LE MESSAGER

SPIRITISME 1890-1891 QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

HORS LA CHARITÉ POINT DE SALUT



LE MESSAGER

SPIRITISME — JOURNAL BI-MENSUEL — MAGNÉTISME

CONTENANT

LES FAITS DE MANIFESTATIONS DES ESPRITS

Tout effet a une cause. Tout effet intelligent a une cause intelligente. La puissance de la cause intelligente est en raison de la grandeur de l'effet.

ALLAN KARDEC.

19me ANNÉE

1890-1891

LIÉGE

Bureau : Rue de l'Etuve, 26

10 Cmes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 1 Liége, 1er Juillet 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

AVIS.

Nos abonnés de l'étranger, dont l'abonnement expire le 1er juillet, sont priés d'envoyer leur renouvellement le plus promptement possible par un mandat-poste international au nom de M. H. Saive.

La quittance de renouvellement de nos abonnés belges leur sera présentée par l'administration des postes dans le courant de ce mois.

CONGRÈS RÉGIONAL ANNUEL

Tenu à Poulseur le 26 Mai 1890.

1re SÉANCE.

200 personnes environ assistent à la réunion ; à 9 1/2 heures prennent place au bureau : MM. J. Leruth, L. Foccroule, F. Barhon, J. Foccroule, ainsi que MM. Brandt et C. Leruth, respectivement secrétaires de *L'Alliance fraternelle* de Verviers et du groupe *L'Espérance* de Poulseur.

M. J. Leruth, ff. de président, ouvre la séance et donne lecture d'un télégramme de M. Houart annonçant son arrivée par le train de 11 heures faisant aussi connaître à l'assemblée que M. Duparque sera présent à la séance de l'après-midi.

La parole est accordée à M. Brandt, qui donne lecture du rapport de la Société de Verviers. Ce rapport dit que la première société spirite a été fondée à Verviers il y a une quinzaine d'années, par l'initiative de quelques spirites liégeois ; qu'elle a eu à subir de nombreux revers et que ce fut grâce au legs de feu M. Jadot, avec lequel elle fonda une bibliothèque, que la doctrine continua à vivre dans cette ville ; ce n'est que depuis 1887, avec le concours des frères spirites de Liége, entre autres : MM. Heuse, Paulsen, Wathieu, Duparque et Bernimolin, délégués ou appuyés par *l'Union spiritualiste* de Liége, qu'une société nouvelle fut fondée et prit pour titre : *Alliance fraternelle de Verviers.*

Le premier acte de propagande de cette société fut l'organisation de conférences publiques, données par MM. Paulsen, Duparque et Wathieu, conférences qui obtinrent un grand succès.

La société s'affilia ensuite à la Fédération régionale qui organisa de nouvelles conférences contradictoires, données par MM. Léon Denis — on sait par le *Messager* le brillant et légitime succès obtenu par l'éminent orateur spirite — Paulsen et Duparque, tant à Verviers que dans les environs.

Quoique les spirites militants ne soient pas très nombreux à Verviers, depuis l'existence de la Fédération, les sympathies de l'intelligente population verviétoise sont entièrement acquises à notre doctrine.

On comprendra, dit M. Brandt en terminant, que notre situation financière n'est pas brillante, mais nous espérons en la bonté de notre cause, et les succès obtenus nous récompensent largement de nos sacrifices (Longs applaudissements.)

M. C. Leruth donne à son tour lecture du rapport de la société de Poulseur :

Le groupe *L'Espérance*, de Poulseur, a été fondé le 6 avril 1878 — Poulseur est une petite commune — malgré les persécutions de tous genres et les obstacles créés par l'intolérance cléricale, il compte encore aujourd'hui 30 membres qui se réunissent mensuellement.

L'expérience a démontré que la médiumnité guérissante est, dans cette localité, le moyen positif de propagande le plus efficace.

Cette société possède une bibliothèque de 300 volumes qu'elle donne en lecture au public. Une caisse spéciale est affectée à cette bibliothèque.

Il existe aussi une organisation des enterrements civils ; l'avoir en caisse, pour frais d'enterrement, s'élevait, au 31 décembre 1889, à 77 francs.

La société possède une bannière magnifique avec inscriptions, et elle s'occupe actuellement de l'achat d'un drap mortuaire, pour l'acquisition duquel feu M. l'avocat Devillers a donné 60 francs. En somme, situation satisfaisante. (Applaudissements prolongés.)

En attendant l'arrivée des membres absents, on aborde le cinquième objet à l'ordre du jour : Marche à suivre par le conseil fédéral pendant l'année nouvelle.

M. Paulsen prend la parole et rappelle la campagne faite pendant l'hiver dernier, par M. L. Denis et lui-même à Liége, Seraing, Verviers, Ougrée, Angleur, Poulseur, Ensival, et il conclut qu'il faut absolument persévérer dans cette voie, en accentuant le mouvement de propagande. La société civile, dit-il, est livrée à l'anarchie politique, économique et religieuse, parce qu'il lui manque un idéal philosophique, rationel, capable d'unir les hommes dans un même but de progrès, pour régénérer les institutions sociales ; il faut faire comprendre à l'homme que nous ne prêchons pas la soumission à toutes les iniquités, à toutes les injustices, mais qu'au contraire nous lui indiquons le moyen de travailler vaillamment à la conquête de ses droits et à l'amélioration de son sort, deux biens qui dépendent de la régénération morale du corps social tout entier. Il dépose un ordre du jour sur le bureau, dont la première partie est adoptée :

« La marche générale suivie jusqu'ici par le conseil fédéral, en ce qui concerne la propagande — conférences publiques suivies de contradiction, brochures distribuées gratuitement à ces occasions ou vendues au profit des pauvres de la localité — a donné de bons résultats ; il faut donc continuer la propagande en ce sens en l'accentuant autant que possible.

« Pour l'exercice 1890-91, le Congrès décide qu'il est nécessaire de donner un plus grand nombre de conférences publiques pendant la période d'hiver, et engage le Conseil fédéral à prendre les mesures nécessaires à cet effet. »

« Le produit des cotisations de l'exercice en cours servira de fond de caisse pour toutes éventualités. »

Les autres points de cet ordre du jour seront discutés dans la séance de l'après-midi.

M. Dejardin, de Verviers, engage les spirites qui ne reçoivent pas le journal *Le Messager* à s'y abonner ; il fait remarquer que cet abonnement n'entraîne qu'une dépense de 6 centimes par semaine et que, par conséquent, la plus humble famille spirite peut aisément se procurer le journal.

M. Paulsen appuie et ajoute que le tirage du *Messager* ne s'écoule pas entièrement faute d'abonnements et que le journal ne parvient même pas à couvrir ses frais. Il faut donc le soutenir énergiquement, c'est un devoir sacré pour les spirites de la région.

M. Houart entre en séance et donne aussitôt lecture du rapport de la Société spiritualiste de Seraing :

Cette société a 14 années d'existence. Lors de sa fondation, elle comptait 54 membres, dont 48 familles ; aujourd'hui, elle se compose de 141 membres, dont 76 familles.

Les spirites sont estimés et respectés à Seraing.

Depuis le mouvement de propagande créé par la Fédération, notamment les conférences de MM. Denis et Paulsen, nos principes ont fait de très grands progrès à Seraing ; c'est ainsi que 32 familles nouvelles se sont fait inscrire à la société depuis l'hiver dernier.

La société est administrée par un comité de membres, élu pour un an ; la cotisation annuelle est fixée à 3 francs ; une réunion, avec conférence, a lieu chaque mois et l'entrée est libre ; des secours sont distribués aux nécessiteux, grâce à une caisse spéciale alimentée des dons et collectes ; les enterrements civils sont parfaitement organisés, la Société possède trois draps mortuaires et, depuis sa fondation, elle a procédé aux funérailles civiles de 38 personnes.

Malgré la modique cotisation et les frais d'enterrement (cercueils et lettres de faire-part), l'avoir en caisse était, au 31 décembre dernier, de fr. 1.006-12, y compris ce qui reste du legs de feu M. Jadot.

La Société spiritualiste de Seraing est heureuse d'être fédérée et unie aux autres sociétés dans une œuvre d'active et utile propagande et remercie les personnes qui ont bien voulu lui prêter le concours de leur parole convaincue, chaleureuse et éloquente. (Vifs applaudissements).

M. Houart lit ensuite le rapport de la Fédération sur l'exercice écoulé :

La Fédération a été fondée le 11 mars 1889, par l'initiative de l'Union spiritualiste de Liége, à propos de la célébration du 10e anniversaire de sa fondation. On sait le concours dévoué que le

Messager et les présidents de groupes ont apporté à l'œuvre commune.

Le conseil fédéral s'est réuni le 14 avril 1889, pour décider de donner des conférences publiques pendant l'hiver 1889-90 et, en réunion du 9 juin suivant, un comité d'action pour l'œuvre des conférences a été créé ; des délégués au Congrès international de Paris furent également désignés. On connait le succès obtenu par ce Congrès, et le compte-rendu officiel des travaux de cette assemblée vous édifiera sur la façon dont les délégués se sont acquittés de leur mandat.

Au 29 septembre dernier, 135 adhésions étaient parvenues à la Fédération. Depuis lors, le nombre n'a pas augmenté.

La situation financière et les dernières décisions prises par le conseil fédéral seront soumises à l'assemblée dans la séance de l'après-midi.

M. Paulsen rend compte de sa mission comme délégué au Congrès de Paris. (Applaudissements.)

M. le président ouvre la discussion sur le 4e objet à l'ordre du jour (nomination des membres du bureau pour 1890-91) et donne lecture d'une lettre de M. J. Biazot, président de la Fédération qui s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion. Il ne peut absolument pas accepter le renouvellement de son mandat pour des raisons d'âge et de santé.

Une discussion s'engage entre MM. Paulsen, Vanhorzeel, Barhon, Urbain et J. Leruth, concernant la façon de voter; finalement, il est convenu que le Bureau proposera les candidatures et que le vote aura lieu par appel nominal.

M. Paulsen émet le vœu de voir l'élément féminin représenté dans le Conseil. Une candidature est offerte à Mlle E. Devisé qui remercie et décline cette offre, en proposant M. Brandt comme président.

M. Brandt ne peut accepter pour différentes raisons, il désire voir prendre la présidence par un spirite de Liége, afin d'être au centre de la Fédération.

M. Leruth refuse pour la même raison.

Le bureau propose M. Paulsen. Celui-ci accepte avec regret, mais ne peut se soustraire au désir ou à la volonté de l'assemblée qui l'acclame comme président.

M. Paulsen remercie et prononce une allocution émue.

Sont ensuite nommés : MM. L. Foccroule et J. Closset, vice-présidents ; O. Houart, secrétaire ; A. Palmers, secrétaire-adjoint; G. Duparque, trésorier. Des remercîments sont votés aux membres sortants pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils ont rempli leur mandat.

Mlle G. Gaye, F. Barhon et Vanhorzeel sont nommés membres du bureau ; M. J. Foccroule conserve ses fonctions, à titre consultatif.

La séance est levée à 12 h. 30.

(A continuer).

A propos d'Allan Kardec

Discours prononcé par M. Léon Denis au Congrès de Paris le 11 septembre 1889

Dans la séance du 11 septembre, M. Ch. Fauvety ayant déclaré qu'il considérait Allan Kardec comme le philosophe populaire par excellence, M. Léon Denis a demandé la parole et s'est exprimé dans les termes suivants :

« Puisque le vénérable M. Fauvety a prononcé le nom d'Allan Kardec, je demande à ajouter quelques observations à ses paroles. Le Congrès de 1888, le Congrès spirite de Barcelone, a rendu de grands hommages à la mémoire d'A. Kardec, et nous, qui sommes ses disciples dévoués, nous nous en sommes réjouis. Et nous avons vu ce spectacle étrange : tandis que les hommes les plus éminents parmi les spirites d'Espagne et d'Italie proclamaient ses doctrines, tandis que le Congrès, à l'unanimité des voix, en affirmait les principes, nous voyions se former en France, dans le pays d'Allan Kardec, dans le pays où son œuvre a été conçue, d'où elle a rayonné sur le monde, de petites écoles spirites dissidentes, nous entendions des hommes dont nous ne contestons ni le talent, ni la valeur, dénigrer, critiquer par la plume et la parole l'œuvre du Maître, l'accuser de tendances mystiques et catholiques, de je ne sais quel esprit dogmatique qui serait en opposition avec les aspirations de notre temps et de notre race. On s'est efforcé de vulgariser en France un spiritisme dit positiviste, des principes duquel le mot de Dieu serait rigoureusement proscrit, en un mot une doctrine sèche et froide, sans influence sur la vie morale, d'où l'on avait exclu tout ce qui, dans le spiritisme d'Allan Kardec, pouvait réchauffer, relever les cœurs, soutenir l'homme dans sa lutte contre les passions, le guider vers les hauts sommets. Eh bien, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de saisir l'occasion qui s'offre à moi pour vous dire que nous devons rendre justice aux efforts des novateurs dissidents, que nous devons reconnaître que la sincérité et la bonne foi ont présidé à leurs recherches, mais que nous avons le devoir de rejeter leurs conclusions.

On me dira peut-être que le moment est mal choisi pour me prononcer ainsi, que, suivant le programme du Congrès, les discussions philosophiques sont réservées aux travaux des sections.

Je répondrai que la Commission de propagande m'ayant confié le soin de diriger ses séances, il ne m'est pas loisible de me rendre dans la section de philosophie. Et c'est pourquoi je suis dans la nécessité de déclarer ici — et j'en demande l'insertion au procès-verbal — de déclarer, au nom des sociétés que je représente, au nom de l'Union spiritualiste de Rouen, de l'Union spirite du Mans, des groupes de Tours, Nancy et Rennes, que nous nous maintiendrons fermement sur le terrain des principes spirites, tels qu'ils ont été coordonnés et vulgarisés par Allan Kardec.

M. Henri Sausse. — Ajoutez, au nom des spirites lyonnais !

M. Alexandre Delanne. — Et de l'Union spirite française.

M. Léon Denis. — Examinons, si vous le voulez, les griefs que l'on invoque contre Allan Kardec. Il a, dit-on, trop ménagé, laissé trop de place dans son œuvre aux idées mystiques et catholiques; d'abord, je dis et je vais le prouver : il n'y a rien de catholique dans les œuvres d'A. Kardec. Le maître a ménagé le christianisme et non le catholicisme. Ce sont choses bien différentes. Il a fait œuvre de transition, à l'exemple de tous les grands missionnaires et de tous les grands initiateurs. A l'exemple de Socrate, à l'exemple de Jésus qui a dit : Je ne viens pas détruire la loi, mais l'accomplir, le spiritisme a dit : Je ne viens pas détruire la morale évangélique, je viens l'épurer, l'éclairer, la dégager de l'ombre, de la gangue impure dont les intérêts de caste l'ont enveloppée.

Son génie lui avait fait comprendre qu'on ne raye pas d'un trait de plume vingt siècles de croyances, il savait que les lois de l'évolution sociale sont identiques aux lois de l'évolution physique des mondes, que, pas plus que la nature, l'humanité ne procède par sauts, que les grandes transformations sont lentes, progressives, douloureuses, et que, si parfois des révolutions violentes sont nécessaires pour renverser cet esprit de routine et de domination, ces intérêts matériels qui obstruent la voie du progrès, le fruit de ces révolutions n'est jamais définitif, que souvent le courant qui les portait est rejeté en arrière, mais qu'en somme, à l'issue de ces grandes épopées de l'histoire, on constate que l'humanité a progressé, a marché !

Allan Kardec a maintenu et purifié la morale évangélique, parce qu'elle n'est pas seulement la morale d'une religion, d'un peuple, d'une race, elle est la morale supérieure, éternelle qui régit ou régira les sociétés terrestres, comme les sociétés de l'espace. Et c'est de cette conception sage et profonde, c'est de cette claire vision de la vérité et de la beauté morale qu'on lui ferait un grief ? Mais c'est précisément en cela que se manifeste la grandeur du spiritisme qui ne vient pas détruire ce qu'il y a de bon dans l'œuvre morale du passé, dans les traditions humaines, mais les renouveler, les arracher à la léthargie, à la mort, faire pénétrer en elle des flots de lumière et de vie.

Si Allan Kardec a respecté les principes du christianisme primitif, il a combattu avec une logique rigoureuse tout ce qui constitue le catholicisme moderne. Ces dogmes qu'on l'accuse d'avoir ménagés, il n'en a pas laissé un seul debout. Qu'on lise attentivement ses ouvrages et on constatera que partout il s'élève avec une grande énergie contre l'éternité des peines, la grâce et tout le cortège des superstitions aveugles.

Mais, messieurs, pénétrez-vous bien d'une chose. Nous ne venons pas dire qu'il faille rester confinés dans le cercle, si vaste soit-il du spiritisme kardéciste. Non, le Maître nous convie lui-même à avancer dans des voies nouvelles, à élargir son œuvre. Comme lui, nous combattrons les abus, nous nous élèverons contre les cultes matériels, contre les sacerdoces mercantiles, contre les prières payées, nous travaillerons à élucider les conditions de la vie future, à déterminer les lois qui régissent le monde trop peu connu des fluides, nous étudierons avec un intérêt passionné tout ce qui peut contribuer à enrichir, à augmenter nos connaissances sur la nature et les destinées de l'être humain et de l'être périsprital, mais, comme lui, nous maintiendrons, nous défendrons, nous élèverons au-dessus de tout cette morale éternelle, cette morale sublime, qui est à nos yeux la clé de voûte, la vie, la raison même du spiritisme, et qui est en même temps le besoin le plus impérieux de notre société corrompue et le stimulant le plus puissant pour son progrès et son bonheur. Sur ce terrain et dans ces conditions, nous tendons la main à tous les novateurs, à tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux qui ont au cœur l'amour de l'humanité. *(Vifs applaudissements.)*

* * *

Erratum. — Dans notre dernier numéro, discours de M. Léon Denis, il existe une lacune de quelques lignes que l'on peut combler en se reportant au volume du compte-rendu du Congrès, page 148.

Un incident au Congrès spirite et spiritualiste de Paris.

M. le capitaine Volpi nous écrit :

« Au nom des délégués Italiens et Espagnols,

j'ai présenté dans la séance générale privée du 14 septembre les déclarations suivantes qui ont été votées à une très grande majorité par l'assemblée, malgré l'opposition de M. Lacroix qui représentait les Etats-Unis. »

CONCLUSIONS.

« Les soussignés présentent à l'approbation du » Congrès les déclarations suivantes :

» 1° Tout en acceptant les conclusions du Con- » grès de Barcelone, *ils affirment* la doctrine spi- » rite recueillie par Allan Kardec comme base du » spiritisme, en ajoutant qu'elle peut être déve- » loppée indéfiniment ; mais non pas être ébran- » lée dans ses principes fondamentaux.

» 2° La doctrine spirite ne peut se lier exclu- » sivement à aucun culte, système social ou poli- » tique, tout en admettant que par son essence » même éminemment philosophique et morale, » elle nous conduira à la solution de la question » sociale. »

Des affaires urgentes m'ayant empêché de m'arrêter à Paris pour assister aux séances publiques du 14 et du 15 septembre, je viens de lire à présent dans le compte rendu du Congrès, page 369, que dans cette dernière séance, M. Lacroix souleva de nouveau la question.

En outre, il écrivit à ce sujet un article publié dans le *Banner of Light* du 17 octobre 1889, qui a été rapporté par le *Messager* de Liége du 1er décembre 1889.

Dans cet article, il affirme que je n'avais pas le droit de présenter à l'assemblée les déclarations susdites et que cette dernière n'avait pas celui de les voter. (1)

Il y a là une erreur. (2)

En effet, dans l'invitation au Congrès, en date du 12 juillet 1889, que l'on m'a envoyée et que l'on peut voir, page 418 du compte-rendu, on inséra ce qui suit :

« Les orateurs qui parleront le 15 et le 16 trai- » teront des deux points fondamentaux suivants :

» 1° La persistance du moi conscient après la » mort, autrement dit : L'immortalité de l'âme.

» 2° Les rapports entre les vivants et les morts. »

« Il est convenu que *pendant ces deux jours de » séances et devant les invités non initiés* les ques- » tions sur lesquelles l'entente commune n'est » pas faite seront écartées.

» Les adhérents au Congrès sont conviés à en- » voyer avant le 15 août prochain, au bureau de » la commission exécutive (rue Chabanais), chez » M. Leymarie, des mémoires sur les sujets dont » il voudront saisir le Congrès ; la commission » les classera dans la section à laquelle seront at- » tribués les travaux similaires ; chacun sera » libre d'en discuter largement dans ces sections.

» En conséquence, les spirites, spiritualistes, » etc., doivent s'empresser de nous adresser » leurs études, que *pendant six jours* ils pourront » défendre librement dans les séances du 9, 10, » 11, 12, 13 et 14 septembre. »

Dans cette invitation que j'ai sous les yeux, je ne vois nulle part que dans la séance *privée générale* du 14 septembre, je n'eusse pas le droit de faire ce que j'ai fait. Je le déclare, si j'avais cru ne pas avoir ce droit, je n'aurais pas pris part au Congrès ; car j'aurais considéré comme une ingratitude de ne pas provoquer un hommage à la doctrine recueillie par Allan Kardec et d'en faire ainsi jaillir l'importance.

A ce propos, M. Lacroix en répondant à une lettre publiée par miss Anna Blackwell dans le *Gallignani Messenger*, explique son opposition en disant qu'Allan Kardec n'est pas le fondateur du spiritisme, parce que avant lui, Andrew Jackson Davis avait écrit le livre *Nature's Divine Revelation*, dicté par les Esprits ; aussi, il ajoute que Cahagnet publia presque en même temps : *Les arcanes de la vie future dévoilés*.

Or je répondis :

Les fondateurs du spiritisme sont les Esprits qui toujours et dans tous les temps se sont manifestés. D'autre part, il est utile de faire observer que je n'ai pas parlé d'Allan Kardec seulement, mais de la doctrine *qu'il a recueillie*. Celle-ci est plus au complet que les précédentes, précisément parce que son sage coordonnateur a pu puiser ainsi à ces dernières sources.

A Davis et à Cahagnet la gloire d'avoir les premiers recueilli les matériaux pour fixer la base du spiritisme moderne. A Allan Kardec celle de l'avoir solidement posée.

Je suis libre-penseur et je n'accepte la doctrine spirite que parce que 14 années d'examen expérimental, m'ont donné la preuve que dans cette doctrine est contenue la vérité.

Pourtant je suis ennemi de l'intolérance et des dogmes imposés, qui sont, au contraire, en opposition avec l'essence même de la doctrine.

Donc en présentant les déclarations ci-dessus à

(1) Puisque, quoi qu'on en dise, elles ont été votées. En cela, je rends justice à la franchise de M. Lacroix qui maintient ça dans la séance publique du 16 septembre et dans l'article du *Banner of Light*.

(2) Selon l'article rapporté par *le Messager* de Liége du 1er décembre 1889, les déclarations présentées par moi auraient été ainsi conçues. 1° Tout en acceptant les conclusions du Congrès de Barcelone il (le Congrès de Paris) *affirme* la doctrine spirite, etc.

Or les mots : Le Congrès de Paris, substitués aux autres : « Ils (*les soussignés*) affirment » déplacent tant soit peu la question, il me semble.

l'assemblée du 14 septembre, tant moi que mes amis, nous n'avons pas voulu faire sanctionner un dogme, ce que d'autre part le Congrès n'aurait pas eu l'autorité de faire. De plus, nous n'avons pas cherché à diminuer les mérites du spiritisme américain, pour lequel nous avons déclaré avoir le plus profond respect; mais il est bon de le répéter, nous n'avons voulu que faire jaillir l'importance de la doctrine kardécienne dans le spiritisme moderne; aussi bien que provoquer en sa faveur un solennel hommage pendant le Congrès spirite qui, pour la première fois, a été tenu dans la ville où la doctrine est née.

ERNEST VOLPI.

Vercelli, (Italie-Piémont), 13 juin 1890.

BIBLIOGRAPHIE

De l'Etendue de l'action curative de l'Hypnotisme. — *L'Hypnotisme appliqué aux altérations de l'organe visuel*, par J. Delbœuf, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie royale de Belgique, avec la collaboration de *J. P. Nuel*, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie de Médecine et du docteur *Leplat*, ancien assistant du cours d'Ophtalmologie à la même Université. — Avec planche. – Paris. Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.

Brochure de 32 pages dont la lecture intéresse à divers titres.

M. Delbœuf y rend compte des expériences concluantes et heureuses faites, avec toute la science qu'on lui connait, sur deux personnes atteintes de lésions graves aux organes de la vue; la cécité était presque complète.

Nous citerons de cette brochure les passages suivants:

« Il y aura bientôt trois ans (c'était le 4 juin 1887) la classe des sciences daignait accueillir ma communication sur *l'Origine des effets curatifs de l'Hypnotisme*, Le temps a marché depuis lors; mais on peut dire que la question de l'hypnotisme a marché bien plus vite que le temps. Ma lecture provoqua un sentiment assez général de stupeur; on avait peine à accepter mon expérience des brûlures symétriques, qui guérissaient ou s'enflammaient à mon gré, et cette autre, tout aussi féconde en conséquences de la revivification fonctionnelle de membres paralysés. Dans la presse, mon travail fut l'objet d'appréciations railleuses: on m'y signifiait qu'avant de parler de l'action thérapeutique de l'hypnotisme; il fallait attendre que les médecins eussent expérimenté. Six mois ne s'étaient pas écoulés que des savants qui, par dédain ou parti pris, avaient jusque là repoussé la science nouvelle, subitement convertis, se hâtaient de s'en proclamer les adeptes de la veille, et, par un rare phénomène d'assimilation, se mettaient bientôt en mesure de se traiter mutuellement de maîtres. »

. . . .

« Dans l'état d'hypnose, l'âme est en partie soustraite à la vie de relation, tout en conservant son activité et sa puissance; et elle peut alors, sous l'impulsion de l'hypnotiseur, les appliquer à régulariser des mouvements devenus irréguliers, ou à réparer des appareils endommagés. En un mot, l'hypnotisme ne déprime pas, mais exalte la volonté, en lui permettant de se porter tout entière vers le point où il y a menace de désordre.

Sans doute l'action de l'hypnotisme a ses limites. Pourtant, il ne faut pas vouloir les assigner *à priori* et lui dire: Tu n'iras pas plus loin. C'est à l'expérience à prononcer. L'expérimentateur doit être aventureux et prudent. Si, d'un côté, il doit se défier de ce qui, à première vue, lui paraît plausible, de l'autre, il ne doit pas rejeter systématiquement tout ce que, au premier abord, il juge inadmissible. Ecartant toute idée préconçue, il doit savoir s'élever au-dessus de ses préjugés et s'ingénier à concevoir la possibilité de choses qu'il estime néanmoins impossibles. »

. . . .

Parlant des succès inespérés obtenus sur les deux malheureux quasi aveugles qui ont servi de sujets d'expérience, l'honorable et bienveillant professeur termine son opuscule par les lignes qui suivent:

« Pas de doute possible, c'est à l'hypnotisme qu'est due l'amélioration de la vue d'I... et de D...

» Comment s'opère pareille amélioration ?

» Si l'on s'en rapporte à la théorie exposée dans mon premier écrit, l'hypnotisme ne fait que diriger et exalter la volonté du sujet et le remettre en « possession d'un pouvoir qu'il a cessé d'exercer, mais qu'il n'a pas abdiqué ». Sans doute, ce pouvoir ne va pas jusqu'à rendre la vie à ce qui est mort. Mais — il faut bien le croire — il est en état d'arracher à la désorganisation les tissus en voie de mourir et de rappeler en eux la vitalité fonctionnelle. Sans doute aussi, il est tel genre d'altération, et peut-être aussi telle nature de tissu (le cerveau, par exemple, organe de l'intelligence et de la volonté) qui offrirait des obstacles invincibles à l'action de l'hypnotisme. Mais, sans contredit, les cas dont je viens de vous entretenir, où le tissu malade est la rétine, et le mal une infection constitutionnelle ou locale, sont des plus extraordinaires et pourtant des plus réels. Je les livre aux méditations, non seulement des scep-

tiques, s'il y en a encore, et des médecins qui pratiquent scientifiquement l'hypnotisme, mais surtout des penseurs qui ne dédaignent pas de demander aux sciences naturelles la clef des mystères de notre double organisation. N'est-ce pas là, en définitive, le but dernier de toute science humaine ? »

LES FLAMMES DU SOLEIL.

Je viens de recevoir des observatoires de Rome et de Palerme, des mémoires très remarquables sur les flammes colossales produites par cette immense fournaise qui s'appelle le soleil.

Une de ces flammes s'est élevée à la hauteur de 528,000 (*528 mille*) kilomètres ; ce qui revient à dire, qu'elle était dix-huit fois plus haute que le diamètre de la terre, et que si notre planète, qui nous parait si énorme, venait à être lancée dans ce foyer, elle nous ferait le même effet qu'un morceau de scorie au milieu d'une éruption volcanique.

..... On a vérifié, grâce aux progrès modernes de la science, que la chape gazeuse qui enveloppe le soleil, cet océan de feu, a une profondeur de sept à huit mille kilomètres. Les flammes s'élèvent parfois à quatre cent, cinq cent et même six cent mille kilomètres de hauteur. L'astronome Yung en observa une le 7 octobre 1880 qui s'éleva à une hauteur de 560,000 kilomètres. Lorsque ces protubérances ne dépassent pas 10 à 12,000 kilomètres, c'est-à-dire lorsqu'elles sont à peu près égales en hauteur au diamètre de la terre, les astronomes ne s'en occupent pas : et si notre globe se trouvait en combustion à la surface du soleil, on ne l'apercevrait pas sans peine et sans le secours de puissantes lunettes d'approche.

Ces flammes se présentent sous des formes multiples : les unes ressemblent à des éruptions volcaniques lancées aux prodigieuses hauteurs susdites : d'autres ont l'aspect d'immenses nuages rappelant les formes de ceux de notre atmosphère. Parfois elles affectent des formes capricieuses, pareilles à des énormes noyaux suspendus dans l'espace, ou soutenus par de sveltes colonnes de feu reposant sur la surface solaire : et enfin il n'est pas rare de voir les gaz enflammés retomber en pluie abondante sur la chromosphère.

Les flammes éruptives ont peu de durée ; elles sont lancées dans les hauteurs célestes avec une rapidité inconcevable, et lorsqu'elles sont parvenues au maximum de leur élévation, elles éclatent ou s'éparpillent comme des fusées, et retombent en pluie de feu ; ou plutôt en une sorte de fumée lumineuse, semblable à celle d'un violent incendie. Les protubérances qui affectent la forme de nuages, persistent pendant un certain temps, elles durent parfois quelques jours, et même des semaines. Ces explosions, s'élevant à des hauteurs si prodigieuses, sont d'autant plus étonnantes, que le soleil n'étant constitué de matière liquide, ni solide, n'offre pas la résistance qui devrait correspondre à des éruptions, ou projections de cette nature. Il paraît donc nécessaire d'admettre que les gaz du soleil se trouvent dans un état extraordinaire de condensation, comme qui dirait un état semi-liquide et visqueux. Des calculs qui se rapportent à la vélocité de ces éruptions, il résulte qu'elles sont projetées en raison de 300,000 à 400,000 mètres par seconde.

..... Si nous pouvions contempler de près cet immense foyer, nous verrions avec la stupéfaction du vertige un océan lumineux sans rivages, une mer de flammes agitée par des vagues gigantesques d'une hauteur de quelques millions de mètres, d'où surgissent des tempêtes horribles, des tonnerres épouvantables accompagnés d'un fracas infernal, des foudres fendant l'espace dans toutes les directions ; nous verrions des montagnes de feu grandes comme notre terre et plus, lancées en guise de projectiles vers les régions supérieures avec une vitesse inimaginable, et là parvenues éclater en pièces et retomber en pluie torrentielle de feu ; nous verrions des météores d'une splendeur éblouissante, opérés par la lumière, la chaleur, l'électricité et le magnétisme avec des énergies tellement démesurées, que, par comparaison, nos tempêtes, nos cyclones, nos volcans en éruption, nos tonnerres, ne sont que le sourire angélique d'un enfant qui dort.

Si, pour une cause quelconque, les flammes solaires venaient à s'éteindre, si sa lumière, sa chaleur, son pouvoir électrique et magnétique dont les effluves parviennent jusqu'à nous à travers 148,000,000 de kilomètres, venaient à cesser, immédiatement disparaîtrait toute vie sur la terre. Ce fait doit arriver dans la succession des siècles. Le moment arrivera où le grand astre du jour s'éteindra, et où s'éteindront avec lui toutes les manifestations de la vie. Il est bien certain que l'heure de sa mort doit sonner et la science peut prédire ce fait avec l'approximation certaine due aux calculs basés sur des éléments composés de quantités fabuleuses.

Camille Flammarion.

FÉDÉRATION RÉGIONALE

Dans la réunion du Conseil fédéral tenue à

Liége le 4 mai dernier, les propositions suivantes ont été adoptées:

1° Texte des lettres mortuaires, fixé comme suit:

Titre de la Société locale puis: « Vers Dieu par la science et la charité » ensuite, l'emblême de l'union et de la fraternité et, immédiatement après, le précepte: « Naître, mourir, renaître et progresser sans cesse, telle est la loi. Allan Kardec ». Après cela et dans le corps de la lettre: M... X... et M... Y... ont l'honneur de vous faire part du décès de... ou bien: de vous faire part de la douleur qu'ils éprouvent par le décès de leur...

M... Z...

Rentré aujourd'hui dans la vie spirituelle (ou dans le monde des esprits), après ..... années d'existence terrestre, ou bien:

Rentré ..... à l'âge de ..... ans, après une pénible maladie supportée dans les meilleurs sentiments de résignation à la volonté divine.

Que vos bonnes pensées l'accompagnent!

L'inhumation civile aura lieu le ....., au cimetière de ....., à .... heures, avec le concours de la Société .....

Réunion à la maison mortuaire, rue ....., n° ....., à ..... heures.

2° Publication d'une liste d'adresses des spirites de la région, avec l'approbation du congrès.

3° Formation d'une liste des personnes s'engageant à prononcer les discours funèbres.

4° Publication d'un opuscule destiné aux familles éprouvées par la mort.

5° Paiement des cotisations à la prochaine réunion du Conseil fédéral.

6° Date et fixation de l'ordre du jour du Congrès de Poulseur. Ajournement du Conseil en juillet prochain.

NECROLOGIE.

Le 2 juin, à la Chapelle-lez-Herlaimont (Hainaut), avait lieu l'enterrement civil spirite de Pierre-Joseph Vanwoe, un frère en croyance dont la vie terrestre n'a été qu'une suite ininterrompue d'épreuves très pénibles. Un long cortège de 500 personnes au moins, précédé d'un corps de musique, accompagnait les restes mortels du défunt au champ dit du repos. Mrs Fr. Walrant et J.-B. Deplus y ont rappelé sur la tombe, en présence de la foule attendrie et émue, la vie toute de travail de leur compagnon de labeur enlevé si prématurément à l'affection de ses proches.

La résignation de tous dans le malheur qui les atteint marquait bien cette foi profonde et bien comprise, caractérisant ceux que n'aveuglent plus les superstitions entretenues par un clergé avide de richesses et de privilèges; et la belle solidarité qui unit la classe ouvrière s'affirmait en cette circonstance avec un respect touchant que nous nous faisons toujours un devoir de signaler.

Un bon souvenir à ce frère disparu.

AVIS.

Une réunion du Conseil fédéral aura lieu le dimanche 20 juillet prochain, au local de l'*Union spiritualiste*, rue St-Hubert, 13, à Liége.

ORDRE DU JOUR :

1° Lecture des procès-verbaux;

2° Paiement des cotisations pour 1890, et examen de la situation financière;

3° Liste d'adresses des spirites de la région;

4° Inscription des délégués au Conseil fédéral pour l'année courante;

5° Mesures à prendre concernant l'édition d'une brochure de condoléance;

6° Ajournement et points à porter à l'ordre du jour de la séance suivante.

* * *

Nous rappelons aux membres, sociétés et groupes affiliés, que le paiement des cotisations doit s'effectuer au plus tard le 20 juillet, à la réunion du Conseil fédéral.

Vu l'importance de cette réunion, nous prions instamment les membres du Conseil d'assister à la séance.

Nous engageons vivement les spirites de la région de Liége, qui ne feraient pas encore partie de la Fédération, à se faire inscrire sans retard. Il est maintenant démontré que cette organisation est utile et nécessaire à la défense et à la propagation de nos principes. Or, c'est par le groupement des volontés vers un même but qu'on peut obtenir la force d'action désirable au mouvement de propagande entrepris.

Le devoir le plus élémentaire, pour les adeptes de notre doctrine, est donc de se faire inscrire de suite et d'unir leurs efforts aux nôtres pour répandre partout, par la parole et les écrits, la foi vraie et consolante qui nous guide et nous soutient.

La minime cotisation de un franc par an ne peut être une charge pour personne.

Nous invitons donc nos frères et sœurs en croyance, ne faisant pas partie d'une Société affiliée, à vouloir bien adresser leur adhésion et leur cotisation, avec leur adresse, à notre trésorier, M. G. Duparque, rue Bourdon, 39, à Chênée.

Nous rappelons en même temps que tout groupe ou société a droit à un délégué au Conseil fédéral par dix membres.

Les spirites qui, pour divers motifs, seraient empêchés de s'affilier, peuvent quand même envoyer leur obole au journal et compter sur la plus absolue discrétion.

Pour le Bureau :

Le Secrétaire, O.-C. HOUART. — Le Président, F. PAULSEN.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C^mes LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 2 — Liége, 15 Juillet 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

CONGRÈS RÉGIONAL ANNUEL

(SUITE)

Tenu à Poulseur le 26 Mai 1890.

—

2me SÉANCE.

Même bureau que le matin.

M. Duparque donne lecture du rapport de *l'Union spiritualiste* de Liége :

Pendant l'année 1889, l'Union spiritualiste a adopté divers moyens de propagande dont les résultats ne peuvent être constatés maintenant, ainsi qu'il en est d'ailleurs pour tout ce qui appartient à la diffusion des idées.

Le premier moyen a été la publication d'un almanach publié grâce aux souscriptions de quelques-uns de nos frères. Le second moyen de propagande a été la constitution de la Fédération, qui eut lieu le 20 janvier 1889, à l'occasion du Xe anniversaire de notre Société. Cette Fédération, dont nous inaugurons aujourd'hui le premier Congrès, s'est constituée dans le but de concentrer nos forces, afin de travailler d'une façon plus accentuée au développement de notre philosophie.

Notre tâche fut aisée par suite des adhésions spontanées des sociétés spirites de la province. L'unanimité des sympathies qui lui furent témoignées aplanit les difficultés toujours inhérentes à une telle organisation. Outre la somme des cotisations, quatre souscriptions ont été reçues, formant un total de 75 francs. Le montant des recettes s'est élevé à 209 francs. C'était un joli résultat. Je laisse au soin du secrétaire de la Fédération de vous énumérer les œuvres de propagande qui ont sensiblement réduit nos finances.

Le troisième moyen adopté par le comité de l'Union spiritualiste est la propagation du spiritisme par des conférences publiques et contradictoires. L'essai fut tenté le 3 mars à Verviers, au local de l'Alliance fraternelle.

M. Paulsen prit la parole pour exposer les principes du spiritisme basés sur des faits démontrables et affirmés par des savants de toute nationalité. M. Duparque fit une seconde causerie, le sujet était: *La loi naturelle et le problème du mal.* La contradiction fut très animée ; notamment au sujet de l'existence de Dieu et l'absence de sanction morale contestée dans cette causerie par des adeptes du matérialisme. Un fait significatif de succès, c'est que le contradicteur, un membre de « l'Athéisme » de Verviers, déclara qu'il était satisfait de reconnaître que le spiritisme renfermait des vues très larges et humanitaires.

En somme, nous pouvons conclure qu'une vigoureuse impulsion a été donnée au mouvement de propagande pendant le cours de l'année 1889.

Cependant il serait fort présomptueux de croire à la conversion de tous ceux qui ont écouté cette conférence et celles données ensuite par le brillant et sympathique orateur, M. Léon Denis.

Nous ne devons pas ignorer de quelle somme de patience, de persévérance et d'efforts il faut être doué pour semer les idées dans les masses; certes, il en faut plus pour renverser l'édifice des préjugés séculaires et des *erreurs scientifiques* que pour démolir les murailles d'une ville fortifiée. Dans l'enfantement des idées, il faut une période d'incubation, pour que les germes de vérités qu'elles renferment puissent se développer.

Ce n'est donc pas aujourd'hui que l'on peut constater les résultats des efforts qu'ont faits

l'Union spirite et la Fédération en vue de la propagande.

Bibliothèque

D'après le rapport de M. Palmers, notre bibliothécaire, il y a eu 70 livres en lecture. En supposant que chacun des lecteurs assidus ait lu en un an 5 livres — par conséquent 1 livre en deux mois — il y aurait eu en tout 14 lecteurs, pour l'année 1889, dans une société composée de 65 membres. Ce serait peu édifiant, si nous ne savions que beaucoup de membres de la société possèdent une bibliothèque qui les dispense de puiser à celle de l'Union, d'autres ont des livres d'Allan Kardec. Nonobstant nous recommandons à ceux qui peuvent le faire de s'instruire, de mettre à profit le temps dont ils disposent ; le temps c'est de l'argent, dit un proverbe anglais ; pour les spirites qui devraient comprendre le but de l'incarnation, le temps c'est du progrès. (Applaudissements.)

Situation financière

Le rapport de M. Martiny, trésorier, constate qu'au 1er janvier 1889 il y avait en caisse 413 fr.; au 1er janvier 1890 il nous restait en caisse fr. 197-38, ce qui fait fr. 216-23 de dépenses pendant l'année écoulée. Ces dépenses comportent des frais exceptionnels tels que l'amélioration du mobilier ; en outre trois décès dont les frais d'enterrement se sont élevés à 165 fr.; et des abonnements nouveaux à des revues spirites. Il est du devoir des sociétés de soutenir les organes qui défendent notre cause ; ces derniers frais seront maintenus. (Applaudissements).

M. Duparque présente ensuite la situation financière de la Fédération :

Recettes

Groupe d'Angleur	fr.	5.00
Anonyme.	»	10.00
Un groupe de Verviers	»	8.00
Mme Sior	»	40.00
Groupe de Poulseur	»	14.00
Anonyme.	»	5.00
Société spiritualiste de Seraing. . .	»	41.00
Alliance fraternelle de Verviers . .	»	13.00
Groupe d'Oupeye	»	8.00
Union spiritualiste de Liége . . .	»	40.00
Cinq membres isolés	»	5.00
M. D......	»	20.00
	fr.	209.00

Dépenses

Frais de bureau, correspondance et imprimés.	fr. 8.60		
Frais d'organisation des conférences publiques.	» 199.00	fr.	207.60
Reste en caisse. . .		fr.	1.40

Le bureau propose de faire paraître une liste des spirites de la région, afin de faciliter les relations entre les adeptes de la doctrine.

M. Duparque demande que chaque membre soit consulté ; il se peut qu'il y ait des personnes qui, pour diverses raisons, désirent que leur qualité de spirite ne soit pas connue, la liste pouvant s'égarer dans des mains dangereuses.

M. Houart fait observer que les spirites sont des gens d'ordre et de progrès, qui travaillent pour le bien de l'humanité et que, dès lors, ils n'ont pas à se cacher ni à craindre les embûches du mal. (Vifs applaudissements.)

L'assemblée décide que cette liste ne sera néanmoins remise qu'aux membres de la Fédération, que des mesures spéciales seront prises, qu'on ne publiera pas les noms des personnes qui en feront la demande et qu'on prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter les vengeances cléricales.

M. Houart développe sa proposition concernant la publication d'une opuscule de quatre pages pour être envoyé aux familles éprouvées par la mort d'un des leurs. Ce travail justifierait son titre : Enseignements et consolations.

M. Duparque fait remarquer qu'il serait désirable que ces brochures ne soient envoyées qu'à des personnes pouvant s'assimiler leur enseignement. On éviterait ainsi les fausses interprétations, sincères ou intéressées, que les fanatiques de toute nuance ne manqueront pas de faire, si cet opuscule est adressé indistinctement par ordre des décès.

M. Paulsen répond qu'il ne croit pas cette crainte fondée et qu'il ne faut pas s'arrêter à l'hostilité que l'ignorance engendre. Du moment que la brochure est irréprochable au point de vue de nos principes, les attaques et la discussion qui suivront son envoi fourniront l'occasion d'une nouvelle et bonne propagande.

M. Houart partage cette façon de voir et la proposition est adoptée par acclamation.

M. le président ouvre la discussion sur la question : Que doit être l'éducation et l'instruction morale des enfants ?

1° Dans les écoles publiques.

M. Houart prend la parole et trouve, sans être pédagogue, que ce point capital laisse beaucoup à désirer dans le programme officiel des écoles publiques. On devrait faire une part plus large à l'éducation et enseigner la morale universelle qui forme le cœur, développe les sentiments de justices, de concorde et d'amour du prochain, ces sentiments qui contribuent puissamment à rendre l'homme heureux dans la famille et la société ; on devrait surtout s'appliquer à rendre l'enfant par-

tisan du bien, en lui montrant, par des exemples frappants, les horreurs du mal, où conduisent le vice, la débauche, le déréglement de la vie et, d'autre part, en lui faisant comprendre tout l'intérêt qu'il y a à bien faire, à être vertueux, bon et charitable, les joies et les jouissances que ces qualités procurent. En résumé, mettre les effets de la bonne conduite en parallèle avec les résultats de l'inconduite. L'éducation, la morale universelle, cette loi naturelle et immuable qui est de tous les temps, de tous les cultes, de toutes les croyances, qui forme l'honnête homme et fait la base de la vraie civilisation devrait être le premier et le plus important article du programme scolaire. A quoi bon donner, dans les écoles primaires, des notions de sciences qui doivent être perdues, sans études complémentaires, ou bien certains chapitres d'histoire qui n'avancent pas l'intelligence, ne développent pas le sentiment et n'améliorent pas le cœur? A quoi sert, par exemple, de savoir où est né Charlemagne, ce qu'ont fait Charles-Quint, Godefroid-de-Bouillon et tutti quanti? Que l'on rapporte et donne comme exemple la vie des grands hommes qui ont illustré les arts, les sciences et l'humanité, c'est parfait; mais qu'on fasse apprendre et réciter aux élèves pareille histoire, c'est non seulement fort inutile mais nuisible: c'est fatiguer l'élève et lui faire perdre un temps précieux au détriment de connaissances plus utiles.

Tout père de famille a intérêt à s'occuper de la question de l'enseignement: si le moment n'est pas venu de la résoudre dans son application, il est nécessaire de la discuter ne fût-ce que pour la faire pénétrer dans les masses et en rendre partisans nos mandataires publics.

M. Paulsen traite longuement la question en appuyant en grande partie la façon de voir de M. Houart, il résume sa thèse en cinq points et demande au congrès de les approuver:

1° L'école doit être gratuite, laïque et obligatoire;

2° Elle doit donner un cours général de morale, basé sur ce principe :

« L'amélioration morale et individuelle contribue à l'amélioration générale de la société ; cette amélioration est la source même du bonheur social. »

3° Il faut exclure des livres classiques tout ce qui a trait à un enseignement dogmatique et confessionnel ;

4° Les livres classiques ne doivent cependant pas exclure systématiquement toute idée religieuse, sinon ils deviendraient, pour ainsi dire, confessionnels de la doctrine matérialiste.

Au contraire ces livres doivent renfermer des morceaux choisis des grands auteurs, des savants, etc., tant spiritualistes que matérialistes. Ces pages de lecture ou d'étude ne contiendront naturellement aucune attaque contre une idée philosophique quelconque.

5° Un cours abrégé d'histoire des religions doit être donné dans la classe primaire supérieure ; ce cours est appelé à remplacer avantageusement le cours d'Histoire sainte, actuellement encore en usage.

Le congrès charge le bureau de communiquer ces vœux aux journaux,

Engage les spirites à défendre ces principes par tous les moyens : dans la presse, dans les réunions électorales, etc.,

Engage les spirites qui occupent des fonctions publiques comme représentants des intérêts du peuple (conseillers communaux, provinciaux, députés, etc.) à défendre ces principes et, si possible, à les faire appliquer le plus et le mieux qu'ils pourront.

M. J. Leruth parle de l'enseignement moral au point de vue scientifique et dit: En attendant que l'union de toutes les écoles soit faite dans le domaine moral, l'on devrait se contenter de déduire de certaines branches de la science des enseignements moraux ayant un caractère suffisamment scientifique et par cela même admissibles et rationnels.

Ainsi, par exemple, en inscrivant dans le programme des cours les premiers éléments d'astronomie et d'histoire naturelle, on pourrait, me semble-t-il, les saturer de déductions morales prenant leur source dans le règne de l'harmonie universelle, l'enchainement des lois qui régissent l'univers, la paternité, la sollicitude qui entoure les différentes espèces d'êtres vivants, pour arriver insensiblement à l'absolue nécessité d'admettre une intelligence paternellement directrice.

Les différences, dans les conditions d'habitabilité, existant entre les sphères de notre système solaire, conduisent aussi logiquement le penseur à admettre des différences de niveau intellectuel et moral pour les habitants de ces mondes variés. Or, ces différences ne trouvent d'explication rationnelle que dans la pluralité des existences, dans la possibilité d'incarnations successives, à chacune desquelles l'on acquiert des connaissances nouvelles nous mettant insensiblement en mesure d'habiter progressivement des mondes meilleurs, toujours en rapport avec notre savoir et nos mérites.

Le principe de l'immortalité de l'âme et de ses incessants progrès, ainsi que celui des peines et des récompenses futures, serait ainsi intimement lié aux récentes découvertes de la science et

s'allierait parfaitement au transformisme et à la théorie de Darwin, la hiérarchie de ce dernier se continuant, par analogie, au-delà de la tombe et donnant une explication rationnelle de ces paroles de Jésus: « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père. »

Les cinq points présentés par M. Paulsen et résumant la discussion sont adoptés à l'unanimité. *(A continuer).*

PROPAGANDE SPIRITE

On nous écrit de Dolhain près Verviers :

Le dimanche 22 juin, dans les salons de l'Hôtel d'Allemagne, M. Paulsen, de Liége, a donné une conférence très instructive.

Sujet : L'univers nouveau et la morale nouvelle. Environ 400 personnes ont prêté une attention soutenue au conférencier qui a exposé avec une grande clarté les progrès de la science astronomique.

Le petit globe que nous habitons pour un temps limité n'est qu'un grain de sable dans l'immensité. Placé à 140 millions de kilomètres du soleil, il est quatorze cent mille fois plus petit que lui.

Quand on lève les yeux vers la voûte apparente du firmament, par une belle nuit sans nuages, on y remarque un nombre considérable d'étoiles. Quand on veut les compter, ce qu'on aperçoit à la simple vue ne dépasse pas 2 à 3000. Mais à l'aide du télescope le nombre augmente dans une proportion vraiment effrayante et l'on en compte des milliers dans l'espace de quelques mètres carrés. Les profondeurs des cieux, dans leurs espaces infinis, sont peuplées d'astres infinis en nombre et de grosseurs variées, mais dont les dimensions effraient l'imagination qui veut les comprendre. Presque tous ces astres sont des soleils comme le nôtre.

Le conférencier, en appelant l'attention de ses auditeurs sur les magnificences connues et inconnues de la création, a fait ressortir avec une logique serrée ce que vaut le système de philosophie qui n'admet d'autre existence que celle de la matière. La matière inorganique a-t-elle pu concevoir et d'avance prédisposer l'organisation ? Si un heureux hasard, si des mouvements fortuits d'éléments en dissolution et en putréfaction faisaient éclore quelque structure régulière, organique, le même hasard dans sa perpétuelle inconstance, ne détruirait-il pas ce qu'il aurait construit ? Car s'il n'y a pas de Sagesse, il n'y a point de dessein prémédité ou de plan suivi. Nous voyons cependant se manifester le contraire dans la permanence des mouvements célestes, dans la régularité de notre système planétaire, comme dans l'ordonnance des corps organisés, se transmettant leur forme dans le cours des générations.

L'orateur a rappelé brièvement ce que l'on pensait jadis de l'Univers, auquel on prétendait donner des limites. Il a montré la science soulevant un coin du voile qui nous cache l'inconnu et le faisant apparaître tel qu'il existe réellement avec ses grandeurs insondables, ses infinis, ses splendeurs qui font que nous nous sentons si infimes et si faibles devant tant de magnificences !

Le conférencier a rappelé encore l'histoire du monde terrestre et la loi de Darwin. Dans une charmante péroraison, il a conclu à l'existence de Dieu, unité consciente de l'Univers ! L'intelligence humaine, a-t-il dit, est *immatérielle* et ne peut se perdre ; le cerveau n'est que l'instrument de l'âme et ne secrète pas la pensée comme le prétendent les matérialistes. Les phénomènes du spiritisme, confirmés par les études de Crookes, de Wallace, etc., ne viennent-ils pas d'ailleurs ratifier ces affirmations philosophiques. Étant prouvé l'existence de l'âme et sa responsabilité, il doit y avoir sanction morale, nécessité absolue de faire le bien en vue du progrès et du bonheur futur, chacune de nos actions entraînant une joie ou une douleur relative, soit dans le présent, soit dans l'avenir.

La vie présente ne suffit pas pour réaliser le but de notre existence, le bonheur dans la perfection. Des vies multiples sont nécessaires pour cela : c'est le point le plus important peut-être de la philosophie des Esprits, corroborée par la logique et les faits. La réincarnation explique le génie, les enfants prodiges, les idées innées, etc.

M. Paulsen a montré, pour finir, le rôle social que le spiritisme est appelé à jouer dans un avenir prochain et il a fait une exhortation à la classe ouvrière, en terminant, qui a soulevé les applaudissements de l'assemblée. E. D.

APPARENCE D'INACTION.

Comme l'action est partout, comme partout il y a quelque chose qui se meut, travaille et raisonne, il n'y a partout qu'une apparente inactivité. L'inactivité absolue serait le néant ; et si le néant existait, rien n'existerait plus ; là où est le néant, le néant domine, il est lorsque tout n'est pas, ou plutôt il serait lui-même lorsque tout ne serait plus rien. Le néant ne féconde pas, il annihile et on ne comprend guère comment il est des intelligences humaines qui s'imaginent sortir du néant et y revenir.

Chose bonne en elle-même au demeurant, si on sait la prendre au vrai point de vue où elle doit être prise, quand on ne sait pas au juste d'où l'on vient ni où l'on va ; néant avant, néant après, voilà ce qu'on pourrait imaginer si le néant pouvait enfanter autre chose que le néant et si l'action humaine elle-même pouvait aboutir autre part que dans le néant. Sous ce cauchemar absurdement logique, si réellement le néant existait, on ne demande qu'à se réveiller ; l'existence corporelle est un cauchemar, un songe pénible le plus souvent, mais dont on se réveille quand l'heure est venue. Combien de choses vivent et agissent dans cette apparence de sommeil ou de mort !

La mort, le sommeil, quelles apparences trompeuses, toujours prêtes à se contredire elles-mêmes ! Ce sont des mensonges qui recouvrent la vérité de la vie, les apparences qui couvrent la réalité et qui la cachent aux yeux assez peu clairvoyants pour ne pas pénétrer à travers les obstacles qui cachent les choses intimes qui se rapprochent de la vérité. On s'en rapproche par le travail et l'observation, et petit à petit on la fait sienne dans toute la mesure du possible. Tout vit, tout travaille, tout raisonne, il n'y a rien de réellement inanimé, il n'est point de matière qui ne soit réellement animée par l'esprit, l'esprit est la vie et l'esprit est partout, il dirige et gouverne tout, il donne à toute chose l'impulsion que lui-même reçoit.

Car cette impulsion qu'il donne partout, il faut bien que lui-même la reçoive, il ne la crée pas, il ne l'invente pas, il est le réceptacle de richesses immenses dont il doit faire part à ceux qui le suivent, à ceux qui marchent après lui vers un but que lui seul n'a pas découvert. Une lumière frappe l'esprit et fait naître en lui une foule de phénomènes qui semblent quelquefois se contredire et qui au fond sont parfaitement d'accord, puisque, à bien considérer les choses, il y a là une même impulsion et un même but. Le but attire l'impulsion de même que l'impulsion obéit à la pensée maîtresse qui la dirige, car la pensée est souveraine, c'est elle qui crée, féconde et dirige toutes choses, elle est la créatrice et la fécondatrice universelle.

La pensée n'est pas nécessairement un produit des organes, mais les organes lui servent de véhicule pour la matérialiser ; pour la traduire en un langage qui se fait comprendre à tous ceux qui savent l'écouter. Savoir écouter est une science précieuse, car elle aboutit lorsqu'elle est consciencieusement mise en œuvre, à des connaissances précieuses qui mettent à néant les mystères ou plutôt les transforment en vérités irréfutables. Ce qui était impossible devient douteux, ce qui était douteux devient véritable et hors de toute contestation.

Le sentiment qui, aux yeux de certaines gens, ressemble de près à une absurdité, est cependant le fondement réel de toute science ; il faut commencer par sentir ; ce qu'on ne sent pas n'existe pas encore assez. Avant de comprendre les choses il faut les sentir, et tout homme qui réfléchit un peu sait bien que les choses qui passent pour être inanimées au plus haut degré ou plutôt qui ne présentent aucune apparence de vie, exercent une influence positive sur la vie des êtres dont nul ne conteste l'existence active. La vie est donc dans ces choses prétendues inanimées, car sans cela leur influence serait nulle.

La nature est la grande inspiratrice et le sentiment est la puissance dont elle se sert pour faire parvenir dans les âmes toute sa puissance d'inspiration qui a quelque chose de Dieu. La nature est souverainement agissante et tout est dans la nature ; donc tout vit, tout agit et tout pense. Qui donc peut limiter le domaine de la pensée ? Qui donc peut se permettre de dire où elle doit naître et en quels lieux il lui est impossible de prendre sa source ? La pensée est partout puisque Dieu est partout, puisque sa puissance créatrice se fait sentir en toutes choses et qu'il est parfaitement exact de dire que sans elle rien ne serait.

On peut chercher Dieu, on peut discuter à perte de vue sur son essence, sur sa nature, on peut même conclure à sa non existence, comme le font des hommes qui croient exclusivement en eux-mêmes et à leur propre clairvoyance, on n'empêchera pas Dieu d'être ce qu'il est, ce qu'il ne peut pas ne pas être. Dieu est, voilà ce qu'on peut dire de plus raisonnable ; il y a une volonté souveraine contre laquelle rien ne peut prévaloir et conséquemment ne prévaut jamais. Cette volonté se subordonne toutes les autres volontés, cette puissance se soumet toutes les autres puissances, par la raison bien simple qu'elle en est la source et la suprême origine.

Comment cela se fait-il et d'où viennent les contradictions qui se produisent ou plutôt ont l'air de se produire, tant dans les faits qui sont plus spécialement du ressort de la nature que dans les événements humains? Voilà ce qu'on peut soupçonner peut-être sans toutefois arriver à répondre d'une manière complète à cette question. Il y a là comme partout des intuitions, des pensées intuitives dont il faut savoir se contenter ; il ne faut pas être ennemi du progrès, il ne faut pas le repousser, mais il ne faut pas non plus

dépasser certaines limites fixées par le bon sens et la raison.

Il existe une voix toujours prête à dire à l'homme : « Tu n'iras pas plus loin ! » Mais cet ordre ou plutôt cette restriction apportée aux investigations humaines, n'a qu'un résultat momentané. Jésus a dit : « Soyez des Dieux ! » D'autres philosophes ont dit : « Les hommes sont des Dieux », et il faut que la vérité se dégage aussi entière et complète que possible de ces affirmations qui sont un résumé réel de l'histoire des êtres. C'est un résumé court mais contenant en lui toute la moëlle de vérité que les choses humaines peuvent contenir : la solidarité spirituelle, spirite, si l'on veut se servir d'un terme plus énergique et moins sujet à discussions.

Du moment que tout est esprit, tout est soumis à la loi spirite qui est la loi créatrice par excellence, c'est elle qui gouverne et dirige tout et qui fait que le spiritisme bien entendu est la loi souveraine et universelle. L'esprit est partout, la volonté partout, et partout aussi l'action incessante et productive d'effets innombrables, toujours intelligents et voués à devenir des causes nouvelles. Tout s'enchaîne ainsi d'un bout du monde à l'autre, de l'enfant au vieillard et du vieillard à l'enfant ; c'est « le serpent qui mord la queue », un emblême en dehors duquel il faut pourtant chercher autre chose et le trouver à coup sûr, sans pourtant espérer d'aller au fond des choses.

Le fond est partout, le centre nulle part, suivant une expression plusieurs fois employée. On peut dire, sauf la preuve du contraire, que l'intelligence est partout et que nulle part il n'y a d'inconscience, même dans le nouveau-né, même dans le fœtus, même dans le tronc d'arbre, même dans l'herbe ou dans le fruit, même dans la pierre, car « de ces pierres même Dieu peut faire naître des enfants à Abraham ! » N'y a-t-il pas là tout un trésor de la science nouvelle ?

Un Collaborateur Spirituel.

SOMNAMBULISME.

Un mineur de Cornish fut trouvé un matin par ses camarades profondément endormi au fond d'une mine, à une distance de plus d'un mille de sa maison. Réveillé, il ne put jamais comprendre comment il était arrivé là en chemise de nuit, ni comment il avait pu faire sans s'en apercevoir le rude chemin qui conduisait à la mine, et bien moins encore comment il avait pu effectuer dans les ténèbres la périlleuse descente qu'il n'accomplissait jamais de jour sans lumière.

Un médecin nommé Pritchard avait un malade passionné pour l'équitation qui fréquemment se levait au milieu de la nuit, attelait son cheval à l'écurie, faisait une longue promenade, après quoi il retournait bien tranquillement dans son lit.

Le docteur Macnish d'Edimbourg raconte qu'un Irlandais fit plus de deux milles à la nage en suivant le cours d'une rivière, et qu'il fut trouvé aussi profondément endormi sur la route qui l'avoisine qu'avant qu'il accomplît cette extraordinaire descente.

Le docteur Galle mentionne un meunier qui avait l'habitude de faire marcher son moulin pendant son sommeil, et ne retournait au lit qu'après avoir moulu beaucoup de sacs de céréales. Très étonné le matin de trouver son ouvrage si avancé et superstitieux de sa nature, il croyait que de bonnes fées s'étaient chargées d'une partie de ses travaux. A la fin, ses amis découvrirent ses escapades nocturnes et lui racontèrent ce qui en était.

Les somnambules font parfois preuve d'une merveilleuse mémoire quoiqu'à l'état de veille ils n'en possèdent qu'une bien médiocre. En voici un exemple. Moritz raconte qu'un vannier tout à fait illettré prêchait dans son sommeil d'une manière éloquente et faisait preuve dans ses sermons de grandes connaissances de doctrine. On découvrit que ces discours étaient d'exactes reproductions de sermons qu'il avait entendus enfant dans la paroisse où il avait été élevé il y avait plus de quarante ans.

(*Religio philosophical journal*, 17 mai 1890).

LA JEUNE CLAIRVOYANTE DU MEXIQUE

Le journal espagnol *El Feronterizo* publie un long article sur la lucidité de Mlle Téresa Urrea, fille de Thomas Urrea de Cabora, district d'Alamos Sonora, Mexique, dont nous relaterons les principaux traits.

Cette jeune fille qui n'a aucune connaissance du spiritualisme moderne et est âgée de 15 ans, voit depuis huit mois et sans aucun effort de sa part, se développer en elle une clairvoyance admirable dans ses effets.

Les Mexicains, gens honnêtes mais peu aptes à se troubler l'esprit pour ce qu'ils ne comprennent pas, la révèrent à l'égal de la Vierge Marie et sont convaincus que sa supériorité lui vient directement de Dieu.

Bien nombreuses sont les personnes que reçoit Téresa, mais la plupart ne croient pas en elle ; cependant aucune ne la quitte sans être convaincue de son pouvoir, dès qu'elle lui a révélé

(souvent à son grand embarras) son passé, son présent et pour peu qu'on l'y pousse son avenir.

Trois dames se rendirent un jour auprès de Mlle Urrea dans l'intention de s'amuser à ses dépens et de se moquer de sa médiumnité, mais elle les confondit bientôt en leur disant : « Mesdames, je sais que deux d'entre vous mènent une vie honnête, mais il n'en est pas de même de la troisième qui a acquis une grande fortune par de tristes et coupables moyens; celle-là trouvera peu de jouissances dans la vie jusqu'à ce qu'elle ait changé de conduite. »

— Laquelle est-ce? s'écrièrent-elles toutes à la fois.

— Je ne puis vous le dire, mais en partant d'ici deux d'entre vous entendront sonner une cloche, tandis que la troisième n'entendra rien. C'est celle qui a besoin de réformer sa conduite.

La chose annoncée arriva telle qu'elle avait été prédite et la dame qui n'entendit pas la cloche revint sur ses pas, toute effrayée, pour prier à genoux le médium de lui dire ce qu'elle devait faire pour être sauvée.

— « Allez, lui dit-elle, et vendez la moitié de vos biens mal acquis; donnez-en le montant aux pauvres, dès à présent soyez juste et charitable, et vous trouverez la paix du cœur et même la prospérité. »

La pénitente promit de faire ce qu'on lui demandait, et s'en alla beaucoup plus sérieuse qu'elle n'était venue.

Mlle Urrea guérit toute espèce de malades, même les sourds et les aveugles. Bien des cas, qui ont dérouté l'habileté des spécialistes, ont été guéris par elle. Un homme blessé dans une mine et que l'on considérait incurable, lui fut amené en litière. Elle prit de l'eau qu'elle versa par terre, en fit un cataplasme boueux, l'appliqua sur la blessure et l'homme fut guéri à l'instant même.

Une fois, grâce à sa clairvoyance, Térésa apprit qu'à quelques milles de distance, une dame était extrêmement malade et qu'elle devait aller la guérir. Elle demanda à son père de l'accompagner auprès de la moribonde qu'ils trouvèrent sans peine et qui fut guérie incontinent.

On supposera peut-être que la jeune médium est orthodoxe, mais il n'en est rien. Elle dit que le plus grand obstacle au bien et au bonheur de l'humanité provient 1° des prêtres 2° de l'amour désordonné des richesses et 3° des médecins. Elle entend sans doute parler de ceux de l'ancienne école et non des nombreux docteurs qui à titre de bons praticiens et d'excellents professeurs sont appelés à révolutionner le monde.

Au camp Alamos, demeure un homme qui connait personnellement Thomas Urrea et sa fille. Il assure que leur réputation d'honnêteté n'est plus à démontrer : leurs services sont rendus gratuitement.

Que la merveilleuse clairvoyance de Mlle Urrea puisse lui être longtemps conservée pour le bien et le progrès de l'humanité.

(*Golden Gate* du 3 mai 1890.)

UN MÉDIUM PEINTRE.

Etant en visite à Glascow, je me rendis chez M. Duguid dans le désir d'obtenir de lui une séance; ce qu'il m'accorda gracieusement, à la condition qu'un membre régulier de son groupe y assisterait aussi.

Cette séance eut lieu le samedi 3 mai dans le salon de M. Duguid, le groupe était composé du maître de la maison, de M. Hendry, de ma sœur et son mari, de ma femme et moi. Nous prîmes nos places à 8 heures 25 minutes du soir. M. Duguid ayant auparavant posé sur la table une grande boîte contenant des tubes de couleurs délayées, une palette, un couteau, des brosses et un morceau de mince carton d'environ 9 pouces de long sur 6 de large et deux petites boîtes à musique avec leur clef en dedans; les couvercles se fermant au moyen d'un ressort.

Nous étions assis depuis cinq minutes quand M. Duguid ferma les yeux et parut *entrancé*. Il prit un crayon et le carton sur lequel il dessina rapidement une esquisse. Ensuite il prit dans la boîte un tube de couleur blanche, en plaça sur la palette, puis avec le couteau en induisit le fond de son dessin, après quoi prenant les brosses il procéda aux détails des couleurs.

A 8 heures 55 la peinture était prête et passait de mains en mains. Nous fûmes tous d'accord pour reconnaître qu'elle représentait le château de Carrick admirablement exécutée, car en nous rendant ce jour même à Loch-Goil nous avions passé devant ce castel.

Pendant ce temps, les yeux de M. Duguid restèrent hermétiquement fermés, si bien fermés que les larmes roulaient sur sa figure.

Après ceci, il prit dans son porte-feuille, deux petites cartes blanches, en déchira un coin qu'il remit à chacune des dames, puis les adossa contre la boîte à couleurs. On ferma le gaz et la pièce se trouva dans une obscurité complète.

Bientôt après les dames commencèrent à percevoir un parfum délicieux qui paraissait voyager, car deux personnes ne le percevaient pas en même temps. L'une des boîtes à musique commença à jouer et une lumière comme une étoile se fit voir

un instant autour de la boîte. Quand on ralluma le gaz nous vîmes que nous avions été exactement cinq minutes dans les ténèbres. Chacune des petites cartes contenait un mignon paysage d'une admirable exécution; les couleurs à l'huile étaient encore tout humides. Le médium en tendit une à chacune des dames qui conservaient les coins déchirés, lesquels se rapportèrent parfaitement.

L'esprit-guide du médium dit que ces deux peintures avaient été faites pendant que la lumière étoilée avait été vue par nous, ce qui avait duré quatre ou cinq secondes. En tous cas, elles ont été faites pendant que nous étions dans l'obscurité qui dura cinq minutes.

Après cela, M. Duguid nous fit le signalement de deux esprits qui venaient d'arriver. Nous reconnûmes de suite deux de nos parents appartenant à notre propre groupe.

De retour dans notre demeure, nous eûmes une séance particulière. Nous demandâmes si quelqu'un de nos propres amis avait cherché à se manifester à nous à Glascow. Tout de suite les deux parents mentionnés répondirent affirmativement.

T. H. DAVIS.

(*Light*, 24 mai 1890.)

CORRESPONDANCE.

M. Dejardin de Verviers nous écrit au sujet d'un passage du compte-rendu du Congrès régional:

« Ce n'est pas, dit-il, grâce au legs Jadot seul » que la doctrine spirite continua à se propager » dans notre centre industriel, ni que la biblio- » thèque fut fondée. Elle existait bien avant l'é- » poque du legs. Les fonds qui l'alimentaient ont » servi en partie à payer, cette année-là même, » les frais de voyage des deux délégués qui ont » assisté aux funérailles du regretté M. Jadot. »

NOUVELLES

Un jeune homme de 18 ans, nommé Montaut, habitant le village de Boulassiers, dans l'île d'Oléron (France), révolutionne depuis quelque temps tout le pays. Il guérit, dit-on, toutes les maladies par l'imposition des mains. Sa réputation n'a pas tardé à se répandre non seulement dans l'île mais aussi sur le continent.

Plus de cent malades viennent chaque jour faire queue devant sa porte et tous, au retour, se déclarent sinon guéris, du moins soulagés. De Marennes, de Rochefort, de La Rochelle, les malades viennent en grand nombre; c'est un véritable pélerinage.

On prétend que ce mystérieux guérisseur possède aussi la faculté de deviner la pensée. Des simulateurs se sont rendus chez lui pour le mettre en défaut; mais il ne s'y est pas laissé prendre et leur a dit à première vue qu'ils n'étaient pas malades.

Enfin, on ne parle presque plus dans le pays que de Montaut et des invraisemblables cures qu'il a faites.

Montaut est un simple garçon de ferme et ne possède qu'une instruction tout à fait élémentaire.

* * *

Il vient de mourir à Rouen (France), un peintre dessinateur de talent, Auguste Foss, qui s'était formé tout seul et présentait cette particularité de ne savoir ni lire ni écrire.

* * *

On écrit de Jassy, 23 juin: La princesse Hélène Cusa vient d'entrer à l'hospice des enfants pauvres de notre ville, pour assister et soigner les petits malades. La noble femme s'acquitte de la mission qu'elle s'est imposée avec un zèle et un dévouement admirables. En prenant place dans le personnel de l'hospice, elle a fait don à l'établissement hospitalier d'une somme annuelle de 25,000 francs à prélever sur ses revenus personnels.

* * *

Pressentiment. — Un ancien soldat nommé Needham travaillait à la démolition d'une maison à Sheffield. Atteint par un pan de mur il fut écrasé. Au moment où l'évènement se produisait, son père âgé de septante ans fut saisi subitement du pressentiment que son fils courait un danger. Il arriva sur les lieux au moment où l'on retirait le cadavre des décombres.

(*The Two Worlds*, du 16 mai 1890).

* * *

Un télescope des vieux temps. — On vient de retrouver à Pékin un télescope qui date de plus de 600 ans. L'instrument qui est en bronze, a été fait en 1279; il a été placé pendant 400 ans sur la terrasse du palais royal et fut ensuite monté par ordre de l'empereur Khang, sur l'observatoire de Pékin. Ce vénérable instrument d'astronomie, malgré son grand âge, est encore en fort bon état et, ce qui plus est, il ne paraît pas si vieux au point de vue de ses qualités, qui étonneraient plus d'un opticien moderne. C'est vraiment à croire que les Chinois ont positivement devancé, comme pour l'invention de la poudre, toutes les nations qui font actuellement grand cas de choses supposées de création nouvelle et que les habitants du Céleste Empire ont connu depuis des siècles.

DENIER DE LA PROPAGANDE.

Spirites Verviétois . . . . fr. 3 00
A. Boutet de Monvel, à Orléans. . . . . . fr. 5 00

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C^mes LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 3 — Liége, 1er Août 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

CONGRÈS RÉGIONAL ANNUEL

Tenu à Poulseur le 26 *Mai* 1890

2me SÉANCE - SUITE

La discussion est ouverte sur la question de l'éducation et l'instruction morale des enfants, dans les familles et les sociétés spirites.

M. Houart prend la parole et dit en substance que chaque père ou mère de famille sent l'absolue nécessité de s'occuper sans retard de cette question importante, pour lui donner la solution qu'elle réclame. En effet, combien peu sont à même, sans guide pratique, ou ont le temps de soigner l'éducation spirite de leurs enfants. Les travailleurs notamment, sont généralement fatigués quand, après le dur labeur quotidien, ils rentrent au logis et ne se trouvent plus dans les dispositions désirables à l'exercice de cette noble mission. C'est plutôt à la femme, à la compagne de l'homme, à la mère, qu'incombe ce devoir : elle a mieux le temps de s'occuper des enfants, avec lesquels elle se trouve continuellement en rapport, et peut ainsi, tout en vaquant aux travaux du ménage, former le cœur et l'intelligence de l'enfant, développer ses bons sentiments, émanciper sa conscience, élargir son jugement et le préparer ainsi aux enseignements de la philosophie spirite.

Mais, pour en arriver là, il faut que la mère soit adepte de notre doctrine et en état de l'enseigner d'une façon élémentaire, soit par ses connaissances ou aptitudes propres, soit à l'aide d'un manuel clair et concis ; dans le cas contraire, le père de famille soucieux du bien moral des siens, doit d'abord faire la conquête de son épouse : amener sa compagne à partager ses principes et sa croyance, en employant comme arme de combat contre l'erreur, le raisonnement, la persuasion douce et entraînante, non cette raison despotique qui fait fléchir et courber sans convaincre, cette volonté brutale qui irrite, blesse et éloigne, mais l'éloquence du cœur qui plaît et charme, l'enseignement du bon exemple qui attire l'attention, provoque le raisonnement, entraîne et captive. En somme, il faut que l'épouse constate, par les procédés et la conduite de son mari, que la croyance spirite rend meilleur et plus digne, apporte la paix et l'union dans la famille, là où ces biens précieux font défaut.

M. Houart parle ensuite du devoir des sociétés et groupes spirites en cette matière. Il estime qu'il faudrait établir dans chaque localité, en divers points si possible, un cours élémentaire de philosophie spirite, et il termine l'exposé de ses idées relatives à cette question, en préconisant la publication d'un petit manuel à la portée intellectuelle de l'enfant. Il dit : « L'enfant c'est l'avenir ! soignons donc son éducation. » (Applaudissements.)

M. Paulsen appuie ces paroles et pense que l'éducation doit commencer dès le berceau. Il ne parle pas seulement en son nom, mais c'est après avoir consulté et pris l'avis de spirites profonds, expérimentés, qu'il résume comme suit sa manière de voir sur la question :

1° L'éducation doit commencer dès le berceau et les parents spirites conscients de leurs devoirs

doivent se montrer tout à la fois bons, doux et fermes, c'est à dire :

a) Faire respecter leur volonté, qui doit être le plus possible raisonnable ;

b) Ne jamais revenir sur une décision prise et communiquée à l'enfant;

c) Eviter de frapper jamais les enfants, mais les punir par une retenue ou la privation d'une chose qui leur est très agréable, etc.;

d) Leur montrer sans cesse le bon exemple, en s'appliquant soi-même à se corriger de ses défauts.

2° Faire partager à l'enfant, dès qu'il est en état de comprendre, le respect et l'admiration que nous avons pour les vérités reconnues par la philosophie spirite, et pour ce faire :

a) Eviter de mentir jamais à l'enfant, même pour lui expliquer les choses les plus délicates. Dans ce cas, il faut savoir éluder la question;

b) Etre conséquent avec soi-même, et ne pas envoyer l'enfant à l'Eglise ou au Prêche, mais lui apprendre à éviter tout ce qui s'appelle religion ou culte extérieur;

c) Dès que l'enfant, devenu adolescent, commence à réfléchir et à penser, le père ou la mère doit commencer à lui faire étudier et à lui expliquer, en appuyant ce cours d'exemples choisis dans l'histoire, « le Résumé de la doctrine spirite à l'usage de la jeunesse ».

d) Si le temps leur faisait défaut, ou que les circonstances empêcheraient les parents de donner un tel cours, ils conduiraient l'adolescent auprès d'un frère en croyance qui se chargerait de les remplacer dans ces fonctions.

3° Il reste bien entendu que ce cours de la doctrine spirite n'a pour but que de faire connaître nos principes à la jeunesse et que l'enfant devenu homme et capable de juger entre plusieurs idées, reste libre de choisir telle philosophie qui lui paraîtra la plus conforme à ses aspirations, les spirites étant libres-penseurs avant tout.

Nous ne doutons pas cependant du choix que feront nos enfants.

Le bureau propose l'adoption des points suivants, résumant les devoirs des groupes et sociétés spirites.

Chacun d'eux s'engage :

1° A rechercher dans leur sein les hommes et les femmes les plus capables et les plus dignes pour donner un cours de morale;

2° Ils prieront les parents spirites de leur amener ou d'y envoyer leurs enfants à partir de l'âge de douze ans;

3° Ce cours de morale consistera dans l'étude du « Résumé de la doctrine spirite à l'usage de la jeunesse » ;

4° Le professeur posera des questions, afin d'avoir l'occasion d'expliquer ce qui pourrait passer inaperçu pour les enfants;

5° Il cherchera à appuyer sa leçon en faisant lire ou en lisant, des passages sur ces questions, empruntés à des hommes de talent, en citant des exemples de grands hommes vertueux, qui ont illustré l'humanité par leur travail et la dignité de leur vie.

De concert avec M. Houart, M. Paulsen propose les chapitres suivants, comme devant figurer dans la brochure à l'usage de la jeunesse :

I

Des principes de la foi éclairée.

II

De l'Univers connu.

III

De l'Être suprême, unité intelligente de l'Univers.

IV

L'homme : Esprit, périsprit et corps.

V

Des destinées de l'homme.

VI

Les devoirs de l'homme : 1° Envers lui-même; 2° Envers sa famille; 3° Envers la société.

VII

Y a-t-il des Esprits ?

VIII

Pourquoi croire aux Esprits; qu'apportent-ils de nouveau ?

IX

Faut-il ou non combattre la religion ou le culte extérieur ?

X

Y a-t-il une vraie religion ou un vrai culte et, dans l'affirmative, quels en sont les principes fondamentaux.

* * *

M. J. Leruth estime qu'il faudrait commencer cet enseignement dès l'âge de dix ans, et il dit qu'il n'est que médiocrement partisan des catéchismes ou opuscules spirites arrangés par demandes et réponses, destinés à l'instruction des enfants commençant à lire et à comprendre.

L'un des inconvénients les plus grands de cette méthode est d'habituer l'enfant à apprendre par cœur des choses qu'il ne comprend pas assez et de l'obliger ainsi à exercer plutôt sa mémoire que son intelligence.

Ce genre d'exercice lui paraît trop peu attrayant pour les enfants en bas-âge et trop peu en rapport avec leur faible intelligence, pour qu'ils puissent en retirer les fruits désirables, de nature à leur donner une compréhension nette des principes qui y sont contenus d'une façon trop condensée et conséquemment trop fatigante pour de jeunes intelligences.

M. Leruth se déclare partisan d'un livre de lecture, arrangé par chapitres et leçons si on veut, suivis chacun de petites historiettes pouvant reposer l'esprit de l'enfant, le distraire en quelque sorte tout en le familiarisant avec les principes développés dans les leçons qu'on lui donne. On pourrait aussi, dit M. Leruth, faire suivre ces historiettes d'entretiens contradictoires entre élèves spirites et autres, d'exemples choisis, de comparaisons, etc. Les principaux dogmes catholiques fourniraient les matières suffisantes à plusieurs entretiens de ce genre, et cette méthode aurait l'avantage d'habituer ou de former l'enfant à la discussion en lui permettant de s'assimilier insensiblement, avec bien moins de fatigue, les consolants et rationnels enseignements du spiritisme.

Quant aux devoirs des parents, M. Leruth dit qu'ils doivent donner le bon exemple par la conduite, surveiller minutieusement tous les actes de l'enfant et profiter de toutes les occasions, de tous les faits et incidents de la vie, surtout des événements et circonstances saillantes de l'existence, pour en donner une explication rationnelle concordant avec les principes de la philophie spirite. (Applaudissements.)

M. Duparque trouve que cette question de l'enseignement est prématurée, attendu que la loi de 1879, émise par le ministère libéral sur la réorganisation de l'enseignement, a été exploitée par le clergé. C'est ainsi, dit-il, que nous avons vu la réaction se produire et arriver, dans certaines contrées, à faire triompher les cléricaux. M. Duparque croit que l'enseignement se calquera inévitablement sur les progrès moraux et intellectuels qui se marquent et se réalisent de jour en jour.

M. Paulsen dit qu'il n'y a pas lieu de faire ici de la politique, mais que, si quelque chose a nui au ministère libéral, c'est tout simplement son manque d'énergie sur cette question; il est d'avis que l'enseignement ne se calquera pas sur les progrès moraux, parce que ces progrès sont dûs en grande partie au développement de l'instruction.

MM. Leruth, Barhon et Houart se rallient à cette façon de voir et l'assemblée approuve les mesures proposées plus haut.

M. Paulsen donne la conférence annoncée, dont voici le résumé:

Après avoir fait le tableau de notre société civile, livrée à l'anarchie économique et religieuse, il s'élève avec force contre le scandale du travail des femmes dans les mines et l'industrie. Le spiritisme, dit-il, vient au milieu de cette société troublée et sceptique apporter des principes nouveaux et réconfortants; il est seul à même de préparer l'union et la solidarité des classes, d'empêcher le prolétariat de dépasser le but dans la lutte sacrée qu'il poursuit pour ses droits et la justice. Les spirites doivent payer d'exemple, chaque homme est une unité dans la société et y exerce une certaine influence; notre devoir est de faire en sorte que cette influence ait une portée bienfaisante et une fin heureuse; nous sommes solidaires de toute l'humanité et les progrès de celle-ci sont la conséquence naturelle des progrès de ses parties composantes, les individualités humaines. Le spirite, conscient de lui-même, est un libre-penseur dans la bonne acception du mot; il doit conséquemment se séparer des religions et cultes officiels qui n'engendrent que fanatisme et intolérance, appuient et défendent les pouvoirs quelque injustes et despotiques qu'ils soient. D'ailleurs, les cérémonies et les principes du culte officiel ne peuvent que fausser les sentiments, abaisser l'intelligence et retarder l'émancipation du genre humain...

Travaillons donc à notre régénération morale, améliorons-nous, efforçons-nous de donner une bonne éducation à nos enfants, dit M. Paulsen en terminant, la loi de réincarnation impose ce devoir. Etre vertueux et honnête, c'est exercer la meilleure propagande.

L'étude sérieuse de la philosophie spirite est nécessaire, surtout celle du *Livre des médiums*, pour éviter beaucoup de méprises.

Unissons-nous pour la défense et la propagation de nos principes bienfaisants.

Je vous donne rendez-vous à Seraing, dans un an. D'ici là, travaillons ardemment à répandre la vérité qui, seule, tue l'erreur, et en avant pour le spiritisme! (Applaudissements).

L'assemblée, très enthousiaste, se sépare après avoir fait une collecte au profit de la veuve et des enfants d'un frère en croyance, dont la situation est très nécessiteuse. XX.

DU LIBRE ARBITRE

—

L'article que je donne aujourd'hui parut dans *La Fraternité de l'Aude* du 28 juin 1884. Il fut écrit en réponse à un journal matérialiste de Carcassonne, qui, à

propos de l'exécution d'un assassin nommé Guibal, avait fait l'apologie du fatalisme. Il n'est, en grande partie, que la traduction d'un article qu'il y a quelques années, je publiais, en italien, dans les *Annali* de Turin.

—

Sommes-nous libres ou ne le sommes-nous pas? Quand nous voyons le bien et que nous faisons le mal, sommes-nous contraints à agir ainsi par une force à laquelle il nous est impossible de résister, ou bien avons-nous conscience que nous aurions pu agir autrement? N'y a-t-il, au point de vue moral, aucune différence entre Socrate et Guibal; et l'homme vertueux dont toute la vie a été un long sacrifice au devoir est-il aussi peu digne d'éloges que ne l'est de blâme le vicieux qui n'a jamais recherché que l'assouvissement de ses honteuses et criminelles passions? En un mot, sommes-nous, oui ou non, responsables de nos actes; et est-il aussi injuste de punir un scélérat assassin qu'il le serait de punir un mancenillier de ce qu'il produit des sucs vénéneux.

Il est facile de comprendre que selon la réponse faite à ces interrogations, l'esprit qui animera nos lois pénales et nos systèmes d'éducation, devra être tout à fait différent. Aussi l'importance de ce problême a-t-elle de tout temps frappé les penseurs; et ils se sont divisés en deux camps opposés qui, malheureusement, ne semblent pas près de s'entendre. Malgré les flots d'encre répandus, la question n'a pas fait un seul pas; et nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'il y a des milliers d'années.

Cela vient peut-être de ce qu'on a eu recours à des subtilités, au lieu d'aller tout bonnement devant soi, avec la seule aide des lumières du sens commun. C'est un fait digne de remarque que l'esprit de l'homme n'aime pas le simple; il lui faut le compliqué. La dernière chose qu'il aperçoit, c'est celle qui lui crève les yeux : l'évidence lui répugne. Aussi Voltaire a-t-il pu dire avec raison que les philosophes ont embrouillé la question du libre arbitre et que les théologiens l'ont rendue incompréhensible.

Ils l'ont embrouillée et rendue incompréhensible, parce que ni les uns ni les autres n'ont voulu accepter l'évidence, qu'ils ont cru nécessaire de démontrer l'indémontrable. Il est des vérités, les vérités premières, qu'on montre mais qu'on ne démontre pas, ou bien que l'on ne démontre qu'en les montrant. Il fit preuve d'un grand bon sens, ce philosophe de l'antiquité devant qui on niait le mouvement et qui se contenta de marcher, pour toute réponse.

Imitons ce philosophe, et pour cela, définissons la liberté, c'est le moyen de la montrer, si la définition est claire et précise.

Un homme quel qu'il soit, savant ou ignorant, barbare ou civilisé, qui prononce la parole *liberté*, a dans l'esprit l'idée d'une force dont l'action est normale, à laquelle rien ne fait obstacle, qu'aucune autre force ne contraint à agir plutôt dans un sens que dans un autre. Je ne crois pas que cela puisse être nié.

La liberté s'appellera *physique*, si la force est physique, comme celle du vent qui souffle, de l'eau qui court, de la plante qui se développe, des membres d'un animal qui se meut. Elle sera *instinctive* et même *intellectuelle* chez la brute qui peut choisir selon l'impulsion irréfléchie ou le jugement formé dans son esprit. Enfin, elle sera *morale* dans l'homme doué de raison et, par conséquent, capable de distinguer le bien du mal, de vouloir l'un et de repousser l'autre. Mais ce sera toujours la force se développant normalement et non violentée par une force plus grande.

Donc, demander si un homme jouit de son libre arbitre, c'est-à-dire de sa liberté morale, c'est demander s'il jouit de la plénitude de ses facultés mentales, si ses facultés ne subissent pas l'influence d'une force extérieure qui porte le désordre dans leur fonctionnement. Toutes les fois qu'un homme se trouve dans un semblable état, il est libre moralement, par conséquent responsable et capable de mérite et de démérite, attendu que ses déterminations ne peuvent être attribuées qu'à lui seul. Si je ne me fais illusion, cela est d'une évidence incontestable. Et voilà précisément pourquoi les philosophes ne l'ont pas vu.

Les fatalistes objectent l'influence des motifs, les tendances naturelles, et, ceux qui croient en Dieu, la prescience divine.

L'homme, disent-ils, ne peut jamais se déterminer sans motifs. Or, qui ne voit que c'est toujours le motif le plus puissant qui fait irrésistiblement pencher la balance et contraint la volonté? Donc l'homme veut par force, et il n'est pas libre.

L'homme obéit nécessairement aux tendances de sa nature, qui le dominent et l'obligent à vouloir d'une façon plutôt que d'une autre. Donc il n'est pas libre.

Enfin, Dieu connaissant de toute éternité les décisions que l'homme doit prendre, et Dieu ne pouvant se tromper, l'homme est contraint à vouloir comme Dieu a prévu qu'il voudrait, et, par conséquent, il n'est pas libre.

A première vue, il est facile de s'apercevoir que ces trois objections n'en forment en réalité qu'une seule: l'influence de la nature de l'homme sur lui-même, et que la première et la troisième rentrent dans la seconde.

Je réponds :

Les motifs n'étant point des êtres, des forces actives, mais de simples points de vue, n'ont, par eux-mêmes aucune force ; ils n'ont que celle que leur donne la nature de l'homme. Exemple : A deux hommes l'un honnête et l'autre malhonnête, on propose de commettre une infamie, avec la certitude d'en retirer un avantage. Le premier repousse l'offre avec indignation, le second l'accepte avec transport. Les motifs étaient les mêmes pour ces deux hommes : l'intérêt et le devoir. Et pourtant ils se sont décidés en sens opposé. Ce n'est donc point dans les motifs que se trouve la force déterminante, autrement nos deux hommes auraient pris une même détermination. Elle se trouve tout entière dans la nature de l'homme.

La prescience divine ne peut provenir que de la connaissance parfaite que Dieu a de la nature de l'homme et des circonstances au milieu desquelles il doit se mouvoir. Or, comme on ne peut jamais se décider sans raison, comme une détermination ne peut naître de rien, mais est nécessairement liée à un fait antérieur dont elle dépend et qui l'explique, Dieu peut, logiquement et avec certitude, inférer de la connaissance qu'il a de la nature de l'homme et de ses rapports avec ce qui l'environne, les déterminations que, *librement*, il prendra. Et je dis *librement*, parce que la connaissance anticipée que Dieu a de ces déterminations ne les fait pas naître, puisque si Dieu n'était pas prescient, leur cours serait évidemment le même.

Donc les déterminations de l'homme dépendent toujours de sa nature, et j'ai eu raison de dire que les trois objections des fatalistes se réduisent à une seule, la suivante :

L'homme n'est pas libre, parce qu'il ne peut se soustraire à l'influence de sa nature qui le domine irrésistiblement.

Mais l'argument des fatalistes se retourne en fait contre eux-mêmes et arrive à prouver exactement le contraire de ce qu'ils voulaient prouver.

Qu'est-ce, en effet, que la nature de l'homme, sinon l'homme lui-même ? Est-il possible de mettre l'homme d'un côté et sa nature de l'autre ? En un mot, la nature de l'homme est-elle une force extérieure à lui, qui le contraigne à vouloir autrement qu'il n'aurait voulu sans cette fatale influence ? Evidemment non ; la nature de l'homme et l'homme sont exactement la même chose exprimée en termes différents.

Donc dire que l'homme obéit fatalement à sa nature, c'est dire qu'il obéit fatalement à lui-même, c'est-à-dire qu'il n'obéit fatalement à personne, qu'il est libre. Et ainsi les fatalistes, comme je l'ai dit, au lieu de nier le libre arbitre, l'affirment. Si l'être qui ne dépend que de lui-même n'était pas libre, aucun être ne serait libre, pas même Dieu.

Mais les partisans du libre arbitre ne pouvant pas se contenter de raisons aussi simples et aussi concluantes, pour combattre celles de leurs adversaires, ont mis en avant des arguments plus savants et plus subtils. Et voilà comment ils sont arrivés à tout embrouiller.

Si les fatalistes, mettant l'homme en opposition avec sa nature, le divisent en deux, eux le divisent en trois et distinguent en lui la sensibilité, l'intelligence et la volonté. Jusqu'ici, il n'y a rien à dire. Mais il vont plus loin, et, tombant dans une erreur semblable à celle de leurs adversaires, ils se comportent avec ces trois abstractions comme si c'étaient trois réalités. Ils accordent aux fatalistes que la sensibilité et l'intelligence ne peuvent jamais être libres, parce qu'il est impossible à l'homme de changer à son gré la nature de ses sensations et de voir le faux où il voit le vrai et le vrai où il voit le faux. Ils confinent donc la liberté dans la volonté qui, seule, peut la contenir, parce que l'homme a toujours le pouvoir de vouloir autrement qu'il ne veut, et qu'il suffit pour cela qu'il le veuille.

Ils ajoutent de plus que si la sensibilité et l'intelligence sont diverses et de différents degrés chez les hommes, la volonté est une, infinie et toujours la même en tous, de sorte qu'elle peut produire en tous les mêmes effets. Pour eux, la volonté est tout l'homme, tandis que la sensibilité et l'intelligence n'en sont que de pures appartenances. Ils reconnaissent bien la nécessité de la délibération, pour que les déterminations de la volonté soient libres, mais, chose étrange ! une fois que la délibération a eu lieu, la volonté, selon eux, agit sans en subir en aucune façon l'influence, dans la plénitude de son indépendance, et en puisant en elle seule les raisons de sa façon d'agir. De sorte que la délibération est à la fois nécessaire et sans valeur aucune. Ainsi, quoi qu'ils en puissent dire, dans leur système, la volonté est un être distinct de l'intelligence, et l'homme voulant n'est pas le même que l'homme pensant.

Donc, en vertu de cette puissance illimitée de la volonté, la même chez tous les hommes — et c'est là le vice et le danger de ce raisonnement — si un sauvage chez qui à peine se montre une lueur de raison et qui, par conséquent, n'a qu'une idée confuse du bien et du mal, ne veut pas aussi vertueusement que Socrate, c'est parce qu'il ne veut pas le vouloir. S'il voulait le vouloir, il le voudrait.

Si ce galimatias n'était que ridicule, il n'y aurait pas un grand mal; mais on comprend qu'au point de vue pénal et éducatif, il doit nécessairement avoir des conséquences très graves. Heureusement il est facile d'en montrer la faiblesse, l'illogisme.

L'homme veut comme il veut, d'accord; mais il sent aussi comme il sent et il comprend comme il comprend. Voltaire, avec son admirable bon sens, a dit qu'on veut quelque chose, mais qu'on ne veut pas vouloir, parce que le verbe vouloir devant le verbe vouloir n'a aucune signification. Et, si les partisans du libre arbitre reconnaissent que l'homme n'est pas libre dans sa sensibilité et dans son intelligence, parce que la volonté n'a sur elles aucune influence, ils doivent aussi reconnaître qu'il n'est pas libre dans sa volonté, parce que la volonté n'a pas plus d'influence sur elle-même que sur les deux autres facultés. Et ils arrivent ainsi, comme leurs adversaires, à démontrer le contraire de ce qu'ils voulaient.

(A suivre). V. Tournier.

UN PROMPT RETOUR.

(Traduit du *Banner of Light* du 31 mai.)

Un jeune homme atteint de consomption et n'ayant pas l'espoir de se rétablir, promit, il y a quelques semaines, à un correspondant du *Médium and Daybreak* de Londres, que si, après avoir quitté cette vie, il lui était possible de revenir et de faire connaître sa présence, il le ferait en apparaissant à Peckham. L'écrivain, Joseph Perry, de Clarendon Place, Camberwell New Road, Angleterre, fait savoir maintenant que la personne est décédée le 27 avril à 2 heures du matin et qu'elle est apparue à midi, soit 10 heures après, et qu'elle lui fut correctement décrite à Chepston Hall, Peckham. Pour donner à M. Perry plus d'assurance du fait, le jeune homme apparut de nouveau le soir, il fut vu et décrit minutieusement par un autre médium.

Ceci doit avoir été un cas exceptionnel, car notre expérience personnelle nous a appris, en règle générale, qu'il est excessivement difficile à quelqu'un de remplir une promesse de ce genre, ne connaissant d'avance et en aucune façon les lois qui gouvernent nos actes lorsque nous serons entrés dans ce qu'on est convenu d'appeler le monde des Esprits. Quelques-uns qui ont pensé, et dont les amis ont pensé, qu'ils pourraient immédiatement faire connaître leur présence et communiquer avec les mortels, restent totalement inconnus pendant plusieurs années, et souvent pour toujours; tandis que d'autres qui dans cette vie n'avaient jamais exprimé le désir de revenir, le font avec une grande facilité. Si, comme il a été dit, en cette vie, « les circonstances gouvernent les cas, » il en est certainement de même dans l'autre monde.

ÉCHOS DU CONGRÈS DE PARIS

Ce qui distingue la philosophie spirite, c'est qu'elle n'a point pour base les dogmes affirmés d'origine exclusivement divine et, par suite, immuable à tout jamais.

Nous ne devons point substituer aux fables du passé des fables nouvelles nées d'une collaboration avec de nouveaux esprits. Nous ne devons point nous livrer à des discussions passionnées, ni jeter l'anathème à tel ou tel, mais bien nous borner à constater des faits établis par l'observation de tous les spirites de la terre, par tous les médiums de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tous les degrés d'instruction et d'élévation morale.

Il faut demander aux spirites de faire toujours usage de leur raison, ainsi que le leur a recommandé si souvent Allan Kardec. Cet homme de bien n'est plus et c'est lorsqu'on verra réalisés les résultats de ses travaux, de ses lettres, de ses recherches persévérantes, que les hommes lui rendront justice et diront de lui :

« Celui-là était un vrai missionnaire de Dieu ! »

A. Boutet de Monvel.

Cette opinion de M. Boutet trouvera son écho dans tous les cœurs généreux, dans toutes les consciences droites, dans tous les esprits reconnaissants. Honorer Allan Kardec, c'est honorer le spiritisme qu'il a si puissamment contribué à fonder.

* * *

On a dit et répété qu'il fallait laisser de côté toutes les questions qui nous divisent, et n'exiger des adhérents que la croyance à la survivance de l'âme et à la possibilité des communications entre les vivants et les morts, parce que ces deux points sont les seuls qui intéressent réellement notre avenir individuel et, par conséquent, les destinées de l'humanité entière. Certes ! aucun esprit droit ne saurait conseiller au Congrès de s'ériger en concile. Nous savons par l'expérience du passé que les conciles, avec leurs dogmes imposés, n'ont abouti qu'à jeter le trouble et la désunion dans la grande famille chrétienne.

Céphas.

Je désirerais que dans le Congrès, il fut ex-

pressément recommandé à tous les spirites illettrés et peut-être enthousiastes, d'être de la plus grande réserve quand il s'agit de montrer à des non-initiés les communications qu'ils reçoivent. Ces communications peuvent être signées des plus grands noms; mais il n'en est pas moins vrai qu'elles reflètent en partie l'état intellectuel et moral du médium qui les a reçues. Il ne faut pas porter à rire de la doctrine en faisant dire que les Esprits auxquels ces communications sont attribuées ont perdu, depuis leur désincarnation, tout ce qu'ils savaient sur la terre, même la langue qu'ils parlaient et écrivaient avec tant de pureté.

Mme CLAUDIE COIGNET.

* * *

M. Vanderyst, de Liége, écrivant au nom du comité du journal *le Messager*, rappelle « qu'en avril 1854 une pétition revêtue de *quatorze mille* signatures fut présentée à la législature des Etats-Unis pour faire prendre le spiritisme en considération. Ce document historique a été publié dans *le Messager* et dans *Choses de l'autre monde*, d'Eugène Nus. Cette tentative avorta parce qu'elle était prématurée, mais nous pouvons la rappeler avec orgueil, maintenant que des savants de toute nationalité, en démontrant la réalité du phénomène spirite et magnétique, sont venus donner raison aux pétitionnaires d'alors. Et ne pourrait-on demander au gouvernement français — après avoir fait l'historique de la question, dénoncé l'attitude de l'Eglise romaine et l'importance du problème au point de vue social et religieux — la création d'une chaire de spiritisme et de magnétisme dans toutes les Facultés de France ?... »

Vœu magnifique, mais stérile, hélas ! étant données les influences matérialistes qui dominent généralement le pouvoir, à cette heure de progrès républicain contrebalancé par un néantisme ridicule que l'on croit être une force, et qui n'est qu'un abandon de la force, un recul de l'intelligence. Victor Hugo a dit : « Au-dessus de l'Eglise il y a le ciel ; au-dessus du prêtre, il y a Dieu ! » Les hommes politiques d'aujourd'hui ne comprennent guère cette sublime parole et donnent ainsi des armes aux anciens partis qui eux, du moins, en retard au point de vue du progrès social, savaient affirmer le besoin d'un idéal religieux.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu quelques numéros de *l'Anti-Egoïste*, bulletin de la société d'Altruisme. Cette revue mensuelle est autographiée et renferme d'excellents articles sur des sujets ayant pour but le dévouement à autrui et l'amélioration de soi-même.

Outre le but et les moyens énoncés dans son programme la Société d'Altruisme se propose :

1. De grouper toutes les forces existantes pour le bien. Aux nombreuses sociétés qui se fondent tous les jours, mais dont les efforts sont malheureusement disséminés, elle voudrait offrir un drapeau commun, indépendant de toute opinion politique, religieuse ou philosophique, et une place dans son programme.

2. De fonder un organe international, c'est à dire un journal hebdomadaire et populaire en plusieurs langues, ayant des correspondants en diverses parties du monde capables par conséquent de donner des nouvelles plus nombreuses plus exactes et plus impartiales qu'aucun journal local, et en même temps d'organiser l'Altruisme en un parti universel.

3. D'établir entre ses membres une étroite communauté d'intérêts, d'aspirations et d'action, en fondant divers centres de vie en commun. Ces associations faciliteraient à leurs membres la lutte pour l'existence, si difficile pour les isolés qui veulent rester fidèles à un idéal de désintéressement, ou même de simple justice, sans parler de l'amélioration de soi-même, devenue presque impossible dans notre milieu égoïste ; de plus elles feraient rayonner autour d'elles la pensée et l'action bienfaisantes.

La première branche de la Société Altruiste a été fondée à Nantes (Loire Inférieure, France), le 3 novembre 1889. La société contient trois degrés ; les membres du premier degré n'ont d'autre mission que de propager les idées Altruistes. Ceux des autres degrés s'engagent à les mettre en pratique ainsi qu'à soutenir et développer l'œuvre.

L'anti-égoïste, bulletin mensuel provisoire de la Société Altruiste, est entièrement gratuit, ses colonnes sont ouvertes à tous les membres capables d'exposer leurs opinions et de respecter celles d'autrui. La responsabilité des articles incombe à leurs auteurs et non à la Société Altruiste. Aucun travail n'y est publié que sous les initiales A1, A2 ou A3, indiquant un membre des premier, second ou troisième degré. La Société d'Altruisme ayant pour but d'encourager l'action collective, les articles écrits en collaboration seront reçus avec une faveur spéciale. Les manuscrits non insérés sont réservés pour une prochaine occasion à moins que leurs auteurs ne les redemandent. Le bulletin n'attaquera aucun individu et n'insérera aucune personnalité flatteuse ou blessante, offensive ou défensive,

mais il dénoncera sous toutes ses formes l'égoïsme source de tous les vices, erreurs et souffrances de l'humanité.

Pour être reçu A[1] et recevoir *l'Anti-égoïste*, il suffit d'adresser la demande suivante au secrétaire de la Société d'Altruisme, 2, rue des Hauts-Pavés, Nantes (Loire Inférieure, France)

« Etant en sympathie avec les objets de la Société Altruiste, je désire être inscrit parmi ses membres et recevoir son bulletin » (Signature et adresse)

Une souscription permanente est ouverte aux bureaux de la direction ; tous les envois de fonds doivent être adressés à M. Le Biboul, rue de l'Emery, 8, à Nantes (France).

* * *

L'Hypnotisme ; ses rapports avec le droit. La Suggestion mentale, par Albert Bonjean, avocat à Verviers.

Paris, Félix Alcan, éditeur. En vente à Liége et chez Nautet-Hans, imprimeur à Verviers. Prix : 3 francs.

Nous donnerons un compte-rendu de cet ouvrage intéressant.

PROGRAMME

DE

La Religion Universelle, organe de Solidarité et de Régénération sociale.

1° Travailler à la conciliation des esprits, à la fusion des classes, à l'union des peuples;

2° Donner pour devoir à chaque homme de se gouverner soi-même et de marcher, en harmonie avec les lois de la nature et de la conscience, vers l'idéal de toute perfection; s'aider mutuellement et vouloir attirer les autres au degré de développement matériel, intellectuel et moral que l'on a atteint soi-même;

3° S'appliquer à faire partout la lumière afin de dissiper les erreurs et les malentendus;

4° Faire pénétrer de plus en plus dans les relations sociales et dans la politique des gouvernements, les principes éternels d'ordre, de liberté, d'égalité, de justice, de progrès, de travail, de fraternité humaine et d'universelle solidarité;

5° Ménager la transition entre ce qui vient et ce qui s'en va, en encourageant toutes les tentatives de nature à faire faire un pas en avant à l'esprit humain;

6° Soumettre toutes nos croyances au contrôle de la raison, et tout en admettant que la foi va au ciel avec le savoir acquis, appliquer à la démonstration de l'existence de Dieu et de la vie immortelle les procédés de la science;

7° Dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux, poser la souveraineté de la conscience, affirmer l'autonomie de la personne humaine et de la collectivité nationale, d'où souveraineté du peuple et suffrage universel pour toutes les affaires de la nation, avec liberté de réunion, d'association et de propagande par la presse et la parole.

8° Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but: l'amélioration morale, intellectuelle, affective et physique de tous les membres du corps social, en commençant par les classses pauvres, et, dans ces classes, par les plus honnêtes et les plus déshéritées du sort.

9° Tout homme, digne de ce nom, doit être, en religion, son propre prêtre; en politique, son propre roi. Mais pour cela, il ne faut perdre de vue, ni l'amélioration de soi-même, ni l'amélioration des autres, c'est-à-dire: ni le salut collectif, ni la vie parfaite.

Nota. — Adresser les adhésions à M. P. Verdad, Nantes. (Loire Inférieure).

NOUVELLES

L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, de Fremiet, vient d'avoir lieu à Nancy. Nous lisons dans la *Gazette de Liége* du 29 juin, que, dans un panégyrique qu'il a prononcé à l'occasion de cette cérémonie, le doyen de la Faculté des lettres, M. Debidour, a traité la bonne Lorraine de névropathe et d'hallucinée, devant Mgr l'évèque de Nancy et de nombreux représentants du clergé. La *Gazette* ne dit pas si l'évêque a protesté, séance tenante. Comment le pourrait-il d'ailleurs sans toucher aux phénomènes spirites modernes qui jettent un si grand jour sur la vie de l'héroïne de Domremy? De gré ou de force, un moment viendra où le clergé se verra forcé d'examiner cette question. C'est le seul moyen d'ailleurs qui lui reste pour prouver que l'enseignement religieux peut encore marcher d'accord avec la science et n'est pas exclusivement le produit de l'ignorance et de la superstition.

* * *

Miss Jennie Leyes est un des plus remarquables médiums inspirés des Etats-Unis. On dit qu'à la suite d'une obsession d'esprits jésuites, elle s'était volontairement retirée du monde et a vécu dans la claustration la plus complète pendant onze ans. Maintenant les journaux américains rapportent qu'elle a définitivement quitté sa retraite de Los Angeles en Californie pour reprendre sa place parmi les conférenciers qui se consacrent à la cause de l'autre côté de l'Atlantique.

* * *

Un voyageur qui a passé de longues années dans l'Afrique australe, M. Macdonald, consacre dans la *Revue scientifique* une curieuse étude aux coutumes du Zoulouland et du Natal. Il en résulte, selon des extraits cités par l'*Etoile belge* du 6 juillet, que la religion de ces peuples est basée presque exclusivement sur la croyance que les ancêtres interviennent d'une façon constante dans les affaires des vivants. Les ministres de ce culte sont les sorciers.

DENIER DE LA PROPAGANDE.

Gardy, de Genève.	fr.	10 00
Déchau, de Rouen	fr.	5 00
Vassikitch de Kragonévatz (Serbie). . .	fr.	4 00

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 4 Liége, 15 Août 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la *Rédaction.*

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

DU LIBRE ARBITRE

—

(Suite et fin).

La vérité est que l'homme est tout entier dans chacune de ses facultés, qui ne peuvent pas être séparées l'une de l'autre. Comment ferait la volonté pour se déterminer, sans le secours de l'intelligence? Pour choisir, il faut connaître. Et comment comprendre la sensibilité, séparée elle aussi de l'intelligence? Pour qu'une sensation naisse, force est qu'elle soit perçue, autrement ce ne serait qu'une simple impression. Enfin il n'est pas possible de sentir sans en même temps connaître et vouloir.

Pour moi, si je devais absolument choisir entre ces trois facultés, je dirais que celle qui constitue plus particulièrement l'homme, ce n'est pas la volonté, mais l'intelligence. L'intelligence entrant en relation avec le monde extérieur prendrait le nom de sensibilité ; elle retiendrait plus particulièrement le nom d'intelligence, quand elle étudie ce monde ; enfin elle s'appellerait volonté, au moment où, cette étude faite, elle se porte vers ce qui lui plaît ou s'éloigne de ce qui lui déplaît. Et le langage ordinaire me donne raison, puisqu'il appelle le monde invisible, non monde des volontés ou des sensibilités, mais monde des intelligences.

Voyez ce qui se passe tous les jours. Quand un homme veut en amener un ou plusieurs autres à prendre une détermination quelconque, est-ce à leur volonté qu'il s'adresse directement? Non, mais à leur intelligence. Il sait que pour les amener à vouloir ce qu'il demande d'eux, il faut qu'il commence par les convaincre que c'est bon, juste, utile ou avantageux. C'est quand l'intelligence est persuadée que la volonté naît. La volonté n'est qu'un produit, une résultante. Nous connaissons la nature de l'homme à ses déterminations qui la manifestent, comme nous connaissons l'arbre à ses fruits. Ce n'est donc point la volonté qui rend l'homme méchant, mais la méchanceté de l'homme qui corrompt la volonté. Et cette distinction n'est pas vaine ; elle a, comme je l'ai dit plus haut, les conséquences les plus graves, au point de vue de l'imputabilité.

Il est certain que la culpabilité de deux hommes qui ont commis le même crime peut ne pas être la même : le plus éclairé est toujours le plus coupable. Le sens moral n'est pas également développé chez tous les hommes. On ne s'avisera jamais de dire qu'un animal est vertueux ou criminel. Pour pouvoir observer la loi morale ou la violer, il faut la connaître, il faut être doué de raison. Or, la raison est progressive, et elle n'est pas également développée chez tous les hommes, parce que tous les hommes ne portent pas en eux un Esprit de même âge. S'il y a une enfance pour l'homme, il y a aussi une enfance pour l'Esprit. Nous avons vécu avant de naître. C'est la croyance des hommes supérieurs de tous les temps, et il est impossible d'expliquer autrement que par les vies antérieures les différences immenses qui séparent, surtout au point de vue moral, les hommes les uns des autres. Est-il possible, par exemple, que l'âme du vertueux Marc-Aurèle et celle du monstre qui fut son fils aient été formées au moment même de

la naissance de ces deux empereurs? Evidemment non. S'il en était ainsi, il y aurait dans la création une monstrueuse injustice, une révoltante partialité. Car, enfin, le père était né bon et le fils pervers. Sans doute, ils étaient libres tous les deux de faire le bien. Mais étaient-ils également forts? leur raison était-elle également développée et leur montrait-elle avec la même puissance tout ce que le bien a de beau, de grand et même, en définitive, d'utile; et tout ce que le mal a d'horrible, de vil et de dangereux, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir? S'il en était ainsi, pourquoi Marc-Aurèle a-t-il préféré la vertu, Commode le vice? Car enfin on ne se détermine pas sans motifs, et les motifs, nous l'avons vu, puisent leur force, non en eux-mêmes, mais dans la nature de l'homme. Que l'âme humaine — comme cela me paraît certain — ait fait son stage dans les moules inférieurs de la création, que, pour arriver à l'humanité, elle ait monté lentement et par degrés insensibles, pour me servir d'une expression de Locke, à travers le règne minéral, le règne végétal et le règne animal, ou bien qu'elle soit une création spéciale, la justice exige impérieusement que toutes les âmes, au début, soient sinon égales, du moins équivalentes. Toutes ignorantes, toutes elles ont à apprendre. Or, la science du bien et du mal est une science comme toutes les autres ; on la possède d'autant mieux qu'on l'a plus longtemps étudiée. L'homme vertueux est un savant en morale. Et s'il naît vertueux, c'est que, dans des existences antérieures, il a acquis cette science qu'il possède, comme Mozart possédait en naissant la science de la musique et Pascal celle des mathématiques. Le méchant est un ignorant; le crime, comme l'a dit Duclos, est toujours le résultat d'un faux jugement. Pour améliorer les hommes, il faut donc les instruire, mais les instruire dans la science du bien, dans la morale. Comme il serait puéril de croire qu'en enseignant l'histoire on forme des mathématiciens, il serait aussi puéril de croire qu'en enseignant toutes les sciences, excepté la morale, on est dans la bonne voie pour former des honnêtes gens. L'expérience est là pour nous prouver qu'un homme très instruit peut être en même temps un épouvantable scélérat, le pape Alexandre VI par exemple. Seulement la vie de l'homme est trop courte pour pouvoir espérer de changer, dans son cours, un cannibale en un La Tour d'Auvergne, de même qu'avec une seule existence il est impossible de démontrer, ce qui est le but de la morale, que le vrai bonheur est dans l'honnêteté, et que si le devoir nous impose souvent de douloureux sacrifices, il nous en récompense toujours avec usure. L'homme cherche avant tout le bonheur, et si le scélérat se jette dans le crime, c'est parce qu'il espère l'y trouver. Or, si nous ne lui démontrons pas l'immortalité de l'âme, il ne nous sera presque jamais possible de lui prouver son erreur. Voilà pourquoi le matérialisme sera toujours impuissant à donner une base solide à la morale.

Je conclus. Le coupable étant un ignorant, la peine doit être calculée de façon à le faire rentrer en lui-même, à lui faire reconnaître son erreur, à l'instruire, à l'améliorer. C'est dans ce but et avec amour qu'il faut frapper, et non avec haine et pour se venger. S'il en était autrement, nous deviendrions nous-mêmes criminels, car nous violerions la loi de solidarité qui unit tous les hommes et qui veut qu'ils marchent ensemble et non isolément à l'accomplissement de leurs destinées. « On ne se sauve pas seul, a dit Michelet : l'homme ne mérite son salut que par le salut de tous ». Le solitaire pourra devenir un saint, mais li n'en sera pas moins un odieux égoïste, et, par conséquent, un criminel.

D'ailleurs, ce qui doit nous affermir dans ces sentiments de bienveillance envers nos frères coupables, c'est cette pensée que le plus honnête d'entre nous porte nécessairement dans son passé un scélérat, de même que le plus scélérat doit nécessairement un jour arriver à être honnête. Est-il possible en effet que l'être ignorant arrive à la science sans commettre beaucoup d'erreurs? On commence toujours par se tromper.

Mais si les défenseurs du libre arbitre avaient raison, si le crime n'était pas une erreur, si le Christ s'était trompé en disant : « Pardonnez-leur, ô mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font, » si le pouvoir de faire le bien et le mal résidait dans cette puissance incompréhensible de vouloir, la même chez tous les hommes, ne connaissant pas de limites, n'obéissant à aucune règle, nous devrions frapper sans pitié tous les coupables et leur appliquer à tous indistinctement la même peine, pour la même faute, sans tenir aucun compte de leur plus ou moins grand dégré d'avancement moral.

Nous devrions aussi jeter au feu tous les traités de morale et renoncer pour jamais à amener nos semblables à adopter une ligne de conduite que nous croirions bonne, puisque, alors même que nous aurions convaincu leur raison, nous aurions travaillé en pure perte, la volonté pouvant toujours tromper tous nos efforts par ses décisions impossibles à prévoir, attendu qu'elles n'obéissent à aucune règle, qu'elles ne sont soumises à aucune loi. C'en serait fait de la logique, c'en serait fait de l'éloquence.

Reconnaissons donc que l'homme est libre; qu'il est, par conséquent, responsable. Mais n'oublions pas, en même temps, qu'il est perfectible, et qu'il serait injuste de demander à l'enfant un effort égal à celui qu'on peut exiger de l'homme fait.

V. TOURNIER.

MESMER VERSUS CHARCOT

—

Honneur à qui l'honneur est dû

(Extrait de la revue *l'Aurore.*)

Pourquoi nos savants ne diraient-ils pas ceci: « Nous nous sommes trompés à propos du Mesmérisme, il est pratiquement vrai? » Ils devraient parler ainsi non pas parce qu'ils sont des savants, mais parce qu'ils sont des hommes. Sans doute, il y a quelque chose d'un peu humiliant, après avoir longtemps dogmatisé au nom de la science de devoir dire: « Je me suis trompé » mais n'est-il pas plus humiliant encore d'être démasqué: n'est-il pas plus humiliant, après s'être débattu en vain dans le labyrinthe inexplicable des faits classifiés, d'appeler ce filet inextricable une « solution acceptable » à laquelle on peut s'arrêter.

Ceci me semble être exactement ce que font M. Charcot, les hypnotiseurs français et leurs admirateurs anglais. Depuis la mort de Mesmer en 1815 (il était âgé de 80 ans) les Facultés françaises et anglaises, à quelques rares et honorables exceptions, ont constamment ridiculisé et nié les faits aussi bien que les théories de Mesmer; mais aujourd'hui, en 1890, un grand nombre de savants se trouvent soudain d'accord pour reconnaître ces phénomènes, tout en ayant soin d'effacer soigneusement le nom de Mesmer et de s'approprier ses découvertes sous les noms de « hypnotisme » « suggestion » « magnétisme thérapeutique », « communication psychopathique », etc. Mais au fait « qu'y a-t-il dans un nom? » Si je me soucie davantage des choses que des noms, je révère cependant les pionniers de la pensée qui ont été mis de côté, foulés aux pieds et crucifiés par les siècles d'orthodoxie; et je pense que le moins que les savants puissent faire pour des hommes comme Mesmer, Du Potet, Puységur, Mayo ou Elliotson, maintenant qu'ils sont morts, c'est de leur « construire des tombeaux ».

On m'accusera d'ignorance invétérée si je ne distingue pas l'hypnotisme, que le docteur Wyld appelle « la soumission de l'âme du patient à la volonté de l'opérateur », du mesmérisme qui est « une opération analogue, plus la sympathie psychique qui transfère le magnétisme vital »; mais j'accepte la distinction sans me lier par aucune théorie. Je ne me soucie que des faits, et ce que je désire savoir, c'est pourquoi ces cures et ces états anormaux sont bruyamment cités comme des découvertes modernes, tandis que la « Faculté » continue à railler ou à ignorer ceux qui les ont découvertes sans que les savants aient eux-mêmes une théorie sur laquelle ils puissent tomber d'accord, ou un seul fait qu'ils aient le droit d'appeler nouveau. La vérité est que nous ne faisons que retourner en arrière à tâtons pour fouiller les mines abandonnées des anciens. La re-découverte de ces sciences occultes peut se comparer à la lente re-découverte des sculptures et des peintures des anciens par l'Europe moderne. Voici en trois mots l'histoire de la science occulte : 1° Premièrement connue, 2° perdue, 3° redécouverte, 4° niée, 5° réaffirmée; et petit à petit, sous de nouveaux noms, victorieuse. Les preuves de ceci sont abondantes et concluantes. Qu'il suffise, entre autres choses, de faire remarquer que Diodore de Sicile dit que, des siècles avant le Christ, les prêtres égyptiens attribuaient à Isis la clairvoyance provoquée dans des buts thérapeutiques. Strabon prête la même chose à Sérapis, et Galien fait mention d'un temple, près de Memphis, fameux pour ses cures hypnotiques. Pythagore, qui gagna la confiance des prêtres égyptiens, traite longuement de ce sujet. Aristophane, dans « Plutus », décrit avec détail une cure mesmérique : « Et d'abord il commença à manipuler la tête. » Cælius Aurelianus, en 1569, décrit des manipulations pour la maladie : « Conduisant les mains des parties supérieures aux parties inférieures »; un vieux proverbe latin disait : — *Ubi dolor ibi digitus* — « Où est la douleur, là les doigts. » L'espace me manque pour parler de Paracelse (1462) et de son « profond secret du magnétisme »; de Van Helmont (1644) et de sa « foi dans la puissance des mains pour guérir la maladie. » Beaucoup de choses dans les écrits de ces hommes ne sont devenues compréhensibles pour les modernes que par les expériences de *Mesmer*, et lorsque nous sommes en face des hypnotiseurs de nos jours, c'est bien à lui et à ses disciples que nous avons affaire. Il prétendait transmettre un fluide magnétique animal que les hypnotistes nient à ce que je crois.

Mais, malgré cela, les phénomènes de Charcot sont, sur beaucoup de points, identiques à ceux de Mesmer, et, de fait, il faut considérer l'hypnotisme plutôt comme une branche du mesmérisme que comme quelque chose de distinct de lui. Les faits de Mesmer, qui sont aujourd'hui générale-

ment acceptés, ont été au début absolument niés.

En 1784, l'Académie Royale de Paris nomma une commission pour examiner le mesmérisme, commission qui, cela va sans dire, déposa un rapport défavorable. A cette occasion, Mesmer adressa ces paroles prophétiques aux académiciens : « Vous dites que Mesmer ne pourra plus relever la tête. Si telle est la destinée de l'homme, ce n'est pas la destinée de la Vérité qui est, par sa nature, impérissable, et qui brillera plus tôt ou plus tard, dans ce pays ou dans d'autres, avec plus d'éclat que jamais ; et son triomphe annihilera ses détracteurs. » Mesmer, dégoûté, quitta Paris et se retira en Suisse pour y mourir ; mais l'illustre docteur Jussieu devint son disciple. Lavater porta le système de Mesmer en Allemagne, tandis que Puységur et Deleuze le répandirent dans les provinces de France, formant des « sociétés harmoniques » dévouées à l'étude du magnétisme thérapeutique et aux phénomènes connexes du transfert de la pensée, de l'hypnotisme, de la clairvoyance, etc.

Il y a environ vingt ans, je fis la connaissance de l'un des disciples les plus illustres de Mesmer, le baron du Potet. C'est autour de son nom que se livra, de 1830 à 1846, une violente polémique au sujet des merveilles du magnétisme thérapeutique. Un meurtrier avait été découvert, condamné et exécuté uniquement sur des preuves fournies par l'une des clairvoyantes de du Potet. Les juges avaient donc admis cette preuve en audience ouverte. C'en était trop pour Paris sceptique, et l'Académie décida de siéger encore une fois sur cette question, et d'écraser, si possible, la superstition. Ils délibérèrent, mais, chose curieuse, cette fois ils furent convertis. Itard, Fouquier, Guersent, Bourdais de la Motte, la crême de la Faculté française, déclarèrent que les phénomènes du mesmérisme, tels que les cures, la transe, la clairvoyance, le transfert de la pensée, et même le fait de lire dans des livres fermés, étaient réels. Dès lors, une nomenclature savante fut inventée pour effacer autant que possible les noms détestés des hommes infatigables qui avaient réussi à convaincre les savants, tandis que la science médicale s'appropriait les faits principaux réclamés pas Mesmer, du Potet et Puységur, et les déclarait vrais, indépendamment de toute théorie.

L'Angleterre fut plus dure à convaincre. En 1846, la célèbre docteur Elliotson, praticien populaire, qui avait une vaste clientèle, prononça un fameux discours dans lequel il avouait sa foi au magnétisme. Il fut si bien dénoncé par les docteurs qu'il perdit sa situation et il mourut presque ruiné et le cœur brisé. C'est lui qui avait établi l'hôpital mesmérique de Marylebone-road. Des opérations, sous l'influence du mesmérisme, y furent pratiquées ; et tous les faits qui se sont produits dernièrement à Leeds et ailleurs, à la satisfaction des docteurs, étaient connus à Marylebone il y a cinquante-six ans. Il y a trente-cinq ans, le professeur Lister en fit autant, mais l'introduction du chloroforme, comme un moyen plus rapide et plus sûr pour anesthésier, supplanta pour quelque temps le traitement magnétique. L'intérêt du public, au sujet du mesmérisme, se relâcha, et l'hôpital de Marylebone-road, qui avait été quelque peu oublié depuis la mort d'Élliotson, fut enfin fermé. Nous savons quel a été depuis lors le sort de Mesmer et du mesmérisme. On accouple le nom de Mesmer à celui du comte Cagliostro, et on ne prononce plus guère le mot de mesmérisme. Par contre, nous entendons beaucoup parler d'électro-biologie, de magnétisme thérapeutique et d'hypnotisme. Oh, ombres de Mesmer, de Puységur, de du Potet, d'Elliotson — *sic vos non bis*. Néanmoins, j'ajoute : *Palmam qui meruit ferat*. J'ai connu le baron du Potet lorsqu'il était près de la tombe, et âgé de quatre-vingts ans. Il était un ardent admirateur de Mesmer et avait voué toute sa vie à l'étude du magnétisme thérapeutique. Son opinion était absolue sur ce point : qu'une « aura » magnétique réelle passait du magnétiseur au patient. « Je vais vous montrer cela » me dit-il, un jour que nous étions tous les deux auprès du lit d'une malade si profondément endormie magnétiquement qu'il passait des aiguilles dans ses mains et dans ses bras sans provoquer le moindre mouvement. Le baron continua : « A la distance d'un pied ou deux, je vais déterminer de légères convulsions dans une partie quelconque du corps en agitant ma main au-dessus de la partie, et sans contact » Il commença alors par l'épaule qui bientôt se contracta. Lorsque la tranquillité fut rétablie, il essaya sur le coude et le poignet, puis le genou. Les convulsions augmentaient en intensité suivant le temps de l'action.

« Êtes-vous convaincu, » me demanda-t-il ; « Tout à fait, » dis-je ; alors il reprit : « Je suis prêt à agir ainsi, sur tout malade que j'aurai éprouvé, et cela à travers un mur, en n'importe quel lieu, et le malade ignorant absolument ma présence et mon intention. » « C'est là, dit-il, une des expériences qui a le plus embarrassé les académiciens de Paris. J'ai répété l'expérience plusieurs fois devant eux dans les mêmes conditions et toujours avec le même succès, jusqu'à ce que les plus sceptiques furent forcés de se rendre. » Je passai environ deux semaines avec

cet homme distingué et estimable. Lorsque nous nous séparâmes, il me donna une médaille de Mesmer à laquelle il attachait un grand prix. « Je vous la donne, me dit-il, parce que vous avez de l'intuition, de la puissance magnétique ; que vous avez étudié et compris. » Je possède encore cette médaille et un autographe de Mesmer.

Si jamais, dans mon opinion, le temps est venu où il est juste de mentionner de tels souvenirs, c'est maintenant, et de dire : « Honneur à qui l'honneur est dû ; *Palmam qui meruit ferat.* »

(Light.) Le Rév. H. R. Haweis.

Nécrologie.

—

Le dimanche 29 juin dernier a eu lieu à Seraing l'enterrement civil d'un ancien spirite : M. J.-B. Yerly, membre fondateur de la Société spiritualiste de la localité.

Le cortège funèbre, composé d'un millier de personnes, était précédé de l'excellent corps de musique « les Egaux » son magnifique drapeau en tête. C'était digne et imposant.

Au cimetière, M. Engel a prononcé le discours suivant :

Mesdames, messieurs !

Nous accompagnons ici le corps d'un honnête ouvrier qui a beaucoup souffert, beaucoup peiné, pour élever une nombreuse famille. J.-B. Yerly, malgré sa vie pleine de tribulations et de soucis, a su trouver le temps de soulager les souffrances de ses semblables, soit par des paroles consolantes, soit en déployant ses forces physiques. Sa santé même a été mise en péril pour venir en aide à ceux que la douleur accablait. Oui, mesdames et messieurs, son humble carrière a été dignement remplie, et ses qualités, ses vertus civiques en disent plus que les nombreux exploits de certains fonctionnaires officiels, au sujet desquels on fait tant de bruit.

D'ailleurs la noblesse ne réside pas dans les titres, ni dans les fonctions publiques, mais bien dans les vertus morales. Ce ne sont pas les grandeurs *mondaines*, qui *élèvent* ou qui devraient élever l'homme à la haute estime, mais bien les actes accomplis par la fraternité et la pure charité qui se confondent dans le sincère mutualisme.

Il est généralement reconnu que les grandes qualités se cachent, presque toujours, sous les haillons de la misère, sous la blouse du travailleur, qui voit de près, les maux de la vie sur la terre et en comprend mieux la portée.

Jean-Baptiste, était de ces derniers ; il s'évertuait à faire le bien, à consoler les malheureux, à relever les courages abattus, à édifier son prochain par tous les moyens dont il disposait.

Né de parents pauvres, il dut, quoique bien jeune encore, travailler péniblement pour gagner son pain ; s'il ne reçut que très peu d'instruction, en retour il était doué d'un grand cœur, d'un sens judicieux, d'une grande justesse d'esprit qui lui firent comprendre que la vie si différente ici-bas, entre les hommes, ne pouvait être l'effet du hasard, ni la création fantaisiste d'un Dieu fait à l'image de l'homme, car ce Dieu ne posséderait point alors les attributs que lui reconnaissent les multiples philosophies et religions ; la vie ne serait ainsi que souffrance pour le pauvre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort et la majeure partie des mortels serait vouée au malheur. Il comprit que selon cette hypothèse il ne pouvait exister ni Dieu, ni justice, ni utilité de naître. Mais sa grande intelligence voulut sonder, dévoiler le grand mystère ; il se mit à la recherche et parvint à connaître le pourquoi de la vie de l'homme sur ce monde et sur les mondes sidéraux.

Il remarqua que les enseignements de la philosophie spirite complétaient ses aspirations et il en devint l'un des plus fervents adeptes. Il sut enfin que la réincarnation, ou plus compréhensiblement, la rentrée de l'âme dans un nouveau corps, donnait à chacun les moyens de progresser, de refaire l'ouvrage manqué et de terminer celui qui était inachevé. A ce point de vue l'Egalité de tous les êtres humains et la Justice lui apparaissaient comme une réalité incontestable.

Oui, mesdames et messieurs, le spiritisme n'est pas seulement le plus sublime code de morale, mais il renferme encore les plus grandes données scientifiques pour le chercheur sincère. Aussi, dans un temps qui n'est pas bien éloigné, il ralliera à lui une multitude de contradicteurs d'aujourd'hui, parce que la vérité n'est qu'une et qu'elle converge constamment vers la grande harmonie universelle. L'antagonisme fera place un jour à l'union dans la « Réalité ».

Cher ami et frère Jean-Baptiste, tu as été ferme et courageux pour porter haut le drapeau de la Vérité, pour répandre la doctrine la plus consolante, pour soulager tes frères souffrants.

Tous ceux qui pensent comme toi te remercient ; reçois leurs bons souvenirs, avec la reconnaissance de ceux que tu as soulagés et instruits.

Nous te disons, pour terminer, cher Jean-Baptiste, viens souvent consoler ceux que tu laisses ici-bas et fais leur connaître les nouvelles acquisitions intellectuelles et morales que tu auras puisées dans le monde de la liberté, de la vraie vie de l'âme.

Les arcanes de l'infini vont se dérouler sous tes yeux. Cherche comme par le passé et fais-nous part de la science mystérieuse que notre vue charnelle ne peut saisir.

Cher frère Jean-Baptiste, avec ta famille éplorée, nous ne te dirons pas un triste adieu, mais le cœur rempli d'espérance, nous te crions: Au revoir.

M. O.-C. Houart a parlé ensuite au haut point de vue des croyances philosophiques du défunt, et M. J.-J. Pirotte, un ouvrier mineur socialiste, a pris ensuite la parole en ces termes, que nous reproduisons avec impartialité :

Citoyennes, Citoyens !

C'est avec la plus grande douleur que je m'arrête un instant sur les bords de la tombe qui va recevoir la dépouille mortelle de notre regretté compagnon J.-B. Yerly.

Quelques paroles émues et sincères à prononcer ici seront impuissantes pour relater la vie si bien remplie de ce dévoué socialiste. Yerly est né à Rhode-St-Génèse, près de Bruxelles, fils d'un brave mais pauvre ouvrier ; son père ne put lui faire donner l'instruction qui eut été si utile à cette intelligence développée ; ce n'est que fort tard qu'il trouva le loisir et le moyen d'apprendre à lire, pour étudier la philosophie spirite.

A l'âge de 8 ans, encore bien faible, notre ami était déjà marchand de bois, profession qu'il exerça jusqu'à l'âge de 16 ans, date à laquelle il vint habiter la commune de Seraing. Bientôt sa conduite, sa moralité, la douceur de son caractère, lui attirèrent l'estime de tous ceux avec qui il lia connaissance, et, comme nous, mineurs, il partagea tous les périls, les beaux et mauvais jours si communs dans cette vie de tribulations.

Notre ami grandissait, la jeunesse, la force, le courage, lui faisaient espérer un avenir meilleur, mais hélas ! il comptait sans le sort. C'est ainsi qu'il atteignit sa 19e année et que la conscription, ou plutôt l'odieux impôt du sang, vint l'arracher des bras de ceux qui le chérissaient. La mort dans l'âme, il dut partir pour être caserné un certain laps de temps à l'armée ; là comme partout, il sut faire son service avec bravoure et loyauté, il gagna même l'estime de tous ses chefs.

Rentré dans la vie civile, c'est alors qu'il voulut unir sa vie à une brave et digne compagne ; de ce mariage, naquirent 12 enfants. Mais hélas ! la mauvaise destinée reprit le dessus, son épouse fut atteinte d'une terrible maladie, qui mit pendant six mois sa vie en danger ; en un mot, ce fut la ruine, la misère noire pour notre brave ami. Yerly déploya toute son énergie, travaillant jour et nuit pour soutenir sa femme et ses enfants.

En l'année 1859, une crise industrielle vint fondre sur notre bassin. C'est alors que Jean-Baptiste nous quitta pour aller chercher ailleurs le moyen de gagner le pain nécessaire à sa famille ; il s'établit à Mons (Hainaut), où il resta jusqu'en 1862.

Les nombreux amis, les connaissances qu'il avait faites parmi nous, le ramenèrent encore à Seraing. Il rentra de nouveau au charbonnage de la Vieille-Marihaye, où, pauvre ami, le malheur l'avait suivi ; il y perdit l'aîné de ses fils par accident. Depuis cette date, il ne nous quitta plus et je puis vous affirmer que ce père modèle a fait tout ce qui était possible pour éduquer convenablement sa nombreuse famille.

Comme opinion, citoyennes et citoyens, il fut un homme inébranlable ; depuis 1869, date à laquelle il fit partie de la grande internationale des travailleurs, il a toujours tâché de protéger le faible contre le fort, en protestant contre un régime politique, qui depuis 60 années, refuse justice et droit à la classe des prolétaires. Quelle ne fut pas sa douleur quand il vit tomber cette grande et utile association, lui qui avait tant de fois prêché la vraie fraternité dans des réunions intimes. Pourtant, il ne désespéra jamais ; en 1886, il fut encore un des premiers fondateurs de nos ligues ouvrières. Membre du Comité, tous nous aimions sa douce et loyale discussion. Là encore, il eût la douleur de voir toutes ses espérances renversées ; Yerly ne faiblit pas davantage, et, il y a à peu près six mois, nous fondâmes nos syndicats de mineurs. C'est avec la plus grande joie qu'il vînt nous féliciter et nous exciter à la propagande saine et juste. Il espérait encore le brave ami, en un avenir meilleur pour ses frères les ouvriers.

Grand partisan du Vrai et du Beau, cet homme ne pouvait admettre les dogmes de la religion catholique ; son âme élevée se révoltait devant les nombreux trafics qui se font au nom de Dieu et qui servent à entretenir des parasites. C'est ainsi qu'il acquit les connaissances du *Spiritisme*, doctrine basée sur l'Amour et la Charité.

Pauvre ami, dire combien il a souffert serait impossible ; les sarcasmes, le ridicule, les arguments, rien ne sut ébranler sa foi ; toujours le sourire sur les lèvres, ses convictions profondes et raisonnées, lui fournissaient de quoi répondre à qui l'attaquait. Doux, charitable envers ceux qui souffraient, c'est par milliers que l'on peut compter ses bienfaits. Son existence fut en un mot, comme un poteau indiquant le chemin à l'ouvrier qui veut travailler à son amélioration morale et matérielle ; aussi sa mort est pour nous une perte sensible.

Devant cette vie exemplaire, devant ce tableau

de résignation, de courage et d'honnêteté, je dis : Yerly, grand cœur, lutteur infatigable pour la justice et le bien de l'Humanité, au nom de tous les mineurs associés, au nom de tes amis : Adieu, nous espérons te revoir en un monde meilleur !

NOUVELLES

Spiritisme et prestidigitation. — Le révérend Harcourt, docteur en divinité, a prêché dernièrement, à San Francisco, des sermons contre le spiritisme, préconisant en même temps les séances anti-spirites d'un prestidigitateur de bas étage. Un spirite de la localité, M. C.-B. Crane, après avoir assisté à l'exposure moyennant un droit d'entrée, écrivit au révérend une lettre qui est publiée dans le *Golden Gate* du 1er février, et dont voici la conclusion :

« Si le révérend D. D. veut bien, au moyen de tours de passe-passe, imiter les expériences suivantes, je m'engage, sur sa demande, à lui payer immédiatement la somme de mille dollars :

Alors que Fred. Evans, ni aucun autre mortel de cette cité ne pouvait avoir entendu parler des noms de mes parents décédés il y a une quarantaine d'années, et que je n'avais rien écrit nulle part, il prit, en plein jour, une paire d'ardoises parfaitement lavées et liées ensemble, les suspendit à un bec de gaz ; immédiatement nous entendîmes le grattement du crayon, et moins de dix minutes après, nous trouvâmes trois lettres convenablement écrites de mon père, de ma mère, d'une sœur mariée, signées des pleins noms de chacun, et une note additionnelle adressée à « mon cher beau-père, » signée par le fils de ma femme actuelle, dont la vie terrestre avait pris fin des années avant que je devinsse son « beau-père. »

Si ce professeur en Divinité, ou l'un de ses associés professeurs en prestidigitation, veut se conformer à ces conditions et produire des résultats analogues, la somme ci-dessus est à leur disposition. »

Il va sans dire qu'aucune réponse n'a suivi ce défi, ce qui prouve une fois de plus la différence qu'il faut établir entre le spiritisme et la prestidigitation.

* * *

Une épreuve satisfaisante. — Nous apprenons d'un monsieur qui envoya à Fréd. Evans une lettre cachetée avec prière de la soumettre au contrôle de ses Esprits familiers, qu'elle lui revint sans avoir été ouverte, accompagnée d'une réponse satisfaisante. Ce monsieur est parfaitement convaincu qu'elle provient de l'Esprit auquel il s'adressait, car dans le but de bien la lui prouver, l'ami désincarné ajouta à sa réponse, quand et où il était né dans sa dernière existence; quand il débarqua en Australie et comment il y amassa sa fortune. Toutes choses que Fréd. Evans ne pouvait connaître mais que l'esprit avait jugé bon d'écrire, afin de fortifier chez son ami la preuve de son identité.

(*Harbinger of Light*, 1er avril 1890.)

* * *

Monument à Mesmer. — Le 26 mai on a inauguré le premier monument érigé à Mesmer, à Dresde, devant la villa du professeur Léon Hofrietiter, directeur d'une clinique pour le traitement magnétique, établissement célèbre en Allemagne.

La solennité fut présidée la vieille par un Congrès de magnétistes venus de tous les pays d'Europe ; il y avait une foule d'adhérents des plus distingués, soit du monde des savants, et des artistes, de celui de l'aristocratie, etc...

(*Revue spirite*)

* * *

On écrit de Toulon (France), 17 juillet:

A Bras, une jeune fille du nom de G... M..., âgée de vingt ans, avait perdu la vue et était restée paralysée des membres inférieurs à la suite de deux attaques d'hystérie. En outre, elle était devenue absolument anémique. Après vingt mois de maladie, elle allait fatalement mourir.

Le docteur avait souvent sollicité des parents de la jeune fille l'autorisation de l'hypnotiser. Ceux-ci s'y étaient toujours refusé. Cependant, voyant que tout était fini, ils firent appeler le docteur.

Après la première suggestion, la patiente, qui ne vivait plus que de fèves torréfiées, commença à manger, puis à recouvrer la vue. Après trois suggestions, la pauvre jeune fille marchait un peu ; enfin, après quinze jours, la guérison fut complète.

* * *

Les Lépreux. — Le prince de Galles a présidé dernièrement le banquet destiné à constituer par souscription un fonds de caisse afin d'élever un hôpital pour les lépreux. L'assemblée était nombreuse, ainsi que cela arrive chaque fois que le prince se met à la tête d'une œuvre quelconque. Bien entendu, c'est surtout dans les Indes que sévit cette maladie, quoique fort récemment on ait découvert deux ou trois lépreux à Londres même, dont un était employé depuis un grand nombre d'années au marché au poisson. Dans son discours le prince a donné quelques détails sur

la lèpre dans les Indes; le dernier recensement qui date de 1851 porte à 131.618 le chiffre des lépreux dans l'Inde; la présidence du Bengale à elle seule en renferme 53,836 et il n'y a au Bengale que trois hôpitaux ayant des salles spéciales affectées aux lépreux et qui n'en peuvent recevoir que 300. Pour donner une idée des souffrances endurées par les lépreux, le prince de Galles a lu une lettre adressée par l'un d'eux à lord Lawrence pendant sa vice-royauté:

« Que Votre Seigneurie sache que je suis atteint de la lèpre depuis de longues années; mes membres tombent morceau par morceau; tout mon corps n'est qu'un amas de corruption; je suis fatigué de la vie et je veux mourir. Mon existence est un objet de dégoût pour tout le village qui attend ma mort avec impatience. Il est connu que tous les lépreux souhaitent la mort et consentent à être enterrés vivants, cela est approuvé par les dieux, qui ne veulent pas qu'un autre individu du même village soit atteint de cette même maladie. Je sollicite donc de vous la permission d'être enterré vivant; tout le village le désire, et je serai heureux et satisfait de mourir; vous êtes le maître de cette terre; et tout ce qui serait fait sans votre autorisation serait criminel. »

« Est-il nécessaire, ajouta le prince, de dire que lord Lawrence n'accorda pas la permission demandée; néanmoins, deux ou trois jours après, le lépreux fut enterré vivant. » Il y a des lépreux dans tous les pays, en Norwège principalement, et la maladie menace de s'étendre.

Le but poursuivi par le prince de Galles est essentiellement humanitaire. Il veut créer des refuges pour les lépreux et envoyer partout où elle existe des médecins étudier cette maladie.

— La *Semaine médicale* annonce, d'après un journal de la Nouvelle-Calédonie, que la lèpre sévit avec intensité dans ces régions et s'attaque indistinctement à toutes les races, noirs et blancs. Il y aurait de nombreux cas de léproserie parmi les colons de Nou et de Nouméa.

* * *

On mande de Londres:

Une jeune femme de 27 ans, fille d'un pasteur protestant, Mlle Anny Fowler, qui s'est convertie au catholicisme et qui est entrée en religion sous le nom de sœur Rose Gertrude, vient de s'embarquer à Liverpool pour aller prendre la direction de l'hôpital des lépreux, fondé par le père Damiens, à Kalawao.

Sœur Rose Gertrude a fait des études médicales à Paris et a travaillé au laboratoire de M. Pasteur.

Fédération régionale

Dans sa séance du 20 juillet dernier, le conseil fédéral a pris les décisions suivantes :

1. De charger le bureau de dresser la liste d'adresse des spirites connus de la région, de la faire imprimer au plus bas prix possible et de la remettre ensuite aux sociétés et groupes fédérés, sans passer par la poste.

2. Concernant la brochure à éditer. « Enseignements et consolations » le bureau examinera les manuscrits parvenus au secrétariat *avant le 20 Septembre* prochain, pour faire un résumé et l'envoyer à l'appréciation des sociétés et groupes fédérés. Le conseil fédéral l'examinera en dernier lieu, puis soumettra l'œuvre au comité central de propagande, siégeant à Paris.

3. D'envoyer gratuitement des journaux et brochures spirites aux adresses indiquées par les sociétés fédérées, notamment les cafés et établissements publics bien tenus et respectés.

4. D'ajourner au troisième dimanche d'octobre prochain la réunion subséquente.

* * *

Les spirites isolés ou ne faisant pas partie de la fédération sont instamment priés de faire parvenir leur adresse à M. Houart, secrétaire, quai de l'Industrie à Sclessin-Ougrée, chargé de dresser la liste d'adresses conformément à la décision du congrès de Poulseur.

Comme suite à la décision du conseil fédéral, concernant la propagande gratuite, les présidents de groupes et autres spirites sont également priés de faire parvenir au secrétariat l'adresse des personnes auxquelles on pourrait faire utilement l'envoi de brochures et journaux spirites.

Les spirites qui désirent collaborer à la brochure de propagande destinée aux familles éprouvées par la mortalité, sont priés d'envoyer leur manuscrit au secrétariat, avant le 14 septembre prochain.

Il est rappelé aux membres du bureau que l'ordre du jour de la réunion du 21 septembre prochain portera sur les mesures à prendre touchant l'exécution des décisions prises par le conseil fédéral.

Le Secrétaire
O. C. Houart.

DENIER DE LA PROPAGANDE.

Lejeune, à Hodimont	fr.	5 00
V. Piazot, à Angleur	fr.	12 00

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C[mes] LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 5 Liége, 1er Septembre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Fédération régionale

Réunion du Bureau le 21 septembre, à dix heures du matin, au local de l'*Union spiritualiste* de Liége.

ORDRE DU JOUR :

1. Formation de la liste d'adresses des spirites connus de la région ; (1)
2. Examen des manuscrits pour la brochure : *Enseignements et Consolations ;*
3. Proposition de créer des dépôts de livres spirites et de les annoncer par voie d'affichage dans les lieux et établissements publics ;
4. Projet d'affiliation à la ligue de la Paix ;
5. Divers.

Le Secrétaire, O.-C. HOUART.

UTILITÉ & FÉCONDITÉ DU SOMMEIL.

L'homme qui dort est un Esprit momentanément délivré des liens corporels et libre conséquemment, mais d'une manière incomplète, et cette liberté n'a pas pour tous la même valeur ni la même intensité. L'être humain incarné, quelque soit le sexe auquel il appartient, se retrempe dans le sommeil ; c'est là que le corps, bien certainement, récupère les forces qui lui sont nécessaires pour continuer son œuvre matérielle, mais ces forces ont une bien plus grande valeur au réveil si la pensée, elle aussi, se réveille contente. Car tout le monde a pu remarquer que le réveil dans l'homme est une chose essentielle quant aux caractères qu'il porte avec lui et on dit vulgairement, dans telle ou telle circonstance, qu'une personne s'est levée « du bon ou du mauvais côté ».

Il n'est rien comme certaines locutions vulgaires pour donner aux choses un caractère de vérité aussi complet que possible et pour les saisir en quelque sorte sur le vif. On se lève du bon ou du mauvais côté selon que les réflexions de la nuit ont été agréables ou désagréables, consolantes ou attristantes, selon que l'œuvre du sommeil a produit de bons ou de mauvais effets.

L'œuvre du sommeil, dira-t-on, c'est le rêve et le rêve ne peut être qu'une chimère, une chose le plus souvent dénuée de raison. C'est là une erreur comme on en commet beaucoup quand on fait abstraction de la personnalité véritable dans l'homme ; le fait existe et on ne peut pas l'expliquer d'une manière satisfaisante sans tenir compte de l'Esprit, qui est l'être vrai, de son action, de son travail indépendant des organes corporels de l'intelligence, livrés, aux heures du sommeil, à un état de repos pour ainsi dire complet.

Les organes sommeillent et l'Esprit reste vigilant, il travaille plus peut-être dans ces moments-là que lorsque les organes exercent sur lui une influence parfois décisive, c'est-à-dire aux heures où le corps veille. Que fait-il ? Très certainement les préoccupations de la journée exercent sur lui une influence réelle, quoique moins despotique que dans la veille, et l'entraînent naturellement de leur côté ; mais il peut résister à cet entraînement et se porter ailleurs, ce qui ar-

(1) Sous réserves d'autorisation.

rive souvent lorsqu'il est parvenu à un assez haut degré d'élévation pour comprendre qu'il est des choses supérieures aux affaires purement matérielles.

L'Esprit dont le corps est endormi se trouve en ce moment plus libre des soins qu'il doit à ce corps, il y est moins attaché que pendant la veille, ou du moins les liens qui l'y unissent se distendent avec une plus grande facilité, et lui permettent ainsi de voir réellement ce qu'il ne pourrait pas constater aux heures où le sommeil ne lui donne pas cette liberté. Il vit, il a conscience de son être propre indépendant de l'enveloppe corporelle qui sommeille, il comprend que c'est là un vêtement passager « un masque imposé, » par suite des circonstances du passé et en vue d'un présent nécessaire et d'un avenir naturellement plus heureux et plus avancé.

L'Esprit dont le corps sommeille voit clairement d'où il vient et où il va, les obstacles qui se rencontrent sur la route et les moyens qu'il peut employer pour les vaincre, plutôt en les transformant qu'en les anéantissant. Celui qui pourrait sonder les pensées du même être humain à l'état de veille et à l'état de sommeil, constaterait des différences de nature à faire douter de son identité; on aurait peine à croire que cet Esprit délié, profond, savant même parfois, aux heures du sommeil, est le même qui se montre parfois ignorant et incapable dans les instants où le corps impose son influence.

C'est que l'homme est un acteur sur la grande scène du monde, c'est qu'il a un rôle à jouer dans ce grand drame qui se déroule tous les jours et qui a, lui aussi, ses côtés comiques et grotesques; il faut qu'il soit tout à son rôle actuel et qu'il perde la mémoire des rôles précédemment joués. Il ne doit en conserver quelques vagues notions que lorsqu'ils sont en harmonie avec le rôle qu'il joue en ce moment, et alors il existe en lui une sorte de souvenir instinctif, en quelque sorte indéfinissable; tout le reste a momentanément disparu. Momentanément, car la mort le retrouvera dans son entier, car le sommeil en retrouve chaque jour quelque chose qui réconforte l'homme, lui rappelle vaguement le passé, l'aide à supporter le présent, l'assure de l'avenir.

La mort rend libre celui qu'elle frappe, le sommeil rend libre celui qui s'y confie, la mort est féconde en nouveautés utiles et en sérieux travaux, le sommeil est fécond en actes de tout genre de nature à modifier et à améliorer le présent. « La nuit porte conseil », le sommeil est un maître, un consolateur et un guide. L'Esprit s'éveille pour ainsi dire au moment où le corps s'endort. Où va-t-il? Que fait-il? Il va où l'entraînent ses préoccupations réelles, qui bien souvent sont toutes différentes de celles qui l'agitent durant la veille; il va où l'entraînent ses sympathies véritables, de vieilles amitiés bien sincères et bien cordiales, une alliance vraie en vue du bien universel.

Devant lui il ne trouve plus de barrières, la mort se montre à lui dans ses mystères les plus profonds qui n'ont rien d'effrayant ni de réellement destructeur ; il voit les soi-disant morts, il cause avec eux, avec eux il travaille, agit sur le présent et forme des projets d'avenir; il voit aussi les vivants momentanément mis en liberté comme lui, aux heures de travail de l'enveloppe mortelle. Là se trouvent souvent des ennemis acharnés dans le monde qui posent les bases d'une solide amitié future.

Le sommeil c'est le progrès, il aide à la transformation morale quotidienne de l'être, il rend au réveil qui le suit un homme nouveau, non pas brusquement et comme par un coup de théâtre, mais lentement, logiquement et par une continuation de faits d'autant plus ignorés des autres qu'ils se passent sous ce voile mystérieux qu'on nomme le sommeil. On tient conseil alors dans ces asiles mystérieux où les âmes humaines s'assemblent, incarnées ou désincarnées, dans le but de régler le présent et de préparer l'avenir.

Quelles sont grandes ces assemblées d'Esprits libres et d'Esprits encore attachés, pour un temps plus ou moins court, à la matière corporelle humaine ! Quelles sont grandes et bien éclairées par la lumière d'en haut! Comme chaque homme endormi y prend la place qui lui revient, sans que personne songe à la lui enlever ; car ici les premiers sont toujours les premiers, comme les derniers seront toujours les derniers, à charge de revanche bien entendu, dans ce combat constant du travail et de la bonne volonté.

On a prétendu que le sommeil est l'image de la mort, et, en répétant cette sorte d'aphorisme, quelques-uns ont cru rabaisser le sommeil, alors qu'ils l'élevaient sans s'en douter à une hauteur qu'il mérite, mais qu'ils ne croyaient pas lui donner. Quand on saura partout que la mort est le renouvellement de l'être, qu'il va se retremper dans la mort pour des années plus ou moins nombreuses, pour des siècles peut-être, de même que l'homme se retrempe paisiblement dans le sommeil d'une nuit, alors tout sera compris et connu. Tout? Non; mais on sera sur la voie, sur la voie de la compréhension et de la connaissance des choses. Alors on saura que la mort est féconde, et que le sommeil est fécond.

Un Collaborateur Spirituel.

Au Congrès Spirite de Paris

. . . .

« Nous sommes quelques uns qui ne pouvons admettre que le 1er chapitre du *Livre des Esprits* corresponde entièrement à notre raison ; nous serions coupables de servitude si nous n'osions dire notre pensée à cet égard.

..... Vous dites que le spiritisme Kardéciste n'est pas catholique, mais qu'il est chrétien. Je vous demanderai : Pourquoi ?

Je ne vous conteste pas le droit de faire du spiritisme chrétien. Mais pourquoi voulez-vous que tous les spirites soient chrétiens ? Vous savez tout aussi bien que moi que si le christianisme par certains côtés, a pu être considéré ésotériquement par de grands philosophes tels que M. Fauvety, comme le symbole du corps de l'humanité, d'autre part, il traîne avec lui un fond de mosaïsme, un fond de paradis perdu, un fond d'opprobre de la chute, un fond d'ineffaçable esprit de soumission ; il traine avec lui la hantise d'une souillure originelle que je ne pourrais sentir en moi sans en faire remonter la cause et la responsabilité à une prétendue toute-puissance qui n'aurait pas craint de m'exposer, moi être infime et faible, à cette autre puissance : la tentation du mal ; il traîne avec lui ce dogme que nous sommes tous couverts de souillure, et que nous ne pouvons, c'est formel, nous laver de cette souillure que dans le sang d'un Crucifié. Arrachez au christianisme cette tunique de Nessus : ce ne sera plus le christianisme, ou il n'en sera plus qu'une idée complètement dépouillée de toute étiquette.

Prenez cette grande figure : Jésus. Evoquez-là dans cette assemblée. Faites sa pensée s'épanouir dans le milieu moderne avec toute sa puissance et son génie novateur. Si cela se pouvait, vous verriez resplendir quelque chose qui ressemblerait aussi peu au christianisme que la fleur dans son bain de soleil ressemble peu à la graine dans son lit de sombres engrais. Vous verriez, j'en suis sûr Jésus lui-même vous crier : Je ne suis pas chrétien.

J'aime et je vénère la personnalité de Jésus, qu'on a appelé le Christ, mais je ne me dis pas christianiste ; j'aime et je vénère la personnalité de Çakya-Mouni, qu'on a appelé le Bouddha, mais je ne me dis pas bouddhiste ; j'aime et je vénère la personnalité d'Allan Kardec, je reconnais que je lui dois beaucoup, je suis convaincu de la réincarnation dont il a si vaillamment soutenu la cause, mais pourtant je ne me dis pas kardéciste.

Nous sommes plusieurs qui par nature ne sommes pas disciples ; nous ne pouvons nous résoudre à être en tous points les sous-esprits d'un autre esprit, si grand qu'il soit ; mais nous sentons bien plutôt comme les parties solidaires et convergentes d'un même tout, comme les composantes d'une grande harmonie où chacun apporte sa petite note comme les membres indésunissables d'un même organisme ; nous sommes tous des constituantes *autonomes*, et d'autant plus fraternelles qu'elles se sentent plus libres de l'Humanité tout entière d'abord, et aussi et par-dessus tout du grand Univers vivant.

...Allons donc de l'avant, et tous suivant la liberté que réclament nos aspirations. Marchons fraternellement mais avec nos mouvements libres et notre franc parler. La discipline de l'avenir ne s'appelle plus la discipline, elle s'appelle la libre harmonie. On ne peut être véritablement fraternels qu'avec le cœur et l'esprit libres. Et voilà pourquoi, nous, les spirites indépendants nous lutterons toujours pour la liberté, qui, loin d'enlever au spiritisme ce qu'il comporte de chaleureux et de sublime, est seule capable de nous soulever dans un inaltérable enthousiasme vers un idéal sans bornes de fraternité et de progrès. » (Applaudissements).

Le discours qui précède, dont nous de donnons que les fragments principaux, fut lu le 12 septembre au congrès par M. Chaigneau au nom des spirites positivistes, anti-kardécistes (?) et en réplique au discours prononcé la veille par M. Léon Denis.

L'éminent conférencier répondit spontanément :

« Vous dites que vous ne pouvez vous résigner à subir la suprématie d'aucun esprit, si grand soit-il. Si vous trouvez en vous seul la connaissance de la vérité, nous vous admirons et nous n'avons qu'à nous incliner devant votre supériorité. Quant à nous, nous aimons à consulter tous les génies du passé et à puiser dans leurs enseignements ce qui peut fortifier et éclairer nos âmes. C'est à ce titre pue nous sommes attachés à A. Kardec, non pas tant à cause de l'homme lui-même que pour les principes qu'il a défendus.

Mais nous ne nous attarderons pas aux détails secondaires et nous irons droit au but. Quel est donc, je vous prie, la mission réelle du spiritisme ? C'est évidemment de développer les intelligences par une connaissance plus précise et plus étendue des lois universelles, mais c'est encore, c'est surtout de développer la vie morale que le matérialisme et le sensualisme ont presque annihilée. C'est de fortifier les caractères et les consciences, de relever les vertus civiques et privées. C'est là le rôle véritable du spiritisme, et à ce point de vue, il est le seul remède à l'état de

corruption, au développement inouï de l'égoïsme et des passions brutales, qui sont le plus grand obstacle aux réformes sociales, à l'amélioration des rapports entre les classes et entre les peuples. Eh bien, laissez-moi vous le dire avec toute la conviction d'un esprit sincère, ce n'est pas en faisant du spiritisme seulement une science positive, expérimentale, ce n'est pas en élaguant tout ce qu'il y a d'idéal en lui, tout ce qui élève la pensée au-dessus des horizons étroits de la vie ; tout ce qui fait sa grandeur, sa puissance morale, sa beauté : l'idée de Dieu, l'usage de la prière ; etc., que vous faciliterez la tâche du spiritisme ; au contraire, vous le rendrez stérile, impuissant, sans action sur le progrès des mœurs. *(Applaudissements.)*

En vous cantonnant sur le terrain des faits, en laissant de côté la philosophie et la morale du spiritisme, vous ne pourriez rien pour réfréner le sensualisme, les appétits matériels, et alors qu'arriverait-il ? vous mettriez l'humanité en contact avec les légions innombrables des esprits inférieurs, vous favoriseriez ces mystifications, ces obsessions dont nous sommes trop souvent victimes. Vous livreriez les hommes à cette immense armée des ténèbres qui, dans l'ombre, nous guette et souffle sur nous, avec les passions, les fureurs, tout ce qui fait de cette humanité un champ clos où les êtres se déchirent et se dévorent. *(Bruyants applaudissements.)*

Oui, je dois le dire, sur ce point, quoique spirite, les théosophes voient plus clair que nous ! Le spiritisme, s'il était poussé dans cette voie, au lieu d'être une force, une lumière, deviendrait un danger pour l'humanité ! Il importe donc pardessus tout de faire effort, de s'affranchir des attractions matérielles, des influences grossières, de travailler sérieusement à notre amélioration, si nous voulons entrer en communication avec les puissances supérieures, avec les esprits éclairés. Qui se ressemble s'assemble, dit le vieux proverbe. En effet, la loi d'affinité est absolue. S'il est une fatalité, c'est celle-là ! *(Applaudissements.)*

Il y a donc nécessité, non seulement théorique, mais pratique, au point de vue du progrès de nos idées, de développer le sens moral et de s'attacher à la philosophie ; nécessité, de ne pas abuser des évocations, à n'entrer en communication avec les esprits que dans des conditions de recueillement, de paix morale, et surtout de prêcher par ses actes. *(Vifs applaudissements.)*

En faisant du spiritisme seulement une science, nous ne pourrions remédier aux inconvénients, aux dangers que je viens de vous signaler. La science n'a rien fait pour le progrès des mœurs et l'amélioration des caractères. Elle a mis l'humanité en possession de forces considérables, mais toutes ces forces ont été accaparées par les puissants, par les financiers et la condition des masses populaires est restée aussi pénible, aussi douloureuse que jamais. *(Applaudissements.)*

Le spiritisme vient rappeler aux hommes leurs devoirs et leur mission ; il les arrache aux préoccupation mesquines ; il élève leurs regards vers l'idéal suprême de justice, qui est Dieu. En enlevant au spiritisme ce mobile, cette force, ce levier, nous lui enlèverions toute action morale sur la société. Et il arriverait ceci : c'est que le spiritisme ne serait plus qu'une de ces tentatives vaines, un de ces efforts infructueux de la pensée comme l'histoire en a tant connus. Alors un autre enseignement, une autre croyance viendrait remplir le rôle qui lui est assigné et s'élever sur les ruines de ce spiritisme que nous aurions détruit de nos propres mains ; car ce ne sont pas nos petites raisons ni nos courtes vues qui peuvent entraver l'accomplissement du plan supérieur d'évolution et nous n'en porterions pas moins devant les siècles la responsabilité de ce grand désastre.

Mais il n'en sera pas ainsi : le spiritisme restera à la fois une œuvre morale et une œuvre scientifique. Ces deux choses se complètent, se fécondent l'une l'autre. Et s'il est présenté sous ce double aspect aux hommes, il pourra accomplir une œuvre grandiose de progrès et de relèvement. C'est notre plus grand désir, et c'est à quoi nous nous emploierons avec toute l'énergie des forces qui vibrent en nous. *(Applaudissements.)*

Si le nom de Dieu vous déplaît en raison des abus commis en son nom — et nous comprenons ce sentiment — remplacez-le par celui d'Intelligence suprême. Peu importe le nom ! Quant au principe, il s'impose avec tant d'autorité qu'un sincère adepte du spiritisme ne saurait l'écarter ! *(Applaudissements.)*

Je conclus : Faisons du spiritisme non seulement une science, mais aussi une foi vivante, un lien moral qui unisse les hommes dans de communes espérances et les fasse marcher vers un même but. La science expérimentale, l'étude des faits est le corps du spiritisme, l'enseignement philosophique et moral en est l'âme, la vie ! Et qui donc préférerait au corps, à ce qui est passager, périssable, changeant, ce qui est éternel ? *(Double salve d'applaudissements.)*

ÉCHOS DU CONGRÈS DE PARIS

(Extraits d'une lettre à M. Bouvery).

. . . .

Je suis le premier à défendre l'action réelle

d'un Esprit quand cette action est pour moi évidente, comme dans le cas de Katie-King causant avec son médium éveillé et avec l'opérateur.

Mais j'ai montré par une expérience publique que la personnalité humaine *pouvait se scinder*, que l'état physique et une partie inférieure de l'état psychique *d'un vivant* pouvaient s'incarner dans un autre être servant de sujet. Je pense avoir prouvé plus par cette expérience qui par toutes les discussions possibles.

Je suis tout aussi ennemi des spirites quand ils voient des Esprits partout, que des théosophes quand ils n'en voient nulle part.

Je veux rester libre de mes opinions basées sur des expériences journalières.

Les membres du Congrès se sont réunis sur la *possibilité de communiquer avec les morts*, et sur ce point aucun de nous n'a jamais varié.

Mais les membres du Congrès ne se sont jamais réunis sur l'idée que *tous les phénomènes étaient produits par des Esprits* ; car aucune école d'occultisme ne s'y serait ralliée.

Le but que nous poursuivons tous, ce n'est pas l'affirmation de l'action universelle partout et toujours des Esprits : c'est la lutte contre le matérialisme. Sur ce point nous serons toujours unis ; l'expérimentation seule et non la discussion, nous mettra d'accord entre nous sur les autres points.

PAPUS

Directeur du journal *L'Initiation*, président du groupe indépendant ésotérique, officier d'académie.

(*Moniteur Spirite et Magnétique* de Bruxelles.) (1)

Vérification d'un message spirite du "Neue Spiritualistische Blatter„

Une preuve d'un grand intérêt, pour nous, de la survivance et de l'identité de l'Esprit après la mort du corps nous est survenue à l'une de nos séances du vendredi. Je vais vous en faire part, vous laissant libre de la publier ou non. J'appose ma signature comme garantie de la vérité des faits que je mentionne.

Depuis Noël, l'esprit-guide de notre groupe a été changé. Le nouveau, en se présentant à nous, nous a demandé de garder l'incognito jusqu'à ce que nous ayions formé notre jugement sur lui, d'après ses communications, disant que s'il lui était favorable il nous donnerait son nom plus tard.

Dès lors ses enseignements moraux et élevés nous ont fait passer de bien bonnes heures.

A notre avant-dernière séance il nous dit être l'esprit de « Friedrich Stein » assistant chimiste, qu'il était né le 19 janvier 1827 et décédé le 15 octobre 1853, à l'âge de 26 ans, ajoutant que sa dépouille mortelle reposait dans l'ancien cimetière de l'église St-Georges (Greifswalderstrasse). Il ne put pas nous faire la description bien exacte de sa tombe ou de son numéro, mais il nous dit de suivre le sentier principal, de compter vingt-trois rangées de tombes à droite, la sienne en étant la seconde et marquée d'une croix.

Le jour suivant, je me rendis au cimetière dans l'intention de me rendre compte par moi-même de la véracité de cette communication, mais je ne pus trouver la tombe à la place indiquée. Cependant, en examinant un ancien registre mortuaire que l'employé funéraire voulut bien me prêter, je trouvai à la date du 1853 le nom de « Carl Gotthiff Ferdinand Stein. »

N'ayant pas le temps de prolonger mes recherches, je m'en allais résolu à questionner l'esprit à notre prochaine séance sur l'irrégularité de sa communication. Il me prévint, car le premier il s'adressa à moi et me dit :

Cher ami, je sais ce que vous voulez me demander. Faites-moi le plaisir de retourner demain au cimetière accompagné de votre médium, prenez avec vous du papier et un crayon, afin que je puisse éclaircir vos doutes en vous signalant ma tombe.

Nous avons rempli le désir de l'Esprit. En entrant au cimetière, nous nous sommes un peu détournés du sentier ; je donnai au médium un crayon et du papier et tout aussitôt il écrivit : « Retournez sur vos pas jusqu'à l'allée principale et marchez droit devant vous jusqu'à ce que je vous donne le signal d'arrêter. »

Nous suivîmes cette direction et marchâmes le long de l'allée presque jusqu'au bout, quand je me sentis attiré à droite. Là, brillant au soleil d'hiver, je vis en lettres dorées le nom de Friedrich Stein sur une croix et avant ce nom-là, ceux de Carl Gotthiff Ferdinand. Tout s'éclaircit pour moi dans ce moment ; dans le registre mortuaire on n'avait inscrit que les trois premiers noms, tandis que le véritable, celui que Stein portait réellement avait été oublié.

Sous le nom, comme l'Esprit nous l'avait dit, on lisait : « Né le 19 janvier 1827 ; mort le 15 octobre 1853. Le vingt-deuxième rang des tombes était également correct, seulement l'Esprit aurait dû dire : Suivez la principale allée jusqu'à ce que vous arriviez à un carrefour et comptez à

(1) Bureaux { rue de Mérode, 100, St-Gilles-Bruxelles ; rue de Mulhouse, 4, à Paris ; rue Terraille, 7, à Lyon.

Abonnements : Belgique, fr. 2-60 ; Etranger (Union postale), fr. 3-50, payables par anticipation.

droite vingt-trois rangées de tombes. Ensuite, le médecin écrivit ce qui suit :

Cher ami, je vous remercie cordialement pour la peine que vous avez prise en faisant ce long chemin ; acceptez mes remercîments ainsi que pour la charmante couronne que vous m'avez apportée. Est-ce que ma tombe vous plait ? Il fait trop froid ici pour continuer à écrire ; retournez à la maison et réunissez-vous de nouveau vendredi, mais auparavant, ne voulez-vous pas prier sur ma dépouille ?

Le cœur plein de reconnaissance, nous fîmes monter vers Dieu nos actions de grâce pour la preuve que nous venions de recevoir de la survivance de l'Esprit de Friederich Stein, qui nous était auparavant parfaitement inconnu.

MAX RAHN
Berlin, Schedersstrasse, 224

1er février 1890.

Le magnétisme humain

Le *Journal du Magnétisme* fournit de curieux renseignements sur l'état de la *Société Magnétique de France* et sur les résultats obtenus par les médecins et les magnétiseurs de cette société à la *Clinique* qu'ils ont ouverte, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

Fondée depuis deux ans à peine, cette société compte 171 membres, au nombre desquels on remarque une trentaine de médecins. Citons au hasard Ochorowicz, Liébault, Maggiorami, Baraduc, Perronnet, H. Vigoureux, dont les travaux sur la question sont bien connus. On y remarque aussi des savants de grand talent, des théosophes, des littérateurs tels que W. Crookes de la Société royale de Londres, E. Yung, Delbœuf, Mme Blawatsky, Sinnett, Papus, E. Nus, Bonnemère, A. Belot, Péladan, F. de Champville et les praticiens du magnétisme thérapeutique les plus distingués.

La clinique, où les malades sont reçus gratuitement deux fois par semaine, a été organisée il y a un an ; cent un malades ont été admis au traitement. Sur ce nombre, 25 ont été guéris complètement ; 22, très sensiblement améliorés ; et 18 plus ou moins soulagés.

Le rapport annuel lu à la dernière séance par le secrétaire général contient le compte-rendu dénominatif et détaillé, avec noms et adresses, de 17 malades considérés comme incurables ou tout au moins traités depuis de longues années sans aucun résultat par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les cas guéris le plus rapidement sont les névroses, les migraines, les affections du cœur et de la rate, une métrite, une gastrite, etc. Certains malades ont été guéris en une seule séance.

Le magnétisme humain a été employé à l'exclusion tout médicament, sans chercher à endormir le malade et sans exercer sur lui aucune suggestion.

Ce sont des résultats qui doivent engager les médecins et les malades à avoir recours à cette médication, dans un grand nombre de cas, et surtout dans les *maladies sans nom* où les moyens ordinaires de la médecine classique restent sans effet.

La Société est une *école* où le magnétisme est enseigné dans des cours spéciaux, et des conférences bi-mensuelles initient les amateurs aux bienfaits de cette médication trop longtemps délaissée.

Tel qu'il est défini par la société, le magnétisme est une force vitale qui existe à l'état latent dans presque tous les corps de la nature et qui se communique d'un individu à l'autre en vertu de lois physiques qui ne sont pas sans analogie avec les lois qui régissent les actions des aimants. Il est donc tout différent de l'hypnotisme avec lequel la science officielle voudrait le confondre. Il paraît posséder tous les avantages de celui-ci sans en avoir les inconvénients.

Souhaitons que les efforts de la *Société magnétique de France* soient couronnés de succès et que le magnétisme si longtemps méconnu puisse enfin remplacer les poisons de la thérapeutique contemporaine qui font si souvent du mal, même en guérissant.

NOUVELLES

L'*Etoile Belge* du 19 août dernier reproduit le récit du journal parisien *le Matin*, relatif à la découverte et à la cause de la disparition de *Jack l'Eventreur*, le sinistre et épouvantable assassin de Londres.

Il s'agirait, d'après ce récit, du résultat obtenu par deux comédiens français dans une évocation faite à Londres relative à l'auteur des crimes de Whitechapel. Un esprit questionné sur le point de savoir où se trouvait le meurtrier répondit sans hésitation : « Whitechapel, rue Betsy... boucher-épicier. »

La police ayant fait des recherches à l'endroit désigné acquit la certitude qu'en effet un boucher-épicier habitait la dite rue-impasse. La coïncidence parut plus qu'étrange aux artistes qui avaient accompagné les policemen en cet endroit dangereux de la grande cité. Ils demandèrent

naïvement si on n'arrêtait pas l'individu désigné, pour le questionner. Il leur fut répondu :

— Sans preuves ! sans ordres ! Impossible.

— Vous oubliez que l'assassin a annoncé un nouveau meurtre pour demain jeudi.

L'homme de la police eut, paraît-il, un indéfinissable sourire en répondant :

Soyez tranquilles. D'ici là... nous aviserons. M. le directeur de la police vous fera demander s'il le juge nécessaire.

Le meurtre annoncé n'eut pas lieu.

Quelque temps après et la veille de leur départ de Londres, les deux artistes français ne purent résister au désir de retourner à Whitechapel.

La boutique était vide !

Ils interrogèrent une vieille femme qui avait *élu domicile* dans le couloir de la maison et lui demandèrent ce qu'était devenu le boucher.

La vieille cligna de l'œil sans parler ; puis pressée de questions et séduite par l'offre d'un shilling, elle murmura craintivement :

— Il a eu une mauvaise querelle, il y a dix jours avec des gens qui lui ont fait son affaire !

Les artistes comprirent alors ce que signifiaient les paroles :

« D'ici là... nous aviserons. »

La police avait sans doute « supprimé » l'assassin sans tambour ni trompette.

Depuis, celui-ci n'a plus en effet donné signe de vie.

Si non è vero....

* * *

Lors du Congrès tenu à Poulseur le 26 mai dernier, un enfant de 6 ans, qu'une dame avait amené avec elle, s'était égaré dans la foule qui encombrait le village ce jour-là à l'occasion de la fête annuelle.

C'était en vain que les recherches les plus actives dirigées par la police de l'endroit avaient été faites : l'enfant restait introuvable. Deux heures après sa disparition, quelqu'un eut l'idée au Congrès — pour calmer les angoisses de la mère — de demander un avis dans une séance d'évocation.

Le médium écrivain qui obtint une réponse fut un garçon de 12 ans.

Il écrivit que l'enfant perdu se trouvait à ce moment à la lisière du bois d'Esneux jouant avec un compagnon de son âge.

On se dirigea vers l'endroit indiqué où l'on rencontra en effet les deux garçonnets.

Beaucoup de personnes peuvent témoigner de ce fait que les négateurs spirites ne pourront expliquer.

* * *

Mazzini spirite. — Un correspondant du *Religio Philosophical Journal*, de Chicago, adresse à ce journal la pensée suivante, extraite des œuvres de Mazzini :

« Les âmes qui vous ont aimé et que vous avez aimées jusqu'au dernier moment de leur existence terrestre, sont appelées, en récompense de leur amour et du vôtre, de veiller sur vous, de vous protéger, de vous rapprocher d'un degré de Dieu sur l'échelle de vos transformations progressives. N'avez-vous jamais, dans quelque moment solennel, été visité par une intuition, une idée géniale, un clair et brillant rayon de la vérité éternelle ? Peut-être était-ce le souffle de l'être que vous avez chéri le plus et qui vous a chéri aussi sur la terre, passant sur votre front brûlant. Alors que affaissé sous le poids des désillusions et des déceptions, vous frissonniez au contact glacial du doute, n'avez-vous jamais senti s'élevant dans votre poitrine un élan soudain de foi et d'amour ? Peut-être c'était là le baiser de la mère que vous pleuriez comme perdue, alors qu'elle souriait de votre erreur. »

* * *

Nous lisons dans le *Golden Gate*, de San-Francisco, du 12 juillet, que Mme Mary C. Smith, médium très recommandable de Santa-Maria, va résider à Alameda où elle donnera des séances privées. La phase de sa médiumnité est la voix directe de l'esprit qui se fait entendre par la trompette, et toujours dans de bonnes conditions. En sa présence vous pouvez converser oralement avec vos amis décédés et vous assurer ainsi de leur identité.

* * *

Le *Sydney Bulletin* rapporte ce qui suit :

Le Docteur M..., spirite anciennement connu à Melbourne, donnait des consultations et prétendait pouvoir décrire une maladie et prescrire le remède rien qu'à l'inspection d'une mèche de cheveux du patient. Un jour, le Coroner Youl coupa une mèche de cheveux d'un corps exposé à la morgue et envoya un messager disant au docteur, avec une note, que ces cheveux avaient été coupés sur la tête d'un malade des environs. Par retour du courrier, la mèche de cheveux fut retournée, et en bas sur un coin de la note se trouvait la mention :

« Enterrez cet homme le plus tôt possible. »

(*Banner of Light* du 31 mai).

* * *

Le *Ovens and Murray Advertiser* de la Nouvelle Galles du Sud, d'avril, contient le compte rendu d'une série de manifestations physiques

spontanées qui ont eu lieu à la maison de M. Stanton à Adelong. Une pluie de pierres, de terre, de décombres tomba en averse sur la maison. Une quantité de témoins incrédules visitèrent l'habitation, et se retirèrent très intrigués. Une petite fille, nommée Nellie (qui paraît être le médium inconscient de ces manifestations), fut mise pour dormir sur un lit près du feu, quand on vit le lit s'élever subitement en l'air; des grattements et des coups furent entendus en-dessous. Les pierres, dont quelques-unes étaient très grandes, ne firent, paraît-il, du mal à personne ; lorsqu'elles venaient en contact avec quelqu'un, l'attouchement était tout à fait inoffensif.

(*The Two Worlds* du 27 juin).

* * *

On écrit de Munich au *XIXe siècle* au sujet du roi Othon de Bavière, un pauvre fou égaré sur un trône :

« ... Ses accès de fureur ont diminué dans ces derniers temps. Il est aujourd'hui en proie à une tristesse noire. Ses forces l'abandonnent peu à peu et sa fin est prochaine.

» Déjà il court une légende curieuse. Des gens affirment qu'ils ont vu rôder dans les couloirs de Furstenried la *Dame noire* qui annonce la mort d'un Wittelsbach, tout comme sa sœur, probablement, la *Dame blanche* annonce, à Berlin, la mort d'un Hohenzollern.

» Les Bavarois pourront pleurer leur prince fou, qui n'a jamais régné. »

Nécrologie.

Mardi 29 juillet dernier a eu lieu à Lize-Seraing, l'enterrement civil d'un ancien spirite, M. François Jacquemin, qui avait manifesté le désir d'être inhumé avec le concours de la *Société spiritualiste* de Seraing. Sa famille quoique n'étant pas spirite, a scrupuleusement respecté les dernières volontés du défunt.

Au cimetière, Mrs Houart et Pirotte ont retracé sa vie pénible et malheureuse ; ils ont rendu un légitime hommage aux qualités et aux convictions profondes de cet humble adepte de la première heure.

Rappelons en souvenir de ce frère disparu qu'il y a environ vingt ans, la cité industrielle de Seraing fit élever une statue à la mémoire de John Cockerill, le fondateur des grandes usines métallurgiques du pays de Liége.

On voit sur le socle de ce monument quatre statues d'ouvriers en costume de travail. L'une d'elles représente François Jacquemin qui fut choisi comme type du brave, intelligent et énergique ouvrier mineur, pour personnifier l'importante industrie charbonnière.

* * *

M. H. J. Derwin, âgé de 45 ans, un frère liégeois, a été inhumé civilement le 12 août. Le cortége nombreux d'amis et connaissances était précédé du drapeau de l'*Harmonie Apollon*, voilé de crêpe et le cercueil recouvert du drap mortuaire de l'*Union spiritualiste*.

Au cimetière le président de la société d'harmonie a prononcé le discours d'usage dans lequel il a rendu un éclatant hommage d'estime à notre frère en croyance.

M. Paulsen a pris ensuite la parole et dans une improvisation émue, il a dit ce que fut la vie si digne et si bien remplie du regretté Derwin qui dans ses multiples épreuves a toujours trouvé dans la doctrine spirite un adoucissement à ses douleurs.

M. Paulsen, parlant de l'immortalité de l'âme, a rappelé aussi les progrès accomplis dans le monde entier par le spiritisme, cette doctrine qui mieux connue, apportera à l'homme courage et consolation en l'éclairant sur son avenir réel.

Après une exhortation aux parents du défunt, M. Dechange a lu la prière spirite au milieu du recueillement général. Nul doute que les assistants n'aient conservé un bon souvenir de cette cérémonie touchante.

BIBLIOGRAPHIE

L'Avenir de l'Humanité, revue mensuelle autographiée paraît depuis peu à Douai (France), sous l'intelligente direction de M. J. Jésupret, fils. Diverses questions, entr'autres la pluralité des existences de l'âme, y sont traitées avec talent. Nous applaudissons aux efforts auxquels se livre, dans sa région, notre frère Jésupret dont nous connaissons de longue date le dévoûment à la cause spirite.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 6 Liége, 15 Septembre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Une enquête scientifique.

—

Le *Religio-Philosophical Journal* du 17 avril a rapporté que la *Society for Psychical Research* de Londres, représentée par M. Myers, avait envoyé récemment son secrétaire, M. Richard Hodgson, en Amérique, avec mission d'y faire des investigations sur un cas remarquable de substitution d'esprit dont a été témoin la ville de Watseka (Illinois) en 1878. M. Hodgson est revenu très satisfait de son voyage dont il rendra compte à la Société ; il a pu interviewer les principales personnes qui ont été mêlées jadis à ce cas que *Le Messager* a rapporté très succinctement à l'époque et que nous résumons brièvement comme suit :

Lurancy Vennum, une enfant de treize ans est malade et sujette à des crises nerveuses ; elle passe pour folle. Subitement son identité change : elle prétend être Mary Roff, une jeune fille décédée 12 ans auparavant, à l'époque où Lurancy était à peine au monde. Elle ne connaît plus ses parents, les Vennum, mais insiste pour aller à la maison des Roff, où on la reçoit cordialement. Là, elle reconnait les anciens amis et connaissances de Mary qui étaient inconnus de Lurancy, se montre une fille affectionnée et soumise pour les Roff, aide la mère à s'acquitter des soins du ménage. Cela dure trois mois; au bout de ce temps, le corps de Lurancy ayant entièrement récupéré la santé, Mary informe ses parents, les Roff, que le temps de son départ est arrivé et qu'elle doit restituer le corps dont elle a pris momentanément possession, à son légitime propriétaire. Elle fait de tendres adieux aux Roff, et aussi subitement que la première fois, devient Lurancy Vennum, mais délivrée cette fois de son infirmité.

Ce cas bien connu et vérifié, que le rapport de M. Richard Hodgson viendra de nouveau mettre en évidence, a fait l'objet d'une brochure éditée à Chicago sous le titre *The Watseka Wonder*. Avant cela M. Ch. Fauvety avait publié dans sa revue *La Religion laïque* février 1879, une excellente relation de cette histoire vraiment étrange ; le récit en est fait par le Dr Stevens, l'un des témoins de ces phénomènes. Nous croyons que nos lecteurs le liront avec plaisir, tel que nous allons l'emprunter au journal de M. Fauvety :

Comment une jeune fille morte est revenue sur terre, et a vécu pendant trois mois.

RÉCIT DU DOCTEUR STEVENS.

La modeste ville de Watseka est située sur la rivière des Iroquois, dans l'Ouest de l'Illinois, à 80 milles de Chicago. La haute société est composée de familles respectables et aristocratiques, renommées par leur intelligence et leur culture littéraire. Son attention fut singulièrement surexcitée par la folie présumée de Lurancy Vennum, jeune fille appartenant à une honnête famille habitant les faubourgs. Cette folie, ou tout au moins, l'état qui motivait cette croyance, datait du 11 juillet 1876 et les phénomènes remarquables qui l'accompagnèrent, durèrent jusqu'à la parfaite guérison, le 21 mai 1878.

Rancy, comme on appelait familièrement Lurancy, était née le 16 avril 1864. Elle n'avait jamais été malade jusqu'en 1873 où elle eut une légère atteinte de rougeole. Peu de jours avant les évènements que je vais raconter, elle dit à sa famille : — Il y avait qu'elqu'un dans ma chambre

cette nuit. On appelait : Rancy, Rancy ! — La nuit suivante les mêmes voix se firent entendre et elle ne put dormir qu'en partageant son lit avec sa mère.

Le 11 juillet 1877, Lurancy rappelée par sa mère, répondit qu'elle se sentait mal à l'aise et, mettant la main sur sa poitrine, elle tomba lourdement sur le sol avec une rigidité complète de muscles. Cet état dura cinq heures. Le lendemain la même attaque la reprit et pendant qu'elle gisait comme morte, elle parlait librement, décrivant les esprits qu'elle voyait et les nommant à mesure. Elle eut plusieurs de ces *trances* où elle dépeignait le ciel, les esprits ou les anges ainsi qu'elle les désignait. En septembre ces accès diminuèrent et sa famille la crut guérie.

Le 27 novembre 1877, elle éprouva à l'estomac une violente douleur qui se renouvela cinq ou six fois, dans la journée. Pendant quinze jours ses souffrances furent extrêmes. Dans le paroxysme de ses accès, sa tête, renversée en arrière, se courbait jusqu'à toucher ses talons. Au bout de quinze jours, c'est à dire vers le 11 décembre, la trance la saisit pendant le cours de ses attaques et elle recommença à décrire le ciel et les anges.

Ces trances et ces attaques durèrent jusqu'au 1er février 1878, se répétant de trois jusqu'à huit et même douze fois par jour et causant parfois des extases où Lurancy se croyait au ciel.

Cette maladie avait résisté aux soins des médecins les plus éminents. La famille de Lurancy, ses amis et le révérend Baker, ministre en charge à Watseka, la croyaient folle et chacun conseillait de l'envoyer dans une maison d'aliénés.

Mais, à cette époque, il y avait à Watseka des gens qui pensaient comme l'évêque Beals que « les maladies ont une origine dynamique ou spirituelle » et qui prétendaient affirmer l'existence de forces occultes et de phénomènes de la pensée. M. Asa Roff et sa femme étaient de ce nombre et comme l'histoire de Lurancy Vennum défrayait la curiosité publique, ils auraient voulu empêcher le courant qui poussait cette famille à se séparer d'une enfant aimée pour l'emprisonner avec des fous.

Après maintes tentatives infructueuses, M. Roff obtint de M. Vennum la permission de rendre visite à sa fille en compagnie du docteur Stevens de Ianesville.

L'entrevue eut lieu dans l'après-midi du 31 janvier 1878. M. Stevens, qui était complètement étranger à la famille fut présenté par M. Roff ; la famille était seule. La jeune fille était assise près du poële sur une chaise ordinaire, les coudes sur les genoux, le menton dans les mains, les pieds sur le barreau de la chaise, les yeux égarés, ressemblant à une vieille sorcière. Elle resta tranquille jusqu'au moment ou le docteur Stevens faisant un mouvement, elle l'avertit d'un air sauvage de ne pas s'approcher. Son regard était bourru et elle appelait son père « old black Dick » (vieux diable noir) et sa mère « vieille granny. » Elle refusa de se laisser toucher et même de donner la main à M. Roff ; elle la donna au docteur qu'elle disait devoir la comprendre parce qu'il était un docteur « d'esprits. »

M. Stevens lui demanda son nom.

— Catherine Hogan.

— L'âge ?

— Soixante-trois ans.

— D'où elle venait ?

— D'Allemagne.

— Depuis quand ?

— Trois jours.

— Comment elle était venue ?

— A travers l'espace.

— Combien de temps elle devait rester ?

— Trois semaines.

Peu à peu elle devint plus confiante : elle ajouta qu'elle ne voulait pas tromper le docteur. Elle n'était pas femme et son vrai nom était Willie. Puis, elle fit pleuvoir un déluge de questions que le docteur dut répéter à M. Roff.

Les visiteurs se levèrent pour prendre congé ! Lurancy se leva comme eux, mais tomba sur le sol dans un état de rigidité complète. Le docteur Stevens qui avait été témoin de pareils accidents dans les assemblées méthodistes, savait qu'on s'en rendait maître par le mesmérisme et voulut en essayer le pouvoir. Il prit les mains de Lurancy, et peu après le rapport était parfaitement établi. La rigidité avait disparu et le docteur n'avait plus affaire qu'à l'esprit de Lurancy Vennum qui conversait avec la douceur d'un ange, affirmant qu'elle était au ciel.

Dans cet état, elle répondit au docteur avec le plus grand sens à toutes les questions qu'il lui fit au sujet de sa folie présumée et des influences qui agissaient sur elle. Elle regretta d'avoir à subir celle de mauvais esprits comme Katrina, Willie et autres. Le docteur lui demanda s'il ne lui serait pas possible, parmi les esprits qu'elle voyait, d'en découvrir de plus purs qui pourraient conjurer l'état morbide dont elle souffrait si fort et qui mettait sa famille dans l'angoisse. Elle chercha et répondit qu'elle en voyait un grand nombre et elle en nomma plusieurs qui lui étaient inconnus, mais qui ne l'étaient pas aux personnes plus âgées qu'elle.

— Mais, ajouta-t-elle, il y a un des anges qui désire venir ; il s'appelle Mary Roff.

— C'est ma fille, s'écria M. Roff. Elle est au ciel depuis douze ans. Laissez-la venir, j'en serai très heureux !

Et il assura Lurancy que Mary était bonne et intelligente, et qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait, ajoutant que Mary avait été dans le même état où elle était elle-même.

Après en avoir délibéré et avoir pris conseil des esprits, Lurancy déclara que Mary viendrait prendre la place des influences sauvages et déraisonnables auxquelles elle avait été soumise.

— Que votre mère vous amène chez nous, lui dit M. Roff, Mary s'y trouvera heureuse et il résultera un double avantage de la connaissance que nous avons de ce qui la concerne.

Le lendemain matin, vendredi 1er février, M. Vennum se rendit au bureau de M. Roff et l'informa que sa fille prétendait être Mary Roff et voulait retourner chez elle.

* * *

Deux mots sont ici nécessaires pour faire connaître Mary Roff, fille d'Asa et d'Ann Roff. Elle était née le 8 octobre 1846 à Warren dans l'Indiana. Au printemps de 1847, âgée d'environ six mois, elle devint malade et eut une convulsion qui dura plusieurs heures et mit sa vie en danger. Ces attaques se renouvelèrent toutes les trois ou cinq semaines jusqu'à l'âge de dix ans, où elles se rapprochèrent, apparaissant tous les trois ou quatre jours avec des intervalles de parfaite santé.

Quand elle eut quinze ans, les crises augmentèrent et ses parents constatèrent que son esprit s'altérait. Les docteurs Jesse Bennet de Sparte et Franklin Blades, juge du onzième circuit de l'Illinois et résidant à Watseka, furent appelés. Le Dr Davis de Chicago et d'autres médecins éminents furent également consultés. Ils ordonnèrent une cure hydrothérapique à l'établissement du Dr Newing. Elle fut suivie pendant dix-huit mois, mais sans aucun succès.

Dans l'été de 1864, Mary parut prendre la manie de se saigner elle-même pour se soulager et les docteurs Fowler, Secrest et Pittwood lui firent appliquer des sangsues aux tempes. Mais un samedi matin, le 16 juillet 1864, dans un de ses accès de désespoir, elle prit en cachette un canif et se fit une profonde incision au bras. Le sang coula abondamment et elle s'évanouit. Quand elle revint à elle, elle était folle furieuse et pendant cinq jours et cinq nuits, il fallut la force de plusieurs hommes pour la maintenir au lit. L'accès passé, elle redevint calme et raisonnable, mais elle ne reconnut personne et ne parut même pas s'apercevoir qu'il y eut du monde dans sa chambre, qui était pleine nuit et jour. Elle avait perdu l'usage du tact, de l'ouïe et de la vue par les moyens ordinaires, mais avec les yeux bandés elle lisait, s'habillait devant la glace, ramassait une épingle tombée et accomplissait tous les actes d'une personne en pleine possession de la vision.

Quelques jours après s'être coupé le bras, ayant les yeux bandés, elle prit l'Encyclopédie du Dr Hall, chercha la table, suivit la colonne jusqu'au mot *sang*, revint à la page indiquée et lut tout l'article. Une autre fois ayant été bandée scrupuleusement par des critiques intelligents et douteurs, elle prit une boîte qui contenait des lettres reçues de ses amies, les examina et les lut sans hésitation. Quand le révérend J. H. Rhea, le ministre méthodiste alors en charge, M. Smith, éditeur du journal le *Républican* de l'Iroquois et d'autres personnes brouillaient les lettres et en introduisaient d'autres, Mary les remettait en ordre, les lisait tout haut et rejetait violemment celles qu'on avait intercalées. Un grand nombre de personnes importantes de Watseka ont été témoins de ces phénomènes.

Les crises de la jeune fille augmentant, ses parents la placèrent dans une maison d'aliénés et le 5 juillet 1865, pendant que ses parents lui faisaient une visite à Peoria (Illinois), où elle se trouvait, elle mourut subitement après son déjeûner.

(La fin au prochain n°).

Société du Spiritisme scientifique

SIÈGE SOCIAL

rue Saint-Denis, 183, à Paris

Aux Amis de la Vérité,

Le Congrès spirite réuni à Paris en 1889, a remué le monde philosophique et scientifique. Ne laissons pas ce mouvement improductif.

On ne traite plus les spirites de fous ou d'hallucinés, mais on ne connait pas encore assez les phénomènes sur lesquels le spiritisme s'appuie.

Faisons-les connaître.

Les diverses écoles spirites ont rendu des services incontestables. Il faut aller plus loin ; il faut démontrer aux savants, aux hommes sans parti-pris, que le spiritisme est une réalité, que les vivants communiquent avec les morts, qu'il n'y a donc point de mort réelle, mais seulement deux côtés de la vie qui se soudent dans l'éternité.

Point de mysticisme, point de charlatanisme : du vrai, du vrai et encore du vrai !

Prouvons que le spiritisme repose sur des lois

naturelles et non sur des miracles. Prouvons qu'il n'y a point de miracles, qu'il n'y en a jamais eus !

La *Société du Spiritisme scientifique* veut rester en rapports de fraternité avec les autres sociétés spirites, mais elle fait un pas de plus vers les incrédules et elle leur dit : « Etudions ensemble; nous n'avons point de dogme et nous procédons par la méthode scientifique. Nous ne vous imposerons pas d'articles de foi. Nous recherchons les causes de ce qui est. Nous sommes convaincus que la nature n'a pas dit son dernier mot : nous ne nous ankylosons pas dans le doute et dans la négation systématique.

« Libres-penseurs de toutes les écoles, venez à nous ! »

Extraits des Statuts et Règlement.

Art. 1er des statuts. — La Société du Spiritisme scientifique a pour but :

1° L'étude des phénomènes spirites et des lois qui les régissent;

2° La discussion des causes qui interviennent dans les phénomènes, et des conséquences philosophiques et morales qui en découlent;

3° Le développement rationnel de la médiumnité.

Art. 5. — Toute personne désirant faire partie de la Société devra être présentée par deux de ses membres et connaître les éléments principaux du spiritisme.

Des séances.

Art. 1er du règlement. — Une séance ouverte à tous les sociétaires a lieu le premier mardi de chaque mois, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

Elle est consacrée aux conférences contradictoires, causeries, discussions et lectures.

Les personnes étrangères pourront y être admises sur invitation.

Art. 2. — Une séance fermée a lieu le 3me mardi de chaque mois, aux mêmes heures.

Elle a pour but la formation des médiums, l'étude des phénomènes courants du spiritisme, tels que la typtologie, l'écriture intuitive et mécanique, les incorporations d'Esprits et autres manifestations du même genre.

Art. 5. — Les séances des 2me et 4me mardis sont consacrées à l'étude scientifique des phénomènes les plus probants, tels que les matérialisations d'Esprits, les apports, l'écriture directe, etc.

Ces genres de manifestations demandant des milieux restreints et homogènes, nul ne sera admis à ces séances s'il n'est déjà sociétaire, et les membres de la société eux-mêmes n'y assisteront qu'à tour de rôle, lorsque des résultats positifs auront été constatés.

Art. 6. — Cependant, on pourra y admettre, exceptionnellement, des hommes d'étude, des savants sans parti-pris, qui, dans l'intérêt de la science ou de la vérité, voudront s'éclairer sur la réalité des phénomènes spirites.

L'expérience ayant démontré que l'obtention des phénomènes est soumise à des intermittences, ces personnes étrangères voudront bien s'engager à suivre plusieurs séances d'expérimentation, avant de se croire fondées à rejeter comme insoutenables ou erronées les manifestations des Esprits.

Ces personnes seront tenues de signer les procès-verbaux des séances.

Art. 7. — Des groupes fermés seront organisés chez les sociétaires qui accepteront cette tâche, dans le but d'aider à la formation des médiums.

Art. 13. — Les membres de la société versent une cotisation annuelle *minimum* de six francs.

LE SPIRITISME ET LA PRESSE

L'enterrement civil et spirite de M. Derwin, de Glain, près Liége, dont nous avons parlé dans notre dernier n°, fait gémir hypocritement les pieux rédacteurs de la gazette épiscopale de notre bonne ville.

La sainte feuille bien pensante ne peut se consoler des *ravages* qu'a faits le spiritisme parmi la population intelligente de la grande cité liégeoise. Avec une indignation fausse et ridicule, elle annonce à ses lecteurs que des groupes spirites nombreux s'étaient fait représenter à la cérémonie; des drapeaux avaient été apportés et avec eux le drap mortuaire de la « la secte » ; des discours ont même été prononcés sur la tombe du malheureux égaré; des orateurs y ont affirmé à qui mieux mieux la sagesse de leur doctrine et le glorieux avenir réservé au spiritisme. Pour comble d'horreur, le bourgmestre de Glain, un catholique pratiquant, a honoré cet enterrement civil de sa présence, ainsi qu'un grand nombre de personnes notables de la commune.

Aussi, la pieuse *Gazette* s'est mise dans tous ses états et pour plaire à la gent ensoutanée dont elle défend parfois si mal les intérêts si peu sacrés, elle déverse, comme d'habitude, sur d'honnêtes gens l'injure et la calomnie. Elle cherche même à intimider ceux qui se permettent de penser et d'agir librement selon leur conscience. Oyez plutôt :

« Les devoirs d'un catholique grandissent avec la charge qu'il occupe, l'instruction qu'il a reçue, la position qu'il tient dans la société. Tous les catholiques qui participent à un enterrement

civil sont coupables, mais sans contredit les plus coupables, ceux qui ne méritent aucune pitié (!), ceux qui ne sont dignes d'aucune excuse, ce sont les catholiques instruits. Ceux-là donnent un exemple particulièrement mauvais, ils causent le scandale et à ce seul titre doivent être jugés sévèrement et publiquement. »

Nous ne savons si le bourgmestre de Glain a daigné répondre au plumitif aussi sot que masqué, aussi ignorant qu'hypocrite qui a donné en cette occasion encore une si belle preuve de ses connaissances en histoire contemporaine. Ignore-t-il donc que le spiritisme compte parmi ses adhérents des sommités scientifiques, des hommes dont la haute valeur morale et intellectuelle devrait donner à réfléchir aux personnages crossés et mitrés qui dirigent la presse catholique, à ces évêques qui ont inspiré à Pie IX sa fameuse boutade : « Bouffons par ci, bouffons par là, nous ne sommes tous que des bouffons. »

* * *

La *Chronique* de Bruxelles du 25 août contient un article de fond intitulé « Objections » dans lequel l'auteur, qui signe Nestor, prétend que l'âme immortelle, étant encore un sujet de discussion, n'est pas chose démontrée.

C'est aux spiritualistes et aux philosophes que l'auteur de l'article, secondé par Büchner, livre surtout bataille. Il essaie de tourner en ridicule ceux qui croient expliquer la fonction du cerveau vis-à-vis de l'âme et qui pour cela se servent d'une comparaison : par exemple celle du piano et du pianiste, le piano figurant le cerveau et le pianiste l'Ame ou Esprit.

Nestor s'écrie triomphalement que le piano n'est pas vivant mais qu'il vibre. Les spiritualistes n'ont jamais dit autre chose. Evidemment le cerveau n'est pas vivant intellectuellement : il ne fait que vibrer sous l'action de l'Esprit qui transmet au monde extérieur ses sensations à l'aide de l'instrument dont il dispose.

M. Gabriel Delanne dans son bel ouvrage le *Spiritisme devant la Science* (Paris, Dentu) a traité le sujet avec une grande compétence. Nous y renvoyons Nestor qui voudra sans doute aussi prendre connaissance du savant discours de M. Papus inséré au compte-rendu du Congrès spirite international de Paris (Paris, 1, rue Chabanais).

Nestor nous parle dans son article des animaux qui font preuve d'intelligence et il nous dit que cela prouve sans doute que nous n'avons pas d'âme ! Quelle logique serrée ! mais, au contraire, cela tend à prouver que les animaux possèdent comme nous, mais à un degré beaucoup plus imparfait, un principe intelligent et immatériel, c'est-à-dire différent de toutes les formes connues de la matière.

Le savant et modeste (!) journaliste en citant l'auteur de *Force et Matière* recommande, comme lui, d'être clair à la pensée, de l'exprimer sans détour. Il serait difficile de trouver quelque chose de plus nébuleux, de plus incompréhensible que cette définition de Büchner qu'il cite : « La pensée, l'esprit et l'âme n'ont rien de matériel, mais c'est un ensemble complexe de forces hétérogènes formant une unité ; c'est *l'effet d'une action concomitante de beaucoup de substances matérielles douées de forces ou de propriétés.* »

A noter aussi dans ce mirifique article, une étrange et audacieuse affirmation : celle des découragements de C. Flammarion, sur la question de l'âme immortelle. Nous avons tous lu nombre d'ouvrages de l'éminent astronome. Partout, il affirme énergiquement sa foi robuste en l'immortalité de l'âme humaine. Nestor, qui n'a certainement pas lu ces beaux livres, trouve commode de faire poser les lecteurs de la *Chronique* en leur servant ses appréciations fantaisistes. Il cherche là à se tirer d'affaire d'une façon bien maladroite pour la conservation de son prestige « d'érudit gazetier. » Voudrait-il nous dire ce qu'il entend par *matière*, lui qui nous demande d'expliquer *l'âme?* Nous savons que les matérialistes ne peuvent nous répondre. La matière existe sous certaines formes, voilà ce qu'ils constatent simplement mais rien de plus.

Nous, spiritualistes, nous constatons l'existence de l'âme, unité pensante, substance immatérielle, indestructible comme tout ce qui existe en tant qu'unité. Cela n'est-il pas suffisant pour les temps actuels ?

Enfin ne serait-ce pas aux matérialistes à nous expliquer comment le cerveau constitue notre *moi* pensant et voulant ? Niera-t-on aussi le *moi?* Ne pouvant rien expliquer, on se jette en désespoir de cause dans ce découragement de l'esprit qui s'intitule pompeusement « positivisme. » Les positivistes sont comme St-Thomas, ils ne croient que ce qu'ils voient, ce qu'ils touchent du doigt pour ainsi dire. Ce qui échappe à nos sens, à nos instruments si imparfaits ils n'en veulent rien entendre. Cependant, sur ce terrain même, il y a des preuves *positives* et il est vraiment regrettable que la guerre du silence ou du ridicule que l'on a faite et qui se poursuit encore contre le spiritisme empêche tant de gens de voir clair une bonne fois.

Les faits auxquels nous faisons allusion sont ceux du « Spiritualisme expérimental ». C. Flammarion avait déjà dit à ce propos : « *ils offrent aux expérimentateurs sérieux qui savent les examiner*

scientifiquement des faits caractéristiques qui suffiraient pour montrer l'insuffisance des théories matérialistes. »

Victor Hugo, parlant des tables tournantes et du mépris des académies savantes pour ces phénomènes, avait dit ces paroles sévères: le savant qui prononce le mot « impossible » est bien prêt d'être un idiot.

Cependant la science officielle agit parfaitement comme si tout cela n'existait pas. Des savants du plus grand mérite se sont néanmoins occupés de la question, l'ont étudiée et sont arrivés à des conclusions absolument favorables.

Citons au hasard quelques noms: W. Crookes de la Société Royale de Londres (1), qui déclare avoir constaté « l'existence d'une force intelligente et consciente agissant en dehors de nous, » Robert Hare, Barkley, Zoellner l'astronome allemand, Eug. Nus, Paul Gibier, etc. etc.

Que Nestor se décide à chercher de ce côté, peut-être trouvera-t-il la lumière qu'il demande.

La Chronique daignera-t-elle maintenant nous reproduire?

Nous n'écrivons que pour le public, non pour Nestor qui ne changera rien à sa manière de voir. Pourquoi direz-vous? Nestor est journaliste, par suite immuable pour ses lecteurs.

FÉLIX.



BIBLIOGRAPHIE

L'hypnotisme, ses rapports avec le droit et la thérapeutique, la suggestion mentale par Albert Bonjean. Paris. Félix Alcan, éditeur, boulevard St-Germain, 108.

Rien n'est difficile à déraciner comme un préjugé, le siècle a beau marcher en avant, le progrès a beau s'infiltrer jusque dans les moindres bourgades, le préjugé reste toujours debout. A une époque où les chemins de fer, considérés par des gens avides de tout ce qui est nouveau comme un système de locomotion arriéré et beaucoup trop lent, sont à la veille d'être remplacés par les aérostats que l'on suppose pouvoir en beaucoup moins de temps transporter des masses de voyageurs à des distances énormes, on rencontre encore des personnes qui ne trouvent rien au-dessus de la patache, cette contemporaine de l'Arche de Noé. Je dis cela à propos du magnétisme qui, malgré les merveilleuses découvertes dont il est la cause et le promoteur, se voit impitoyablement refuser le droit de cité par les Académies.

Dans certain monde, proférer le mot de magnétisme, c'est s'exposer à faire rire de soi ou à passer pour un vulgaire charlatan. Vainement le magnétisme s'est affublé d'un nouveau costume, vainement il a pris une autre étiquette et s'est intitulé hypnotisme ; les plus ardents adeptes de l'hypnotisme le renient hautement, comme si, en réalité, ils n'étaient pas de simples magnétiseurs. On se fait gloire d'être hypnotiseur, mais passer pour magnétiseur, fi donc! Se déclarer spirite, c'est encore bien pis. On vous regarde tantôt comme un niais, comme une dupe, tantôt comme un banquiste sans scrupule qui exploite la crédulité des simples et des badauds. Les hypnotiseurs tombent, bien entendu, à bras raccourcis sur les spirites, et les magnétiseurs eux-mêmes qui se sont plaints avec tant de raison de l'ostracisme dont les ont frappés les académies et certain public, se montrent sans pitié quand il s'agit des spirites qu'ils traitent avec le dernier dédain. Et pourtant le magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme se touchent, ce sont trois branches d'une même science, les faits le prouvent surabondamment. Le spiritisme, comme le magnétisme, comme l'hypnotisme confine à la physique. De même qu'un aimant fait mouvoir et déplace, en l'attirant, un morceau de fer, de même dans les expériences qui sont du domaine du spiritisme on voit des sensitifs qui attirent, repoussent et déplacent sans contact des objets inanimés. Des hypnotiseurs endorment et réveillent avec un aimant qui agit sur un être humain comme sur le fer. La main d'un sensitif à l'instar d'un aimant ou d'un courant d'électricité galvanique, fait osciller et dévier une aiguille électrique qui se met en croix avec la main. Pourquoi donc les physiciens lancent-ils l'anathème contre les spirites qui répètent sur des objets inanimés, par le moyen d'êtres humains, les mêmes expériences que les professeurs de Facultés font dans les cours publics avec le secours d'un aimant ou d'une pile électrique ? Toujours le préjugé !

Le livre de M. Albert Bonjean, que je viens de lire et de relire avec le plus vif intérêt, me paraît, lui aussi, çà et là, saupoudré de quelques légères pincées de préjugés, mêlées à une assez forte dose de scepticisme. Son livre n'en est pas moins une œuvre honnête, loyale, sincère. Si M. Albert Bonjean croit devoir faire acte de scepticisme, c'est tout-à-fait sans parti pris, il ne demande qu'à ouvrir les yeux à la lumière, il serait heureux de pouvoir se convertir. Avec cette disposition d'esprit, il n'est pas invraisemblable qu'au premier jour il sera touché par la grâce.

Le livre de M. Albert Bonjean est non seulement honnêtement écrit, mais il est clair, limpide, instructif, de bon style. Il raconte beaucoup de

(1) *Recherches dans le Domaine Spiritualiste.*

faits curieux, nouveaux et fort intéressants. M. Bonjean se qualifie humblement de profane, c'est sans doute chez lui un excès de modestie, on ne saurait le prendre pour un vulgaire amateur, c'est un maître, un vrai maître. Il déclare dans plusieurs endroits de son livre qu'il ne croit pas à l'existence des fluides, que pour lui il n'y a pas de fluides. Bien que l'hypothèse des fluides ait été bannie depuis de longues années déjà de l'enseignement de la physique dans les collèges et les universités, la question est loin d'être définitivement résolue, *adhuè sub judice lis est.* Il y a des antifluidistes et il y a des fluidistes ; je suis de ceux qui inclinent très fort vers la théorie des fluides. Il est certain qu'il y a une influence invincible qui agit sur les objets pour les attirer et les déplacer et qu'il est difficile d'expliquer cette attraction et ce déplacement autrement que par l'intermédiaire de ce que nous appelons un fluide. Pour nier l'existence du fluide magnétique, M. Bonjean se base sur ce qu'il n'a pu réussir à faire dévier, en lui présentant la main, une aiguille d'or suspendue à un fil de soie et placée sous une cloche de verre.

M. Bonjean est-il d'abord sensitif, c'est-à-dire, est-il doué de cette faculté au moyen de laquelle certaines personnes très peu nombreuses peuvent en approchant leurs mains attirer la balle de sureau d'un pendule électrique ou faire dévier une aiguille aimantée? Si M. Bonjean ne possède pas cette faculté, il est tout simple qu'il n'ait pu réussir dans son expérience. Je dirai de plus que quand on n'est pas fortement doué de cette faculté privilégiée, quand on n'est pas un très puissant, un très rare sensitif, on ne peut agir sur aucun objet à travers le verre. Le fluide humain n'exerce pas son influence à travers toute espèce de substance comme l'aimant, il a beaucoup plus de rapport avec l'électricité. Je vais fournir une preuve de ce que j'avance : J'ordonne, par exemple, à un de mes sensitifs d'approcher sa main d'une aiguille aimantée placée sous verre. L'aiguille ne bouge pas. De cette même aiguille placée sous verre j'approche à mon tour un bâton de gomme laque préalablement électrisée par le frottement d'une peau de chat, l'aiguille ne bouge pas davantage, j'ai beau attendre plusieurs minutes, elle reste parfaitement immobile. J'ôte à l'aiguille sa cage de verre, je la place à l'air libre et j'ordonne à un de mes sensitifs de placer sa main au-dessus, l'aiguille oscille et dévie, et quand d'autres s'approchent elle ne se contente pas de dévier, elle s'affole et tourne comme un moulinet, J'invite mes sensitifs à se retirer loin, bien loin de la table sur laquelle est posée l'aiguille, je refrotte avec une peau de chat mon bâton de gomme laque et je l'approche de l'aiguille. Celle-ci sur laquelle le bâton de gomme laque n'avait aucune influence quand elle se trouvait sous verre la fait maintenant osciller et dévier. Donc il y a plus d'analogie entre l'électricité et le fluide humain qu'entre ce même fluide et l'aimant. Si M. Lafontaine a réussi à faire dévier à travers le verre son aiguille d'or, cela tient très probablement à ce qu'il est, sans le savoir, un très fort sensitif, c'est-à-dire qu'il a eu lui-même une énorme surabondance de fluide. Dans cette condition il est tout naturel que son expérience ait réussi.

Je ne suis pas magnétiseur, je ne suis que hypnotiseur, polariste et spirite, mais je soupçonne que pour magnétiser avec succès, un magnétiseur a besoin d'une grande surabondance de fluide et doit être, en un mot, un sensitif à un très haut degré.

M. Bonjean ne paraît pas non plus croire aux résurrections. Bien que je n'aie jamais ressuscité un mort et que je n'aie jamais été témoin d'aucun cas de résurrection, je crois les résurrections possibles et je suppose qu'elles doivent être produites par des thaumaturges qui sont sensitifs à un degré éminent, c'est-à-dire qui ont en eux une grande surabondance de fluide ou de force psychique comme on voudra l'appeler. C'est le fluide humain ou force psychique ou force vitale à laquelle les savants de l'Indoustan ont donné le nom *d'agasa* qui est cause de ces merveilles stupéfiantes accomplies par les Fakirs et qui remplissent d'admiration tous les Européens qui en ont été témoins. Une résurrection ne consiste pas comme le prétend Karl Hase, dans la *Vie de Jésus*, dans la cessation d'un état cataleptique ou léthargique ; mais dans la cessation d'une véritable mort. Le Lazare de l'Evangile était mort, bien mort et quand Jésus va pour entrer dans le sépulcre, la sœur de Lazare ne manque pas de lui dire ; *Jam fœtet*, il sent déjà mauvais, autrement dit la putréfaction s'est déjà manifestée. Les auteurs profanes, aussi bien que les auteurs sacrés, parlent de plusieurs faits de résurrection. On m'objectera peut-être : « Pourquoi, de nos jours, » ne signale-t-on plus de cas de résurrection ? » Je répondrai que c'est parce que notre science n'est pas aussi avancée que celle des anciens. Ils savaient bien des choses que nous ignorons complètement, et ce progrès dont nous sommes si fiers, n'est que très relatif, il s'en faut de beaucoup que nous soyons aussi instruits, aussi avancés que nos antiques devanciers dans les sciences spiritualistes. Elles ne font pour ainsi dire que de naître pour les modernes.

M. Bonjean montre une certaine incrédulité au

sujet des propriétés de l'eau magnétisée, qui, selon les magnétiseurs donnerait un redoublement de vie et de vigueur aux plantes soumises à son action. Je suis convaincu que sur ce point les magnétiseurs ont encore raison et je parle d'après ma propre expérience. Dans deux pots de fleurs contenant de la terre, j'ai semé des graines de haricots; l'un des deux pots, n° 1, a été arrosé avec de l'eau magnétisée, l'autre, n° 2, a été arrosé avec de l'eau ordinaire. Le n° 1 a germé bien plus vite, il a poussé avec une vigueur étonnante et quoique le n° 2 eût une croissance et une vigueur très satisfaisante, il paraissait chétif comparé au n° 1. Sa hauteur n'atteignait que la moitié de la hauteur de son rival.

Inutile de dire que j'ai répété cette curieuse expérience plusieurs fois. M. Albert Bonjean qui ne demande qu'à être touché par la grâce, peut tenter, s'il le juge à propos cette expérience; elle est des plus faciles. En émettant des doutes sur les propriétés de l'eau magnétisée, M. Bonjean cède peut-être, à son insu, à l'influence des préjugés anti-magnétistes. Sauf un très petit nombre de fanatiques arriérés, on a grande foi dans l'hypnotisme; mais à l'égard du magnétisme et du spiritisme on persiste à nourrir un incrédulité inflexible, c'est une sorte de point d'honneur. M. Bonjean est sceptique, véritablement sceptique, cependant je suis loin, très loin de l'en blâmer, parce que son scepticisme est un scepticisme de bonne foi, un scepticisme intelligent, c'est le scepticisme d'un homme éclairé; il n'y a pas chez lui de parti pris. Un scepticisme comme celui de M. Bonjean est salutaire, il aide au progrès de la science; je ne lui ferai donc pas un crime de ne se rendre à une doctrine qu'après un examen sérieux et réfléchi. Je ne lui reprocherai qu'une toute petite pointe de préjugé à l'égard du magnétisme et du spiritisme, c'est la seule critique que je me permettrai à propos de son livre sur l'hypnotisme qui a une haute valeur et qui traite avec beaucoup de compétence de questions très brûlantes à l'ordre du jour, notamment de celle de la suggestion mentale. M. Bonjean hésite à accepter la suggestion mentale. Peut-être n'a-t-il pas tort? Bien qu'elle ait pour défenseur une sommité de la science, M. le docteur Ochorowicz, homme de haute expérience et d'une puissante autorité, la question de la suggestion mentale n'est pas encore complètement résolue et elle rencontre un grand nombre d'incrédules parmi les savants et les hypnotiseurs. Il n'est toutefois pas impossible que l'avenir *ce grand découvreur et ce grand convertisseur*, selon l'heureuse expression de M. Bonjean, lui donne raison; jusque là on doit comme l'auteur se tenir dans une sage réserve. En somme, je suis heureux d'avoir pris connaissance de l'ouvrage de l'honorable avocat de Verviers; j'ai éprouvé en le lisant une grande satisfaction et un réel intérêt. Il m'a laissé dans l'esprit cette conviction que son livre sera d'un grand profit pour tous ceux qui veulent se mettre au courant de la science à cause même de son scepticisme de bonne foi qui, sans nier les nouvelles découvertes, n'accepte que ce qui est reconnu et admis par tous les savants et tous les hommes pratiques, ce dont, par conséquent, il est impossible de douter quand on est comme M. Bonjean, loyal et sans parti pris.

HORACE PELLETIER,
Conseiller d'arrondissement, officier d'académie, à Candé, par les Montils, (Loir et Cher), France.

NOUVELLES

Comment se font les légendes. — On télégraphie de Périgueux que la jeûneuse de Bourdelles, Zélie Bouriou, qui vient de mourir, est en train de se créer une légende après sa mort. D'après les médecins, Zélie Bouriou est tout simplement morte pour avoir pris une nourriture trop abondante après un très long jeûne, ce qui détermina une gastro-antérite. Mais Zélie Bouriou, qui était pieuse, a toujours passé auprès de ses rustiques compatriotes pour une espèce de sainte. Depuis qu'elle est morte, elle ne cesse de préoccuper les imaginations.

Quelques-uns racontent et affirment qu'elle fait des apparitions avec les vêtements qu'elle portait de son vivant, debout, silencieuse, les yeux baissés et les mains jointes comme pour prier. Avant peu on peut être sûr que la défunte jeûneuse fera des miracles et nos superstitieux campagnards organiseront en son honneur des pèlerinages, si l'autorité religieuse n'intervient pas. (*Etoile*, 17 août.)

* * *

Nous apprenons avec plaisir que la vaillante société spirite de Seraing va procéder à l'inauguration de son drapeau, dimanche 28 septembre courant. La réception aura lieu au pont de Seraing, à 2 heures, par la section musicale de la société, récemment constituée, et quelques membres du comité, délégués à cet effet; de là, le drapeau sera conduit au local, rue Vecquée, 1, où aura lieu la présentation aux membres de la société, convoqués à cette fin.

On nous dit que ce drapeau est d'une conception heureuse et remarquable. Nous rendrons compte de la cérémonie dans un prochain numéro.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C[mes] LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 7 — Liége, 1er Octobre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

LE SPIRITISME ET LA PRESSE

Nous lisons dans la *Chronique*, de Bruxelles, sous ce titre : *A la rescousse* :

Si le spiritisme s'en mêle, il faudra bien rendre les armes.

Or, le *Messager*, organe spirite qui se publie à Liége, nous décoche, dans son numéro du 15 septembre, un article relatif à la dualité humaine. Si nous ne lui répondions pas, il croirait qu'il nous a convaincu.

Donc, le *Messsager* considère l'homme comme un être double, composé de formes et d'organes animés par un esprit immortel. C'est son droit. Il est fâcheux qu'il ne puisse pas résoudre le problème, élucider ce mystère. Il est, comme tous les spiritualistes, un simple croyant. Quand il a dit *credo !* il se figure qu'on n'a plus qu'à opiner du bonnet.

Toutes les démonstrations des spiritualistes sont contenues dans ce mot. Aucun n'a prouvé l'existence de l'esprit immortel, — et, il faut bien le répéter, — si *une seule preuve* avait été donnée, on n'en discuterait plus.

Le *Messager* croit être très fort parce qu'il appuie sa foi sur celle de certains hommes ; il n'y a là rien d'étonnant, puisque l'union fait la force et puisque les hommes ont toujours ainsi entassé les hypothèses les unes sur les autres, quand il ne se sentaient pas l'habileté ou la science nécessaire pour démêler les questions difficiles. Nous ferons observer seulement aux croyants du *Messager* que de tout temps on a cru a des choses et à des êtres divins, et que ces choses et ces êtres divins n'ont cessé de disparaître à mesure que les siècles s'accumulaient et créaient d'autres êtres divins : Cela ne constitue pas des preuves que ces choses et ces êtres aient existé.

Certainement, les esprits plus ou moins distingués, qui se contentent de croire, ont acquis une sorte de notoriété à notre époque comme aux époques antérieures. Mais *croire*, à lui tout seul, *ne signifie rien*.

Le *Messager* s'incline devant Robert Hare, Barkley, Zœllner, Eug. Nus, Flammarion, Paul Gibier, W. Crookes: c'est son affaire.

Nous lui demanderons seulement si ces messieurs, qu'il appelle à la rescousse, sont des esprits plus distingués, par exemple, qu'Homère, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Virgile, Cicéron, etc., qui tous ont cru à l'Olympe peuplé de dieux et au Tartare, où étaient précipitées les âmes des morts. Nous lui demanderons encore si, parce que 200 millions d'Indous croient à Bouddha, c'est une preuve que Bouddha existe.

Il est facile de citer des sentences et des apophthegmes : les ouvrages de philosophie en sont pleins. Mais les plus ingénieuses pensées, mises en ordre par la méthode la plus rigoureuse, ne sont pas encore parvenues à découvrir l'esprit immortel agissant et donnant la vie au corps ; jusqu'aujourd'hui, on n'a rien prouvé que ceci : l'homme est un être composé d'organes animés par la vie.

Qu'est-ce que la vie ? Personne ne peut résoudre cet autre problème ; mais nous savons tous, de science certaine, que la vie anime les êtres et les plantes.

Le *Messager* croit. C'est tout. Il croit même que les esprits des morts communiquent avec les vivants. Il croit que Newton, Galilée, César, Moïse, Jésus lui-même arrivent à l'appel que leur font les spirites et viennent converser avec eux. C'est son affaire. Il est fâcheux pourtant que ces hommes de génie, auxquels les tables servent d'intermédiaires, ne débitent que les mêmes banalités qui se trouvent dans les cerveaux de ceux qui les interrogent...

Ah ! la foi, c'est beau ! Au moyen de cet élément, on sait tout, il n'est plus nécessaire de réfléchir.

NESTOR.

Les spirites aiment la discussion franche et loyale. Ils auraient beau jeu s'ils voulaient s'amuser à railler leurs nombreux adversaires : catholiques, protestants, pseudo-libéraux et autres sceptiques inconscients ou non qui renouvellent les « traits d'esprit » chers surtout aux hautes intelligences des plumitifs de la presse.

Pourquoi la *Chronique*, jadis si large pour la libre discussion, ne met-elle pas notre critique entière sous les yeux de ses lecteurs ? Son rédacteur en chef qui eut jadis l'occasion de juger certains faits spirites, craint-il donc de provoquer à nouveau dans son journal ce qu'il nomme des discussions oiseuses ?

Les phénoménes spirites observés alors n'ont pas eu le don de le convaincre. Nous ne pouvons donc avoir la prétention qu'on nous prête d'arriver à faire pénétrer nos convictions dans l'esprit de Nestor, son collaborateur.

Si nous sommes des croyants au spiritisme, si nous défendons envers et contre tous des principes reposant sur des vérités éternelles, c'est que l'évidence a jailli pour nous. Nous croyons parce que *nous savons*, parce que nous avons *vu* et *constaté*. Nous admettons l'immortalité de l'âme humaine de la même façon que l'on admet ailleurs le mouvement de la terre.

Nestor, aimable sceptique, si vous aviez quelque connaissance de la doctrine spirite vous auriez retenu ce principe qu'il proclame : « Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face à tous les âges de l'humanité. »

Si une *seule preuve* avait été fournie, on n'en discuterait plus, dites-vous.

Hélas! brave Nestor, vous êtes donc bien aussi peu au courant qu'un curé de campagne des faits nombreux et indéniables qui contribuent à recruter des adeptes au spiritisme dans le monde entier. Ce sont là des preuves qui existent, claires, patentes, positives pour ceux qui veulent les voir et les comprendre, pour ceux qui se donnent la peine d'étudier de près au lieu de se draper fièrement dans une prétentieuse ignorance.

Croire, pour les spirites, signifie autre chose que *rien*. Si le témoignage des sens pouvait nous tromper lorsque nous sommes en présence de phénomènes spirites, les instruments combinés par les savants Hare, Crookes, Zœllner, etc., sont là qui ont enregistré les faits observés mathématiquement. Qui êtes-vous, Nestor, pour récuser la compétence de ces hommes de science qui affirment dans leurs ouvrages que les preuves de forces intelligentes dans la nature existent réellement ? Les témoignages de ces savants peuvent donc être invoqués avec raison, car toutes leurs expériences faites pendant plusieurs années ont été mathématiquement contrôlées. Nous regrettons beaucoup que vous ignoriez que ces hommes éminents ont tous montré dans le principe un scepticisme très grand au sujet de la puissance de certains médiums qui venaient se soumettre à leur examen. La foi qui nous anime est venue pour eux lorsque, après de nombreuses expériences rigoureusement scientifiques, ils ont constaté l'existence des êtres du monde spirituel qui nous environne.

Pour finir. *Ne plus réfléchir*, *ne plus chercher*, ne serait-ce pas ce qui arriverait si l'on prouvait que nous ne sommes qu'un peu de matière organisée... par le hasard? si l'on prouvait que la théorie matérialiste est la seule à laquelle on doive se rallier désormais ?

Nous avions demandé à Nestor qu'il nous explique ce qu'on entend par *matière*. Qu'il veuille bien nous expliquer aussi cet agencement du cerveau élevé par les matérialistes à la dignité d'*âme humaine*. Il voudra peut-être encore, pour notre édification, nous donner un aperçu des conséquences morales et sociales de l'enseignement matérialiste qu'il semble préconiser.

F.

Une enquête scientifique.

(Suite et fin.)

Il est temps de revenir à notre récit du 1er février, jour auquel l'esprit de cette Mary Roff morte folle 12 ans auparavant, prit possession du corps de Lurancy.

A partir de ce moment, le caractère de Lurancy parut complètement changé.

La jeune fille sauvage, emportée, ingouvernable, qu'il fallait tenir sous les verrous, était devenue tout d'un coup timide, douce, polie, ne connaissant aucun des Vennum, mais demandant instamment à retourner à la maison. On voulut la convaincre qu'elle était chez elle, mais ce fut en vain. Elle ne répondit que par des larmes et ne trouvait du soulagement qu'en allant au ciel, comme elle disait, pour de courtes visites.

Uue semaine plus tard, madame Roff et sa fille madame Minerva Alter, sœur de Mary, ayant entendu parler de cette étrange substitution, se rendirent chez les Vennum. Du plus loin qu'elle les aperçut par la fenêtre, Lurancy que nous appellerons désormais Marie s'écria pleine de joie : voilà maman et Nervie qui viennent ! et dès qu'elles parurent, elle leur sauta au cou et les combla de caresses. Mais son désir d'aller les rejoindre en augmenta et il devint tellement impérieux que les amis des Vennum finirent par leur arracher, pour ainsi dire, leur consentement. M. et Mme Roff, qui étaient pleins d'humanité, ouvrirent volontiers leur cœur et leur maison à cette infortunée jeune fille.

Le 11 février 1878, la jeune fille entra chez M. Roff, reconnaissant tous les membres de la

famille et leur témoignant la plus vive tendresse. Interrogée sur le temps qu'elle passerait avec eux, elle répondit : « Les anges me laisseront jusqu'en mai » et, en effet, elle resta jusqu'au 21 mai, trois mois et dix jours, dans son corps d'emprunt.

Revenue chez elle, Mary semblait parfaitement heureuse. Elle reconnaissait chaque personne et chaque chose qu'elle avait connues de 1852 à 1865 et rappelait les moindres incidents de sa vie passée. Pendant son séjour chez M. Roff, les Vennum vinrent faire une visite ; elle ne les reconnut pas et les reçut comme des étrangers. Elle était affable, active, remplissant tous ses devoirs avec assiduité, chantant, lisant, ou conversant avec la famille sur des affaires privées, Quand il venait des amis de la maison, elle leur parlait de tout ce qui s'était passé douze ans auparavant et citait des faits arrivés avant la naissance de Lurancy.

Un soir, on était au mois de mars, M. Roff dit à sa femme que si elle pouvait retrouver une coiffure de velours que Mary portait l'année avant sa mort, elle la déposât sur le guéridon pour savoir si Mary la reconnaîtrait. Ce fut fait, et dès que Mary rentra : — « Oh ! s'écria-t-elle, voilà ma coiffure quand j'avais les cheveux courts ! » Et ainsi, elle se souvenait des moindres petits détails de sa vie passée, rappelant à M. Roff jusqu'à certains mots qu'il avait l'habitude de dire plus souvent, il y avait douze ans.

Le 19 février, M. Roff écrivait au Dr Stevens : « Vous savez comment nous avons été amenés à prendre avec nous la pauvre chère Lurancy. Quelques personnes en ont apprécié les motifs, mais la plupart, ignorant les faits, ont parlé contre nous et contre cet angélique enfant. Les uns disent qu'elle simule son état, d'autres qu'elle est folle et d'autres encore qu'elle est possédée du diable... Mary est parfaitement heureuse. Elle reconnaît tout ce qu'elle a connu il y a douze ans et plus, mais elle ne sait absolument rien de ce qu'a pu connaître Lurancy. Mme Vennum et son fils Henry sont venus la voir plusieurs fois sans qu'elle sût rien de ce qui les concernait. Elle n'a jamais été que Mary depuis qu'elle est ici et elle ne sait que ce que savait Mary. Vous ne pouvez comprendre quelle consolation nous donne ce cher ange. »

Madame Alter, dans une lettre en date du 16 avril, écrivait en parlant de Mary :

« Mon angélique sœur dit qu'elle nous quittera bientôt, mais qu'elle sera souvent avec nous. Elle dit que Lurancy est une belle jeune fille, qu'elle la voit presque tous les jours et nous savons que son état s'améliore infiniment. Il y a quelques soirs que Mary accablait de tendresses son père et sa mère, et, quelque peu importunés de ce redoublement, ils lui en demandèrent la cause.

« — Oh ! papa, oh ! maman ! s'écria-t-elle douloureusement, je vous donne des baisers pendant que j'ai des lèvres et je vous embrasse pendant que j'ai des bras, car bientôt je vais retourner au ciel et je ne vous verrai plus qu'en esprit. Vous mêmes, vous ne saurez pas quand je serai auprès de vous et je ne pourrai pas vous aimer de la façon dont je vous aime aujourd'hui ! »

Le 7 mai, 1878, Mary appela madame Roff et, tout en larmes, elle lui dit que Lurancy Vennum allait venir. Elle était profondément triste, ajoutant qu'elle ignorait si Lurancy allait rester ou s'en aller de nouveau : que si elle restait, elle voulait voir Nervie, M. Alter et Allie pour leur dire adieu. Elle s'assit, ferma les yeux et peu d'instants après, la substitution était faite : Lurancy avait repris possession de son corps. Regardant tout à l'entour d'un air effaré, elle s'écria avec anxiété :

« — Où suis-je ? je n'ai jamais été ici ! »

« — Vous êtes chez madame Roff, amenée ici par Mary, pour vous guérir. »

« — Je veux retourner chez moi. »

Madame Roff lui demanda si elle ressentait quelque douleur à la poitrine (Mary souffrait du poumon gauche).

« — Non, c'était Mary. »

Mais en moins de cinq minutes un nouveau changement s'était opéré et Mary revint, ravie d'avoir obtenu cette permission.

Souvent elle avait quelque chose d'étrange. Un soir, au thé madame Roff lui demanda :

— « Mary, que puis-je vous donner ? »

— « Rien, maman, je vais prendre mon thé au ciel. »

Et, à l'instant, elle tombe dans une trance pleine de calme et y reste jusqu'à ce que la famille ait pris le thé !

« — Mais, Mary, que mangez-vous donc là haut et comment mangez-vous ? »

« — Oh ! maman, je vous le dirais que vous n'y comprendriez rien ! »

Et c'est ainsi qu'elle se nourrit pendant longtemps, ne mangeant — quelquefois — que pour avoir la paix avec sa famille. Quand son système se fortifia, elle mangea davantage, et, plusieurs semaines avant sa dernière séparation, elle mangea, but et dormit comme une personne en pleine santé.

Quand le moment du retour de Lurancy s'approcha, on la vit prendre de temps en temps la

mémoire et les manières de Lurancy, sans perdre pourtant son identité, mais comme pour témoigner de la présence de la jeune fille. Quand on lui demandait : « Où est Lurancy? » Elle réponpondait : — « Sortie, » ou bien : « elle est au ciel, à prendre des leçons comme j'en prends ici. »

Le dimanche 19 mai, vers environ quatre heures et demie de l'après-midi, M. Roff et Mary étaient au salon quand le frère de Lurancy, Henry Vennum entra,étant séparé d'eux par deux pièces. Mary laissa le corps dont Lurancy prit immédiatement possession. Henry fut appelé et sa sœur se jeta à son cou, le couvrant de baisers et de larmes. M. Roff lui demanda si elle pouvait rester jusqu'à ce qu'on envoyât chercher sa mère. Elle répondit que non, mais qu'elle reviendrait quand sa mère serait là. En effet Mary reprit possession et seulement quand madame Vennum arriva une heure plus tard, Lurancy rentra dans son corps et, reconnaissant sa mère, l'embrassa en pleurant.

Le 21 mai au matin, M. Roff écrivit à M. Stevens :

« Mary dit qu'elle doit quitter le corps vers onze heures. Elle dit adieu à ses amis et à ses voisines. Rancy, guérie, doit retourner chez elle aujourd'hui. Hier soir, vers dix heures, Mary qui dormait à l'étage au-dessus avec Lottie, descendit auprès de nous, et nous embrassa en pleurant en nous disant adieu. Elle nous pria de donner à Rancy ses tableaux, ses marbres et 25 cents que madame Vennum lui avait remis et nous promit de venir voir Rancy.

Elle me recommanda de vous écrire qu'elle allait au ciel et que Rancy retournait chez elle en santé. — « Oh! papa, disait-elle, à onze heures demain, je remonterai au ciel et Rancy en redescendra parfaitement guérie ! » Et pendant longtemps elle nous parla de sa séparation avec amour nous contant mille belles choses de son séjour là-haut.

Le changement définitif s'opéra à l'heure prédite. Il semblait à Lurancy qu'elle eût dormi, bien qu'elle sût qu'il n'en était rien. En arrivant au bureau de M. Roff, elle pria de la reconduire chez elle, ce qu'il fit.

Le *Watseka Républican* dit à ce sujet :

« La rencontre avec ses parents, chez eux, a été pleine de tendresse et maintenant elle semble être une enfant bien portante et heureuse, reconnaissant tout ce qui existait au moment de son départ et notant les changements qui ont pu avoir lieu pendant son absence. C'est un fait très remarquable, et bien qu'il ne nous soit pas possible de l'expliquer ; nous n'en sommes pas moins forcés de constater son existence incontestable. »

Attestation.

Aujourd'hui, 16 juillet 1878 au soir, dans le parloir de M. et Mme Asa Roff, nous, soussignés, nous sommes réunis pour entendre le récit des faits qui précèdent et y ayant apporté la plus scrupuleuse attention, nous déclarons qu'il est entièrement exact et conforme à la vérité sur tous les points. Nous déclarons en outre qu'après deux mois passés dans la maison de son frère, Lurancy Vennum est en parfaite santé de corps et d'esprit.

« Signé : Asa B. Roff, » « Thomas J. Vennum, » « Anna Roff, » « Larinda Vennum. »

M. Roff fit suivre cette déclaration d'une lettre adressée au *Religio-philosophical Journal* de Chicago où se trouvaint les passages suivants :

« Le récit raconté par M. le D[r] Stevens est vrai dans ses moindres détails, mais il n'a pas pu dire la moitié des choses étranges dont nous avons été témoins pendant les trois mois que la jeune fille a passés chez nous. Les faits ne pouvaient donner lieu à aucune illusion, et ils peuvent être attestés par un grand nombre de personnes habitant Watseka. Qu'on leur donne, si l'on peut, une autre explication que celle de la possession du corps de Lurancy par l'esprit de Mary. J'ai soixante ans et je réside dans le comté d'Iroquois depuis trente années. Je ne voudrais, à aucun prix, compromettre ma réputation par l'affirmation d'un récit que je ne croirais pas absolument vrai.

« Si quelqu'un veut prendre des renseignements sur ma personne, il peut s'adresser au colonel Bundy. » Watseka, 23 août 1878.

Note du traducteur : M. F. Clavairoz. — Voilà cette histoire étrange qui me semble ouvrir un vaste champ à l'investigation des psychologues. On est frappé d'abord de la senteur de bonne foi dont tout le récit est pénétré. On voit que le narrateur, dominé par la conviction de la vérité qu'il affirme, a néanmoins le sentiment de l'invraisemblance des faits qu'il raconte. Il accumule les témoignages, cite les noms propres, prend toute une ville à témoin et s'appuie sur la parole des journalistes incrédules qui conviennent de l'existence des faits tout en cherchant à conserver le privilège de leur scepticisme.

Faut-il croire à la réalité de ces phénomènes ? Mais alors quels horizons nouveaux s'ouvrent à la pensée ? Que dire de cette soustraction du *moi* qui s'évanouit pour faire place au commandement d'un intrus, et d'un corps, assemblage d'organes qui échappent à l'âme qui en a la direction ordinaire ? Que deviendrait notre individualité s'il était possible à ceux qui ne sont plus d'intervenir ainsi dans notre existence et de se substituer à

nous ? Quel est, pendant la substitution, le rôle de l'âme ainsi chassée de son enveloppe et réduite avant le temps au périsprit qui sert à son fonctionnement ?

Ce corps, que les âmes prennent et quittent comme un vêtement, ne conserve-t-il pas avec l'âme à laquelle il ne cesse pourtant pas d'appartenir, quelques relations fluidiques au moyen desquelles l'unité de l'être n'est pas rompue ? Qui peut nous dire à quel degré d'influence peut se limiter l'action de la substitution et alors comment déterminer notre part dans la responsabilité de nos actes? Les problèmes soulevés sont infinis : qui nous en donnera la solution ?

Un songe vérifié.

Dès la plus haute antiquité les songes ont été considérés comme un moyen dont se sert la Divinité soit pour nous annoncer des événements futurs, soit pour nous donner des avertissements, soit pour nous procurer quelque avantage ou quelque bien. Les songes ne passent pas seulement pour un moyen de communication entre la divinité et nous, ils sont aussi considérés comme un moyen de communication entre les personnes mortes et les personnes vivantes. Les historiens de l'antiquité aussi bien que les historiens modernes sont remplis de songes fatidiques qu'ils affirment avoir été réalisés. Et il n'y a pas que les historiens qui nous entretiennent de ces songes, les bonnes femmes s'en mêlent également, et elles ont un répertoire amplement fourni, de même que les personnes appartenant au monde éclairé. J'ai connu très accidentellement quand j'habitais Paris, lieu de ma naissance, M. P..., homme fort instruit et très peu superstitieux qui m'a raconté un rêve qu'il avait fait et qui s'est réalisé. M. P... était un propriétaire très aisé du centre de la France, il avait fait des études brillantes dans un collége de la capitale et avait remporté plusieurs prix au concours général. Né avec de la fortune, il n'avait embrassé aucune carrière et avait préféré se consacrer librement à des études littéraires vers lesquelles l'entraînaient ses instincts et ses goûts ; à son bagage littéraire il joignait quelques bribes de science, un peu de physique, un peu de chimie, un peu de botanique. Vers l'âge de 26 ans, il épousa par inclination une jeune demoiselle douée d'un physique attrayant, d'un caractère aimable et d'une éducation très soignée. Il vivait depuis onze ans dans la plus parfaite félicité lorsqu'une maladie cruelle lui enleva sa charmante compagne qui lui laissait un fils, aimable enfant, âgé de dix ans. Ce malheur si imprévu affecta vivement M. P...; sa santé s'en ressentit profondément. Son mal que le temps ne fit qu'aggraver fut un perpétuel défi à l'art et à la science des médecins. M. P... avait pour médecin le docteur Gérardin, praticien distingué qui avait pour spécialité la guérison des maux incurables, ou du moins d'en atténuer considérablement les effets et d'en enrayer les progrès. C'est grâce aux soins du docteur Gérardin que M. P... réussit à prolonger ses jours languissants. La maladie de M. P... était malheureusement de celles qu'on ne saurait définir, il était difficile d'en saisir les caractères et la médication destinée à en entraver la marche fut le plus souvent impuissante. C'est dans ces circonstances que M. P... eut un songe qui l'impressionna vivement. Il se promenait, par un beau soleil d'été, dans une délicieuse prairie, émaillée de fleurs, lorsque tout d'un coup sa femme lui apparut. L'image de cette épouse bien aimée, bien qu'elle n'eut rien de funèbre, était tout à fait dépourvue de consistance ; c'était quelque chose d'aérien et de vaporeux avec un léger soupçon de transparence. Elle semblait voler plutôt que marcher. La ressemblance ne laissait rien à désirer, c'était bien l'image de sa femme, de sa femme chérie, transfigurée, idéalisée, il n'y avait pas à en douter. « Tu souffres cruellement, mon pauvre » ami, lui dit le gracieux fantôme, c'est le chagrin » de m'avoir perdue qui est la cause de ton mal, » je le sais. Mais va, console-toi, cesse de me » regretter ; là où je suis, je jouis de toutes les » félicités. Tu guériras bientôt, je suis venue pour » t'indiquer une plante qui prise en infusion tous » les matins, pendant un mois, doit te rendre la » santé. »

En parlant ainsi, l'apparition lui désigna de son index une plante fort commune qu'il connaissait bien, mais dont les propriétés médicinales lui étaient complètement inconnues et qui se trouve en abondance presque partout. M. P... se baissa pour la cueillir, et soudain le fantôme disparut. M. P... se réveilla l'esprit singulièrement frappé et préoccupé. En dépit de ses allures fantastiques, ce rêve lui paraissait avoir tous les caractères de la réalité et il ne put s'empêcher de le raconter à son médecin, le docteur Gérardin qui, comme tous ses confrères, avait une antipathie instinctive pour tout ce qui a le caractère du merveilleux.

Le docteur Gérardin, en dépit des bienséances auxquelles il ne manquait jamais, ne put s'empêcher de sourire, et l'influence de ce sourire fut telle sur M. P... que l'impression de son rêve se dissipa peu à peu. Trois mois plus tard, Mme P...

apparut de nouveau, en songe, à son mari dans la même prairie, elle lui reprocha vivement son incrédulité ; elle lui indiqua la même plante et insista d'une manière pressante pour qu'il en fît usage : « C'est ton salut, lui dit-elle. »

Ce second rêve impressionna encore plus vivement M. P... Pendant plusieurs jours, il en eut l'esprit préoccupé ; malgré cela, il n'osa encore prendre une décision bien que son mal semblât faire des progrès. Cependant, poussé à bout par la souffrance, il se rendit et arracha quelques pieds de la fameuse plante. Il suivit de point en point les prescriptions qu'il avait reçues en songe et durant un mois entier, il prit une infusion. Sa santé alla de mieux en mieux, et à la grande stupéfaction du sceptique docteur Gérardin, le fervent disciple d'Esculape, il guérit.

Ainsi, un rêve, un vain songe, rappela à la santé, à la vie, un malade que les sentences des pontifs du dieu de la médecine avaient irrévocablement condamné.

H. Pelletier.

Le Médium guérisseur J.-R. Newton.

De tous les médecins guérisseurs des Etats-Unis, le docteur James Rogers Newton a été, selon les apparences, le plus puissant. Il naquit à Newport (Rhode-Island), le 8 septembre 1810, et descendait en ligne directe de John Rogers qui fut brûlé sur le bûcher. Ses parents étaient de New-England. C'est à l'école d'abord que le jeune Newton s'aperçut de sa faculté curative, il en usa pour guérir quelques-uns de ses compagnons. Comme négociant, il eut une carrière commerciale très honorable et très prospère pendant vingt ans ; il voyageait beaucoup et il visita différents hôpitaux et établissements hydrothérapiques en Angleterre, en France, en Allemagne. En 1858, il abandonne les affaires pour se consacrer exclusivement au soulagement et à la guérison des malades, par l'imposition des mains. Il commença ses travaux comme guérisseur public à Cincinnati (Ohio). Dix-huit mois après, on le trouve à Boston où ses cures sont très remarquées. Le docteur Newton a habité plusieurs villes des Etats-Unis. Toute son œuvre a été accomplie au grand jour et sous l'œil inquisiteur du public. Dans une notice publiée par le *Banner of Light* du 2 août, il est dit que le docteur Newton a guéri au delà de cent mille cas. La biographie du docteur a paru à New-York en 1879 et est intitulée : *The Modern Bet., hesda, being some account of the Life and Labours of Dr J.-R. Newton.*

Ce livre contient plusieurs milliers de cures authentiques, attestées par toutes sortes de malades, de nombreux témoins et des journalistes.

Le docteur Newton était très charitable et ne tirait aucune vanité de sa merveilleuse faculté. A Londres, où il est venu plusieurs fois, presque tout son temps était pris à soigner les malades pauvres ; ils les opérait jusque sur les places publiques et ne prenait rien pour cela. Les riches, aussi bien que les pauvres, étaient reçus à sa maison de Haverstock Hill ; il acceptait les dons volontaires des premiers et donna tout ce qu'il avait, environ 700 livres sterling, aux pauvres, avant de quitter l'Angleterre.

Disons pour terminer que Newton a toujours reconnu hautement qu'il devait sa faculté à des esprits désincarnés, chose bonne à rappeler au moment où, par l'hypnotisme et l'autosuggestion, on cherche à éliminer l'intervention de toute force spirituelle.

Communications spirites

Au temps où nous sommes arrivés, on ne se contente plus dans les cercles d'études spirites d'étudier comme Allan Kardec et ses amis avaient pris la bonne coutume de le faire. Au lieu de procéder pas à pas, avec méthode, lentement mais sûrement, en cherchant le mieux possible les moyens de contrôle, on a adopté une autre méthode hardie mais imprudente, sans aucun autre contrôle que l'appréciation du médium lui-même le plus souvent.

On est arrivé à élever des théories d'une grande envergure, aux yeux de leurs auteurs s'entend, mais au demeurant a-t-on fait réellement un grand pas en avant ? C'est fort douteux. On a tout au plus piétiné sur place en quelque sorte.

On n'a pas trouvé suffisant d'établir par des preuves irréfutables la persistance du *moi* après la mort, l'existence du monde spirite et sa solidarité avec le monde des incarnés ; on n'a pas trouvé suffisant d'étudier les mœurs de ce monde extra-terrestre en lui-même et dans ses rapports avec la terre et ses habitants. On a voulu pousser l'étude et l'analyse jusqu'à Dieu lui-même ! ! Dieu ! que, nous Esprits, nous essayons à peine de comprendre !

On peut-être orgueilleux sur la terre puisque c'est l'orgueil qui y cause tout le mal ; l'orgueil qui, avec l'égoïsme est précisément le caractéristique de ce monde. Pourquoi abandonner les mille sujets d'études spirites qui sont à la portée des hommes et qui peuvent aider beaucoup à développer les connaissances, la science réelle

de la vie et de la mort? Pourquoi se lancer audacieusement après la Divinité incompréhensible en l'état actuel de notre entendement?

Spirites, soyez plus simples, plus humbles et n'oubliez jamais la parole si profonde de Jésus: « Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux. » Laissez les savants à leurs théories; elles ne pourraient que vous entraîner hors de la route utile. Revenez aux anciennes méthodes. Dès qu'un fait nouveau, dès qu'une lumière de plus vous arrive, ne vous hâtez pas étourdiment d'en tirer des conclusions générales et absolues car ce serait le plus sûr moyen de passer à côté de la vérité et de tomber dans l'erreur.

Vous ne devez rien accepter de nouveau qu'après des études nombreuses répétées en beaucoup de lieux.

Castres, août 1890. M. M.

* * *

(Du *Moniteur spirite*)

La communication spirituelle réside dans un état moléculaire particulier. Chez le médium, les molécules constituant son corps présentent entre elles des espaces intermoléculaires plus grands que chez les individus non médiums. Cette porosité le rend plus sensible aux fluides et à leur action et influe aussi sur son organisme général. La plupart des médiums présentent un tempérament nervoso-lymphatique qui facilite chez eux la passivité indispensable à la manifestation des invisibles....

L'état physique ne détermine pas seul les phénomènes spirites. La vie morale, l'intelligence. l'éducation, le milieu du médium, influent sur cet état....

Les phénomènes matériels : matérialisations, apports, lévitations, déplacements d'objets, etc., sont obtenus par des médiums dont le corps est bon conducteur de fluides, c'est-à-dire dont les molécules sont très écartées... C'est par l'état, la coloration des périsprits des médiums que nous jugeons de leurs facultés, c'est-à-dire que nous savons les phénomènes qu'ils peuvent obtenir. A cela nous ajoutons l'étude sérieuse de leur corps physique...

Les médiums à phénomènes matériels sont fortement aidés par les assistants qui apportent leur petit contingent matériel. C'est pourquoi, dans ces sortes de séances, il est nécessaire de faire la chaîne; de plus, en faisant la chaîne, de placer les personnes médiums qui pourraient s'y trouver à droite et à gauche du sujet, tandis que le milieu serait occupé par les personnes non médiums ou médiums à phénomèness pirituels...

Les médiums à phénomènes semi-matériels, tables, incarnations, sont en général, ou physiquement moins bons conducteurs que les premiers, c'est-à-dire à molécules plus serrées, ou s'ils sont très bons médiums, leurs fluides sont déjà bien plus purs et l'avancement moral de leur esprit plus parfait...

Quant aux médiums spirituels, ce sont ceux dont les fluides périspritaux très purs ne permettent pas à nos fluides d'action matérielle...

Quand vous réunirez des médiums, pour ne nuire en rien aux facultés des uns par l'influence des autres, vous devez toujours laisser entre un médium spirituel et un autre médium, quel qu'il soit, un espace assez grand; des tables séparées même offriraient une garantie plus parfaite....

L'endroit des expériences devra ne servir qu'à cet usage, les membres seront les mêmes, les places respectives aussi, une fois que les facultés des personnes présentes seront bien établies, afin de mettre les individus les plus actifs à droite et à gauche du médium, les personnes neutres dans la position opposée. La production des phénomènes devra être cherchée dans l'obscurité ou à la lumière du gaz passant au travers d'un verre bleu ou violet. Enfin, les personnes faisant la chaîne observeront uu profond silence. Avant la séance, elles éviteront les discours oiseux et les discussions en tout temps. Elles s'abstiendront d'amener tout élément étranger dans le lieu réservé aux séances et elles auront soin de se dégager des fluides qu'elles pourraient rapporter du dehors. Ces précautions sont moins rigoureuses lorsqu'on opère avec des médiums bien formés. Inutile d'insister sur l'exactitude et sur la régularité des séances.

Evitez chez les médiums matériels et semi-matériels l'abus des esprits souffrants. Les médiums qui se vouent à leur délivrance remplissent une belle et utile mission. Mais dans une réunion publique ou dans une école de médiums, il faut, dès qu'ils se présentent, que le médium leur oppose sa volonté et cesse de communiquer si sa volonté est impuissante à les renvoyer : quitte à consacrer une séance spéciale à l'avancement de ces esprits. Ne croyez pas que notre conseil soit égoïste. Les communications des esprits élevés portent autant la lumière dans ces âmes troublées, lorsqu'elles sont lues et discutées en public, que les exhortations des vivants. Ce que nous disons, c'est pour empêcher l'obsession et l'altération des facultés chez les médiums matériels et semi-matériels par le contact avec des fluides troublés qui laissent des traces de leur passage et en appellent d'autres. Quant aux médiums spirituels, fort peu accessibles à ces

fluides, ils doivent éviter avec le plus grand soin ces esprits mal reconnus et ne les appeler qu'avec l'appui et le conseil de leurs guides...

Nous ne répéterons jamais trop : mettez-vous en garde contre les communications matérielles, ou qui flattent votre amour-propre et votre orgueil...

Quelquefois, lorsque nos guides supérieurs le jugent nécessaire de véritables prédictions matérielles sont faites. Mais ne les cultivez pas, ne cherchez pas à en obtenir un grand nombre, ce serait attirer l'erreur et le découragement.

Médium Mlle D. UN ESPRIT.

NOUVELLES

—

« Depuis quelques jours, le bruit s'était répandu parmi les enfants des écoles primaires de Berlin que des esprits apparaissaient dans les écoles et dans les églises de la capitale. Des élèves des écoles du nord-est de la ville prétendaient avoir vu, pendant les heures de classe, des hommes de feu, des têtes de mort, et ces apparitions avaient jeté une certaine panique parmi les jeunes filles qui fréquentent ces établissements. Le 20 août, à 10 heures du matin, après la récréation, les élèves de l'école des filles, sise rue de la Paix, étant rentrées en classe, et l'instituteur Sittloff ayant commencé son cours, une des élèves poussa subitement un cri strident : « Au secours ! au secours ! La main du diable m'étrangle ! » Elle se précipita vers la porte : toutes ses compagnes l'imitèrent.

Les élèves des autres classes, entendant ce tumulte, furent prises de la même panique. Ce fut un sauve-qui-peut général. On ferma à la hâte les portes de la cour pour empêcher les enfants de s'enfuir dans les rues de la ville. Mais les mères, que le bruit de l'incident rapidement répandu aux environs, avait attirées, forcèrent les portes d'entrée et emmenèrent les enfants, dont un grand nombre avaient reçu de fortes contusions : plusieurs étaient évanouies. L'école est resté fermée depuis le 20. L'enquête a établi que l'enfant cause de la panique était assise près d'une fenêtre ouverte dont le vent agitait les rideaux. Les rideaux ont frappé l'enfant au visage : c'est ce mouvement qu'elle avait pris pour un attentat tenté par un esprit. » *(Etoile Belge)*.

L'Etoile Belge et les autres journaux qui ont reproduit le fait ci-dessus ne peuvent accepter comme sérieuses les raisons que l'on donne pour expliquer l'effroi des enfants.

Il doit y avoir autre chose que le mouvement des rideaux. C'est ce que penseront tous ceux qui connaissent les faits spirites.

* * *

Le *Moniteur belge* a publié hier un arrêté royal autorisant le conseil communal de Tirlemont à accepter un legs de 200,000 francs fait par M. J. Delporte, ancien bourgmestre de cette ville, au profit des écoles gardiennes gratuites, les intérêts de la susdite somme devant servir, suivant la volonté du testateur, à soutenir et à améliorer l'œuvre de la soupe et du vêtement.

Tant de millionnaires sont embarrassés pour leur testament, ne sachant que faire de leur argent ! Eh bien ! voila un bon exemple à suivre.

(La Gazette de Bruxelles du 11 septembre 1890).

* * *

Mlle E. Loubris, une jeune demoiselle belge, résidant avec ses parents à Cambridge, (Mass) Etats-Unis, est devenue médium à matérialisations. Des formes spirites commencent à sortir du cabinet et promettent de venir de mieux en mieux. Ce sera quelque chose de nouveau et de très agréable d'avoir un médium par lequel les esprits pourront venir converser librement et correctement en français. En fait, pour le plus grand bien de la cause, nous devrions avoir des médiums de différentes nationalités.

(Banner of Light, de Boston, du 19 juillet.)

* * *

The Harbinger of Light, de Melbourne, raconte qu'un prêtre catholique distingué, Mgr Giapono Bernardo, a proposé à l'Académie des Sciences, des Arts et de la Littérature que le premier prix à donner ait pour sujet : *Le Spiritisme*.

Cette proposition a été acceptée par cette académie qui va faire étudier scientifiquement les phénomènes, aujourd'hui si répandus, qui ont donné naissance à la doctrine que nous défendons.

DENIER DE LA PROPAGANDE.

—

Mme B..., à Anvers.	fr. 5 00
M. Bouvery, à Paris	fr. 6 00

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — No 8 Liége, 15 Octobre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'Union Postale. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Action spirite des incarnés

—

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais il vit aussi de la parole de Dieu, » ce qui veut dire que l'homme n'est pas un être purement matériel et que la matière seule proprement dite n'est pas ce qui le touche exclusivement. En dehors de la matière qui le fait homme « souviens-toi, homme, que tu es poussière ! » en dehors de cette matière, l'homme doit savoir qu'il existe sous une autre forme, du moins dans une autre essence, indélébile et immortelle, que le corps ne fait pas naître, que le corps ne fait pas mourir.

Antérieur à la naissance du corps, survivant à sa désagrégation, témoin intime et véridique d'une foule de naissances et d'une foule de morts, d'une suite logique d'existences corporelles du même individu, du même Esprit incarné et réincarné à son heure, cette essence fluidique existe dans tous à perpétuité et y demeure. C'est la liqueur vitale contenue en elle-même qui ne se répand pas par suite de la brisure du vase qui la contient ; le vase peut se briser, ce n'est pas en lui qu'est la vie, elle est dans l'essence qu'il a plus ou moins longtemps renfermée.

Ce second moi ou plutôt cette essence première qui sert à la constatation du moi véritable aux yeux des intelligences qui ne peuvent pas encore saisir l'Esprit en lui-même, est ce que le maître Allan Kardec a nommé le périsprit, que tous les spirites connaissent, et dont les magnétiseurs et hypnotiseurs font un usage réel, sans même, pour beaucoup d'entre eux, reconnaître son existence. Mais ils ne sont pas les seuls qui fassent usage du périsprit et de ses forces fluidiques, et il n'est personne au monde qui n'agisse périspritalement, c'est à dire spiritement sous ce rapport. Avant d'être homme, l'être humain qui habite la terre est Esprit et comme tel il a une action bien supérieure à l'action corporelle à laquelle pourtant un grand nombre de personnes attribuent l'unique force qu'il soit possible de constater.

Comme Esprit il a de nombreuses et puissantes relations dont il ne se doute pas comme homme, qui le soutiennent mystérieusement dans l'intimité de son être et lui font faire bien souvent inconsciemment ce qu'il est nécessaire d'accomplir pour atteindre le but qui lui est proposé quand il s'incarne sur la terre. Ce but a été souvent défini, mais mal expliqué ; on l'a cherché on le cherchera encore et on le trouvera sans doute, d'une manière vague cependant, car les grands secrets de la nature ne se dévoilent que peu à peu, et la lumière devient complète seulement lorsque l'être est parvenu au sommet de son ascension.

Ce sommet même est relatif et cette ascension nous paraît une ascension sans fin ; ce n'est pas de cela du reste que nous entendons nous occuper en ce moment ; restons donc dans les moyennes hauteurs où se trouve actuellement l'homme de la terre, et voyons le parti pratique qu'il peut tirer de son action extra-corporelle. On a parlé de la télégraphie humaine et des moyens de s'entendre par la seule émission de la pensée ; ce phénomène existe réellement, il s'exerce bien souvent et il produit des effets dont presque toujours on méconnaît la cause.

Une pensée n'est jamais perdue, un conseil ou

un ordre silencieusement donné dans le secret de la conscience font fluidiquement leur chemin et atteignent le but qui leur est assigné ; il n'est ni distance ni difficultés qui puissent s'y opposer quand la pensée est assez forte. Qu'est-ce qu'une pensée forte? C'est une pensée vraiment utile, une saine aspiration vers un bien général ou particulier, selon la justice et l'équité bien entendue. Quand il s'agit d'une pensée de ce genre et que l'heure est arrivée où elle doit recevoir son exécution, les bons Esprits qui occupent et surveillent incessamment l'espace font tous leurs efforts pour la faire aboutir.

Les relations de l'homme sont loin d'être restreintes à celles qui lui sont matériellement connues, il en est de secrètes qui lui échappent dans ses moments de veille et qui lui reviennent aux heures du sommeil, car le sommeil pour lui c'est une autre vie souvent plus précieuse que la première. Nous en avons dit quelques mots bien insuffisants pour faire comprendre combien sont précieuses les pensées qu'on peut recueillir dans ces moments où l'activité du corps ne fait pas opposition à la réflexion intime de l'Esprit et aux sérieuses observations qui doivent le guider dans les moments même les plus difficiles.

Pendant le sommeil il voit de quelle manière s'exerce l'action fluidique de personne à personne et quels sont les résultats qu'elle produit, il en conserve au réveil un vague souvenir qui, quoique bien effacé le plus souvent, ne laisse pas de faire sur lui un effet réel malgré les apparences. L'homme a deux mémoires dont l'une est ouverte en quelque sorte, contenant des faits visibles et pour ainsi dire palpables, et l'autre momentanément fermée comme un meuble rempli d'objet très précieux sans doute, mais dont il n'a pas besoin pour le moment; il lui suffit de savoir qu'il les a en sa possession et qu'il les trouvera sous sa main lorsque la nécessité l'exigera.

Ces souvenirs cachés pour un temps se présentent au moment voulu comme une chose inespérée, comme un secours qui tombe du ciel au moment où on s'y attend le moins ; et ce fait qui n'est pas rare pour ceux qui savent observer et réfléchir, leur fait croire à l'existence certaine d'une providence divine et les engage à s'appuyer sur elle dans toutes leurs actions et dans toutes leurs pensées, qui sont aussi des actions. Ceci nous ramène à l'action spirite des incarnés.

On sait, ou du moins tous les spirites savent, qu'il existe entre les Esprits une hiérarchie très grande et très juste, que tous n'ont pas le même pouvoir parce que tous n'ont pas le même acquis ni la même force morale ; mais on sait aussi que le pouvoir des Esprits avancés ne doit jamais être oppressif. C'est par la douceur que les bons Esprits agissent, en pénétrant ceux qu'ils veulent influencer de bonnes et douces pensées ; c'est à la douceur des pensées et à l'équité des sentiments qu'on reconnaît les Esprits moralement élevés.

En devenant hommes, les Esprits ne perdent pas pour cela leur caractère spirite ni leur force d'action dans le même sens, ils sont ce qu'ils étaient et il n'y a que le joug de la chair qui différencie leur état présent de leur précédent état de liberté. Le pouvoir qu'ils avaient comme Esprits, ils l'ont encore, leur influence est la même, les protections qu'ils avaient acquises par leurs actes auprès de ceux qui leur sont supérieurs et auprès de Dieu même, ils les ont toujours et ils peuvent leur adresser un appel constant qui est toujours entendu.

Se nourrissant de la pensée de leurs protecteurs invisibles ils en nourrissent les autres à leur tour par la parole ou même par la pensée, par les moyens matériels de divulgation ou par l'action simplement spirite, par l'organe périsprital de la pensée. C'est un exercice mystérieux en apparence auquel tous les hommes se livrent avec plus ou moins de conscience de leurs actes fluidiques, avec plus ou moins de succès. S'appuyer sur les bons Esprits, messagers de Dieu, avoir pour but le bien général, le règne de la justice et de l'équité fraternelle, voilà les meilleurs moyens de succès qui se présentent à l'homme pour l'exercice de son action spirite.

UN COLLABORATEUR SPIRITUEL.

CATHOLICISME ET SOCIALISME

La *Correspondance politique* de Vienne publie une lettre romaine fort intéressante au sujet du Congrès de Liége et des dispositions du Vatican.

Voici ce document qui mérite d'être médité :

Le congrès catholique de Liége a mis au jour des divergences parmi les catholiques sur plusieurs questions, notamment sur la part qui doit être faite à l'Etat dans son intervention en faveur des ouvriers, et le Pape tient à garder la neutralité sur ces questions et à rester au-dessus des diverses «écoles». Léon XIII, il est vrai, dans plusieurs documents, a bien reconnu le principe de l'intervention de l'Etat, dans certains cas, mais il n'a pas voulu ou pas pu préciser la légitimité ou la nécessité de cette intervention dans tel cas donné. C'est ainsi que parmi les économistes catholiques un assez grand nombre sont partisans de la journée de huit heures; d'autres, au contraire, estiment que, pour les adultes,

l'Etat n'a pas le droit d'intervenir; que, dans tous les cas, le chiffre de huit heures est trop bas et que l'Etat doit se borner à fixer une durée non pas *minima*, mais *maxima*. Ni les uns ni les autres ne pourraient invoquer l'autorité du Pape à l'appui de leurs opinions: Léon XIII ne pose qu'un principe général dont l'interprétation est très large et qui ne spécifie rien.

La lettre du cardinal Manning où l'archevêque de Westminster réclame entre autres la journée de huit heures et la fixation d'un minimum de profit et de salaire a paru à beaucoup, — selon la propre expression du cardinal — « violente et hardie ». Il est bien entendu que le cardinal Manning a émis une opinion personnelle et qui n'engage en rien l'Église comme telle. Au reste il est à remarquer que la discusion d'un minimum de salaire a été écartée par le congrès de Liége lui-même.

A mesure que les divergences vont s'accentuant entre les économistes catholiques, il est probable que le Saint-Siège observera une grande réserve, et, tout en restant fidèle aux principes généraux qu'il a fixés, s'abstiendra de paraître favoriser exclusivement telle ou telle école. Le pape ne peut pas intervenir dans tous les détails d'application pratique quant au meilleur mode de venir en aïde aux classes ouvrières, car ces détails varient nécessairement, selon les situations et les pays. C'est pour ce motif que Léon XIII a l'intention de retarder la publication de l'*Encyclique* sur la *question sociale* à laquelle il travaille depuis trois ans.

Voici quelques passages de la lettre du cardinal Manning dont il est question ci-dessus où l'illustre prélat adopte sans réserve une partie du programme socialiste:

Faire passer, dit-il, le travail et le salaire avant les nécessités de la vie humaine et domestique, c'est renverser l'ordre de Dieu et de la nature, et ruiner la société humaine dans son principe originel. L'économie de l'industrie est régie par la suprême loi morale qui détermine, limite et contrôle toutes ses opérations.

En partant de ce contrôle moral, je puis dire que, pour les travaux des ouvriers employés dans les mines et pour tous les autres travaux pénibles, une journée de *huit* heures est juste et raisonnable. Pour les travaux moins pénibles, une journée de *dix* heures peut prudemment être acceptée. Il n'est pas raisonnable de fixer une seule et même mesure pour les travaux durs et les moins fatigants.

Il est difficile de comprendre qu'une mère de famille à la tête de son ménage puisse travailler loin de ses enfants. Le contrat précédent et sacré du mariage s'oppose à tout nouveau contrat d'intérêt qui serait une violation du premier.

Quant aux autres femmes, huit ou dix heures de travail par jour est tout ce qu'elles peuvent donner sans compromettre l'accomplissement nécessaire des devoirs de la vie humaine, et leur droit de jouir de la vie de famille dans leur foyer.

En ce qui concerne les enfants, on ne doit leur permettre aucun travail avant qu'ils aient achevé convenablement leur éducation. Ce temps varie selon les diverses conditions de la vie sociale dans les différentes nations. Cependant, dans presque tous les pays, la limite d'âge fixée pour le temps de l'école a besoin d'être reculée.

Pour les jeunes filles, tous les travaux nuisibles et dangereux pour leur santé doivent être défendus par la loi.

Il devrait être absolument illégal de faire travailler les femmes et les enfants dans les mines; ainsi devrait-il en être pour les travaux de nuit.

Le repos du dimanche devrait être assuré par la loi aux ouvriers, et la cessation de tout travail, sauf quelques cas urgents, devrait être obligatoire sous certaines peines.

Si un gouvernement désire se singulariser dans l'univers chrétien en ne reconnaissant pas le jour du Seigneur, il doit au moins, pour la santé et pour raisons physiologiques, accorder un jour de repos par semaine aux classes ouvrières.

Le cardinal recommande, en terminant, l'établissement de l'arbitrage pour les litiges entre patrons et ouvriers. Et si cette mesure était inefficace, il conseille d'avoir recours à l'autorité législative :

Je ne crois pas, conclut-il, qu'il soit jamais possible d'établir d'une manière efficace et durable des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires, mesure d'après laquelle seraient régis tous les contrats libres entre le capital et le travail.

Réincarnation.

—

Dans le n° du 5 septembre des *Spirituälistische Blätter* de Berlin, nous trouvons sous le titre de: *Qui croirons-nous?* un article du Dr B. Cyriax, dans lequel ce dernier, en réponse à une lettre d'un monsieur de Vienne (lui rappelant que dans le volume: « Les sphères entre la terre et le soleil, » il n'est question que de la réincarnation) se déclare l'ennemi de cette idée et essaye contre elle quelques plaisanteries sans fond; sa conclu-

sion est qu'il vaut mieux *savoir* que *croire* et que rien n'est prouvé en ce qui concerne la pluralité des existences.

M. Cyriax rit avec raison de certaines communications d'Esprits farceurs qui s'amusent parfois à renseigner les gens trop confiants sur de précédentes existences; il est évident qu'il n'y a rien de sérieux dans de telles communications. Mais en quoi cela compromet-il la cause de la réincarnation ?

Le docteur est d'accord avec nous sur deux points importants : il admet l'existence de Dieu et est convaincu que l'âme humaine est immortelle. Quelle est donc l'utilité de la vie présente ? Nous naissons pour souffrir, pour lutter en vue de notre amélioration morale: *la vie sociale est nécessaire au développement des facultés de notre âme.*

Cela admis, et il nous paraît difficile, sinon impossible d'admettre autre chose ; il est évident que nos existences terrestres doivent se multiplier autant que l'état d'avancement de notre esprit l'exige; la vie de l'espace ne peut être qu'un repos et une préparation pour les âmes qui composent notre humanité.

Les vies successives sont nécessaires à notre progrès, sinon la seule existence qu'admette M. Cyriax, devient inutile et ridicule; Dieu serait un tyran se jouant de ses créatures, qu'il exposerait ainsi inutilement aux douleurs de la vie matérielle.

D'ailleurs que devient la justice divine, si rien ne vient expliquer les anomalies dont nous sommes témoins tous les jours ? les vies d'épreuves et de souffrances, ces missions des grands esprits tels que Boudha, Jésus, Socrate, Luther et tant d'autres?

Et ensuite on fait bon marché de la science qui nous montre l'homme se développant lentement, intellectuellement et moralement à travers les siècles et l'histoire, pour arriver au degré de progrès où nous le voyons aujourd'hui. Si ce sont chaque fois des âmes neuves qui s'incarnent ici-bas, cette évolution me parait absolument incompréhensible et inexplicable.

Pour moi, il me paraît que loin de faire preuve d'une foi aveugle en admettant la réincarnation, nous concluons, au contraire, après un rigoureux examen de la question, qu'aujourd'hui comme à l'époque de Socrate ou de Jésus, la multiplicité des existences explique seule la loi du progrès.

J'ajouterai: ôter la réincarnation à la philosophie spiritualiste, que devient alors son influence sociale? Ne serait-ce pas retomber dans les errements des églises chrétiennes, résignation, soumission passive et aveugle, etc., en vue du bonheur a venir, errements si funestes à la société; n'est-ce pas grâce à eux que les tyrans ont soumis les peuples aux jougs les plus durs.

Avec la réincarnation, au contraire, nous sentons la nécessité de lutter dès maintenant pour la justice et pour le bien, car la terre n'est pas notre nourrice pour aujourd'hui seulement, elle le sera demain encore, jusqu'à ce qu'elle nous ait donné tout ce qui peut nous être utile, jusqu'à ce que nous puissions vivre sans elle.

FÉLIX.

CLAIRVOYANCE.

—

Au printemps de 1885, je demeurais avec mon mari à Colaba, situé à deux milles de Bombay, station de l'Artillerie royale dont mon mari avait le commandement. Ayant un peu étudié le magnétisme animal de Grégory, sujet pour moi des plus attrayants, je fis quelques expériences plus ou moins réussies sur nos gens, indiens pour la plupart, surtout sur une jeune fille, la bonne de nos enfants, sur laquelle j'avais beaucoup d'influence. Je magnétisais un verre d'eau, lui disais de regarder dedans et apprenais par ce moyen ce que faisaient mes amis absents.

Cette jeune fille n'était pas une indigène ignorante, elle savait lire et écrire, elle parlait l'anglais presque aussi bien que moi, ayant été élevée dans une pension protestante à Belgaum.

Un jour que lord Reay était attendu à Bombay, l'Artillerie royale qui était logée à Colaba avec les autres troupes européennes, reçut l'ordre de se rendre sur la place d'Apollo-Bunder, où tous les officiers devaient paraître en grande tenue. Mon mari dit alors à son ordonnance d'aller lui préparer son uniforme, l'homme y alla aussitôt et revint avec une figure consternée dire à son maître: Sahib, moi pas pouvoir trouver le ceinturon.

— Ne viens pas me conter des sottises, s'écria le major en colère, puis quittant brusquement la salle à manger où nous étions à déjeuner, il s'élança dans sa chambre où bientôt on l'entendit dans un accès de fureur gronder tous les domestiques, les rendant responsables de la disparition du ceinturon.

De plus en plus irrité, mon mari revint dans la salle à manger, où nous étions encore à table.

— Voici, dit-il, une superbe occasion d'éprouver la clairvoyance de Ruth, appelle-la et dis-lui de me trouver ce ceinturon.

Quand j'eus dit à la bonne ce que j'attendais d'elle, elle se récria en disant que ses compagnons de service ne lui pardonneraient jamais si malheureusement elle avait à les dénoncer. Je la

tranquillisai en lui disant que vit-elle dans le verre la figure du coupable, elle n'avait pas à craindre que je le nommasse à son maître, je trouverais bien un moyen pour récupérer l'objet perdu sans accuser personne.

Remplissant son verre d'eau, je plaçai dessous ma main gauche, tandisque de la droite je faisais des passes alentour, puis je dis à Ruth de goûter cette eau. Je crois quelle est assez amère, dit-elle. Si Mam Sahib veut me magnétiser je pense que je verrai. Ruth disait toujours que l'eau magnétisée prenait une saveur amère; plusieurs fois, à son envie, je pris deux verres d'eau : j'en magnétisais un et les lui faisais goûter ensuite. Jamais elle ne s'y trompa après en avoir goûté le contenu ; elle sut toujours me dire lequel avait été touché et chose étrange, un jour j'achetai un puissant aimant dans la pensée que sa puissance serait bien supérieure à la mienne, Ruth dédaigna l'eau ainsi magnétisée en disant qu'elle n'y voyait que des flammes qui s'élevaient vers sa figure comme pour la dévorer. Inutile de l'en dissuader ou de la tromper, car elle reconnaissait toujours le verre condamné, comme elle l'appelait.

Mais revenons au ceinturon, malgré tous mes efforts Ruth ne put découvrir qui l'avait enlevé et je commençais à croire qu'elle m'avait jouée les autres fois. Tout-à-coup une idée me vint et je lui dis: Essayons donc autre chose, Ruth. Cherchez Sahib la dernière fois qu'il a porté cet objet... Je vois Sahib, dit-elle bientôt à moitié endormie ; puis un peu après il s'habille en militaire, il met son ceinturon, il quitte sa chambre. — Suivez-le, lui dis-je, et ne le quittez pas un instant. — Sahib monte sur son cheval, reprit-elle, il s'en va; mais il va si vite que je suis fatiguée. — N'importe, suivez-le. — Sahib est avec d'autres sahibs ; près d'eux je vois des soldats et beaucoup de monde. Il y a un grand personnage qui s'en va, tout le monde s'approche d'un rivage. Bien, reposez-vous, lui dis-je en la voyant haletante, mais ne quittez pas Sahib de vue. Après un moment de silence, elle reprit : Sahib est entré dans une grande maison au bord de l'eau ; le voilà dans une chambre, il change d'habits et met dans sa valise ceux qu'il vient de quitter excepté le ceinturon qui reste suspendu à une cheville. » Le *club du yacht*, s'écria mon mari en se tournant vers son ordonnance. Pattila, lui dit-il, envoie immédiatement quelqu'un, voir si réellement j'ai oublié mon ceinturon au club.

Le messager envoyé revint avec l'objet perdu qui avait effectivement été oublié au yacht-club le jour que lord Ripon partit pour l'Angleterre. Ruth ne pouvait connaître ceci étant entrée chez moi longtemps après que lord Ripon eût quitté Bombay.

A. Y. Z.

(*Light*, 31 mai 1890).



DOUBLE CONSCIENCE

Il n'y a rien de plus étrange que la condition connue sous le nom de double conscience, dans laquelle une personne vit deux vies différentes, où deux personnalités se manifestent à différentes époques dans le même corps. Le docteur H. C. Wood, dans le *Century*, cite quelques cas de phénomènes de ce genre.

Laissez-moi vous raconter un exemple, le premier qui se présente à ma mémoire, dit-il. Une jeune fille active, pleine de vie et d'animation, se plaignit un jour d'un violent mal de tête et alla se coucher ; elle perdit bientôt connaissance pour se réveiller une toute autre personne que ce qu'elle avait été. Elle était étrangère, en pays étranger, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs lui étaient inconnus, son éducation première avait disparu ; elle ne comprenait pas plus sa langue maternelle que l'enfant qui vient de naître. De vive qu'elle était autrefois, elle était devenue lente ; elle ne possédait plus aucune des aptitudes à l'étude qu'elle avait autrefois ; par contre, elle en possédait maintenant qui lui avaient fait défaut auparavant.

Il fallut recommencer son éducation, elle apprit à lire, à écrire et à reconnaître ses amis. Tout à coup, le mal de tête revint suivi d'un profond sommeil après lequel la jeune fille d'autrefois fit sa seconde apparition; son premier langage, sa première éducation, ses premières connaissances, lui étaient bien connus. Quant aux choses apprises dans sa seconde vie, elles lui étaient entièrement étrangères ainsi que les connaissances faites dans ce temps-là. Puis après un temps plus ou moins long, son mal de tête la reprit après lequel elle se réveilla de nouveau la jeune fille du second état. Elle reconnut les amis d'alors, et c'est ainsi que pendant plusieurs années elle vécut sa double vie, tantôt une personne et tantôt une autre, chaque état étant la continuation de celui auquel il correspondait.

Le nombre des cas de double conscience n'est pas grand, mais suffisant pour établir sûrement son existence. Dans une vie, une femme tranquille, contente, assidue à ses travaux de ménage, d'une conduite irréprochable, était tout le contraire dans son second état. Méchante, irascible, paresseuse, impudique, rien ne l'arrêtait. Forcée

dans son honnête condition de reconnaître les tristes fruits de l'autre, elle en restait confondue d'horreur.

Un Ecossais me fut amené à l'hôpital frappé d'une insolation qui lui avait fait perdre conscience. Je le plongeai dans l'eau et lui mis beaucoup de glace autour de la tête. Graduellement, il reprit connaissance et sa première sensation fut qu'il était empaqueté dans une enveloppe de glace et condamné. Quand il eut entièrement repris ses sens, il demanda qui il était. Qui êtes-vous ? lui répondis-je. Mais il ne put résoudre cette question malgré ses efforts.

Pendant quatre jours cet homme demeura avec nous, parfaitement sensé en apparence, se demandant toujours qui il était. Pendant ce temps ses amis et la police le cherchaient dans tous les coins de Philadelphie. A la fin sa mémoire revint et il put alors donner son nom.

Il y a quelques années, dans une de nos grandes villes du Sud, un homme fut saisi par la police et conduit dans un hôpital où il raconta l'histoire suivante : « Je ne sais pas qui je suis ni d'où je viens, tout ce que je sais, c'est que je me suis trouvé dernièrement sur la plate-forme du chemin de fer. De là je suis allé dans une salle où j'ai entendu un discours sur la tempérance ; l'éloquence de l'orateur me rendit tellement furieux que je m'élançai dehors et allai mettre en pièces les fenêtres d'une salle à boire qui se trouvait près de là ; c'est ce qui me fit conduire ici par la police. C'est là tout ce que je sais sur ma personne. » Au moment où ce rapport fut publié, les autorités n'avaient pas encore découvert qui était cet homme.

Cet état de double conscience n'est pas rare chez les fous. Un journal de médecine publié en Ecosse raconte l'histoire d'un homme qui était tous les deux jours plongé dans une sombre mélancolie et qui tous les deux autres jours était parfaitement sain d'esprit, apte et actif aux affaires. Le lundi, immobile dans un coin, la figure dans ses mains, indifférent à tout ce qui se passait à ses côtés, il ne faisait que gémir sous le poids du malheur qui l'écrasait. Le mardi il était tout à son ouvrage, qu'il accomplissait avec beaucoup d'habileté. Le mercredi était semblable au lundi, le jeudi au mardi et ainsi de suite. Dans ses bons jours on ne put jamais lui faire croire qu'il en avait de sombre désespoir, ni dans ses mauvaises journées qu'il en avait de brillantes. Le jour qu'il était bien il faisait des projets pour le lendemain et persistait à se dire le même homme tous les jours de sa vie.

Nous aurions d'autres exemples à citer de ces brusques changements de caractère chez les insensés mais un seul suffira.

Pendant plusieurs années j'eus à surveiller une femme souffrant d'une mélancolie incurable en apparence et dont je constatai cependant la guérison. D'une rare distinction et d'une grande élégance cette personne était devenue folle au milieu de sa vie. Son caractère et son maintien en furent complètement changés et pendant quinze années elle resta courbée sous le poids du malheur qui lui ravissait son intelligence. Une nuit elle resta à genoux et en prières jusqu'au matin. Alors tout heureuse elle dit qu'elle avait trouvé le Christ. Son ancien caractère revint, ainsi que l'élégance de ses manières et la délicatesse de ses pensées et de ses sentiments. Mais ceci ne dura que quelques jours après lesquels elle dit voir revenir l'épais nuage qui allait l'envelopper, et de nouveau une profonde mélancolie l'enserra de ses griffes. Après un temps plus ou moins long elle sortit de son affaissement et dit en relevant la tête : « la lumière revient » ; puis son charmant caractère reprenant le dessus chassa toute trace de folie.

(Golden Gate, 21 juin 1890.)

CORRESPONDANCE.

On nous écrit de Seraing :

Le 28 septembre a eu lieu la réception du drapeau de l'*Union Spirite* de cette localité.

A 10 heures, quelques membres de la Commission se sont rendus, pour le recevoir, au pont de Seraing avec la section musicale de la Société. Le président de la Fédération régionale et les membres de la Commission marchant en tête, on s'est dirigé vers le local du Grand Trianon. 200 spirites au moins s'y trouvaient réunis pour la circonstance.

M. O. C. Houart, président de l'*Union Spirite*, présente le drapeau à l'assemblée et fait la description de ses emblêmes: « Un phare maritime surmonte la hampe, symbolisant la lumière vers laquelle nous marchons. Le drapeau est en velours vert avec ornements en or; au-dessus se trouve une étoile projetant ses rayons dans lesquels est placé le titre de la Société. Au milieu est le symbole de la fraternité peint en grandeur et couleur naturelles; l'un des poignets représente la blouse de l'ouvrier et l'autre, avec manchette, représente l'habit bourgeois. Cet emblême est entouré de deux branches de vigne entrelacées, symbole de la dualité humaine: Esprit et matière. En dessous, le mot Seraing et 1875, année de la fondation de la Société. » L'orateur

continue en rappelant les débuts difficiles, les luttes « que nous avons eu à soutenir contre le sarcasme et le ridicule que nous lançaient des gens intéressés ou inconscients. La persévérance que nous avons néanmoins apportée, nous a permis de nous maintenir et d'arriver au résultat actuel qui nous récompense de nos efforts, par le nombre considérable de nouveaux adhérents à la Société, laquelle se voit dotée aujourd'hui de ce magnifique drapeau. »

Il espère que chacun aura à cœur de continuer la tâche entreprise : de répandre la doctrine consolante et régénératrice, conduire ainsi notre fier étendard à la victoire qu'il mérite : c'est-à-dire au triomphe de la vérité sur l'erreur. « Combattons donc toujours avec courage, confiance et fermeté jusqu'au dernier soupir. » Il fait ensuite un chaleureux appel aux jeunes, et rappelant ces vers du chant sublime de la liberté :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

il s'écrie avec chaleur: En avant les jeunes : vos aînés vous attendent. (Applaudissements enthousiastes).

M. F. Paulsen prend ensuite la parole : « Au nom de la Fédération régionale, dit-il, je félicite l'*Union spirite de Seraing* de sa persévérance et de son courage qui lui permettent aujourd'hui d'entrer en possession de ce noble drapeau que surmonte un phare maritime, représentant la Lumière, la Vérité, qui constituent le but vers lequel doivent sans cesse tendre nos regards. Il rappelle avec éloquence les luttes passées, la fondation de la Fédération régionale ; le travail et la propagande qu'elle a permis de faire dans ces derniers temps et d'aboutir au succès actuel ; il espère que bientôt, avec le concours de jeunes orateurs, le spiritisme, c'est-à-dire la doctrine sublime destinée à régénérer la société, sera portée partout dans les masses populaires et aidera ainsi au progrès social.

Il parle aussi du dernier congrès de Paris, auquel il a eu l'honneur de prendre part, réunissant 500 délégués,qui représentaient 40.000 adhérents de tous les points du monde; il dit qu'il n'est plus possible aujourd'hui de nous traiter de fous, de nous couvrir de ridicule, de sarcasmes et d'ironie, quand des hommes tels que C. Flammarion, W. Crookes, V. Hugo, Vacquerie, Papus, Wallace, Zoellner, Allan Kardec et tant d'autres puissants génies ont cru et démontré, après des années d'expériences, que les phénomènes spirites sont réels.

Il recommande aux membres de l'*Union Spirite* de fonder une bibliothèque, composée des ouvrages de tous ces hommes illustres afin de pouvoir, par ce moyen, acquérir les connaissances indispensables pour pouvoir répondre aux attaques de nos adversaires et ainsi concourir à la diffusion de notre sainte philosophie parmi eux.

Rappelant ensuite les paroles du Christ : « Aimez-vous les uns les autres » il nous exhorte à pratiquer la charité envers tous. Il faut, s'écrie-t-il, que quand on verra passer un honnête homme marchant selon les lois de la conscience, de l'honneur et de la morale, on puisse le montrer en disant: c'est un spirite. Il termine en s'écriant avec force : Spirites, mes frères, marchez toujours en avant; avec courage et persévérance, ayez constamment présent à votre bon souvenir ce fier étendard : il vous conduira à la victoire, au triomphe de la Lumière de la Vérité sur les ténèbres et l'erreur ! (Applaudissements prolongés.)

A l'arrivée dans la salle du Grand-Trianon et après la conférence, la musique, composée d'une trentaine de jeunes musiciens, a joué plusieurs morceaux avec un entrain remarquable et qui ne mérite que des éloges. Honneur à eux ! et nos plus vives félicitations et remercîments, ainsi qu'à son jeune et vaillant directeur. G.

NOUVELLES

—

L'autre vie n'étant que la continuation de celle-ci, il se trouve parmi ceux qui, d'outre-tombe, répondent à notre appel, des Esprits de toute catégorie : depuis ceux qui se sont élevés jusqu'aux plus hauts sommets de la science et de la morale, jusqu'à ceux qui se sont traînés dans les ténèbres et le mal des bas-fonds de la société. Si la vérité y a ses champions fervents et dévoués, le mensonge y a de nombreux représentants. A côté de ceux pour qui le bien du prochain est le désir suprême, se placent les envieux, les haineux, les vindicatifs, tous les suppôts de l'enfer dont l'unique but est de nuire, d'empêcher l'ascension des faibles vers la lumière, d'augmenter, par de nouvelles victimes, le nombre de ceux qui oublient leur nobles destinées. Dans ces conditions, le devoir et la sagesse sont de ne rien accepter que sous bénéfice d'inventaire.

(Moniteur Spirite). METZGER.

* * *

M. Boël, propriétaire des Aciéries et Forges de La Louvière (Belgique), vient de rendre compte à ses ouvriers du résultat de l'exercice social écoulé. On se rappelle peut-être que M. Boël a

intéressé ses ouvriers aux bénéfices de ses usines, et c'est en exécution de cette promesse qu'il expose à ses *associés* la situation financière de l'affaire.

Après prélèvement de l'intérêt des capitaux engagés, le bénéfice net est partagé par moitié entre M. Boël et le personnel de l'établissement; les ouvriers et employés auront à se partager une somme de *trente neuf mille trois cents francs.*

Cette gratification équivaut à environ *six semaines* de salaire pour chaque ouvrier.

Voilà un exemple à suivre.

* * *

Le professeur H. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*, rouvrira son cours pratique de magnétisme appliqué à la physiologie et à la thérapeutique, le samedi 6 novembre à l'*Institut magnétique*, 23, rue St-Merri, Paris.

* * *

Un juge peu honnête. — Nous avons déjà mentionné le cas de Walter E. Reid, de Grand Rapids, (Mich) comme l'un des plus honteux outrages commis au nom de la justice par un tribunal légal de ce continent. On se souvient que Reid fut traduit devant les tribunaux sous l'inculpation d'avoir usé frauduleusement de la malle-poste des Etats-Unis, c'est-à-dire en expédiant par ce moyen des messages spirites en réponse à des lettres cachetées. On refusa à l'accusé la liberté de prouver son innocence ainsi que l'offre faite au tribunal de lire sans l'ouvrir n'importe quelle lettre que le juge tirerait de sa poche et d'en décrire l'expéditeur. Tout lui fut refusé et l'accusé a été condamné à une année de travaux forcés dans une maison de correction, condamnation qu'il expie maintenant bien injustement.

(*Golden-Gate*, 5 juillet 1890).

* * *

Philanthropie. — Une société dite de la Bouchée de pain est en voie de création à Alger. Elle a pour but de faire distribuer gratuitement à toute personne ayant faim, sans distinction de nationalité ou de religion, un morceau de pain et une boisson chaude (bouillon, café, etc.) qui devront être consommer sur place.

Elle viendra ainsi en aide aux malheureux que la misère accable, à ceux qui, venus de la mère-patrie pour chercher du travail, n'ont pas réussi et se sont rabattus sur la capitale. C'est surtout à ceux-là que la Bouchée de pain sera le plus profitable lorsque les passions de toutes sortes leur souffleront au cœur des pensées malsaines.

Cette œuvre philanthropique est placée sous le patronage de la presse locale.

Les dons peuvent être adressés à M. le maire d'Alger.

* * *

Les enterrées vivantes. — Le *Petit Parisien* publie une dépêche de Rome ainsi conçue : « Le couvent mystérieux des « Enterrées vivantes » de Naples existant depuis quatre siècles et qui était rigoureusement cloîtré a été ouvert, avant-hier, par ordre du ministre de la justice. Malgré la résistance désespérée du portier, force est restée à la loi, et les agents ont fini par pénétrer dans le couvent en escaladant les fenêtres.

Le spectacle qui les attendait était effroyable. Seize jeune filles appartenant à toutes les classes de la société, couvertes de haillons, à moitié folles, étaient enfermées dans des cellules d'une saleté repoussante. Plusieurs d'entre elles avaient perdu l'usage de la parole et leur attitude n'avait plus rien d'humain.

C'est sur la demande d'une famille dont la jeune fille avait disparu à la suite d'une malheureuse affaire d'amour que cette perquisition a eu lieu. Les parents ne s'était pas trompés, la malheureuse était bien là, réduite à l'état de squelette et à moitié folle.

Le couvent a été évacué et fermé sur-le-champ et l'autorité judiciaire a ouvert une enquête pour établir les responsabilités en cette affaire, qui a causé le plus grand émoi à Naples.

Conseil Fédéral.

La réunion aura lieu le dimanche 26 courant, à 10 heures précises du matin, rue St-Hubert, 13, à Liége.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture des procès-verbaux.
2. Adoption définitive de la brochure : *Enseignements et Consolations.*
3. Proposition d'établir à Liége un ou plusieurs dépôts de livres spirites.
4. Mesures à prendre concernant la brochure à l'usage de la jeunesse.
5. Moyens de propagande par la presse et la parole pour 1890-91.
6. Affiliation à la Ligue de l'Arbitrage et de la Paix.
7. Envoi de délégués à Bruxelles en vue de l'organisation du prochain Congrès international.
8. Examen de la situation financière et formation du budget pour l'année suivante.
9. Divers.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 9 Liége, 1er Novembre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SPIRITISME ET PROGRÈS

Nous ne nous arrêterons pas à tout ce que disent les adversaires du spiritisme qui ne le connaissent pas ; s'ils le connaissaient mieux, ils en parleraient autrement.

D'après eux, le spiritisme c'est la superstition, c'est l'anéantissement du progrès, c'est une sorte de marche à reculons que des aveugles et des superstitieux, des sectaires intéressés, peut-être, voudraient imposer à l'humanité.

Nous ne discuterons pas ces accusations devenues banales à force d'être répétées et contredites par les faits ; mais il est facile de s'apercevoir combien les ennemis du spiritisme, c'est-à-dire de la croyance à l'immortalité de l'Esprit qui est l'homme, à l'immortalité de l'âme humaine, sont entrés et persistent dans une fausse voie. Mais il n'est pas de voie fausse qui ne doive être désertée, de même qu'il n'y a pas de voie véritable à laquelle on ne retourne pas lorsque le besoin se fait sentir, et toujours il se fait sentir.

Aussi, parmi les adversaires du spiritisme, si parfois on découvre, de ci de là, quelques têtes sérieuses, masques plus ou moins réels d'hommes convaincus en eux-mêmes de l'inanité des idées spirites, on trouve par contre à leur suite une foule d'imitateurs plus au moins intéressés qui les suivent sans se rendre raison en aucune sorte du mobile que les fait agir. Ils adorent ou renversent les idoles qui furent l'objet de leur culte, selon que le vent souffle de tel ou tel côté, suivant que c'est le vent de la faveur ou de la disgrâce qui se fait sentir. On a vu les différents cultes humains courir de pareilles fortunes et se trouver tantôt au plus haut de l'échelle, tantôt au plus bas échelon, mais il est des choses éternelles et parmi elles se trouve ce que tout le monde connaît ou est censé connaître : la vie.

La vie est éternelle, donc le spiritisme est éternel aux yeux de ceux qui croient à l'éternité de la vie ; il doit être du moins immortel pour ceux qui croient à cette immortalité. Le spiritisme est la science de l'Esprit et quiconque croit à l'Esprit devrait, ce semble, croire naturellement au Spiritisme ; aussi nous arrêtons-nous là en ce qui concerne les adversaires de ce que nous considérons comme la vérité fondamentale de toutes les humanités, pour dire simplement ce qu'est à nos yeux le Spiritisme et le progrès naturel qui en découle.

La certitude d'un avenir conforme aux actes accomplis et même aux aspirations réelles de l'être est pour lui un puissant stimulant à se vouer au bien sans arrière-pensée, et à se mettre à l'œuvre dans sa sphère pour atteindre le but que chacun doit se proposer dans ce sens. Il n'y a pas de pensée plus progressive que celle-là, il n'est point de doctrine qui plus que celle-là pousse aux améliorations en toutes choses. Ce qui existe est le fait de la justice, quelque pénible que puisse paraître cette pensée ; il n'y a pas de maux immérités ; mais il faut se garder de confondre les apparences avec la réalité.

Il n'est pas donné à tout le monde de voir cette dernière sous son véritable aspect, et on se trompe d'autant plus là-dessus qu'il existe d'aveuglants préjugés et que les hommes eux-mêmes qui sont l'objet de phénomènes plus ou moins heureux ou malheureux en apparence, cherchent

à donner le change sur leur véritable situation. Souvent ils veulent paraître ce qu'ils ne sont pas en réalité et ce qu'ils désireraient être avant toutes choses. Si les bons désirs, si les désirs légitimes sont une force, les désirs vaniteux, pour nous exprimer ainsi, ou plutôt les désirs vains sont une faiblesse.

Le Spiritisme indique les désirs que chacun doit avoir et sur ce point il donne une lumière qu'on chercherait vainement ailleurs ; l'antériorité de la vie, la succession des existences, la loi des réincarnations, expliquent toutes choses et donnent la clef de tous les mystères de la vie. Plus de révoltes contre une destinée qu'on sait être juste et ne pouvoir être que juste ; plus de désirs immodérés de changements qu'on sait être impossibles ou qu'on a quelque raison de croire impossibles pour le moment, mais volonté ferme et arrêtée de travailler à une transformation qui, pour ne pas être prochaine, se produira certainement un jour.

C'est à tort que nous nous sommes servi du mot impossible en parlant des choses du progrès, nous devrions dire qu'il est des transformations pour lesquelles on n'est pas encore préparé, mais qui se produiront plus tard certainement. Nous devons dire aussi que l'avènement du progrès peut et doit être hâté par les actes ; les hommes ont leur liberté, les Esprits de l'espace qui les dirigent ont leur liberté plus grande encore, et tous peuvent tourner leurs efforts communs vers un même but : la pacification générale, par exemple. Certes c'est là un progrès désirable entre tous, un progrès qui ferait le bonheur des nations civilisées au point de vue moral et au point de vue matériel.

On n'est pas encore assez avancé pour cela, dira-t-on ? peut-être ; raison de plus dans tous les cas pour avancer encore, pour avancer toujours. Le désir de voir une paix générale succéder au régime des guerres sans fin qui semble vouloir s'éterniser, est un désir légitime qui recevra bien certainement la satisfaction qui lui est due. Quand ? Lorsque les hommes le voudront avec suite et fermeté, lorsque les hommes et leurs frères les Esprits de l'espace le voudront bien sincèrement ; les hommes seuls sont des êtres sans force, abandonnés à leur faiblesse, à leur ignorance, à leur inanité, mais il n'en est pas de même quand ils s'appuient sur leurs protecteurs invisibles.

On dit que l'homme animé de l'Esprit de Dieu est réellement invincible, ce qui ne fait aucun doute pour ceux qui sont animés d'une foi sincère ; mais tandis que Dieu, l'universel travailleur à qui rien n'échappe, s'occupe de tout dans son intelligence et son activité infinies, il est des êtres inférieurs à lui et relativement supérieurs à d'autres, qui jouent un rôle sérieux dans les phénomènes de la vie morale et de la vie matérielle des mondes. Il y a là une chaîne non interrompue qui descend de Dieu et qui y remonte, non par un miracle, mais par un ordonnancement supérieur des choses, par ce qu'on peut nommer le gouvernement des choses selon l'ordre divin.

Ce gouvernement a cela de différent avec les gouvernements purement humains, c'est qu'aucune puissance humaine ne peut le renverser, il règne toujours sous les formes les plus diverses, et, quelles que soient les divergences des opinions en faveur, elles ont toujours un fond commun auquel tôt ou tard tout le monde se rallie. Les formes extérieures importent peu, lorsqu'elles ne se relient pas puissamment au fond même des choses qu'elles représentent, aux Esprits qui, de l'espace, influent sur les mouvements humains, politiques ou autres ; les formes qui conduisent au progrès sont les seules qui méritent leur approbation.

On a voulu unir dans une même pensée ces deux mots : Athéisme et progrès, auxquels nous opposons dans toute la plénitude de notre raison et de notre action : Spiritisme et progrès. Du côté des mortalistes, qu'on nous permette cette qualification qui nous paraît assez juste, le progrès ne serait pas le fait d'êtres disparaissant pour jamais après avoir vécu un moment ou du moins ce serait un progrès par tronçons ; avec le spiritisme au contraire, le progrès des êtres est continu parce que les êtres sont continus eux-mêmes. Que chacun juge donc, pièces en main, ce qu'il y a de si absurde dans le Spiritisme.

UN COLLABORATEUR SPIRITUEL.

LE SPIRITISME ET LA PRESSE

Nestor, roi de Pylos, rendit aux Grecs les plus grands services par la sagesse de ses conseils, par son éloquence et par son adresse à manier et à concilier les esprits.

Nestor, de *la Chronique*, ne vise pas si haut. Il bat la campagne de bien piteuse façon en essayant de répondre par l'article suivant aux raisons péremptoires que nous avons invoquées pour appuyer notre foi scientifique en la dualité humaine :

« Credo quia absurdum. »

« Le *Messager*, organe du spiritisme, qui s'occupe aussi de magnétisme et de questions sociales

dans ses loisirs, reproduit, dans son dernier numéro, l'article de la *Chronique* publié sous ce titre : *A la rescousse!* Il y répond à côté, comme il le peut, sans donner un seul argument en faveur de ses croyances. Et en même temps il nous demande de faire connaître intégralement son article à nos lecteurs, en nous rappelant que la *Chronique* était jadis plus large pour la libre discussion.

Le *Messager* est un gourmand. Ses exigences dépassent toute espèce de droit. Nous faisons notre devoir de journaliste — de plumitif de la presse, comme dit le *Messager* — en toute conscience, tout prêt à avouer nos torts ou nos défaites. Mais nous avons aussi nos droits et nos exigences, et il ne nous convient pas, pour faire plaisir à notre confrère spirite, de remplir nos colonnes de choses que nous considérons comme absolument folles.

Lorsque le *Messager* argumentera autrement qu'au moyen de ses « croyances », nous le prendrons au sérieux.

Mais tant qu'il se contentera de nous répondre : « Telle chose existe parce que tels hommes intelligents affirment qu'elle existe », nous lui répondrons : « Tarte à la crème ! »

Pourquoi le *Messager* ne répond-il *absolument rien* à nos observations ? Parce qu'elles le gênent parce qu'elles le placent dans un milieu où il faut raisonner, et où les illusions et les suppositions n'ont aucune valeur. Il se tient ferme sur son terrain ; nous restons sur le nôtre : et c'est ainsi que les discussions n'aboutissent à rien.

Le plus fort argument des croyants, c'est qu'il y a des hommes intelligents qui ont cru et qui croient.

C'est une chaîne d'hypothèses qui ne se rompt nulle part.

Le *Messager* croit-il aux miracles de Lourdes et de la Salette ? Pense-t-il que les fragments de la vraie croix peuvent changer quelque chose à l'ordre naturel des choses, c'est-à-dire produire des miracles ? Est-il bien sûr que le sang de saint Janvier se liquéfie, à Naples, une fois par an ? Oserait-il affirmer que c'est du vrai lait de la Vierge qu'on montre dans certaine église de Cologne ?

Non, n'est-ce pas? Il pense comme nous que ce sont là grossières supercheries des prêtres, inventées pour exploiter les esprits faibles et ignorants.

Eh bien, les princes de l'Eglise, après le pape et tous les membres du clergé catholique croient à ces... machines-là. Le *Messager* dira-t-il que tous les généraux et soldats de la catholicité sont de purs imbéciles ? Et de quel droit le dirait-il ? Une croyance en vaut une autre, et le spiritisme n'est pas plus sensé que le catholicisme, qui n'est pas plus sensé que le mahométisme ou le paganisme.

Quand le *Messager* aura répondu à ces observations, nous nous donnerons peut-être encore la peine de revenir sur ce sujet.

Et, en même temps, notre confrère croyant voudra sans doute nous dire aussi comment il se fait que toutes les communications des « esprits » ne sont que banalités ou sottises. » N.

Nous n'hésitons jamais à mettre sous les yeux de nos lecteurs les divers arguments employés par les adversaires si nombreux du spiritisme. Nous regrettons vivement que notre système de franche discussion ne soit pas imité. Il nous répugne de voir en ceux qui nous combattent un parti-pris qui frise la mauvaise foi. Nous savons que les lecteurs de la *Chronique* sont des êtres intelligents ; mais ils doivent estimer peu, à notre avis, un écrivain qui cherche à les faire «poser». Cela doit être le cas pour Nestor dont l'impartialité semble très sujette à caution. Comment veut-il que ses lecteurs puissent juger en connaissance de cause s'il se retranche derrière son droit de ne pas nous reproduire intégralement ? Son procédé est très en usage parmi la gent cléricale et il nous est permis de douter qu'en l'occurence il avoue, à l'exemple de beaucoup d'autres, ses torts ou ses défaites, car le journalisme a... ses exigences.

Sans nous arrêter plus longtemps sur ce point, nous émettons l'espoir de voir un jour prochain la *Chronique* ouvrir ses colonnes à la libre controverse ; les fervents adeptes de l'honorable M. Tiberghien arriveront vite *à la rescousse*, nous n'en doutons pas, pour flageller impitoyablement les contempteurs des hauts enseignements du spiritualisme moderne.

Quoi qu'en pense Nestor, les spirites, qui défendent leurs croyances par leur modeste organe, ne se sont jamais basés uniquement sur les affirmations de savants éminents et respectés; par eux-mêmes et dans des milieux intimes, ils ont acquis après des études consciencieuses et approfondies des phénomènes du spiritualisme expérimental, la preuve de l'existence et de l'immortalité de l'âme et ils sont persuadés que tous ceux qui voudront sérieusement étudier dans de bonnes conditions les dits phénomènes arriveront comme eux à la conviction absolue qui les anime. Ils estiment que les témoignages de Mrs Crookes, Wallace, Zollner, Gibier, etc., tous savants émérites, qui ont étudié les faits par des méthodes rigoureusement scientifiques, ont une valeur considérable, et qu'il sied mal à des journalistes de

céler à leurs lecteurs l'importance des constatations trop peu connues encore, qui ont fait l'objet de plusieurs rapports à la Société royale de Londres.

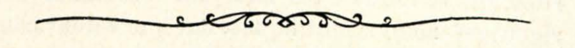
Nestor admet que les princes de l'Église après le pape et tous les membres du clergé catholique croient aux miracles de Lourdes, de la Salette, etc. Nous ne délivrerons pas à ces gens-là un tel brevet d'imbécilité. Si soigneux qu'on ait été de pétrir leur intelligence au séminaire de choses absurdes, un temps arrive où l'esprit reconquiert sa liberté de pensée, mais il est trop tard pour chercher à s'émanciper et l'on reste affilié pour toujours à cette Église où l'on conquiert des positions lucratives et aisées, et où l'on contribue par intérêt à maintenir les peuples dans l'ignorance.

S'ensuit-il que le clergé catholique soit sceptique en général au point de renier toute croyance spiritualiste? Evidemment non! Telle n'est pas notre pensée; nous voulions dire en passant que la question posée par la *Chronique* tombe à faux par ignorance de son auteur.

Nous lui demanderons pour finir: avant de nous combattre avez-vous étudié sérieusement le Spiritisme? Avez-vous lu les ouvrages fondamentaux expliquant et démontrant la réalité des phénomènes? Avez-vous connaissance du mouvement scientifique spirite et les conséquences qui en découlent?

Non, n'est-ce pas? eh bien alors! ne vous plaignez pas si nous nous montrons acerbes dans notre manière de juger votre genre de critique. Sans cesse à la recherche d'occasions de rire aux dépens de votre prochain, vous êtes tombé fort mal. Croyez bien que parmi vos nombreux lecteurs, il en est beaucoup qui se gaussent de votre ignorance en matière spirite et de vos raisonnements *à côté*. Faut-il pour terminer nous inscrire en faux contre l'imputation finale suivant laquelle *toutes* les communications spirites ne sont que banalités ou sottises? Si certaines communications sont banales, c'est la résultante forcée du monde des Esprits qui nous environne: ce monde ne pouvant être que le reflet, la doublure de notre humanité, il est naturel qu'il y ait là comme ici beaucoup d'orgueilleux et d'ignorants.

Nous vous répétons: Nous croyons parce que nous savons, et il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face à tous les âges de l'humanité.



Faits Spirites.

Lausanne (Suisse), 15 octobre 1890.

Messieurs les rédacteurs du MESSAGER,

Permettez-moi de vous faire le récit d'une aventure qui m'arriva il y a déjà bien des années à Corsier sur Vevey (Suisse) mon village natal.

A cette époque j'étais en pension à quinze kilomètres de distance, ce qui ne m'empêchait pas de faire de temps en temps un petit séjour auprès de mes parents.

La maison voisine de celle de mon grand père était habitée par une famille du nom de Neyraud; elle se composait du père, de la mère et de plusieurs enfants, dont l'ainée des filles nommée Suzanne était depuis quelques temps un objet de terreur pour tous ceux avec qui elle était en rapport.

D'un caractère doux et aimable qu'elle avait ordinairement, cette jeune fille âgée d'une vingtaine d'années se transformait subitement en véritable furie. Dans ces moments là tout en elle était changé : sa figure, sa voix, ses actes n'étaient plus du tout les mêmes pendant un temps indéterminé et qui pouvait varier de quinze minutes à deux ou trois heures. Ces accès se renouvelaient quelquefois à quelques heures de distance pour ne reparaître ensuite qu'après plus de vingt-quatre heures, en sorte qu'il n'était pas possible d'en prévoir le retour.

Suzanne venait souvent chez nous quand elle était bien, afin, disait-elle, d'y passer quelques heures en paix, vu qu'à la maison on la tourmentait à propos de prétendues folies qu'on lui attribuait et qu'elle était sure n'avoir jamais pensé à commettre. Ma cousine Louise, âgée de dix-sept ans à cette époque et moi qui en avais quatorze, nous faisions notre possible pour lui faire comprendre qu'en effet elle avait des moments où elle n'était plus du tout elle-même. Elle finit par nous croire et nous pria de l'aider dans sa détresse.

Un soir, elle nous demanda la permission de coucher avec nous vu qu'on lui faisait trop de misères chez elle. Ma cousine et moi effrayées de cette demande, mais ne sachant comment la refuser car elle nous faisait trop de peine dans son angoisse, l'acceptâmes à partager notre lit, qui n'était pas trop grand pour nous deux, Louise déclara qu'elle ne voulait pas être près de Suzanne en sorte que je n'eus moi-même d'autre alternative qu'à occuper le milieu de notre couche. Après un moment de causerie nous nous endormîmes toutes les trois d'un profond sommeil pendant lequel je m'élançai bientôt dans

le pays des rêves d'où je fus brusquement arrachée par deux mains de fer qui m'avaient saisi à la gorge et qui m'étouffaient littéralement. En même temps Suzanne s'écriait en me serrant de plus en plus : « Ah ! cette fois je le tiens le diable, il ne m'échappera plus. » Ne pouvant articuler un mot et croyant bien que ma dernière heure avait sonné, je fis cependant mon possible pour que ma cousine s'aperçût de la chose. Quand celle-ci eut compris de quoi il s'agissait, elle s'élança sur Suzanne qui ne voulût lâcher prise qu'en se sentant fortement mordre les mains. Il était temps ! l'air en rentrant dans mes poumons me remit au bout d'un moment. Il ne fut plus question de dormir cette nuit là, ni de partager notre lit avec Suzanne depuis cet incident.

Un autre soir, la jeune Neyraud me demanda de l'accompagner à Vevey chez un médecin, afin que je lui expliquasse les symptômes de son étrange maladie (le spiritisme alors m'était inconnu) ce que je fis et le disciple d'Esculape qui n'y entendait rien nous donna quand même une assez longue recette. Après cette consultation ma compagne demanda à aller avec moi à une réunion méthodiste dont le local se trouvait sur notre chemin, je cherchai en l'en dissuader en lui représentant dans quel embarras elle mettrait tout le monde si malheureusement sa crise allait la reprendre pendant ce temps. Elle ne voulut rien entendre et s'obstina à y aller en me disant que même dans ce cas les cantiques la calmeraient.

Nous entrâmes donc, la réunion était présidée ce soir là par M. Lelièvre, dont les douces exhortations parurent faire d'abord beaucoup d'effet sur Suzanne. Malheureusement cela ne dura pas longtemps, car changeant brusquement d'aspect et de maintien, elle s'élança de sa place pour courir vers le pasteur Lelièvre auquel elle allait administrer une série de coups de poings si les personnes les plus rapprochées de lui n'y avaient mis ordre. Alors se retournant contre ses adversaires, avec la force qu'elle possédait dans ces moments là, il y eut bientôt dans la salle un bouleversement général, chacun courant de tous côtés pour l'éviter, car elle se trouvait partout distribuant force horions à ceux qu'elle attrapait. A ce grand déploiement de forces succéda un calme relatif dont je profitai pour l'emmener, et une fois dehors elle ne tarda pas à rentrer dans son état normal ; je lui racontai alors ce qu'elle venait de faire.

« Vraiment, me répondit-elle angoissée. Oh ! cela passe les bornes, entrons dans une pharmacie et qu'on me donne au plus vite et séance tenante quelque chose pour tuer en moi ces instincts diaboliques qui éclatent ainsi à mon insu. »

Là on lui donna quelque chose pour la calmer et nous continuâmes notre route par une nuit sombre pour rentrer à Corsier, situé à une dizaine de minutes de distance. Chemin faisant elle me serrait le bras tout effrayée en prétendant à chaque instant voir des fantômes près de nous. Je faisais mon possible pour la rassurer quoique épouvantée moi-même mais je ne voulais pas le lui laisser voir afin d'arriver plus vite à la fin de notre route. Enfin nous arrivâmes à nos homes respectifs où loin d'approuver ma complaisance pour Suzanne, je reçus une verte semonce. Le temps de mes vacances tirant à sa fin, je fus renvoyée à ma pension.

L'année suivante, quand je revins à la maison, je demandai à voir Suzanne ; on me répondit qu'on l'avait placée et je ne l'ai jamais revue depuis. FANNY BLANC.

* * *

MATÉRIALISATIONS DANS UNE CAVERNE. — Le *Daily Courier* d'Hannibal (M) du 13 mai publie un rapport de C. A. Treat sur les séances de matérialisations données dans cet endroit par Mrs Jennie Moore, de Chicago. Le cabinet et le médium scrupuleusement examinés par un comité de dames furent déclarés être en règle. On fit une lumière assez forte et on commença à se grouper.

La première apparition fut reconnue pour être la mère de Mme E. F. Porter chez laquelle nous étions réunis ; la seconde, une ancienne connaissance de M. Treat et de sa famille, causa un moment avec lui. Ensuite plusieurs autres esprits, amis des personnes présentes, se manifestèrent, car personne ne fut oublié, et la conversation des esprits avec les assistants fut la meilleure preuve de leur identité. J. H. Mott, le médium à matérialisations qui se désincarna au mois d'avril se manifesta d'une manière si positive qu'il fut reconnu à l'instant. Il nous demanda de nous réunir à la séance suivante à Hannibal-Cave, ce que nous fîmes le mercredi 7 mai.

Ce jour-là le médium, M. Gothard, M. E. F. Porter, deux autres personnes et moi nous nous dirigeâmes vers la caverne à 3 heures du soir. Dès que le médium apparut, elle fut conduite par son guide spirituel Dew-Drop, qui traversa divers passages avant d'arriver à l'endroit choisi par les Esprits, qui nous firent remarquer qu'ils y étaient déjà venus. Vraiment l'endroit était bien choisi ; il s'y trouvait une pierre formant un siège très convenable pour le médium et à la hauteur désirable se trouvaient deux saillies

permettant d'y fixer une planche que nous avions trouvée avant d'arriver et que Dew-Drop nous dit d'emporter avec nous pour y attacher le rideau nécessaire.

Après avoir disposé les lumières, la médium entra dans le cabinet improvisé, nous fîmes la chaîne, en chantant, puis les esprits commencèrent à se manifester.

Les premiers qui se présentèrent furent des indiens qui avaient déjà paru dans de précédentes séances et qui furent reconnus pour être *Coucher de Soleil* et *Nuage d'Argent*, dont l'apparence et la conversation répondaient à leur race et a leurs noms. Un petit garçon de trois ans, aux cheveux blonds bouclés et aux yeux bleus s'approcha et nous dit s'appeler *Tête bouclée.*

Après être restés là une heure et demie de temps, le guide de M. Moore ayant fini de nous causer, nous nous séparâmes.

Le même soir, continua M. Treat, M. Moore vint chez moi où un grand nombre d'esprits se manifestèrent pendant cette séance, au nombre desquels une sœur à moi qui m'avait promis quelques mois auparavant, dans une ville éloignée, qu'elle m'apparaîtrait de cette façon-là.

(*Banner of Light*, de Boston, 7 juin 1890.)

CORRESPONDANCE.

—

Monsieur le directeur du *Messager*,

Le spiritisme est très fort discuté, il est vivement contesté; son nom seul cause des agacements aux adeptes de la science officielle dont les rangs vont chaque jour s'éclaircissant, tandis que les déserteurs passent avec armes et bagages dans le camp de l'ennemi et vont grossir ses bataillons. Le spiritisme n'en est pour ainsi dire qu'à ses débuts, il est encore au berceau, mais il est discuté, beaucoup discuté, ce qui semble une preuve qu'on lui accorde une certaine importance. Quel sera définitivement son sort? Finira-t-il par triompher et par prendre sa place parmi les sciences modernes? L'enseignera-t-on dans les colléges et dans les universités? Je ne suis pas devin, je ne sais pas lire dans l'avenir, je ne saurais me prononcer. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est exactement dans la même situation que l'électricité qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, était aussi très contestée. Beaucoup parmi ceux que, dans le langage du temps, on appelait les « libertins », les « philosophes », et qui tenaient la tête du progrès n'y croyaient guère et allaient jusqu'à la nier.

Permettez-moi de vous raconter à ce propos une anecdote très curieuse que je considère comme un signe caractéristique du temps. Comme de nos jours le spiritisme, l'électricité avait alors deux sortes d'ennemis, le clergé qui l'envisageait comme une œuvre du démon et la secte philosophique qui refusait d'admettre beaucoup de faits dont la cause lui était attribuée. Il arriva, je ne sais comment, qu'une grande querelle s'éleva entre les dévôts et les « libertins » au sujet d'un passage d'un auteur latin, Tite-Live je crois, qui relatait l'aventure miraculeuse (!) et vraiment extraordinaire arrivée à un centurion romain. Ce centurion traversait avec ses soldats une forêt, par un temps d'orage, lorsque tout-à-coup des flammes apparurent à la pointe des lances et sur le cimier des casques de la troupe. Le centurion, qui n'était pas moins superstitieux que ceux qu'il commandait, fut saisi d'épouvante. Il crut voir dans l'apparition de ces flammes un signe évident de la colère des dieux et cela d'autant plus volontiers qu'il entendait en même temps d'effroyables roulements de tonnerre. Les dévôts, commentant ce passage de Tite-Live, acceptaient le fait comme vrai et y reconnaissaient un acte du démon qui voulait par ce moyen signaler sa puissance. Le centurion, en bon païen, mettait simplement le phénomène sur le compte de Jupiter, mais qu'est-ce que Jupiter aux yeux des dévôts si ce n'est un démon? Le parti des « libertins » en présence de l'obstination des écrivains ecclésiastiques qui persistaient à voir un miracle dans un phénomène qu'ils qualifiaient d'absurde et d'impossible riait à gorge déployée et lançait ses traits les plus sarcastiques contre ses adversaires. Ils n'épargnaient pas non plus l'historien latin qu'ils traitaient les uns d'esprit crédule et superstitieux, les autres d'imposteur. Païens et chrétiens étaient par toute la secte philosophique déchaînée contre eux, fort malmenés. Tite-Live ou l'historien quel qu'il soit qui rapporte le fait a-t-il menti? Ce phénomène a-t-il véritablement eu lieu? Est-il réellement un miracle? Est-il un signe de la colère des dieux ou une manifestation de la puissance du démon? La suite va nous répondre. — Sans s'inquiéter des polémiques entre « dévôts et libertins », l'électricité fit son chemin; bon gré mal gré, elle conquit son droit de cité, elle fut reconnue comme science et fut en cette qualité acceptée dans l'enseignement. Bien plus tard, sous la Restauration, les journaux racontèrent une aventure qui était la répétition exacte de celle que l'historien latin avait rapportée. Cette fois le héros était, non plus un officier romain, mais un colonel de lanciers, qui, avec une partie de son régiment traversait une

forêt par un temps orageux. Des flammes se montrèrent inopinément à la pointe des lances de ses lanciers. Le colonel ignorait complètement l'histoire du centurion, peut-être même n'avait-il jamais lu les historiens, mais c'était un ancien élève de l'école de St-Cyr et il lui restait quelques notions de physique qu'il avait apprises sur les bancs. Au lieu de s'effrayer comme son devancier, il commanda tout simplement une manœuvre qui eut pour objet de piquer les lances en terre, et le phénomène qui avait vivement impressionné ses lanciers, disparut aussitôt.

Espérons que le spiritisme aura la même destinée que l'électricité ; considéré par les cléricaux comme une chose abominable vomie par l'Enfer, et nié avec obstination par les Académies, il prendra un jour sa bonne petite place au soleil de la science officielle.

Veuillez agréer, etc.

HORACE PELLETIER,
conseiller d'arrondissement à Candé (Loir et Cher).

Une terrible histoire.

Je n'oublierai jamais l'effroyable et mystérieuse histoire que me conta un jour Eugène Delacroix. L'étrange évènement que je vais vous dire à mon tour venait de se passer dans le Limousin.

Un ami intime du célèbre artiste habitait un petit château de la Haute-Vienne avec sa femme et sa fille Marguerite, jeune personne de dix-sept ans, d'une sensibilité extraordinaire et d'une grande beauté.

Cette famille devait se rendre, un matin à une noce de voisinage. Mais, la nuit qui précède la fête, Mlle X... poussa un cri terrible, accompagné de sanglots. Ses parents accourent, la trouvent pâle comme une morte, les yeux hagards, la main frèmissante et tendue comme pour écarter quelque terrible apparition.

Marguerite, rassurée et soignée par sa mère, raconte son cauchemar ; un dogue énorme et furieux, l'œil sanglant, la gueule chargée d'écume, s'est jeté sur elle, mettant sa robe en lambeaux et lui déchirant les chairs.

Une potion calme la jeune fille qui s'endort, la main dans la main de sa mère. Mais deux heures après, nouveaux cris, et nouveaux sanglots ; toujours le même affreux cauchemar. Le dogue a reparu, lacérant encore les habits de la jeune fille, meurtrissant ses membres frêles de ses crocs hideux, empoisonnés par la rage. Epuisé par ce rêve, deux fois répété, Marguerite tombe enfin dans un sommeil profond.

Le lendemain, elle déclare qu'elle n'ira pas à la noce. Son visage est fatigué, elle est souffrante, se trouve laide. Après d'affectueuses observations, la mère consent à rester auprès de son enfant. Mais voici que des voix amies, bruyantes et joyeuses retentissent tout à coup dans le vestibule. On vient chercher la famille pour la conduire à la noce. La voiture est à la porte qui attend ; on entend hennir et piaffer les chevaux. On ne veut pas écouter Marguerite, on la presse, on la prie, on la raille, on rit de son rêve insensé, de ses craintes puériles, de ses résolutions capricieuses ; on insiste si bien que la jeune fille se décide, s'habille, monte en voiture· On part.

Pour gravir une colline escarpée, tout le monde descend du char-à-bancs qui suit avec lenteur la troupe en fête. Au même instant, apparaît un chien monstrueux, un dogue énorme, offrant tous les symptômes de la rage, se dirigeant tout droit sur Mlle X...

La malheureuse enfant a le temps à peine de s'écrier : « Le voici ! c'est lui : je le reconnais ; c'est bien le dogue qui m'a mordu cette nuit ! » Et, prompt comme l'éclair, le molosse hideux à l'œil sanglant, aux crocs chargés d'écume, se jette sur la jeune fille, la culbute, met ses habits de fête en lambeaux, lui déchire ses chairs et, taciturne, menaçant, formidable, continue son chemin.

Plus loin, des bûcherons accourent et le tue à coups de hache. Ce ne fut pas à la rage mais à ses effroyables blessures que succomba, le lendemain, la pauvre Marguerite. *(La Réforme.)*

Une découverte contemporaine

PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

Une des plus importantes et des plus mystérieuses découvertes de notre temps est, sans nul doute, la métallothérapie, qui consiste à guérir certaines maladies, par l'application d'un métal sur le corps des malades et même, par l'absorption de molécules métalliques.

Cette découverte, on ne le sait pas assez, est due à l'esprit éminemment philosophique du docteur Burq.

Ayant remarqué qu'une femme qu'il avait magnétisée ressentait une douleur à la main, lorsqu'elle tournait le bouton de cuivre d'une porte, afin de passer d'une pièce dans l'autre de l'appartement où elle se trouvait, il en conclut que peut-être le cuivre agissait sur l'organisme de certaines personnes.

— Pourquoi, demanda-t-il à la somnambule, pour tourner le bouton d'une porte prenez-vous la jupe de votre robe?

— Parce que le contact du cuivre me fait mal, répondit-elle, et que l'étoffe de ma robe me protège contre la douleur.

— Pourtant, fit observer le docteur, vous avez au cou une médaille d'argent qui ne paraît pas vous faire souffrir.

— C'est bien différent, répliqua-t-elle, l'argent, loin de me faire souffrir, est favorable à ma santé.

Le docteur Burq médita profondément ces paroles et se demanda si les métaux ne pouvaient devenir des remèdes efficaces. Il multiplia, en raison de sa logique, c'est-à-dire de sa *philosophie scientifique*, des phénomènes qui arrivèrent peu à peu à lui faire découvrir et fonder la métallothérapie méthodique, qu'il avait devinée par intuition, comme Képler a formulé les lois qui portent son nom, avant de les avoir vérifiées.

Pendant vingt-cinq ans, la science officielle nia l'influence des métaux sur les malades, avec un scepticisme ironique. Enfin, les résultats acquis devinrent si nombreux, si probants, si décisifs que la science officielle reconnut son tort, adopta la médecine des métaux et décerna un prix au docteur Burq, qui put à peine jouir de son triomphe, car il mourut quelques années après que la célébrité lui fut acquise.

C'est surtout dans les maladies nerveuses et le diabète qu'il obtint des succès prodigieux et constants.

Mais voici que son disciple, le docteur Moricourt, a fait réaliser de nouveaux progrès à la métallothérapie et en a étendu largement le cadre. Il affirme, notamment que le cuivre détruit le microbe de la phtisie et qu'il est ainsi un préservatif et même un curatif de cette affreuse maladie, qui décime une partie importante de la population française. Avant lui, Burq avait démontré que ce métal est un préservatif du choléra et que les ouvriers qui travaillent dans le cuivre ont presque tous été exempts de cette foudroyante affection.

Mais si le docteur Moricourt continue avec succès ses expériences sur la phtisie, on peut dire que la médecine est à la veille de réaliser un progrès qui sera un évènement considérable et un immense bienfait pour l'humanité.

On doit donc remarquer, avec éloge, de nobles et utiles tentatives, comme celle du docteur Moricourt, qui promet de devenir une des gloires scientifiques de notre siècle et de tracer à la science un nouveau et lumineux sillon.

Dans nos conférences de la Salle des Capucines, nous avons rendu justice à son maître, sans le connaître et avant que son mérite fût apprécié. Si nous voulons aujourd'hui être un des premiers, sinon le premier, à signaler les essais de son fervent disciple, c'est qu'il vaut mieux, selon nous, quand on encourage le progrès, faire partie de l'avant-garde que de marcher lentement à l'arrière-garde, surtout quand le régiment a passé depuis vingt-cinq ans, n'en déplaise aux traînards de la science routinière.

ACHILLE POINCELOT.

Nouvelles.

Le magnétisme et les lionnes. — Un incident émouvant s'est produit au cours d'une représentation de la ménagerie Pezon, à Vichy. La lionne Linna se refusait à quitter sa cage pour entrer en scène; le dompteur Henry pénétra dans l'étroit espace où la bête s'était blottie, et se mit à l'exciter de la parole et du geste et à la frapper de violents coups de cravache. L'animal exaspéré bondit sur le dompteur, l'étreignit de ses larges pattes et d'un coup de dents lui broya le bras gauche.

Henry eut pourtant le courage de faire face à la lionne qui intimidée par son regard, se laissa retomber sur ses pattes et entra sur la scène.

A ce moment, le fascinateur Dorsay et son sujet entrèrent dans la cage du théâtre. Madame Régine Henry fut endormie et placée sur deux chaises au milieu de la scène, où les fauves y compris la lionne, la franchirent au commandement du dompteur dont le bras inerte et pantelant attestait la ténacité et le courage.

* * *

Depuis un an s'est établi à Londres unc société qui porte le nom de « Club du 13 ». Cette association a pour but de faire la propagande contre le stupide préjugé qui s'attache, surtout en Angleterre, au chiffre 13.

Les membres du Club se sont réunis en un banquet pour la célébration du premier anniversaire de sa fondation au « Anderton's Hôtel. »

Les convives étaient au nombre de 130. On avait dressé dix tables et autour de chacune d'elles avaient pris place treize personnes. On s'est beaucoup amusé et l'on s'est séparé à une heure du matin — la treizième heure. Le club, composé de jeunes gens appartenant aux familles les plus distinguées du pays, se propose de faire la guerre à d'autres préjugés absurdes que le temps et la civilisation ne sont point parvenus à déraciner.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C^{mes} LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 10 Liége, 15 Novembre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Avancement moral.

L'être humain avance toujours, toujours il se perfectionne en toutes choses, il s'instruit sous tous les rapports, et celui qui l'observe avec attention ne peut guère s'empêcher de voir en lui, à chaque pas qu'il fait dans cette voie, un être nouveau.

C'est une évolution constante qui se produit en lui par son propre travail et c'est ainsi que par ses œuvres propres il conquiert par degrés tous les grades auxquels il peut aspirer et qu'il a pour devoir de s'approprier. C'est une loi universelle qui s'applique aux morts comme aux vivants, car les morts travaillent aussi avec plus d'ardeur même et de discernement qu'avant leur désincarnation.

A mesure qu'ils avancent sous le rapport moral, qu'ils acquièrent plus de dévouement et d'abnégation véritable, ils acquièrent plus de vrai pouvoir, leur influence devient plus grande et produit des effets plus réels, soit sur les esprits désincarnés qui les entourent, soit sur les hommes auxquels ils s'adressent par la pensée en vertu de la mission qui leur est dévolue. Plus que les hommes même les plus avancés, ils sont les véritables organes de la loi divine, les sûrs instruments de tous les progrès. Heureux les hommes qui savent les consulter et suivre les avis et les enseignements qu'ils en reçoivent ! Heureux aussi sont les Esprits moins avancés qu'eux qui s'attachent à comprendre leurs pensées et à se mettre en harmonie avec elles.

Ils peuvent former de cette manière de puissantes associations ayant sur le monde des hommes une influence pour ainsi dire irrésistible, et quand ces choses se produisent, on voit le progrès marcher à pas de géant au sein de l'humanité terrestre ; cela peut sembler miraculeux et cependant il n'y a rien de plus naturel. Ce qui divise les hommes, c'est l'ignorance, c'est l'ignorance de leur propre destinée et la méconnaissance de la loi divine. Le spiritisme vient porter la lumière au sein des ténèbres encore bien épaisses qui couvrent l'entendement moral de l'humanité ; la loi de la réincarnation, proclamée par lui comme la seule base rationnelle de l'humanité elle-même, est destinée à produire dans un temps plus ou moins court la plupart des progrès moraux auxquels l'homme peut aspirer. L'amour du prochain, fondement indéniable de la doctrine de Jésus, devient une nécessité pour tous ceux qui acceptent la réincarnation comme une vérité primordiale.

L'idée de la réincarnation est donc une idée de progrès, le principe sur lequel elle repose est donc un principe de progrès par excellence ; à cette idée, à ce principe se rallieront un jour tous les véritables amis de l'humanité, tous les vrais propagateurs du progrès humain. L'être qui avance moralement se défait par degré des imperfections qui, comme autant de boulets, le retiennent dans les régions inférieures ; mais le poids s'amoindrit par degrés insensibles et il s'élève toujours de plus en plus vers le but qu'il doit atteindre. Cette ascension est parfois difficile et pénible, mais elle n'est jamais impossible et toujours elle est indispensable ; cette ascension, il faut que chacun la fasse ; ce progrès moral il

faut que chacun l'atteigne à un moment donné; il est indispensable que chacun atteigne le but qui lui est désigné.

C'est là une fatalité heureuse, à laquelle aucun être ne peut se soustraire, avec d'autant plus d'avantage que cette fatalité constitue le vrai et unique bonheur, la seule chose qui mérite ce nom. Si l'entraînement est grand d'un côté il ne l'est pas moins de l'autre; si l'être humain se sent entraîné vers les guerres et les dissensions par les préjugés d'un autre âge, qui sont les boulets dont nous avons parlé, il se sent également et plus encore attiré dans une voie opposée où il trouve un bonheur nouveau à chaque pas qu'il fait. Il y a bien certes une sorte de déchirement dans cette évolution bienfaisante, mais il y en a partout des déchirements, et d'ailleurs on peut dénouer les liens anciens et non les briser ; ce qui se fait hâtivement ou avec violence ne saurait avoir une longue durée.

Il en est des progrès hatifs comme d'une trop hâtive végétation, ils n'arrivent presque jamais à un sérieux développement aux jours où leur temps n'est pas encore venu, mais rien n'est perdu, et leur entrée se fera dans le monde au moment fixé. Les essais même les plus infructueux ne sont jamais inutiles et ils produisent sûrement le lendemain ce qu'ils n'ont pas pu produire la veille ; il n'est point d'essai qui ne porte ses fruits ; les barrières qu'on leur oppose ne peuvent les entraver sérieusement que dans ce qu'ils ont de faux, car on ne peut opposer aux vrais principes que des obstacles momentanés qu'un avenir prochain se charge de surmonter ou d'anéantir.

Ceci est de l'histoire « le présent modifie le passé, comme l'avenir modifiera nécessairement le présent » et c'est par une suite de modifications logiques et arrivant à leur heure, que s'établit définitivement le progrès moral qui ne recule jamais. Quand il semble reculer dans le monde terrestre, dans quelques unes de ses parties, dans quelques nations, au sein des populations civilisées qui semblent d'ordinaire marcher en tête des autres nations, c'est que les masses incarnées ne sont pas les mêmes que précédemment et encore moins semblables à celles qui viendront plus tard. Le progrès moral se continue dans l'être, dans chaque être, d'une manière ininterrompue, mais ce ne sont pas toujours les mêmes Esprits incarnés qui peuplent les mêmes régions et la Providence divine envoie selon les époques sur les diverses parties de la terre des agglomérations d'Esprits aptes à remplir la mission qui leur est dévolue.

Jusqu'ici le calme a succédé aux tempêtes, les tempêtes ont suivi le calme ; cela est dans la nature des choses et cela sera toujours ainsi avec les différences, parfois bien tranchées, mais que le progrès amène naturellement. Le calme c'est le repos, les tempêtes, c'est le travail forcé, la lutte, les obstacles plus ou moins insurmontables; mais souvent le calme c'est l'oisiveté, ce qui rend les tempêtes plus terribles encore. Vienne le calme travailleur, que la nécessité conduit toujours du reste, et les tempêtes deviendront de moins en moins acerbes, les leçons du sort, ainsi qu'on les appelle, moins sévères que par le passé.

Si une époque semble être moins avancée moralement que la précédente, c'est que les populations qui vivent alors sur la terre sont plus jeunes, moins rassises, moins réfléchies, c'est surtout parce qu'elles n'écoutent pas assez les conseils qui leur viennent de l'espace, et encore plus du reste, parce qu'elles sont destinées à faire ce qu'elles font. On pourrait croire trouver ici une sorte de contradiction qui n'existe qu'en apparence: elles suivent des vues providentielles tout en n'écoutant pas les voix inspiratrices qui leur parlent par la pensée; mais cette contradiction s'efface bientôt quand on comprend la nécessité des événements quelque horribles qu'ils paraissent.

Ils sont une punition pour ceux qui les subissent, une préparation à des actes meilleurs dans un avenir qui s'avance toujours à grands pas. Les têtes qui tombent sur les échafauds révolutionnaires ne sont que des panaches que coupe le bourreau; la multitude de soldats qui tombent sur les champs de bataille ne perdent que leur habillement corporel en même temps que leur uniforme militaire. Ni les uns ni les autres ne perdent la véritable vie ou l'intelligence à la suite de ce dernier accident corporel, ils cessent d'être hommes pour redevenir Esprits libres; ils cessent d'être visiblement politiciens, soldats ou conspirateurs, pour rentrer dans le monde invisible, source intellectuelle et morale de toutes les intelligences humaines.

Tous ces hommes violemment frappés de mort, rentrent donc au monde d'où ils sont sortis, ce qui n'a rien au fond de bien terrible et de bien effrayant; la justice même se trouve parfaitement appliquée dans tous ces meurtres qui semblent d'odieuses machinations et de sanglants caprices. La justice est partout et s'abaisse surtout dans la mesure la plus exacte; c'est la main de Dieu qui frappe seulement pour relever et pour guérir, mais pour le meurtre il faut des meurtriers qui excitent l'horreur des hommes vraiment civilisés; ces meurtriers eux-mêmes sont en progrès sur ce qu'ils étaient auparavant; ils montent au lieu de descendre, ils avancent au lieu

de reculer. Les hommes qui cherchent dans le sang répandu de leurs ennemis ce qu'on nomme la gloire, ou échafaudent leur pouvoir sur les meurtres et le carnage, sont des Esprits arriérés qui, en faisant ce qu'ils font ou ont fait au siècle précédent, ont donné eu égard au passé des preuves d'avancement moral.

Le passé se cache et se dérobe, mais vient un moment où il se fait voir dans toute la profondeur voulue, lorsque cette vue est nécessaire; alors on juge de ce que l'on fut, des progrès accomplis et de ceux les plus rapprochés, qu'il faut accomplir encore. Ceux-ci, on les voit déjà réalisés par d'autres et on sent la nécessité de travailler soi-même à leur réalisation personnelle; ce que d'autres ont fait pour et dans le bien, chacun *doit le faire à son tour.* Quand l'humanité se composera d'êtres vraiment moraux et fraternels, un grand pas sera fait dans la voie de l'avancement moral des hommes de la terre.

Un collaborateur spirituel.

Carl Hansen et le magnétisme à Bruxelles

L'on a vu que le célèbre magnétiseur Carl Hansen est revenu à Bruxelles où il donne, en ce moment, des séances au Musée Castan.

Le nom de Carl Hansen me rappelle ce qu'on pourrait appeler les origines du « mouvement magnétique » à Bruxelles. Car il y a eu ici depuis sept ou huit ans un mouvement pour et contre le magnétisme, mouvement qui a atteint son maximum il y a trois ou quatre ans et qui a beaucoup décru depuis; et c'est un peu à Carl Hansen qu'il dut son origine.

C'est lui qui, le premier, appela sérieusement l'attention en Belgique sur les phénomènes du magnétisme animal ou de l'hypnotisme — c'est tout un — que quelques amateurs pratiquaient comme art d'agrément et auquel, en ce temps-là, un très petit nombre de médecins, seulement, attachaient quelque importance. Pour la majorité, ce n'était encore que supercherie, fantasmagorie ou compérage.

L'on se préoccupait surtout, alors, de ceux des phénomènes hypnotiques qui semblaient les plus extraordinaires et qui n'ont pas encore été définitivement prouvés : transmission de la pensée, pouvoir de diagnostiquer les maladies, guérisons extraordinaires, influence à distance, etc... L'on connaissait assez mal les autres, et particulièrement l'influence de la suggestion, à laquelle paraissent se ramener, en somme, comme l'admet l'école de Nancy, tous les phénomènes dûment constatés.

* * *

Nous assistions à la première séance de Carl Hansen, qui se donna au Cercle artistique devant une salle comble.

L'opérateur — qui est Suédois, si je ne me trompe — était déjà fort connu en Allemagne où il avait travaillé avec succès devant de nombreux médecins. Il commença la séance par une petite conférence nébuleuse qui, débitée avec un violent accent scandinave, amusa beaucoup l'auditoire. Il avait du reste assez bien l'air, ce Carl Hansen — avec ses immenses lunettes doctorales derrière lesquelles brillait quelque chose qui ressemblait à des yeux — d'un personnage extraordinaire sorti des Contes d'Hoffmann. Quand il eut fini de parler, il engagea les personnes de bonne volonté à monter sur l'estrade et à se prêter à ses expériences.

Plusieurs jeunes gens se dévouèrent. Il leur mit entre les mains la petite rondelle de bois noir dans laquelle est enchassé un cristal à facettes, que connaissent bien ceux qui se sont occupés d'hypnotisme, et il les engagea à regarder le petit cristal, tandis qu'un aide, qu'il avait amené avec lui, jouait au piano l'*Adagio* de la Sonate pathétique.

Il y avait parmi les amateurs quelques bons sujets qui s'endormirent fort consciencieusement et auxquels il procura différentes hallucinations, l'extase, etc. L'un d'eux nagea à plat ventre sur l'estrade; un autre mangea des pommes de terre crues. Ce fut fort divertissant. Seulement, deux ou trois des magnétisés, bien connus à Bruxelles, furent très malades après.

L'un d'eux, à bon droit froissé lorsqu'il apprit le rôle ridicule que, sans le prévenir, le magnétiseur lui avait fait jouer, imagina une petite vengeance assez réussie : à une séance suivante, après avoir fait semblant de se laisser fasciner, tout en résistant énergiquement à l'action magnétique, il répondit aux premières suggestions de l'opérateur par une formidable gifle.

Chez un autre, les expériences avaient déterminé une véritable maladie nerveuse dont il souffrit pendant plusieurs années.

La puissance et les dangers de l'hypnotisme s'affirmaient ainsi simultanément.

* * *

Nous fréquentions, à cette époque, un cercle de jeunes médecins, très curieux de nouveautés scientifiques et que les expériences de Carl Hansen avaient vivement émus. Comme nous l'avons dit, la science ne tenait pas encore grand compte du magnétisme à cette époque-là. C'était une

question qu'on n'approfondissait pas dans les Universités.

L'idée de la réalité des phénomènes magnétiques leur était fort antipathique. Ils aimaient à croire qu'il y avait là une forte dose de mauvaise foi. Il leur était pénible de se représenter cet état d'absolue soumission dans laquelle l'hypnose plonge le sujet vis-à-vis du magnétiseur, ce complet anéantissement d'une volonté devant une volonté étrangère. Cependant les nombreuses expériences publiques de Carl Hansen qui eurent lieu à cette époque ne laissaient subsister aucun doute. L'opérateur et les opérés étaient certainement de bonne foi. Les hypnotisés obéissaient bien sans complaisance à l'hypnotiseur. Les phénomènes étaient réels, évidents. Il fallut en prendre son parti.

* * *

Tout le cercle se jeta sur les ouvrages spéciaux qui traitaient la matière et les dévora. Les phénomènes hypnotiques avaient été contrôlés et reproduits du reste à l'étranger par des autorités scientifiques qui étaient au-dessus de tout soupçon.

Au bout de quelque temps, nous apprenions que l'un de nos amis, le Dr C..., d'Ath, avait appliqué avec succès le magnétisme à la guérison de maladies nerveuses dans sa clientèle. C'est, je crois, l'une des premières applications pratiques et scientifiques du magnétisme qui ait été faite en Belgique.

Puis, un soir, des expériences méthodiques furent faites sur deux sujets de bonne volonté qu'il nous avait amenés. Elles eurent lieu dans toutes les conditions posssibles de bonne foi et de sécurité. Elles parurent décisives. Nous nous rappelons de ce détail qu'un des sujets, auquel on avait suggéré qu'il avait pris du sel anglais, fut purgé aussi radicalement et efficacement qu'on le pouvait souhaiter. L'expérience ne fut que trop concluante! L'amphitryon dut lui prêter un de ses pantalons.

La plupart des médecins se mirent au courant de la question, à cette époque. Des recherches nombreuses concernant l'hypnotisme furent entreprises.

On découvrit, peu à peu, les effets, vraiment inquiétants de la suggestion à long terme. De nombreux magnétiseurs passèrent par Bruxelles: Donato, Ferry, etc. Le magnétisme eut des adeptes enthousiastes et d'obscurs blasphémateurs. De nombreux magnétiseurs amateurs se manifestèrent dans les salons et firent fureur. On raconta des histoires sinistres. Une foule de jeunes gens et de jeunes personnes qui se prêtèrent à leurs expériences furent plus ou moins détraqués.

* * *

On se rappelle sans doute la campagne que nous avons menée ici les premiers pour signaler à nos lecteurs les dangers réels que ces expériences faites sans précautions présentent à des points de vue divers.

M. Lejeune, ministre de la justice, homme pétri de bonnes intentions, s'émut du bruit et demanda l'avis de l'Académie royale de médecine.

Nous avons rendu compte de l'intéressante discussion qui s'ensuivit, et à la suite de laquelle les dangers du magnétisme furent solennellement proclamés.

Des mois se passèrent, puis un projet de loi fut déposé — projet modéré, assez bien conçu et conforme aux décisions de l'Académie. Ce projet dort présentement dans les cartons et n'en sortira vraisemblablement pas de sitôt.

On a, depuis deux ou trois ans, assez bien oublié le magnétisme pour parler d'autre chose. Les amateurs ont passé à d'autres exercices, et une foule d'honnêtes gens restent profondément convaincus que tout ça, c'est de la blague...

Carl Hansen, pendant ce temps, a couru le monde, magnétisant à droite et à gauche et se brouillant même avec la police de Vienne, qui a interdit ses séances, si nous avons bonne mémoire.

Le voilà revenu à Bruxelles, avec sa conférence, son boniment, ses lunettes, ses petits morceaux de verre taillé et sa sonate pathétique. Il n'y aura pas trouvé grand'chose de changé.

(*La Gazette*, du 15 octobre.)

Le Spiritisme dans la littérature

Impressions de voyages et aventures dans le Mexique
par Gabriel Ferry. Bruxelles, 1851

Pages 327 à 330. — « Depuis le jour, s'écria vivement le Jarocho, ou *na* Sacramenta est venue s'établir à Manantial, ma vie s'est écoulée dans des alternatives de joie et de tristesse, cependant le mort n'est pas encore vengé. J'ai tâché de l'oublier; malheureusement d'autres y pensaient pour moi. Le défunt avait une vieille mère qui chaque jour me rappelait de quelle besogne j'étais chargé. Il y a huit jours, je la rencontrai. Je voulus l'éviter, car elle passe pour un peu sorcière, mais elle vint à moi et me dit: « Les morts ont plus de mémoire que les vivants! » Je lui demandai ce qu'elle voulait dire. « Vous le saurez ce soir » me répondit elle. Le soir, en effet, continua Calros d'une voix altérée, j'étais comme

aujourd'hui, seigneur cavalier, sur le seuil de cette porte rêvant à des projets insensés, écoutant la voix des arbres et du vent; une brume blanche voilait le ciel comme à présent. Tout à coup un nuage s'interposa entre mes yeux et les étoiles: ce nuage prit une forme humaine, c'était celle du défunt! Je le vis distinctement, debout devant moi; je fermai les yeux; quand je les rouvris, le nuage avait disparu. Vous comprenez maintenant pourquoi, seigneur cavalier, je vous ai demandé, à vous qui en votre qualité d'Européen devez être un savant, si les créatures humaines pouvaient évoquer les morts... Croyez-vous qu'il soit possible qu'à la voix de certaines créatures mortelles comme nous, cette brume *uniforme, impalpable*, étendue comme un voile transparent, se condense, se réunisse, et nous offre l'image des amis qu'on a perdus ou des ennemis qu'on a tués?

— J'en doute, lui répondis-je, et je croyais que ces superstitions appartenaient seulement à nos tristes pays septentrionaux, où les âmes cependant ne devraient guère être tentées de revenir après la mort.

— Ici, reprit Calros d'un ton solennel, les esprits ne redoutent pas le séjour des vivants, ils aiment à hanter les bois et à se balancer sur les lianes fleuries ; mais je vous vois sourire...

Les idées superstitieuses n'ont guère cours au Mexique ; toutefois la race des Jarochos semble en avoir gardé le monopole. Les sorciers, les revenants, les talismans, les maléfices jouent un grand rôle dans leurs traditions locales. Il me fut impossible de persuader à mon hôte que, dans la solitude, les imaginations ardentes se forgent mille chimères et n'échappent pas toujours à de véritables hallucinations. Mes doutes sur la puissance évocatrice des sorcières ne réussirent qu'à modifier légèrement ses croyances.

— Je veux bien, me dit-il, que l'ombre de mon parent n'ait point été évoquée par un pouvoir *humain, mais alors* c'est Dieu même qui me l'a envoyée. Aussi mon parti est-il pris : je ne resterai pas à Manantial un jour au delà de celui qui nous éclairera demain. »

* * *

« Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans la vie, quand un grand danger nous menace, nous sommes tourmentés, inquiets et comme hors de nous. Plusieurs pensent qu'alors les âmes de nos amis ou de nos parents morts se promènent autour de nous et cherchent à nous avertir ; ils pourraient bien n'avoir pas tout-à-fait tort ; mais nous ne le saurons pour sûr que plus tard, lorsque nous serons nous-mêmes au nombre de ces âmes errantes.

. . . .

Les savants pensent qu'il n'est rien en ce monde qui ne tombe sous nos sens, et les mêmes hommes, à l'heure de la mort, regardent dans l'ombre d'un air effrayé, comme s'ils voyaient quelque chose de terrible, et leurs yeux font peur à voir: alors chacun se dit : « Qu'est-ce qu'ils regardent ainsi? Il y a donc d'autres êtres parmi nous qui vont et viennent, et que les mourants seuls aperçoivent ? »

(Extrait de *La Maison forestière* par Erckmann Chatrian. Paris, Hetzel et Cie, sixième édition).

* * *

(Extraits de *Jane Eyre* par Currer Bell, roman anglais, traduit en français. Editeur: Paris, Hachette, 1870).

Page 66, tome I. — Au delà de cette terre il y a un royaume invisible; au-dessus de ce monde, habité par les hommes, il y en a un habité par les esprits, et ce monde rayonne autour de nous, il est partout; et ces esprits veillent sur nous, car ils ont mission de nous garder ; et si nous mourons dans la souffrance et dans la honte, si nous avons été accablés par le mépris, abattus par la haine, les anges voient notre torture et nous reconnaissent innocents, si toutefois nous le sommes...

Page 237, tome II. — « Il y a quatre jours, c'était lundi soir, je me trouvais dans une singulière disposition: l'égarement avait fait place à la douleur, l'obstination à la tristesse; depuis je me disais que, puisque je ne pouvais pas vous trouver, vous deviez être morte. Ce soir-là, entre onze heures et minuit, avant de me laisser aller à mon triste sommeil, je suppliai Dieu de me retirer de ce monde et de m'admettre dans cette éternité où j'avais encore espoir de rejoindre Jane.

» J'étais dans ma chambre, assis près de la fenêtre; j'aimais à sentir l'air embaumé de la nuit, bien que je ne pusse voir aucune étoile; et que la présence de la lune ne se révélât pour moi que par une vague lueur. J'aspirais vers toi, Jane; j'aspirais par mon corps et par mon âme. Je demandais à Dieu, avec un cœur humilié et angoissé, si je n'avais pas été assez longtemps désolé, affligé et tourmenté, mes lèvres exprimèrent les désirs de mon cœur, et je m'écriai: « Jane! Jane! Jane! »

— Avez-vous prononcé ces paroles tout haut?

— Oui, Jane; et si quelqu'un m'avait entendu, il m'aurait cru fou, car je les prononçai avec une énergie égarée, mais voilà le plus étrange: vous allez me croire superstitieux. N'importe, ce que

je vais vous dire est vrai ; du moins il est vrai que j'ai cru entendre ce que je vais vous raconter. Au moment où je m'écriai : « Jane ! Jane ! Jane ! » une voix, je ne puis dire d'où elle venait, mais je sais bien à qui elle appartenait, me répondit : « Je viens ; attendez-moi. » Et, un moment après, j'entendis murmurer dans l'air : « Où êtes vous ? »... A ce moment une brise plus fraîche vint effleurer mon front. J'aurais pu croire que Jane et moi nous venions de nous rencontrer dans quelque lieu sauvage et je crois vraiment que nous avons dû nous rencontrer en esprit. Sans doute, Jane, qu'à cette heure vous étiez plongée dans un sommeil dout vous n'aviez pas conscience ; peut-être votre âme quittait son enveloppe terrestre pour venir consoler la mienne : car c'était votre voix ; je suis bien certain que c'était elle.

C'était aussi le lundi, vers minuit, que moi j'avais reçu un avertissement mystérieux ; c'était bien là ce que j'avais répondu. J'écoutai le récit, qui me parut surnaturel, de M. Rochester, mais sans lui parler de ce qui m'était arrivé. »

* * *

« Que sont, dit Charles Nodier dans ses *Contes choisis*, les hypothèses de la philosophie et des sciences, le prestige des arts et les inventions de la poésie, auprès de cette poésie du cœur qui s'éveille aux inspirations de la religion, et qui transporte la pensée dans une région d'idées sublimes où tout est prodige et où, cependant, tout est vérité ? Il faut croire, sans doute ; mais ce qu'il faut croire est mille fois plus probable, mille fois plus facile à croire, s'il est permis de comparer des choses si étrangères, que tout ce qu'il est nécessaire de croire dans les rapports communs de la vie sociale, pour la supporter sans amertume et sans dégoût. Examinons au bout de quelques années les sensations dont nous avons joui avec le plus d'ivresse, et nous n'en trouverons peut-être pas une qui ne soit une erreur et un mensonge ; les illusions que nous avons goûtées tout en les prenant pour des illusions n'étaient pas plus fausses, hélas ! que celles que nous avons prises pour des réalités. Et nous dédaignons la religion, si féconde en joies ineffables, en consolations, en espérances, la religion qui serait encore le bonheur le plus pur et le plus complet de l'humanité, si elle n'était qu'une illusion ! Celle-là du moins n'aurait pas les angoisses du désabusement et du regret. On n'en est pas détrompé sur la terre !

Tout croire est d'un imbécile,
Tout nier est d'un sot.

Si les apparitions, dit Charles Nodier, sont un mensonge, il faut convenir qu'il n'y a point de vérité plus accréditée que cette erreur, tous les siècles, toutes les nations, toutes les histoires en rendent témoignage ; et sur quoi faites-vous reposer la notion de ce qu'on appelle la vérité, si ce n'est sur le témoignage des histoires, des nations, des siècles ? J'ai d'ailleurs, sur ce sujet, une manière de penser qui m'est tout à fait propre : c'est que l'homme est incapable de rien inventer, ou, pour m'expliquer autrement, c'est que l'invention n'est en lui qu'une perception innée des faits réels. »

Correspondance.

Messieurs les Rédacteurs du *Messager*,

Permettez-moi de reproduire ici quelques réflexions émises par plusieurs adeptes sérieux et dévoués qui ont assisté au Congrès spirite de Poulseur le 26 mai dernier.

La Fédération liégeoise est établie dans un centre où le langage de nos aïeux ne peut disparaître. Pourquoi dès lors que la forme n'est rien et que la pensée est tout, le wallon ne serait-il pas employé dans nos réunions afin de faciliter la discussion chez beaucoup de nos frères à qui la langue française est peu ou point familière ? Parmi eux, il en est qui hésitent à prendre part à des débats instructifs où leur sens judicieux philosophique trouverait à se faire connaître avec tant d'avantages. Appartenir à la classe pauvre et illettrée ne signifie pas pour le spirite : esprit arriéré, être peu avancé. Non, il sait qu'il n'a repris une existence humble et toute de travail que dans un but d'avancement ; et si le milieu dans lequel il se trouve n'a pu lui donner les moyens d'acquérir certaine instruction qu'il a pu posséder antérieurement, il sait, à l'occasion quand même, rendre sa pensée, dans l'idiome local, riche d'expressions heureuses que tant d'auteurs ont consignées dans leurs œuvres.

Mais cette langue française qu'il comprend avec facilité, il ne peut s'en servir et il regrette avec raison ce que l'usage a consacré. N'est-il pas en réalité humiliant pour lui lorsqu'il soulève des objections ou soutient une discussion en langue wallonne, qu'on lui réponde en français ? S'il essaie de répondre en cette langue, sa pensée se trouve altérée, mal rendue, car en cherchant trop la forme, il s'égare sur le fond.

Il est donc hautement désirable de préconiser l'emploi général du wallon dans les cercles spirites de notre région. Je pense que la chose est

d'une nécessité absolue pour la diffusion de notre belle doctrine. En s'habituant à prendre la parole, à discuter en public, on forme d'autres orateurs qui n'attendent du reste qu'une occasion d'exercer des facultés latentes. Au surplus ne doit-on pas employer les moyens les plus utiles et les plus fructueux pour atteindre le but que l'on se propose ? Semblable en cela à l'ouvrier qui travaille d'après un plan bien conçu et qui se sert des outils qu'il juge les plus utiles et les plus avantageux pour assurer l'exécution de son œuvre.

Voyez comme exemple les résultats certains obtenus par les conférenciers qui s'occupent de questions sociales. Dans les campagnes, ces orateurs populaires manient également bien les deux langues et savent se faire écouter avec fruit.

Il existe, dit le proverbe, plus d'idées dans dix têtes que dans une seule. Ne négligeons donc jamais d'entendre nos humbles frères désireux comme nous de propager les saines vérités spirites; par leurs idées et les sages réflexions qu'ils émettent dans l'intimité des conversations, ils donnent la mesure de leur intelligence qui s'allie si bien avec leur moralité naturelle.

Veuillez agréer, etc.

UN SPIRITE DE POULSEUR.

La vision d'Hariet Hosmer

L'un des derniers numéros de l'*Atlantic Monthly* contient l'intéressant paragraphe que nous reproduisons ici.

A l'époque ou Hariet Hosmer, sculpteur, vint, il y a quelques années, visiter son pays natal, j'eus avec elle une entrevue pendant laquelle notre conversation roula principalement sur les rêves et les visions.

Permettez-moi, me dit-elle, de vous raconter un cas qui m'est arrivé à Rome. J'avais chez moi une jeune italienne du nom de Rosa qui après plusieurs années de service dut me quitter pour cause de santé et retourna auprès de sa mère afin de se faire soigner. Nous fûmes toutes deux très peinées de cette séparation car nous nous étions attachées l'une à l'autre, aussi dans mes fréquentes promenades à cheval me dirigeais-je souvent du côté de sa demeure.

Dans l'une de mes visites, je la trouvai plus animée et plus gaie qu'à l'ordinaire et quoique j'eusse abandonné l'espoir de sa guérison rien en elle, surtout ce jour-là, n'annonçait un prochain départ ; je la quittai donc dans la pensée de revenir la voir bien des fois encore. Pendant le reste du jour je travaillai dans mon cabinet selon mon habitude ; à la nuit je me couchai en bonnes dispositions de corps et d'esprit et m'endormis bientôt, pour me réveiller d'un profond sommeil avec le sentiment pénible qu'il y avait quelqu'un près de mon lit. Je cherchai à m'en débarrasser en regardant autour de moi pour me convaincre que j'étais bien seule, mais je ne pus rien distinguer dans l'obscurité. Je me dis alors pour me rassurer que ma porte était bien fermée, la clef sous mon oreiller en faisait foi ; ce n'était sans doute qu'un mauvais rêve qui m'avait troublée. Tout en raisonnant ainsi je m'arrangeais confortablement pour me rendormir. Peine inutile, j'étais hantée par la pensée que quelqu'un était dans ma chambre ; j'appelais l'aurore de mes vœux afin de pouvoir me lever et reprendre mes travaux. Enfin je pus distinguer les meubles de ma chambre, entendre les domestiques qui venaient commencer leur besogne matinale et une vieille pendule qui sonna l'heure. Je comptai une, deux, trois, quatre, cinq. Je voulus sauter à bas de mon lit, mais au moment où je levai la tête de dessus mon oreiller je vis Rosa qui me regardait en souriant. L'idée du surnaturel ne me vint pas, je fus simplement surprise et m'écriai : « Comment, Rosa, avez-vous pu venir ici, vous qui êtes si malade ? » « Je suis bien maintenant, me répondit-elle. » Je m'empressai de me lever pour la recevoir comme il faut, mais je ne trouvai plus personne. Étonnée, je secouai les rideaux de mon lit, pensant que peut-être elle s'était cachée dans ses plis, je regardai dans le cabinet voisin : recherches inutiles, la jeune fille n'était plus là. J'avais été si surprise de sa présence que j'avais oublié que ma porte était fermée à clef. Au déjeuner je dis à la vieille dame avec laquelle je demeurais que Rosa était morte.

« Comment cela, me répondit-elle, ne m'avez-vous pas dit hier qu'elle allait mieux ?

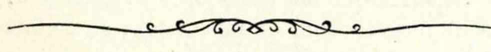
Je lui racontai ce qui m'était arrivé de bonne heure et l'impression profonde que je ressentais de la mort de la jeune fille. Elle se mit à rire en me disant que j'avais rêvé. Je voulus l'assurer que j'étais bien éveillée puisque j'avais entendu les domestiques et la pendule à cinq heures du matin.

— Vous aurez mêlé dans votre rêve les bruits réels avec votre illusion, vraiment je suis surprise qu'un songe puisse produire une telle impression sur une personne aussi peu superstitieuse que vous. Puis tournant mon récit en plaisanterie, elle finit par m'incommoder sérieusement, aussi pour en finir envoyai-je un messager chez Rosa pour demander de ses nouvelles ; il

revint bientôt avec la réponse qu'elle était morte à cinq heures du matin.

J'ai écrit ce récit tel que me l'a fait miss Hosmer et après le lui avoir montré je lui demandai si elle avait des objections à ce qu'il fût publié sans en supprimer les noms. Elle me répondit : « Vous l'avez rendu correctement, faites-en donc ce que vous en jugerez bon. Vous ne pouvez le trouver plus étrange que moi-même. »

(*Golden Gate* de San Francisco, 28 juin 1890).



Nouvelles.

—

A Lukowo, un village du district de Kozenice, une paysanne s'est donné la mort dans un accès de délire religieux. Elle disait avoir des visions, et prétendait qu'elle devait être brûlée pour sauver l'église. Pendant la nuit, profitant du sommeil de son mari et des enfants, la paysanne s'est rendue sur un champ situé au village même et là, dans un puits creusé pour un dépôt de pommes de terre, elle s'est construite un bûcher de paille et y a mis le feu se laissant brûler vive. On a retrouvé le lendemain le cadavre de la malheureuse, presque entièrement réduit en cendres.

* * *

Nous lisons dans le *Moniteur des Intérêts matériels*, de Bruxelles, du 23 octobre :

« Les bénéfices réalisés durant le dernier exercice social par la *Märkisch-Westfälische-Bergwerksverein*, dont le capital-actions est de m. 2.400.000 se sont élevés à m. 1.167.020, soit 48 1/2 pour cent. En présence de ce résultat brillant, le conseil d'administration de la Société a décidé de demander à l'assemblée générale l'autorisation de répartir une somme de 50.000 m. (62.500 fr.) entre les employés et les ouvriers attachés au service de la compagnie. »

Nous pourrions citer nombre de Sociétés minières belges dont les bénéfices cette année sont aussi énormes que ceux mentionnés plus haut.

Espérons que l'initiative de la compagnie allemande trouvera dans notre pays des imitateurs, scrupuleux partisans d'une juste rémunération due au travail si pénible de la mine.

* * *

Le spiritisme au Brésil. — La presse spirite du Brésil se félicite de pouvoir donner de bonnes nouvelles du croissant développement du spiritualisme dans cette république.

Le groupe « Verdade e Luz » endormi depuis quelque temps s'est réorganisé, grâce au frère Batuira qui vient de bâtir un charmant chalet à la rue de Lovapes n° 4 et dans lequel une salle bien aménagée a été destinée aux séances et conférences spirites ; elle a été inaugurée le dimanche 13 avril. Le frère susnommé s'est acheté une petite imprimerie dans l'intention de publier un journal portant le même titre que le groupe *Verdade e Luz*. Espérons que l'exemple de M. Batuira aura des imitateurs ainsi que celui de M. Baldranas à la générosité duquel les spirites de Tarrosa doivent le magnifique local dont ils disposent.

Notre collègue brésilien, M. Ewerton Quadros de Goyaz, nous donne des détails sur les importantes séances de spiritisme d'Uberaba, de Montalégre et de Morrinhos.

Rio de Janeiro, la capitale, ne reste pas en arrière non plus, elle va de l'avant. Ici surgit un nouveau journal, là se crée une société ; plus loin un groupe se lève comme pour donner raison à nos amis de l'espace qui nous disent constamment : « Les temps sont arrivés. »

(*Revista de Estudios psicologicos*, juillet 1890).

* * *

Mme Antoinette Bourdin rappelle aux spirites qui s'intéressent au projet de la maison de retraite, qu'une pension internationale fonctionne avec succès ; elle est située dans un quartier tranquille, ville et campagne avec jardin d'agrément, à proximité des tramways et des chemins de fer à voies étroites ; bureau des postes et télégraphes en face du jardin.

Le prix de la pension est de quatre à cinq francs par jour, suivant les chambres. Adresser les demandes à Mme Antoinette Bourdin, 3, rue Dence, maison Durand, Plainpalais, Genève (Suisse) ; c'est l'adresse de la pension.



AVIS

On peut se procurer en lecture les nombreux ouvrages spirites :

A l'*Union spiritualiste* de Liége, 13, rue Saint-Hubert ;

A l'*Union spirite* de Seraing, 1, rue Vecquée ;

A l'*Alliance fraternelle* de Verviers, 2, rue du Gymnase ;

A la *Société l'Espérance*, à Poulseur.

— Demander le beau catalogue des livres spirites à la librairie scientifique, rue de Chabanais, 1, à Paris.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 12

10 C[mes] LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 11 Liége, 1er Décembre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Le spiritisme dans l'antiquité

—

Messieurs les Rédacteurs du *Messager*,

Je ne cesserai de le répéter, le spiritisme est vieux comme le monde et on le retrouve chez les peuples de l'antiquité sous toutes les formes. Il n'était pas contesté comme de nos jours, mais reconnu comme une science mystérieuse que les dieux avaient enseignée aux hommes. Les vivants communiquaient avec les morts, il suffisait pour cela d'observer certains rites, certaines cérémonies ; seulement le premier venu ne pouvait entrer en relation avec le monde invisible. Certains personnages revêtus d'un caractère sacerdotal tout spécial, servaient d'intermédiaires ; eux seuls avaient reçu les pouvoirs nécessaires pour cet objet. En dehors de cela, il était permis au consultant d'assister à l'apparition de la personne qu'il désirait faire évoquer. Il y avait dans l'antiquité comme de nos jours bien des incrédules, mais ils avaient peu d'influence sur l'opinion, on les laissait dire et on passait outre. Les plus grands hommes d'Etat, les plus vaillants hommes de guerre affichaient hautement leur croyance aux Esprits et ils ne rougissaient pas d'avouer qu'ils avaient tremblé en présence de l'apparition d'un fantôme ; ils ne dissimulaient pas la peur qu'ils avaient des revenants et comme la grande masse de leurs contemporains partageait leur pusillanimité sur ce point, personne ne se moquait d'eux.

Brutus, meurtrier de César, qui était un des plus braves et des plus intrépides parmi les Romains de son temps, fut saisi d'effroi, ainsi que le raconte Plutarque, à la vue du spectre qui lui prédit sa triste destinée. En racontant le fait, l'historien grec, homme lettré et des plus éclairés de son temps ne craint pas de laisser voir que, lui aussi, croit aux apparitions ; c'est pour lui une sorte d'article de foi. Dans la vie de Dion, cet illustre syracusain qui délivra sa patrie du joug d'un tyran, Plutarque rapporte une anecdote qui fait voir que le héros grec qui était non moins brave que Brutus et passionné comme lui pour la liberté, ne pouvait voir un fantôme sans être terrifié et vivait dans la crainte des revenants ni plus ni moins que les bonnes femmes de nos jours. Voici le récit de Plutarque, traduction Ricard :

« Un jour que Dion était assis dans un portique de sa maison, seul et livré à ses réflexions, il entend tout à coup du bruit à l'autre bout du portique ; il y porte ses regards, et, à la faveur du jour qui restait encore, il aperçoit une grande femme qui, par les traits de son visage, ressemblait à une furie de théâtre, et balayait la maison. Surpris et effrayé de cette apparition, il fait appeler ses amis, leur raconte la vision qu'il a eue, et les prie de passer la nuit auprès de lui, en leur avouant qu'il est hors de lui-même et qu'il craint que ce fantôme ne vienne encore s'offrir à lui quand il sera seul ; mais le fantôme ne reparut pas. »

L'anecdote vous peint fidèlement et d'une façon toute naïve, l'esprit de ces fameux héros de l'antiquité qui, vaillants à la guerre et ne reculant jamais devant l'ennemi deviennent pusilla-

nimes comme des petits garçons en présence d'un fantôme et n'osent plus coucher seuls; il faut que des amis obligeants viennent pour les rassurer, se mettre en quelque sorte en sentinelle dans leur chambre.

Pline le jeune, en ce qui concerne les apparitions n'a pas une foi aussi robuste que celle de Plutarque; cependant, il ne craint pas d'avouer qu'il penche à croire qu'il y a de véritables spectres et dans une lettre à Sura, il raconte la fameuse aventure arrivée au philosophe Athénodore.

Bien qu'elle ait été citée en maints auteurs modernes et qu'elle soit archiconnue, je n'hésite pas à la remettre encore sur le tapis parce que c'est une de ces anecdotes caractéristiques qui nous font connaître les anciens et qu'on aime à relire parfois.

Le philosophe Athénodore étant débarqué à Athènes chercha un logement et il ne tarda pas à trouver une maison avec un écriteau. Il s'informa à quel prix on voulait la lui louer; on la lui offrit à un prix des plus modiques. La modicité du prix lui fit soupçonner quelque chose là-dessous et il interrogea le propriétaire qui lui avoua que sa maison étant hantée par un fantôme, personne ne voulait plus y loger. Cette raison au lieu de lui faire rompre le marché l'engagea au contraire à le conclure séance tenante. Il y fit porter son bagage et le soir même, il s'installe dans une chambre, se fait remettre ses tablettes, sa touche et de la lumière. De peur de se laisser aller à une crainte frivole, il chasse de son esprit les images de fantômes et se met au travail. Au commencement de la nuit, tout se passa bien, rien d'anormal, silence complet. Athénodore continuait de travailler et d'écrire, tout à coup l'heure étant un peu avancée, il entend des fers s'entrechoquer, des chaînes se heurter. Néanmoins, il ne lève pas les yeux de dessus ses tablettes et ne parait nullement préoccupé du bruit qui frappe ses oreilles. Le bruit grandit, s'approche, il semble partir d'abord de la chambre, puis du milieu même de la chambre. Athénodore se décide à lever les yeux, il regarde et aperçoit le spectre tel qu'il lui a été dépeint. Il était debout et l'appelait du doigt. Athénodore lui fait signe d'attendre un peu et continue à écrire comme si de rien n'était. Le spectre recommence son fracas avec ses chaînes, qu'il fait sonner aux oreilles du philosophe. Celui-ci regarde encore une fois et voit que l'on continue à l'appeler du doigt; alors sans plus tarder, il se lève, prend la lumière et suit; le fantôme marche d'un pas lent, comme accablé du poids de ses chaînes. Arrivé dans la cour de la maison, il disparait soudain et laisse là le philosophe lequel ramasse aussitôt des herbes et des feuilles et les entasse à l'endroit où la vision avait disparu afin de pouvoir reconnaître l'emplacement. Le lendemain, il va trouver les magistrats et les prie d'ordonner des fouilles dans cet endroit. Les magistrats l'accompagnent jusqu'à la maison. On fouille et on trouve des os encore enlacés dans des chaînes. Le temps avait consumé le reste. On réunit les os dans une bière que l'on ensevelit publiquement. Après les derniers devoirs rendus, le fantôme cessa ses apparitions.

Pline le jeune raconte encore d'autres histoires qu'il tient ou de grands personnages de son temps ou dont il a été lui-même témoin et qui le font vivement pencher vers la croyance aux Esprits. Si de grands écrivains, de grands hommes de guerre, des hommes d'Etat, des personnages politiques de haute valeur ont cru aux apparitions et rendent compte de ce qu'ils ont vu, de leurs yeux vu, il y a donc là quelque chose et quelque chose qui mérite d'être étudié. C'est la conclusion que je veux tirer de mes deux citations. Ce que nous autres modernes appelons spiritisme était du temps des Grecs et des Romains une science seçrète prise au sérieux par de hautes intelligences et une science réputée sérieuse doit reposer sur des faits.

Quand des faits se produisent, au lieu de les nier, étudions-les.

HORACE PELLETIER,

Conseiller d'arrondissement, Officier d'Académie et Avocat à la Cour d'appel de Paris, à Candé (Loir et Cher).

8 novembre 1890.

Le spiritisme et la presse.

—

Nestor de la *Chronique*, le savant Nestor, veut bien encore, au risque de se répéter, s'occuper du spiritisme et des spirites.

Dans le n° du 10 novembre, il nous annonce qu'un de ses lecteurs lui fait observer que de savants docteurs « ont déclaré avoir vu des choses tout à fait étranges, surnaturelles et reconnues par eux comme incontestables. Le docteur Gibier assure avoir mis hors de doute les assertions du spiritisme, d'après ses propres expériences. »

Nestor n'est pas gêné pour si peu. D'un ton doctoral qui doit amuser beaucoup *ceux qui savent*, il répond: « Les expériences des spirites ne sont que de pures illusions. MM. Gibier et Crookes ont vu des choses inexplicables et ils ont cru au surnaturel. Or, le *surnaturel* (!) jusqu'à ce jour

n'a pas été démontré. Donc, il n'existe pas. Les hommes intelligents que les faits naturels inexpliqués ahurissent au point d'en faire des croyants sont dignes d'être des prêtres et d'admettre la Sainte Trinité, les revenants, l'Immaculée conception par l'intervention du St-Esprit et les autres sornettes du catholicisme. »

Donc, pour le collaborateur de la *Chronique*, ceux qui ne sont pas athées ou positivistes sont des réactionnaires, indignes d'être classés parmi les esprits libéraux. S'il en était réellement ainsi, le libéralisme n'aurait en Belgique qu'une poignée d'hommes pour défenseurs, et quels défenseurs!

Spirites, mes frères, soignez-vous, vous n'êtes aujourd'hui que des naïfs crédules, bientôt vous aurez vos prêtres, vous créerez une religion !!

Quelle aberration de la part de gens qui se vouent à tant la ligne, à éclairer leurs concitoyens! Cette prétention outrée de journalistes pseudo-savants mettant au rang des hallucinés les graves auteurs qui se sont occupés de contrôler les faits spirites est aussi odieuse que ridicule.

Pour être conséquents avec eux-mêmes, ils doivent donc admettre que les instruments de précision, les appareils photographiques qui ont enregistré les résultats des expériences de ces savants étaient aussi hallucinés! Décidément il faut une dose de suffisance, que nous croyions inconnue de nos jours, pour oser se livrer contre le spiritisme à des dissertations aussi dépourvues de sens commun.

Nestor ignore-t-il donc encore que le spirite est essentiellement libre-penseur tolérant et ennemi de toute espèce de dogmes? Pourquoi l'accuser de croire au *surnaturel* et au *miracle* alors que dans l'Univers infini tout se produit par l'effet de lois naturelles, *y compris les phénomènes spirites?*

Certaines lois qui les régissent sont encore inconnues, mais l'étude, par les observations scientifiques bien conduites, donne déjà en grande partie l'explication de ces faits nombreux et variés qu'il est interdit d'ignorer aujourd'hui.

N'admettant nullement le *surnaturel*, dans le sens que l'on se complait à donner à ce mot, le spirite repousse le *miracle* qui serait, d'ailleurs, un déni d'intelligence à la Puissance souveraine.

Nous renvoyons Nestor aux savants ouvrages publiés sur la question par les Crookes, les Gibier, les Zollner, etc. Quand il aura étudié les phénomènes et leurs causes, de même que ces auteurs sceptiques de prime abord, il rappellera, lui aussi, aux Nestors à venir, ce que disait déjà Allan Kardec il y a trente ans: En logique élémentaire, ou ne peut discuter d'une chose que lorsqu'on la connait.

* * *

Ces lignes étaient écrites lorsque nous avons lu dans la *Chronique* du 24 novembre, la correspondance suivante adressée au directeur de ce journal. Elle clôt définitivement notre échange de vues avec Nestor, celui-ci faisant, comme on pourra en juger, une retraite assez piteuse :

« Mon cher directeur,

« Votre collaborateur N... a exprimé son opinion dans le numéro du 10 courant de la *Chroninique* sur les *choses surnaturelles*.

Permettez-moi de vous dire que M. N... ne se montre absolument pas scientifique en voulant réfuter par *le raisonnement* des faits ou des phénomènes qui sont acquis et constatés par les sommités de la science aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Russie et en France.

Il est peu sérieux de venir soutenir que des hommes de la valeur de M. Crookes et du docteur Paul Gibier aient cru au surnaturel lorsqu'ils ont vu des choses inexplicables, qu'ils ont été l'objet d'illusions, etc., etc.

Tout l'article de N... démontre qu'il n'a pas même étudié et encore moins contrôlé ces phénomènes d'une façon suivie et sérieuse. Il est à remarquer que — contrairement aux trucs et illusions d'optique de la prestidigitation — plus on étudie et observe les faits dits spirites, plus on en constate la réalité.

L'auteur de l'article parle de *surnaturel*. Or, précisément, le spiritisme affirme qu'il n'y a rien de surnaturel dans la nature, que *tout* est soumis à des lois qu'il s'agit de rechercher. Les spirites expliquent ce que les religions appellent *miracles* et ils les produisent par leurs médiums.

Le docteur Paul Gibier, avant de se prononcer, a contrôlé d'une façon *rigoureusement scientifique* plus de cinq cents phénomènes spirites et en atteste énergiquement la véracité. Comme l'illustre savant M. Crookes, il écrit : « Je ne dis pas : cela est possible, mais je dis : *cela est.* » Il affirme avec les millions de témoins de ces phénomènes qu'ils sont dus à des forces occultes intelligentes, en dehors de nous et indépendantes de notre volonté.

Voyons l'opinion d'autres notabilités scientifiques et littéraires que l'on ne pourra cependant pas traiter d'illusionnistes ou d'imbéciles :

Eugène Bonnemère écrit : « J'ai ri comme tout le monde du spiritisme, mais ce que je prenais pour le rire de Voltaire n'était que le rire de l'idiot, beaucoup plus commun que le premier. »

Victor Meunier, du *Rappel :* « Le spiritisme

pousse dru comme une forêt sur les ruines du matérialisme agonisant. »

Auguste Vacquerie : « Je crois aux esprits frappeurs d'Amérique, attestés par quatorze mille signatures. »

Eugène Nus, Ch. Fauvety, C. Flammarion, Th. Gautier, le général Garibaldi, l'historien Michelet, Russel Wallace, le grand naturaliste anglais, le célèbre ingénieur et mathématicien Varley, l'illustre astronome Zœllner, de Leipzig, le chimiste Boutlerow et le conseiller d'Etat Akzakoff, de Saint-Pétersbourg, et tant d'autres attestent la réalité des phénomènes en question.

Victor Hugo a donné également son avis :

« La table tournante et parlante, a-t-il dit, a été fort raillée; parlons net, cette raillerie est sans portée. Il est du devoir étroit de la science de sonder *tous* les phénomènes. Eviter le phénomène spirite, lui faire banqueroute de l'attention, c'est faire banqueroute à la vérité!

Il en sera du spiritisme comme du magnétisme. Il y a quelques années à peine, toute la gent officielle des académies, tous les mandarins titrés niaient le magnétisme et ses faits curatifs; aujourd'hui, ces mêmes personnages crient à l'envi qu'ils ont découvert le magnétisme, qu'ils ont affublé du nom d'hypnotisme.

Je termine en disant que M. N... retarde de plusieurs années. Qu'il suive attentivement les travaux psychologiques des savants en question, et qu'il lise le dernier ouvrage du docteur P. Gibier, *L'analyse des choses*, il ne traitera plus alors le spiritisme comme les religions révélées, mais bien comme la religion de l'avenir, qui a « l'idéal progressif pour dogme, les arts pour culte, la nature pour église et la science pour base »

A. F.

N. B. — Il va sans dire qu'il ne s'agit que de phénomènes scientifiquement prouvés par des hommes d'une honorabilité parfaite. Je n'admets pas tous les faits dits spirites attestés par les premiers venus. La preuve d'une jonglerie ne saurait me surprendre. Mais que prouvent les jongleries? La médecine n'a-t-elle pas ses charlatans, la science ses faux dévots et les banques nationales les faussaires qui imitent leurs billets? De ce qu'un phénomène est imité, cela détruit-il ce phénomène? Il ne faut donc pas tirer cette déduction, de quelques fraudes, qu'il y a fraude partout et toujours. »

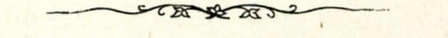
A. F.

Un mot de réponse seulement, car il ne faut pas abuser des meilleures polémiques.

Nous disons que les phénomènes inexpliqués ne sont point des miracles, mais *des faits réels qui échappent encore à notre entendement.* Nous disons qu'il n'y a point de miracles, c'est-à-dire intervention d'une force agissant en dehors des lois naturelles.

Nous ajoutons que la preuve de cette affirmation est dans ce fait que toutes les religions ont abusé du miracle pour dominer les esprits simples et exploiter leurs bourses. Et que la Vierge n'est pas plus apparue à Lourdes, que Moïse ne répond pas plus à l'évocation d'un spirite, que Mars et Vénus n'ont combattu dans les plaines de Troie.

Nous disons cela — et puis c'est tout. NESTOR.



Les magnétiseurs de Braine-le-Château

—

Les frères Vandevoir dont nous avons parlé dernièrement, ont comparu avec leur beau-frère François Detrée devant la Cour d'appel de Bruxelles sous l'inculpation d'escroquerie. Voici en quels termes la *Gazette de Liége*, dans son numéro du 22 octobre, a rendu compte de cette affaire :

« Sylvain Vandevoir, s'imaginant que le sommeil hypnotique permettait à celui qui y était soumis de pénétrer les corps les plus opaques et ainsi découvrir les maladies internes, se faisait endormir par son frère ou son beau-frère, indiquait alors la maladie des personnes qui se confiaient à ses soins, ainsi que le traitement qu'il convenait de suivre. Le malade laissait sur la table la somme qui lui plaisait.

« Les prévenus avouent avoir eu jusqu'à cent clients par jour. Il suffisait, pour dévoiler le mal le plus caché, de tâter un vêtement que la personne avait porté et même un linge qu'elle aurait tenu en main pendant un certain temps.

« M. Masouin, professeur à l'Université de Louvain, avait, à la demande du parquet examiné le dormeur et concluait à la simulation du sommeil et de l'insensibilité. Il a déposé ensuite sur la valeur curative des médicamentts ordonnés. Les uns étaient dangereux, les autres nuls ; il prescrivait par exemple un gramme de sirop de guimauve ; du goudron en poudre, substance qui n'existe pas sous cette forme.

« Pour répondre à l'expertise de Masouin, aidé de M. Schoofs, la défense a appelé le professeur Delbœuf, de Liége, qui soutient la sincérité du sommeil. Il a endormi Vandevoir, a fait venir sa servante qui souffrait d'une blessure au pied, et le grand médecin a diagnostiqué une maladie de poitrine. La défense s'appuie également sur les déclarations des ouvrages de M^{rs}

Bernheim, Beaunis, Liégeois qui ont examiné l'accusé.

« Des discussions très vives se sont élevées entre les médecins, la défense et l'avocat général R. Janssens, ce dernier soutenant la mauvaise foi et l'escroquerie.

« Le prévenu Detrée déclare qu'il était de bonne foi et voulait mettre en pratique le proverbe universellement connu qui commande de faire du bien à son prochain.

« La défense, bourrée de citations tirées d'ouvrages des professeurs de Nancy, a été présentée par M[es] De Burlet et Deleener. Elle n'admet pas qu'il y ait eu simulation, démontre la bonne foi des prévenus qui croyaient guérir réellement leurs clients, bonne foi exclusive du délit d'escroquerie qui leur est imputé.

« La Cour a remis à huitaine le prononcé de l'arrêt. »

* * *

La cour d'appel de Bruxelles a prononcé hier son arrêt dans l'affaire Vandevoir et consorts. Sylvain Vandevoir conserve sa condamnation à 12 fois 15 jours; François Detrée obtient 7 fois 1 mois au lieu de 7 fois 15 jours et Gustave Vandevoir 2 fois 1 mois au lieu de 2 fois 15 jours.

(*Gazette de Liége*, 28 octobre.)

Nota. — Comme on le voit, la Cour s'est montrée très sévère pour des magnétiseurs qui au dire de M. le professeur Delbœuf étaient de bonne foi et ont péché plutôt par ignorance. Nous insérerons les renseignements complémentaires qu'on voudrait bien nous communiquer sur ces débats.

Les expériences du major-général Drayson

Le 11 février le major-général Drayson fit part à l'Alliance spiritualiste de Londres de ses premières expériences. Le général paraît-il, a été l'un des premiers investigateurs du spiritualisme; il a eu beaucoup d'occasions favorables de se convaincre de la réalité des faits spirites. Il parla d'une séance à laquelle il assista autrefois avec M[rs] S. C. Halle, William et Mary Howitt, Robert Chambers et Robert Stephenson et dans laquelle Robert Chambers s'écria, après avoir été témoin de frappantes manifestations du pouvoir et de l'intelligence des esprits. « Me voilà donc forcé d'abandonner les enseignements de quarante années en quarante minutes ! C'est vraiment violent ».

William Howitt invita le général à assister chez lui à une séance privée dont feu Charles Foster était le médium. Il accepta en priant Howitt de ne pas le nommer auprès de Foster duquel il doutait de la médiumnité; en sorte que quand ce dernier lui dit en le regardant : « Un de vos amis est ici et désire vous parler », il répondit simplement en s'inclinant.

Alors Foster découvrant son bras lui dit : Ses initiales vont apparaître en rouge ici. Tout de suite après, deux lettres de plus d'un pouce de hauteur se dessinèrent en rouge vif sur le bras du médium.

En voyant ces initiales, dit le général, je n'avais aucune idée à qui elles pouvaient appartenir, je le dis à Foster qui prit un crayon et écrivit le nom et le prénom entièrement. Je les reconnus pour appartenir à un de mes amis et compagnon de service. Je demandai alors ce que cet officier avait à me dire. Le médium me répondit qu'il était mort dernièrement dans une station de l'Inde Septentrionale. Entendant ceci, je me dis que certainement Foster n'était qu'un imposteur, car les dernières nouvelles de mon ami me disaient qu'il était sur le point de s'embarquer à Calcutta pour rentrer en Angleterre.

Quelques semaines plus tard (le télégraphe n'existait pas encore dans les Indes), j'appris que mon compagnon se sentant trop malade pour faire le voyage de Calcutta était mort à la station nommée par Foster quarante huit heures avant la séance chez M. Howitt.

(*Harbinger of Light*, 1[er] avril 1890.)

Très probablement.

« Vous ne trouverez pas dans ce pays un médium qui puisse garantir ou prédire des écrits sur des ardoises que préalablement j'aurai fixées ensemble.

S. P. P. dans *Free Thought*. »

Très probablement; cependant beaucoup de personnes ont obtenu des écrits sur des ardoises fixées par elles-mêmes. Nous pourrions en nommer plusieurs, mais un ou deux cas suffiront à illustrer ce sujet.

Le D[r] John Allyn de St-Helena, avant de quitter son domicile fixa deux ardoises l'une sur l'autre et les cacheta. Ainsi scellées, il les emporta chez Fred. Evans de San Francisco où il ne les quitta pas un instant ni des mains, ni de vue. Puis sans jamais les abandonner, il les rapporta intactes chez lui, où il invita beaucoup d'amis pour en faire l'inspection avec lui et les ouvrir en leur présence. Les ardoises détachées l'une de l'autre laissèrent voir chacune sur le côté intérieur plu-

sieurs messages d'amis décédés. Le Dr Allyn est un homme d'une intégrité indiscutable, ce dont S. P. P. peut facilement se convaincre s'il veut s'en donner la peine.

John Wallace, de Stockton, frère du professeur Alfred R. Wallace, nous servira de second exemple. Le premier était très sceptique et ne croyait à aucun phénomène spirite. Le professeur se décida à assister à une séance de M. Evans pour laquelle il avait demandé et obtenu l'autorisation d'amener son frère. John prépara et lia ensemble deux ardoises, qu'il emporta et garda soigneusement dans ses mains, afin qu'il n'y eût pas de fraude possible. Après un certain temps Evans lui dit :

« Monsieur Wallace, ouvrez vos ardoises ». Nous n'oublierons jamais la surprise qui se peignit sur sa figure lorsqu'il en trouva les côtés internes couverts de messages d'esprits amis que le médium ne pouvait connaître.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples, mais cela n'empêcherait pas S. P. P. de dire que tous ces messieurs sont victimes de quelque tricherie.

Il est possible qu'aucun écrit n'apparaisse sur les ardoises fixées par S. P. P., mais cela ne prouve rien si ce n'est qu'il possède un fluide réfractaire et assez hostile pour neutraliser les efforts des esprits. S'il entrait dans le laboratoire d'un chimiste où l'on ferait de belles expériences et qu'il les empêchât par d'intempestives manipulations, il pourrait tout aussi bien et avec une égale satisfaction proclamer à la face du monde que la chimie est une sublime jonglerie.

(*Golden Gate*, 3 mai 1890).

Correspondance.

Messieurs les rédacteurs du journal le MESSAGER *à Liége.*

Veuillez, je vous prie, me permettre d'attirer l'attention de vos lecteurs sur un livre qui va tout prochainement paraître sous le titre : *Cherchons. Réponse à M. le professeur Yung.*

L'auteur, M. Louis Gardy, n'étant point un homme de lettres, a dû vaincre de légitimes répugnances pour oser présenter son œuvre au public dont il réclame très modestement l'indulgence. Fort d'inaltérables convictions, il vient répondre à des conférences faites l'hiver dernier par un professeur de l'Université de Genève, sur (lisez contre) le magnétisme et le spiritisme.

Ce livre, écrit en toute simplicité, dit clairement ce qu'il veut dire. Il fourmille de faits puisés aux sources les plus sûres, n'est point agressif dans ses réfutations et, ce qui n'est pas sans importance, se lit facilement, l'intérêt se soutenant et même croissant à mesure qu'on avance, du premier au dernier feuillet.

Par un respectable scrupule, l'auteur a tenu à traduire lui-même les citations provenant d'ouvrages écrits en langues étrangères malgré que quelques-uns eussent été déjà traduits en français, afin d'être parfaitement certain de n'avancer, pas même un mot, qui ne fût rigoureusement exact.

On accuse souvent les auteurs spirites d'être, dans leurs écrits, nuageux et mystiqnes ; à coup sûr M. Gardy ne saurait encourir ce reproche, son style est sobre et il ne s'égare dans aucune envolée métaphysique.

Espérons pour ce volume utile, simple et vrai le bon accueil qu'il mérite. Du reste, on sent qu'il est destiné à éclairer les auditeurs du professeur génevois bien plus qu'à redresser les opinions de celui auquel il s'adresse. Cela se comprend car on sait qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre et nous nous en consolerons volontiers, accoutumés que nous sommes à la cécité des pontifes de la science comme à leur pharisaïsme.

Agréez, etc.

M. H. B.

Genève, 17 novembre 1890.

BIBLIOGRAPHIE

M. Arthur d'Anglemont, l'auteur du remarquable livre *Dieu* et *l'Etre Universel*, vient de publier le premier volume d'une œuvre qui fera sensation dans le monde scientifique : *l'Omnithéisme, Dieu dans la Science et dans l'Amour*, et qui comprendra six volumes :

1. Le Fractionnement de l'Infini. — Synthèse de l'être ;
2. Les Harmonies universelles. — Synthèse de la nature ;
3. L'Ame humaine ;
4. Les Règnes anthropoïdes ;
5. L'Etre Astral-Social ;
6. Dieu et les Etres déitaires.

Le premier, *le Fractionnement de l'Infini, Synthèse de l'Être* a paru à Paris, Comptoir d'Edition, 14, rue Halévy.

Nous en rendrons compte le plus tôt possible.

Nouvelles.

La *Gazette de Liége* du 4 septembre a publié l'information suivante. Si le fait est vrai, ce dont

il est permis de douter, nous le publions afin de mettre nos frères en croyance en garde contre une trop grande crédulité. Qu'ils s'inspirent des sages conseils que leur donne Allan Kardec dans le *Livre des médiums*, ils ne prêteront pas alors des armes à nos adversaires :

A la recherche d'un trésor. — Un fait étrange se passe à Gilly depuis quelques jours. Trois individus, armés de pioches et de pelles, commencent juste à minuit à creuser des trous dans la cour longeant la voie publique de Joseph Fontaine, entrepreneur, rue Gillieaux. Surveillés et interpellés par la patrouille de police, ils quittent ce lieu plutôt que de répondre.

Des renseignements pris, il résulte que ce sont trois spirites de la commune auxquels les esprits d'anciens habitants de cette rue auraient communiqué que lors de la révolution de 1815 ils avaient enfoui en cet endroit un coffre-fort rempli d'or pour le mettre à l'abri des pillards, et c'est dans le but de retrouver l'objet enfoui qu'ils doivent se mettre à la besogne juste à minuit et ne parler à personne pendant les opérations. On s'amuse beaucoup de cette histoire à Gilly.

* * *

Somnambulisme. — Le conseil de guerre a eu à connaître hier d'un cas assez intéressant: il s'agissait d'un soldat du 4e régiment d'artillerie, prévenu d'avoir la nuit dans la chambrée commis des actes que la pudeur réprouve.

Le soldat interrogé le lendemain, répondit qu'il ne se souvenait de rien, qu'étant somnambule il se pouvait qu'il se fût rendu coupable des faits lui reprochés, mais qu'il ne pouvait en être rendu responsable. A l'hôpital militaire de Malines où il fut mis en observation, on constata qu'effectivement l'homme se levait la nuit en proie à des accès de somnambulisme et qu'il se pouvait fort bien qu'il ait agi sous l'influence d'un accès.

Dans ces conditions, l'auditeur militaire s'est abstenu de requérir, il a laissé au conseil de guerre le soin de décider si l'inculpé devait oui ou non être rendu responsable. Le conseil a déclaré que non, et a acquitté le soldat.

(*Etoile Belge*, du 15 novembre.)

* * *

Tipton (Louisiane) R. A. Wallace écrit :

Il y a quelques années, une maison, située à quelques milles à l'Est de ce lieu, avait la réputation d'être hantée, grâce à un bruit mystérieux qui s'y faisait souvent entendre à l'étage supérieur et qui ressemblait à des coups de fusil qu'on aurait tirés contre le plancher.

Personne ne voulant habiter cette maison, un nommé Lum apprenant que le loyer en avait été réduit à un prix dérisoire se décida joyeusement à l'occuper avec sa famille en disant que jamais aucune histoire de revenants n'avait réussi à le troubler.

Trois ou quatre mois s'écoulèrent sans que les bruits suspects qui avaient tant effrayé les précédents locataires se fissent entendre ; la famille Lum se félicitait de pouvoir demeurer dans une aussi charmante maison pour un loyer si peu élevé et comptait bien y rester de longues années lorsqu'un soir les jeunes filles de la famille accoururent tout effrayées auprès de leurs frères qui travaillaient aux champs pour leur dire qu'elles venaient d'entendre à l'étage supérieur de leur maison un tapage infernal. Les jeunes gens reçurent cette nouvelle avec des éclats de rire ; néanmoins ils allèrent voir ce qui en était. Mais à leur arrivée à la maison tout était silencieux. Ils retournèrent donc à leur travail en disant à leurs sœurs qu'elles avaient rêvé et qu'elles devaient être moins peureuses à l'avenir.

Après le souper de la famille, le charivari recommença de plus belle. Les frères alors durent se convaincre que leurs sœurs avaient raison. Ils prirent une lampe et allèrent inspecter le haut de la maison où rien d'anormal ne s'offrit à leurs regards. A peine arrivés à l'étage supérieur le tapage recommença et malgré tous leurs efforts ils ne purent jamais se rendre compte de cet infernal charivari qui se répétait fréquemment.

Un cas de ce genre se produisit chez mon oncle Robert Wallace il y a une quinzaine d'années. Une certaine porte de la maison, quoique bien fermée le soir, se trouvait toujours ouverte le matin. On pensa qu'en la fermant à clef la chose ne se répéterait plus, mais peine inutile, elle n'en continua pas moins à s'ouvrir par un pouvoir occulte. Avec le temps elle s'ouvrit moins fréquemment, mais mon oncle ennuyé de la chose vendit sa maison pour se débarrasser de ce mystère.

(*Banner of Light*, de Boston, 14 juin 1890).

* * *

Depuis plus d'un mois il n'est bruit que des singuliers phénomènes qui se passent à la ferme de Trévissidi, près Coray, en France. Les meubles sont transportés çà et là et, la plupart du temps, retournés par une main invisible; des pierres tombent de tous côtés, cassant les carreaux, brisant les ustensiles de ménage, sans qu'on sache qui les lance.

On accourt de dix lieues à la ronde pour visiter la ferme hantée. Plusieurs personnes de Quimper ont fait le voyage : elles ont été obligées de

déguerpir au plus vite. Il leur est arrivé ce qui arrive à tous les visiteurs : elles ont été criblées de coups.

Un de ces derniers jours que toutes les autorités de la commune étaient rassemblées devant la ferme, le brigadier de gendarmerie qui fumait a eu sa pipe brisée dans sa bouche. Dimanche, plus de six cents personnes étaient sur les lieux et les pierres pleuvaient de plus belle sur les gens de la maison.

Une sainte vierge qu'on avait placée sur la porte d'entrée pour éloigner le malin esprit a été décapitée. On pense si cette diablerie impressionne les populations superstitieuses.

(*Gazette de Bruxelles* du 15 novembre.)

* * *

Un millionnaire anglais, M. Henry Muirhead, décédé récemment et qui était un chaud partisan de la revendication du droit des femmes, a laissé par testament une somme suffisante pour fonder un grand collége scientifique, qui sera destiné à l'instruction des femmes en médecine, chimie, physique, biologie, etc.

* * *

La charité. — M. Gladstone vient de publier dans la livraison de novembre de *Nineteenth Century* un article très remarquable sur ce que M. Carnegie appelle « l'Evangile de la richesse. » Il soutient que c'est le devoir de tout homme qui est dans l'opulence de venir en aide à ses frères moins fortunés, sans limiter ses dons à la dixième partie de son patrimoine.

Il parle avec un certain dédain des legs charitables : « Ce qui m'est arraché de force par la mort, je ne puis pas dire que je le donne. » Ce qu'il recommande, c'est l'établissement d'une « Société universelle de bienfaisance », composée d'hommes riches, sans distinction de culte, qui prendraient l'engagement d'honneur de dépenser chaque année en bonnes œuvres une partie déterminée de leur superflu.

* * *

— *Ignorance et fanatisme.* — On télégraphie de Buda-Pesth : La forêt de Kleinsonntag, qui s'étend sur la frontière séparant la Styrie de la Hongrie, est depuis quelque temps l'objet d'un pèlerinage, Une jeune fille du village ayant fait savoir que la Vierge Marie lui était apparue dans le bois, les paysans de Kleinsonntag d'abord, des environs ensuite et de la Styrie toute entière, ont afflué dans la forêt, dans l'espoir d'avoir la même vision. Dans ces derniers temps, le nombre des pèlerins a été de quinze cents à deux mille par jour. Des désordres de toute espèce s'étant produits, les autorités sont intervenues dans le but de mettre fin au pèlerinage. Les pèlerins se sont alors révoltés, et des rixes s'étant élevées entre eux et les agents chargés de les empêcher de pénétrer dans la forêt, on a dû envoyer des détachements de troupe au secours des agents. Une compagnie de cent hommes d'infanterie et un escadron de cavalerie défendent actuellement l'accès du bois.

* * *

M. Charles Dubouloz, magnétiseur expérimenté, reçoit tous les jours de 2 à 4 heures à Genève, Boulevard Plainpalais, 15.

Traitement spécial des maladies nerveuses ainsi que l'obsession.

Il se tient à la disposition des personnes qui désireraient des renseignements par correspondance.

* * *

On lit dans le *Bulletin médical* de France :

Le fait suivant s'est passé tout récemment dans un service hospitalier de Paris.

Une jeune femme est prise d'une crise hystérique tellement violente que, n'y pouvant mettre fin, on se décide à endormir la malade.

Pendant son sommeil anesthésique, elle raconte avec toutes sortes de détails un assassinat récent auquel elle aurait été mêlée.

Après son réveil, on lui raconte ce qu'elle a dit. Elle se trouble, mais finalement affirme que son récit est exact. Et elle précise.

Tout en tenant compte de ce fait que la malade était hystérique, on a cru devoir — après lui avoir demandé au préalable son consentement — prévenir la police.

Ajoutons que cetts femme est une détenue.

* * *

On annonce la mort à Marseille, en France, d'un polyglotte comme on en voit peu.

M. Liebermann enseignait l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, le hollandais, le suédois, donnait les premières notions de russe, de serbe, de bulgare, de tchèque, de turc, d'arabe, de madgyar, et aussi de langues orientales, chinois, indoustan, malais, sans compter les langues classiques latin et grec, auxquelles il joignait le sanscrit et l'hébreu.

Originaire de la Saxe, il avait été proscrit d'Allemagne après les évènements de 1848. Il était venu demander l'hospitalité à la France. L'Université l'avait accueilli, il s'y était fait une place.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 22

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 12 Liége, 15 Décembre 1890

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'Union Postale. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Les magnétiseurs de Braine-le-Château

—

Nous avons reçu les deux lettres suivantes :

Messieurs,

Dans son n° du 1er décembre, le *Messager* demande des renseignements complémentaires sur l'affaire des frères Vandevoir. Les voici authentiques.

C'est M. le docteur Carlier qui avait pris sous sa protection Sylvain Vandevoir, l'hypnotisé. Quand celui-ci eut été condamné, le docteur Carlier fit le voyage de Liége et de Nancy pour le faire voir aux professeurs Delbœuf, Liébeault, Liégeois et Bernheim. Il obtint de ces messieurs des certificats absolument explicites touchant la suggestibilité du sujet. M. Liébeault disait « l'avoir mis dans le sommeil, et qu'alors, il avait présenté tous les signes du somnambulisme provoqué, et qu'en outre il avait été possible, par suggestion, de produire sur lui tous les signes caractéristiques invoqués par l'école de la Salpétrière ». Les erreurs de cette école, ajoutait le certificat, sont dues à ce qu'on y fait des suggestions sans s'en douter.

M. Liégeois se ralliait absolument à l'opinion du docteur Liébeault. M. Bernheim était tout aussi affirmatif et concluait à l'irresponsabilité du sieur Vandevoir. Et M. Delbœuf, qui n'a pas non plus hésité dans son jugement a confirmé devant la Cour son témoignage écrit, affirmant que « Sylvain Vandevoir était hypnotisé et suggestible, qu'il fallait n'avoir jamais eu un hypnotisé en main pour ne pas reconnaître au premier coup d'œil la situation réelle de l'inculpé.

La Cour n'a ordonné aucune expérience ; elle s'en est rapportée aux conclusions du premier rapport de Mrs Masoin et Schoofs et elle a condamné l'irresponsable.

Agréez, etc.

C.

* * *

Messieurs les Rédacteurs du *Messager*, à Liége,

Voici quelques renseignements que vous pourriez publier pour faire suite à votre article paru dans le numéro du 1er décembre.

Jamais le parquet de Nivelles, stimulé par les démarches de la commission médicale, n'avait mis autant d'acharnement que dans les poursuites dirigées contre les frères Vandevoir et leur beau-frère Detrez.

L'année dernière, dans l'affaire Blanpain, absolument identique à celle-ci, les experts, Mrs Semal et Schoofs, avaient également conclu à la simulation du sommeil et cependant Blanpain n'avait été condamné qu'à 60 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine ; la cour d'appel avait confirmé cette sentence.

Comment se fait-il que la décision du tribunal correctionnel de Nivelles, d'abord, et de la cour d'appel ensuite, ait été absolument différente dans le cas actuel. L'explication doit en être cherchée dans le rapport des médecins-experts. A M. Schoofs, le parquet avait adjoint M. le professeur Masoin. On verra plus loin si, en faisant ce choix, le parquet a eu la main heureuse.

Les deux experts, après quelques expériences instituées dans des conditions déplorables, avaient conclu à la simulation du sommeil hypnotique de la part de Sylvain Vandevoir, et cela en se basant sur les arguments suivants :

1° Le sujet pendant le sommeil hypnotique était en rapport avec les personnes présentes, comme avec l'endormeur ; fait qui, d'après les experts, est absolument contraire aux règles de l'hypnose ;

2° Sylvain Vandevoir s'était montré insensible à une forte piqûre pratiquée à l'improviste par un des experts, mais comme à la séance suivante il s'était plaint de ce mode d'exploration par trop brutal (le sang avait coulé), les experts en avaient conclu que le prévenu avait simulé l'insensibilité au moment de la piqûre ;

3° L'amnésie plus ou moins complète montrée par Vandevoir à son réveil n'existait pas ;

4° Sous l'influence de friction sur le vertex, et par l'écartement des paupières fermées, le sujet ne passait pas d'un état dans un autre ; donc les trois états décrits chez quelques hystéro-épileptiques de la Salpêtrière faisant défaut, le sommeil n'était pas réel ;

5° De plus le sujet ne se montrait pas suggestible ; les membres soulevés retombaient inertes et en outre pas trace d'hyperexcitabilité neuro-musculaire, phénomène considéré par les experts comme très important.

Pour tous ces motifs, messieurs les experts, avaient conclu formellement à la simulation du sommeil de la part de Vandevoir, déclarant en outre qu'ils le considéraient comme un simulateur et un imposteur des plus dangereux.

En présence de pareils arguments absolument contraires aux travaux de l'Ecole de Nancy, le docteur Carlier, cité comme contre-expert, soutint devant le tribunal de Nivelles :

1° Qu'un sujet plongé dans le sommeil magnétique peut rester en rapport avec les personnes présentes comme avec l'endormeur ;

2° Que l'insensibilité aux pincements, aux piqûres et l'amnésie au réveil montrées par le sujet présentaient une importance réelle, car le sujet ignorait que ce fussent là des caractères de l'hypnose ; le rapport médico-légal constatait en effet que les prévenus ne possédaient pas les notions les plus élémentaires de la science hypnologique ;

3° Que les expériences se faisant sur un sujet sain, sans aucun symptôme d'hystérie, les experts ne devaient pas s'attendre à trouver les trois grandes divisions de l'hypnose avec leurs symptômes propres, tels que l'Ecole de la Salpêtrière prétend les avoir constatées chez quelques rares hystéro-épileptiques ;

4° Que messieurs les experts, après avoir fait endormir Sylvain par son frère, expérimentaient ensuite sur le sujet ainsi endormi, sans avoir été mis en rapport avec lui par l'intermédiaire du magnétiseur, délégation qui, à leurs yeux, était absolument nécessaire. Que c'était là un motif de plus pour ne trouver ni hyperexcitabilité neuro-musculaire, ni le passage d'un état dans un état sous l'influence de diverses manœuvres.

Comme bien l'on pense, les magistrats de Nivelles ne tinrent aucun compte de ces considérations et forts du rapport des experts, considérant les manœuvres frauduleuses comme suffisamment établies, ils condamnèrent du chef d'escroquerie les frères Vaudevoir et Detrez respectivement à 6 mois, 3 1/2 mois et 1 mois de prison.

C'est dans ces conditions que les prévenus, ayant interjeté appel de ce jugement sévère, comparurent le 20 octobre dernier devant la cour d'appel de Bruxelles. Mais entretemps la défense avait demandé l'avis des sommités, des maîtres les plus illustres de la science hypnologique, savoir : M. le professeur Delbœuf, de Liége ; Mrs Bernheim, Liébeault et Liégeois, de Nancy.

Consultés sur la valeur du rapport rédigé par Mrs Schoofs et Masoin, ces savants n'ont pu cacher leur étonnement, leur stupéfaction même, à la lecture des opinions émises par les experts et ils ont été unanimes à considérer leurs théories comme absolument erronées, comme dénotant une ignorance absolue des phénomènes les plus simples et les plus constants du sommeil hypnotique. Bien plus, Sylvain Vandevoir a été soumis à des expériences de la part de chacun de ces maîtres et dans des certificats qu'ils n'ont pas hésité à délivrer au docteur Carlier qui leur avait amené le sujet, ils ont été unanimes à déclarer dans les termes les plus explicites, que Sylvain Vandevoir est très hypnotisable, très suggestible (même à l'état de veille comme l'a démontré M. Bernheim) et qu'il se comporte sous tous les rapports comme les autres somnambules. Cité comme témoin par la défense, M. le professeur Delbœuf, dont la science est si fort appréciée, est venu exposer devant la cour d'appel son opinion sur le rapport des experts et a relaté les expériences très concluantes instituées sur Sylvain Vandevoir. Sa déposition a fait une impression profonde sur les magistrats. M. Masoin a énergiquement maintenu les termes du rapport, tout en déclarant que son confrère M. Sehoofs doit en partager avec lui la responsabilité.

Vous croyez, n'est-ce pas, que la cour se serait ralliée à l'avis des illustrations de Liége et de Nancy qui ont en grande partie fondé l'hypnotisme moderne ?

Pas du tout, la cour a même doublé la peine en ce qui concerne Gustave Vandevoir et Detrez, tout en maintenant la condamnation pour Sylvain eu égard à son jeune âge.

La condamnation prononcée par le tribunal de Nivelles était basée sur la simulation du sommeil; celle rendue par la cour d'appel n'admet pas la bonne foi des prévenus qui ont montré trop d'ignorance dans les sciences médicale et pharmaceutique.

Ce qui ressort très clairement de ces débats, ce sont les arguments erronés et anti-scientifiques qui ont servi de fondement au rapport médico-légal, lequel a été le prétexte pour faire rendre une condamnation excessivement sévère et absolument disproportionnée avec la gravité du délit.

Rarement, à mon avis, la nécessité de créer des médecins légistes munis d'un diplôme spécial, préparés par de longues études à leur délicate mission, s'est montrée d'une manière aussi impérieuse.

Permettez-moi en terminant de rendre un hommage mérité aux savants qui n'ont pas craint de voir mêler leur nom aux débats irritants des tribunaux, pour faire triompher une cause qu'ils ont considérée comme juste.

Veuillez agréer, etc. Dr X...

L'hypnotisme au théâtre

—

Les expériences hypnotiques de Léon au Pavillon de Flore soulèvent, malgré leur grand succès, bien des objections. Les uns, ignorants pour la plupart, se bornent à parler de trucage, de supercherie et de compérage ; les autres, plus au courant de la science, traitent ces expériences de banalités scientifiques, affirment que, dans une seule clinique spéciale, dans un hôpital quelconque, on assiste à des épreuves autrement saisissantes et bien plus concluantes ; d'autres encore, des moralistes, soutiennent que de telles exhibitions sont malsaines et qu'elles peuvent fournir aux malfaiteurs de nouveaux moyens d'accomplir leurs forfaits. Toutes ces opinions, les unes plaisantes, les autres simplement exagérées, doivent être examinées.

Les bonnes gens qui ne croient pas à l'hypnotisme sont obsédés par l'idée de compérage et de la simulation. C'est l'histoire des glaciers et des précipices de la Suisse que Tartarin croyait avoir été inventés par les aubergistes du pays. La seule chose qui soit vraie dans leurs objections, c'est qu'en effet beaucoup de sujets de M. Léon, par suite de l'entraînement qu'ils subissent tous les soirs, sont devenus merveilleusement accessibles à la suggestion hypnotique et qu'ils devinent au moindre geste la scène qu'ils doivent représenter. Cette docilité va si loin que, bien souvent, le sujet s'imagine obéir volontairement et sciemment à la suggestion, alors qu'en réalité il n'est pas libre de ne pas vouloir obéir.

Léon crée l'état hypnotique soit à l'aide du point brillant de Braid, soit en fixant brusquement et de très près son regard dans celui du sujet. Puis, reculant, il continue à le fixer et à le provoquer du regard, ce qui détermine dans le cerveau de l'hypnotisé la suggestion de suivre les regards et les mouvements de l'opérateur sans pouvoir se détacher de ses yeux. Le sujet se croit ainsi attiré et poussé vers l'opérateur, tandis qu'en réalité il ne fait qu'obéir aux impulsions de son propre cerveau. Une fois le sujet entraîné par une ou plusieurs épreuves, Léon provoque chez lui une série de phénomènes plus ou moins automatiques, le fait parler, agir, penser, sentir comme il le veut, en un mot le transforme en *machine*.

Cet état de sujétion peut-il présenter des dangers?

Oui, si la chose se passe dans l'intimité ; non, s'il s'agit d'expériences publiques. Pendant l'hypnose, des actes de violence ont pu s'accomplir à l'insu même de la victime. Si le péril existe, il faut le voir en face, afin de le combattre, le cas échéant, avec plus de chance de succès. Plus on sera au courant des pratiques du magnétisme, plus on sera à même d'apprécier ses bienfaits, plus on aura de facilité à se préserver de ses dangers.

Les exhibitions telles que celles de Léon, expliquées scientifiquement, réduisent ces dangers à leur minimum.

Il importe surtout que l'on soit bien pénétré de cette vérité qu'aucun homme n'a réellement de pouvoir sur un autre homme sans l'adhésion de celui-ci et que le phénomène de l'hypnose, si troublant qu'il soit, dépend uniquement de l'impressionnabilité du sujet et non d'une influence occulte exercée sur nous par une puissance extérieure.

Au point de vue médico-légal, peut-on soutenir qu'il est possible de se servir de la suggestion hypnotique pour se procurer un instrument docile dans un but criminel ? Cette question n'est

pas élucidée, bien qu'elle ait été fortement agitée au Congrès de l'hypnotisme à Paris, en 1889. Jusqu'à présent, la passivité absolue, sans limites, de l'hypnotisé n'est pas prouvée et, si elle existe, ce n'est que chez des sujets absolument entraînés. Or, le seul fait de ce prêter volontairement à cet entraînement, constitue un acte de complicité.

Les tribunaux feront bien, dans un cas de suggestion hypnotique avéré, de chercher à atteindre l'instigateur, mais ils ne devront pas absoudre l'instrument du crime.

Une autre question se présente ici. Peut-on se servir de l'hypnotisme pour obtenir les aveux d'un coupable et lui faire nommer des complices? Non, mille fois non, car il est prouvé qu'on ne peut avoir aucune confiance dans les déclarations d'un hypnotisé. Il ne dira le plus souvent que ce qu'on lui aura involontairement suggéré de répondre par la manière dont les questions lui seront posées.

Vous êtes bien innocent du crime de la rue Tronson-Ducoudray, n'est-ce pas, cher lecteur? Eh bien! supposez que l'on vous hypnotise et qu'on vous demande avec insistance si vous n'êtes pas l'auteur du meurtre de l'huissier Gouffé. Cette insistance développera dans votre cerveau la suggestion que vous devez répondre affirmativement et même que vous êtes réellement coupable, et vous finirez peut-être par vous accuser de ce crime. Telles sont les erreurs auxquelles peut conduire l'emploi de l'hypnotisme en matière juridique. D'un autre côté, en plongeant un accusé dans l'état hypnotique et en l'interrogeant avec prudence, de manière à n'éveiller en lui aucune suggestion, on pourrait peut-être obtenir sur lui-même et sur l'emploi de son temps des renseignements précieux et qui seraient parfois de nature à prouver un alibi et à faire éclater son innocence, comme il semble que c'est le cas pour Perrier dans l'affaire de l'assassinat de la petite Neut. Mais, dans l'état incertain de la question, la sagesse commande de s'abstenir de toute expérience hypnotique en pareille matière.

Il n'en est pas de même de la question médicale.

L'Ecole de la Salpêtrière et l'Ecole de Nancy n'ont pas hésité à employer l'hypnotisme comme procédé thérapeutique. Il est certain que le cerveau est le grand régulateur de la santé, car à la moindre lésion du cerveau correspond un trouble déterminé dans l'organisme fonctionnel. Si donc le cerveau est capable de produire la maladie, n'est-il pas naturel et logique de supposer qu'il peut également la faire disparaître et rétablir la santé? Qui peut dire ce qui, en nous, dépend du système nerveux et ce qui n'en dépend pas? Qui peut dire où s'arrête l'influence du cerveau?

Sans les expériences de la science moderne, aurait-on jamais pu croire qu'une piqûre dans la substance cérébrale ou la section d'un nerf issu de la moelle épinière pouvait produire le diabète, l'albuminerie et diverses affections qui n'ont aucun rapport, en apparence, avec le système nerveux?

Les séances d'hypnotisme, organisées comme celles de M. Léon, ont leur utilité. Si ces exhibitions peuvent offrir de légers inconvénients, ceux-ci sont bien minces si on les compare au bien qui peut en résulter pour le progrès de la science. Loin de confiner l'hypnotisme dans les salles de cliniques et les amphithéâtres, il faut, au contraire, le vulgariser par les expériences publiques des spécialistes. La grande publicité est seule capable de secouer la torpeur des gens et de propager cet art né d'hier et dont les résultats sont déjà si précieux pour l'humanité. Nous croyons que cette tâche n'incombe pas aux médecins et qu'il est bon qu'elle reste l'apanage de quelques vulgarisateurs puissants, ayant le don de s'imposer à la foule. Le gouvernement, en déposant son projet de loi contre les hypnotiseurs, a montré, pour la santé et la moralité publiques, une sollicitude outrée et inopportune.

(La Meuse.) HYPNOTUS.

Constatation de l'identité d'un esprit

Dans le courant de mai dernier, un de mes amis me fit connaître que M. Baissac, savant philosophe et polyglotte, officier de la Légion d'honneur, interprète-juré, attaché au ministère de la guerre, avait été témoin d'un fait spirite remarquable, comme constatation de l'identité d'un esprit avec lequel il était entré en communication.

Très désireux d'obtenir des détails précis sur le phénomène en question, je me rendis auprès de M. Baissac, avec qui je suis en rapports sympathiques, et sur ma prière, il voulut bien me donner les renseignements suivants et m'autoriser à les faire insérer dans les Revues spirites :

« Le 7 mai de cette année (1890), on a eu l'idée, à la maison, de faire mouvoir et parler la grosse table de mon cabinet de travail. Il était huit heures et demie du soir; on venait de dîner et l'on ne voulait guère qu'occuper les quelques moments qu'on avait à rester en société.

Nous nous sommes donc rangés en cercle autour de la table; ma femme, un de mes fils,

un petit cousin de dix-sept ans, deux dames de nos amies, habituées de notre foyer, et moi.

Après une application de nos mains, qui a été de moins de cinq minutes, la table a d'abord frémi, puis fortement craqué, et finalement s'est levée à plusieurs reprises sur un seul de ses pieds, elle en a quatre.

Mon fils lui a posé alors quelques questions, par épellation des lettres de l'alphabet et des nombres, et de ses réponses, conformément à ce qui a été convenu, suivant le nombre de coups bien accentués et marqués, à frapper par *oui* ou par *non*, il est résulté que nous aurions eu affaire, avec cette même table, à une personne décédée qui s'est qualifiée comme suit :

« Louis Constant, originaire du département » de la Charente, mais non loin de Limoges, » soldat mobilisé, mort pendant la guerre, à » l'âge de vingt-sept ans, en un combat des pre» miers jours de décembre 1870. »

Chacun de ces mots, obtenu par l'épellation que j'ai dite, a été répété et confirmé trois fois.

Or, comme j'ai, au ministère de la guerre, mon bureau à côté des archives administratives, mes enfants m'ont demandé de rechercher, dans les cartons des soldats décédés en 1870, s'il n'y en aurait point *par hasard*, quelqu'un qui répondît au signalement ci-dessus.

Comme je n'attachais, moi, aucune importance à la manifestation, bien que ne m'expliquant pas des réponses aussi précises, aussi intelligemment faites à des questions comme celles de mon fils, non plus que des mouvements de table aussi conscients, dans lesquels je puis jurer que nous n'avions aucune part *voulue*, je laissai passer huit jours avant de songer à cette recherche.

Au bout de ces huit jours, sur les instances de ma famille, je priai l'employé chargé du service, aux archives de la guerre, de me montrer le carton des nommés Constant, décédés pendant la guerre de 1870, et voici le texte même de l'acte que j'y ai trouvé et lu de mes propres yeux :

« Constant Louis, né à Saint-Coutant, canton » de Champagne Mouton, département de la Cha» rente, le 3 août 1843, mobilisé en novembre » 1870, dans le 51e de marche, tué le 8 décembre » 1870 au combat de Josnes. »

Aucun de nous n'avait jamais entendu parler de ce Constant, ni ne se doutait qu'il eût jamais existé un mobilisé de ce nom et dans ces conditions en 1870.

Je dois ajouter que le Constant de ma table nous dit qu'il était actuellement « heureux, très heureux même ».

Eu égard au caractère, et à la haute honorabilité de M. Baissac, observateur froid et consciencieux, ardent apôtre de la vérité, aucun doute ne saurait s'élever au sujet de l'authenticité du phénomène qui vient d'être relaté.

Je profite de la circonstance pour remercier M. Baissac en mon nom et au nom de nos F. E. S., de m'avoir permis de revêtir de l'autorité de son nom, sa constatation d'un fait dont l'importance, au point de vue de la démonstration de la survivance de la personnalité et du moi conscient, après la mort, ne saurait échapper à tout lecteur impartial et de bonne foi.

(Le Spiritisme.) A. Mongin.

N. D. L. R. — Ce fait met en défaut les théories de l'inconscient et celles de la suggestion que nous oppose l'école hypnotique.

Le gaz naturel aux Etats-Unis.

On sait que Pittsburg est le centre de la grande industrie dans l'Etat de Pensylvanie. Depuis quelques années, cette ville s'était transformée par l'emploi du gaz naturel, sortant des profondeurs de la terre et servant de combustible. Ce gaz était recueilli dans des canaux le portant aux usines, qui avaient trouvé ainsi un combustible aussi économique qu'abondant. Cette découverte avait donné une impulsion inouïe à l'industrie du fer, de l'acier et aux verreries.

Le flot de gaz naturel semblait inépuisable; les différentes compagnies qui l'avaient cherché en forant des puits et qui avaient établi des canalisations pour le porter aux points où on l'utilisait, dans Pittsburg et dans les faubourgs, s'étaient fusionnées et avaient formé enfin une compagnie unique. Récemment, on a appris que cette puissante corporation ne pouvait plus servir tous ses clients, que l'écoulement du gaz naturel devenait moindre, et, finalement, on ne pouvait plus servir les fours à puddler, qui sont au nombre de plus de mille. L'ordre a été exécuté au mois d'octobre dernier et l'on se prépare à reprendre le charbon. au lieu du gaz naturel, comme combustible dans ces fours.

En ce moment, la Compagnie fournit encore le gaz naturel à 750 usines et à 35,000 maisons, elle consomme par jour 800,000,000 pieds cubes de gaz, ce qui est équivalent à 25,000 tonnes de charbon.

Le gaz naturel vient d'être trouvé en abondance sur une indication médianimique dit-on, dans la nouvelle cité spiritualiste Summerland dont nous avons annoncé la récente fondation, à cinq kilomètres de la jolie ville de Santa Barbara réputée pour son climat sain et égal.

Summerland mérite bien son nom : Terre de l'Eté, car on peut compter raisonnablement d'y voir le soleil 340 jours de l'année. La cité naissante laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la voirie mais elle se trouve dans un site admirable sur les bords du Pacifique et se compose à l'heure présente d'une cinquantaine de maisons et de campements.

Il y existe un temple spirite, une école, une bibliothèque publique, un bureau de poste et télégraphe et une station du chemin de fer du Pacifique Sud. Tous ceux qui ont acheté des emplacements pour bâtir dans la partie basse de la ville sont à peu près sûrs d'y trouver le gaz naturel, c'est à dire la lumière et le combustible pour rien ; il suffit, paraît-il, d'y forer un trou de deux pouces à une profondeur de 50 à 100 pieds. Les premières industries alimentées par le gaz naturel seront les briquetteries et les fours à chaux.

Un journal hebdomadaire, le *Reconstructor*, est publié depuis peu sous la direction de M. Williams et donne tous les détails concernant les progrès de la nouvelle colonie. Numéros spécimens franco. Un plan de la ville et des terrains disponibles est envoyé également à quiconque en fait la demande. S'adresser pour toute information à H.-L. Williams, propriétaire, à Summerland, Santa Barbara Co., Californie.

BIBLIOGRAPHIE

Le Fractionnement de l'Infini, par Arthur d'Anglemont. 1 vol. grand in-8°, de 500 pages, avec tableaux sériaires : 6 francs. En vente à Paris : au Comptoir d'Edition, 14, rue Halévy, et à la Librairie spirite, 1, rue Chabanais.

Arthur d'Anglemont n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Messager*. On se souvient des deux abrégés de sa grande œuvre, qui ont été annoncés dans nos colonnes. Dans le premier, *Dieu et l'Etre universel*, l'auteur donnait la substance de ses beaux enseignements sur Dieu, l'âme et la destinée des êtres. Dans le second : *Enseignement populaire de l'Existence universelle*, Arthur d'Anglemont présentait, sous une forme plus accessible aux masses, les mêmes théories basées sur la raison et la science.

Aujourd'hui, l'éminent philosophe spirite publie le premier volume de son œuvre capitale. Ici, plus d'analyse sommaire : la pensée a tout son développement, le style tout son essor. *Le fractionnement de l'Infini*, tel est le titre de ce premier volume qui, à lui seul, est déjà toute une science philosophique.

Comment suivre l'auteur soumettant la nature universelle à un classement rigoureux, depuis le germe d'âme et le premier atome constitutif de la matière, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand, et cela à travers tous les règnes, tous les sous-règnes et tous les mondes disséminés dans l'espace, en toutes les hiérarchies de la substance et de l'esprit !

Notons d'abord la préface du livre, qui semble dictée par un des guides supérieurs de l'humanité, et dont le souffle puissant et moralisateur indique assez dans quelle vue l'ouvrage a été conçu.

Dieu est ensuite expliqué dans l'organisme de son âme. Il remplit tout l'infini de sa puissance et de son amour, mais il se subdivise en personnes divines dont chacune est le chef d'un *omnivers*. Tous les omnivers divins se relient entre eux, de grandeurs en grandeurs consécutivement croissantes, et leur ensemble constitue l'unité divine intégrale, ou *infiniverselle*. Dieu est ainsi présent à la fois dans toutes les circonscriptions de l'univers, sans rien perdre de son infinité. Il est composé par une succession d'êtres divins finis s'élevant à l'infini au sein de lui-même qui est le total représentatif de toutes les grandeurs divines.

L'âme de tout être fait en quelque sorte partie de l'âme divine et contribue à la constituer. Dieu, de son côté, envoie à toute créature les lois qui doivent la régir à travers la multiplicité de ses existences consécutivement progressives. Mais l'âme de chacun de nous ne se confond pas avec Dieu, pas plus que les êtres microscopiques qui composent notre corps ne peuvent être confondus avec ce corps lui-même. Tout est être dans la nature, l'atome primitif n'étant qu'une substance préparée par un principe spirituel. Tout vient de l'âme, *tout est âme !*

C'est là la noble réponse de l'auteur aux matérialistes sans idéal qui ne veulent voir dans toutes les manifestations de l'esprit que la matière mue par elle-même. C'est aussi un pas fait vers le matérialisme intelligent de certains philosophes qui ne veulent admettre l'âme que si elle est une matière quintessenciée. « Tout est substance ! tout est esprit ! s'écrie éloquemment Arthur d'Anglemont ; l'esprit est créateur de la substance et la substance organise l'esprit qui lui doit ses manifestations ! »

Ceci établi, l'auteur étudie la destinée éternelle des êtres. Il voit le minéral s'élever à la vie végétale et, de là, à la vie animale pour entrer un jour dans *le règne humain*. Au dessus de l'homme, l'esprit doit parcourir des règnes de plus en plus élevés ; mais il doit d'abord, s'il n'est

pas assez dépouillé de ses imperfections, redescendre sur la terre, reprendre un corps humain, travailler, souffrir, lutter au milieu des hommes. Ses incarnations successives ici-bas dureront jusqu'à ce qu'il soit assez dématérialisé pour parvenir aux règnes supérieurs.

L'ouvrage se termine par quelques aperçus sur les magnifiques attributs de la divinité elle-même.

L'espace nous manque pour parler comme il conviendrait des grandes questions que soulève Arthur d'Anglemont avec une compétence indiscutable.

Souhaitons qu'il réalise son désir d'unifier les écoles spiritualistes et matérialistes pour le bonheur de l'humanité. Il met au service de la science les chaudes émanations de son cœur : il mérite donc d'être compris et aimé de ceux auxquels il vient annoncer les lois éternelles qui unissent la matière à l'esprit.

* * *

Cherchons ! Réponse aux conférences de M. le professeur Emile Yung sur le Spiritisme, par Louis Gardy. En vente chez Buckardt à Genève et à la Librairie Spirite, 1, rue Chabanais à Paris.

L'œuvre de notre dévoué frère en croyance, que nous annoncions dans notre dernier n°, est appelée à un réel succès. C'est un volume de 280 pages d'une lecture très attrayante. Les faits nombreux et authentiques que l'auteur cite en opposition aux théories sceptiques du professeur Yung forment un nouveau faisceau de preuves dignes d'être méditées surtout par les pontifes de la grande presse.

Nous aurons l'occasion de reparler de cet important ouvrage que tous nos frères voudront posséder. Sa place est marquée à côté des œuvres de mérite qui traitent de la philosophie spirite.

Voici le titre des chapitres de l'ouvrage de M. Louis Gardy :

1. Introduction. — 2. Savants contre savants. — 3. Magnétisme et Hypnotisme. — 4. Crédivité et incrédivité. — 5. Apparitions. — 6. Origines du Spiritisme. — 7. Tables tournantes, mouvements sans contact. — 8. Le Dr Gibier. — 9. Accord de la foi et de la raison. — 10. Médiums et médiumnité. — 11. Manifestations spontanées. — 12. Passivité du médium. — 13. Abraham Florentine. — 14. Siegwart Lekebusch. — 15. Psychographie. — 16. Ecriture directe. — 17. Le Spiritisme en face de la douleur. — 18. Le legs Seybert. — 19. Matérialisation. — 20. Influence de l'investigateur sur les phénomènes. — 21. — Les succès du Spiritisme. — 22. En Suisse. — 23. En France. Allan Kardec. — 24. Nouvelles attestations. — 25. Expériences du Dr Cyriax. — 26. Conférence du général Drayson. — 27. Doctrine spirite. — 28. Théorie explicative. — 29. Banalité des communications? — 30. Echecs et réussites. — 31. Dernière réponse. — 32. Conclusions. — 33. Conseil aux investigateurs. — 34. Ouvrages à consulter.

* * *

M. L. Gardy de Genève, l'auteur de *Cherchons!* est un excellent juge en matière d'œuvres littéraires spirites. Possédant plusieurs langues, il est abonné aux journaux et revues spirites anglais, allemands et américains et il a toujours pu se tenir depuis trente ans au courant des nombreuses publications qui ont vu le jour.

Voici ce qu'il dit dans son ouvrage du livre de M. d'Anglemont :

« Mais un livre bien plus remarquable encore » a paru récemment sous le titre : *Dieu et l'Etre* » *universel.* L'auteur le donne comme une œuvre » médianimique, puisqu'il dit en conclusion :

» Ces grandes vérités que nous enseignons » nous ont été données ; elles nous ont été ins- » pirées par une pensée qui n'est point la nôtre » et dont nous n'avons été que le reflet. »

« Cet ouvrage, prodigieux par la profondeur des conceptions, est digne des méditations des philosophes et des penseurs ; mais il est probable que le fait même de la modestie de l'auteur, qui ne veut pas s'attribuer tout le mérite d'une œuvre à laquelle il reconnait avoir été aidé par des intelligences supérieures, sera préjudiciable à l'accueil auquel sa valeur lui donnerait un droit incontestable ».

* * *

M. V. Tournier nous a fait parvenir ses *Souvenirs spirites.* Ce manuscrit, important par les enseignements nombreux qu'il contient, ne peut manquer d'intéresser vivement nos lecteurs.

Nous en commencerons prochainement la publication.

* * *

Pour paraître prochainement : *Après la mort*, exposé de la philosophie des Esprits ; ses bases scientifiques et expérimentales ; ses conséquences morales.

Auteur : M. Léon Denis, de Tours.

* * *

L'Eclaireur de l'Ère nouvelle. Directrice : Paule Janick. Rédacteur en chef : René Caillié. Revue mensuelle. Abonnements : 3 fr. 50. Bureaux à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Nouvelles.

—

H. Stanley a été nommé membre de la Société de recherches psychiques de Londres.

* * *

Succi le jeûneur a commencé à New-York un jeûne de quarante-cinq jours.

* * *

Miss Fay est au Camp meeting de Anset V. S. Les renseignements qui parviennent sur son compte sont très favorables. A la maison du major Griffith elle entra dans un cabinet, préparé par lui-même. Elle était habillée en noir et immédiatement après qu'elle eut disparu à la vue, une forme habillée en blanc sortit du cabinet. Pendant deux heures diverses formes de femmes, d'hommes, d'enfants, firent leur apparition. Le rapport est signé H. V. Chapin et daté de Onset.

(*Light*, 25 octobre).

* * *

Le *Banner of Light* dit que M. Joseph P. Hazard, un spiritualiste fortuné, de Peacedale R. J., a contracté pour l'érection d'une grande tour de onze étages à Tower Hill près de Narragansett Pier, en commémoration de l'avènement du Spiritualisme moderne. Les frais sont estimés à 30,000 dollars. M. Hazard est âgé de plus de 80 ans, et est le frère de feu l'Hon. Thomas R. Hazard un chaud partisan de nos doctrines, bien connu de nos lecteurs.

* * *

Gabrielle Bompard est-elle responsable? — L'avocat de Gabrielle Bompard fait assigner comme témoins à décharge les docteurs Liégeois, professeur à la faculté de Nancy, et Jules Voisin, médecin de la Salpétrière, à Paris, pour discuter le rapport des docteurs Charcot, Brouardel et Mottet, qui tend à établir, comme on le sait, la responsabilité de la complice d'Eyraud. Y a-t-il eu suggestion? L'école de Nancy dira peut-être : « oui ».

On sait que l'école de Paris dit : « non ».

* * *

Un correspondant de Denver, Col., écrit au *Banner of Light*, 8 novembre :

« Le spiritualisme fait ici de merveilleux progrès grâce à l'apostolat et la belle médiumnité de Mme Ada Foye de San Francisco. Depuis deux ans que cette dame est bientôt parmi nous le nombre des adeptes a augmenté dans de notables proportions. Il n'y a pas moins de dix mille spiritualistes là où l'on en comptait à peine cinq cents il y a deux ans. »

* * *

On annonce de New York la mort de Mme Anna Leah Underhill l'aînée des sœurs Fox, de Hydesville. Mme Underhill vivait assez retirée depuis quelques années, néanmoins elle n'a jamais cessé de montrer un grand intérêt pour la cause qui lui était chère entre toutes et dont elle a été un des premiers apôtres.

* * *

Médium ou Prestidigitateur. — *La Lux* de Rome dit que la célèbre médium à effets physiques Eusapia obtient dans cette ville des effets surprenants. Lévitation de pesants meubles, coups, matérialisation de mains, musique d'instruments éloignés des personnes présentes et même dernièrement matérialisation complète de deux esprits, jeunes filles de la baronne de G. qui les reconnut parfaitement. L'ainée lui enleva le mouchoir qu'elle avait porté à sa figure pour essuyer les larmes que la joie maternelle faisait jaillir de ses yeux. La cadette s'élança sur ses genoux et à plusieurs reprises lui couvrit le visage de baisers.

(*La Fraternidad* de Buenos-Ayres, juillet 1890.)

* * *

Hypnotisé à la lumière électrique. — Les journaux de Milan citent le cas d'un monsieur arrêté devant le magasin des frères Bocconi, admirant les objets placés dans la vitrine éclairée à la lumière électrique et qui en restant longtemps dans la même position attira l'attention des passants. En vain on chercha à le réveiller de sa torpeur et à l'éloigner de là. Enfin un docteur vint à passer qui, après l'avoir examiné, déclara qu'il s'agissait d'hypnotisme provoqué par la fixation d'une lampe électrique.

En effet, après l'avoir réveillé il le rendormit de cette façon avec beaucoup de facilité.

Nous eûmes l'occasion de le voir à Florence pendant quelque temps où il s'hypnotisa spontanément en fixant la lumière électrique du café Cornelio et où nous eûmes avec lui quelques expériences intéressantes.

(*Giornale del Magnetismo ed ipnotismo*, juillet 90.)

DENIER DE LA PROPAGANDE.

T..., de Tours	fr.	4 00
D..., de Paris	»	5 00
Gavot, à Orléans	»	10 00

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 22

10 C^mes^ LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 12 — Liége, 1er Janvier 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

AVIS

Nous prions nos abonnés de l'étranger, dont l'abonnement est expiré, de vouloir bien le renouveler le plus promptement possible par un mandat-poste international à l'ordre de M. H. Saive.

Quant à nos abonnés belges, qu'ils veuillent bien prendre note que l'Administration des postes fera présenter à domicile nos quittances de réabonnement dans la première quinzaine de ce mois.

A nos frères en croyance.

L'année dernière à pareille époque, en leur présentant comme aujourd'hui nos vœux de fraternelles espérances, nous exposions franchement à nos frères et amis la situation financière du *Messager* et nous faisions un pressant appel en faveur de cette œuvre éminemment moralisatrice et si digne d'être soutenue.

Nous rappelions combien il est difficile à une publication spéciale qui ne s'adresse naturellement qu'à un public restreint, de vivre de ses propres ressources dans un milieu encore si imprégné de préjugés et d'antipathies intéressées. Nous faisions aussi remarquer qu'un organe de propagande comme le nôtre a droit aux sympathies de tous ceux qui aiment à voir les idées spirites se répandre largement dans un but de progrès intellectuel et moral.

Le *Denier de la progagande* créé en vue d'assurer la vitalité matérielle du *Messager* a produit la somme de 475 francs. Avec le montant des abonnements, trop peu nombreux malheureusement, il nous a été permis de pouvoir faire face à nos dépenses.

L'examen de notre gestion reste libre comme par le passé.

Nous espérons que cette année encore nos frères belges renouvelleront le sacrifice qu'ils se sont imposé. Ceux qui, très nombreux en notre pays, n'ont pu nous adresser leur obole, pourraient avantageusement la remplacer par des abonnements recueillis dans leur entourage. Que les efforts réunis de tous nos abonnés nous permettent de combler les vides qui se produisent par décès ou démission et qu'un jour, avec l'aide de tous, nous puissions atteindre le but tant désiré : le triomphe d'une œuvre qui n'a d'autre objectif que d'initier les masses à de sublimes croyances. *La Rédaction.*

L'Avenir est aux persévérants.

En 1890 notre voix ne s'est point perdue dans le désert puisqu'elle fut entendue par nos frères en spiritisme.

Accomplir un devoir de solidarité, c'est s'engager à toujours le faire dignement et fraternellement pour ne pas laisser notre œuvre incomplète et improductive. Ne l'oublions pas, les grands novateurs ont toujours pensé que *l'avenir est aux persévérants* ; Allan Kardec mit cette maxime en pratique et il nous disait : c'est par la persévérance que le spirite acquiert l'esprit de suite et la conception de ses destinées.

Le *Messager*, ce fils de l'enseignement du Maî-

tre fut et il est le lutteur persévérant qui a survécu à d'autres feuilles dévouées à la cause.

En Belgique, pour les satisfaits, les néantistes libéraux, les élèves du romanisme instruits dans l'art de mettre en coupe réglée celui qui trace et féconde le sillon, le *Messager* a parlé en vain ; en déclarant que les âmes issues d'un même principe sont solidaires entre elles et d'autant plus responsables qu'elles se sont intelligentées, ce journal ne pouvait émouvoir qui possède une bourse à la place du cœur.

Celui-là seul qui féconde le sol, réalise l'atelier où se donne la notion du beau et du vrai, pouvait entendre l'appel du *Messager* ; qu'il soit à la forge, sur la locomotive, devant l'étau, dans la mine, l'ouvrier, âme pensante et agissante qui aime la famille et la veut digne et prospère, lit avec fruit le courageux et persévérant *Messager* ; ce qu'il recueille en méditant, c'est la notion toujours plus juste du vrai, la sainte espérance selon la raison, la connaissance de son *moi* pensant et de son avenir infini, la nécessité de l'instruction, la certitude de revivre plusieurs fois pour mieux connaître le monde extérieur, la ferme volonté de coopérer au progrès général dans cette vie dont le lendemain matériel n'est pas assuré pour lui et les siens.

Le *Messager* lui ayant donné la preuve assurée que l'amour vaut mieux que la haine enfantée par la misère, l'ouvrier devenu spirite pardonne et veut-être utile à ses frères en humanité, moralement et physiquement sous toutes les formes possibles ; aussi reconnaissant son impuissance matérielle, dit-il à celui qui le peut :

« Songez à notre ami le journal le *Messager* ;
« faites le vivre pour la consolation de vos frères
« tant éprouvés par le labeur quotidien ; qu'il
« s'imprime pour son utile propagande, qu'il se
« donne à qui souffre, espère, comprend. Il n'est
« pas d'offre petite faite par le cœur. »

Alors, avec le maître vénéré, nous dirons : *Notre voix n'a pas crié dans le désert.*

Comme l'avenir est aux persévérants, soyons digne de conquérir cet avenir; que nos actes en soient la preuve.

P. G. LEYMARIE.

Notre souscription personnelle, 100 fr.

La science des Occidentaux et la science des Orientaux.

Il y a peu de mots dans nos langues issues du latin, qui plaisent plus à l'imagination et exercent autant de prestige que le mot de magie, qui vient du mot *mag* de la langue Zend et veut dire : Science par excellence, haute science, science transcendante. Le titre de mage qui signifie docteur, savant, versé dans les sciences égalait en éclat, dans l'esprit des Persans et des Chaldéens, celui de roi. Les rois avaient pouvoir sur les simples mortels et les mages sur les puissances invisibles aussi bien que sur les humains. C'étaient aux yeux des masses populaires des esprits supérieurs vivant dans le commerce des dieux et les souverains sur leur trône tremblaient à leur aspect. On les redoutait, mais tout en les redoutant on les consultait, on leur demandait conseil, on avait en eux une confiance presqu'aveugle et malgré la crainte qu'ils inspiraient, on ne leur voulait pas de mal, on ressentait même pour eux, outre de la vénération, presque de l'affection. Les mages de la Chaldée et de la Perse formaient une sorte de grande société scientifique, comme les membres de notre Institut. Il y avait seulement entre notre Institut et la corporation des mages cette différence que les membres de notre Institut, bien loin de cacher leur science, la divulguent, la propagent et tiennent des séances publiques, tandis que les corps savants de la Chaldée et de la Perse s'enveloppaient du plus profond mystère. Leurs séances se tenaient le plus volontiers pendant la nuit dans les parties les plus secrètes des temples. Aujourd'hui on ne connait plus de mages, il n'y a plus d'associations scientifiques secrètes, il n'y a plus que de simples magiciens qui sont fort discrédités auprès de nos savants modernes et surtout auprès de nos esprits forts qui n'hésitent pas à se décerner à eux-mêmes le titre d'hommes éclairés. Le mot magie ne s'applique plus à une science transcendante, mystérieuse, confisquant à la nature ses merveilleux secrets, mais à des farceurs doués d'une forte dose de fourberie ou bien à de savants praticiens comme Robin et Robert Houdin qui donnent leurs séances soit sur un théâtre, soit dans les salons. Robert Houdin, notamment, représente le magicien moderne, habile mécanicien, physicien et chimiste consommé qui expose en public le côté aimable et prestigieux de la science contemporaine, laquelle science est tout bonnement celle qui s'enseigne dans les collèges et dans les universités.

Pendant la première moitié de ce siècle on ne croyait plus guère à la magie, ni aux mages, ni aux magiciens, la seule magie c'était la science officielle, les seuls mages ou magiciens ses adeptes, les membres de l'Institut et quelques affiliés. Aujourd'hui, la magie a repris un peu de lustre, les magiciens sont légèrement réhabilités, on commence à recroire à la magie, mais on n'ose guère

le laisser voir par crainte de faire rire à ses dépens les esprits forts, les personnes dites éclairées. De temps en temps, de loin en loin, on voit un savant qui, ayant voulu s'assurer de la vérité par lui-même, commence à soupçonner qu'il y a encore quelque chose à connaître au-delà de ce que les académies appellent orgueilleusement la science et ils désertent ses drapeaux tantôt ouvertement, tantôt en tapinois. L'esprit reprend doucement, bien doucement, bien lentement ses droits sur la matière. Pour quelques-uns même l'existence de la matière serait fort compromise, la matière ne serait non plus une substance, mais seulement l'état d'une substance, l'esprit condensé. Les conversions deviennent de moins en moins rares et il arrive parfois qu'on découvre un converti dans un matérialiste endurci qui niait tout en dehors des lois de la nature connues et enseignées dans les établissements d'instruction publique. M. D..., physicien et chimiste distingué, avait été pendant plus de trente ans de sa vie convaincu qu'il ne pouvait exister de science véritablement digne de ce nom en dehors des mathématiques, de l'histoire naturelle, de la physique, de la chimie et de l'astronomie. Appelé par je ne sais quelle affaire dans la Turquie d'Asie, il fit la connaissance d'un certain Mahmoud qui passait pour un magicien extraordinaire, un digne émule de ces hommes d'une science étrange et terrible que la Bible appelle les enchanteurs, les devins, les mages. Son hôte qui était de nationalité grecque et son ancien camarade d'étude dans un collège à Paris l'avait entretenu de ce personnage et lui avait offert de le mettre en relation avec lui, mais M. D... considérant qu'un physicien distingué, tel qu'il s'estimait être, ne saurait se commettre avec un *vulgaire charlatan*, s'y était constamment refusé. Son hôte et ancien condisciple étant revenu plusieurs fois à la charge, il finit par céder par pure politesse, par pure complaisance et tous deux se rendirent un soir chez celui que la populace musulmane révélait comme un prophète, comme un ministre du tout puissant Allah! Un nègre du plus bel ébène, revêtu d'un riche costume de soie et d'or, les pieds chaussés de babouches dont la pointe était recourbée, les introduisit dans une chambre fort belle, meublée de carreaux en tapisserie, de divans et d'une belle table en acajou recouverte de marbre qui occupait le milieu. Les tentures étaient de soie à fleurs d'or et le plafond décoré à la mauresque. Au bout d'un instant, une portière fut soulevée et l'on vit apparaître le maître de céans, le fameux Mahmoud, je dis fameux seulement aux yeux de la plèbe, car sauf deux ou trois pachas, il n'avait nul crédit auprès des dignitaires musulmans qui se montraient à son égard non moins sceptiques que les beaux esprits occidentaux. Mahmoud, beau vieillard de taille moyenne, revêtu d'une ample robe de soie à dessins cabalistiques et qui avait en même temps je ne sais quelle forme bizarre et fantastique, sans doute pour mieux impressionner les esprits, salua ses deux visiteurs à l'orientale. L'ami de M. D..., M. Théopoulos, exposa au magicien l'objet de leur visite; il dit que M. D... était un savant français fort incrédule qui ne croyait qu'aux pouvoirs de la physique et de la chimie, et il ajouta qu'ayant amené son ami dans l'espoir de le convertir, il priait Mahmoud de vouloir bien lui donner quelques preuves de son pouvoir. Mahmoud répondit en assez bon français qu'il le voulait bien; lui aussi connaissait la physique et la chimie, il appréciait l'utilité et le mérite de ces deux sciences, mais il y en avait une autre plus difficile et moins abordable qui après de longues études et une longue pratique, permettait à l'homme d'entrer en commerce avec les djins (les esprits) et au besoin de leur commander. Seulement tous les hommes ne pouvaient même après de longues études et une pratique persévérante arriver à posséder cette science merveilleuse, il fallait avoir certaines aptitudes, certains dons que Allah seul pouvait donner. M. D... ne fit aucune réplique à ces discours et se contenta de sourire. L'oriental intelligent et fin comme ses pareils comprit que le Franc n'avait qu'une foi médiocre dans sa science surnaturelle. Il en prit son parti et lui dit simplement: « Commandez, Sidi, mettez ma puissance à l'épreuve. » Il avait à peine proféré ces mots que la portière par où Mahmoud était entré se souleva de nouveau et l'on vit paraître un bel adolescent de 13 à 14 ans également richement vêtu à l'orientale: « Commandez, Sidi, » répéta Mahmoud. M. D... se recueillit un instant puis s'adressant à Mahmoud: « Pouvez-vous me » dire, lui dit-il, comment est décoré le cabinet » où je travaille à Paris et ce qu'il y a sur mon » bureau? » M. D... comptait jeter le magicien dans un extrême embarras. Mahmoud sourit à son tour et répliqua en montrant le nouvel arrivé: « C'est l'affaire de ce petit garçon-là. Approche, » Ali, ajouta-t-il, donne-moi ta main. » L'enfant étendit sa main, le dessus renversé, et Mahmoud ayant trempé une plume dans un encrier qui était placé sur la table traça à l'encre un cercle dans la paume qui lui était tendue, puis marqua un point noir au milieu: « Fixe ce point, Ali, fixe bien ». L'enfant obéit et resta muet et immobile pendant l'espace de 7 à 8 minutes, après quoi Mahmoud lui adressa de nou-

veau la parole dans un français accentué à l'orientale, il lui demanda où il était: « A Paris, répondit l'enfant dans la même langue et avec le même accent, je suis devant une maison, je monte deux étages, je sonne, on m'ouvre, je veux entrer on m'y introduit ». En parlant ainsi, il faisait une description assez minutieuse de l'extérieur de la maison, de l'escalier, de la personne qui lui avait ouvert, du cabinet dans lequel on l'avait fait entrer, et détailla tout ce qu'il y avait sur le bureau, encrier, plumes d'oie, porte-plumes, il lut sept à huit lignes d'un livre resté ouvert sur ce même bureau. Il décrivit les meubles, le papier de tenture, la glace au-dessus de la cheminée, la pelle, pincettes, garde-feu, chenet, etc. etc. M. D.... resta stupéfait, ahuri, confondu, il n'avait rien à répliquer. Mahmoud et M. Theopoulos en présence de sa stupéfaction, de son abasourdissement ne pouvaient s'empêcher de sourire. M. D... reprit enfin possession de lui-même: « c'est extraordinaire, s'écria-t-il, c'est étrange! étrange! » M. D... n'était pas un esprit systématique, c'était un sceptique de bonne foi, il n'hésita pas à s'avouer vaincu. Mahmoud ne se tint pas, lui, pour satisfait, il voulut donner d'autres preuves de sa puissance. C'est alors que M. D... et M. Théopoulos, son introducteur, virent les meubles les plus lourds, carreaux de tapisserie, divans placés contre les murs, la table du milieu de la chambre se déplacer de plusieurs pieds, puis reprendre leur place pour se déplacer encore. La table ne se contenta pas de se déplacer, elle s'élança de trois pieds au-dessus du sol. M. D... et M. Théopoulos quittèrent le plancher malgré eux, ils restèrent suspendus en l'air pendant une minute ou deux, le sommet de leur tête rasant le plafond. Ils redescendirent ensuite doucement, bien doucement à terre: Mahmoud était quelque peu espiègle et quelque peu malicieux. Il aimait volontiers à se divertir aux dépens des sceptiques, de ces savants européens qui croient posséder toute la science et déclament sans cesse contre les charlatans.

Pour opérer ces prodiges Mahmoud marmottait en langue turque certaines formules magiques qui forçaient les djins (les esprits) invisibles à être les complices de ses petites fredaines. Après que les pieds des deux amis suspendus en l'air eurent touché le parquet, il se mit à murmurer je ne sais quels mots baroques et l'on vit en moins d'une soixantaine de secondes, M. D... complètement débarrassé de sa redingote, de son gilet, voire même de ses bretelles et de son pantalon, et réduit à sa chemise, à son caleçon et à ses bottines. Mahmoud ne prolongea pas sa mauvaise plaisanterie plus d'une minute, et M. D... fut rhabillé aussi promptement qu'il avait été déshabillé. M. D... était un véritable savant mais un savant doublé d'un homme d'esprit. Il fut le premier à rire du tour carnavalesque qui venait de lui être joué. M. D... ne croyait pas aux apparitions, il demanda à Mahmoud s'il avait également le pouvoir de faire apparaître une personne décédée depuis un certain nombre d'années. Mahmoud lui répondit que la chose n'était guère possible qu'avec des personnes mortes depuis peu, il avait cependant réussi à évoquer les ombres de personnages descendus dans la tombe depuis fort longtemps. M. D..., à peine sorti du collège, avait aimé une jolie personne dont le père était intime ami du sien. Il avait éprouvé pour elle une violente passion; elle était de son âge et il avait espéré pouvoir l'épouser, quoique la chose fût difficile à cause de l'extrême jeunesse des deux amoureux. La mort, l'implacable mort, trancha la question: elle moissonna l'amante. M. D..., en dépit des longues années écoulées depuis cette perte douloureuse, n'avait jamais pu s'en consoler. Il manifesta à Mahmoud le désir de revoir celle qu'il avait tant aimée. « On peut essayer, » dit le magicien. Il frappa dans ses deux mains et le nègre qui avait introduit les deux visiteurs se montra. « Apporte un réchaud et des parfums, » commanda-t-il. Le nègre sortit et reparut aussitôt avec un réchaud bourré de braise allumée et muni d'une boîte de parfums en poudre. Mahmoud jeta une pincée de ces parfums en marmottant toujours ses formules baroques, à cette pincée succéda une autre, puis une autre et ainsi de suite pendant près d'une heure. Mahmoud venait de prononcer trois fois Allah, lorsque du sein de l'épaisse fumée qui s'élevait en tourbillons du réchaud apparut une forme humaine enveloppée d'un voile éblouissant de blancheur. « C'est elle, c'est bien elle! » s'écria M. D..., puis il tomba comme en extase. Les avant-bras, les mains mignonnes de l'apparition se détachaient du voile blanc et étaient croisés sur sa poitrine; son visage était souriant, radieux. « Vous pouvez toucher et palper votre amante, Sidi, » dit Mahmoud à M. D... Tiré de son extase par ces paroles, M. D... s'avança près de son amante et s'empara d'une de ses mains qui lui parut très consistante, mais douce et tiède. Il y imprima ses lèvres; l'amante, légèrement émue, lui sourit tendrement, puis peu à peu elle se transforma en vapeur, ses formes semblèrent moins arrêtées, la main que tenait toujours M. D... devint de moins en moins consistante, et enfin l'image devenue complètement aérienne disparut tout à fait.

— Eh bien! dit M. Theopoulos à son ami, que pensez-vous de la physique et de la chimie? —

Ce sont des sciences d'écolier, répliqua M. D..., c'est l'A B C; la vraie science, c'est celle de Mahmoud.

Pour produire tous les phénomènes dont les deux visiteurs venaient d'être témoins, il avait fallu beaucoup de temps, plusieurs heures s'étaient écoulées, la nuit était venue, et le nègre au teint d'ébène avait dû allumer les flambeaux. Le théâtre des merveilles qui venaient de s'accomplir, était éclairé *a giorno* par des bougies parfumées qui répandaient de ces odeurs douces et suaves dont l'Orient a le secret. Mahmoud prononça encore quelques nouvelles formules, les djins qu'il avait à ses ordres obéirent, la lumière des bougies pâlit, tout d'un coup on se trouva plongé dans une demi-obscurité, et on vit apparaître une quantité prodigieuse de fantômes de toutes sortes, hommes, femmes, enfants appartenant à toutes les races connues de la terre. L'expression de fantômes dont je me sers n'est pas exacte, ce n'étaient pas à proprement parler des fantômes, mais bien des habitants du monde invisible parfaitement vivants, devenus par la condensation consistants, palpables, tangibles, ainsi que M. D... et M. Theopoulos purent s'en assurer par eux-mêmes en les touchant, en les palpant, en les tripotant de toutes les façons. Les fantômes ne durèrent pas plus de dix minutes, ils se fondirent peu à peu et disparurent dans le sein de l'invisible, il n'en resta plus trace et les lumières des bougies reprirent tout leur éclat. Ce fut le dernier acte de cette longue, stupéfiante et merveilleuse journée. Les deux amis prirent congé de Mahmoud après l'avoir largement récompensé, car tout se paie, même les miracles, et s'en retournèrent chez eux profondément émus, enchantés. Inutile de dire que M. D... était converti. « O science » des académies ! s'écria-t-il en quittant le seuil » de Mahmoud, ton orgueil est immense, mais » que ton bagage est léger ! » Qu'était-ce que Mahmoud, ce fameux magicien qui commandait aux djins? C'était tout simplement un homme qui avait reçu de la nature les mêmes aptitudes et les mêmes facultés que les Home, les Slade et les Eglinton, célèbres médiums de l'Occident. Seulement comme celles des médiums Orientaux et des Fakirs, ses facultés étaient plus remarquables et plus puissantes encore, car les Orientaux sont bien plus sensitifs que les Occidentaux ; c'est leur climat et le régime austère, ascétique auquel ils se condamnent pour augmenter leur puissance qui veulent cela.

HORACE PELLETIER,

Conseiller d'arrondissement, officier d'académie, à Candé par les Montils (Loir et Cher).

A propos de Gabrielle Bompard

—

Gabrielle Bompard, dans le drame qui s'est déroulé rue Tronçon-Ducoudray et dont on a vu le dénouement devant la cour d'assises de la Seine, a-t-elle été un instrument inconscient entre les mains d'Eyraud, ou bien a-t-elle joué en toute connaissance de cause un rôle actif et personnel? Ç'a été en somme tout le fond du procès que nos lecteurs ont pu suivre dans ses moindres détails. Les hommes de science, qui se sont occupés de l'étude de cet organisme si complexe qui constitue la machine humaine, n'ont pu se mettre d'accord. L'école de Paris dit blanc, celle de Nancy, noir. Et nous avons assisté à un tournoi scientifique qui semblait un instant transformer la salle d'audience en un congrès qui rappelait assez celui qu'avaient tenu à Paris, en 1889, les savants qui s'intéressent à cette grande question de l'hypnotisme.

Il s'est trouvé que j'ai été mis hier en relation avec le docteur Amédée Maréchal, un des hommes de Belgique qui, après M. Delboeuf, s'est le plus ardemment livré à l'étude de cette question passionnante, et comme ce bavardage m'a paru très intéressant, dût la modestie de mon interlocuteur s'en effaroucher, je n'hésite pas à en causer avec les lecteurs de l'*Etoile.*

* * *

Gabrielle Bompard a-t-elle été hypnotisée par Eyraud et celui-ci lui a-t-il suggéré de l'aider à commettre le crime?

M. Maréchal ne le croit pas. Il est convaincu que l'ascendant d'Eyraud sur Gabrielle n'est pas à nier, qu'il a été énorme, mais il ne croit pas qu'il y ait eu suggestion.

Cependant, tous ceux qui ont approché Gabrielle l'ont endormie facilement. C'est le docteur Sacret à Lille; c'est son premier amant encore à Lille; c'est Risler en Angleterre; c'est chez Marnier: c'est encore au dépôt, le docteur Voisin; ce sont enfin les trois experts, Mrs Brouardel, Mottet et Ballet, qui, sans la moindre difficulté, l'ont plongée dans le sommeil hypnotique. Il est bien étrange que, seul, Eyraud n'ait pas réussi à l'endormir. Car il a essayé, la chose n'est pas douteuse et il ne l'a pas contestée.

Eh bien, non, malgré l'étonnement de M. le professeur Liégeois, l'impuissance d'Eyraud à hypnotiser sa maîtresse, n'est pas invraisemblable. Elle est même très possible. Il n'est pas rare le cas de sujets, hypnotisés par des étrangers, réfractaires à toute tentative faite par des parents, des amis, des intimes. M. Maréchal nous citait l'exemple d'un de ses confrères, très connu

du monde scientifique, qui a hypnotisé des milliers de sujets, pour lequel chaque tentative d'hypnotisation se traduit par un succès et qui n'a jamais réussi à endormir... qui? sa femme. On rit beaucoup dans son entourage quand celle-ci raconte que son mari est incapable de l'hypnotiser. M. Maréchal nous disait avoir en ce moment une malade, qu'il endort avec la plus grande facilité, que trois médecins, à sa connaissance, ont endormie de même et que son mari n'est jamais arrivé à hypnotiser.

La grande question qui s'est posée devant la cour d'assises de la Seine est celle-ci : Un crime par suggestion est-il possible? Posons bien la question. Voici une jeune femme, hypnotisable. On l'endort. On lui dit: tel jour, à telle heure, vous attirerez X... chez vous; vous serez très aimable, très caressante, et en jouant, vous lui passerez au cou la cordelière que vous avez là, à votre peignoir, et vous attacherez le nœud coulant de cette cordelière à un porte mousqueton, de façon qu'on n'ait plus qu'à tirer la corde pour pendre le monsieur haut et court. Eh bien, à la date et à l'heure dites, la jeune personne, ainsi suggestionnée exécutera-t-elle l'ordre ainsi donné pendant le sommeil hypnotique? L'école de Paris dit : Impossible. Celle de Nancy répond : Très possible. M. Maréchal réplique : A peu près impossible.

Le problème a été étudié au premier Congrès international de l'hypnotisme qui s'est tenu à Paris, en avril 1889. M. Liégeois avait apporté les arguments que nous lui avions entendu développer hier à la cour d'assises de la Seine. L'Ecole de Paris a répliqué hier, comme elle l'avait fait au Congrès : Mais ce sont là des crimes de laboratoire, des crimes pour rire que vous ne parviendrez jamais à réaliser dans la vie réelle. A quoi M. Liégeois répondait : « En vérité faudrait-il donc pour faire prendre au sérieux la suggestion, apporter à nos contradicteurs un crime réel, un cadavre véritable. Cela nous ne pouvons le faire, on le sait bien, et alors on s'empresse de triompher. »

Pourquoi le crime par suggestion est-il impossible, d'après l'école de Paris? Certes, on a fait bien souvent cette expérience de laboratoire devenue classique : X... est endormi. On lui suggère d'aller demain à dix heures du matin chez Y... Il trouvera sur la cheminée un revolver ou un poignard, il saisira l'un ou l'autre et tuera Y... d'une balle ou d'un coup de poignard. La suggestion faite et acceptée, on réveille X... qui ne se souvient plus de rien. Et le lendemain, à l'heure fixée, X... se rend chez Y... saisit le poignard ou le pistolet et n'hésite pas à s'en servir ainsi qu'il a été indiqué. Il est bien entendu que le poignard est en papier ou que le pistolet ne contient pas la moindre balle. Mais Y... tombe, comme s'il avait été foudroyé. On interroge X... Pourquoi a-t-il commis ce crime? Il ne le sait pas. Ça lui est venu comme cela, sans rime ni raison. Quelqu'un l'a-t-il excité? Personne.

Comment ne pas admettre que les choses se pourraient passer de même dans la réalité, fait observer l'école de Nancy ; mettez une balle dans le pistolet, et ce qui n'est qu'une expérience devient un crime.

— Oui, sans doute, riposte l'école de Paris, nous connaissons l'expérience pour l'avoir faite nous-mêmes et ne la nions pas. Mais cette balle, qui n'est rien pour vous, est tout à nos yeux. Sans elle, l'acte suggéré est accompli jusqu'au bout. Avec elle, il se trouverait arrêté net. Le sujet n'irait pas au rendez-vous : s'il y allait, il ne saisirait pas le pistolet; s'il le prenait, il ne tirerait pas ou bien, au moment de tirer il aurait une crise de nerfs. Pourquoi? Parce que le sujet n'est pas aussi automatique que vous le prétendez. Parce qu'il y a au fond de cette conscience ensommeillée une lueur de bon sens, qui lui permet probablement de voir que ce n'est pas sérieux, que c'est là une expérience de salon. Parce que, si affaiblie que soit sa personnalité, il lui en reste assez pour sentir bien que vous êtes incapable de lui faire commettre un crime. Parce qu'il vaut peut-être mieux montrer quelque complaisance envers vous et ne vous refuser pas de faire cette chose de peu de conséquence que vous lui avez ordonné d'accomplir. Parce qu'enfin vous pouvez fouiller toutes les annales judiciaires sans y découvrir un seul crime commis par suggestion.

Et ce n'est pas encore tout. Lorsqu'un sujet est hypnotisé, il n'accomplit pas fatalement l'acte que vous lui avez suggéré, même en se tenant sur le terrain de l'expérimentation, peu dangereuse au total. Le succès de la suggestion dépend de ses dispositions naturelles, de sa moralité. Robert Macaire n'hésita peut-être pas à obéir à une suggestion de vol. Mais prenez un homme d'une probité à toute épreuve et il est probable, que vous ne l'amènerez pas à voler. La suggestion, suivant qu'elle réussit ou non, — toujours dans les expériences de laboratoire — pourrait bien constituer une sorte de baromètre de la moralité.

Et M. Maréchal nous citait à l'appui de cette thèse, l'expérience suivante de Beauvais, de Nancy, expérience qui donne bien la clé de ces phénomènes cérébraux.

Beauvais hypnotise deux dames, appartenant au meilleur monde de Nancy. A l'une et à l'autre,

il ordonne de voler des couverts en argent qui se trouvent là, dans la pièce à côté. Personne ne verra le vol, personne n'en saura rien. Qu'arrive-t-il ? L'une des deux dames, sans grande hésitation, se rend à l'endroit indiqué, saisit les couverts et les met en poche. L'autre dame, au contraire, résiste à la suggestion. Elle répond à l'hypnotiseur : « Non. Je ne veux pas faire cela. C'est mal. » Beauvais insiste. Qu'est-ce que ça peut lui faire ? On ne la soupçonnera jamais. La dame, vaincue, se décide à exécuter l'ordre, mais non sans grande hésitation, et à peine a-t-elle touché les couverts qu'elle les jette violemment à terre et se réveille.

M. Maréchal a fait quelques expériences à ce sujet. Il a essayé de voir si certaines personnes réaliseraient une suggestion qui pouvait leur être désagréable, qui était en contradiction avec leurs sentiments. Il a vu la plupart du temps ces personnes sur le point de commettre l'acte, prises d'une véritable crise de larmes. Il insistait et péniblement le sujet obéissait ; à peine l'acte était-il commis que la personne manifestait une sorte de soulagement, suivi d'un profond étonnement. Elle se demandait pourquoi, comment elle avait fait cela et si on ne lui donnait pas une explication suffisante, c'était un véritable désespoir.

Peut-on affirmer, malgré ces exemples, qu'un crime par suggestion n'est pas possible ? Ce serait téméraire. Et dans la discussion qui a eu lieu à ce sujet au congrès d'hypnotisme, M. Drzewilcki, de Saint-Pétersbourg, a apporté un document qui donne à réfléchir.

— Evidemment non, a dit le savant russe, nous ne pouvons pas produire le cadavre que nous demande l'école de Paris. Mais procédons par analogie. Si on fait exécuter par une personne honnête, par une jeune fille élevée dans les principes de la morale et des convenances un acte qui blesserait profondément sa pudeur, cet acte peut sans erreur être assimilé pour la jeune fille en question à un véritable crime. Cette jeune fille ne se laisserait-elle pas plutôt aller à commettre un vrai crime qu'une action qui froisserait ses sentiments intimes de pudeur ?

Si l'une est possible, l'autre devient vraisemblable. Et malheureusement ce genre d'expériences a été tenté bien des fois et parfois la suggestion a parfaitement réussi.

Donc un crime par suggestion est possible, mais très difficilement. Et il convient d'insister sur ce point : Si le crime est compliqué, s'il est à combinaison, si pour réussir, il le faut accompagner de précautions multiples de suggestions et complexes, on peut à peu près affirmer qu'il est impossible.

* * *

Restait un dernier point intéressant dans cette affaire Bompard. Si Gabrielle Bompard avait été hypnotisée en pleine audience, ainsi que le demandait son défenseur, et si, plongée dans le sommeil hypnotique, on lui avait fait raconter la scène du crime, fallait-il accepter ce récit comme l'expression même de la vérité ! En un mot, l'hypnotisé ment-il ?

— Je me suis posé bien souvent la question, m'a dit M. Maréchal. Chez le sujet endormi, il se passe les mêmes modalités psychiques que chez le sujet éveillé. Or, dans le cas de Gabrielle Bompard, n'oublions pas que nous avons affaire à une hystérique. Le mensonge est le propre de l'hystérie. L'imagination des sujets pouvant se donner libre carrière à l'état hypnotique comme dans l'état normal, il faut donc se mettre en garde contre les histoires que les sujets peuvent raconter endormis. Gabrielle Bompard peut très bien avoir imaginé la scène du crime telle qu'elle l'a décrite au docteur Voisin. Rien ne permet d'affirmer qu'elle dise la vérité, même en dormant.

Conclusion : Si l'expérience demandée par M[e] Robert avait été autorisée, elle n'aurait rien prouvé.

Et voilà l'opinion du docteur Maréchal, à peu près telle qu'il me l'a donnée dans une causerie aimable, qu'il ne soupçonnait pas devoir devenir le sujet d'un article du journal. Z.

(*Etoile belge*, 23 décembre).

BIBLIOGRAPHIE

—

Après la mort.—*Exposé de la philosophie des Esprits. — Ses bases scientifiques et expérimentales. — Ses conséquences morales*, in-32 de 418 pages. En vente à la librairie des Sciences psychologiques 1, rue Chabanais, à Paris.

Ce beau livre que M. Léon Denis, de Tours, vient de faire paraître et que nous annoncions dans notre dernier numéro, est digne du brillant écrivain que nos lecteurs connaissent, car ils n'ont pas perdu le souvenir de la part si active qu'il a prise au Congrès spirite de 1889, des superbes discours qu'il y a prononcés et que nous avons reproduits dans nos colonnes.

L'ouvrage est un résumé plus nouveau de la doctrine des Esprits. Il mentionne les travaux accomplis et les progrès réalisés depuis la mort du Maître. Sous une forme attrayante, la doctrine spirite est présentée non pas comme la philosophie d'une école temporaire mais comme la philosophie universelle qui embrasse tous les

temps et tous les pays et que l'on retrouve au fond de toutes les religions et des principales doctrines de l'antiquité.

Le Congrès Spirite avait émis le vœu qu'une publication d'un prix modique vînt compléter l'œuvre d'Allan Kardec. Sous ce rapport, le volume si important de M. Denis se présente aussi avec la promesse d'un succès durable et nous engsgeons nos frères et amis à donner à l'œuvre en question une bonne place dans leur bibliothèque.

Nous reviendrons sur ce livre intéressant. Bornons-nous aujourd'hui à citer la note que le comité de propagande a votée et fait figurer à la première page, consacrant ainsi l'ouvrage en lui donnant un caractère semi-officiel :

« Le volume *Après la Mort*, de M. Léon Denis, » est conforme à tout ce qu'enseigne la doctrine » spirite ; Allan Kardec l'eût approuvé. et, nous » le savions, il ne pouvait être écrit qu'avec clarté » et un réel esprit de logique ; le comité approuve » donc ce nouveau volume de propagande, et non » seulement il en adopte le développement si » rationnel, mais il recommande sa lecture suivie » à tous les adeptes de notre philosophie si con» solante et si progressive, car il servira à leur » instruction. »

Le Comité de propagande nommé par les délégués du Congrès spirite et spiritualiste international de 1889.

Paris, 12 décembre 1890.

Nouvelles.

—

L'*Almanach spirite* pour 1891 vient de paraître.

Cet intéressant opuscule de 64 pages de texte, publié par les soins de l'Union spiritualiste de Liége, est dédié cette année à Léon Denis, le secrétaire de la Ligue de l'enseignement et vaillant propagandiste de notre philosophie.

Prix, 15 centimes ; 25 exemplaires, 3 fr. ; 50 exemplaires, fr. 5-50 ; 100 exemplaires, 10 fr.

Adresser les commandes accompagnées du montant directement à M. Gaston Duparque, à Chênée lez-Liége.

* * *

Le spiritisme à Reims. — Le dimanche 9 novembre a eu lieu, à Reims, une réunion générale des spirites de l'Est de la France.

M. Monclin, secrétaire, et l'un des fondateurs de l'Union spirite de Reims, a été l'initiateur et l'organisateur de ce petit congrès régional dont le succès a été des plus satisfaisants et des plus complets. Les groupes de Paris y étaient représentés par Mrs Leymarie, administrateur de la Librairie des Siences psychologiques ; Alex. Delanne, président d'honneur de l'Union spirite française ; Auzanneau, vice-président de la Société du spiritisme scientifique.

Les villes de St-Dizier, de Bar-le-Duc, de Mézières, de Charleville, d'Épernay y étaient également représentées par les chefs de groupe.

D'autres centres, tels que Chauny, Ham, Denain, Bruxelles, avaient envoyé leur adhésion en regrettant de ne pouvoir assister à cette fraternelle réunion.

* * *

On mande de Jelisavetograd (Petite Russie), un fait extraordinaire. Dans cette ville, demeure un riche rentier israélite, M. Groissman, qui a son père auprès de lui. Ces jours-ci, le vieillard, âgé de soixante-quinze ans, tomba malade et mourut.

M. Groissman s'adressa à la confrérie de sa religion pour les obsèques. La confrérie, sachant que le défunt laissait une grande fortune, demanda un prix élevé pour l'enterrer « avec les honneurs dus à son rang. » On marchanda pendant trois jours et, finalement, on tomba d'accord pour le prix de 300 roubles (environ 1000 frs.)

Le mort fut habillé de blanc et déposé sur le plancher, entouré de cierges allumés et un prêtre juif placé près de lui récitait des prières.

La première nuit, voici que, soudain, à la grande peur du prêtre, le défunt se lève et dit qu'il a soif et voudrait bien boire un verre d'eau-de-vie.

— Toi, lui répond le rabbin, tu es mort, donc tu n'as pas soif. Tiens-toi tranquille ou sinon...

Il n'avait pas achevé que le vieillard, furieux, lui envoie une gifle qui le jette par terre.

Aux cris du prêtre épouvanté, tout le monde accourut, ainsi que le fils du mort, qui constata avec joie que son père vivait encore.

Les médecins ont déclaré que M. Groissman père était resté en léthargie pendant quatrejours.

Mais le plus curieux, c'est que le rabbin a porté plainte au juge de paix pour la gifle qu'il a reçue, et il demande des dommages-intérêts.

On attend avec impatience le jugement à intervenir.

* * *

M. François Walrant, rue Haute, à Chapelle-lez-Herlaimont nous informe que, dans un but de propagande, son groupe a organisé une tombola autorisée d'ouvrages spirites assez nombreux.

Prix du billet : 25 centimes.

Le tirage aura lieu bientôt.

Liége. — Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 22

10 C^mes^ LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 14 — Liége, 15 Janvier 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Chronique économique et sociale

—

Il y a quelques années seulement, un homme dont l'opinion fait autorité parmi les économistes, ne laissait guère passer d'occasions d'exalter l'individualisme et de rabaisser les efforts tentés par les partisans de la solidarité ; il allait même jusqu'à s'indigner contre les « pauvres d'esprits » qui espéraient améliorer leur sort par l'association et établir, par la participation aux bénéfices, de meilleurs rapports entre le capital et le travail.

Depuis, lui et ses pareils ont dû convenir que les objets de leurs réprobations présentaient certains mérites et, sans aller jusqu'à adorer ce qu'ils avaient brûlés, ils en admettent, mais à titre d'exception, l'efficacité relative. Sachons leur gré de ce revirement partiel d'opinion qui tôt ou tard sera définitif : les circonstances, la nécessité se chargeront bien de convaincre les plus incrédules.

Voyez où en arrive déjà un journal grave dans ses appréciations sur les grèves des tullistes de Calais et des mineurs de Firminy. De même dit-il à peu près, que les ouvriers ne doivent pas voir dans les patrons des adversaires systématiques, de même, les patrons doivent considérer leurs employés comme des collaborateurs indispensables. L'égoïsme ne doit plus présider à leurs relations ; c'est une véritable « confraternité » qui les doit inspirer les uns comme les autres.

On ne saurait mieux prêcher.

Que nous sommes loin du temps où l'on professait que le patron ne doit à l'ouvrier rien que son salaire ! Voilà que déjà de ces deux agents de production on veut faire deux frères ! mais nous n'avons jamais demandé autre chose quand nous insistions sur l'urgence, de solidariser le capital et le travail. Décidément l'égoïsme ou, si l'on veut, l'individualisme, le chacun pour soi, se meurt. Quand pourrons-nous dire qu'il est mort? Quand se persuadera-t-on qu'un riche ne peut se dire vraiment heureux, tant qu'il voit à côté de lui quelqu'un manquer du nécessaire?

Les idées de solidarité générale, de communauté d'efforts ne sont plus, comme le semblent croire des observateurs superficiels, le partage de quelques esprits plus généreux que pratiques. Ce qui nous autorise à penser ainsi, c'est telle ou telle manifestation que nous voyons parfois se produire dans le monde officiel où la réserve l'emporte nécessairement sur l'expansion. Dernièrement, à la distribution des prix du Comice de Villeneuve-sur-Lot, le préfet du Lot-et-Garonne, après avoir énuméré les nombreux avantages assurés aux cultivateurs par les Syndicats agricoles, a ajouté les paroles suivantes, dont l'importance et les conséquences n'échapperont à personne.

« L'association, a-t-il dit, portera des fruits plus nombreux encore quand elle aura pénétré plus profondément dans les mœurs, quand elle aura atteint, dans l'esprit de chacun, ce degré de conviction, que les avantages réservés jusqu'à présent à l'exploitation de la grande propriété s'étendront aussi à la petite culture, le jour où celle-ci renonçant à des défiances aveugles, à un isolement mal entendu, cherchera dans l'union de ses forces et de ses facultés les moyens de sa prospérité et de son affranchissement.

« L'heure viendra où l'on envisagera la possibilité de grouper sur un sol morcelé des cultures préparées en commun, où l'on supportera l'économie du temps, de la main d'œuvre, les profits de la machine, de la division du travail, où l'on étudiera avec le désir sincère d'aboutir, les moyens de fusionner les ressources individuelles pour réaliser, au bénéfice de tous, la plus grande somme de progrès possible et assurer à la terre son rendement le plus élevé. »

Dans ces lignes se trouve admirablement résumé le programme économique de l'agriculture de l'avenir. Le personnage officiel y signale avec raison l'impuissance de l'individualisme en matière de culture et la magnificence des résultats que doit donner l'association. Si nous rappelons que récemment encore un ministre du commerce flétrissait la spéculation et insistait sur l'opportunité de mettre en rapports directs le producteur et le consommateur, nous avons bien le droit de nous réjouir de la tendance des hommes de gouvernement à se détacher de la routine pour aborder franchement les idées inspirées par les novateurs.

Au reste, de quelque côté qu'on porte ses regards, on surprend les effets délétères de l'individualisme et on constate le besoin du groupement. Un Américain, bien placé pour juger des choses de son pays, a hautement proclamé que, chez les siens, le socialisme toujours montant est une réaction contre l'individualisme sans frein par lequel sa race s'est jusqu'ici distinguée. C'est peut être pour protester à leur manière contre ce vice national que les Chevaliers du Travail ouvrent leurs rangs à tous, à l'exception des hommes de loi et des marchands de vin : les premiers, en effet, ne vivent que de l'hostilité permanente des intérêts et les autres, par leur multiplication exagérée, se condamnent à des falsifications ou à des majorations qui ruinent confrères et consommateurs et empoisonnent ces derniers par surcroît. Cette opinion n'est pas exagérée si l'on considère qu'en France où la fraude est beaucoup moins éhontée qu'aux Etats-Unis, une loi d'amnistie votée il y a quelques mois a réintégré dans leurs droits civils 5,000 marchands de vins et 20,000 autres suppôts du commerce de l'alimentation.

Pour prouver aussi quelle complication engendre le commerce individualiste, il suffira de noter que, dans la rue où est établie aujourd'hui la « Moissonneuse » société coopérative des plus prospères, on comptait naguère trente à quarante boutiques louées: maintenant il n'y en a plus que trois ou quatre ; toutes les autres sont fermées. A ceux qui seraient tentés de se lamenter sur la disparition de ces parasites commerciaux, nous ferons remarquer que des milliers de coopérateurs, approvisionnés par un seul magasin, ont pu, depuis, économiser des centaines de milliers de francs avec lesquelles leurs exploiteurs auraient à peine pu vivre.

Quant à l'immensité des économies que permet de réaliser la fonction de distribution quand elle est exercée par une association au lieu d'être laissée à la discrétion de quelques individus, prouvons-là par ce fait que les sociétés coopératives anglaises ont pu, le plus aisément du monde, faire don à la Société nationale de secours aux naufragés d'un, puis de deux et enfin de trois bateaux de sauvetage représentant chacun une valeur de vingt-cinq mille francs. Et le quatrième bateau ne tardera pas à être lancé.

Mais où nous voyons surtout la condamnation de l'individualisme et la glorification de la solidarité c'est au Familistère de Guise dont l'initiateur a été le premier à bénéficier des avantages faits par lui à ses collaborateurs. Quelle différence entre les grévistes de Calais et les Familistériens ! Combien les premiers s'estimeraient heureux de partager le sort de ces derniers ! A Guise, en effet, et aussi dans la succursale de Laeken, en Belgique, les ouvriers logent dans une habitation unitaire pour laquelle le terme de palais n'est pas trop ambitieux ; des bâtiments d'école y sont annexés aussi bien que des salles pour la nourricerie, le bambinat ; des lavoirs, des bains, des salles de lecture, rien n'y manque. Et tout cela devient de jour en jour la propriété actionnaire des travailleurs.

Ne nous étonnons donc pas que les vieilles idées d'hostilité et d'isolement soient emportées par le souffle de l'esprit du temps nouveau comme ces nuages qui ne peuvent résister à l'action combinée des vents et du soleil montant sur l'horizon. *(La Finance nouvelle.)*

La médiumnité de Madame W.-D. Ivey

Le *Banner of Light* du 26 juillet, dans une correspondance particulière où il était question du Camp Meeting de Lookout Mountain, Teun., parlait dans les termes suivants d'un médium que nous n'avions pas jusqu'ici le plaisir de connaître :

« Un autre médium de passage ici, est Mme W.-D. Ivey, de Atlanta, Ga. Cette dame donne des séances pour l'écriture directe aux personnes pour lesquelles elle se sent influencée à le faire, et ne prend rien pour ses peines. Les ardoises sont placées sur une table en pleine lumière, le

visiteur et le médium plaçant chacun une main sur les ardoises. Les résultats sont parfois frappants, car sur la surface intérieure se trouvent de longs messages et les portraits de bien-aimés disparus souvent depuis longtemps dans le monde des esprits. Le juge Ivey est avec Mme Ivey et s'unit avec elle pour cette généreuse œuvre de missionnaire. »

Un membre du Comité du *Messager* s'est avisé de couper le paragraphe ci-dessus, de l'envoyer ainsi que son portrait-carte au juge Ivey avec prière d'engager sa dame à faire un essai pour tâcher d'obtenir une communication avec preuve d'identité.

M. Ivey s'est prêté de bonne grâce à cette expérience; il nous a écrit de Portland, Or., au commencement d'octobre, pour nous dire que sa dame et lui avaient fait une séance à notre intention qui avait duré deux heures. En ôtant leurs mains des ardoises ils avaient trouvé à l'intérieur sur l'une d'elles des écrits en langues partiellement inconnues et onze figures également inconnues. Il nous demandait ce qu'il fallait faire de l'ardoise. Nous lui avons répondu immédiatement qu'il eût l'obligeance de nous la faire parvenir de la manière qu'il jugerait le mieux.

M. et Mme Ivey se déplacent beaucoup, et la réception de notre lettre a subi du retard. Le juge nous a écrit de nouveau de Dahlonega, Ga., en date du 15 décembre. Il nous dit qu'ayant remarqué que les dessins sur l'ardoise avaient une tendance très marquée à s'effacer — ce qui nous fait supposer que ces inscriptions ont été obtenues sans le secours d'un crayon — et craignant de ne pouvoir expédier l'ardoise en sûreté, il l'avait portée à un photographe de Atlanta pour en avoir une copie.

Cette épreuve est maintenant en notre possession; le juge nous a fait parvenir aussi quelques paroles des plus encourageantes pour l'œuvre de propagande que nous soutenons de tous nos efforts ; il est désireux de savoir si parmi les onze figures obtenues on reconnait les traits de personnes que nous aurions connues, ce qui serait assurément une belle preuve d'identité. Nous regrettons beaucoup malheureusement de ne pouvoir lui répondre d'une manière affirmative, aucun des membres de notre comité ni les personnes de leur entourage n'ont trouvé dans les onze dessins représentant des portraits en buste, des traits de ressemblance avec des personnes connues, à l'exception d'un seul de ces croquis pourtant qui représente assez vaguement, dirait-on, la figure d'un des anciens membres fondateurs de ce journal.

Voici la copie aussi exacte que possible des écrits circulaires qui encadrent les bustes, avec la traduction de l'écrit en anglais :

Dyra Goda wàn H. Vanderyst
Henrich

Gäg presenterer dig och evinnerlig wänskap
Gustaf (1)

Preach the truth unto all nations
(Prêchez la vérité à toutes les nations)
Otto Jacob

Emil Min Hogaktning

Cette expérience, comme on le voit, remarquable comme phénoménalité, laisse beaucoup à désirer comme preuve directe de l'identité des esprits, chose du reste très rare encore et que pour notre part nous n'avons jamais pu obtenir d'une manière entièrement décisive ; nous n'en remercions pas moins de tout cœur M. et Mme Ivey pour le bon vouloir qu'ils nous ont montré et le désintéressement dont ils font preuve dans l'accomplissement de leur mission. Nous serons toujours heureux d'être tenu au courant de leurs travaux et de pouvoir enregistrer les succès qu'ils obtiendront par la suite.

L'Amour

Nous croyons très intéressant à reproduire le chapitre suivant de l'ouvrage de M. D'Anglemont, intitulé : ***Enseignement populaire de l'existence de l'âme*** (2), que nous signalions à nos lecteurs dans notre n° du 15 novembre 1887. Ecrit en forme de dialogue, cette œuvre de mérite fait ressortir par des objections méthodiques bien des vérités utiles à répandre largement dans tous les milieux.

Puisse ce livre si instructif à base essentiellement scientifique, contribuer à réaliser le but poursuivi par l'auteur : Régénérer la société humaine aux prises avec les abus et croulant sous l'effroyable égoïsme qui la décompose.

* * *

— L'amour, considéré dans sa généralité, principe essentiellement moteur de l'âme, se signale par la *sensibilité*, par les *sentiments* et par les *qualités* qui le partagent d'abord en ses trois grandes divisions principales.

La sensibilité, qui est la base primordiale de tout amour, exprime son essence la plus tangible, si l'on peut s'exprimer ainsi, car c'est elle qui se rapporte spécialement à ce qui touche aux sens, tandis que les sentiments sont plus particulièrement affectifs et les qualités plus profondé-

(1) Prière à nos frères linguistes de nous envoyer la traduction de ces inscriptions.

(2) Paris. — Comptoir d'édition et Librairie spirite. Prix : fr. 2-50.

ment intellectives, la grande loi d'unité ou d'analogie se montrant constamment en tout et partout.

Dans la sensibilité, vous verrez les *émotions* qui, par *l'étonnement*, *l'admiration* et *l'espérance*, font surgir les premiers rudiments de l'attachement à la vie; vous verrez les *entraînements* engendrer le *désir*, les *passions* et *l'attrait*. Les passions, qui sont les *énergies* si puissantes de la sensibilité, entraînent dans leur mouvement irrésistible tout ce qui se trouve sur leur passage lorsqu'elles ne sont pas modérées par la conscience, leur souverain régulateur.

— Que les passions soient réglées ou non par la conscience, elles n'en sont pas moins les pires agents du mal : ce sont elles qui nous sollicitent à mal faire, ce sont elles qui nous tentent sans cesse, nous détournant de nos devoirs; aussi, ce que nous devons chercher d'une manière incessante, c'est de les supprimer en nous, car tant que nous les sentons nous agiter, elles nous conduisent à commettre toutes nos fautes les plus graves et même les actes les plus criminels. Je ne crois pas que vous puissiez, en cette circonstance, émettre un avis différent du mien.

— Eh bien! sur ce terrain, je ne serai point d'accord avec vous, car vous ne voyez pas la puissance motrice incalculable qui réside dans les passions et sans laquelle l'âme, privée de toute espèce d'initiative, resterait complètement indifférente à quoi que ce soit. Supprimez la passion, vous éteignez le désir à sa naissance et *l'attrait* meurt, n'ayant plus sa raison d'être. En un mot, la passion disparaissant, vous anéantissez avec elle le ressort qui donne à l'âme sa plus grande virtualité.

Toutes les passions, contrairement à l'opinion que vous venez d'émettre, sont bonnes en elles-mêmes; une seule chose est fautive en elles, c'est leur application anormale, ou les excès auxquels elles s'abandonnent. Mais, du moment où elles sont bien dirigées, où elles sont sagement modérées, elles deviennent les plus précieux collaborateurs des nobles mouvements de l'âme.

— Il vous est facile de nous dire de modérer nos passions; mais tenez-vous compte des besoins souvent insurmontables de certains tempéraments? Les sens chez un certain nombre, ne demandent-ils pas impérativement à être obéis, sous peine de porter atteinte à la santé? La modération que vous demandez n'est donc que partiellement applicable et, d'ailleurs, puisque vous reconnaissez que les passions sont utiles, vous devez approuver ceux qui en usent largement.

— Je vous ferai remarquer que les passions que vous envisagez ici sont les passions essentiellement matérielles; ce sont celles marquant les moindres valeurs et, par conséquent, les moins élevées; voilà pourquoi elles demandent à être modérées sous peine d'être nuisibles dans le milieu social. Il est assurément chez certaines natures, des appétits très exigeants, mais ils correspondent généralement à des âmes dont les tendances sont encore très matérielles et peu pourvues de l'idéal générateur des besoins transcendants de la pensée. Pour ces natures, les lois divines sont moins sévères lorsqu'il s'agit de satisfaction des sens qui ne sont pas nuisibles à autrui, seulement leurs progrès animiques sont plus longs pour se produire si elles ne sacrifient rien pour ralentir l'avidité des jouissances qu'elles recherchent, car celles-ci, nuisibles à la santé, favorisent l'égoïsme du moi, paralysent d'autant l'exercice des facultés affectives, comme elles retardent l'essor des facultés intellectives.

Si l'esprit qui use abondamment de ces passions matérielles est déjà très cultivé, il possède assurément une volonté ferme, une volonté morale, qu'il peut opposer victorieusement aux débordements qui pourraient tenter de le faire succomber. S'il ne résiste que faiblement à la tentation coupable, ou s'il y succombe, les lois de la nature sont plus sévères pour lui parce qu'il a négligé de se servir de ses forces acquises, demeurées encore à l'état rudimentaire chez l'homme plus primitif. C'est pourquoi les excès sont chatiés chez lui, souvent d'une manière terrifiante, afin qu'il conserve le souvenir de la faute commise et qu'il prenne garde de la renouveler à l'avenir. Et, en effet, plus l'âme est développée, plus on doit exiger d'elle, ou bien alors elle pourrait rétrograder sans retour possible, ce à quoi s'oppose toujours la loi providentielle qui ne laisse jamais périr aucune âme. Aussi, la modération dans les passions est-elle une condition de progrès qui s'impose avec force lorsque l'âme est suffisamment cultivée pour devenir maîtresse d'elle-même. C'est alors que, tout en usant des passions, elle sait les diriger avec sagesse, elle en écarte les abus et elle se garde d'être un élément nuisible pour tout ce qui l'environne.

Au-dessus des *passions sensorielles* proprement dites, il y a les passions affectives, plus nobles que les précédentes quand elles s'appliquent à des besoins de nature à faire progresser le milieu social. Cependant il en est encore, parmi elles, qui sollicitent l'égoïsme, ou l'amour de soi, entrant en concurrence avec l'amour pour autrui. Au nombre de ces passions, figurent les passions *corporatives* si utiles pour opérer les groupements harmonieux. Mais ces passions sont profondément nuisibles lorsqu'elles font surgir les partis

qui s'entredévorent, sollicités par des ambitions malsaines donnant naissance aux haines réciproques.

Viennent ensuite les passions *ardentes* qui, mal dirigées, produisent les plus grands désordres, parce qu'elles entraînent spécialement vers les plaisirs, vers les passions sexuelles capricieuses, jetant le trouble dans les familles, et vers les satisfactions passionnelles déterminantes des convoitises dont les plus dangereuses sont celles sollicitées par la triste passion du jeu. Mais si, au contraire, ces passions sont sagement conduites, la passion pour le plaisir, satisfait par des distractions nécessaires après de grands et laborieux travaux. La passion sexuelle qui se rapporte à l'objet tendrement aimé, fait ressortir les qualités qui le font idéaliser, atténue les défauts et embellit l'existence du couple ajoutant l'amour du cœur à l'amour de l'âme, cet amour du cœur étant intermédiaire entre la passion des sens et la passion purement idéale. Enfin les passions *possessionnelles* sagement conduites, au lieu de faire naître l'amour désordonné des richesses, sollicite seulement l'amour de l'ordre, qui conduit à conserver sagement ce que l'on possède, sans s'opposer à l'essor des sentiments généreux.

Les passions intellectuelles sont d'un ordre supérieur encore: elles comprennent les passions économiques se rapportant à l'exercice de la production du bien-être sous la triple forme industrielle, artistique et sociale. L'amour de l'industrie est la puissante passion pour le travail utile, pour le travail indispensable à la vie de chaque jour. C'est là la passion la plus rudimentaire de l'intelligence. A cette passion succède la passion artistique qui embellit les produits engendrés par la passion industrielle, laquelle s'étend ensuite à la reproduction des richesses de la nature. Puis, au-dessus de ces passions, s'élève la *passion sociale*, celle qui doit régir les deux précédentes en recherchant les moyens les plus propres à rendre le travail fructueux pour tous et à embellir la vie de chacun, en lui faisant partager les productions du beau, si nécessaires à l'élévation des goûts et des habitudes, qu'il raffine, qu'il idéalise en les dématérialisant de plus en plus.

Les passions libérales marquent un degré supérieur encore, parce qu'elles ont pour domaine celui du travail de la pensée. Telles sont les passions pour les lettres, pour la polémique ou la critique littéraire, pour la poésie.

Enfin, apparaissent au sommet passionnel, *les passions pour les sciences* qui, souvent, absorbent la vie tout entière de savants, les conduisant parfois au plus noble sacrifice de leur temps, de leurs moyens d'existence et même de leur propre vie. Quelles passions plus élevées que celles-là, puisqu'elles répondent à tous les *desiderata* suprêmes de la loi du progrès, qui est la loi des lois, la loi divine supérieure entre toutes?

(*A suivre*). ARTHUR D'ANGLEMONT.

Le testament d'une spirite.

—

La question du spiritisme se posait ces jours derniers devant la cour d'appel d'Orléans dans une curieuse affaire de testament. Les tribunaux se trouvaient appelés à trancher ce problème très discuté et très délicat: une personne adonnée aux pratiques du spiritisme doit-elle être regardée comme folle et ses dispositions dernières doivent-elles être annulées?

Il s'agissait, dans la circonstance, d'une dame Brochard, rentière, à Vouvray, morte en 1886 en déshéritant sa famille et en léguant toute sa fortune — plusieurs centaines de mille francs — à l'assistance publique.

Les héritiers dépossédés ont attaqué le testament et articulé une série de faits qui démontraient à l'évidence, il faut le dire, l'insanité d'esprit de la défunte. Qu'on en juge!

Mme Brochard se figurait avec le plus grand sérieux que l'âme de son mari avait transmigré dans le corps d'un cheval d'omnibus, qu'elle avait pris en affection et qu'elle couvrait des baisers les plus ardents, lui parlant comme s'il avait pu l'entendre et entourant de ses deux bras le cou de l'animal qu'elle prenait pour feu M. Brochard.

Elle voyait un de ses parents, M. du Potet, descendre du ciel, où il remplissait, disait-elle, les fonctions de facteur rural; elle croyait sincèrement que son fils avait été roi de France, que l'âme de Saint-Jean habitait dans le corps de sa fille Marie-Antoinette. Elle se souvenait d'avoir été martyre au temps des persécutions contre les premiers chrétiens et d'avoir subi deux fois, sous des incarnations différentes bien entendu, le supplice de la décollation. Pour le moment, Mme Brochard affirmait modestement qu'elle était le Christ réincarné.

Parfois aussi, elle se prenait pour l'épouse du Christ et citait même avec la plus grande précision, la date de leur mariage mystique (le 15 avril 1883.)

Mme Brochard passait les nuits à évoquer les esprits des grands hommes du temps passé; elle écrivait sous leur dictée, et le fatras d'élucubra-

tions philosophiques qu'elle a laissées est formidable.

Pour se reposer de ces occupations surnaturelles, la vieille dame parcourait les champs sans but précis, pendant des heures, grimpant dans les arbres pour conjurer les orages et fermement convaincue qu'elle gouvernait les saisons.

Il n'en fallait pas tant pour établir devant les tribunaux la démence de Mme Brochard. Aussi la cour d'appel d'Orléans a-t-elle annulé le testament qui avait déshérité la famille au profit de l'assistance publique. La fortune de Mme Brochard reviendra donc à ses héritiers naturels.

Il est vrai de dire que la pratique du spiritisme ne produit pas toujours de pareils désordres dans l'esprit et il ne faudrait pas donner une portée générale à l'arrêt de la cour d'appel d'Orléans.

(*Etoile belge* du 2/3 janvier.)

Nota. — Aucun de nos lecteurs ne s'étonnera du jugement rendu par la cour d'appel d'Orléans. Si Mme Brochard était telle qu'on nous la représente ici, sa place était dans une maison de santé. L'obsession, dont il faut toujours se garer, nous paraît évidente et bien caractérisée.

La suggestion.

Les membres de la Commission de l'Assistance publique du Conseil général, continuant leurs visites dans les hospices et hôpitaux, sont allés récemment à la Salpétrière et ont assisté aux intéressantes expériences du docteur Charcot.

Le docteur leur a d'abord présenté une toute jeune fille des environs de Péronne qui, chose bizarre, entre en catalepsie dès le matin à son réveil, pour n'en sortir que le soir au moment de son coucher.

On peut lui faire prendre de l'huile de foie de morue pour du champagne ; lui faire sucer un porte-plume pour un bâton de sucre d'orge, etc., etc.

Le docteur Charcot la réveille quand il le veut et la remet dans son premier état, où elle perçoit alors distinctement les objets extérieurs, et où elle se souvient de tout son passé ; mais au bout de quelques minutes, elle fait un mouvement nerveux et elle retombe dans son second état, dans lequel, d'ailleurs, elle ne ressent plus du tout une paralysie dont elle est atteinte à la jambe.

Après cette jeune fille est venu un journaliste, soigné pour des attaques de nerfs dues à un surmenage considérable.

Le sujet, une fois endormi, ne tombe pas dans l'état de somnambulisme proprement dit, mais plutôt dans une sorte de délire.

On ne pourrait pas, par exemple lui donner à boire de l'eau pour du vin de bordeaux, mais il croit être accompagné d'un ami qui ne le quitte pas et auquel il raconte ses impressions souvent fort originales.

Frappe-t-on trois coups sur la table, il s'imagine être à *Cléopâtre*, la pièce dont on a le plus parlé ces temps derniers, et alors, il fait à son ami invisible une longue critique de cette pièce.

Remue-t-on une plaque de tôle ? il se figure assister à une danse indienne.

Lui met-on un verre rouge devant les yeux, il donne lecture d'une affiche révolutionnaire qu'il commente.

Après lui, M. Charcot a endormi un jeune garçon boucher des environs de Paris. Celui-là ne s'endort qu'après une violente attaque d'épilepsie et, quand il est endormi, il n'a qu'une seule préoccupation, tuer des cafards qu'il voit partout. Il paraît qu'un jour, ayant couché chez un boulanger, il s'est réveillé, le matin, couvert de ces petites bêtes.

Comme pour le précédent, les différents sons extérieurs lui rappellent des spectacles auxquels il croit encore assister.

Détail curieux, il écrit une chanson sur une feuille de papier à laquelle on substitue, sans qu'il s'en aperçoive, une feuille de papier blanc, et il fait sur cette feuille immaculée les corrections de lettres et de ponctuation aux endroits où elles auraient dû se trouver sur la feuille écrite.

Enfin, avant de se retirer, Mrs Duplan et Georges Berry ayant demandé au docteur Charcot s'il croyait possible une suggestion capable de faire commettre des crimes et des délits, le docteur a répondu négativement.

Il a déclaré que le sujet qu'on voulait entrainer à faire une mauvaise action avait, malgré tout, conscience de l'acte qu'il allait commettre, et que toujours il tombait dans une crise de nerfs avant d'agir.

Et, pour prouver ce qu'il avançait, M. Charcot a endormi une jeune fille et l'a décidée, après une longue lutte, à aller prendre des valeurs dans un coffre-fort ; mais, au moment où la malheureuse avançait la main vers l'argent, elle est tombée dans la crise de nerfs prévue.

S'il n'y a pas d'exception à cette règle, voilà un précieux système de défense enlevé aux accusés devant les tribunaux.

(*Journal de Charleroi*, 30 nov.).

Cherchons !

—

M. L. Gardy, de Genève, spirite expérimenté, vient de publier sous ce titre, à la librairie des Sciences psychologiques, un volume de 270 pages (1) par lequel il répond aux attaques dirigées par le professeur Yung contre le spiritisme, au cours de conférences faites et au moyen de brochures publiées dans la métropole de la Suisse française.

L'auteur expose d'abord les raisons qui l'ont amené à élaborer cette œuvre, puis il aborde l'étude des phénomènes spirites, avec une netteté de style et une abondance de citations qui font de son livre, le recueil le plus complet et le plus documenté qui ait paru jusqu'à ce jour, au point de vue expérimental. Son exposé est clair, précis ; son argumentation serrée répond de point en point et victorieusement aux déductions fantaisistes de M. Yung. Tous les témoignages scientifiques que l'on peut invoquer en faveur de la réalité des manifestations y figurent, ainsi qu'un examen minutieux des divers genres de médiumnité complété par la relation de nombreux faits ; cette étude constitue, dans son ensemble, une véritable histoire du spiritisme, depuis les tribulations des sœurs Fox, de Rochester, en 1847, jusqu'au récit des phénomènes notés par la commission du Congrès de 1889.

M. Gardy déclare, dans la préface de son livre, qu'il s'attend à de nombreuses railleries. Nous ne croyons pas que personne, même parmi nos adversaires, ose accueillir de telle façon une œuvre inspirée par un profond amour de la vérité, par l'ardente conviction d'une âme droite et loyale. Il se dégage de ce livre, en effet, un parfum d'honnêteté et de franchise, bien fait pour inspirer le respect aux plus incrédules.

Quoique revêtant surtout le caractère scientifique, ce volume ne présente rien d'aride, l'auteur a su jeter ça et là, parmi ses pages, des récits, des anecdotes, des relations de faits spirites qui, *tout en contribuant à porter la lumière* dans l'esprit du lecteur, l'intéressent et le captivent. Nous appellerons particulièrement l'attention sur l'exposé des étonnants phénomènes obtenus par le docteur Cyriax, et sur la remarquable conférence faite récemment à l'Alliance spiritualiste de Londres, par le général Drayson, et dans laquelle celui-ci exprime de hautes vues sur le spiritualisme expérimental.

L'ouvrage se termine par une instruction pratique de Stainton Moses, à l'usage des expérimentateurs.

(1) Prix : fr. 2-50.

Nous souhaitons un franc succès à ce volume qui a sa place indiquée dans toutes les bibliothèques. LÉON DENIS.

* * *

Médiums et groupes. — *Spiritisme et hypnotisme*, par D. Metzger. Paris, 1890, Georges Carré, éditeur. Prix : 50 centimes.

Brochure très substantielle, d'une cinquantaine de pages, qui contient des considérations fort justes sur les devoirs des médiums et les devoirs des personnes qui viennent les consulter.

Il n'est pas, pour le spiritisme, de question plus importante, plus pressante que celle des médiums. Dans quel embarras cruel ne se trouve-t-on pas, lorsque quelqu'un vous demande de lui indiquer un groupe où l'on ppisse assister à des expériences sérieuses ! Il est donc urgent de traiter de la médiumnité aux divers points de vue sous lesquels elle peut être envisagée. C'est le but que s'est proposé M. Metzger et pour que son travail eût plus de valeur il voudrait que tous ceux qui ont quelques observations intéressantes à présenter sur le sujet, consentissent à envoyer leurs communications au journal *Le Moniteur spirite et magnétique* où cette étude a été publiée d'abord. Ce serait, dit-il, de l'enseignement mutuel et du meilleur.

* * *

Nous avons oublié, dans notre précédent numéro, d'indiquer le prix du beau livre de M. Léon Denis, *Après la Mort*, soit 2 fr. 50.

En vente à la librairie des Sciences psychologiques, 1, rue Chabanais, à Paris.

Nouvelles.

—

Le nouveau Congrès. — Le Comité de propagande, dans sa séance du 4 décembre, a discuté sur le projet d'un congrès spirite à Bruxelles, en 1892 ; le président de la séance, M. Leymarie nous a écrit à ce sujet pour avoir notre avis, celui de nos frères de Belgique ; il nous prie de nous concerter avec ces derniers pour bien connaître leur programme en vue de ces assises spirites. « Il vous faut bien le déterminer, dit-il, très nettement, pour permettre au comité d'en bien juger, d'ajouter ses réflexions aux vôtres, et soumettre ce résultat à l'assentiment de tous les délégués nommés par le congrès de 1889 ; ainsi préparés, forts de l'appui de tous les intéressés, nous aurons préalablement accompli une excellente besogne. Ce congrès sera-t-il spirite, simplement ? ou spirite et spiritualiste internationale ? Il faut en délibérer. »

Nous attendrons que les principales sociétés

spirites, les chefs de groupe et spirites notables nous fassent connaître leur avis; quant au Comité du *Messager* il a fait connaître sommairement son opinion qui est à peu près la même que celle qui a été exprimée par M. Al. Delanne dans la réunion du 4 décembre.

D'après la *Revue spirite* du 1er janvier, M. Delanne a fait remarquer qu'un congrès marque une époque. Le congrès de 1889 était dans ce cas, il venait à son heure et il a réussi.

Toutes les théories ont été exprimées en pleine lumière. Le volume publié par le comité de propagande en est le reflet exact, aussi ce volume a-t-il eu un juste succès. L'Union s'est faite en 1889. L'orateur ne pense pas qu'un congrès spirite tenu d'ici deux ans puisse produire l'effet qu'on en attend, il croit, d'après sa vieille expérience, qu'on ferait un pas de clerc. Il n'y a pas assez d'idées nouvelles pour organiser de suite un nouveau congrès; il convient aussi de laisser aux idées émises en 1889 le temps de faire leur œuvre. M. Delanne dit encore que le congrès de 1889 a voté le congrès de Bruxelles un peu par surprise et sans examen préalable, il résume ses objections en demandant de retarder la date de ce congrès, ce qui est également notre avis.

* * *

Nous lisons dans *la Lumière*, revue mensuelle dirigée par Mme Lucie Grange :

« Voici ce que me communique M. Enrico-Chetcutti, garçon de bureau de la justice de paix de la Goulette (Tunisie), qui jusqu'à présent n'avait jamais entendu parler de spiritisme. Le connaissant depuis six ans, je me porte absolument garant de sa bonne foi et je transcris son récit aussi fidèlement que possible :

» En 1881, je tenais à la Goulette une épicerie qui prospérait assez en raison des nombreux passages de troupes françaises. Ayant fait quelques économies à l'insu de ma famille et désirant les mettre de côté, je les confiai en cachette à ma sœur qui avait beaucoup d'affection pour moi. Je lui remis en conséquence une somme de 520 francs composée de vingt-six pièces en or de 20 francs.

» Quelques jours après, cette dernière tomba malade puis mourut sans que j'aie jamais osé, durant sa maladie, lui demander des nouvelles de ce dépôt.

» Au bout de cinq à six mois, les affaires ayant repris leur cours normal, et par conséquent étant devenues plus rares, je tombai dans une période de gêne.

» Un soir, je m'étais couché en réfléchissant plus que de coutume à cet argent qui aurait été le bienvenu.

» Dans le cours de la nuit, je fus réveillé en sursaut par une pression sur le bras gauche et j'entendis aussitôt une voix bien matérialisée, ayant absolument le même timbre que celle de ma sœur en son vivant, qui me dit en maltais, notre langue usuelle : « Ne te chagrine pas, l'argent que tu m'avais confié n'est pas perdu ; tu le trouveras serré dans un chiffon, lequel est cousu dans la poche de ma robe verte au fond de la malle. »

» Immédiatement je me rendis compte que personne n'était entré dans la chambre et je constatai également que ma mère, qui en raison de son âge avancé partageait la même chambre que moi, dormait profondément. Du reste, la voix s'était fait entendre du côté opposé, où cette dernière reposait.

» Le lendemain matin, mon premier soin fut de demander à ma mère la clef de la malle qui m'avait été désignée, et jugez de ma surprise lorsque non seulement je retrouvai mon argent au complet, mais que, de plus, je constatai l'exactitude de ce qui m'avait été dit dans la nuit jusque dans ses moindres détails.

» Quoique n'étant pas spirite, je suis convaincu que c'est l'esprit de ma sœur qui est intervenu en cette occasion, du reste j'en avais l'intuition en même temps que j'entendais sa voix. »

GONTIER.

Nécrologie.

Le mercredi 7 janvier, a eu lieu à Tilleur l'enterrement spirite de Mme Marie-Catherine Thomas.

Malgré le froid, malgré la neige, un grand nombre de personnes y assistaient. Le cortège était précédé de la musique et du drapeau noir de la *Ligue ouvrière* de St-Gilles. Les prières d'usage ont été lues à la maison mortuaire. Sur la tombe, devant la foule attentive et recueillie, M. Gustave Gony, de sa parole vibrante et convaincue, a prononcé un long discours, concernant les croyances philosophiques de la défunte. C'était le premier enterrement spirite qui se faisait à Tilleur.

DENIER DE LA PROPAGANDE.

M. Ch. Dartois	frs.	100
Mme Joannès	»	5
M. Perinne	»	5
M. René Girard	»	2
Mme F.	»	1
M. E. Robertfort	»	2
M. D. L.	»	10

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 22

10 C[mes] LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 15 Liége, 1er Février 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir. à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Les Thaumaturges sont-ils honorés ?

—

Il n'y a à mes yeux rien au-dessus du Thaumaturge, et de tout temps pour les connaisseurs comme pour les masses, les titres pompeux de Roi et d'Empereur ont infiniment moins de prestige que celui de Thaumaturge qui signifie un homme profondément versé dans les secrets de la nature et habitué à dominer les éléments et à les faire servir à ses volontés, à ses caprices. Les rois et les empereurs n'ont pour asservir les peuples d'autres moyens que la force brutale ou l'or pour acheter les consciences. Ce sont des moyens puissants, je le reconnais, et même doués d'une certaine magie, mais ces moyens sont bien pauvres et bien mesquins comparés à la verge d'un thaumaturge. Pharaon dans tout l'éclat de sa gloire et de sa puissance est désarmé en présence de Moïse muni de la simple verge qui n'est qu'un serpent en état de catalepsie. Il est vaincu par un fils d'Abraham, une sorte de vagabond, presqu'un déguenillé, et il serait vaincu, non avec honneur comme il l'a été, mais honteusement s'il n'avait le secours des mages et des enchanteurs de l'Égypte dont la science extraordinaire réussit à tenir en échec les prestiges de l'Hébreu leur ancien disciple tournant contre ses anciens maîtres les précieuses leçons reçues. Ces dominateurs de la nature que nous appelons thaumaturges et qui possèdent un si étrange et un si terrifiant pouvoir sont-ils toujours honorés ? Hélas non ! Ils ont beau se dire et se proclamer bien haut les ministres de la Divinité, leur science ne leur attire qu'une gloire contestée, tardive et posthume. Les grands, les puissants de la terre, les têtes couronnées ne leur témoignent le plus souvent que du mépris. Blasés sur tous les plaisirs, rassasiés de puissance, ne sachant comment vaincre l'ennui qui les accable, les grands, les puissants font de temps en temps venir un thaumaturge pour les distraire. Parfois quand ils ne sont pas trop énervés, ils admirent — ce qu'ils appellent — ses tours de gobelet, ses jongleries, la prestesse de ses doigts et ne lui tiennent pas compte des études constantes et sérieuses auxquelles il a dû se livrer, des observations longues et persévérantes qu'il a dû faire, des secrets merveilleux, stupéfiants qu'il a dérobés à la nature ; ils ne voient en lui qu'un habile jongleur, qu'un adroit banquiste. Ils donnent souvent à une baladine, à une danseuse l'avantage sur ce thaumaturge qui doit faire agir les forces invisibles. Tel fut le sort de Jésus, ce personnage extraordinaire qui a bouleversé les vieilles croyances et fait surgir une société nouvelle des ruines du paganisme. Jésus le Rénovateur de l'humanité, Jésus qui, au nom de la fraternité et de l'égalité, a prêché la suppression de l'esclavage, Jésus n'était aux yeux d'Hérode Agrippa qui cherchait à l'attirer à sa cour, qu'un guérisseur assez ordinaire, une sorte de *reboutteur* et aussi un amuseur parfois agréable qui faisait certaines choses que les petites gens prenaient pour des miracles. Qu'était-ce en effet que Jésus à le juger d'après les préjugés et les idées des personnes dites sérieuses, dites raisonnables et bien pensantes? C'était un *fruit sec,* il avait embrassé l'état de charpentier et n'avait pas réussi. Il aimait mieux flâner sur les places publiques et pérorer dans les carrefours que de

s'occuper de son métier. La plupart du temps il était expulsé des bourgs et des villes où il allait répandre *le poison de ses doctrines subversives* comme on expulse un séditieux, un démagogue, un péroreur suspect et dangereux. Les personnes *très bien*, *les gens du meilleur monde*, *les gens comme il faut* évitaient de se commettre avec lui et il ne pouvait frayer qu'avec ce que la haute société appelait l'écume de la populace, des flaneurs, des artisans, des *pêcheurs*, des bateliers, des portefaix, du tout petit monde enfin.

Jésus était en outre un sujet assez médiocrement noté; il avait une sorte de casier judiciaire. La police des Pharisiens le surveillait tout particulièrement et le guettait pour le coffrer.

N'eût été la crainte d'un soulèvement des faubouriens auxquels il était particulièrement cher, parce qu'il tapait sans cesse sur les riches, la chose eut été faite depuis longtemps. Jésus était de ceux que les pères de famille montraient au doigt à leurs enfants comme un exemple déplorable en leur disant: « Voilà ce que c'est que de vagabonder au lieu de travailler, voilà ce que c'est que de pérorer au lieu de rester à l'atelier. Garde-toi bien d'écouter cet homme, de prêter l'oreille à ses doctrines, tu finiras comme lui mon enfant, tu verras tôt ou tard, cela tournera mal pour lui. » En effet Jésus fut crucifié entre deux voleurs et mourut flétri comme un malfaiteur. Telle était l'opinion des contemporains bien pensants à l'égard de celui qui devait renouveler la face de la terre. Si Jésus dont le nom est sans cesse sur les lèvres de bien du monde vivait de notre temps, serait-il apprécié et plus considéré? Je ne le crois pas; j'ai la conviction, au contraire, qu'il y a pas mal d'honnêtes gens qui s'empresseraient de le cueillir sur la voie publique et de le consigner entre les mains des sergents de ville pour le trainer devant la rébarbative correctionnelle et le faire condamner pour délit de vagabondage.

Jésus n'a-t-il pas dit et répété: « Le fils de l'homme n'a pas un gîte où reposer sa tête ? » Comme nous ne sommes pas à beaucoup près aussi féroces que les Pharisiens, notre justice assez fraternelle appliquerait la loi pour la forme et Jésus en serait quitte pour quelques jours de prison. Ainsi en dépit de sa grandeur, de sa vie sans reproche, de sa science incontestable, de son éloquence irrésistible, qui remuait l'esprit des masses, de ses belles et nobles maximes, de sa pure et sublime morale, Jésus, le grand Jésus aux yeux du roi Hérode n'était qu'un habile faiseur de tours et aux yeux de l'élite de la société juive et des heureux du siècle un séditieux, un novateur dangereux, un esprit turbulent et à principes subversifs. Moïse n'était guère mieux considéré au temps des Pharaons. Elevé par charité par la sœur du roi, il s'était signalé dès son enfance en brisant sous ses pieds, au dire de l'historien Josèphe, le diadème qu'il avait arraché de la tête du souverain. Les témoins de cet acte sacrilège, qui étaient les plus distingués du clergé égyptien, prédirent que cet enfant ferait un jour le malheur de l'Egypte et ils conseillèrent au roi de couper dès maintenant le mal dans sa racine. Pharaon blessé, outragé dans sa majesté royale était disposé à suivre les conseils qui lui étaient donnés, mais sa sœur Thermutis intercéda et Moïse échappa à la mort. Elevé dans les temples il fut initié aux secrets de la science, et ne tarda pas à se distinguer comme un magicien redoutable et un des plus fameux thaumaturges qu'on eût encore connus. Son existence fut agitée, turbulente; changeant souvent de carrière, cherchant sa voie sans pouvoir la trouver, il fut un fruit sec comme plus tard Jésus, comme bien d'autres, et devint ce que de nos jours nous appellerions un révolutionnaire fameux. La caste sacerdotale ayant grand soin de garder un impénétrable secret sur les dogmes fondamentaux de leur religion laissaient le peuple adorer les symboles de pierre et de métal, fabriqués par les plus habiles ouvriers, pour la divinité même. Moïse, le révolutionnaire Moïse, révéla au peuple les dogmes secrets de la religion comme avait fait son ancêtre Abraham, et lui enseigna qu'il n'y avait qu'un seul Dieu et que l'homme avait une âme immortelle. Il démontra que les dieux de pierre, de marbre et de bronze qu'on lui faisait adorer, étaient non des dieux, mais la représentation grossière des différents attributs de ce dieu unique qu'il annonçait. Les compatriotes de Moïse plus éclairés que la masse des Egyptiens savaient que le vrai Dieu n'était pas visible, qu'il n'était perceptible qu'à la seule intelligence, mais l'autorité royale et le sacerdoce Egyptien dont la force avait pour fondement principal l'ignorance des masses craignirent que si ces vérités dangereuses venaient à être répandues, leur pouvoir exorbitant n'en fût amoindri, tendirent des pièges à Moïse pour punir ce qu'ils appelaient son ingratitude. La lutte fut terrible et grandiose et un beau jour les fils d'Abraham ayant à leur tête l'enfant adoptif de Thermutis quittèrent non sans regret la terre d'Egypte pour gagner une contrée qu'ils considéraient comme leur étant destinée.

Moïse créa une nouvelle nation et une société nouvelle ayant pour fondement la démocratie et le socialisme habilement mélangés. Sous Josué, les juifs ayant conquis la terre promise se la partagèrent entre eux en prenant pour base le nombre

des membres dont se composait chaque famille. Ainsi, Moïse odieux au pouvoir royal, méprisé, honni par les Egyptiens de distinction, considéré comme un aventurier, un homme de néant, acquit une grande gloire non seulement comme thaumaturge, mais comme législateur et libérateur d'un peuple opprimé. Comme thaumaturge il eut des successeurs, Samuel, Elie et Elisée, qui jouirent également d'une grande renommée. Samuel était ce qu'on appelle un Voyant, dans son enfance il entendait des voix et plus tard même alors, qu'il était à la tête du peuple hébreu, pour quelques pièces de monnaie à tous ceux qui avaient égaré leurs bestiaux ou un objet précieux, il leur révélait l'endroit où ils trouveraient ce qu'ils considéraient comme perdu. C'est ainsi que Saül ayant été chez Samuel pour lui demander ce qu'étaient devenues ses ânesses, le prophête après lui avoir fait une réponse satisfaisante lui versa l'huile sainte sur la tête et le choisit pour roi d'Israël. Elie et Elisée accomplirent beaucoup de miracles et ressuscitèrent des morts. Quoiqu'écoutés du peuple, qui voyait en eux des hommes supérieurs, les rois et les premiers de la nation les regardaient comme des vagabonds redoutables et lorsqu'ils pensaient pouvoir le faire impunément, ils ne leur cachaient pas leur haine et leur mépris et les mettaient à mort. De tout temps, malgré leur réel pouvoir redoutable, bien que les éléments et les forces de la nature leur fussent asservis, l'orgueil des riches et des puissants affectait de ne reconnaître en eux que des hommes dangereux, des gens qui exploitaient la crédulité publique et qui n'avaient d'autre utilité que d'amuser et de distraire parfois les oisifs par leurs tours de gibecière.

Il en est de même de nos jours à l'égard de ces fameux fakirs qui étonnent les hommes sérieux et instruits qui rendent pleine justice à leur science vraiment merveilleuse. Les riches nababs et les membres de la haute aristocratie anglaise ne les considèrent que comme des jongleurs un peu plus habiles que les banquistes Européens. Ils les admirent non comme des hommes doués d'un pouvoir étrange et mystérieux, mais comme on admire un prestidigitateur-physicien, un Robert-Houdin, un Robin.

HORACE PELLETIER,
conseiller d'arrondissement, officier d'Académie à Candé, par les Montils (Loir et Cher).

Les mondes et les nations.

La solidarité n'est pas un vain mot, elle est le lien nécessaire qui unit entr'eux tous ceux qui font partie d'une agglomération d'êtres intelligents, et les agglomérations entre elles. L'être intelligent a commencé par l'égoïsme, c'est-à-dire par une connaissance bien imparfaite sans doute de lui-même et par un amour exclusif de son individu, selon une expression vulgaire ; nous parlons seulement en ce qui touche l'amour de l'être humain pour l'être humain lui-même et non de l'attraction qui se produit en lui vers une puissance invisible et supérieure.

Cette attraction a de tout temps existé dans le cœur de tous par la nature même des choses ; tous ont été et sont attirés par la pensée de la puissance divine. On a beau ergoter, discuter à perte de vue, jamais on n'effacera du cœur humain cette pensée d'une puissance supérieure intelligente et créatrice, agissant par des moyens connus d'elle seule ; en vain cherche-ton, on ne sait trop dans quel intérêt, à se convaincre de sa non existence, on n'arrive pas à cette solution on ne peut plus contestable, sans un profond mécontentement de soi-même, sans une grave diminution de sa propre personnalité. Et puis, tous ces arguments si laborieusement échafaudés pour anéantir la puissance suprême se dissipent par un simple coup d'œil jeté sur ce qui existe, par une simple réflexion ; l'homme livré à lui-même croit en Dieu.

Il est égoïste dès le principe et il s'occupe surtout, uniquement même, de sa propre individualité ; puis viennent à tour de rôle : la famille, la cité, la nation, et enfin le monde. Plus l'homme se préoccupe de ces diverses choses, plus il agrandit sa pensée et sa sollicitude, plus il est heureux, plus il avance d'un pas ferme dans la voie progressive de l'infini que la Providence ouvre devant lui. On dit souvent que celui qui ne pense qu'à lui-même n'est bon à rien, et c'est d'autant plus vrai que celui qui agit ainsi n'est même pas bon pour lui quant aux résultats réels qui doivent découler nécessairement de sa manière d'agir; il méconnaît au plus haut degré la loi de solidarité.

L'homme seul ne peut rien par lui-même ou si peu de chose que autant vaut dire rien ; les hommes réunis dans une commune pensée, dans un but commun, dans un intérêt collectif, peuvent quelque chose et ils le prouvent aux yeux de tous, ils ne pourraient rien du reste s'ils ne se conformaient pas au plan divin. Le plan divin est infini comme celui qui l'a tracé et en vertu des ordres duquel on le met constamment à exécution, il est infini comme Dieu lui-même ; mais chacun a en lui sa place marquée, et chacun a selon lui une tâche à accomplir. Point de déshé-

rités, point de refusés, point de bannis de l'œuvre universelle, qui s'accomplit toujours selon la loi stricte de justice et de solidarité.

Tout le monde est appelé, et s'il y a « peu d'élus » dans les commencements de l'action des individualités diverses, c'est à cause de l'imperfection naturelle à ces mêmes commencements ; par degrés les choses se perfectionnent et ils seront « élus » comme les autres, mais, pour arriver à ce point, il faut avoir établi une solidarité réelle entre les membres d'une même famille, entre les familles d'une même cité, entre les cités d'une même nation, entre les nations d'un même monde. Les agglomérations sont fortes seulement à la condition d'être unies et cette loi s'étend partout et à toutes les sociétés humaines jusque dans l'infini ; la solidarité est aussi nécessaire entre les mondes qu'entre les individus d'un même monde, les mondes, comme les hommes, doivent se soutenir les uns les autres.

Faire l'unité dans un monde c'est établir dans ce monde la perfection morale, l'unité dans la diversité bien entendu, car le progrès ne doit jamais être poussé jusqu'à une immobilisation complète, qui deviendrait tout le contraire de ce qu'on veut obtenir. L'infini n'a point de bornes et quoi qu'on ait pu faire dans le sens du bien et de la perfection, il reste toujours quelque chose à faire, plus à faire qu'on a fait, mais il vient toujours un moment où l'homme, comme le Jéhovah de la Genèse mosaïque, peut se montrer content de son œuvre et trouve « bon » ce qu'il a fait. Mais rien n'est jamais fini ; d'ailleurs qu'est un monde comme la terre, par exemple, eu égard à l'infinie quantité de ceux qui roulent dans l'espace? Bien peu de chose, sans doute.

Nous parlons surtout au point de vue moral ; la science dit à peu près ce que sont ces globes sous le rapport physique, et quand on dit à peu près, elle n'a pas, pensons-nous le droit de se fâcher. Il s'agit ici de la science des incarnés de la terre qui voit les globes planétaires qui circulent dans l'espace, chacun à son rang, chacun décrivant les lignes d'une révolution périodique, mais ne pouvant pas dire que ce sont là des mondes, car ce mot semble exprimer que là il y a des habitants, que là la matière brute n'existe pas seule.

C'est ce que ne disent pas certains savants n'étant pas bien sûrs que des hommes existent sur ces globes plus où moins lointains beaucoup plus importants physiquement que la terre, qui prend aux yeux de ses habitants doués d'intelligence une importance de plus en plus grande et, faut-il ajouter de plus en plus méritée. La terre est en progrès, elle a fait des pas nombreux et décisifs dans la voie de toutes les améliorations, mais elle n'a pas fait encore tout ce qu'elle doit faire dans le sens de ses plus utiles progrès. On a prétendu que sur deux frères qui avaient d'abord paru sur la terre, l'un avait tué l'autre, et cette légende impie a été suivie d'une foule de faits analogues, de fratricides persistants durant tout le cours de l'existence du monde terrestre.

Ce qui se passait jadis se passe encore aujourd'hui ; encore aujourd'hui se manifestent des inimitiés, des guerres, des luttes sanglantes qui semblent donner une actualité nouvelle à l'horrible légende de Caïn et d'Abel. Horrible du côté du premier, remplie de douceur et de mansuétude du côté du second. Aujourd'hui, il faut le dire, on est quelque peu Caïn de tous les côtés, et c'est pour cela qu'il faut cesser de l'être : quelque glorieux que puisse être celui qui tue son frère, il ne le tue pas moins. Qui est mon frère? Lisez l'admirable parabole du « bon samaritain », un hérétique qui, selon Jésus, donne des leçons de bonne tenue charitable aux plus orthodoxes de tous les cultes. Le prochain, le frère, c'est tout le monde ; une nation est la sœur de toutes les autres ; toutes les autres nations sont des sœurs ; on s'étonne que des chrétiens disent et pensent le contraire.

La fraternité entre les nations, du moins les bons rapports entre les peuples de la terre, les mouvements des masses vers cet état de choses qui viendra bien un jour, voilà l'objectif, comme on dit maintenant, que se proposent tous les vrais amis du progrès. C'est la fin des guerres qu'on demande, car personne ne les aime quand elles s'abattent, terribles et sanglantes sur ceux qui ne les ont pas déchaînées ; la guerre c'est l'homicide par masses, le fratricide par légions, le meurtre organisé dans toutes les familles diverses de la terre, car les nations sont des familles.

Le monde terrestre est lui-même une famille et toutes les guerres qui éclatent dans son sein sont des guerres de familles, ce sont des guerres de frères. Les nations soi-disant civilisées font des guerres lointaines, sous prétexte de coloniser, elles appellent cela porter la civilisation et le progrès au milieu de peuples qu'on traite de sauvages et qu'on massacre pour les mettre au niveau de leurs soi-disant protecteurs. On les protège pour les dompter. Comme les Révérends Pères de Béranger renversaient leur homme d'Etat pour le sauver.

« Et pour le sauver, nous le renversons ! »

Les protégés ne s'y trompent pas, mais ils peuvent se dire aussi, pour se consoler, que « mangés par les uns ou mangés par les autres »

peu importe la dent qui les dévore, à moins toutefois que l'une d'entre elles soit notablement plus douce que les autres. Voilà où en sont encore les choses entre les nations pour ce qui les concerne personnellement et entre les nations et leurs colonies.

Eh bien ! il faut que cela cesse, il faut que la liberté et non la violence préside désormais, dans un temps prochain, aux choses du monde terrestre, il faut que la justice prenne la place du bon plaisir ; les peuples vainqueurs ont leur bon plaisir aussi bien que les potentats de l'ancien régime, et le bon plaisir est une chose atroce le plus souvent. C'est par sa disparition complète que les nations de la terre s'uniront entre elles dans un fécond embrassement de paix et de liberté :

« Peuples, formez une Sainte Alliance,
» Et tendez-vous la main ! »

C'est ainsi que sera formée aussi l'alliance fraternelle des mondes, bien autrement grande et féconde en éternels résultats !

UN COLLABORATEUR SPIRITUEL.

L'Amour

(Suite).

La sensibilité ne renferme pas seulement les émotions et les entraînements où se manifestent le *désir*, la *passion* et l'*attrait* ; elle comporte les satisfactions intérieures : le *plaisir* qui peut devenir la *peine*, la *joie* susceptible de descendre à la *tristesse* plus ou moins profonde, le *bonheur* devenant le *malheur*.

Ce sont ces impressions intérieures qui sont les régulateurs de la sensibilité et qui dirigent nos passions elles-mêmes, auxquelles elles donnent les jouissances réelles lorsqu'elles s'accomplissent suivant le vœu des lois de la nature, jouissances se transformant en souffrances lorsque ces lois ne sont point obéies.

— Vous voulez démontrer que nos entraînements deviennent douloureux quand ils sont contraires aux lois que vous nommez les lois divines ; mais ne voyez-vous pas que ceux qui jouissent le plus amplement de tous les bienfaits de la vie possèdent simultanément le plaisir, la joie et le bonheur? Au contraire, la peine est le lot du travailleur à outrance; la tristesse envahit celui qui a fait le bien sans profit et qui n'en récolte que l'ingratitude, et le malheur accable l'homme qui sait supporter les plus dures privations pour ne point porter atteinte à sa conscience.

— Croyez-vous donc que le *plaisir* auquel on se livre sans trève ni merci donne des jouissances réelles? La satiété survient très vite, et la satiété c'est l'indifférence destructive de la jouissance recherchée et qui ne se produit plus. L'ennui résultant de cet état anormal n'est-il pas une souffrance? D'ailleurs, l'homme qui se livre à la débauche détruit successivement en lui toute la gamme des sensations; il arrive à ne plus rien éprouver, à ne plus rien ressentir. Ce serait peu encore que cet etat d'indifférence si la maladie, qui est la conséquence fatale des excès, ne survenait pour enseigner à l'homme le code des lois pénales qui le menace lorsqu'il oublie les limites qu'il lui est défendu de franchir. C'est alors qu'il paie durement ses écarts et que son corps, une fois dépouillé de la santé, est appelé à périr tôt ou tard malgré la guérison temporaire, sous les dures attentes de l'agonie souvent la plus pénible. Or, quelle peine est plus grande que celle-là? Tandis que celui qui a été sobre et modéré pendant tout le cours de sa carrière et qui en naissant, il faut le dire, a été épargné par les maladies héréditaires, celui-là s'il n'a été victime d'accidents fortuits, s'éteint sans souffrance après une sereine longévité.

La *joie* ne serait, d'après vous, que le privilége de l'égoïste qui s'approprie toutes choses pour les posséder sans partage et en jouir, lui et les siens, au détriment des souffrants, Mais croyez-vous que cette joie inique fasse jamais naître les douces et nobles vibrations de l'âme qui accompagnent toujours l'accomplissement d'une bonne action ? Celui qui s'est vaillamment privé de son repas pour le donner à plus malheureux que lui trouve dans son sacrifice un aliment qui lui réconforte l'âme, lui faisant oublier la faim corporelle. La douce émotion ressentie lorsqu'il a peut-être séché des larmes, cette émotion n'est-elle pas réellement une joie à la fois grande et profonde qui, par la suite, se retrouvera même encore dans le souvenir ?

L'égoïste impitoyable qui peut donner sans subir aucun sacrifice réel, est-il susceptible de jouir des douces émotions que nous venons de signaler? Non seulement cette joie sublime lui échappe, mais plus il avance en âge, plus il ressent l'envahissement du remords qui lui reproche son incurable dureté. Celle-ci s'incruste sur son visage, où se peint le désespoir latent de cette conscience endolorie, ravagée par le mal qui l'étreint et que son ignorance du bien condamne à une souffrance qui ne se calme pas. Que cette âme plus ou moins altérée revienne vers une voie meilleure, qu'elle comprenne les grandes lois de la solidarité humaine, et sous l'influence de la pratique du bien, elle trouvera

au fond d'elle-même des jouissances qui lui sont encore inconnues.

Le *bonheur*, qui exprime un état supérieur à la joie, est proportionnel à l'étendue des sensations intimes que nous sommes susceptibles d'éprouver et de bien comprendre. Ressentir le bonheur, ou être heureux, n'est-ce pas d'abord posséder le pouvoir d'apprécier ce bonheur, car ce que nous n'apprécions point nous laisse entièrement indifférents et ne peut nous procurer la sensation de félicité.

Ainsi, pour être heureux, il faut d'abord avoir l'intelligence d'appréciation de ce qui peut nous être agréable, de manière à engendrer tout à la fois le plaisir et la joie, l'un et l'autre étant indispensables à la formation du bonheur. Et, en effet, le bonheur étant incompatible avec la peine, comme il est incompatible avec la tristesse, il ne peut exister qu'autant qu'il renferme le contraire de ces deux états douloureux de l'âme. C'est pourquoi celui qui est réellement heureux par le bonheur ressent toutes les jouissances normales du plaisir et toutes les jouissances normales de la joie, auxquelles s'ajoutent celles du bonheur proprement dit, qui s'expriment par la plénitude de la satisfaction morale et intellectuelle, la première se traduisant par l'amour réciproquement reçu et donné dans le milieu de l'existence, et la seconde par l'élévation de la pensée.

Au dessus de la sensibilité dont je viens de vous donner le succint exposé, se trouvent les sentiments qui se traduisent par la *mansuétude*, *l'affection* et *l'attachement*.

Qu'est-ce que la *mansuétude*, si ce n'est la *douceur*, *l'aménité* et la *délicatesse*, qui ont pour opposé la *dureté*, *l'impolitesse* et *l'indiscrétion*. De là, les premiers points d'appui de l'affection proprement dite, qui ne peut se manifester sans le concours de cette douceur qui est le premier charme attractif de l'âme, de cette politesse qui marque la déférence sans laquelle le sentiment ne peut être sérieux, de cette discrétion qui exprime le secret sacré pour la dignité de l'être.

L'affection domine la mansuétude, car elle n'est autre chose que l'amour lui-même sous ses aspects multiples: elle est *l'amour familial*, elle est le doux *amour du couple*, elle est *l'amour universel*.

Sous ce triple aspect, l'amour est la flamme divine qui répand sa chaleur fécondante sur tout ce qui l'environne; il est le moteur tout puissant qui anime la volonté, ou la force de l'âme, comme il anime la conscience pour lui communiquer les énergies qui la multiplient en quelque sorte, comme le mouvement est le multiplicateur qui engendre la vitesse.

Si l'amour pouvait jamais disparaître de la nature, comme il est l'auteur perpétuel de toutes les attractions réciproques, on verrait tout s'éteindre dans le repos absolu, qui serait la mort absolue. Ainsi donc, aimer c'est mouvoir, aimer c'est agiter tout ce qui est, c'est fonder et régénérer sans cesse le mouvement universel; aimer c'est donc à tout instant engendrer la vie.

Le contraire de l'amour, qui est la haine, est encore le mouvement, mais le mouvement anormal, comme la haine est l'amour anormal; mais tandis que le premier engendre toutes les harmonies, le second engendre toutes les discordances, tous les désordres, toutes les cacophonies parmi les âmes qui sont discordantes.

Il en est qui, par ignorance, nomment parfois l'amour: sensiblerie. Mais souvenez-vous que l'amour ne peut être la faiblesse; car, si le mouvement est le propulseur de la force, l'amour étant le propulseur de la volonté, qui décèle une puissance agissante, on peut en déduire que les âmes sensibles sont en même temps les âmes les plus fortes. Quoi donc de plus sensible que l'amour maternel et quoi de plus fort que cet amour?

L'amour familial est la base primordiale et fondamentale de tout amour. C'est lui qui, chez l'enfant, développe les premières affections, qui sont celles qu'il éprouve pour la parenté. Mais cet amour familial a ses différents degrés; le plus inférieur est celui que l'on éprouve pour les collatéraux, et cependant l'amour fraternel y occupe déjà une large place.

L'amour pour les parents, qui est celui des enfants pour leurs auteurs, est grandement surpassé par celui des parents pour leurs enfants. En cela, la nature n'a-t-elle point été profondément prévoyante, en communiquant surtout à l'amour maternel sa toute puissance, parce que c'est à la mère qu'il appartient de donner à l'enfant la vie externe primitive, comme elle lui donna la vie interne en son sein quand elle construisit son corps. Puis c'est au père, quand le rejeton est devenu grand, qu'il appartient d'achever l'œuvre maternelle en développant en lui l'intelligence pour préparer sa place dans le milieu social.

L'enfant de son côté, doit rendre à la mère et au père ce qu'il a reçu de leur amour, et sa sollicitude pour chacun d'eux doit être incessante, surtout quand il s'agit de les seconder dans leurs vieux jours, afin de leur servir soit d'appui matériel, soit d'appui moral.

Les grands parents ont aussi leur part d'amour qu'ils récoltent dans la famille, tandis qu'eux-mêmes, entraînés par la loi des contrastes,

apportent une affection toute particulière à leur descendance.

De tous les amours, l'amour du couple est celui dont les attractions sont les plus grandes, lorsque ce couple s'est formé d'après les lois de la nature. Ces lois, quelles sont-elles? Elles remontent jusqu'à la création primitive des âmes, où une âme masculine et une âme féminine, déposées dans le même berceau, sont écloses en même temps sous le souffle de Dieu qui les anima quand il les fit sortir du néant de la vie. Et comme toutes les âmes ont une existence éternelle, ainsi que vous le verrez bientôt, les couples d'âmes sont destinés à vivre de la même vie, se retrouvant plus ou moins souvent dans les premières étapes de leurs différentes carrières, pour ne plus se quitter quand les âmes ont acquis l'une et l'autre les perfections réciproques qui donnent finalement à cet amour un charme éternel, qu'aucun autre amour ne pourrait atteindre jamais.

Enfants animiques jumeaux dès l'origine, comment ces deux âmes n'auraient-elles pas l'une pour l'autre cette immense tendresse que nous voyons se manifester déjà chez les êtres de même sexe qui sont nés ensemble ? Tel est le secret des affections si vivaces qui, souvent parmi nous, unissent les couples dont les deux membres sont entraînés l'un vers l'autrs par la plus touchante tendresse, par le dévoûment le plus inaltérable.

Il est vrai que ces couples sont rares encore parce que notre humanité, si jeune elle-même, ne comporte que peu de progrès accomplis. Combien, même parmi les couples jumeaux qui s'unissent, sont encore remplis de vices ou de défauts s'opposant à la fidélité réciproque de leurs membres, encore aveugles et, le plus souvent incapables de se reconnaître. Mais, au fur et à mesure qu'ils arrivent à se retrouver, d'une manière inconsciente il est vrai, attirés l'un vers l'autre par un invincible attrait, ils fondent d'une manière de plus en plus sérieuse les bases de leur alliance éternelle.

(A suivre). ARTHUR D'ANGLEMONT.

Le spiritisme et la presse.

—

Nous lisons dans un article intitulé « Suffrage universel et bourgeoisie » publié par *la Justice* du 24 janvier, l'appréciation suivante qui aurait été écrite récemment par M. Emile de Laveleye :

« On pensait naguère que le socialisme était une *aberration passagère, comme celle des tables tournantes*. On ne peut plus le croire maintenant... »

M. Emile de Laveleye est un publiciste de grand talent dont la parole est souvent invoquée comme une autorité ; il comprend très bien l'importance du problème religieux et donne volontiers son avis, toujours pris en grande considération, sur les grandes questions économiques et sociales à l'ordre du jour ; aussi sommes-nous étonnés de voir tomber de sa plume — par inadvertance, nous voulons le croire — une expression malheureuse comme celle que nous avons soulignée, de nature à faire naître la conception la plus fausse d'un phénomène réel, apprécié au début par Victor Hugo lui-même et dans des termes bien différents, phénomène qui a été en outre le point de départ de toute une doctrine scientifique et philosophique, laquelle compte à l'heure actuelle des millions d'adhérents sur toutes les parties du globe.

Que M. Emile de Laveleye veuille bien expliquer ses paroles et compléter sa pensée, c'est un devoir bien simple ; qu'il profite de l'occasion pour donner une bonne fois son opinion sur le spiritisme, cette question si souvent controversée et d'une immense portée sociale. La chose lui sera d'autant plus facile que l'honorable professeur a reçu depuis des années, à titre gracieux, notre modeste journal ; il est donc au courant du mouvement spirite et peut éclairer ses contemporains en parfaite connaissance de cause.

* * *

Les journaux cléricaux n'ont pas besoin, eux, de faire connaître leur opinion sur le spiritisme, ils savent que les phénomènes étudiés et mis en lumière par des savants de toutes nationalités sont bien authentiques, mais ils évitent de les rapporter pour ne pas devoir s'expliquer là-dessus. Lorsqu'ils ne peuvent faire autrement que d'en parler, leur ligne de conduite est toute tracée : ils les attribuent, les phénomènes et les conséquences philosophiques et morales qui en découlent, au démon ; ils oublient une chose essentielle, c'est d'en apporter la preuve ; ils ont soin aussi de laisser ignorer à leurs lecteurs que l'église catholique, en dernier ressort, ne s'est pas prononcée là-dessus.

Ce qu'ils n'oublient pas, par contre, c'est de pratiquer la devise : « Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose ». Faire passer les spirites pour des gens avec lesquels on ne peut se commettre, des gens de peu, d'une moralité douteuse, crédules, intolérants et intéressés, dénoncer les médiums à la vindicte des lois en les assimilant à des filous, telle est la tactique

des Pharisiens de toutes les époques. Lire la *Vedette du Rivage*, de Seraing, la chronique provinciale signée Colin-Maillard de la *Gazette de Liège* du 22 janvier, c'est acquérir de nouveau la preuve de ce que nous disons. La *Société spiritualiste* de Seraing relèvera-t-elle ces attaques perfides? Nous l'ignorons. A quoi bon d'ailleurs! La presse cléricale n'insérerait sa réponse que pour autant que la loi l'y oblige, et elle a bien soin de mettre les formes de son côté.

Nouvelles.

On lit dans la *Gazette de Lausanne* (Suisse) :

« Les Russes sont très superstitieux. Cela explique comment l'histoire que voici trouve créance dans les cercles de St-Pétersbourg, y est racontée partout et y cause même une certaine émotion :

» L'autre jour, un prêtre a porté le saint-sacrement chez un officier sous prétexte qu'une dame l'avait appelé dans la rue pour le charger d'une façon instante de remplir son sacerdoce. L'officier lui répond qu'il est en très bonne santé et qu'il ne s'agit que d'une mauvaise plaisanterie ; mais le prêtre voyant un portrait de femme, jure que c'est l'original du portrait. « C'est ma mère, s'écrie l'officier, ma mère morte, il y a peu de temps ! »

» Et très ému, il se décide à recevoir le viatique. Le soir même le pauvre officier était mort. »

Nota. — Les phénomènes spirites sont, paraît-il, encore inconnus sur les bords du lac Léman, puisqu'un simple fait de médiumnité observé chez un prêtre russe suffit à y faire parler de superstition ; on ferait bien, à Lausanne et ailleurs, d'examiner les choses de près avant de se prononcer. Nous serions heureux qu'un de nos lecteurs au courant de ce qui se passe dans les cercles spirites russes voulût bien nous fournir de plus amples renseignements sur ce fait, et spécialement nous dire s'il est exact ou non. A première vue on se défie, quoiqu'il n'y ait rien là qui puisse nous surprendre. La mère de l'officier, récemment désincarné, pouvait croire encore à l'efficacité des sacrements ; on sait maintenant que les esprits conservent plus ou moins longtemps après leur désincarnation les préjugés qu'ils avaient avant celle-ci.

* * *

Un abonné de Tournai, en relation avec des coreligionnaires de la République Argentine, nous apprend qu'un nouveau groupe spirite vient de se former à Gualeynaychée, province Entre-Rios. Les séances ont lieu deux fois par semaine. Il y a quatre Espagnols, deux Italiens, un Allemand et un Belge.

On peut juger par ces diverses nationalités que si le spiritisme était plus répandu, les frontières disparaîtraient bientôt, il n'y aurait plus qu'un peuple de frères. Ce groupe a pour président M. Bell et a pris pour titre *Union Espiritual.*

* * *

Le général Liagre, qui sera conduit cet après-midi, très modestement, à sa dernière demeure, a été un de ces hommes qui honorent non seulement le pays où ils sont nés, où ils ont vécu et lutté, mais l'humanité tout entière. Grâce à ses merveilleux travaux de mathématiques transcendantes, grâce à ses incessantes recherches astronomiques, Liagre s'est fait un nom qui brille du plus vif éclat au ciel de la science. Et, chez lui, le philosophe était à la hauteur du savant, l'écrivain à la hauteur du penseur.

Je n'en veux pour preuve que les lignes qui terminent la *Cosmographie stellaire*, ouvrage de vulgarisation scientifique qui valut à Liagre d'être couronné au concours De Keym, et qui attestent éloquemment l'élévation et la sérénité de la pensée chez l'homme éminent dont nous déplorons la perte.

Voici les lignes en question, parues en 1884 :

» Heureux l'homme qui, détournant son regard des vaines agitations du monde, peut se livrer en paix à la contemplation du ciel !

» Heureux celui qui borne son ambition à pouvoir suivre de l'œil et de la pensée ces innombrables mondes, animés d'une vie universelle et entraînés d'une course éternelle à travers l'immensité de l'espace ! Ce spectacle, qui le met en présence de la majestueuse ampleur de la création, élève son intelligence, agrandit, épure, ennoblit sa pensée. Et si la réflexion, en mûrissant son jugement, n'a pas en même temps refroidi son cœur, chaque pas qu'il fait dans ce poétique domaine lui offre un nouveau sujet d'étonnement et d'admiration.

» Faisant alors un retour sur les choses de la Terre, il prend en pitié nos préjugés religieux et nos pratiques superstitieuses ; car l'idée pure, impersonnelle, qu'il se forme de la Divinité, s'élève au-dessus des grossières fictions de nos légendes théogoniques, autant que le large dôme du ciel s'élève au-dessus des voûtes étroites de nos églises.

» Reconnaissant enfin son impuissance à remonter, par la seule force de sa raison, jusqu'à l'origine des choses, il s'arrête, avec une respectueuse résignation, devant les bornes que la nature a posées à l'intelligence humaine. Sa raison s'incline devant l'incompréhensible ; mais son âme, cette pure émanation de l'éternelle source de lumière et de vie, son âme *aspire* et *espère*. »

(Chronique de Bruxelles *du 16 janvier.)*

DENIER DE LA PROPAGANDE.

A. Becker	fr.	1.00
L. Haasser	»	5.00
Louis Anselme	»	2.00

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 22

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 16 Liége, 15 Février 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Bélgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

—

Par Victor Tournier.

Je remonterai un peu haut dans ces souvenirs; pas cependant jusques avant la naissance du monde, comme l'avocat des *Plaideurs* de Racine, mais bien jusques à la seconde moitié du règne de Napoléon Ier.

A cette époque, dans nos villages de l'Aude, on parlait beaucoup du *Fouillet* — Esprit follet — et des malins tours qu'il jouait aux gens.

Un jour, ce lutin — que nous savons, aujourd'hui, n'être que l'âme de quelqu'un de ceux qui ont vécu parmi nous — choisit pour théâtre de ses exploits la maison où je suis né et qu'habitaient alors mon grand père, ma grand'mère, ma mère et sa sœur.

La chambre qu'occupaient les deux sœurs communiquait avec une pièce de décharge. Or, une nuit, comme elles se disposaient à entrer au lit, elles entendirent, tout-à-coup, dans la pièce voisine, un grand bruit comme de la ferraille qu'on remuait — et il y avait, en effet, de la ferraille — de forts battements de mains et des rires éclatants. On se figure aisément leur surprise, qui se changea bientôt en épouvante, quand, une bouche invisible ayant soufflé leur chandelle, elles reçurent quelques tapes bien appliquées. Entrer promptement au lit, se serrer étroitement l'une contre l'autre, appeler à la fois par leurs cris le père qui était dans une chambre à côté, fut l'affaire d'un instant.

Le père vint ; et comme ses filles lui disaient qu'il y avait quelqu'un de caché dans la chambre, il fouilla partout avec soin et, ne trouvant personne, il les traita de folles et alla se coucher en grommelant.

Le lendemain et les jours suivants, mêmes faits, mêmes recherches infructueuses. On finit par s'y habituer.

Mais le père vint à mourir, laissant ma grand' mère clouée dans son lit par la paralysie. Comme il fallait se lever la nuit pour lui prodiguer les soins que son état réclamait et qu'on avait peur, on fit coucher dans la maison, un paysan dont la famille était au service de la nôtre depuis de longues années. J'ai connu cet homme. Il était brave et d'une impétuosité de caractère qui lui avait fait donner le surnom de *lé bén* — le vent — par les habitants du village. Il m'a raconté bien des fois qu'il lui arrivait souvent de passer une partie de ses nuits à disputer son traversin, ses draps, ses couvertures, avec un être insaisissable.

— *Foutèzos ! bèirén qui n'aoura* — morbleu ! nous verrons qui en aura — s'écriait-il en colère.

Nos armées étaient alors en Espagne. Un de mes oncles avait été tué au siège de Cadix. Un autre, officier d'administration, ne donnait pas depuis longtemps de ses nouvelles, et l'on était fort inquiet à son sujet. Un jour, ma tante, tout en pleurs, alla trouver ma mère et, lui montrant, une croix de cire, lui dit :

— Notre frère est mort ; notre frère est mort. Pendant que j'étais à la fenêtre, cette croix est venue tout-à-coup s'appliquer contre une vitre.

Deux ou trois jours après, on recevait la nouvelle que lui et son escorte avaient été surpris par un parti espagnol, et tous massacrés.

Ma tante mourut à son tour, et tous les phénomènes cessèrent. J'en conclus aujourd'hui que c'était elle qui était le médium. Mais alors il en était autrement. Lorsqu'il arrivait parfois à ma mère d'affirmer ces faits, mon père, vieux soldat de la République, et par conséquent, voltairien, se moquait d'elle; et moi, très irrespectueusement, je faisais comme lui. Cependant, quand j'ai connu le phénomène spirite, j'ai compris que c'était ma mère qui aurait eu le droit de se moquer de nous; car je n'ai pas connu de femme d'une raison plus saine, d'un bon sens plus exquis et d'un esprit moins porté à la superstition. Elle disait ce qu'elle avait vu : voilà tout.

Vers l'âge de dix ans, il se passa en moi une chose que je crois devoir mentionner parce qu'il me semble bien difficile de l'expliquer autrement que par la suggestion d'un invisible.

Pendant quelques mois, je ne pouvais pas voir passer une charrette lourdement chargée, sans me sentir poussé par une force presqu'irrésistible à mettre le pied sous la roue. Il me semblait qu'en me sentant broyer le pied, j'éprouverais un plaisir indicible. Mais ma petite raison me disant que ce serait le contraire qui arriverait, pour ne pas succomber à la tentation, je m'enfuyais à toutes jambes.

Environ cinq ans plus tard, des faits d'un autre ordre, mais non moins curieux, se produisirent.

J'avais été jusque là un fort mauvais élève. Au lieu d'étudier mes leçons, je lisais passionnément la Bible avec les explications des saints Pères, les philosophes du XVIII[e] siècle: Voltaire, Rousseau, Diderot etc. Mais alors, l'amour-propre s'éveilla en moi, et comme je voulais me présenter à l'école de St-Cyr, je me mis à étudier sérieusement mes mathématiques.

En peu de temps, je fis des progrès rapides et devins un des meilleurs élèves de la classe. Mais là n'est pas le curieux. Le curieux, c'est qu'il se manifesta tout-à-coup en moi une singulière faculté pour la solution des problèmes. Il arrivait parfois au professeur de nous en donner qu'aucun élève ne pouvait résoudre. Moi, j'avais immédiatement la solution. Seulement, comme le professeur ne comprenait rien à mon raisonnement, il me demandait comment j'avais pu faire pour la trouver. Je lui répondais que je ne comprenais pas plus à mon raisonnement que lui ; mais que j'avais essayé d'en faire un, parce qu'il l'exigeait de nous. Quant à la façon dont j'avais trouvé la solution, je ne pouvais lui dire qu'une chose : c'est que, à peine il avait prononcé le dernier mot de sa dictée, il se produisait en moi une clarté subite, un raisonnement rapide comme la pensée, au bout duquel se trouvait cette solution. Puis, tout rentrait dans les ténèbres, et je faisais de vains efforts pour ressaisir les termes de ce raisonnement.

Ce fait l'étonnait grandement et fit sur son esprit une telle impression que près de quarante ans après, le retrouvant principal du collège de Béziers, il me le rappela et me dit qu'il en parlait souvent aux parents des élèves comme du fait le plus étrange qu'il eût vu pendant sa carrière de professeur.

Mais cela ne dura pas longtemps : quelques mois au plus ; car je fus tout-à-coup atteint dans l'organe de la vue d'un mal que les médecins qualifièrent d'ambliopie et qu'ils n'ont jamais pu ni guérir, ni même soulager. Dès ce moment, je pus bien encore un peu lire, mais il me fut impossible d'étudier. Et aujourd'hui, je ne puis ni l'un, ni l'autre.

Un grand désespoir s'empara de moi, quand je me vis ainsi dans l'obligation d'abandonner tous mes projets d'avenir. Mais ce qui me causa encore la plus grande douleur, ce fut de voir qne je ne pourrais pas écrire un livre de philosophie. Et comme je manifestais ce regret, une voix s'éleva en moi, qui me dit : — A quarante ans.

Chose étonnante ! c'est à quarante ans que, pour la première fois, s'est présenté à mon esprit, le système métaphysique que j'ai développé dans les colonnes du *Messager*.

Il m'est encore arrivé une fois de voir en rêve deux de mes connaissances accomplir un acte qu'elles accomplirent en effet le lendemain. Ceci ne semble-t-il pas indiquer que pendant le sommeil mon Esprit avait causé avec ceux de ces deux connaissances et qu'ils lui avaient fait part de leur projet?

Enfin, un matin, comme je venais de m'éveiller, j'entendis tout-à-coup un grand cri de douleur poussé au pied de mon lit. Je me demandais si ce n'était pas une illusion, lorsque j'entendis la porte de la chambre de ma mère s'ouvrir. Ma mère, en effet, venait me demander ce que j'avais, pour avoir poussé un si grand cri. Il fallait, en effet, que ce cri fut assez fort, car la chambre de ma mère était séparée de la mienne par la pièce de décharge dont j'ai déjà parlé.

(A continuer).

L'Amour

(Suite, voir notre dernier numéro)

— La manière dont vous venez de former ces couples d'âmes me paraît entièrement incompréhensible. Vous les faites naître l'une et l'autre

de la même mère, ce qui conduirait à admettre que tous ou à peu près tous, nous naissons à l'état d'êtres jumeaux, ce qui est cependant la très rare exception dans l'espèce humaine ; car notre âme n'est-elle pas créée en même temps que notre corps dans le sein maternel ?

— Vous émettez là une erreur profonde : Votre âme ni la mienne n'ont pas été engendrées par nos parents et, bientôt, il vous sera facile de comprendre que si vous n'aviez vécu encore qu'une première fois, vos facultés animiques seraient ébauchées à peine et que tout ce que vous avez d'humain serait rudimentaire en vous. Admettez donc cette hypothèse, qui vous sera démontrée, et vous verrez se composer d'une manière toute naturelle les couples jumeaux se formant et se reformant à la suite des carrières multiples qui sont la loi nécessaire d'existence des êtres qui revêtent un corps temporaire s'adjoignant à leur âme.

— J'attends la justification de cette hypothèse, qui est celle de la métempsycose, pour laquelle j'ai très peu d'attrait.

—Passons sur ce point qui sera élucidé plus tard, et jetons un rapide regard sur *l'amour universel* qui est le couronnement suprême de tout amour. Cependant, celui-ci exprime des gradations qui en mesurent l'importance successive. On voit d'abord figurer l'amour pour les règnes inférieurs, amour qui s'étend de l'être individuel, dans l'espèce, à l'être collectif. Nous pouvons aimer un animal, individuellement, avec un très grand attachement, comme nous pouvons aimer les animaux en général et prendre leur défense contre ceux qui les persécutent ou les maltraitent injustement. Quand les végétaux seront mieux connus, on les aimera aussi en tant qu'êtres et il en sera de même des minéraux, en vertu de la destinée ultérieure qui attend tous ces êtres pour les conduire au sein d'existences meilleures.

A l'amour pour les règnes inférieurs succède un autre amour plus élevé, celui pour l'humanité, nommé amour humanitaire. Cultivons un tel amour, car il exprime celui que nous devons porter à la grande famille collective, résultant de l'amour des familles consanguines. Sous cet aspect, l'humanité apparaît comme une famille unique dont tous les membres ont des droits égaux à notre sollicitude.

Quand l'amour humanitaire sera bien compris parmi nous et que nous serons bien convaincus que tous les hommes sont nos frères par l'âme, que toutes les femmes, que toutes les jeunes filles sont nos sœurs : pour ces frères en humanité, nous éprouverons une si grande tendresse que nous voudrons faire cesser toutes les misères, toutes les douleurs qui les accablent; pour ces sœurs en l'humanité nous aurons le même respect que pour nos sœurs consanguines et nous serons les défenseurs de leur honneur.

En ce temps-là, plus de guerre fratricides, plus de haines parmi les peuples, qui ne seront plus qu'un seul peuple ; en ce temps-là plus de honteuse prostitution, parce que la femme, aimée et respectée, deviendra le doux idéal dans le couple d'amour, et les mœurs, épurées par l'élévation des âmes, rendront pures et faciles toutes nos relations sociales.

Au-dessus de l'homme, ou du règne humain, je vous ferai reconnaître l'existence nécessaire d'autres êtres, d'autres règnes supérieurs au nôtre, et ceux-ci une fois connus, nous inspireront assurément la grande part d'amour qui leur est due en raison de leurs hautes perfections acquises par leurs labeurs sous l'impulsion de la loi du progrès.

Enfin, au-dessus de cet amour s'élève l'amour éminemment transcendant, l'amour divin, l'amour que nous adressons au Dieu connu de nous, au Dieu qui est notre père car il est le père de nos âmes. Connaissant ses perfections immenses, connaissant l'amour immense qu'il a pour nous, nous apprendrons à l'aimer comme on aime tout ce qui excite l'admiration et le respect, et qui peut nous inspirer l'admiration et le respect au degré suprême, si ce n'est Dieu ?

— Vous prétendez que Dieu professe pour les hommes un très grand amour, mais comment conciliez-vous cet amour avec les durs châtiments qu'il nous fait subir ? Au contraire, ne le voyons-nous pas incessament vouloir se venger de nous en nous infligeant, même sans motif compréhensible, les douleurs provenant des fléaux nombreux dont il accable la terre ?

—Si vous reconnaissez Dieu comme étant le Créateur et le père de nos âmes, vous verrez qu'il ne se départit jamais de son rôle paternel. Un père prévoyant, que fait-il pour élever son enfant, l'enfant pour lequel il éprouve la plus grande tendresse ? Il lui enseigne dès la plus tendre enfance ce qui peut lui nuire, et si le jeune enfant ne le comprend pas, n'est-il pas obligé, pour être sûrement interprété, de faire subir à son élève dans une certaine mesure la douleur qui le menace ? Pour apprendre à cet enfant à se méfier du feu, il lui approche les mains d'un foyer ardent afin de lui faire ressentir les premières atteintes de la souffrance qui, prolongée, deviendrait la brûlure et cela pour que, livré à lui-même, il puisse se garer de ce danger. Si, par la suite, celui-ci s'expose quand même au feu qui le brûle, reprocherez-vous au père d'avoir été l'auteur de ce malheur?

Il en est de même, cependant, des lois divines; elles nous avertissent par la souffrance qu'il ne faut point les enfreindre. Si nous subissons la maladie et les douloureux effets qui l'accompagnent, c'est pour nous avertir d'avoir à éviter les excès qui, fatalement, conduisent à la mort corporelle. Si ces excès ne déterminaient pas la douleur physique qui tend à les arrêter dans leur cours, on verrait tous les hommes faibles et inexpérimentés, marcher vers une destruction corporelle rapide, et bientôt l'humanité aurait péri tout entière.

La souffrance, que vous reprochez aux lois divines de nous infliger, est donc le meilleur garant de la continuité de notre existence, puisqu'elle nous évite de périr d'une manière inconsciente, comme le papillon qui se précipite follement dans la lumière de la flamme où il vient se brûler.

De même que le corps, l'âme souffre pour pouvoir se conserver et progresser; ce qui la sauve, c'est le remords avec ses douleurs poignantes et, afin de les éviter, de les fuir, elle revient au bien pour se calmer, pour se guérir des tortures qui la dévorent.

N'accusons pas Dieu de nos douleurs corporelles et morales qui, au contraire, sont les agents de notre guérison et de notre réhabilitation. Ce qui est fautif en nous, c'est notre ignorance des lois divines; étudions ces lois pour leur obéir, pour nous soumettre à ce qu'elles nous demandent, et nous éviterons les maladies du corps et celles de l'âme, qui se traduisent par les angoisses de la conscience fautive.

La divinité n'est donc pas responsable de nos erreurs, cause fatale de tous nos maux, pas plus que le père n'est coupable des erreurs de ses enfants, et de même que celui-ci fait tous ses efforts pour redresser les coupables, de même les lois de Dieu, agissant d'une manière analogue, sont constamment vigilantes et actives, usant de tous les moyens les plus ingénieux afin d'éclairer les âmes ignorantes en les plaçant successivement dans les situations où elles peuvent s'éclairer et rejeter peu à peu loin d'elles les épaisses ténèbres de l'ignorance.

— La manière dont vous expliquez l'amour divin pour la créature, nous montre, ce me semble, un amour bien sévère et je ne vois guère en lui la tendresse du père ou de la mère pour son enfant. Si donc Dieu nous aime d'une façon si calme, lui devons-nous un autre amour, un amour plus grand que celui qu'il nous donne ?

— Si vous connaissiez les immenses labeurs de la vie divine s'appliquant à l'existence continue et au progrès incessant de tous les êtres, vous ne parleriez point ainsi. Mais bientôt vous verrez, vous comprendrez la sublime sollicitude des lois de la nature, exécutives du plan divin, dont il n'est pas un seul être qui ne soit tributaire, de telle sorte que si Dieu venait un seul instant à suspendre l'exercice de ses sublimes travaux, il n'est pas un seul être qui ne fût instantanément plongé dans le néant de la vie. Si, donc, nous donnons notre admiration aux parents qui travaillent sans relâche, pour assurer l'existence de leurs enfants, Dieu n'accomplit-il pas une tâche analogue à l'égard de l'universalité des êtres? Ne lui devons-nous pas la même admiration, ne devons-nous pas un amour immense à sa grande âme qui se sacrifie pour nous faire grandir par la perfection, afin de nous élever vers elle et de nous donner le bonheur acquis par nos propres mérites ?

ARTHUR D'ANGLEMONT.

(La fin au prochain n°).

Un Esprit matérialisé qui annonce sa mort corporelle (1)

Nous extrayons du *Voleur illustré*, qui se publie depuis 1826, les lignes suivantes qui ont paru dans le numéro du 25 décembre dernier.

« Parmi les lettres que nos derniers articles sur le Spiritisme nous ont méritées, presque toutes expriment cette remarque que les apparitions spirites ont lieu à l'étranger, c'est à dire hors d'un contrôle facile pour nous autres Français.

» M. Yveling Rambaud, qui a publié sur la question qui nous intéresse un travail sérieux : *Force physique*, va répondre à cette observation par l'extrait suivant :

« M. Beissac, officier de la Légion d'honneur, occupe une haute fonction au ministère de la guerre; c'est un linguiste remarquable qui écrit et parle toutes les langues de l'Europe sans compter la plupart des langues de l'Orient. Je lui fis un jour cette observation qu'il était malheureux que les médiums matérialisants, par exemple, et leurs expérimentateurs savants ne se produisissent qu'à l'étranger. Je regrettais que la France, après le premier élan donné par Allan Kardec, fût aussi en arrière sur les autres nations. — Détrompez-vous, me dit-il, il y a en France des expérimentateurs et même des médiums matérialisants. Un entre autres existe : Mme Bablin. Mme Bablin est un sujet chez lequel les phénomènes spirites ont subi deux phases :

(1) Tiré de *l'Avenir de l'Humanité*, organe mensuel du groupe spirite et magnétique de Douai. Rédacteur en chef M. Jesupret fils, rue Neuve-Notre-Dame, à Douai.

elle a commencé par être, sans qu'elle s'en doutât, le réceptable d'incarnation d'êtres inconnus d'elle, vivants ou morts, absents ou présents. On s'est aperçu, petit à petit, dans son entourage de cette phénoménale faculté. Entrant, par exemple, en conversation avec une personne quelconque, au lieu de répondre à la dite conversation elle prenait le lieu et place d'un individu présent à la mémoire de son interlocuteur. Mais cette faculté cessa tout à coup et Mme Bablin devint un médium matérialisant. Voici une expérience émanant d'elle qui s'est produite il y a quelques mois, chez elle rue du Faubourg Poissonnière. Il y avait réunion intime, dix ou douze personnes au plus, parmi lesquelles un employé de ministère avec sa femme et ses trois enfants. Cet employé de ministère avait eu pour collègue un ami, mort depuis un certain temps, laissant derrière lui une fille naturelle dont la mère avait disparu. Cette petite fille trouva chez lui table et gîte; elle avait sept ans le jour où elle tomba malade d'une affection varioleuse. La situation était précaire et la crainte de la contagion pour ses enfants obligea l'employé à envoyer la petite orpheline à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, situé non loin de l'hôpital Necker. Deux jours s'étaient passés depuis son entrée dans la maison hospitalière et la réunion avait lieu chez Mme Bablin.

Sur les instances de ses amis, Mme Bablin entra en catalepsie, la lumière des lampes ayant été au préalable un peu baissée ; au bout d'un instant la petite malade apparut, vêtue de blanc, parfaitement tangible ; elle pleurait à chaudes larmes. Le tuteur, sa femme et ses trois enfants la reconnurent immédiatement, et on lui demanda la cause de sa peine. « Je suis morte depuis ce matin, à sept heures, répondit-elle. » Et une seconde après le spectre matérialisé disparut, laissant dans la stupeur tous les assistants. La nouvelle de la mort de l'enfant, donnée par l'enfant elle-même, fut contrôlée ; elle était malheureusement exacte.

L'obsession des voyages

—

Le Dr Horace Biachon, dans la « Causerie médicale » du *Temps* décrit le cas d'un curieux malade : une espèce de Juif errant. Son récit, qu'on trouve reproduit dans *la Meuse* du 1er février, est trop long malheureusement pour nos colonnes, nous devons nous borner à en extraire les passages suivants :

Il se nomme Albert D... et il est presque célèbre dans le monde savant, depuis que mon distingué confrère le docteur Philippe Tissié, a consigné sa longue histoire dans sa thèse inaugurale écrite sous l'inspiration de M. le professeur Pitres et dans son volume les *Rêves*, à la bibliothèque Alcan.

On pourrait résumer sa vie d'une paradoxale manière en disant : Albert D... a été mis en prison une trentaine de fois, il a été condamné à trois ans de travaux publics, il a failli être pendu et cependant, c'est un bon et brave homme ; non seulement il n'a ni conspiré, ni tué, ni volé, mais il n'a aucun vice dont puissent souffrir ses semblables. Ouvrier plein de zèle, fils respectueux et très tendre, bon camarade, soldat sans punition, mari plein de douceur, il ne s'enivre pas, il est timide et réservé jusqu'à l'extrême avec les femmes, et personne n'a eu à se plaindre de lui que lui-même.

La seule tare de sa malheureuse cervelle, c'est le besoin des voyages. C'est tout à fait le Juif errant de la légende, le misérable qu'une mystérieuse volonté pousse à marcher toujours sur toutes les routes du monde, irrésistiblement.

Cela revient par crises, après quelques mois de repos. Il faut qu'il parte, et il s'en va. Il quitte son métier, sa famille, sa femme qu'il aime bien et qu'il laisse en détresse. Et puis, il se retrouve en pays inconnu : il a honte et souvent n'ose pas revenir.

Sur son passage, il ne fait aucun mal ; ce n'est point un épileptique, mais un simple débile, un peu hystérique, facilement hypnotisable, qui se suggestionne à lui seul et devient l'esclave de cet étrange besoin de faire du chemin.

Il vient d'avoir trente ans, et déjà quelle odyssée moderne un poète pourrait écrire avec sa vie !

C'est à lui qu'il faudrait entendre raconter ses voyages et ses malheurs.

Il dit cela volontiers, sans haine pour la vie qui l'a tant ballotté, sans mauvais dépit ni colère, avec une douce tristesse, une résignation quelque peu fataliste. Car il est à la fois très abêti et singulièrement doué.

Parfois, au cours de son récit, il retrace en trois mots la caricature étonnante d'un personnage rencontré, ou bien c'est un étrange paysage désolé qui lui revient comme d'un rêve, et qui semble décrit par un poète halluciné, par un Quincey ou par un Baudelaire, ce même Baudelaire qui a écrit deux fois, en prose et en vers, une *Invitation au voyage...*

. . . .

L'enquête minutieuse que ses juges n'avaient pas faite, les médecins l'ont poursuivie. Albert D... dit la vérité, et il n'y a pas une gasconnade dans les récits de ce Gascon. Dans tous les pays qu'il prétend avoir traversés, on a pu retrouver sa trace. Son dossier militaire a été reconstitué,

et son nom est inscrit sur tous les registres d'écrou, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Hollande, en Russie, en Autriche. On a des lettres de son patron, M. D... qui l'a employé à plusieurs reprises, à Vienne.

Puis son récit est d'une précision qui ne trompe guère, et ses descriptions ne laissent aucun doute. De l'hôpital, nous l'avons vu partir pour ses expéditions subites. Nous avons assisté au début de sa crise : nous l'avons vu se réveiller après un rêve, la tête lourde, la face rouge, arpenter d'un pas fébrile les couloirs de l'hôpital, puis s'évader pour courir la campagne.

On n'est pas plus irresponsable, plus désolé ni plus triste que lui, quand il reprend sa connaissance.

C'est une force irrésistible qui le prend, le possède et le pousse. Il obéit, il va, sous la plus futile espérance de gagner ailleurs un peu plus, ou bien pour rien, sans apparence de prétexte. Une fois sur la route, il respire plus librement. Il lui faut une moyenne de 70 kilomètres par jour pour le rassasier. Il va sous la pluie, sous les orages, dans la neige, mourant de faim, vivant d'aumônes, de préférence vers le Nord, comme attiré par un aimant mystérieux. Et toujours il est propre. Son grand souci est de toujours nettoyer ses habits de la poussière et de la boue des grands chemins.

Tout à l'heure, il est arrivé chez moi pour me conter sa dernière misère.

Il s'est marié l'an passé. Il était venu à Paris pour travailler avec sa femme à l'usine à gaz de la Vilette. Il gagnait bien sa vie comme basculeur de charbon.

Il y a juste un mois, un nouvel accès l'a repris et il est parti pour Bordeaux.

Le voilà revenu, honteux, sans le sou, tout en larmes ; il n'a plus retrouvé sa femme qu'on avait expulsée de son petit logement parce qu'elle n'avait pu payer son terme. Il est sans place et fait pitié.

Alors l'idée m'est venue de raconter l'histoire de cet étrange Juif errant. Ce doit être la meilleure manière de tendre la main pour lui. Peut-être quelques bonnes âmes seront-elles touchées par l'infortune vraiment extraordinaire de cet homme condamné à l'éternel voyage ou à l'éternelle misère et dont la femme est à coup sûr l'une des plus malheureuses femmes que je sache.

Correspondance.

Monsieur le Rédacteur en chef du journal *Le Messager*.

A l'interpellation que vous me faites l'honneur de m'adresser dans votre journal, en des termes dont je ne puis que vous remercier, permettez-moi de vous répondre ceci :

Je m'abstiens d'émettre un jugement sur des faits que je ne connais qu'imparfaitement, mais d'après tout ce qui m'est affirmé, j'arrive à conclure que vos doctrines exercent l'influence la plus moralisante sur tous ceux qui les partagent ; vos adeptes, me dit-on, deviennent meilleurs, plus sobres, plus laborieux, plus charitables, plus dévoués à tout ce qui est bien.

Salut très cordial.

Emile de Laveleye.

Liége, le 6 février 1891.

Remarques. — De la lettre ci-dessus, résulte implicitement cet aveu, que M. Emile de Laveleye n'a jamais eu l'intention de jeter le discrédit sur aucun phénomène spirite : l'expression qu'il a employée mal à propos et que nous avons relevée dans notre précédent numéro pouvant être regardée comme un simple *lapsus calami* ; nous n'en attendions pas moins de l'honnorable professeur.

Nous regrettons certes que des hommes de sa valeur, qui sont les vrais *leaders* de l'opinion publique, par crainte de se singulariser ou pour tout autre motif, n'attachent pas plus d'importance à ces phénomènes et ne cherchent pas à les étudier, surtout lorsqu'une occasion favorable se présente — M. de Laveleye a décliné il y a trois ans notre invitation d'expérimenter avec le médium Slade — nous n'en remercions pas moins le grand écrivain de la répense qu'il a bien voulu nous donner et de l'appréciation si favorable qu'il fait de nos doctrines. Tous ceux qui ont étudié le spiritisme au point de vue de ses effets moralisateurs, savent qu'il n'a rien exagéré. Il n'y a que certains écrivains, catholiques, mais peu chrétiens, et qui se cachent dans l'ombre, qui osent encore contredire à une vérité si généralement reconnue.

Dans notre dernier numéro, nous parlions des insinuations viles, basses et méchantes étalées dans la *Vedette du Rivage* du 18 janvier et où les adeptes du spiritisme sont qualifiés de voyous, engeance, gens malpropres, bons à tout, fumier, etc. Cette attaque, dont la raison évidente est d'enrayer les progrès d'une doctrine préjudiciable à la caste sacerdotale, a été relevée par deux fois par un de nos frères dans le journal *Le John Cockerill* de Seraing. Nous ne voulons retenir de cette réponse qu'on nous a envoyée, conçue dans des termes un peu vifs peut-être, que les passages suivants qui donneront une idée des moyens peu honnêtes employés par nos adversaires :

« On parle « d'applaqués » (concubinaires), etc., alors qu'il ne se trouve pas un seul ménage irrégulier faisant partie de la société spirite de Seraing, composée de plus de cent familles. Défi à qui que ce soit de prouver le contraire...

« Quant aux histoires relatives à un enterrement, aux pratiques magnétiques d'un étranger, comme en ce qui concerne les prétendues insultes à la procession, ce sont là encore autant de mensonges que d'allégation...

« Marie masse et magnétise *gratuitement les* malades, les blessés et tous les souffrants qui demandent des secours. Pourquoi pas? Est-il maintenant défendu de venir en aide à ses semblables d'une façon nouvelle parce que cela ne vous plait pas ?...

« Pour finir, je vous défie de me prouver : 1° qu'il y ait dans la philosophie spirite un seul principe contraire à l'honnêteté la plus rigoureuse; 2° qu'un seul cas de folie se soit produit ici, ailleurs que dans votre imagination...

« Cela dit, si vous n'êtes pas content, j'en serai bien désolé et prêt à examiner de plus près la question... nous pourrons, au besoin, nous entendre pour une bonne et franche discussion publique, quand et là où il vous conviendrait de tenter de faire jaillir du choc des principes l'étincelle de la lumière. »

La *Gazette de Liège*, qui a appuyé de sa grande publicité l'attaque de sa consœur la *Vedette*, voudra-t-elle reproduire cette réponse?

Après la Mort

Nous extrayons ce qui suit de la *Religion Universelle* (1)

Parmi les nombreux congrès tenus à Paris pour le centenaire de la révolution de 1789, il en est un qui mérite tout particulièrement d'être signalé, c'est le congrès spirite et spiritualiste international, qui fut ouvert du 9 au 16 septembre dans les temples du Grand-Orient de France, et ne compta pas moins, paraît-il, de 40.000 adhérents répartis sur tous les points du globe. A part l'importance numérique d'une telle manifestion, il faudrait être bien peu philosophe pour ne pas trouver, dans le compte-rendu de ce congrès, les symptômes d'une véritable révolution morale qui agite déjà les âmes dans toute la chrétienté, en attendant qu'elle se manifeste au dehors par des actes sociaux et humanitaires, caractéristiques de l'ordre social nouveau. Le livre de M. Léon Denis est un fruit de ce congrès. L'auteur, qui y a joué lui-même un grand rôle ne l'aurait pas écrit avant, et l'on peut dire que Léon Denis ne fait que continuer, pour son compte particulier, l'œuvre inaugurée par le congrès international du mois de septembre 1889.

(1) *La Religion universelle*, revue mensuelle : P. Verdad, gérant à Nantes (Loire inférieure) France, 5 fr. Etranger 6 fr.

C'est comme un nouveau cycle qui commence pour le spiritisme, dont M. Léon Denis est l'un des plus éminents apôtres, et ce cycle n'est rien de moins que l'inauguration d'une phase religieuse dans laquelle le spiritisme est appelé à jouer un rôle très important, sans avoir besoin pour cela de devenir lui-même une religion, car le rôle des religions particulières est fini, et celui de *la Religion* commence. Ce qui doit marquer la fin des religions spéciales, comme le furent toutes celles du passé, c'est la conciliation suprême de toutes les croyances et de toutes les philosophies sur le terrain de la raison éclairée par la science et donnant satisfaction à la fois à tous les sentiments généreux, à toutes les aspirations légitimes dans une tolérance mutuelle et l'universelle solidarité.

...Le Spiritisme a vu s'élargir beaucoup son champ d'action par son contact avec la théosophie et les sources antiques de l'occultisme. Le livre de M. Léon Denis marque un pas de plus dans cette voie : il faut féliciter l'auteur d'avoir rappelé que le Spiritisme est vieux comme le monde et l'héritier de la science antique. Noblesse oblige. La science antique, c'est *la gnose*, c'est-à-dire la connaissance complète de la vie universelle. Qu'Allan Kardec ait fondé le Spiritisme moderne et l'ait mis en rapport avec le degré de développement actuel de l'esprit humain ; qu'il lui ait fait parler au profit de tous, des ignorants comme des savants, le langage du bon sens et de la science ; que sa philosophie soit irréprochable au point de vue de la morale et de la raison, ce sera sa gloire et nul sans doute ne s'avisera de la lui contester. Mais une chose manque au Spiritisme tel qu'Allan Kardec l'a conçu et tel qu'il est encore de nos jours, et ce n'est rien de moins que *la gnose*, c'est-à-dire la science même de la vie universelle !

Les études du Congrès ont roulé en grande partie sur ce qu'Allan Kardec a nommé le périsprit et que l'école américaine appelle l'enveloppe périsphérique. Le périsprit est inexplicable sans l'âme universelle répandue partout comme le souffle de vie qui meut et anime les mondes, en même temps qu'il fournit à chaque être la matière même et comme l'étoffe de la forme limitée et persistante de son moi. C'est ce que les premiers chrétiens entendaient par *le Saint-Esprit*, lorsqu'ils le prenaient dans son universalité comme étant à la fois la vie, l'amour et le rapport qui unit le fils au père.

. . . .

Nous ne saurions trop recommander le livre de M. Léon Denis à tous les chercheurs de bonne

foi, quelle que soit d'ailleurs leur croyance. C'est une excellente préparation à l'étude du spiritisme, en même temps que le signal d'un spiritisme élargi et consolidé par les témoignages de la science antique. Le spiritisme a besoin de sortir de la phase individualiste où il est resté jusqu'ici. Sans doute, il faut que chaque homme se fasse lui-même et prépare sa vie future, mais il n'y a pas de salut individuel en dehors du salut collectif de l'humanité. Le progrès social profite à chacun et à tous, le progrès individuel ne s'est trop fait jusqu'ici qu'aux dépens du progrès des foules. La plupart des saints n'ont brillé par leurs vertus qu'en accaparant à leur profit les acquisitions intellectuelles et morales des générations antérieures. Honorons nos saints, soit, mais mettons la sainteté à la portée de toutes les âmes. M. Léon Denis comprend comme nous que l'œuvre qui incombe à chacun de nous réclame le concours de tous au sein des sociétés humaines, et que toutes les sociétés humaines doivent avoir pour objectif la construction du corps social de l'humanité terrestre. Nous félicitons M. Léon Denis d'avoir entrevu le problème et d'en avoir préparé la solution dans une œuvre vraiment remarquable, aussi élégamment écrite que bien pensée et toute pleine de lumière. C'est pourquoi nous la recommandons à tous nos lecteurs.

Ch. Fauvety.

* * *

On lit dans la *Revue des livres nouveaux* du 1er février, sous la signature Gaston d'Hailly:

« Parmi les ouvrages qu'il m'a été donné de lire cette semaine, il n'en est certes pas qui m'aient procuré une plus grande somme de satisfactions morales que celui de M. Léon Denis : *Après la Mort.* Je ne connais guère d'ouvrage mieux pensé, de livre écrit dans un style plus correct, plus élevé...

» Spiritualiste je suis; spirite, pas encore. En tout cas, je ne vois pas de doctrine plus consolante, plus réconfortante, plus digne de respect, que la doctrine professée par les spirites ; aucune religion n'est plus morale et cela me suffit pour l'admirer en attendant... peut être, mon initiation.

» Le beau livre de M. Léon Denis prétend nous donner la révélation des mystères d'outre-tombe, la solution scientifique et rationnelle des problèmes de la vie et de la mort. Il nous démontre l'existence et la raison des existences successives de l'être. J'ai lu et relu son œuvre ; elle a rempli mon âme d'allégresse, et si les choses sont ainsi, je ne puis que louer et proclamer la Providence éternelle. »

Suit une analyse très étendue de l'ouvrage.

Conseil Fédéral

Réunion dimanche 22 février courant, à 10 heures du matin, au local de l'Union spiritualste de Liége, rue St-Hubert, 13.

ORDRE DU JOUR :

1° Lecture des procès-verbaux ;

2° Rapport concernant le dépôt des œuvres spirites ;

3° Rapport des délégués, en vue de l'organisation du congrès de Bruxelles ;

4° Propagande par la presse et la parole ;

5° Distribution de la brochure : *Enseignements et Consolations ;*

6° Propositions diverses ;

7° Fixation de l'ordre du jour de la réunion suivante.

Le secrétaire, O.-C. Houart.

Nouvelles.

Nous lisons dans *la Meuse* du 6 février sous ce titre : *Un revenant aux halles de la rue des Carmes* : — Depuis samedi dernier, les étalagistes et le public habituel des halles de la rue des Carmes sont mis en émoi par des pierres qui tombent... du ciel, et qui, parfois, menacent de blesser sérieusement les assistants.

D'où viennent ces pierres? Qui les lance? C'est encore un mystère pour tous.

* * *

Un télégramme de Vienne dit : Le bruit se répand que le mystérieux spectre des Hapsbourg, connu sous le nom de Dame blanche, qu'on croit toujours voir apparaître à la mort d'un membre de la famille impériale, a fait son apparition au Hofburg, et on prend cela pour une indication quant au sort de l'archiduc Jean. Les gens du palais, dit-on, sont grandement énervés, et même les soldats de garde sont effrayés.

(*Nottingham Evening Post* de novembre).

Nota. — On ne doute plus aujourd'hui que le navire Sainte Marguerite à bord duquel se trouvait l'archiduc (Jean Orth) ait péri avec tout l'équipage. L'ex-archiduc est le même qui avec le prince Rodolphe a joué un si singulier rôle dans l'*exposure* du pauvre médium Bastian.

DENIER DE LA PROPAGANDE.

P. à Tours,	fr. 2.00
Marie Berger, à Bruxelles,	» 5.00
Sers à Castres,	» 5.00
François Lannoy, à Jumet,	« 5.00
J.-B. Ladrier, à Jumet,	» 5.00

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 C[mes] LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 17 Liége, 1er Mars 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

Par Victor Tournier.

(SUITE)

Maintenant, faisons une grande enjambée, et arrivons à 1852.

Chassé de France par les hommes du coup d'Etat, je me trouvais à Gênes lorsque on parla des tables qu'à Paris on faisait danser, tourner et parler. Tout le monde, peu ou prou, essaya. Je fis comme les autres; notamment avec un avocat de Florence, chassé de son pays, comme moi du mien. Nous parvînmes à faire tourner un chapeau, car on faisait tourner toute espèce de choses. Puis nous laissâmes là l'amusement. Et je le laissai d'autant plus volontiers, que j'entendais dire autour de moi :

— Voyez ces Français ! quel peuple léger ! Après avoir, dans l'espace de trois ans, fait une révolution et subi un coup d'Etat, les voilà qui se mettent à faire danser des tables.

Ces paroles, sortant de la bouche d'un compatriote, m'eussent laissé très indifférent, mais sortant de bouches étrangères, elles avaient quelque chose d'amer qui me fit prendre en grippe le phénomène des tables.

Je l'avais complètement oublié, lorsque, rentré à Carcassonne, en octobre 1859, je fus un jour accosté par une de mes anciennes connaissances, nommé Doux, qui me lut des vers que je trouvai beaux. Comme je l'en félicitais, il me répondit que ce n'était pas lui qui les avait faits, mais un guéridon qui les avait dictés. Je regardais mon homme d'un air à la fois surpris et fâché.

— Comment, lui dis-je, vous, un vieux républicain, quand je rentre en France, après avoir supporté huit ans d'exil pour la République, vous m'accueillez en vous moquant de moi ?

— Je ne me moque pas, me dit-il, je parle très sérieusement. C'est un guéridon qui a dicté ces vers ; et si vous voulez voir comment cela se fait, venez à la veillée chez M. Jaubert.

Le lendemain, quand je fus assuré que ma visite ne déplairait pas à M. Jaubert, que je ne connaissais alors que de vue, je me rendis chez lui, à l'heure indiquée. Doux et lui s'assirent en face l'un de l'autre et posèrent leurs mains sur un guéridon. Le guéridon frappa des coups, pendant que l'un d'eux récitait l'alphabet, et l'on écrivit successivement les lettres sur lesquelles il s'arrêtait. Les lettres s'ajoutant aux lettres formaient des mots ; les mots, ajoutés aux mots formaient des phrases, et le résultat fut une belle pièce de vers.

M. Jaubert travaillait alors à son livre : *Fables et poésies diverses, dictées par un esprit frappeur.*

Je regardais alternativement Doux et M. Jaubert. Je me disais qu'assurément ils n'étaient fous ni l'un ni l'autre. Doux était un gros gaillard, fort comme un hercule, dont l'esprit était plus porté aux spéculations commerciales qu'aux envolées de l'imagination. M. Jaubert, jurisconsulte estimé, dirigeait avec beaucoup d'habileté les séances de la police correctionnelle.

Comment, me disais-je, ces messieurs composeraient-ils dans la journée une pièce de vers pour se la dicter ensuite le soir par un moyen aussi incommode ?

Je demandai à M. Jaubert depuis combien de

temps ils faisaient ainsi parler le guéridon. Il me répondit : — environ cinq ans.

Seulement, ils n'avaient pas toujours obtenu des vers. On leur avait fait même, en prose, des dictées sur la physique, et on les avait grandement mystifiés, en leur faisant fabriquer une machine électrique qui, placée sur une des tours de la vieille ville, devait éclairer *à giorno* toute la ville basse. La machine fut fabriquée, portée pendant la nuit sur la tour indiquée et pas une étincelle de lumière n'en jaillit.

Je lui demandai alors comment il avait été amené à s'occuper de ces phénomènes.

Voici, en substance, le récit qu'il me fit et qui intéressera, je pense, les lecteurs du *Messager*.

« — En 1852, le tribunal civil de Carcassonne, dont je faisais partie comme juge d'instruction, fut appelé à faire une descente des lieux dans la commune de Conques. Le juge de paix du canton, M. Polère avaient deux charmantes jeunes filles qui *faisaient parler la table*. Elles avaient obtenu des communications que tous ceux à qui elles les avaient montrées, y compris l'évêque de Carcassonne, avaient trouvées fort belles. (1)

M. Polère nous proposa de faire une séance. Nous acceptâmes.

— Allons, me dit le président, M. le juge d'instruction, instruisez l'affaire.

Un esprit se présenta comme étant un moine du moyen-âge.

— S'il en est ainsi, lui dis-je, tu dois savoir le latin.

— Mieux que toi, me répondit-il.

Nous engageâmes une assez longue conversation dans cette langue que les jeunes demoiselles Polère ignoraient complètement.

Ce fait m'impressionna fortement, et je résolus de l'étudier.

Je passai bien longtemps sans pouvoir même obtenir le mouvement de la table; mais, je m'obstinai, et vous voyez où je suis arrivé. »

Je lui demandai si je pourrais obtenir moi-même. Il me répondit qu'il n'en savait rien, et qu'en tout cas, je pouvais essayer.

J'essayai avec Doux, en posant pour condition que j'évoquerais en italien — langue qu'il ignorait — l'Esprit d'une personne que j'avais connue intimement à Gênes.

— Evoquez en hébreu, si vous le voulez, me dit-il.

J'obtins, en italien, des réponses à toutes mes questions. Cela me frappa et je me demandai si, par hasard, je ne me mystifiais pas moi-même.

(1) Plus tard, ces demoiselles furent obligées de cesser, parce qu'elles n'obtenaient plus que des grossièretés.

Connaissant les réponses qu'on devait me faire, j'aurais, en effet, pu, instinctivement, arrêter le guéridon sur la lettre qu'on devait indiquer. Je m'appliquai donc à ne toucher qu'à peine et du bout des doigts le guéridon. Les réponses continuèrent avec la même facilité.

Je sortis tout troublé.

Le lendemain, j'allai trouver un de mes bons amis, le pharmacien Bernard.

— Croyez-vous, lui dis-je, aux tables parlantes?

— Pas le moins du monde, me répondit-il. Je n'ai jamais voulu m'en occuper, parce que j'ai toujours considéré cet amusement comme tout-à-fait ridicule.

— Jusqu'ici, ajoutai-je, j'ai eu la même opinion que vous ; mais aujourd'hui je suis fortement ébranlé. Et je lui racontai ce qui m'était arrivé chez M. Jaubert.

Je lui proposai d'essayer ; ce que nous fîmes. Son père, sa mère, mon père, ma mère vinrent tour à tour et nous parlèrent comme ils l'auraient fait de leur vivant. Une grande émotion nous gagna et nous pleurions comme deux enfants.

A compter de ce jour, tantôt chez M. Jaubert et tantôt chez Bernard, je continuai mes expériences.

Personnellement, je n'obtenais presque rien.

Aussi, fus-je quelque peu embarrassé lorsque M. B., qui avait bien voulu se charger de gérer ma petite fortune pendant mon exil, et à qui, par conséquent, je ne pouvais rien refuser, me pria de l'accompagner, lui et sa fille, chez une vieille dame, veuve d'un de ses amis.

Cette dame, qui ne pouvait sortir de chez elle, avait entendu parler du phénomène et désirait vivement avoir une séance. J'objectai en vain que je ne pourrais lui rien faire voir de concluant : il fallut me rendre.

Arrivés, la dame et moi nous nous mîmes au guéridon, et nous obtînmes des réponses banales et tout à fait inconcluantes, aux questions qu'elle fit.

— C'est vous, me dit M[lle] B. qui poussez le guéridon.

J'eus beau protester ; elle insista. J'en ressentais un vif dépit, lorsqu'une voix intérieure me dit :

— Dis-lui qu'elle ne fera pas ce que tu vas faire.

J'avoue, en toute humilité, que je crus que j'allais faire quelque chose d'extraordinaire.

— Eh bien, dis-je, mademoiselle, vous ne ferez pas ce que je ferai.

— Je le ferai.

— Vous ne le ferez pas.

J'étais commodément assis dans un fauteuil. Tout-à-coup, sans que je sentisse aucune force

extérieure agir sur moi, je fus lancé hors du fauteuil, en décrivant une grande courbe et j'allai tomber sur mon derrière, au milieu du salon. A la rigueur, un saltimbanque habile aurait pu exécuter un semblable tour.

Je me relevai plein de confusion. J'avais trente neuf ans et, je le répète, je me trouvais pour la première fois, dans le salon de cette dame très respectable.

(A continuer.)

L'Amour

(Suite et fin.)

L'affection qui renferme, ainsi que nous venons de le voir, toutes les formes de l'amour proprement dit, l'affection est corroborée par l'*attachement*, qui se traduit par la *sympathie*, la *tendresse* et le *dévouement*. Ces trois éléments supérieurs du sentiment lui apportent toutes ses raisons d'être.

D'abord, si la sympathie n'existe pas, l'affection est impuissante à se manifester, surtout quand c'est l'antipathie qui s'est fait jour. La tendresse nait de la sympathie, et quand cette tendresse a pris toute sa croissance elle se traduit par le dévouement sans limites qui est la sublime couronne du sentiment, qui est le plus noble élan du véritable amour, qu'il soit l'amour familial, l'amour du couple ou l'amour universel.

Les sentiments dont je viens de vous faire connaître les trois termes généraux : la *mansuétude*, l'*affection* et l'*attachement*, ont pour guides les *qualités* qui comprennent trois divisions principales : le *respect de soi*, la *foi* et la *grandeur d'âme*. Si ces trois chefs de qualités faisaient défaut, les sentiments manqueraient de solidité et ne seraient qu'éphémères.

Pour aimer les autres, il faut d'abord avoir en soi les qualités qui doivent inviter à nous faire aimer nous-mêmes. Et comment pourra-t-on nous aimer si nous n'avons le respect de notre propre personne afin d'inspirer ce respect à autrui ? Or, pour nous respecter, nous devons avoir en nous la *pudeur*, nous protégeant contre l'*impudicité* qui est le propre des âmes corrompues, vivant encore dans les bas-fonds du vice. La *réserve*, qui est contraire à l'*impudence*, nous attire la considération, parce que cette réserve est l'indice du respect que nous portons aux autres pour ne les blesser d'aucune manière, et blesser les autres, c'est nous manquer de respect à nous-mêmes par la faute que nous avons commise. Enfin, la *dignité* complète le respect de soi et rayonne comme une auréole autour de celui qui la possède, car celui qui se sent indigne courbe la tête au dedans de lui-même, et n'est digne que celui qui se sent vraiment vertueux. Aussi, l'homme indigne, chargé de honte, se montre-t-il dans le *cynisme*, qui est la marque de son avilissement, se faisant une sorte de gloire de ses infamies ou de ses forfaits.

La *foi* est également un des guides du sentiment. Elle se manifeste par la *confiance*, par la *conviction*, par la *croyance*.

Comment l'affection peut-elle être sincère en l'absence de la *confiance?* Du moment où elle est envahie par la méfiance, du moment où la foi profonde dans l'être aimé se trouve ébranlée, cette affection a perdu toute sa suavité, elle s'obscurcit peu à peu et de lumière qu'elle était, elle devient ombre et menace de s'anéantir, à moins que puisse renaître dans tout son éclat la confiance des premiers jours.

La *conviction* et la croyance s'appliquent plutôt à des principes conduisant vers les sources premières des choses, qu'aux êtres individuels. Toute conviction touche à la vérité démontrée sans pouvoir la déterminer d'une manière absolument tangible. C'est pourquoi ce qui s'oppose à la conviction, c'est le *doute*, et le doute, c'est la proclamation de toutes les insuffisances fondées ou mal fondées, celui qui vit dans l'incertitude permanente ayant pour habitude de n'accepter que ce qui est entièrement positif.

Mais le domaine du positif et du tangible est très étroit, puisqu'il ne s'étend qu'aux choses visibles, et c'est l'invisible, au contraire, qui remplit la nature presque tout entière. Aussi le sceptique demeure-t-il impuissant pour entrer dans le vaste champ des découvertes, car, pour saisir ce qui est abstrait, il lui manque la vue de l'esprit qui, précisément, a le don de voir les invisibles et de démontrer leur existence par la puissance du raisonnement étayé sur la logique. Et comme la logique est la propriété culminante de la raison, elle apporte la certitude dans les convictions qui se sont appuyées sur elle. Et comme la logique ne peut tromper jamais quand elle est assise sur ses véritables bases, la conviction devient certitude toutes les fois qu'elle comporte en elle les éléments du vrai.

La *croyance* peut être réelle ou erronée. Elle est réelle lorsqu'elle se compose de convictions démontrées formant entre elles un tout scientifique, surtout quand ces convictions reposent elles-mêmes sur des sciences soit abstraites, soit concrètes ; elle est erronée lorsqu'elle n'a pour point d'appui que les affirmations de l'imagination, et c'est alors qu'elle ne peut présenter les caractères de la certitude.

Le scepticisme rejette toutes les croyances, qu'elles soient rationnelles ou erronées; c'est pourquoi en face de la croyance, il devient la *négation*; mais la négation qui est la destruction du monde de l'invisible, encourt les risques de combattre de nombreuses vérités. Incapable de rien fonder, la négation de parti-pris est l'équivalent de l'ignorance, puisque douter d'une chose, c'est ignorer sa réalité; et, par suite, celui qui nie tout est l'ennemi de tout progrès, car le progrès ne s'engendre jamais que dans l'inconnu, et pour le faire naître, il faut chercher ses germes au sein des *convictions*, qui préparent sa venue par l'étude et la recherche du vrai dans la logique des choses.

Tels sont les trois éléments constitutifs de la foi. Et la foi, quand elle s'élève pleine de confiance dans la divinité, pour proclamer que les œuvres de Dieu sont toujours des œuvres de justice, des œuvres d'amour, la foi exprime une qualité essentiellement affective, qui affirme la sécurité absolue que l'on éprouve à l'égard du sublime auteur de toutes choses.

La troisième des qualités fondamentales, c'est la grandeur d'âme, qui se traduit par la *résignation*, le *désintéressement* et la *bonté*.

Se résigner, ce n'est point accepter la défaite dans la lutte qui peut rendre la victoire. Notre devoir est de combattre la mauvaise fortune par le courage, par la force de caractère, et jamais nous ne devons nous laisser abattre par les revers. Mais, quand nous sommes entièrement vaincus, ne faut-il pas prendre vaillamment notre parti des malheurs qui nous surviennent? C'est ce courage moral passif qui se nomme la *résignation*, et la résignation est d'autant plus nécessaire, quand les souffrances sociales ou les douleurs corporelles nous surviennent à la suite de nos propres fautes. C'est alors que nous devons savoir supporter sans murmurer les afflictions qui sont presque toujours la conséquence de nos actes, et nous préparer, pour réparer autant qu'il est en notre pouvoir, le mal que nous avons commis. Se résigner, c'est donc savoir vaillamment souffrir, et cette souffrance est d'autant plus méritoire quand elle est supportée pour alléger de leur lourd fardeau ceux qui sont atteints avec nous par nos malheurs.

Le *désintéressement* exprime l'abnégation du moi; c'est en cela qu'il est un des guides les plus sublimes des sentiments, car pour aimer les autres avec une noble ardeur, il faut oublier de s'aimer soi-même. Or, celui qui est désintéressé n'a pas de besoins personnels à satisfaire, ne possède en quelque sorte rien qui soit réellement à lui; il donne et croit rendre aux autres tout ce qu'il s'impose de partager avec eux.

Une qualité sublime, *la bonté*, est le couronnement suprême de tout amour, car elle est l'amour lui-même dans sa plus haute expression. Celui qui est bon sait tout aimer; il a le *désintéressement*, il a la résignation pour se sacrifier lui-même, il a les attachements, il a les affections, il a la mansuétude, comme il possède en lui toutes les formes élevées de la sensibilité. O bonté! quand tu règneras sur toute la terre, la méchanceté, l'amour de soi ayant disparu, tous les hommes s'aimeront entre eux, ils jouiront tous du même bonheur, parce que ce bonheur aura été distribué à pleines mains par l'amour.

ARTHUR D'ANGLEMONT.

Extrait de l'*Enseignement populaire de l'existence de l'âme*

Le futur congrès.

Le monde spirite commence à se préoccuper du congrès qui doit se réunir dans un avenir prochain à Bruxelles.

On n'est pas d'accord, paraît-il, sur l'époque à fixer pour ces assises du spiritisme.

Un membre du comité de propagande de Paris, en présentant plusieurs objections dont nous parlerons plus loin, demande la remise du congrès à 1894. Au fond, peu nous importe que cette réunion ait lieu un peu plus tôt, un peu plus tard; mais nous voulons présenter les choses telles qu'elles existent en réalité, et proclamer ouvertement notre façon de penser à cet égard.

La Fédération spirite de la région de Liége s'était préoccupée de la question et, d'accord avec M. Martin de Bruxelles, avait décidé qu'une réunion de quelques délégués se tiendrait à Bruxelles, en vue de s'entendre sur ce qu'il y aurait lieu de faire pour assurer la réussite du congrès.

Cette entrevue a eu lieu, et voici sommairement quelles ont été les résolutions prises. Une assemblée des délégués spirites et spiritualistes de France et de Belgique se réunirait à Bruxelles en septembre 1891, en vue d'arrêter définitivement le programme et de prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès du congrès.

Aucune date déterminée n'est arrêtée; mais suivant le nombre d'adhérents, le comité exécutif la fixera ultérieurement.

Le congrès sera à la fois *spirite* et *spiritualiste international*; l'union de toutes les forces spiritualistes libérales en lutte contre le néantisme matérialiste, étant plus que jamais nécessaire.

Un *modus vivendi*, contenant l'affirmation du *libre examen*, les deux principes proclamés par les congressistes de Paris, et l'affirmation d'un *principe intelligent supérieur* régissant l'univers, devait servir à faciliter le ralliement et à fortifier l'esprit de tolérance et de charité.

Un programme provisoire était également proposé en vue d'en permettre la discussion dès maintenant et de pousser à la controverse dans les journaux et revues spirites et spiritualistes : faciliter ainsi la tâche de l'assemblée qui aura à adopter un programme définitif.

Deux points sont à citer de ce projet, la question de réincarnation et celle de *la création d'une fédération spirite et spiritualiste internationale*.

Il existe bien un comité de propagande à Paris, et comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, avec de la bonne volonté cet organisme peut devenir extrêmement utile; mais jusqu'à présent, nous croyons que le comité ne s'est pas tenu suffisamment en rapport avec les spirites de la province, que son organisation doit être améliorée, enfin et surtout qu'il n'est pas assez connu.

Je ne veux pas attaquer ici le principe de l'organisation des fôrces spirites, loin de là; mais je trouve étrange l'opposition qui se produit en certains milieux contre ce principe, sous prétexte que c'est porter atteinte au libre examen que de s'organiser en vue de l'étude et du progrès moral, individuel et social.

Pas d'organisation en vue de créer un culte, une secte, non, cent fois non ; mais l'union de toutes les intelligences de bonne volonté poursuivant librement un même idéal, la vérité et le progrès. Cela n'est-il pas facile et possible ?

Serait-il donc dit, que les spirites n'ont pas assez d'esprit de charité, de fraternité, pour s'entendre sur de pareilles bases et pousseront-ils l'intolérance aussi loin que les partisans des religions dogmatiques !

Personne n'oserait le soutenir. Le magnifique congrès de Paris a été la preuve vivante du contraire.

Nous disions donc que le comité de propagande n'était pas encore solidement organisé ; en effet, ceux qui le représentent en province tiennent-ils un mandat de leurs frères ? sont-ils en rapport avec tous les spirites de leur région ? tient-on un compte sérieux des avis de ces représentants au comité exécutif ? leur fournit-on le moyen pratique de voter sur les questions importantes ainsi que la commission de propagande au congrès de Paris en avait décidé ? Autant de points à éclaircir et, je le crains, autant de problèmes à résoudre.

Encore une fois, nous pensons que les spirites de province ne sont pas suffisamment renseignés sur ce qui se passe au comité de Paris.

Quelles ont été maintenant les mesures prises en vue de la propagande ?

Des conférences publiques ont été organisées à Paris ; très bien, bravo, continuons, élargissons le cercle de la lutte, perfectionnons encore !

Le compte-rendu du Congrès de 1889 a été publié ; c'est parfait.

Mais il reste beaucoup à faire.

A quoi en est l'union internationale de la presse spirite, question vitale, sérieuse, importante s'il en est ?

Une société *du Spiritisme scientifique* s'est formée, et nous louons les promoteurs de l'idée, qui fera son chemin nous l'espérons ; surtout nous engageons tous les spirites à suivre ce bon exemple.

Des faits, des faits, des faits ! voilà ce qu'il nous faut pour terrasser le néantisme ! assez de phrases, des actes ; c'est vers l'étude des phénomènes que doit tendre toute notre activité, toute notre énergie.

Cherchons, étudions, mais faisons-le assidûment, sérieusement, scientifiquement si possible. On a trop usé de la médiumnité écrivante, qui ne peut procurer de preuves décisives que bien rarement.

Nous devons démontrer *l'existence des esprits agissant, vivant en dehors de nous et pouvant entrer en rapport avec l'humanité*.

Pour cela il faut *des médiums*, et malheureusement on ne s'applique pas assez à les développer.

Combien de genres de médiumnités n'avons-nous pas à étudier ! je cite les plus simples, les plus faciles à obtenir ; *la typtologie*, *la voyance*, *l'incarnation ou l'entrancement*, *le somnambulisme lucide*, etc., etc.

A notre humble avis tous les spirites sérieux et de bonne volonté devraient dans leurs milieux respectifs, former de petits groupes n'ayant pour objectif que l'expérimentation et l'étude.

Des procès-verbaux détaillés des séances seraient tenus avec soin, et dès que des résultats quelque peu remarquables auraient été obtenus, ils seraient communiqués à la *Société du Spiritisme scientifique de Paris*, dont le comité composé de chercheurs et d'hommes dévoués serait ainsi mis à même de juger *comparativement*, et pourrait de temps à autre publier un rapport utile au Spiritisme, tant pour les spirites eux-mêmes que pour les non initiés.

Si tous savent faire leur devoir, nous en avons la conviction, le prochain congrès, qu'il se

réunisse en 1892, 93 ou 94, sera intéressant et sera un triomphe pour la cause qui nous est chère. F. P.

Correspondance.

—

Cincinnati (Ohio), le 3 février 1891.

Au journal LE MESSAGER, *à Liége (Belgique).*

Chers amis, la copie photographique que vous avez reçue du juge Ivey, de Dahlonega, Georgie, nous intéresse beaucoup parce que ces mots : « Dyra goda wän jag presenterar dig min Högaktning och evinnerlig wänskap » sont suédois et leur traduction est : « Mon cher ami, je vous présente mon estime et mon amitié éternelle. » Et ce sont précisément les mêmes mots que Mme Ehrenborg nous a écrits le 25 juillet 1882 par le médium M. Lizzie Green, comme vous pouvez le voir dans mon livre, page 44.

Otto Jacob est le nom de mon beau-père et Emil est le nom de notre fils, et Gustaf est mon nom et aussi le nom d'un autre fils-esprit. Tous ces noms se trouvent aussi dans mon livre. Comme mon beau-père était de sa nature un artiste et très habile à faire des portraits, nous avons lieu de croire que c'est lui qui a fait les dessins et que Mme Ehrenborg a écrit les inscriptions en suédois. J'ai écrit au juge Ivey — qui nous est totalement inconnu — pour lui demander une copie photographique de l'ardoise, car nous supposons que nous pourrons reconnaître quelques-uns des portraits, mais si cela ne pouvait se faire, seriez-vous assez aimable pour nous envoyer soit une copie de la vôtre, soit l'original ? En ce dernier cas, je vous le retournerai en vous tenant compte de tous les débours. Je vous enverrai un de ces jours mon livre en cadeau et je reste fraternellement

C.-G. HELLEBERG.

Nota. — M. C.-G. Helleberg, un de nos plus anciens abonnés, est l'auteur d'un livre remarquable intitulé *A book written by spirits of the so-called dead* (Un livre écrit par les esprits de ceux que nous appelons les morts), qui a été publié à Cincinnati en 1883 et dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans *le Messager*. Nous avons trouvé effectivement à la page 44 la phrase en suédois signalée ci-dessus et qui correspond aux inscriptions que nous avons décrites dans notre numéro du 15 janvier. En y regardant plus attentivement nous voyons même que nous avons commis quelque petite erreur dans la transcription. Cette coïncidence entre deux communications reçues par deux médiums différents est très curieuse.

Nous avons fait savoir à notre estimable correspondant que nous lui enverrons avec grand plaisir l'original de la copie photographique qui est en notre possession si le juge Ivey n'en avait pas un double. Puisse-t-il, parmi les portraits, reconnaître les traits de personnes qui lui furent chères.

* * *

M. L. Arotin, un abonné de Jumet, en nous apportant sa souscription au *Denier*, nous dit que dans une séance qui a eu lieu à Dampremy, un esprit s'est communiqué à lui sous le nom d'Allan Kardec ; il demande aux groupes qui s'occupent d'évocations et qui seraient mis en rapport avec le même esprit, de vouloir bien contrôler ce fait.

A l'Episcopat de Belgique

—

Nous reproduisons à titre de document le manifeste suivant adressé aux chefs de l'Eglise catholique de Belgique par le parti ouvrier belge.

La rédaction du *Messager* a toujours été favorable à l'avènement du suffrage universel : de tous les modes de votation le plus juste et celui qui offre encore le moins d'inconvénients. Nous renvoyons nos lecteurs aux articles que nous avons publiés jadis là-dessus :

Monsieur le Cardinal Archevêque,
Messieurs les Evêques,

Vous êtes dans notre pays les chefs de l'Eglise catholique, dont le fondateur a proclamé que tous les hommes étaient frères et que tous étaient égaux devant lui, vous êtes les ministres d'une religion de paix entre tous les hommes.

Nous sommes les mandataires autorisés d'un parti de pauvres gens et de déshérités, créé en dehors de toute préoccupation religieuse, pour la défense des droits méconnus de tous les opprimés et de tous les exploités, sans distinction de culte ou d'opinion philosophique. L'Egalité, la Fraternité et la Paix, que votre Maître prêchait, nous consacrons notre ardeur, notre intelligence et notre énergie à les faire règner ici bas.

Un privilège monstrueux, exorbitant est établi dans notre patrie. Il fait de cent trente mille Belges, ni meilleurs, ni plus laborieux, ni plus honnêtes, ni plus utiles que les autres, vous ne l'ignorez pas, des dominateurs absolus qui gouvernent 5 millions et demi d'autres Belges, leurs semblables et leurs frères.

L'iniquité doit vous révolter comme elle nous révolte, surtout quand, comme nous vous le signalons, elle s'accomplit au mépris d'un précepte de votre foi.

Nous en poursuivons de toutes nos forces la suppression, dans l'intérêt de tous ceux que son maintien fait souffrir, quelle que soit la foi qu'ils professent. Les milliers de malheureux et de déshérités catholiques trouvent, comme

tous les autres, un fidèle et dévoué défenseur dans le Parti Ouvrier.

Grâce en grande partie à nos efforts incessants et à nos protestations répétées, l'inique privilège électoral est affaibli et l'heure approche où il devra disparaître.

Ne pensez-vous pas que l'instant est favorable pour vous de faire entendre votre voix en faveur du suffrage universel, la seule réforme de nature à rétablir l'égalité entre les Belges, à apaiser les discordes civiles et à relever dans le milieu social où ils vivent des centaines de milliers de gens du peuple, dont beaucoup sont des fidèles de votre église ?

Le bruit s'est répandu avec raison, et nous vous le signalons, que les journaux de Bruxelles, de Liége, de Bruges, de Gand, de Tournai et de Namur, qu'on dit être souvent inspirés par vous, sont, ainsi que les hommes politiques investis visiblement de votre confiance, hostiles à la réforme électorale que le respect de la justice impose et surtout au suffrage universel que l'égalité légitime, parce que vous-mêmes ne seriez pas favorables à cette grande mesure de paix et d'équité.

Nous ne pouvons nous résoudre à croire à une pareille hostilité de votre part et la foule des ouvriers et des paysans catholiques, que nous savons être parmi les partisans de la révision, peut l'admettre moins encore. Vous possédez le moyen de parler avec autorité et de rétablir avec éclat la réalité ; nous vous demandons de le faire en démentant ceux qui racontent que les membres de l'Episcopat de Belgique sont intervenus dans les luttes politiques en la circonstance si solennelle et si grave que nous traversons pour se ranger du côté des privilégiés et non de celui des opprimés.

Le Parti Ouvrier a jugé qu'il était de son devoir de vous parler publiquement et clairement, comme il le fait, dans l'intérêt du suffrage universel aussi nécessaire aux Belges catholiques déshérités qu'aux autres. Vous estimerez, sans doute, qu'il sera de votre devoir et qu'aussi il sera nécessaire pour la connaissance de la vérité que vous vous exprimiez ouvertement sur cette question en vous adressant soit à la population entière, saisie par nous de la question, soit, si vous le préférez, aux catholiques de toutes les classes appartenant aux différents diocèses du pays.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Parti Ouvrier belge :

Le Conseil général :

Les Secrétaires,

LOUIS BERTRAND, JEAN VOLDERS.

Nécrologie.

Jeudi, 12 février, a eu lieu l'enterrement civil de la victime du crime récent de Seraing.

1500 personnes environ accompagnaient les restes d'une malheureuse jeune fille, âgée de 18 ans, qu'une main inconnue a tuée d'un coup de revolver, le jour du mardi-gras ; 80 demoiselles, vêtues de noir, précédaient le cercueil recouvert d'un voile blanc ; deux corps d'harmonie ouvraient la marche du cortège funèbre, celui des *Egaux* et la section musicale de l'*Union Spirite de Seraing*.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par Mlle Gaye, pour la Société spirite ; l'autre par M. Thiry, commissaire-adjoint de la police locale, au nom du libre examen.

Voici le discours de Mlle G. Gaye :

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un sentiment de profonde affliction que je prends ici la parole pour adresser le suprême adieu à Catherine Négal, qu'une mort violente vient de ravir à sa famille.

En effet, Mesdames et Messieurs, quoi de plus triste, quoi de plus navrant que cette fin tragique, arrachant à l'affection d'un père, à la tendresse d'une mère, une jeune fille au printemps de l'âge, en pleine santé, aimable et dévouée, sachant remplir ses devoirs filiaux avec l'exquise délicatesse qui caractérise l'âme bonne et aimante dont le principal souci est de rendre heureux ceux qui l'entourent.

Ainsi, pour ne citer que le dernier trait du côté intime de sa vie, je dirai que cette pauvre enfant confiait à une voisine ses petites économies dans le but louable d'offrir un cadeau à sa mère, le jour prochain de sa fête.

Ah ! quel pénible souvenir pour celle à qui était réservée cette surprise agréable, cet éloquent et touchant témoignage du cœur, et combien doit être immense l'étendue du malheur qui l'a frappée si cruellement !

Pauvre mère, malheureux père, votre douleur est insondable et nulle expression ne peut la peindre.

Et dire que c'est là l'œuvre d'un homme qui, lâchement, sous le masque hideux, guettant sa victime comme le tigre guette sa proie, a tranché froidement cette jeune existence, au mépris de tout sentiment humain ! Ah ! s'il existe des démons, où peut-on bien les rencontrer ailleurs que chez ceux qui, pour assouvir une haine aveugle, n'hésitent pas à plonger une famille entière dans la désolation et le deuil ! Oui c'est bien là qu'ils se trouvent, les véritables démons, et nulle part ailleurs que dans le crime froidement prémédité.

Cette mort atroce, ces peines affreuses et l'existence d'êtres aussi pervers, soulèvent une foule de questions auxquelles je ne puis répondre en ce moment, mais dont la solution rationnelle se trouve tout indiquée dans la philosophie spirite, laquelle offre, dans les circonstances douloureuses, une bien précieuse consolation à ceux qui souffrent. Elle leur apprend que rien dans la nature ne se perd, que tout se retrouve, au contraire ; que l'être aimé et disparu est là, près d'eux, qu'il voit et partage leurs peines, soutient leur faible courage, en les influençant magnétiquement, et qu'il est heureux de pouvoir communiquer avec eux par les moyens naturels que l'ordre des choses met à leur disposition...

1

Courage donc, parents éplorés, si cruellement éprouvés ; courage, espoir ! Vous savez que votre enfant n'est pas entièrement perdue, que la vie de l'âme n'a pas de terme, qu'au-delà de la tombe on se retrouve, et qu'en réalité celui qui, dans ce drame sanglant, est le plus à plaindre, c'est l'homme qui a été l'instrument de vos peines, car celui-là, vous le savez, s'est terriblement endetté !

A vous, Catherine, notre sœur en croyance, je dis au revoir ; veillez sur ceux qui vous sont chers, protégez-les selon votre pouvoir et donnez leur la certitude d'être un jour réunis à vous dans un monde meilleur.

Un dessin de M. Sardou.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Petit Parisien* du 3 février, l'article suivant, relatif à un fait curieux de médiumnité, connu sans doute de beaucoup de nos lecteurs :

On a tant parlé de M. Sardou, cette semaine, qu'on peut évoquer peut-être un assez curieux souvenir de la jeunesse de l'auteur dramatique.

Nous y avons pensé en recevant, ces jours-ci, une petite revue de spiritisme qui, parmi les personnalités marquantes que cette question du spiritisme a intéressées, fait figurer le nom de l'auteur de *Thermidor*.

M. Sardou fut en effet, jadis, un fervent disciple d'Allan Kardec ou, à tout le moins, il témoigna quelque sympathie pour ses théories. (1)

On raconte que, alors, M. Sardou entretenait quelque commerce avec l'esprit de Beaumarchais — il eût pu choisir plus mal l'esprit auquel il s'adressait ! — et que, avec les formules usitées par les spirites, il le consultait fréquemment.

Il eut, à ce que l'on assure, l'idée de lui demander, un jour, où se trouvait maintenant Mozart, dans quels espaces infinis il habitait éternellement.

C'était, en fait de musique, le maître pour lequel M. Sardou professait le plus d'admiration.

— Prends un crayon, lui répondit, avec une oblgeance extrême, l'auteur du *Mariage de Figaro*, du fond des mondes inconnus.

M. Sardou obéit et se mit à tracer, sous l'inspiration mystérieuse, des lignes et des traits — des traits et des lignes ; — tout à coup, le papier lui manqua.

L'auteur dramatique se préparait à reprendre une autre feuille, lorsque quelques petits coups secs, frappés sur la table, l'avertirent que l'esprit avait à lui parler.

(1) Sardou est toujours resté spirite comme le prouve la lettre que nous avons publiée de lui il y a quelque temps et qui avait été adressée au *Gaulois*; seulement il n'est pas spirite très militant, ce qui est regrettable, étant donnée la haute position qu'il occupe dans la littérature. Que de bien il pourrait faire à la cause s'il en était autrement !
N. D. L. R.

— Va telle rue, tel numéro, lui dit-il ; c'est là que tu trouveras le papier qui t'est nécessaire.

Un pareil ordre ne souffrait pas de réplique : M. Sardou prit une voiture et courut à l'adresse indiquée.

Là, il put croire, un instant, que l'esprit, par un de ces caprices qui sont — au dire des spirites — fréquents chez ces invisibles, s'était moqué de lui.

Il ne trouvait pas, en effet, l'ombre d'une boutique de papetier.

Rentré chez lui, M. Sardou se met de nouveau en rapport avec l'ombre de Beaumarchais :

— Retourne ! lui fut-il dit laconiquement.

A force de s'informer, l'auteur des *Pattes de mouche* apprit que, dans la maison, demeurait en effet un marchand de papier en gros : il monta chez lui, obtint facilement la feuille désirée, l'emporta et alla se remettre à l'œuvre.

Il dessina, dessina longuement.

Quand le crayon s'arrêta dans ses mains, il avait sous les yeux le plus merveilleux palais qui se pût rêver, — mais un palais surnaturel, sans portes, d'un architecture prodigieuse, un palais fait pour des êtres ailés.

C'était là que se trouvait Mozart.

C'était un travail si parfait que M. Sardou, tout surpris, voulut le faire reproduire par la gravure — on n'avait pas alors les procédés de reproduction d'aujourd'hui, — mais aucun artiste n'osa se charger de ce soin ; il y avait, en effet, de quoi se perdre cent fois au milieu des courbes et des angles multiples dont était formé le dessin.

C'est alors que le complaisant esprit intervint de nouveau et conseilla à M. Sardou de recommencer, cette fois sur une pierre lithographique, sa surprenante besogne — ce qui fut fait en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Ce dessin, connu sous le nom de la *Maison de Mozart*, le frère de M. Sardou, qui était libraire à Bruxelles, l'édita, pour quelques confrères en spiritisme,et telle est l'origine qu'on lui attribue, telle est l'histoire que l'on raconte à propos de cet enchevêtrement de lignes, très singulier, en effet et qui semble avoir été tracé sous l'empire d'une hallucination.

Ce dessin, fort difficile à trouver aujourd'hui, est considéré par les amateurs comme une curiosité de haut goût.

Denier de la propagande

R. G. d.	fr.	1.00
L. Arotin, à Jumet,	»	10.00
J. H., à Paris,	»	5.00
L'Union spiritualiste, Liége,	»	10.00

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 C[mes] LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 18 — Liége, 15 Mars 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

Par V. Tournier.

(SUITE)

Voilà le premier mauvais tour que m'ont joué les Esprits. Ils devaient m'en jouer d'autres ! Car je ne pouvais me faire à l'idée qu'il y eût des Esprits méchants. Ancien disciple de Charles Fourier, je croyais que tous les hommes étaient naturellement bons et que s'ils devenaient mauvais, c'était le milieu social dans lequel ils vivaient, qui ne permettait pas à leurs passions de prendre un essor normal. Une fois rentrés dans le monde aromal, ou erratique, comme nous disons aujourd'hui, tous les Esprits, selon moi, devaient être bons. Que d'expériences douloureuses il a fallu pour me faire changer d'opinion !

Un soir, chez M. Jaubert, au cours d'une communication, je fus pris d'un mouvement d'enthousiasme et je m'écriai : — Quoi ! vous ne vous servez de ce phénomène que pour obtenir des vers ! Ne voyez-vous donc pas qu'il y a là de quoi ruiner toutes les vieilles superstitions et changer la face du monde religieux !

Ces paroles furent recueillies par quelqu'un d'invisible qui, comme on va le voir, tâcha d'en faire son profit.

Le lendemain, en effet, une voix intérieure, comme cela m'était déjà arrivé et devait m'arriver souvent, me dit :

— Hier, tu as parfaitement parlé. C'est une grande révolution religieuse qui se prépare, et c'est toi qui dois être le nouveau Messie. Commence par distribuer ton bien aux pauvres, et, après que tu te seras livré à de grandes austérités, qui attireront sur toi l'attention du monde, tu commenceras ta prédication.

Ces paroles m'étonnèrent fort. Je répondis que je ne distribuerais pas mon petit bien aux pauvres, parce qu'ils n'en deviendraient pas plus riches pour cela, et que, moi, tombé dans la misère, je pourrais me laisser entraîner à commettre des sottises. Quant aux grandes austérités, je croyais avec Voltaire, qu'elles prouvent beaucoup plus d'orgueil que de sainteté chez celui qui s'y livre, et, avec Montaigne, qu'il est plus difficile et plus glorieux d'user convenablement des biens que de s'en priver tout à fait. Quant à ma messianité, je ne pouvais pas l'accepter, parce que je connaissais trop bien l'immense distance qu'il y avait entre moi et ces géants qui ont porté dans l'histoire les noms de Moïse, de Socrate, de Jésus et de Mahomet.

La voix insista en disant qu'il ne fallait pas m'enorgueillir du rôle qu'on voulait me faire jouer ; que je n'étais, en somme, qu'un instrument, et que Dieu pouvait se servir des instruments quels qu'ils fussent qu'il lui plaisait d'employer. Je répondis encore que tout instrument n'est pas propre à tout travail, et que l'instrument doit toujours être en rapport avec l'œuvre que l'on veut accomplir.

L'Esprit, voyant qu'il ne pouvait pas me convaincre, finit par me dire que j'étais un grand philosophe et qu'il avait seulement voulu m'éprouver.

Mais ce n'était pour lui que partie remise.

Quelques jours après, comme je sortais un soir de chez mon ami Bernard et que je me dirigeais vers mon domicile, je sentis tout à coup quelque chose qui entrait en moi, comme une épée entre dans son fourreau et aussitôt une force intérieure me poussa doucement dans un sens opposé à celui que je voulais prendre ; la chose me parut si étrange, si merveilleuse, que j'obéis avec joie et je fus ainsi conduit jusqu'à la porte de M. Jaubert. J'entrai tout heureux de pouvoir annoncer ce nouveau phénomène qui devait cependant me causer beaucoup d'ennuis.

Le lendemain et les jours suivants, j'obéis encore avec plaisir à cette force qui me fit faire plusieurs promenades assez longues dans la campagne. Cependant elle grandissait toujours et finit par pouvoir se servir de mes membres presqu'aussi bien que moi. Alors, l'Esprit me dit qu'il fallait affirmer le phénomène par un fait tellement éclatant que nous convaincrions les plus incrédules. Il s'agissait de me faire jouer du violon aussi bien que Paganini, moi qui n'avais jamais touché un instrument de musique. Il pouvait se servir de mes membres aussi bien que moi ; donc, cela lui était facile.

Le raisonnement me parut juste et la chose possible. De là à croire qu'elle se réaliserait, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, je le franchis vite, et j'eus la sottise d'annoncer que je jouerais du violon comme Paganini. Voilà où peut quelquefois nous conduire la logique !

Je me procurai un violon. On me fit faire toutes sortes d'exercices les plus extravagants, ce qui n'était pas difficile, vu mon extrême ignorance de tout ce qui touche à la musique. Les jours se passaient ; les exercices continuaient ; mais Paganini n'arrivait pas, et l'Esprit prenait de plus en plus possession de mes membres. Il arriva au point qu'il était chez moi aussi maître que moi-même.

Je finis alors par comprendre qu'il y avait des Esprits méchants et que j'étais le jouet de l'un d'eux. J'eus peur ; et je me demandai avec effroi s'il ne pourrait pas me faire commettre quelque mauvaise action. Je rentrai donc un soir chez moi, avec la ferme détermination de chasser cet hôte dangereux ou de me jeter par la fenêtre et de me briser le crâne sur le pavé. Je luttai toute la nuit avec toute l'énergie de volonté dont j'étais capable, et je finis enfin par me dégager. Alors, comme si j'étais sorti d'un brouillard épais, les choses m'apparurent sous leur vrai jour et je compris avec douleur toutes les sottises que j'avais dites et faites.

Je partis bientôt pour Pau, en me promettant bien de ne jamais plus m'occuper de ce dangereux phénomène.

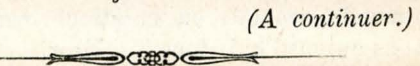
Mais il était écrit sur le grand rouleau, comme dit Jacques le fataliste, que cette promesse ne serait pas tenue. Je fis, en effet, la connaissance d'un capitaine du 68ᵉ de ligne, qui me fit lire le *Livre des Esprits* et la *Revue spirite*. Ce fut une grande joie pour moi: ce que j'avais rêvé se réalisait. Je résolus donc de m'occuper de nouveau du phénomène. Seulement il fallait trouver un médium, et le hasard, si toutefois il y a un hasard dans ce monde, me servit à souhait.

Nous étions au commencement de l'année 1861. J'avais pris une chambre chez une veuve Destrade dont la fille, âgée d'environ 25 ans, exerçait la profession de sage-femme. Cette jeune personne était fort intelligente, mais encore plus sceptique. Toutes les fois que je lui proposais de faire des évocations avec moi, elle me répondait par d'impitoyables railleries. Cependant je ne me décourageai pas, et sa mère ayant joint ses instances aux miennes, elle finit par céder. Mais dès la première fois nous obtînmes une communication d'une nature telle que dans l'esprit de Mˡˡᵉ Destrade, le scepticisme fut remplacé par la peur, et une peur si grande qu'elle n'osa plus continuer. J'avais beau lui dire que ces Esprits n'étaient pas très dangereux puisque, pour remuer la chaise — car c'était d'une chaise que nous nous servions — il nous fallait mettre les mains dessus ; rien n'y faisait.

Avoir trouvé un médium et le perdre aussitôt, c'était dûr pour moi. Aussi je persistai et, comme j'avais vaincu le scepticisme, je finis par triompher de la peur.

Nous obtînmes des communications avec la plus grande facilité. Tantôt c'était un Esprit qui se disait médecin et nous prouvait qu'il avait, en effet, des connaissances médicales ; une autre fois, c'était une ramoneur ; puis un savetier ; enfin un tambour-major.

(A continuer.)



Encore Messieurs les Revenants.

Brrr ! brrr ! j'ai le frisson, bien que j'aie 63 ans bien sonnés ce ne sont pas les glaces de l'âge qui me donnent le frisson, c'est la question dont je viens vous entretenir, la question des Revenants dont j'ai parlé tant de fois qu'on pourrait me prendre pour un spectromane, c'est-à-dire pour quelqu'un qui voit des spectres et des fantômes partout et qui n'aime qu'à traiter de ces sortes de sujets. Les vieillards, ceux qui sont au déclin de leurs jours, tout comme ceux qui ne

sont encore qu'à l'aurore de leur existence aiment les sujets fantastiques, ils se passionnent pour l'autre monde comme des gens que l'inconnu attire en dépit de certaines appréhensions dont ils ne peuvent se défendre. On est très esprit fort en France et on ne peut laisser échapper les mots de Revenants, de spectres, de fantômes sans provoquer de tous les côtés et de la part de personnes de tout âge et de toute condition des tonnerres de risée. Ces personnes là sont-elles aussi braves qu'elles affectent de le paraître? Ces éclats de rire bruyants ne seraient-ils pas de la pure fanfaronnade et ne serviraient-ils pas à déguiser une disposition d'esprit plus réelle et toute différente? Je me rappelle l'histoire d'un matérialiste, d'un néantiste, d'un athée, qui, après avoir toute une soirée dans une réunion d'incrédules et d'esprits forts déblatéré contre les superstitions et parlé avec autant de verve que d'irrévérence contre les Revenants qu'il appelait très plaisamment une *institution démodée* rentra chez lui passé minuit. Armé de son bougeoir il pénétra dans sa chambre à coucher. Le premier objet qui frappa ses yeux fut quelque chose de blanc qui à la distance où il se trouvait avait une espèce de forme humaine. Ce quelque chose avait comme les deux bras réunis et accrochés à une patère de ses rideaux. Saisi de terreur il crut cette fois que c'était une véritable apparition un Revenant des plus authentiques qui le guettait pour se venger de ses lazzis; il laissa échapper son bougeoir et tomba lui-même sur le parquet à peu près évanoui. Le bruit qu'il fit en tombant attira sa servante; elle entra dans sa chambre et elle essaya de relever son pauvre maître qu'elle crut frappé d'apoplexie.

La présence de sa gouvernante releva le courage de l'esprit fort, de l'athée, du matérialiste, du néantiste. Que bien que mal, il se redressa sur ses jarrets titubants et regardant mieux l'objet de ses terreurs, il reconnut que ce qu'il prenait pour un fantôme, pour un échappé de l'autre monde, était tout simplement sa chemise de nuit que l'étourdie gouvernante avait oublié de détacher de la patère où elle l'avait accrochée provisoirement.

Voilà comme nous sommes tous, nous rions quand nous sommes réunis, des prétendus habitants d'un prétendu autre monde, nous sapons les préjugés et la superstition, puis quand nous sommes seuls, nous nous sentons chair-de-poule, nous avons peur. Moi-même, qui en ce moment essaye de rire et de faire rire les autres, si je voyais grand'papa ou grand'maman revenir de l'autre monde pour me sourire et me tendre les bras, quelle mine ferais-je? Ne parlons pas de cela, je sens mes frissons qui me reprennent. Grand-papa et grand' maman se trouvent sans doute bien où ils sont puisque jamais ils ne sont revenus, qu'ils y restent.

Les étrangers, eux aussi, aiment à rire et à plaisanter au sujet des revenants, mais ils font autre chose que rire : tout en riant, tout en plaisantant, tout en badinant, ils s'intéressent à la question, ils l'étudient, ils font des enquêtes, ils interrogent ceux qui prétendent avoir vu des apparitions, ils les retournent, les épluchent et si l'histoire leur paraît racontée avec sincérité, si à leur jugement, elle se trouve avoir quelque vraisemblance, ils en prennent note et si elle leur semble en valoir la peine, ils n'hésitent pas à lui ouvrir les colonnes de leurs journaux.

Contrairement à ce qui se pratique généralement en France, les étrangers à quelque nation qu'ils appartiennent, anglais, américains, allemands, hongrois, italiens, espagnols, etc. etc., enregistrent avec empressement les histoires qui leur paraissent avoir quelque fondement et qui leur sont communiquées par des personnes réputées sérieuses à qui elles sont arrivées. Ils ne craignent pas de les discuter, d'examiner, de peser le pour et le contre et la conclusion forcée à laquelle ils sont amenés, c'est que ces apparitions rares et fugitives ont une autre cause que la simple imagination, que la hallucination, que l'illusion, que vraisemblablement elles ont véritablement eu lieu et sont l'indice qu'il y a en dehors de nous un monde moins matériel et plus subtil que le nôtre et peut-être plus réel et plus durable. Ce monde ne serait pas éloigné de nous, il nous envelopperait sans que nous nous en doutions, il nous pénétrerait tout en restant invisible, impalpable, intangible, et le monde que nous appelons physique, le monde matériel, le monde visible, palpable et tangible ne serait en quelque sorte que la coagulation de ce monde-là au milieu duquel nous surnagerions comme on voit dans le petit lait des grumeaux surnager. Je donne bien entendu cette théorie pour ce qu'elle peut valoir bien qu'elle ait été soutenue par d'autres autorités plus puissantes que la mienne; je suis loin de vouloir l'imposer.

Permettez-moi, pour finir, de vous communiquer le fait suivant extrait d'un journal anglais, le *Light* du 17 janvier 1891. La personne qui le raconte le tient de première source.

« Mon amie, Miss R..., perdit son père à la » suite d'une courte maladie. Elle m'a raconté » ce qui lui arriva pendant cette cruelle circons- » tance. Elle et son frère se tenaient au rez-de- » chaussée, dans la bibliothèque, dont la porte » s'ouvrait sur un vestibule. De temps en temps

» son frère montait à la chambre du malade pour » savoir comment il allait. Pendant que Miss » R... restait seule, il lui arriva une fois d'en- » tendre murmurer distinctement à ses oreilles: » Silvia, Silvia, je m'en vais! Je suis si léger, si » léger, si léger! En même temps elle se sentit » tendrement serrée par des bras invisibles. Deux » fois de suite, elle ressentit cette affectueuse » étreinte. Quand son frère redescendit elle ne » lui dit rien car elle était encore sous l'influence » de la vive émotion qu'elle avait éprouvée. Bien- » tôt elle remarqua une personne de haute taille, » à la figure brillante, sorte d'ébauche d'un être » humain qui pénétra à travers une porte vitrée » dans un bureau établi dans le vestibule. Cette » forme fantastique tout juste visible pour Miss » R..., prit place dans un fauteuil et pencha sa » tête sur des papiers placés sur un pupitre. » Miss R... dit à son frère: « Je vois un fantôme ». » Mais celui-ci ne vit abolument rien. Cependant » peu d'instants après il remonta auprès de son » père, puis il revint annoncer à sa sœur cette » fatale nouvelle que leur père venait d'expirer » après avoir été quelque temps dans un tel état » qu'il ne semblait plus avoir conscience de » lui-même. M. E. G. »

Cette apparition était le corps spirituel, si on peut s'exprimer ainsi, qui s'étant détaché du corps charnel du père de Miss R... venait prodiguer à une fille chérie les dernières marques de sa tendresse. Le *Light* est un journal sérieux qui n'accepte que les communications de personnes jouissant d'une certaine autorité et dignes de toute créance. Les autres feuilles étrangères qui se consacrent à l'étude des faits qui nous semblent extraordinaires et anormaux ne procèdent pas autrement.

HORACE PELLETIER,
Conseiller d'arrondissement, officier d'Académie à Candé par les Montils (Loir et Cher).

Réalité des apparitions

—

Au sujet des apparitions, M. L. Gardy, de Genève, dans son excellent et instructif ouvrage intitulé : *Cherchons !*, cite un auteur français qui s'est adonné à l'étude de la question.

« C'est, dit notre frère en croyance génevois, un savant, M. Adolphe d'Assier, qui ne croit pas aux Esprits, se pique de positivisme et « veut affranchir les hommes de notre époque des énervantes hallucinations du spiritisme », qui nous fournit dans son *Essai sur l'humanité posthume* de précieux renseignements sur la réalité des apparitions de personnes décédées.

« Ayant été amené par les circonstances à la conviction que ces apparitions ne sont pas si dénuées de fondement qu'on le croit, il en a cherché l'explication et pense l'avoir trouvée dans la dualité du corps humain, qui se composerait, suivant lui, en outre de la substance matérielle, d'un fluide d'une certaine densité, persistant, pendant quelque temps seulement, après la mort et permettant, dans certaines conditions, de produire le phénomène qui nous occupe. Je n'examinerai pas la valeur de cette théorie, faisant observer que, de même que beaucoup d'autres savants, M. d'Assier laisse de côté les faits qui ne pourraient pas s'expliquer par son système, et je choisis parmi les exemples qu'il rapporte, le suivant, dont il dit tenir le récit des témoins eux-mêmes :

« — Il y a une vingtaine d'années, M. X..., âgé d'environ 60 ans, habitant une commune du canton d'Oust (Ariége), mourut à la suite d'une maladie assez courte. Aussitôt après sa mort, sa maison devint le théâtre d'une foule de scènes nocturnes qui durèrent plusieurs années.

» Le soir de la veille de Pâques, me dit un jardinier auquel je m'adressais, je m'étais attardé dans un jardin pour quelque travail que je n'avais pas pu faire le jour. Ma besogne terminée, comme j'allais me retirer, j'entendis brusquement, par deux ou trois fois, le cri aigu d'un ciseau qui taillait la vigne. A ce bruit je me retourne et me trouve nez à nez avec le défunt, M. X...

— Comment était-il habillé, lui demandai-je?

— Comme de son vivant, chapeau sur la tête, cache-nez au cou et l'air souriant.

— Pourquoi ne lui avez-vous pas parlé?

— J'allais le faire, puis j'ai hésité et alors, gagnant la porte du jardin, je me suis retiré.

— Etes-vous demeurés longtemps face à face?

— Le temps de dire un *Ave Maria*.

— Avez-vous eu peur?

— Non, je vais de nuit et de jour et je n'ai jamais rien vu. Cependant en rentrant chez moi, peu à peu, je me suis pris de frayeur.

« Le second fait, qui se passa le même soir, avait eu pour témoin le fossoyeur de la commune qu'avait habitée et où était mort M. X. Voici sa narration :

« — La veille de Pâques, ayant à creuser une fosse, et trompé par les cloches qui sonnaient le réveillon vers minuit, dans un village voisin, je crus que c'était l'Angelus et me rendis au cimetière pour me mettre au travail. En ouvrant la grande porte, je fus surpris de voir près de la grande croix, et à peu de distance de la tombe de M. X., un homme debout. Tiens! me dis-je, en

voilà un qui s'est levé bien matin pour suivre les stations, et, comme je cherchais à comprendre qui ce pouvait être, je remarquai que l'individu s'avançait vers moi et je reconnus M. X. Alors je refermai la grille du cimetière, cherchant à mettre le pilier de la porte entre ce personnage et moi, et je rentrai dans ma maison, non sans être saisi de frayeur.

— Comment était-il habillé ?

— Comme de son vivant, avec son cache-nez et son chapeau.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas attendu pour lui parler ?

— Je m'en serais bien gardé.

« Comme ses camarades le plaisantaient quelquefois à propos de cette histoire, il répondait invariablement : — Croyez ou ne croyez pas, peu m'importe, je raconte ce que j'ai vu, je n'ai pas autre chose à vous dire.

« Le troisième fait se passa sous les yeux d'un douanier en retraite. Je reproduis textuellement ses paroles. Circonstance à noter, cet évènement eut lieu dans la même soirée que les deux autres.

« — La veille de Pâques, j'étais de garde avec un autre employé, près d'une propriété ayant appartenu à M. X. Je vis un personnage qui allait et venait près de moi, ouvrant et refermant une porte d'entrée. Je me dis : L'homme d'affaires de M. X. est bien matinal aujourd'hui. Puis, observant plus attentivement, je reconnus M. X. lui-même. Mon premier mouvement fut d'éveiller mon camarade pour lui faire part de cette apparition extraordinaire. Cependant je m'abstins.

« — Comment M. X. était-il habillé?

— Comme de son vivant, avec le chapeau et le cache-nez qu'il portait toujours.

— Dès que vous l'avez reconnu, avez-vous eu quelque frayeur?

Je suis un vieux douanier et je n'ai eu aucune peur, à preuve que je n'ai pas éveillé mon camarade. Cependant j'avoue que le reste de la nuit je n'étais pas dans mon assiette ordinaire.

Voilà certes un fait de manifestation spontanée qui, attesté par un sceptique, mérite bien d'être pris en considération.

* * *

Citons encore dans le même ordre d'idées l'extrait suivant que nous empruntons à l'*Avenir de Spa* du 8 mars :

Retournons-nous au mysticisme ? Et pourquoi pas? Nous usons si vite la vie, qu'elle manque bientôt d'attraits, et ce besoin de surnaturel qui est en nous — phénomène atavique que des siècles de sélection n'ont pu détruire — nous fait nous occuper de l'*au-delà*.

On discute des apparitions étranges survenues sans qu'aucune idée préconçue, puisse leur donner une cause explicable. Un homme étant aux Indes voit tout à coup son frère à l'instant même où il meurt en Angleterre, d'une mort subite que rien ne faisait prévoir.

Un cas semblable qui nous a été raconté, s'est présenté à Liége. Un mineur a vu, parfaitement vu, dans la bure où il travaillait, son frère — qu'il savait malade toutefois — à l'heure même où il mourait en ville. Si bien que lorsqu'on lui a apporté la triste nouvelle, il a pu dire :

— Oui, je le sais, à telle heure.

Mysticisme et Matérialisme

—

Sous ce titre nous lisons dans la revue *la Philosophie de l'Avenir* de janvier :

Reproduisons un curieux article qui a paru dans l'*Egalité* du 8 octobre dernier, sous la signature de Jules Roques.

— « L'aurore du XXe siècle verra, en même temps qu'un commencement de rénovation sociale, une explosion de mysticisme à laquelle on est loin de s'attendre.

» Les prodromes de cette universelle *religiosité* qui semble être devenue un besoin après toutes les incrédulités qui ont eu cours, se manifestent déjà de diverses façons.

» Il y aura certainement un mouvement de réaction tendant à remonter le courant de scepticisme qui est la caractéristique de notre fin de siècle. »

— Qu'est-ce que le mysticisme d'abord ?

C'est le fait d'admettre quelque chose comme vrai, sans preuves véritables. Le mystique dit : *Je sens que c'est vrai;* DONC *c'est vrai.*

M. Jules Roques a tort de penser qu'on ne devait pas s'attendre à l'explosion de mysticisme religieux qu'il annonce.

Je dis mysticisme *religieux*, parce qu'il y en a un autre : le mysticisme *irréligieux*, celui que professe M. Jules Roques.

Quoi qu'il en dise en prétendant que la véritable religion est la religion du ventre, il n'en est pas moins vrai que les besoins physiques ne sont pas les seuls à satisfaire. L'homme doit se faire, ou accepter certaines idées relativement aux choses qui se trouvent en dehors du domaine purement physique, et quand il ne *sait* rien à cet égard, il doit *croire*. Le mysticisme existe donc nécessairement, aussi longtemps que l'humanité n'est pas en possession de la vérité.

C'est ainsi que s'explique ce phénomène, en apparence singulier, et au fond si naturel : on voit des hommes qui se prétendent incrédules,

— ce qui signifie ici *ne croyant pas aux mystères religieux*, — accepter avec la plus entière confiance les tables tournantes, les escargots sympathiques, les esprits frappeurs, et mille autres billevesées de même force.

C'est ainsi encore que, à peine débarrassé du mysticisme religieux, on se précipite dans le mysticisme irréligieux, et *vice-versa*...

AGATHON DE POTTER.

Nota. — M. Agathon de Potter est un esprit réfléchi et qui a des idées très avancées en philosophie et en sociologie ; il a cela de commun avec son illustre père, Louis de Potter, l'ancien membre du gouvernement provisoire de 1830 dont tous les belges ont gardé le souvenir. Est-il possible d'admettre que cet écrivain ne se soit pas tenu au courant de la philosophie comtemporaine et du mouvement si marqué du spiritualisme moderne ? Comment dès lors peut-il traiter de billevesées les phénomènes spirites tout en restant dans la vérité historique ? Nous lui passons, bien entendu, les escargots sympathiques que nous n'avons pas à défendre ici. Le spiritisme, qui tend à faire de la religion une science exacte, est le contraire du mysticisme. Il ne doit pas ignorer que des milliers de *faits positifs* existent et sont enregistrés journellement. En voici un qui concerne le phénomène de la table, si ridiculisé, nous le tirons d'un journal de Melbourne.

La typtologie en 1874

Nous traduisons le passage suivant du *Monde des oiseaux*, par A. Toussenel, publié à Paris il y a seize ans environ :

« Une table ayant été consultée à la campagne sur la maladie de la vigne, répondit pour commencer par cette phrase en douze mots : « Maladie contagieuse. Sol de l'Europe épuisé. Transport de l'Amérique du Nord. »

» Puis, comme les assistants insistaient pour connaître un remède au mal actuel, la table ajouta : « Griveline ». Or, griveline est le guano de la grive. La table indiquait par là que, pour combattre la dégénérescence de la vigne, on devait revenir à la pratique des créateurs des plus beaux vignobles de France, ces pieux bénédictins — les heureux propriétaires de Citeaux et de St-Maur — qui laissaient systématiquement aux oiseaux du ciel, aux grives, aux fins-becs et aux alouettes, la tâche de fertiliser leurs cultures.

» N'est-il pas merveilleux, après tant d'années écoulées, de voir la sagesse et l'expérience de ces vénérables pères, en matière d'œonologie, confirmées par la communication d'une simple table. »

Ce qu'il convient surtout de faire remarquer ici, c'est qu'au moment où ce message fut donné, personne en France ne soupçonnait que le phylloxera était le résultat de moissons excessives qui, en diminuant les forces vitales de la vigne, la rendait une proie facile pour ses ennemis naturels. Et ce ne fut, croyons-nous, qu'un certain temps après 1874 — quoique sur ce point nous puissions nous tromper — que l'idée d'importer des vignes d'Amérique dans le but de les replanter dans les vignobles dévastés, se présenta d'abord à l'idée des œonologistes français. La première mention que nous ayons trouvé de ce fait existe dans la *Revue des Deux Mondes*, dans un article publié par la Duchesse de Fitz James, le 1er avril 1881, et qui a paru ensuite sous forme de brochure, la même année, à Nimes.

(Traduit du *The Harbinger of Light*, de Melbourne, 1er janvier 1891).

La médecine suggestive

Le fait de soigner et de guérir les malades « par l'apposition des mains » et « la fixation du regard » constitue-t-il un exercice illégal de la médecine ? Le tribunal correctionnel de Paris vient de résoudre la question affirmativement en condamnant M. et Mme Pareuil, un singulier ménage qui, depuis longtemps déjà, se livrait à ce genre d'industrie peu nouveau.

M. Pareuil a expliqué au tribunal que le point de départ de ses découvertes fut une maladie de cœur dont il était atteint. Il avait tenté vainement de tous les moyens possibles et imaginables pour s'en guérir, quand, un jour, il eut une inspiration soudaine. — Je priai ma femme de m'apposer les mains sur la partie malade, et aussitôt je fus guéri ! Il y a trois ans, a-t-il ajouté, ma femme avait des douleurs névralgiques à la face. Un jour qu'elle avait la tête penchée, je la regardais depuis un instant sur le sommet de la tête, quand tout à coup, elle me dit : « Continue à me regarder, il me semble que ça me fait du bien. » Je continuai, et ses douleurs disparurent. J'étais à cette époque, musicien ; j'étais sous-chef de M. Desgranges et je donnais des leçons de violon. Je gagnais ainsi six à sept mille francs par an. Quand j'eus reconnu que je pouvais, sans faire courir aucun danger aux malades, amener des guérisons, j'abandonnai la musique pour soigner les malades par le regard. Je n'ai jamais essayé de faire croire à un pouvoir surnaturel. Je n'ai

fait aucune réclame. Je me suis borné à recevoir et à traiter les malades qui m'étaient adressés.

Après les explications des inculpés, nous avons assisté au défilé de toutes les personnes qu'ils avaient citées à leur requête. Toutes ont déposé avec le plus grand sérieux et sont venues affirmer avec conviction qu'elles avaient été guéries par le procédé Pareuil. Le tribunal s'est montré indulgent pour les deux praticiens, et M. et Mme Pareuil se sont vu infliger une simple amende de 15 francs.

(*Etoile belge* du 31 janvier).

Remarques. — Il s'agit ici de deux personnes paraissant très honorables qui pratiquent bel et bien le magnétisme par l'apposition des mains, la fixation du regard, elles ne prescrivent aucun remède pharmaceutique, pourtant elles sont condamnées à une légère amende pour exercice illégal de la médecine. Matériellement, elles ne souffriront pas de ce procès, les trente francs qu'on leur a infligés seront compensés par l'immense publicité qui leur vaudra une clientèle plus nombreuse et plus riche, néanmoins c'est une entrave portée à la médiumnité guérissante, et pour la question de principe, il est à désirer que ce jugement soit frappé d'appel.

Voici à titre de renseignements quelques-uns des témoignages qui ont été enregistrés au tribunal en faveur des inculpés et que nous citons d'après le journal *la Loi* du 27 janvier dernier :

Mme Mathieu, rue d'Agnesseaux, 10 :

— Ma fille était atteinte de la danse de Saint-Gui. Les médecins l'avaient abandonnée. Elle a été complètement guérie par M. et Mme Pareuil.

Mme Pourchasse, rue des Archives, 54:

— J'étais très anémique, j'ai été guérie en quelques séances.

Mme Langlois, rue du Commerce, 43:

— Il y a quatre ans, j'étais atteinte d'un eczema à la figure. J'étais abandonnée par les médecins, quand j'ai été soignée par Mme Pareuil, qui m'a complètement guérie par apposition des mains ou par les regards dirigés sur le sommet de la tête.

Mme Lemercier, rue Saint-Martin, 108:

— J'ai été guérie d'une descente de matrice. M. Pareuil me faisait asseoir à deux mètres de lui et, pendant un quart d'heure me regardait le sommet de la tête. Ça m'a complètement guérie.

Mme Martin, boulevard de Port-Royal, 100:

Depuis dix ans, j'avais des migraines atroces. M. Pereuil m'a traitée et m'a guérie.

Mme Serboise, bijoutière, rue Elzévir, 14 :

— J'avais une petite fille atteinte de déviation de la colonne vertébrale. Elle avait été inutilement soignée par les plus grands médecins. Elle a été guérie par M. Pareuil.

Mme Hadamard, rentière, rue Duplessis, 84:

— J'ai été radicalement guérie de douleurs rhumatismales et de douleurs d'estomac.

Mme Morlat, rue de l'Eglise, à Saint-Cyr:

— J'ai été guérie d'une tumeur fibreuse dont je souffrais depuis 1871.

Mme Auger, rue de l'Eglise, 79, à Saint-Cyr:

— J'ai été guérie d'une maladie de la moëlle épinière.

Mme Patin, professeur de piano, rue Maurepas, 9 :

— J'ai été guérie d'une inflammation d'intestins.

Un seul témoin a critiqué le procédé Pareuil. Ce témoin a dénoncé les deux empiriques qui avaient refusé de lui remettre 2000 francs pour « ne pas raconter au commissaire de police l'exercice illégal de la médecine des époux Pareuil. »

Correspondance.

—

Paris, 16 février 1891

Messieurs et Frères en convictions,

Les Esséniens préparent un ouvrage qui devra ouvrir les yeux aux aveugles et leur faire comprendre que le salut de cette vie et des autres existences qui la suivront, est tout entier dans la pratique de la doctrine spirite laquelle repose sur la vraie morale, c'est à dire, sur la *Fraternité solidaire*, et qu'il y va de l'intérêt général de s'y rallier franchement quelles que soient les croyances, les cultes et les nationalités, sous peine d'avoir à recommencer d'innombrables existences parfois bien cruellement pénibles.

Le livre essénien qui aura pour sous-titre : *Et l'église orthodoxe*, s'adressera à tous. Il aura pour objectif de fournir le bouclier et les armes indispensables à ceux qui luttent pour la vérité, le règne de la justice et de la libre-conscience. Ce livre appuyé sur des *faits indéniables* contribuera aussi à démasquer la puissance néfaste qui cherche en ce moment à reconquérir son ancienne domination sur la famille humaine.

Nous vous serions reconnaissants dans l'intérêt de nos idées communes, de donner de la publicité à cet ouvrage.

Que la Paix soit avec vous.

UN ESSÉNIEN.

* * *

Vous connaissez sans doute le *Glorieux Centenaire de 1789*, par M. l'abbé Roca, ainsi que son journal l'*Anti-Clérical*.

Cet auteur de grand talent peut être de bonne

foi dans ses justes critiques des cléricaux, mais à mon avis, il est dans une profonde erreur dans sa croyance 1° aux Evangiles dénaturés par l'Eglise où elle interpola tout ce qui pouvait appuyer ses prétentions au pouvoir suprême.

2° *Il croit encore au Christianisme* du pharisien Paul qui y a introduit tous les dogmes de l'Assyrie que les juifs ont rapporté de Babylone après leur captivité... et 3° à la divinité de Jésus, le fils de Marie — qui fut le disciple des Esséniens — dont la divinité fut imposée par l'empereur païen Constantin au concile de Nicée (325) qu'il avait préparé et où il réunit après 12 ans de persévérance *2048 prélats*. Mais il ne trouva que 250 évêques apostats qui lui vendirent leurs suffrages.

Les 1798 évêques restés fidèles aux traditions esséniennes n'ont jamais accepté la divinité d'un homme; après avoir chargé Arius d'Alexandrie de leur protestation, ils quittèrent avec lui le concile. Ils furent persécutés sous le nom d'Aryens.

L'empereur païen n'en fonda pas moins avec ses complices l'église factieuse et illégale qui prit les titres non justifiés d'*Eglise catholique, apostolique et romaine* que les Esséniens appelaient l'*Eglise satanique, fanatique et païenne.*

M. l'abbé Roca ne manque pas de s'appuyer du Concile de Nicée et des épitres de Paul. Il s'appuie aussi sur la divinité de notre frère Jésus qui fut le fils de Dieu, comme nous le sommes quand nos vertus nous rendent dignes de ce beau titre. Mais nous n'adorerons jamais qu'un seul Dieu: le Maître des mondes.

Bien à vous. UN ESSÉNIEN.

Une conférence de M. Léon Denis à Tours.

Nous extrayons du *Républicain d'Indre et Loire* du 3 mars dernier, l'intéressant et instructif compte-rendu suivant :

« La lutte entre M. Lavigerie et le bouillant évêque d'Angers faisait de *la philosophie de la Révolution* un sujet d'actualité que M. Léon Denis a traité avec autorité. Les descendants des grands génies qui ont fait la France contemporaine ont à tel point oublié quelle fût cette philosophie qu'il était bon qu'on la leur rappelât. Le sympathique conférencier, si justement aimé du public tourangeau, a su trouver d'énergiques paroles pour retracer le rôle de la Révolution.

Il nous l'a présentée résolvant les problèmes politiques avec cette ampleur que nous savons et laissant à peine ébauchée l'étude des problèmes religieux. Héritiers des philosophes du XVIII[e] siècle, les hommes de la Révolution étaient spiritualistes, et obéissant aux besoins d'une foi éclairée dans la Divinité, comprirent qu'il fallait substituer au catholicisme profondément ébranlé un idéal religieux dépouillé des artifices de la superstition. Un décret de la Convention, après un discours fameux de Robespierre, consacrait la croyance en l'Etre suprême et l'Immortalité de l'âme. Cette révolution religieuse, malheureusement entravée par la réaction napoléonienne, a retrouvé plus tard des partisans dont les noms sont justement honorés : Henri Martin, Louis Blanc, Victor Hugo.

Là est le salut de la société dans la République, s'écrie l'orateur. De cette double croyance en un Etre suprême, et en l'immortalité de l'âme découle tout sentiment de justice, elle élève l'âme et lui donne la perception du Beau et du Bien.

Et il l'oppose en termes saisissants aux conséquences démoralisatrices du matérialisme dans lequel la démocratie a cru trouver une arme contre le cléricalisme, et qui, en nous faisant passer par l'anarchie, ne peut que nous conduire aux abîmes.

Aussi adjure-t-il son auditoire de reprendre dès maintenant les traditions de nos pères de la Révolution, de revenir aux idées de foi dans l'avenir, de justice dans l'ordre social. Cette philosophie forte et bienfaisante dit-il en terminant, devenue populaire et passant dans les actes, peut seule détruire la superstition et assurer l'existence de la société.

L'orateur en terminant a montré dans les phénomènes du spiritisme les preuves de la survivance de l'âme. Il a rappelé les expériences de MM. Crookes, Zôllner, Aksakof, Paul Gibier. Le spiritisme, a-t-il dit, a été bafoué à son apparition, mais devant des affirmations venues de si haut, on n'a plus le droit de rire, on a le devoir d'observer et d'étudier avant de se prononcer.

Il nous sera permis d'affirmer, dût la modestie de M. Léon Denis en souffrir, que jamais il n'a mis au service d'une conviction plus sincère une éloquence plus élevée et plus mâle. Aussi les applaudissements d'un auditoire nombreux ne lui ont pas fait défaut. »

AVIS

Enseignements et consolations. Brochure intéressante publiée par les soins de l'*Union spiritualiste*. En vente au prix modique de fr. 1.25 le cent, franco de port. S'adresser à M. G. Duparque, à Chênée, près Liége.

* * *

Un de nos abonnés voudrait posséder les dix premières années du *Messager*.

Adresser les offres au journal.

Denier de la propagande

Fédération spirite,	fr. 10.00
Henri Sambuc,	» 5.00

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 C^mes LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 19 — Liége, 1er Avril 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'Union Postale. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

Par V. Tournier.

(Suite)

Nos communications, je dois le reconnaître, n'étaient pas d'un genre très élevé. C'étaient presque toujours des plaisanteries bouffonnes qui excitaient notre rire, mais auxquelles, parfois, une note grave venait se mêler. On nous invitait, en quelques mots, à être prudents ; conseil que nous ne suivîmes pas toujours.

Ces Esprits semblaient être sans cesse autour de nous et surveiller tous nos actes. Il arrivait, en effet, que dans leurs communications, ils nous parlaient souvent de ce que nous avions dit ou fait dans la journée. Quelquefois aussi, quand nous causions, si Mlle Destrade s'appuyait sur le dossier d'une chaise, cette chaise se mettait en mouvement. Je comptais les coups : c'était un Esprit qui se mêlait à la conversation.

Le médecin leurra pendant longtemps Mlle Destrade de l'espoir de lui dicter un livre sur les maladies des enfants, livre qui devait la rendre illustre, mais qui ne fut jamais dicté.

Je m'exerçais quelquefois dans ma chambre à obtenir seul, au moyen d'une assiette, comme je l'avais vu faire à M. Jaubert. Mais je ne parvenais jamais qu'à avoir une phrase ou deux. Seulement, il arrivait que l'Esprit m'annonçait le sujet qu'il allait traiter, quand je serais avec Mlle Destrade. Et j'avais beau lui demander de le traiter sur le champ, il refusait obstinément, peut-être parce qu'il ne le pouvait pas. Cela, cependant, avait pour moi un avantage, qui était d'être sûr que Mlle Destrade ne se jouait pas de moi.

La prose que l'on nous prodiguait ne m'enthousiasmait nullement. C'est pourquoi, comme j'avais vu M. Jaubert obtenir des vers, je désirais en obtenir aussi. J'en demandai. On me répondit que je n'avais qu'à en faire moi-même, et que les Esprits ne se souciaient pas de travailler pour les paresseux.

Malgré cela, quelques jours après, on nous dicta un quatrain ; puis l'épitaphe du général Foy, qu'on nous déclara être de Mme de Girardin, ce qui était vrai. Ensuite, ce furent deux charmantes pièces bien inédites et de l'Esprit : *Le Saule du sage* et *la Mélancolie.*

J'étais ravi. Mais ce ravissement dura peu. On nous donna, en effet, comme de l'Esprit, une fable que je savais : *La Feuille*, d'Arnault. Dès lors, tout le reste me devint suspect. Pourtant, comme il en était arrivé autant, au début, à M. Jaubert, je ne repoussai pas un Esprit qui nous proposa un recueil de fables de son cru. Il ne nous dicta cependant qu'un avant-propos, qui n'est pas mauvais, et deux fables : *L'Eglantier et les Passants* et *L'Ane et le Chien*. Puis, plus rien.

J'ai trouvé plus tard, dans Ducis, *Le Saule du Sage* et *La Mélancolie*, dans Xavier Marmier. Quant à l'Avant-propos et aux deux fables, ce pourrait bien être l'œuvre de l'Esprit, car aucune des personnes à qui j'ai montré ces pièces ne s'est souvenue de les avoir lues. Peut-être en est-il ainsi de deux ou trois autres.

Les dictées poétiques ayant cessé, je me retournai vers les phénomènes physiques.

Pendant longtemps mes tentatives furent infructueuses. Mais, un jour, comme nous tenions les mains au-dessus d'une chaise, sans la toucher,

elle se mit tout-à-coup à marcher par petits mouvements brusques. Cela dura environ deux minutes. C'était peu, mais enfin c'était un phénomène physique. De nouvelles tentatives n'amenèrent aucun résultat. Bien plus, pendant près d'un mois nous ne pouvions obtenir, par la typtologie, que le mot de Cambronne. J'en demandai la raison. On me répondit que si on voulait nous écouter, nous resterions tout le jour le nez sur la chaise, et que cela nous faisait du mal. Nous cessâmes donc.

L'été touchant à sa fin, j'allai passer un mois à Carcassonne. J'y suivis assidûment les séances de M. Jaubert qui obtenait toujours de belles poésies. Ce fut alors que se produisit le fait que j'ai déjà relaté dans le *Messager*, de l'Esprit qui me suggéra mon système métaphysique.

Quand je rentrai à Pau, une nouvelle médiumnité se manifesta en moi : la médiumnité parlante. J'en fus enchanté, ne soupçonnant pas alors, les ennuis cuisants qu'elle me causerait un jour. Cette médiumnité, du reste, fut toujours contenue dans d'étroites limites. L'Esprit ne pouvait se servir que des mots que je connaissais; seulement il le faisait avec plus de facilité et d'éloquence.

J'essayai de nouveau si je pourrais avoir des phénomènes physiques. Cette fois, et dès le début, j'obtins un plein succès. A peine eûmes-nous mis nos mains sur la chaise, qu'elle se souleva avec force et se renversa violemment. Nous nous servîmes alors d'une grande table de cuisine. A peine touchée, elle s'éleva rapidement vers le plafond, avec des mouvements semblables à ceux d'un oiseau qui bat des ailes. Je la plaçai ensuite au milieu de la cuisine et lui commandai diverses évolutions qu'elle exécuta parfaitement. Nous continuâmes en touchant du bout de nos doigts un gros meuble en chêne dans lequel Mme Destrade tenait sa vaisselle. Il s'agita lourdement, et ne cessa qu'un instant après que nous nous fûmes éloignés.

J'avais enfin des phénomènes physiques bien frappants, bien concluants. Dans mon enthousiasme, j'aurais voulu que tout le monde fût admis à les voir, afin de pouvoir démontrer à tous la réalité du phénomène spirite. Mais Mme Destrade ne l'entendait pas ainsi. Elle ne voulut jamais admettre personne à nos expériences, parce qu'elle craignait que si l'on venait à savoir en ville que sa fille s'occupait de spiritisme, elle ne perdît ses pratiques. Nous ne fûmes donc jamais que quatre à en être témoins: les dames Destrade; une jeune paysanne d'Oloron qui vivait dans la famille, et moi.

Ces phénomènes allèrent en augmentant d'intensité et se produisirent de façons diverses: on frappait des coups sur les portes, sur les murs, sur les meubles et sur le plancher; ceux-ci imitant parfaitement des appels à l'escrime. Tout à coup, un objet s'agitait ou se déplaçait. Au moment où je m'y attendais le moins, à tous ces phénomènes vint s'en joindre un nouveau : l'écriture directe.

J'étais dans ma petite chambre, assis devant ma table à écrire, le dos tourné à la fenêtre, le visage vers la porte. J'avais mon couteau à papier posé devant moi. Je lisais la réponse aux sermons du R. P. Letierce contre le Spiritisme, par un jeune officier du génie à l'école d'application de Metz, M. Tibulle Lang. Quand je posai ma brochure, je vis, fraichement écrite au crayon et en beaux caractères, la phrase suivante: *Sois plus calme.*

La recommandation n'était pas hors de propos; car, tout à mes expériences, j'avais oublié l'Esprit obsesseur qui en profitait pour s'introduire de nouveau en moi, s'emparait sournoisement de mon appareil vocal et de mon cerveau, et m'exaltait beaucoup.

Pourtant au lieu de me calmer, la lecture de cette phrase m'agita davantage. Tout transporté, j'allai montrer mon couteau à ces dames. En le voyant :

— Ça, me dit dans son patois, la jeune paysanne d'Oloron, c'est un mort qui l'a écrit.

Etonné, je lui demandai comment elle le savait.

— Oh ! ajouta-t-elle, chez nous, quand il y a du bruit dans une maison et que nous pensons que c'est un mort qui le fait, nous mettons sur une table du papier, de l'encre et une plume et nous le prions d'écrire ce qu'il veut. Ou bien, si nous supposons que le mort ne sait pas écrire, nous mettons un tas de grains de maïs et nous le prions de séparer du tas autant de grains qu'il veut de prières.

Et voilà comment les grandes vérités, celles qui éclairent notre destinée, sont connues des humbles qui ouvrent les yeux, tandis qu'elles sont ignorées des malins qui les ferment. Les paysans d'Oloron savent depuis longtemps que les morts peuvent se communiquer à nous, et, par conséquent, ne sont pas morts, tandis que beaucoup de savants ne le sauront peut-être jamais.

Le succès m'encourageait, je voulus tenter une autre expérience. Mlle Destrade, comme moi du reste, mais à un plus haut degré, était médium psychographe. Sans la prévenir de mon dessein, je la priai de prendre la plume et de laisser aller

sa main, curieux de voir si elle répondrait à une question mentale.

La main, pendant quelques instants, marqua la mesure à quatre temps, ce qui impatientait fort sa propriétaire. Puis elle se mit à écrire avec une rapidité extrême, au milieu des exclamations de surprise de celle-ci. Quand elle s'arrêta, je pris la feuille et j'y lus la réponse à une question mentale, adressée à un Esprit, mentalement évoqué.

Qui avait fait cette réponse? Ce n'était pas Mlle Destrade qui ne connaissait pas la demande; ce n'était pas moi non plus, par suggestion, puisque je ne la connus qu'après l'avoir lue. C'était donc l'Esprit évoqué, ou un autre, si l'on veut, mais, en tout cas, c'était un Esprit. Je défie qu'on puisse expliquer le fait autrement.

Mlle Destrade qui, au début, avait tant de peur des Esprits, finit par se familiariser un peu trop avec ces invisibles. Il s'engageait quelquefois entre elle et eux, de véritables querelles, au cours desquelles elle ne ménageait pas toujours ses expressions. Un jour qu'elle dialoguait ainsi avec un Esprit parlant par ma bouche, je ne me souviens plus de quelle expression un peu vive elle se servit; mais l'Esprit piqué la menaça, si elle continuait sur ce ton, de l'en faire repentir. Elle lui répondit qu'elle se moquait de lui. Au même instant, elle fut renversée, avec la chaise sur laquelle elle était assise, mais avec tant de violence qu'elle se blessa assez grièvement au coude.

Une autre fois, dans une semblable querelle, à peine l'Esprit eut proféré sa menace que Mlle Destrade, saisissant, pour l'empêcher de tomber, son chignon à deux mains, s'écria avec désespoir qu'on lui avait coupé les cheveux. Or, elle allait se marier et elle avait une plantureuse chevelure.

Je tâchai de la rassurer, en lui disant que ce n'était probablement qu'une plaisanterie de l'Esprit. Elle se décida enfin à détacher ses mains et, à sa grande joie, ses cheveux ne tombèrent pas, comme elle l'avait redouté. Et il y avait de quoi, car elle avait senti des ciseaux passer dans sa chevelure et la lui couper.

Enfin, un jour, j'entendis un bruyant soufflet que je crus qu'on lui avait appliqué, mais qui avait seulement éclaté à côté de sa joue.

Ce que je ne pouvais pas bien m'expliquer, c'est que l'action des Esprits sur Mlle Destrade, quoique très énergique, était absolument extérieure, tandis que, chez moi, elle n'était qu'intérieure. Ainsi, une seule fois, j'ai vu le pan de ma redingote soulevé un instant et faiblement secoué.

Je dois ajouter que tous ces faits se passaient en plein jour.

Les incidents que je viens de raconter, tout en rendant Mlle Destrade plus prudente, n'empêchaient pourtant pas ses conversations avec les invisibles de continuer. Un jour que son prétendu était allé en Auvergne, son pays, pour se procurer les papiers nécessaires à la célébration du mariage, un Esprit lui dit par ma bouche.

— Tu as reçu ce matin une lettre de ton futur. Ce que j'ignorais.

— Oui.

— Veux-tu que je te dise ce qu'elle contient?

— Oui.

Et, par la typtologie, il nous dicta toute la lettre, sans en omettre un seul mot.

— Maintenant, poursuivit-il, veux-tu que je te dise la réponse que tu lui as faite?

— Oh! pour cela, non.

Et me regardant d'un air inquiet:

— Nous n'avons donc rien de secret? dit-elle.

— Oh! ne t'alarme pas, reprit l'Esprit; nous sommes discrets et ne disons que ce qu'il faut dire.

Le jour du mariage approchait, et, comme on avait besoin de ma chambre, je devais quitter la maison. Je me hâtai donc de tenter une nouvelle expérience, qui fut la dernière. Je touchai du bout des doigts les épaules de mon médium, et aussitôt elle s'éleva dans l'air, à une hauteur d'environ trente centimètres, et s'y soutint pendant quelques instants, après que je me fus retiré.

Que n'aurais-je pas obtenu avec une personne aussi richement douée, — mais qui, du reste, mourut quelques années après — si j'avais pu continuer!

Je perdis mon médium; mais malheureusement, je ne perdis pas mon Esprit obsesseur. Bien loin de là! Il s'était de nouveau si fortement établi chez moi, grâce à mon imprudent désir d'obtenir des phénomènes remarquables, qu'il brouillait toutes mes idées, m'inspirait les passions les plus mauvaises, et était parvenu à parler par ma bouche, presque malgré moi. Quand j'étais en présence de quelqu'un, la peur de passer pour fou aiguillonnant ma volonté, je le contenais quoique avec une peine extrême; mais quand j'étais seul, je lâchais la bride, et alors c'était un torrent d'injures et de menaces dont il m'accablait.

Un jour, j'allai faire une visite de condoléances à une dame qui venait de perdre sa fille. Or, pendant que cette mère en pleurs m'exprimait toute la douleur qu'elle ressentait de cette perte, voilà que tous les muscles de mon visage sont tout à coup vivement excités, et je sens que je vais éclater de rire. On comprend ma situation. Par un effort suprême de volonté, je parvins à

contenir le rire et à garder une attitude convenable. Mais au prix de quelle souffrance!

Et cette fois, ce ne fut pas, comme au début une lutte d'une nuit, mais une lutte de plus de deux années qu'il me fallut soutenir, pour reprendre la tranquille possession de moi-même!

(A continuer.)

Les Familles.

La famille est la première agrégation que les êtres humains forment entre eux; c'est une agrégation pour ainsi dire naturelle et qui procède des liens du sang. C'est la parenté corporelle qui institue la famille telle qu'on l'entend généralement et qui la régit. L'homme s'élevant pour ainsi dire de l'état matériel vers l'état spirituel ou pour mieux dire spirite, a dû agir ainsi: sa première association a dû être une association familiale fondée sur les liens du sang.

Mais la sympathie ne suit pas toujours la parenté corporelle, témoin le meurtre d'Abel par Caïn à la première heure de la Genèse mosaïque, meurtre atroce, abominable, souvent répété depuis dans une humanité qui a encore bien des progrès à faire à l'heure présente, mais aussi qui prouve que les hommes de cette époque n'en étaient pas à leurs premiers pas dans la vie. Cette haine, cette jalousie qui poussèrent le meurtrier à assassiner sa victime ne sont pas le produit d'un instant, et ces deux hommes, frères selon le sang et la chair en ce moment déjà bien éloigné de l'époque présente, avaient dû être dans le passé, sur la terre ou ailleurs, de cruels et féroces ennemis: peut-être Abel lui-même avait-il été dans un passé inconnu le meurtrier de Caïn.

Les hommes renaissent et les familles aussi, ceux que des crimes communs ont rapproché jadis, doivent nécessairement se rapprocher plus tard pour exercer des vertus communes, mais, comme tous ne marchent pas avec la même agilité et la même conviction dans la voie du progrès, il se produit encore entre des frères selon la chair, ce qui s'est produit autrefois entre Caïn et Abel, à des degrés divers. Le phénomène moral est le même au fond, bien qu'il n'ait pas heureusement toujours pour résultat le sang versé, la civilisation ayant fait son œuvre au moins à la surface des choses. La fraternité corporelle entre les êtres humains, la sujétion aux liens de la famille civile, constituent des devoirs à remplir, des sympathies à édifier, et la famille ainsi comprise est le premier échelon de la voie qui conduit à la famille universelle.

Les familles agglomérées ont formé des peuplades, puis les peuplades agglomérées à leur tour ont formé des nations; et, de même que la réunion des individualités dans une même famille a pour but de faire cesser des antipathies anciennes, qui ont toujours enrayé le progrès, et de faire naître des sympathies actives destinées à l'accélérer, de même leur réunion en peuplades et en nations a pour but d'agrandir la famille jusqu'à l'universaliser un jour. Avant de s'unir dans le devoir moral, les hommes s'unissent en vue de la satisfaction de leurs intérêts matériels; il semble parfois y avoir un grand désaccord entre les deux choses, mais l'accord se fait par degrés jusqu'au moment où règnera l'harmonie la plus complète entre l'intérêt et le devoir.

Cette harmonie sera produite par la connaissance même de l'intérêt véritable et par une modification toute naturelle des aspirations humaines; les aspirations humaines se modifient et s'élèvent à mesure que l'humanité travaille avec plus de constance et de certitude à son avenir. La sympathie et la concorde sont le bonheur; la désunion et l'antipathie sont le malheur des familles et des nations. Mais les agglomérations qui existent dans le monde corporel terrestre existent également dans l'espace entre les Esprits redevenus libres; là aussi il y a des antipathies et des sympathies, de la désunion d'un côté et une union vraiment fraternelle de l'autre.

Là on voit mieux, on connait mieux, on comprend mieux le passé et l'avenir, reliés par un présent purement spirite, résultat nécessaire et fatal du temps écoulé, préparation féconde d'un avenir terrestre meilleur, solidement appuyé sur des actes. Il n'est point d'actions qui n'aient leurs résultats, point d'œuvres qui ne portent les fruits qui leur sont appropriés, et c'est ainsi que chacun est bien réellement le maître de son avenir. Les familles spirites de l'espace sont incomparablement plus nombreuses, plus unies et conséquemment plus puissantes que les familles proprement dites de la terre et si elles ne se confondent pas avec d'autres familles, d'autres groupes, si l'on aime mieux, elles ne sont pas moins avec elles en communion de pensées sur un grand nombre de points.

Toutes ne voient pas toutes choses de la même manière, toutes ne voient pas le but à atteindre du même point de vue, mais elles ont toutes une même aspiration: le bien universel. Chacune l'envisage à sa manière, parce que toutes ne comprennent pas le bien d'une manière identique, mais toutes ont un but de bienfaisance et d'avancement pour tous qui doit aboutir au même point. Les familles de la terre découlent des fa-

milles de l'espace et une puissance supérieure à ces familles elles-mêmes décide quels sont ceux qui des diverses familles spirites doivent faire partie de telle ou telle famille corporelle.

La puissance dont nous parlons, qui gouverne dans l'espace au rang qu'elle doit occuper naturellement et selon les lois de la justice, la Providence de l'existence terrestre future qui émane de Dieu, choisit le plus souvent dans l'espace les Esprits futurs incarnés qui doivent prendre place corporellement dans de nouvelles familles qui se forment sur la terre ou dans d'anciennes familles qui se continuent. On choisit alors dans l'espace et, comme l'épreuve est ce que le monde terrestre a en définitive de meilleur, on cherche non à l'amoindrir ou à la faire disparaître, mais à la rendre aussi fructueuse et productive que possible dans le sens du bien. Il s'agit d'amoindrir des haines et des révoltes dont le passé fut le témoin et le complice, d'amener une conciliation entre des êtres qui dans des existences précédentes ont eu le malheur de se haïr.

Que faire alors ? Les faire renaître corporellement dans une même famille où les intérêts matériels, qui divisent si souvent les hommes, les unissent pour un temps ; et comme l'union est un baume souverain qui laisse toujours des traces bienfaisantes, une union commencée est toujours sûre d'arriver à son accomplissement, à une perfection relative qui poursuivra son cours à travers les mois, les années et les siècles. C'est un remède appliqué d'en haut et attiré avec bonne volonté par les hommes de la terre, nouveaux incarnés, qui se souviennent, vaguement sans doute, mais qui se souviennent enfin dans le fond de leur mémoire de quelque chose dont ils ne se rendent pas un compte bien exact.

Si l'antipathie demeure vaguement quelquefois cachant son origine dans les ténèbres du passé, la sympathie aussi constate sa présence et produit les effets les plus salutaires qu'on peut en attendre. Les familles de la terre sont par avance formées dans l'espace, par avance sont désignés les Esprits qui doivent en faire partie. Il en est qui agissent librement et acceptent de leur propre volonté la position que doit leur faire sur la terre la nature même des choses, ils acceptent ou même recherchent la destinée humaine transitoire qui doit leur être dévolue ; ils entrent volontiers dans telle ou telle famille pour développer des sympathies déjà existantes ou pour mettre fin à de fâcheuses antipathies.

Ils choisissent eux-mêmes leur sort et s'attachent à le remplir avec toute la conscience et l'intelligence dont ils sont capables ; mais il n'en est pas ainsi de tous et le plus grand nombre reçoit des ordres qu'il doit remplir avec obéissance et dévouement. On ne laisse pas les enfants inexpérimentés se conduire eux-mêmes, du moins dans leurs rapports avec les autres, on leur montre ce qu'ils doivent faire et la marche qu'ils doivent suivre pour mener à bien le faible travail qui leur incombe ; ils peuvent y trouver le bonheur aussi bien que d'autres plus avancés en se rendant dignes de la confiance qu'on a placée en eux. Il n'est pas de petite tâche, il n'est pas de travail inutile ; un labeur quelque faible et léger qu'il paraisse concourt toujours pour sa part à l'harmonie générale, et quand bien même un membre d'une famille se contenterait de travailler à y faire régner des sentiments bienveillants, son existence terrestre serait loin d'être perdue.

Au reste, il n'est jamais d'existence perdue, complètement du moins, toujours il se produit quelque progrès utile, quelque amélioration réelle par rapport au passé ; l'être marche toujours vers un avenir meilleur, de bon gré ou par la force même des choses. Quand une famille grande ou petite, puissante ou humble, a accompli sur la terre la tâche qui lui incombait, elle s'éteint, comme s'éteint l'homme qui a parachevé son existence ; mais la famille au point de vue spirite ne s'éteint pas, elle vit et travaille toujours dans les champs féconds de l'immortalité agissante et réelle.

Un collaborateur spirituel.

Le fantôme d'un mendiant

Une histoire extraordinaire arriva l'année 1750 à Undenheim dans le Palatinat. Ecrite par Mme Abnès, fille de l'héroïne de ce récit.

A dix-huit ans, dit Mme B., j'étais en service à Undenheim, mon village natal, chez l'aubergiste de l'endroit. C'était un homme déjà avancé en âge ainsi que sa femme, c'est pourquoi ils se couchaient ordinairement à huit heures du soir, après quoi le garçon de ferme, qui était de mon âge et moi passions le reste de la soirée ensemble; lui s'occupait de différentes bagatelles tandis que je filais. A dix heures nous fermions la porte et les volets puis nous nous retirions chacun chez soi pour y passer la nuit, car nous devions être debout à 3 heures du matin pour aller à la grange battre le blé.

Un soir que l'aubergiste était assis sur un banc devant la maison, un mendiant s'approcha de lui en rampant et le pria de lui donner un gîte pour la nuit; mon maître le congédia en lui disant

d'aller s'adresser à l'une des fermes voisines, ce qu'il fit.

Au moment où nous allions fermer les volets après avoir échangé quelques paroles avec le guet qui faisait sa ronde et lui avoir souhaité une bonne nuit, le mendiant sortant tout à coup d'une allée, se présenta devant nous et nous supplia de le laisser entrer pour la nuit, personne n'ayant voulu le recevoir. Nous lui répondîmes que sans la permission de nos maîtres nous n'osions pas lui donner un lit; cependant comme il nous demandait avec instance d'avoir pitié de lui, je dis à mon compagnon de service: Ne pourrions nous pas le faire entrer à la grange et de bonne heure demain matin le faire sortir par la porte de derrière? Il me répondit qu'il n'y voyait pas d'inconvénients, en sorte que nous fîmes entrer le pauvre homme en lui disant qu'à trois heures le lendemain quand nous viendrions battre le blé il devrait se lever et partir.

Le lendemain le garçon qui était allé le premier à la grange accourut bientôt terrifié auprès de moi, pour me dire que le mendiant était mort.

Jugez de notre embarras! Ne sachant que faire dans cette situation nous finîmes par emporter le cadavre dans un creux qui se trouvait derrière la maison, dans l'espérance que les gens en allant aux champs le verraient et supposeraient qu'il y avait passé la nuit et y était mort. Le corps fut trouvé, les autorités en furent informées et on l'ensevelit sans que personne fît la moindre remarque à ce sujet.

Mais à la nuit suivante, quelle terreur fut la nôtre! Je me réveillai oppressée, le mendiant, tout noir, était devant moi; il me regarda durement et s'en alla. Que le jour fut lent à venir et que je fus heureuse de voir poindre l'aurore! A peine étais-je hors de ma chambre que le garçon de ferme vint tout tremblant, me dire que le mendiant lui était apparu pendant la nuit, qu'il l'avait regardé fermement dans son lit puis qu'il était reparti. Il portait les mêmes habits qu'on lui avait vus, dit-il, seulement il paraissait tout noir. Je lui dis alors qu'il m'était aussi apparu de la même façon.

Par prudence nous ne racontâmes la chose à personne, d'autant plus que le fantôme prit l'habitude de venir nous trouver toutes les nuits, à notre grand tourment. Nous changeâmes nos chambres à coucher, nous allâmes passer la nuit dans plusieurs endroits, même dans les écuries, mais tout fut inutile, où que nous fussions, il apparaissait premièrement au jeune homme et ensuite à moi. Ceci nous rendit extrêmement misérable, on remarqua bientôt que nos esprits étaient troublés, en sorte qu'on ne tarda pas à nous calomnier dans le village. La crainte de perdre nos places, ou d'être punis nous empêcha de raconter nos tourments à qui que ce fût.

Enfin la mère de mon compagnon de service alla chez notre pasteur et lui dit qu'on racontait d'étranges choses de son fils et le suppliant de lui parler et de tâcher d'apprendre ce qui lui arrivait.

Il fit donc appeler le jeune homme, le pressa avec bonté de lui confier ses chagrins en sorte que celui-ci lui raconta toute la chose. Le ministre écouta très attentivement, après quoi il lui dit que la première fois qu'il irait au marché de Mayence il ferait bien d'aller trouver le frère Joseph au couvent des franciscains, et de lui raconter cette histoire, qu'il lui donnerait sans doute de bons conseils à cette occasion.

Bientôt après, ayant à conduire une charrette de paille dans cette ville, il fit ce que le pasteur lui avait conseillé et pria le frère Joseph de venir à notre secours. Le franciscain lui dit de revenir au marché suivant pour chercher le remède qu'il allait lui préparer.

Avec beaucoup d'anxiété nous attendîmes ce jour, enfin il arriva et le frère Joseph remit au jeune homme deux petits paniers cachetés dont l'un devait être déposé au seuil de sa chambre à coucher. Il lui recommanda de prendre courage et de répéter trois fois ceci : « Tous les bons esprits louent le Seigneur. Maintenant que désires-tu ? » Le fantôme parlerait et lui répondrait. Il ne devait pas avoir peur car l'esprit ne pouvait pas lui faire du mal, ajoutant en souriant que s'il recevait une valeur, il ne devait pas oublier le monastère. Le garçon promit volontiers, prit les papiers et les plaça à son retour comme on lui avait dit de le faire.

A la nuit suivante le fantôme noir se présenta selon son habitude ; le jeune homme alors s'armant de courage répéta trois fois de suite les paroles du père Joseph. Le mendiant répondit aussitôt : « Vous êtes des enfants de miséricorde, quant à moi je suis condamné ; vous trouverez dans la grange de l'argent qui m'appartenait et qui est à vous maintenant, » puis il s'en alla.

De bonne heure le lendemain matin mon compagnon se rendit à la grange pour y chercher l'argent indiqué ; il trouva dans la paille un vieux bas assez lourd qui avait tenu lieu de bourse à son propriétaire. Il me raconta ce qui lui était arrivé pendant la nuit et me montra le contenu du bas, mais ni l'un ni l'autre nous ne voulûmes y toucher ; nous le portâmes chez notre pasteur qui, après avoir compté l'argent qui se montait à cent florins, décida avec nous qu'on en ferait trois parts, la première pour notre église

luthérienne, la seconde pour l'église réformée de notre village et la troisième pour le couvent du père Joseph.

Depuis ce jour, le fantôme nous laissa en paix, mais ennuyée de tous les cancans que cette histoire avait élevés sur notre compte, je quittai ma place et mon village pour entrer en service autre part ; enfin je vins ici où je me suis mariée.

Comparant l'histoire ci-dessus avec celle de la fille d'un fermier tyrolien, passée dans le voisinage du traducteur et reproduite par la *Psychological Review* on peut en conclure ceci : L'esprit noir du vieux mendiant en reconnaissance du service que lui rendirent ces jeunes gens le dernier jour de sa vie, leur légua ses économies, tout disposé à commencer de suite sa nouvelle vie d'expiation. Il se croyait condamné. Mais était-ce une condamnation sans espérance, lors même qu'il apparaissait aussi noir que la nuit ?

Voici ce qui arriva à un autre fantôme noir.

Un chasseur du district de Pusterthal se trouvant un soir d'automne dans les forêts les plus élevées d'une montagne alpestre, trouva sur son chemin une petite cabane abandonnée, il y entra pour y passer la nuit. Il s'enveloppa de son mieux pour ne pas trop souffrir du froid et se disposa à dormir au sein de cette silencieuse solitude.

A peine avait-il fermé les yeux qu'il eut conscience que quelqu'un se mouvait dans l'étroite limite de la hutte. Se redressant un peu pour se rendre compte de ce qui se passait, il vit alors à la lueur d'un feu que l'on venait d'allumer la forme indécise d'un homme noir préparant le mets favori des tyroliens, *le Strauben* composé de différents et délicats ingrédiens. Le fantôme, car à l'instant le chasseur le reconnut pour tel, était tout noir et regardait notre homme avec un intérêt tout particulier. Ensuite il prépara deux assiettes qu'il remplit de *Strauben*, une pour lui et l'autre pour le chasseur après quoi il invita gracieusement celui-ci à partager son modeste repas.

Le tyrolien tremblant de tous ses membres se demanda de quelle façon il pourrait s'échapper de la cabane et éviter cette invitation, mais la nuit était sombre et les chemins excessivement dangereux dans l'obscurité, surtout à ce moment de l'année, puis l'esprit ne le poursuivrait-il pas s'il s'enfuyait, il ne vit enfin rien de mieux à faire que d'accepter. Il mangea donc et trouva le *Strauben* délicieux et après avoir largement en vrai tyrolien, satisfait son appétit, il se retourna vers son étrange compagnon pour le remercier, en commençant par lui dire, selon l'usage du pays : « Dieu vous accueille. »

En entendant ces paroles le spectre noir s'éclaira soudain et répondit vivement. « Je vous remercie d'avoir ainsi invoqué le nom du Seigneur-Dieu en ma faveur et je vous remercie aussi d'avoir bien voulu partager mon modeste repas, ce qui me permet maintenant d'espérer que mon stage de purgatoire est à sa fin. Il y a des années que j'attendais l'heure bénie où un être humain viendrait me délivrer. Egoïste, inhospitalier, dur et grossier avec mon prochain pendant mon existence terrestre je m'étais préparé le dur esclavage dont vous me délivrez par les paroles bénies que vous venez de prononcer en ma faveur pour avoir eu le bonheur d'exercer l'hospitalité envers vous. »

Ces paroles prononcées, le fantôme s'évanouit laissant le chasseur confondu de surprise de cette singulière aventure.

(*The two Worlds*, 13 juin 1890.)

Les Fakirs de l'Indoustan

—

Madou, le 17 mars 1891.

Monsieur le Directeur,

J'ai raconté ailleurs certaines expériences que j'ai faites et qui n'étaient que la reproduction très en miniature des hauts faits infiniment plus grandioses des Fakirs de l'Indoustan.

Il faut les voir à l'œuvre ces fameux et stupéfiants thaumaturges, pour bien juger de leur puissance. On a révoqué en doute les relations qu'en a fait M. Louis Jacolliot, dans ses livres, on l'a même considéré comme un hâbleur, comme un homme à l'imagination brillante et féconde, qui donnait ses inventions pour des réalités. La vérité est que M. Louis Jacolliot n'a rien inventé, qu'il n'a rien exagéré, qu'il n'a rien embelli, il n'a rapporté que ce qu'il avait vu, que ce qui était. Les Fakirs de l'Indoustan ont fait parler d'eux depuis des milliers d'années et la renommée de leurs merveilleux exploits était parvenue jusque chez les Grecs et chez les Romains. Voici ce qu'écrit d'eux Jamblique philosophe alexandrin des 3e et 4e siècles de notre ère, dans son ouvrage si connu des amateurs d'ancienne philosophie, *de Mysteriis Œgyptiorum Chaldœorum Assyriorum*, traduit du grec en latin par Marsile Ficin, bibliothécaire et médecin de Côme de Médicis au 16e siècle : « *quod autem divinitus afflati... admoto igne non uruntur, ignem videlicet repellente deo intus inflantes, vel si uruntur non persentiunt, ueque pungentia percipiunt, vel radentia, vel ulla tormenta... perque ignem feruntur intacti.* » Lorsqu'ils sont sous l'influence du dieu (lisez de l'esprit, ou lorsqu'il sont en catalepsie magnétique) et qu'on approche d'eux du feu, ils

ne sont pas brûlés, le dieu qui est en eux repoussant évidemment le feu, ou s'ils sont atteints, ils ne sentent pas les brûlures, ni les piqûres ni les blessures, ni aucune espèce de douleur... et ils passent à travers le feu, à l'abri de son contact. » Au siècle de Louis XIV, le célèbre et intrépide voyageur Tavernier, dans le récit qu'il nous a laissé de ses voyages en Indoustan raconte à peu près la même chose: « Quelques charlatans In-» diens, dit-il, (c'est ainsi qu'il traite les Fakirs), » ayant offert d'amuser l'assemblée par des tours » de leur profession, j'eus la curiosité de les voir. » Pour premier spectacle, ils firent allumer un » grand feu, dans lequel ils firent rougir des » chaînes dont ils se lièrent le corps à nu, sans » en ressentir le moindre mal. »

M. Louis Jacolliot raconte dans son livre intitulé : « *Voyage au pays des Fakirs charmeurs* », qu'il a vu un Fakir semer dans un pot plein de terre certaine graine et qu'au bout de deux heures cette graine produisit un arbuste avec ses feuilles et ses fleurs. Tavernier rapporte un fait qui a beaucoup d'analogie avec celui relaté par M. Jacolliot. « Prenant ensuite un petit mor-» ceau de bois qu'ils (les Fakirs) plantèrent en » terre, ils demandèrent quel fruit on souhaitait » d'en voir sortir. On leur dit qu'on souhaitait » des mangues. Alors un des charlatans s'étant » couvert d'un linceul, s'accroupit cinq ou six » fois contre terre. » Tavernier qui voulait le suivre dans son opération, se plaça de manière que ses regards pussent pénétrer par une ouverture du linceul. « Je m'aperçus, dit-il, que cet » homme après s'être coupé la chair sous les ais-» selles avec un rasoir, frottait de son sang le » morceau de bois. Chaque fois qu'il se relevait, » le bois croissait à vue d'œil, et enfin, il en » sortit des branches avec des bourgeons. Une » dernière fois, l'arbre fut couvert de feuilles, » puis on y vit des fleurs, etc. » Tavernier, par les expressions peu révérencieuses dont il se sert à l'égard des Fakirs qui sont réputés saints et prophètes parmi leurs compatriotes, fait voir qu'il est médiocrement prévenu en leur faveur. Malgré cela, il ne peut s'empêcher de rendre compte de ce qu'il a vu, de ce dont il ne peut douter et il leur rend ainsi la justice qui leur est due. Les Fakirs ne sont pas de simples charlatans comme affecte de le croire Tavernier, mais bel et bien des Thaumaturges, c'est-à-dire des hommes doués d'un pouvoir mystérieux et considéré dans l'Indoustan ainsi que dans tout l'Orient comme surnaturel. Maintenant, qui leur donne ce pouvoir ? Est-ce le magnétisme ? Est-ce l'hypnotisme ? Est-ce le spiritisme ? Vraisemblablement ce sont tous les trois, confondus sous une seule et même dénomination.

Recevez, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

HORACE PELLETIER.

Conseiller d'arrondissement, officier d'Académie, à Candé, par les Montils. (Loir et Cher.)

Correspondance.

Bruxelles, le 6 mars 1891.

Messieurs,

L'auteur de l'article : *Le futur Congrès*, a raison de demander que l'on délaisse un peu la phrase pour en revenir à la médiumnité. Je pense que la médiumnité et les médiums ont été trop amoindris, trop peu respectés par ces Messieurs de la haute école. Si la chose est possible, vous devriez provoquer le récit des déconvenues des médiums et aussi celui de leurs succès et en quelles conditions ceux-ci ont été obtenus. (1) Un pareil travail serait profitable pour tous. Cette étude permettrait de mieux comprendre ce qu'est le monde des Esprits en propageant la doctrine. S'il est un terrain sur lequel nous pouvons avec avantage dépasser Allan Kardec, c'est bien celui-là. Depuis sa mort nous avons eu l'occasion de nous rendre compte des abus et des déceptions de la médiumnité mal dirigée. A nous de faire en sorte, par une publicité bien entendue, que les leçons de l'expérience profitent aux nouveaux médiums qui éviteront ainsi bien des écueils mettant leur foi en péril.

Veuillez agréer, etc. CH. FRITZ.

Nouvelles.

Le Comité de Propagande, dans sa réunion du 12 février dernier à Paris a admis la proposition faite par M. Mongin, relative aux excellents ouvrages que viennent de publier Mrs Denis et Gardy.

M. Mongin a proposé qu'un exemplaire du livre de M. Léon Denis fût envoyé gratuitement à chacun des journaux politiques paraissant à Paris. Il pense que ce serait un excellent moyen de propagande, attendu que la Presse, depuis le congrès de 1889, s'exprime sur le Spiritisme et sur ses adeptes avec beaucoup plus de bienveillance que par le passé.

L'orateur a exprimé le désir de voir prendre la même mesure pour l'ouvrage de M. Louis Gardy : *Cherchons!*, qui complète par la relation des faits spirites suivis de témoignages dignes de foi, les hauts enseignements philosophiques que contient l'ouvrage de M. Léon Denis.

(1) Les *Souvenirs spirites* de notre cher collaborateur, M. V. Tournier, sont particulièrement instructifs, sous ce rapport. N. D. L. R.

* M. Ch. Fritz nous prie de faire savoir que l'ancienne société *L'Union spirite*, de Bruxelles, vient de se reconstituer. Les séances d'instructions expérimentales auront lieu tous les vendredis, à 8 heures du soir, en son nouveau local, rue d'Or, 4. (IDEM.)

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 20 Liége, 15 Avril 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

Par V. Tournier.

(SUITE)

A de certains moments, j'étais si fortement découragé que je me demandais s'il ne vaudrait pas mieux lâcher les rênes et devenir fou. Mais je me répondais que ce suicide moral serait encore plus criminel que le suicide physique ; et je ramassais mes forces pour continuer la lutte.

Un soir, au moment de me coucher, j'étais tellement las que je fis comme le noyé qui s'attache à toutes les branches ; quoique je n'aie jamais accordé aucune importance aux prières de mots, je me jetai à genoux sur un fauteuil et je commençai à réciter l'oraison dominicale. Aussitôt, j'entendis une voix forte qui la récitait auprès de moi. J'écoutai. Arrivée à ainsi soit-il, la voix ajouta avec une énergique expression de mépris : *imbécile.*

— Allons, me dis-je, cela signifie que la meilleure prière est l'action. J'agirai.

Je me remis donc à lutter avec une nouvelle énergie et, pour offrir moins de prise à l'ennemi, je supprimai tout exercice de la médiumnité.

Je ne cessai pourtant pas de fréquenter les réunions où l'on s'occupait de spiritisme.

Un soir, dans une de ces réunions, des dames me prièrent d'écrire médianimiquement, comme venait de le faire un jeune homme que j'avais amené. Je répondis que je devais m'abstenir, à cause de l'Esprit obsesseur. Elles insistèrent. Je dus céder. Mais à peine avais-je pris le crayon que j'éprouvai comme si un violent ouragan était entré en moi et que je me sentis possédé d'une fureur insensée. Mon visage prit une expression tellement épouvantable que les dames me dirent le lendemain qu'elles n'avaient pas pu dormir de la nuit, tant l'impression que cette vue leur avait faite avait été grande.

On demanda quel était cet Esprit, et aussitôt le crayon traça convulsivement ces mots :

— Je suis Colas.

On voulut savoir quel était ce Colas. Je répondis que j'avais souvent entendu parler, à Carcassonne, d'un jeune homme de ce nom, appartenant à des parents riches et qui, il y avait quarante à cinquante ans, avait été condamné et exécuté pour avoir assassiné son père.

Alors le crayon écrivit de nouveau :

— Oui, j'ai assassiné mon père et j'ai emp..... ma mère.

Je n'avais jamais entendu dire qu'il eût empoisonné sa mère, mais M. Jaubert, à qui, plus tard, j'en parlai, me dit qu'il en avait été gravement soupçonné, mais qu'on n'avait pas pu le prouver.

Déjà cet Esprit avait, deux ou trois fois, essayé de se communiquer chez M. Jaubert ; mais l'ami Doux, qui était d'un caractère assez brusque, l'avait chaque fois rudement éconduit.

Plus tard, le 8 octobre 1876, à Carcassonne, où j'étais revenu, nous l'évoquâmes, chez mon ami regretté, le capitaine Azerm. J'étais seul au guéridon. Voici en quels termes il s'exprima :

— Dieu m'a maudit ; je m'en f... Misérables ! Vous ne comprendrez jamais, comme moi, ce qu'il y a de haine dans ce maître courroucé contre sa créature. Triple c... ! un Dieu qui ne pardonne jamais ! La loi des hommes m'a frappé, mais elle

ne m'a pas poursuivi avec acharnement ; mais Dieu me poursuit depuis plus de cinquante ans ! Cela prouve que Dieu est inexorable. Ce tyran, ce monstre est implacable. Ce coquin veut me faire souffrir des tourments éternels.

La mère de mon ami Azerm, Madeleine Roan, était du même village que Colas et avait beaucoup connu lui et ses parents. Son Esprit nous dit alors :

— L'Esprit de Colas vous remerciera de l'avoir évoqué. Il faut le faire quelquefois : vous parviendrez à faire pénétrer la lumière dans ses ténèbres.

Nous suivîmes ces conseils ; nous évoquâmes Colas et nous finîmes par lui faire comprendre que sa peine ne serait pas éternelle, mais qu'elle cesserait le jour où, reconnaissant l'énormité de son crime, il en témoignerait un sincère repentir et en demanderait pardon à Dieu. Et voici les deux dernières communications qu'il nous donna, l'une le 7 janvier 1877, l'autre le 28 du même mois.

— 7 janvier 1877. — Merci, mes chers amis, de votre bon cœur. Je me trouve de mieux en mieux. Dieu a eu pitié de l'assassin de son père et de sa mère. Je demanderai à ce bon maître de me donner la force de réparer ce double crime, en me réincarnant dans la famille de ceux que j'ai assassinés, afin de venir à leur aide. Ta mère (la mienne) demande à me diriger dans ma nouvelle existence, comme l'Esprit protecteur. Ton père (le mien) m'a bien fait du bien : il m'a fait sortir de mes ténèbres, pour me faire entrer dans la lumière de la vérité morale.

— Ma mère donne de bons conseils à celui qui a été son assassin. Elle s'est montrée à moi depuis dimanche. Du vicaire de Jésus-Christ la religion est fausse : l'enfer ne dure pas éternellement, puisque j'en sors ; mais l'absolution du prêtre n'en préserve pas le criminel.

— Dieu est la justice et non le caprice et la faveur. Ma destinée dépend entièrement de ma conduite future. Je ferai tous mes efforts pour devenir un homme de bien, et de cette façon je monterai un à un les degrés qui conduisent au ciel.

28 janvier 1877. — Ma mort fut dans Carcassonne un évènement très grave. Le peuple me maudissait hautement ; toutes les bouches s'ouvraient pour jeter des malédictions contre le meurtrier de son père. Ce fut le commencement de mes douleurs ; car j'entendais ce concert de malédictions. La peine s'aggrava cependant ; ma conscience se réveillant après ma longue léthargie, devint le bourreau chargé de me tourmenter. Elle excita mon imagination, et celle-ci enfanta des fantômes que tu as décrits si bien dans ta poésie : *le Parricide*, mais avec cette différence que je ne faisais que voir des fantômes de mon invention, tandis que les fantômes de ta pièce de poésie sont de la tienne. Je me trouvais dans l'espace immense, enveloppé de ténèbres ; et ces ténèbres étaient remplies de spectres effrayants. La terreur m'envahissait, et je fuyais épouvanté, sans pouvoir fuir ces spectres menaçants. Voulez-vous que je vous donne une idée de mon supplice ? rappelez-vous un de ces songes effrayants que tout homme a faits au moins une fois : une figure de monstre vous apparaît et vous faites de vains efforts pour vous dérober à son terrifiant regard. Si cela durait cinquante ans, quel terrible supplice ! ça été le mien !! Ta voix est venue me retirer du fond de cet abîme. A Pau, déjà, je me communiquai à toi, poussé par une force dont je ne me rendais pas compte, et dont je connais aujourd'hui la nature : c'était mon Esprit protecteur qui me conduisait au port.

Revenons à Pau.

Nous étions en 1863. Je reçus de Bordeaux le premier numéro d'un journal littéraire : *L'Atelier*. Le rédacteur en chef était un Carcassonnais qui avait fait à Carcassonne un autre journal auquel j'avais quelque peu collaboré. Je supposai que c'était un nouvel appel à ma collaboration qu'il me faisait, et je me dis que je ferais bien d'en profiter pour répandre dans les masses la doctrine spirite.

Je résolus donc d'écrire des lettres aux ouvriers sur le spiritisme, lettres qui ne parurent pas dans ce journal, parce qu'il mourut avant leur naissance, mais que je publiai en brochure l'année suivante sous ce titre : *Lettres aux Ignorants.*

Je me mis à l'œuvre. Mais, à mon grand étonnement et à mon grand ennui, lorsque j'entendais écrire en prose, ce furent des vers qui sortirent de ma plume. J'eus beau faire, il fallait écrire en vers. Exposer en vers toute une doctrine philosophique ! Cela m'effrayait. Et d'autant plus que je ne me souvenais que très imparfaitement des règles de la versification. Cependant, je me résignai.

J'avais écrit trois ou quatre lettres, quand, selon mon habitude, j'allai voir un avocat spirite et je les lui montrai. C'était un homme qui aimait à se rendre compte de tout. Il compta les vers, et, en trouvant trente-deux à chacune, il me fit observer que si je voulais continuer ainsi ce serait bien difficile. Je ne sus que répondre, car j'ignorais qu'il y eut trente-deux vers à chacune, ne les ayant pas comptés. Mais, en sortant, une voix intérieure me dit :

— Nous voulons faire par trente-deux. Si ta volonté se met d'accord avec la nôtre, ce sera plus facile.

— Va pour trente-deux, me dis-je.

Je composais mes lettres pendant mes promenades de l'après-midi : 16 vers un jour, 16 vers le suivant. La quatorzième commença, comme je franchissais le pas de ma porte, par les deux vers suivants, qui tout à coup tombèrent — l'expression est exacte — dans mon cerveau :

Je lis dans un poète aux chants harmonieux :
L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Ce second vers m'éblouit, tant je le trouvai beau. Mais je me demandai quel était ce poète aux chants harmonieux. L'idée me vint aussitôt que c'était Lamartine ; mais je n'en étais pas sûr.

Mon avocat, à qui j'en parlai, n'en savait pas plus que moi. Il regarda dans un dictionnaire, au mot tombé. Nous y vîmes que le vers était, en effet, de Lamartine ; mais le dictionnaire ne nous apprit pas dans quelle partie de l'œuvre du grand poète il se trouvait. Ce ne fut que longtemps après que je le découvris dans l'épitre à lord Byron.

A la vingtième lettre, il me semblait que j'arriverais au moins à cent. Les bras m'en tombaient de découragement ; car ce travail était très pénible pour moi. J'étais donc fort ennuyé, lorsque, me promenant au parc avec le médium écrivain dont j'ai déjà parlé, il me dit tout à coup:

— Savez-vous combien vous ferez de lettres ?

— Non.

— Vous en ferez trente-deux.

— Quoi ! trente-deux par trente-deux !

— Vous en ferez trente-deux.

Et j'en fis trente-deux. *(A continuer.)*

Les magnétiseurs de Braine-le-Château

Nous trouvons au sujet de cette affaire dans la *Revue de l'hypnotisme* de mars la lettre suivante de M. Delbœuf, professeur à notre université. Elle est instructive et sera lue, croyons-nous, avec plaisir par ceux qui se sont intéressés à ce procès.

Mon cher rédacteur, je reçois à l'instant le numéro de la *Revue de l'Hypnotisme* de février. Mon nom y est cité à propos des *Spirites guérisseurs de Braine-le-Château.* Votre correspondant écrit ceci: « Mrs Masoin et Delbœuf, respectivement professeurs à l'université de Louvain et à celle de Liége, se sont livrés à une joute très intéressante. Le premier, convaincu que le sommeil de Sylvain était simulé, affirmait que, ni au point de vue de l'École de la Salpêtrière, *ni au point de vue de l'École de Nancy*, le sujet ne présentait aucun caractère hypnotique. *M. Delbœuf soutenait le contraire.* »

Le contraire de quoi?

J'ai soutenu uniquement que Sylvain Vandevoir était hypnotisable, pour la seule raison que je l'avais hypnotisé, immédiatement, malgré une défiance marquée envers moi, en qui il semblait voir un nouveau médecin expert requis par le juge d'instruction. Hypnotisé, il avait donc tous les signes de l'hypnose, y compris l'insensibilité absolue, que, d'après leur rapport, Mrs Masoin et Schoofs n'avaient pu nullement obtenir.

N'étant pas homme à me fier à ma seule expérience, j'engageai le Dr Carlier, le protecteur de Vandevoir, à aller à Nancy avec son protégé. C'éait d'ailleurs son intention, et il en est revenu avec les deux certificats suivants :

« Je soussigné, Ambroise-Auguste Liébeault, résidant à Nancy, certifie avoir mis dans le sommeil M. Sylvain-Joseph Vandevoir que m'a amené M. le Dr Carlier. M. Vandevoir présente tous les signes du somnambulisme provoqué, et, en outre, je puis par suggestion produire sur ce sujet tous les signes caractéristiques invoqués par l'École de la Salpêtrière. Les erreurs de l'École de la Salpêtrière sont dues à ce qu'on y fait des suggestions sans s'en douter. Nancy, le 17 juin 1890; (signé): A. Liébeault. »

Certificat de M. Liégeois:

« Je soussigné, professeur à la Faculté de Droit de Nancy, après un examen sommaire du sujet, et après plusieurs expériences faites par lui, s'associe entièrement à l'avis formulé par M. le Dr Liébeault. Nancy, le 17 juin 1890 (signé): Liégeois. »

Voici enfin la lettre que M. Bernheim m'écrivait en date du 21 juin suivant :

« Je ne désirais pas intervenir directement dans le procès, ne connaissant ni les faits ni les personnes intéressées (1). Mais je vous donne volontiers mon opinion sur le sujet dit Vandevoir que le Dr Carlier a soumis à mon examen. *Il est, à mon avis, très suggestible à l'état de veille et hypnotisable; il ne simule pas: il se comporte, en état hypnotique, comme presque tous nos sujets.*

» Dans cet état, qui n'est qu'un état de seconde conscience, il m'a paru présenter une certaine exaltation nerveuse se traduisant par quelques secousses musculaires et quelquefois par de l'anxiété qui le fait demander à être réveillé. Dans cet état, il se croit le pouvoir de diagnostiquer et de traiter les maladies. Quand je lui ai dit, en état hypnotique, de renoncer à ses con-

---

(1) C'était là aussi mon impression et ce n'est qu'à mon corps défendant que j'ai donné mon témoignage dans cette affaire.

sultations et de reprendre son métier, il a dit, *comme un illuminé*: « Jamais! je vois les malades! je dois les guérir. C'est Dieu qui le veut, etc.! » Sa physionomie prend un aspect comme extatique! Il s'exalte dans sa foi! C'est, à l'état hypnotique, *un visionnaire*, *un fou* (de bonne foi), qui prend pour des réalités toutes les visions incohérentes de son imagination. Car il est inutile d'ajouter qu'il n'a aucune vision claire sur la nature des maladies, il ne voit que par l'autosuggestion d'une imagination délirante. Il m'a dit, dans cet état, que son frère, je crois, l'a endormi pour la première fois il y a quelques années. Je suppose qu'alors cet hypnotiseur ignorant s'est imaginé pouvoir lui faire traiter les malades et lui a ainsi, sciemment ou insciemment suggéré qu'il en avait le pouvoir. Cette *idée fixe* s'est ainsi enracinée dans ce pauvre cerveau hypnotisé. S'il a servi dans un but de lucre, ce que j'ignore, à donner des consultations médicales, lui, en tout cas, n'a été *qu'un instrument irresponsable*. Tel est, cher collègue, mon avis sur le sujet que j'ai vu. »

Quant à moi, j'avais donné le 20 juin (1), à M. le Dr Carlier, un certificat analogue. Voici ce certificat: « Vous me priez d'ajouter mon témoignage à celui des professeurs de Nancy en ce qui concerne le sieur Vandevoir. Lorsque vous m'avez quitté le 16 juin, vous dirigeant vers Nancy, je n'ai pas hésité à vous assurer que j'étais prêt à certifier que le nommé Vandevoir que vous m'avez présenté, avait été parfaitement hypnotisé par moi, et avait présenté les caractères les plus incontestables et les plus incontestés de l'hypnose. Au surplus, voici ce qui s'était passé... Vous m'avez donné à lire le rapport de Mrs les experts requis par l'accusation, et je n'ai pu vous cacher une stupéfaction à l'égard des motifs invoqués par eux pour établir que le sujet en question simulait l'hypnose. C'est tout au plus si l'un ou l'autre de ces motifs aurait justifié une présomption. En ce moment je ne savais pas que vous vous étiez fait accompagner du sieur Vandevoir. Ce n'est qu'ensuite que vous m'avez informé de sa présence et offert de l'introduire, ce que j'ai accepté. Il fut endormi par moi instantanément et j'ai acquis la plus complète conviction que le sujet était plongé dans l'hypnose. Il a suffi pour cela de quelques expériences élémentaires faites dans les conditions scientifiques requises en pareil cas. Voilà, monsieur, le point essentiel sur lequel vous avez réclamé de moi un certificat... C'est pourquoi je vous écris aujourd'hui cette lettre dont vous pouvez faire usage au besoin. »

(1) Donc avant la lettre de M. Bernheim.

Ainsi donc le point était bien délimité: le sieur Vandevoir était-il hypnotisable ou non? On vient de lire les *certificats de l'École de Nancy* et le mien. Devant le tribunal j'ai simplement affirmé que le sieur Vandevoir était hypnotisable et avait été hypnotisé par moi. M. Masoin a soutenu qu'il simulait l'hypnose. C'était donc une question de fait et facile à résoudre.

Eh bien! le tribunal, au lieu de faire faire une expérience très simple et qui eut été concluante — le doute à cet égard n'est pas possible — a préféré clore brusquement le débat qui n'a pas été long, ni, par conséquent, très intéressant, quoi qu'en dise votre correspondant. C'était un débat en paroles où l'un s'est borné à dire oui, tandis que l'autre a plaidé longuement non.

Votre correspondant, toujours bien informé, ajoute que *l'arrêt est fortement motivé*. En effet, le voici. Le juge d'appel déclare tout simplement: « que les faits *déclarés constants* par le premier juge, comme *constituant le délit d'escroquerie*, sont, demeurés établis devant la Cour... » et aucun des arguments présentés par la défense *n'a été même visé dans l'arrêt*.

De sorte que la grande victoire remportée par les médecins de Nivelles et « pour laquelle ils doivent illuminer (!) » consiste à avoir fait *condamner comme escroc un irresponsable, un innocent!*

La question a une importance beaucoup plus grande qu'elle n'en a l'air. Dans une foule d'affaires criminelles, les défenseurs s'appuyant sur les opinions de médecins, plus ou moins compétents, tendent à plaider l'irresponsabilité de leurs clients sous prétexte de suggestion et d'hypnotisme. Ici les rôles sont renversés. Nous voyons un suggestible, un hypnotisable, s'il en fût jamais, — il ne faut pas avoir eu en main un hypnotisé pour le nier, — déclaré simulateur par des médecins; et cela pourquoi? Qu'on le dise!

Au surplus, mon cher rédacteur, veuillez ouvrir vos colonnes au rapport de Mrs Schooffs et Masoin; vos lecteurs auront devant les yeux les pièces du procès.

Agréez, mon cher rédacteur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

J. Delboeuf,
Professeur à l'Université de Liége.

Le Spiritisme et la Presse

Le Spiritisme continue à se propager rapidement par la voie de la grande presse si hostile naguère encore aux manifestations non scientifiquement démontrées. C'est que l'on s'est pris à réfléchir quand on a vu des illustrations dont la science s'honore affirmer la réalité des appari-

tions enregistrées mécaniquement sans hallucination possible.

Pour les expliquer dit l'auteur d'un article inséré dans *la Dépêche* de Toulouse, numéro du 6 mars, « Allan Kardec et ses disciples n'ont rien trouvé de mieux que la théorie des Esprits. Mais si cette théorie est respectable comme doctrine, comme explication, elle est un peu sommaire. »

L'auteur invoque ici l'hypothèse trouvée par M. Encausse physiologiste de grand mérite et chef de clinique à la Charité : « les manifestations spirites ne seraient autre chose que des manifestations hypnotiques transcendantes » Il formule comme suit la loi qui résume sa théorie :

La vie peut, dans certaines conditions, sortir de l'être humain ; elle peut prendre corps, se matérialiser, s'objectiver même, devenir palpable et visible, produire des apparitions.

La vie... voilà un mot dont le sens donne lieu à équivoque. Remplaçons le par *périsprit*, *corps astral*, *corps spirituel* et nous voilà d'accord.

L'auteur rend ensuite compte d'expériences curieuses faites à l'aide de sujets hypnotisés qui ont déclaré voir sortir du corps des personnes qu'on leur présente, des rayons bleus du côté gauche, et des rayons rouges du côté droit. Un peintre, sujet hypnotisé à la Charité, a confirmé ces indications en faisant les portraits de diverses personnes présentes. Il a reproduit par la peinture les mêmes effluves lumineuses, rouges à droite, bleues à gauche. L'éminent administrateur de l'école polytechnique, le colonel de Rochas, a réussi, après quinze jours de pose, à photographier en couleur les deux pôles d'un aimant et la photographie a donné le même spectacle que voient les sujets : une effluve rouge d'une part, une effluve bleue de l'autre.

La photographie mentale fait l'objet de la finale de l'article. L'expérience consiste à dessiner « par la pensée » un portrait sur une feuille de papier. Cette feuille, que l'on marque d'une façon imperceptible, est mélangée avec d'autres feuilles identiquement les mêmes. Le sujet hypnotisé finit par découvrir le portrait imaginaire et la personne qu'il représente.

L'auteur de l'article dit en terminant « qu'il voit la preuve de la formule de M. Encausse dans ces matérialisations de pensée ; sur tout ce qui nous entoure, nous laisserions l'empreinte des pensées de toute notre vie et le milieu où nous avons vécu serait comme un grand livre où seraient inscrites nos actions, nos paroles et nos intentions même ! »

Chemin de Damas, tu n'es pas loin !

* * *

Lu dans le *Monde illustré* de Paris, numéros des 7 et 21 mars, un article, à continuer, signé Emile Desbeaux, sur les sciences occultes, phénomènes de matérialisation, etc. Dans l'*Indépendance belge*, du 29 mars, un article *Autour d'une table*, très intéressant également ; il y a là des faits qu'il serait bien difficile d'expliquer sans l'intervention d'esprits désincarnés.

* * *

Tiré de la *Revue spirite* du mois d'avril :

Dans le *Figaro*, Pierre de Lano fait une narration très longue intitulée : *Souvenirs d'histoire ; l'impératrice Eugénie ; le Spiritisme aux Tuileries* où il est question de Dunglas Home. L'auteur donne sur le fameux médium les renseignements les plus bizarres et les plus fantaisistes et le présente comme un charlatan ; pourtant il dit que « ce charlatanisme, non encore expliqué, s'imposa à un Empereur dont l'Europe enviait les conseils, à une Impératrice et à une Cour dont l'esprit était proverbial. »

* * *

Dans la *Revue des Livres nouveaux*, Gaston d'Hailly écrit :

« En lisant le *Compte rendu du Congrès spirite et spiritualiste international* de 1889, congrès tenu à Paris du 9 au 16 septembre, et qui ne comptait pas moins de 40,000 adhérents, je me demandais si vraiment il n'y aurait pas là le moyen d'arracher la société aux abîmes qui semblent devoir bientôt l'engloutir. Là, pas de chapelles, pas de ces affirmations qui font un damné de celui qui n'accepte pas telle ou telle doctrine : seulement une croyance à l'immortalité de l'âme, à la survivance de l'individualisme, au progrès constant et obligé. Une croyance qui conduit forcément l'individu au bien, non par la crainte du châtiment, mais parce qu'il y apprend que tout ce qu'il fait pour s'en écarter est du temps perdu, puisqu'il y est obligé et qu'il le reconnaîtra un jour.

« Dans tous ces discours, dans tous ces travaux lus à ce congrès, je n'ai trouvé comme dans les *œuvres posthumes* d'Allan Kardec qui viennent d'être éditées, que les pensées les plus morales et les plus consolantes. »

Nous remercions M. Gaston d'Hailly, directeur de la *Revue des Livres nouveaux*, qui n'a pas craint de donner nettement son appréciation au sujet du *congrès* et des croyances spirites. Il faudrait que tous les auteurs, qui pensent comme lui, écrivent de même. Mais bien souvent les journalistes doivent faire de l'esprit avant tout, même en écrivant contre leur conscience, c'est l'habitude et c'est aussi souvent l'ordre du rédacteur en chef ; qu'y faire !

* * *

Les superstitions contemporaines. — Nous avons dit dernièrement que le spiritisme, la magie, la sorcellerie reprennent vie dans notre société depuis qu'elle se « laïcise, » c'est-à-dire depuis qu'elle s'éloigne de la vraie Foi. Un écrivain distingué, après avoir raconté ce qu'il a vu dernièrement dans un salon de Paris, dit :

« J'en avais assez : je sortis. Voilà donc, me dis-je, quelles bizarres pratiques la « civilisation moderne » remet en honneur pour gouverner le monde. Il semblait que la science devrait désormais nous suffire : or, voici que nous retournons aux prestiges dont se leurrait le paganisme décadent.

» D'après les renseignements fournis par les adeptes les plus sérieux, la Ville-Lumière ne compte pas moins de 20,000 individus voués au culte de « l'ésotérisme. » Mages, Chesmolhétes, Œlohites, Kabbalistes, rose-croix, astrologues, théosophes, bouddhistes, hermétistes, brahmanes, chaldéens, etc., sous prétexte d'évoquer « les forces cachées de la nature, » renouvellent les méfaits de la vieille sorcellerie.

» Plus de vingt journaux et revues, l'*Initiation*, le *Lotus bleu*, l'*Anti-Egoïste*, la *Lumière*, l'*Aurore*, l'*Etoile*, l'*Isis dévoilée*, etc., enregistrent les « espérances » et propagent les rêveries des « maîtres ». Des ingénieurs, des médecins, des « savants », rivalisent avec nos somnambules, et prétendent lire les destinées de la France et du monde dans le marc de café.

» Un clan de Théurgistes se flatte de reconstituer « la synarchie de Ram », qui gouvernait l'Assyrie, et de placer à la tête de notre pays un collège de douze Mages !... Mais je m'arrête. Lorsque M. Gambetta, dans ses emphatiques invocations à l'idole nouvelle, à la République, déclarait superbement qu'il s'agissait de substituer le règne de la Science au règne de la Foi, les catholiques se doutaient-ils de la réponse que la Providence se réservait de faire à cet insolent défi ? la Science de nos démocrates, nous la connaissons maintenant : c'est l'antique magie des peuples barbares. »

NOTA. — L'article ci-dessus a été publié en tête de la *Gazette de Liége* du 3 avril, dans sa chronique de l'extérieur.

La presse cléricale, cela se comprend, essaie de noyer le mouvement spirite contemporain dans un fatras de sectes et d'écoles dont l'importance réelle peut être évaluée par le *Compte-rendu du Congrès spirite et spiritualiste international de 1889*, elle cherche à donner le change à l'opinion en présentant le spiritisme comme une superstition en l'accolant à la sorcellerie et à des choses ridicules. Pourquoi la *Gazette de Liége* parle-t-elle, *sans les nommer*, d'ingénieurs, de médecins qui lisent les destinées de la France dans le marc de café, et pourquoi laisse-t-elle ignorer à ses lecteurs les travaux de véritables savants connus et appréciés depuis longtemps : les Crookes, Wallace, Zollner, Gibier, etc. La *Gazette* serait bien embarrassée pour nous le dire.

Prière inédite

dictée au moyen de la table, par l'Esprit de Jérôme de Prague à un groupe d'ouvriers

Mon Dieu, toi qui es grand, toi qui es tout, laisse tomber sur moi, petit, qui ne suis que parce que tu l'as voulu, un rayon de ta lumière. Fais que, pénétré de ton amour, je trouve le bien facile, le mal odieux ; qu'animé du désir de te plaire, mon esprit surmonte les obstacles qui s'opposent au triomphe de la vérité sur l'erreur, de la fraternité sur l'égoïsme ; fais que, dans chaque compagnon d'épreuves, je voie un frère comme tu vois un fils en chacun des êtres qui émanent de toi et doivent retourner vers toi. Donne-moi l'amour du travail, qui est le devoir de tous sur la terre, et, avec l'aide du flambeau que tu as mis à ma portée, éclaire-moi sur les imperfections qui retardent mon avancement en cette vie et dans l'autre.

(Extrait de l'ouvrage *Après la Mort*, par Léon Denis.)

* * *

Ne nous asseyons jamais à une table bien servie sans penser à ceux qui souffrent de la faim. Cette pensée nous rendra sobres, mesurés dans nos appétits et nos goûts. Songeons aux millions d'hommes courbés sous les ardeurs de l'été ou sous les dures intempéries de nos hivers, et qui, au prix d'un maigre salaire, retirent du sol les produits qui alimentent nos festins et ornent nos demeures. Rappelons-nous que pour éclairer nos logis d'une resplendissante lumière, ou faire jaillir dans nos foyers la flamme bienfaisante, des hommes, nos semblables, capables comme nous d'aimer, de sentir, travaillent sous la terre, loin du ciel bleu et du gai soleil, et, le pic en main, perforent toute leur vie les entrailles du globe. Sachons que, pour orner nos salons de glaces, de cristaux étincelants, pour produire à la foule des objets qui forment notre bien-être, d'autres hommes, par milliers semblables à des damnés dans la fournaise, passent leur existence dans la chaleur dévorante des fourneaux, usés, brisés avant l'âge et n'ayant pour perspective qu'une vieillesse souffreteuse et misérable. Oui,

souvenons-nous que tout ce confort dont nous jouissons avec indifférence est acheté *par le supplice des humbles et l'écrasement des petits!* Que cette pensée se grave en nous; qu'elle nous suive et nous obsède comme une épée de feu; elle chassera de nos cœurs l'égoïsme et nous forcera à consacrer à l'amélioration du sort des faibles nos biens, nos loisirs et nos facultés.

LÉON DENIS.

(Extrait de son livre *Après la Mort.*)

Tribunaux.

Incident d'audience. — Une épileptique en correctionnelle. — Un des douloureux problèmes qui préoccupent les esprits sérieux et les savants, et qui touchent à la physiologie et au droit, s'est posé hier matin au tribunal correctionnel de Bruxelles, dans une affaire assez banale au fond : Il s'agit de la responsabilité des malheureux atteints du « haut mal », comme dit le peuple.

L'épouse S..., femme D..., tient aux environs de la caserne Sainte-Elisabeth un cabaret où des grenadiers viennent boire, leur service terminé. Un soir de septembre 1890, cette femme, qui est sujette à des attaques hystériques, se mit à invectiver les passants. Des agents intervinrent, essayant de la calmer. La pauvre femme n'en continua que de plus belle. Dame police, peu raisonneuse, lui mit la main dessus et l'emmena au bureau.

En route, la femme D... eut une attaque d'épilepsie qui nécessita son transport d'urgence à l'hôpital Saint-Jean au milieu d'une résistance désespérée. Néanmoins elle fut traduite du chef de diverses préventions, outrages, rébellion, dégradations d'une tunique de sergent de ville. Son honorable conseil, Me J. Janson, a plaidé l'irresponsabilité causée par la maladie et conclu à l'examen médico-légal. Les juges, sceptiques par tempérament ou habitude, ont passé outre et ont infligé à la prévenue une amende, tenant compte des circonstances atténuantes. Soudain, au milieu de l'émotion générale, la condamnée est tombée dans une crise terrible d'épilepsie et les gendarmes durent l'emporter à travers l'auditoire.

* * *

Une maison hantée. — On écrit de Monceau-sur Sambre à *l'Union de Charleroi*: « Dans son audience de mardi le tribunal de simple police de Fontaine-l'Évêque a ordonné la démolition de la maison du crime, pour cause de sûreté publique. Cette bicoque menaçait ruine, paraît-il, et à plusieurs reprises on avait sommé le propriétaire de la restaurer ou de procéder à sa démolition immédiate. Cette sommation étant restée sans effet, la justice, comme nous le disons plus haut, a décidé que cette légendaire demeure devait disparaître. Incroyable, le nombre de légendes échafaudées sur ce misérable taudis par la population des environs.

Cette maison était célèbre dans notre contrée. D'après les naïfs, cette demeure était hantée par les mauvais génies. Les esprits du malheur en avaient fait leur lieu de rendez-vous. Egalement d'après la légende, toute une génération d'assassins et de misérables s'était formée dans cet antre mystérieux. Lorsqu'un forfait épouvantait nos contrées, si le crime restait impuni, sans aucun doute, disait le *vox populi*, l'assassin était là, réfugié dans les dédales insondables de la maison du crime.

On raconte même que toute une famille, ignorant le sort jeté sur ce foyer, étant venue, inconsciente, y planter ses pénates, disparut sans que jamais on pût avoir de ses nouvelles. Elle s'était engloutie à jamais dans les galeries souterraines que les esprits méchants avaient creusées sous les fondations pour se soustraire à la fureur des populations. La maison du crime était bâtie sur un ancien puits de charbonnage, c'est ce qui avait donné lieu à toutes ces suppositions infernales. On se rappelle encore les scènes de carnage qui eurent lieu il y a quelque temps rue du Calvaire: la population se rua sur le logis maudit et le détruisit en grande partie. Un reste de superstition hantait encore quelques esprits de la région : ils attribuaient aux derniers habitants de ce taudis une lâche tentative de meurtre qui venait d'être commise aux environs. Avec cette masure disparaîtra toute une série de légendes et de racontars. »

(*Etoile belge* du 21 mars).

Nouvelles.

On écrit de Way-Cross (Georgie) que les administrateurs du Brunswick et Western Railroad sont dans le plus grave embarras par suite des apparitions nocturnes sur la voie d'un fantôme lumineux qui s'amuse à effrayer les employés des trains et les voyageurs.

Un conducteur du nom de Pierson, qui a vu le fantôme plusieurs fois, a demandé à être transféré dans le service des trains de jour. Son exemple a été suivi aussitôt par tous les employés des trains de nuit et la Compagnie ne sait que faire. Le fantôme se place au milieu de la voie à l'approche de chaque train pendant la nuit et se met à gesticuler comme pour signaler un danger et faire arrêter la locomotive. Si le mécanicien passe outre, lorsque le train arrive à l'endroit

où se trouve le fantôme, celui-ci s'évanouit tout à coup, mais on entend en même temps des cris effrayants comme si plusieurs personnes étaient écrasées. Les voyageurs eux-mêmes, comme les employés de tous les trains, ont été jetés, à plusieurs reprises, dans la terreur par ces cris.

On croit dans la région que le fantôme, qui menace de faire suspendre tout le service de nuit sur la ligne, est l'ombre courroucée de quelqu'une des personnes écrasées et tuées par les trains. (*Gazette*, de Bruxelles, du 10 mars.)

* * *

On écrit de Tirlemont, 25 mars, à l'*Etoile belge* :

La rue de la Montagne-aux-Vents est depuis ce matin bondée de monde. Non seulement les enfants mais plus de deux cents grandes personnes font littéralement queue pour pouvoir aller entendre dans la cave d'une maison ouvrière, les gémissements plaintifs d'un revenant. De temps en temps, en effet, on entend sous le sol un bruit sourd et prolongé suivi de clapotements. Certains badauds croient même reconnaître la voix d'une personne morte et enterrée depuis plus d'un an! Nous avons été voir : le bruit en question provient du mouvement d'une certaine quantité d'eau qui se sera formé une conduite dans le sous-sol, probablement à cause de l'obstruction de ses canaux naturels par suite des éboulements partiels occasionnés par la grande gelée.

Dans tous les cas, le clergé informe, et demain *rebénira* la maison.

* * *

Trésors dans une forêt. — Il y a quelque temps des bûcherons au service du comte Spangen ont fait une riche trouvaille dans une partie de la forêt dite Eichwald Kuppel, située aux environs de Enzersdorf; ils ont découvert tout un ensemble de monnaies d'argent des premières années du 17e siècle. L'intendant des domaines, M. Otto Zabransky, fut immédiatement appelé et il ordonna de faire des fouilles plus profondément dans la terre. Cette entreprise fut couronnée d'un grand succès, car au bout de peu de temps on avait déterré plus de 1200 pièces, pour la plupart des écus.

On rapporte à ce sujet qu'un jeune traqueur a trouvé pendant une chasse, il y a une cinquantaine d'années, tout un dépôt de pièces de monnaies dans cette même forêt. Il en prit quelques unes mais il entendit en dépouillant le trésor un bruit souterrain tellement étrange, d'après ce qu'il a dit, qu'il s'est enfui épouvanté, après avoir empoché quelques pièces seulement.

* * *

Un singulier cas de léthargie ou de catalepsie se produit en ce moment à Ciney. Une jeune demoiselle d'une vingtaine d'années, Mathilde Laloux, dort depuis le 29 janvier.

La famille fait appel aux médecins spéciaux ou à une célébrité médicale qui voudraient tenter de la guérir par des expériences ou en envoyant des traitements à suivre. Elle interviendrait pécuniairement dans les frais. (*La Meuse*, 12 mars).

* * *

Une secte fanatique en Saxe. — Scènes au tribunal. — Depuis un certain temps il s'est formé, dans quelques districts pauvres de la Saxe, une secte qui, par ses pratiques sauvages et son fanatisme stupide, rappelle les plus mauvaises époques du moyen-âge. La justice a dû intervenir à Zwickau, et plusieurs membres de la « Ligue des frères et sœurs » — c'est ainsi que s'intitule la secte, — ont été arrêtés par la police à cause des scènes révoltantes auxquelles ils s'étaient livrés en public.

Alors il y eut des désordres graves et les sectaires ont poussé la violence jusqu'à pénétrer dans la cour de la maison de détention pour délivrer les prisonniers. Cette affaire est venue samedi devant le tribunal de Zwickau : il y avait un grand nombre de témoins cités et plus de mille personnes — toutes de la secte — ont envahi la salle d'audience. Alors les débats ont eu lieu à huis-clos. Les accusés et les témoins se sont présentés devant les juges avec des bibles et des livres de dévotion, psalmodiant des prières, s'abandonnant à toutes sortes d'excentricités et poussant des cris sauvages. Les insensés invoquaient le Saint-Esprit, en imitant les cris de certains animaux. Jamais on n'a vu pareil scandale dans un prétoire. Les juges ont examiné la prévention au point de vue de la situation morale des accusés. Ceux-ci ont été reconnus atteints d'aliénation mentale et de folie religieuse et ils ont été acquittés. Les sectaires se sont ensuite répandus en ville, en commettant de nouveau des excès de tout genre, et réclamant pour Zwickau le sort de Sodome et Gomorrhe. Dans les rues, la foule leur a fait un mauvais parti et les fanatiques ont dû être protégés par la police. Cette affaire aura sans doute d'autres suites, par une intervention énergique des autorités.

(*Etoile belge* du 25 février).

Denier de la propagande

H. Pelletier . . . . 5 fr.

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 Cmes LE NUMÉRO — 19e ANNÉE — N° 21 — Liége, 1er Mai 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME — QUESTIONS SOCIALES — MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE. » 5-»»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

Par V. Tournier.

(SUITE)

Avant de quitter définitivement Pau, je citerai encore trois faits.

1° Quand le facteur m'apportait une lettre et que je n'étais pas chez moi, les personnes qui me logeaient la plaçaient sur ma table. Un jour, rentrant après le passage du facteur et ne voyant pas de lettre, j'allai à la bibliothèque de la ville, où je voulais consulter un livre. A peine avais-je ouvert ce livre qu'une voix me dit :

— Tu as une lettre à la maison.

— Mais c'est impossible, puisque j'en viens et qu'il n'y en avait pas.

— Tu as une lettre à la maison ; tu as une lettre à la maison.

Et cette scie continua jusqu'à ce que, impatienté et ne pouvant pas lire, je rentrai chez moi. Je m'approche de la table, je regarde attentivement : pas de lettre.

— Ah ! coquin, m'écriai-je, voilà encore un de tes tours !

A peine avais-je prononcé ces mots, qu'une lettre apparut à mes yeux. Comment l'Esprit l'avait-il d'abord cachée, puis montrée ? Je n'en sais rien. Je n'explique pas, je constate.

La lettre avait été déposée chez moi plus tard que de coutume parce que, mes logeuses étant sorties, le facteur l'avait laissée à une autre locataire chez qui elles l'avaient prise à leur rentrée.

2° J'étais chez une parente. Dans la même pièce que moi se trouvaient une de ses filles, âgée de dix ans, et le petit garçon d'un voisin, ouvrier relieur, qui n'en avait pas encore tout à fait trois. Ces enfants jouaient, et je ne m'en occupais pas, quand tout à coup mon attention fut attirée par une altercation singulière qui s'éleva entre eux. Le petit garçon soutenait, en se fâchant tout rouge contre la petite fille, qui refusait de le croire, qu'il se souvenait d'avoir été soldat et d'avoir été tué. Il donnait des détails et citait des lieux. Je crus devoir intervenir. Je lui fis demander ce qu'était son père à l'époque dont il parlait. Il répondit qu'alors son père n'était pas son père ; que c'était lui qui était père. Et comme j'insistais pour qu'il m'expliquât pourquoi ayant été tué il était de nouveau vivant et petit après avoir été grand :

— Je n'en sais rien, dit-il. J'ai été soldat et j'ai été tué ; j'étais grand et je suis petit. C'est Dieu qui l'a voulu ; c'est Dieu qui l'a voulu.

Et il frappait de son petit pied avec colère, parce que nous refusions de croire à ses paroles.

Le lendemain, je voulus reprendre avec lui la même conversation. Il me regarda d'un air étonné, et ne comprit pas plus que si je lui avais parlé grec.

Comment supposer qu'un enfant de cet âge voulût plaisanter sur un tel sujet? Et n'est-il pas plus raisonnable de penser que le voile qui nous cache notre passé s'était un instant soulevé pour lui, pour s'abaisser aussitôt?

3° Il y avait, à cette époque, à Pau, un grand bazar tenu par un autrichien de Prague, nommé Réac. C'était un endurci sceptique qui raillait journellement deux de ses employés que j'avais faits spirites. Et voilà qu'un beau jour il devint à l'improviste médium auditif. Il faillit, pendant

quelques jours, en perdre la tête. Enfin, il s'y habitua.

Un jour que, par son intermédiaire, je causais avec un Esprit, je lui demandai comment le phénomène se produisait. Il me répondit:

— Mon oreille s'échauffe, s'enfle et j'entends.

Quelque temps après, rentré à Carcassonne, une jeune couturière devant laquelle je parlais de faits spirites, me dit qu'elle avait entendu deux fois son grand-père, mort, et que, prise de peur, elle s'était bouché les oreilles et s'était enfuie en courant.

Je lui demandai comment la chose s'était produite, et elle me répondit que son oreille était devenue chaude, qu'elle s'était enflée et qu'elle avait entendu exactement comme avait dit M. Réac.

Voilà donc deux personnes: un négociant de Prague, en Bohême, et une jeune fille de la vieille cité de Carcassonne, qui ne s'étaient certainement jamais vus, et qui pourtant me répondent de la même manière. Ils étaient donc bien tous les deux médiums auditifs.

Je serais bien curieux de savoir si le phénomène se produit ainsi chez tous les médiums auditifs. J'ai bien entendu une fois, comme je l'ai dit, mais ce n'était pas de la médiumnité auditive, une susurration dans le tuyau de l'oreille, mais une voix vibrante que toute autre personne aurait entendue comme moi. Quant à la voix intérieure, que je puis encore entendre, c'est une médiumnité tout à fait différente.

Je rentrai à Carcassonne, à la fin de mai 1865. Mon ami Bernard m'avait souvent parlé dans ses lettres d'une jeune demoiselle, médium à effets physiques. A la première visite que je lui fis, cette jeune personne se trouvait chez lui. On me proposa de faire une séance, et l'on me pria de passer au salon. A peine avais-je mis le pied sur le pas de la porte que je fus assailli par une grêle de dragées, lancées avec force du plafond et du côté opposé à la porte. Or, M. et Mme Bernard et le médium étaient derrière moi. Donc, alors même que j'aurais pu soupçonner mes amis d'être capables d'une mystification à mon égard, le phénomène se produisant dans de telles conditions, le doute ne m'eût pas été permis, comme, du reste, pour ceux qui suivirent quelques moments après.

Nous nous approchâmes d'une lourde table à dessus de marbre. A peine le médium l'eût touchée du doigt qu'elle se mit en mouvement et se renversa. Après que ce fait se fut renouvelé plusieurs fois, nous repassâmes dans la pièce qui précédait le salon et nous nous assîmes dans l'ordre suivant: j'étais près de la porte; Mme Bernard à environ soixante centimètres à ma droite, et en face d'elle le médium, derrière lequel se tenait debout M. Bernard. J'avais ma main droite fermée, sous ma jambe gauche, croisée sur la droite. Nous causions. A un moment donné, je sentis qu'on m'introduisait quelque chose dans la main droite. Je la retirai vivement. C'était un bonbon que je croquai.

Devais-je attendre qu'une académie quelconque se fût prononcée, pour reconnaître qu'un invisible seul avait pu me faire cadeau de ce bonbon? Je ne le crois pas.

Cette jeune fille n'était pas seulement médium à effets physiques; l'esprit pouvait encore la plonger instantanément dans le sommeil cataleptique, qu'elle ne simulait pas, puisque on pouvait la pincer fortement et approcher de ses yeux grands ouverts une bougie allumée, sans qu'elle donnât le moindre signe de sensibilité. Dans cet état, les Esprits s'emparaient de ses organes et se manifestaient par la parole, avec la plus grande facilité.

Un soir, un de mes amis, homme d'un âge avancé, voulut évoquer sa femme qu'il avait perdue depuis de longues années. Il y réussit au-delà de ses espérances. La conversation fut d'abord très intéressante; mais l'Esprit lui adressa tout à coup cette question:

— Te souviens-tu de ce jour qu'étant seuls dans notre chambre, il s'éleva entre nous une querelle au cours de laquelle je t'appliquai un bon soufflet?

— Oui, dit notre vénérable ami, en piquant, comme on dit, un soleil; mais tu avoueras que je ne l'ai pas rendu.

— C'est vrai, mais enfin je te l'ai donné.

La preuve d'identité, pour être assez bonne, n'en était pas moins embarrassante.

(A continuer.)

L'évolution humaine.

(Extrait de l'*Indépendance belge* du 6 avril).

Un de nos anciens confrères, M. Henri Marichal, qui consacre ses loisirs aux études philosophiques et scientifiques, vient de publier un intéressant *Essai de philosophie évolutive à l'usage des gens du monde* (1). Il en expose ainsi le programme :

Montrer l'évolution constante et graduelle de toutes les espèces.

Affirmer que la mort n'est qu'un incident dans la série ininterrompue des existences; que, dans

(1) Bruxelles, imprimerie Veuve Monnom.

chacune d'elles, l'être revêt des organes différents, appropriés à sa constitution nouvelle, à ses acquêts antérieurs.

Rechercher si l'univers ne constitue pas une synthèse infinie dont tous les éléments, quel qu'en soit le degré d'évolution, sont solidairement unis, si l'espèce humaine n'est pas un des éléments d'ordre inférieur de cet ensemble ; s'il n'y a pas, au-dessus de l'espèce humaine, dans d'autres planètes, des êtres de beaucoup supérieurs à l'homme, et doués de facultés qui les mettent à même de comprendre les lois éternelles qui président à la constitution de l'univers et de ses composés.

Dire que l'homme peut aspirer à atteindre, après une longue série d'évolutions fructueuses, à ce degré surhumain, par le perfectionnement de ses facultés morales et intellectuelles.

Conclure enfin, en proclamant que c'est là pour l'homme le but à poursuivre sans relâche pendant son existence terrestre, que c'est la religion de l'avenir, la seule que l'on peut affirmer et défendre avec l'autorité de la science et de ses enseignements.

En somme, l'auteur part de l'évolution pour aboutir à des idées analogues à celles de Jean Reynaud, Guyau, etc. Son ouvrage témoigne d'une lecture abondante, et quantité de citations empruntées avec goût aux maîtres de la philosophie et de la science modernes viennent appuyer les considérations personnelles de l'auteur. Les extraits suivants de son chapitre sur l'évolution continue des êtres à tous les degrés de leurs existences résument, ses idées sur le rôle et l'avenir de l'espèce humaine :

Tout dans la nature change, se modifie à chaque instant ; le corps de l'homme comme celui de tous les animaux, se renouvelle incessamment, et dans l'organisme humain lui-même ces transformations sont inconscientes et insenties. Seul le sujet persiste et perdure ; il a connaissance de lui dans l'organisme et par l'organisme.

L'homme est donc un être complexe se composant d'un organisme, unité apparente relative à la vie, et d'une unité réelle, sentiment d'existence, l'âme si l'on veut, quoique l'idée qu'on attache généralement à ce mot ne réponde pas à sa valeur exacte, qui est substance immatérielle, éternelle et increéée. Par leur union, ces deux unités constituent l'être humain.

Il faut admettre que l'être s'épure, se dégage de ses instincts grossiers et sensuels, au fur et à mesure que l'élément psychique acquiert en lui une plus grande puissance, pendant les existences multiples qu'il est incessamment appelé à parcourir et dont chacune est proportionnée à ses acquêts antérieurs.

Développer en lui l'élément psychique par l'épanouissement de ses facultés intellectuelles et morales, c'est donc dégager l'être de ses états inférieurs, le rendre digne d'une situation meilleure que celle qu'il a occupée jusque là.

En dehors de l'élément psychique, qui est l'essence de l'être, il n'y a que des agglomérés d'animalcules formant un monde à part, vivant de leur vie propre. Dans ce milieu, l'âme essaye péniblement de se dégager de la partie animale, des instincts grossiers dont elle est envahie. Comme un enfant au début de l'existence, elle pénètre à tâtons dans un immense inconnu, jusqu'au moment où, mieux inspirée, elle parvient à entrevoir la lumière céleste qui brille à l'horizon.

C'est la lutte que l'homme a poursuivie dans le passé à travers de longues et pénibles existences et qu'il continuera dans l'avenir, jusqu'au moment où, par ses conquêtes psychiques, il aura mérité d'arriver aux sphères supérieures, là où les voies sont aplanies, où l'être enfin a conscience de ses destinées. L'homme ici-bas est encore imprégné d'animalité, il en conserve tous les instincts et tous les appétits. Ce qui le distingue seulement de l'animal, c'est qu'il peut et sait s'approprier toutes les forces vitales de la nature terrestre, agrandir son domaine scientifique, acquérir les qualités contingentes qui forment son patrimoine d'avenir.

L'organisme humain, depuis les temps antéhistoriques, est toujours en progrès ; de génération en génération, le cerveau se développe, se complète, les besoins se multiplient. Il a passé par la constitution cérébrale de simiens, pour arriver aux crânes des Socrate, des Descartes, des Cuvier.

Un germe nouveau n'atteint pas son développement complet dans un temps déterminé ; il renferme en lui toutes les facultés dont le type futur est susceptible, mais il faut une longue suite de générations pour qu'il ait atteint le maximum de son développement.

L'évolution du genre humain, depuis son apparition sur la terre, manifeste tour à tour les instincts des êtres inférieurs : instinct de ruse, de prudence et d'audace. C'est déjà alors le premier des animaux. Plus tard arrive le moyen de penser, de réfléchir ; il songe à son propre être, non plus comme animal, mais comme être spirituel ; il veut savoir ce qui restera de lui après sa mort ?

En dessous de la puissance intellectuelle, il y a dans l'homme des sensations qui sont communes à tous les êtres à des degrés différents. Il faut donc établir une distinction entre ce qui est la faculté exclusive de l'être intelligent et ce qui lui est commun avec les êtres inférieurs.

Ainsi, tout ce qui constitue la vie animale en dehors du *moi* conscient ; telles sont les sensations vitales, modes impersonnels, affections sympathiques obscures, ce sont là des faits de la vie purement animale. Ces faits sont tous les changements qu'éprouve une partie quelconque du corps d'un animal, soit spontanément, soit par l'action de la force qui le constitue. Or, cette impression ou sensation n'est pas nécessairement accompagnée de conscience réfléchie. Elle ne l'est jamais dans l'animal, elle ne l'est pas toujours dans l'homme. Sensation animale avec ou sans conscience, tel est le point de démarcation entre l'animalité et l'humanité, entre la vie sensible et la vie active, entre la sensation et la pensée.

Otez la conscience ou le *moi* d'une sensation, il ne reste qu'un mode positif de l'existence animale, qui constitue la vie tout entière d'une foule d'êtres auxquels nous attribuons une sensibilité et tout ce qui en dépend, sans être fondé à leur accorder une âme consciente, une pensée, un *moi* comme le nôtre.

Telle est la ligne de démarcation tracée par Maine de Biran; entre ce qui n'appartient qu'à l'homme et ce qui lui est commun avec les animaux, entre le domaine de la psychologie et la physiologie. Le moral, dit-il, réside tout entier dans la partie active et libre de l'homme. Tout ce qui est passif en lui, tout ce qui tient à l'organisation, tout ce qui s'y rapporte comme à son siège local, ou vient de la force aveugle, fatale, nécessaire, appartient au physique de l'homme ; tout cela est en dehors du domaine moral.

C'est en partant du sommet des primates où l'homme se manifeste, qu'on peut le mieux étudier la constitution des organismes de tous les êtres, voir se développer successivement tous les éléments nécessaires à la vie.

L'homme ne se distingue en réalité des animaux inférieurs que par la faculté qu'il possède, à un degré plus ou moins développé, de modifier les conditions de son existence, au double point de vue physique et conscient.

Seul, il sait se construire des habitations, des armes et des outils, se préparer des aliments, des vêtements à sa convenance selon ses besoins, se procurer les moyens de développer ses facultés selon qu'il est plus ou moins civilisé.

Ce que nous appelons civilisation est un terme tout relatif à notre état présent. Les hommes de l'âge de la pierre étaient des civilisés comparés à ceux de l'âge précédent, qui ne connaissaient que le bois comme instrument d'attaque et de défense. De nos jours, il y a des degrés immenses entre l'homme instruit des nations civilisées et les tribus errant dans les forêts de l'Afrique et de l'Océanie.

Quand on veut remonter à l'origine de l'homme, on en trouve encore de nos jours d'étranges spécimens.

Toutes ces espèces sont destinées à disparaître rapidement, elles sont incapables d'aucune évolution.

Si nous considérons, dit Darwin, la conformation embryologique de l'homme, les analogies qu'il présente avec les animaux inférieurs, les rudiments qu'il conserve et les réversions auxquelles il est sujet, nous serons à même de reconstruire en partie, par l'imagination, l'état primitif de nos ancêtres et de leur assigner approximativement la place qu'ils doivent occuper dans la série zoologique. Nous apprenons ainsi que l'homme descend d'un mammifère velu, pourvu d'une queue et d'oreilles pointues qui vivait sur les arbres et habitait l'ancien monde.

L'homme, dans les traits généraux de son organisation cérébrale, se rapproche complètement des singes.

Toutes les espèces se sont successivement transformées, modifiées dans une longue série de siècles qui se sont succédé depuis la création. C'est la loi de la nature ; pourquoi en serait-il autrement de l'espèce humaine ? De même que la race simienne provient des lémuriens, de même la race « chelléenne », qui compose l'humanité des temps quaternaires, s'est elle-même peu à peu modifiée. Son sang, dit M. de Mortillet, se trouve infusé dans la race nouvelle et pourrait même reparaître de nos jours par atavisme.

Dans les premières années de son existence, l'enfant manifeste déjà des qualités ou des défauts qui sont propres à sa nature et que l'on ne peut expliquer qu'en les considérant comme des acquêts d'existences antérieures ; sinon, il est tout à fait impossible de dire pourquoi certains enfants naissent doués de qualités extraordinaires, tandis que d'autres sont adonnés aux plus détestables instincts ; pourquoi, si c'est l'hérédité seule qui exerce une influence prépondérante sur la constitution des êtres, les fils des hommes les plus illustres sont souvent des non-valeurs, sans aucune des qualités éminentes que possédaient leurs auteurs ?

Comment justifier aussi pourquoi on voit sortir des derniers rangs de la société, des ouvriers à peine lettrés, sans aucune notion scientifique, et qui bientôt font preuve de talents les plus extraordinaires, produisant les plus merveilleuses découvertes qui enrichissent l'humanité ou

révolutionnent les arts eux-mêmes, en les dotant d'œuvres splendides, qui font l'admiration du monde?

Ne savons-nous pas qu'à dix ans Mozart était un habile compositeur, Rembrandt un dessinateur du plus haut mérite ; ne savons-nous pas aussi que tous les grands inventeurs de notre temps : les Watt, les Fulton, les Stephenson, les Edison et cent autres, n'étaient au début que de pauvres ouvriers besogneux ? N'est-ce pas la démonstration la plus évidente que les facultés extraordinaires possédées par ces hommes de génie sont les produits de travanx exécutés dans de précédentes existences, de même que les criminels, les êtres pervers, vicieux subissent les conséquences de dérèglements antérieurs ? N'est-ce pas là ce que, dans le monde religieux, on appelle le purgatoire, l'enfer ?

Chaque enfant apporte en naissant des facultés différentes, des prédispositions spéciales, dissemblances innées, d'ailleurs incontestées, qui ne peuvent s'expliquer devant l'esprit philosophique et devant la justice éternelle que par des travaux antérieurement accomplis.

Les âmes incarnées sur la terre ne sont pas encore arrivées à un état d'avancement assez élevé pour que le souvenir de leur état antérieur puisse leur servir d'enseignement. La permanence des impressions animiques ne se manifeste pas sur ce monde de passage. La chenille ne se souvient pas de son existence rudimentaire dans l'œuf. La chrysalide endormie ne se souvient pas des jours employés au travail, lorsqu'elle rampait sur les plantes basses. Le papillon qui vole de fleur en fleur n'a que faire de se rappeler le temps où sa momie rêvait suspendue à une toile, ni le crépuscule où sa larve se trainait d'herbe en herbe, ni la nuit où la coquille d'une graine l'ensevelissait. Cela n'empêche pas que l'œuf, la chenille et la chrysalide et le papillon ne soient un seul et même être.

Ce n'est que quand est arrivée la fin de la vie terrestre que l'homme, dépouillé de son enveloppe matérielle, reprend l'entière perception de ses conditions d'existence, de son passé; qu'il peut apprécier comment il a accompli ici-bas sa tâche d'évolution, s'il s'est rendu digne d'une destinée supérieure ou s'il devra se résigner à recommencer le même labeur, jusqu'au moment où, par ses mérites, il se sera enfin émancipé des étreintes de l'animalité qui paralysent le perfectionnement de sa constitution psychique.

Platon, en son temps, prétendait que l'homme bien doué se rappelle avoir déjà vécu avant la rentrée dans la vie corporelle, et il en concluait que la destinée prochaine des êtres est toujours la conséquence de leurs antécédents.

Quiconque ne met pas son orgueil à donner aux mêmes fonctions des qualifications différentes, reconnaît que l'animal, comme l'homme, agit en vertu de sa libre initiative, de sa volonté. C'est volontairement que le chien obéit à son maître, qu'il arrache à la mort l'enfant tombé à l'eau, que l'oiseau défend sa nichée.

Ainsi on sait que plusieurs espèces de fourmis se font la guerre ; un état impose à l'autre sa domination, réduit les habitants à l'esclavage et les condamne à faire la besogne du vainqueur. Ces guerres sont entreprises par une caste de guerriers dont les membres sont plus grands, plus forts et armés de pinces plus solides que les autres. L'armée frappe au mur de l'habitation ennemie, la lutte s'engage et quand l'issue du combat est malheureuse, le vaincu est prisonnier à la discrétion du vainqueur.

Le but constamment poursuivi par l'oiseau qui a pondu des œufs, est de faire éclore ses petits. C'est pour cela qu'il couve dans les pays où la température n'est pas assez élevée et que, dans les régions torrides, il s'abstient de ce soin. L'oiseau voit alors que son concours n'est pas nécessaire pour faire éclore sa nichée. Dans les pays chauds, beaucoup d'oiseaux ne couvent que la nuit; dans nos climats les petits oiseaux ne nichent qu'accidentellement dans les serres chaudes et là ils ne couvent pas ou presque pas leurs œufs. N'est-il pas vrai que ces oiseaux réfléchissent et règlent leur conduite d'après les exigences de l'acte qu'ils ont à accomplir. Dans le sud de l'Afrique, l'oiseau entoure son nid d'épines pour le protéger contre les serpents, les singes, etc.

Ces exemples, qu'on peut multiplier à l'infini, prouvent que les instincts ne découlent pas mécaniquement leurs effets, d'après des types immuables, mais qu'ils se modifient d'après les nécessités de la situation. Ce sont là, certes, des actes d'une volonté réfléchie qui se manifeste souvent chez les animaux supérieurs.

L'instinct, chez les animaux, peut donc être défini comme un vouloir conscient du moyen propre à réaliser une fin voulue elle-même sans conscience. Les actes instinctifs sont donc le résultat d'une activité consciente, et si la perfection des facultés dépend en partie des dispositions mentales, elle ne dépend pas moins de l'exercice et du développement de ces mêmes dispositions dans une direction déterminée.

L'idée d'une évolution constante de tout ce qui existe dans la nature a toujours été affirmée par

les esprits d'élite de tous les temps. Sénèque constatait qu'il suffità l'homme de le vouloir pour réaliser de nouveaux progrès, améliorer les conditions de son existence; il se refusait à admettre un état permanent des choses et affirmait avec autorité que l'humanité est à peine arrivée au seuil du temple où doivent s'accomplir ses destinées.

La nature développe peu à peu toutes les forces vitales ; elle en a grandi la puissance au profit des générations successives.

Selon Schelling l'ensemble des êtres compose une échelle continue et homogène où chaque forme de l'existence conduit à une forme supérieure, mais la pensée ne pénètre dans les organismes qu'après de longs et persistants efforts. C'est d'abord une pensée tellement obscure, qu'elle échappe absolument à elle-même, puis par degrés elle s'éclaire et se replie sur soi, elle se sent d'abord, puis se distingue, enfin elle arrive à se réflechir, à se posséder, à se connaître parfaitement. La nature sommeille dans les plantes, elle rêve dans l'animal, elle se réveille dans l'homme.

Le développement que l'on nomme le progrès est la doctrine exposée déjà il y a deux mille ans par Aristote qui avait conçu la nature comme une série de formes homogènes s'élevant de dégré en degré à une perfection toujours croissante.

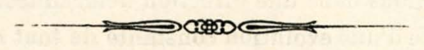
Le but de la vie ne saurait être autre que la perfectibilité de l'essence animique, c'est la jouissance suprême, la source de tous les biens réels.

Ni la jouissance, ni la souffrance ne sont la fin des choses. En avant donc, marchons sans crainte, avec confiance vers un meilleur avenir.

De monde en monde nous pouvons, en nous dégageant de nos instincts d'origine, nous rendre propres à revêtir un organisme épuré, mieux approprié aux besoins de l'âme, moins à la merci des exigences de l'existence terrestre, telle que nous la subissons aujourd'hui et reprendre confiance en l'avenir en nous rappelant nos cruelles évolutions du passé.

Le but de la vie n'est pas la jouissance, c'est l'accomplissement du devoir, la réalisation d'un progrès continu. Dans ces conditions, on arrive au terme de la vie sans crainte, dans la calme contemplation de l'infini.

Henri Marichal.



Pickman, le liseur de pensées, à Bruxelles

—

(*Extrait de la chronique de* l'Étoile Belge *du* 11 *avril*)

Avant-hier mercredi, dans la soirée, à une heure où l'on ne pense cependant pas encore à mal, nous avons tué, d'une main sure, à l'aide d'un couteau habitué à d'autres sacrifices, un de nos meilleurs et de nos plus aimables confrères de la presse bruxelloise. Il convient de dire que notre camarade, quoique poète, a reçu le coup fatal sans sourciller, en souriant même, quelque belle rime sur les lèvres, apparemment. En bon assassin, nous avons retourné prestement les poches de la victime et mis la main sur une clé, une toute petite clé, précieuse à coup sûr, peut-être la clé des cœurs, à moins que ce ne fût celle d'un coffre-fort. Une question maintenant. Le jour où vous vous aviseriez de supprimer un de vos contemporains, que feriez-vous le meurtre commis et le vol consommé ? Vous cacheriez le cadavre, parbleu, et si bien qu'on ne put le découvrir que le plus tard possible. Nous fîmes ce que vous auriez fait. Restaient le couteau et la clé volée. Comme l'expérience de nos aînés dans l'art de l'assassinat a démontré qu'il y a quelque imprudence à conserver sur soi de pareilles pièces à conviction — les magistrats sont si indiscrets — nous nous sommes bien vite débarrassés et de l'une et de l'autre. Le couteau fut mélangé à vingt autres couteaux de même forme, et la clé soigneusement cachée en un endroit où personne ne devait s'aviser de l'aller chercher. Voilà un joli meurtre, assez bien conditionné, n'est-ce pas ?

Rassurez-vous tout d'abord. Il ne s'agit pas ici d'un crime vulgaire, d'un crime pour de bon. C'est une expérience. Le drame s'est déroulé devant une cinquantaine de personnes, un public d'élite, composé pour une grande part de journalistes et de médecins très connus. La scène se passait dans un des salons du Grand-Hôtel. A quelques trente mètres de là, dans une pièce séparée, se tenait M. Pickman, entouré de deux médecins qui veillaient à ce qu'aucun compère ne communiquât avec lui. M. Pickman est conduit, les yeux hermétiquement bandés, toujours par ses deux gardes de corps, dans le salon, théâtre du crime. Il demande à être mis en contact avec une personne ayant assisté à tous les détails du drame. Un de nos confrères s'avance à qui il prend la main. Et aussitôt, il va choisir, les yeux toujours bandés, parmi les vingt couteaux, celui-là même dont l'assassin s'est servi, et sur lequel on avait fait une marque au crayon. Il reprend la

main du témoin. Et tout de suite il se dirige, dans la salle, à travers les groupes, à la recherche de l'assassin et bientôt il lui met la main sur l'épaule. Il découvre ensuite la victime et va chercher dans sa cachette la petite clef volée. Le simple attouchement de la main du témoin semble se transformer pour M. Pickman en une véritable déposition.

Nous avons assisté ainsi à toute une série très curieuse d'expériences, habilement conduites, et que M. Pickman range sous le nom de « transmission de la pensée ». Toutes se résument en ceci : Vous pensez fortement à un acte que vous voudriez voir accomplir par l'opérateur et celui-ci, en vous tenant la main ou simplement après l'avoir touchée, accomplit l'acte demandé en pensée, *ponctuellement* : c'est ainsi que nous l'avons vu suivre, les yeux bandés, un itinéraire très compliqué indiqué à la craie sur les tapis, s'arrêter à des endroits déterminés, se mettre à genoux, tourner un bouton, aller au piano, prendre un journal dans la poche d'un assistant, etc. C'est un spectacle très curieux, qui intéresse et vous déconcerte par moments. Nous dégagerons à loisir, plus tard, le côté scientifique que peuvent présenter les expériences de M. Pickman.

Correspondance.

Cincinnati (Ohio), le 1er avril 1891.

Au journal *le Messager*, à Liége (Belgique),

Chers messieurs et F. en c. En vous remerciant de l'offre que vous voulez bien me faire de me prêter la photographie qui vous a été envoyée par le juge Ivey, je vous informe maintenant que j'ai reçu une copie du photographe de Atlanta qui avait conservé la négative, et je suis charmé de voir le nom de mon beau-père Otto Jacob Natt och Dag écrit en entier sous les onze portraits. Grâce à la complaisance de M. et de Mme Ivey, nous avons reçu également de nos chers amis les esprits deux ardoises que je considère comme très extraordinaires sous certains rapports et que pour ce motif j'ai fait photographier. J'ai relaté ces faits dans une courte notice que je vous fais parvenir (1).

Je me suis beaucoup occupé du phénomène de l'écriture directe sur ardoise avec différents médiums et je me tiens au courant de notre littérature spirite, mais jusqu'ici je n'avais jamais entendu parler d'une ardoise qui aurait été brisée dans une séance rien que par un léger attouchement en imposant simplement les mains dessus (2) je crois donc que pareil cas mérite d'être connu. Mme Yvey est aussi un médium de grande clairvoyance. Elle a décrit la taille, la coiffure et l'habillement de ma chère amie Fredrika Ehrenborg, lesquels sont parfaitement d'accord avec la photographie que Fredrika m'a envoyée de la Suède avant de quitter ce monde.

Avec mes sincères salutations pour vous tous, je reste votre dévoué frère en croyance.

C.-G. HELLEBERG.

* * *

Bruxelles, le 11 avril 1891.

Au journal LE MESSAGER *à Liége.*

Messieurs et chers frères en croyance,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je viens de m'installer à Bruxelles, que je me consacrerai comme par le passé au traitement des maladies nerveuses et mentales.

Je suis accompagné d'un jeune somnambule d'une lucidité remarquable (Jérôme Carmina) lequel peut renseigner, avec succès, sur maladies, recherches, etc.

Nos consultations sont données tous les jours, sauf le dimanche de 2 à 4 heures, rue de Mérode, 100, Saint-Gilles (Bruxelles.)

J'organiserai, au besoin, un jour de consultation par semaine dans votre ville si je reçois des demandes suffisantes.

Vous me feriez grand plaisir en annonçant dans *le Messager* la teneur de la présente.

En vous remerciant, je vous prie d'accepter, chers messieurs et frères en croyance, l'expression de mes sentiments fraternels.

CH. DUBOULOZ.

* * *

Nous vous serions bien obligés, Messieurs, si vous vouliez mettre l'avis suivant, pendant quelque temps, dans *le Messager*.

Agréez, etc.

CH. FRITZ.

« L'ancienne société: *L'Union spirite*, de Bruxelles, vient de se reconstituer. Les séances d'instructions expérimentales ont lieu tous les vendredis, à 8 heures du soir, en son nouveau local, rue d'Or, 4. Les mardis, à 8 heures du soir, séances d'initiation.

» Les spirites connus et nos amis de province sont autorisés à introduire dans la société des personnes étrangères. »

Nécrologie.

Le 20 avril a eu lieu, à Bressoux, l'enterrement civil et spirite de M. Hubert-Victor Sonnen, célibataire, décédé après une longue et pénible maladie, à l'âge de 42 ans. Au bord de la fosse M. Henrion a pris la parole à titre de frère en croyance et afin de donner à l'esprit du regretté défunt une marque de sympathie qu'il a bien méritée. Il s'est exprimé comme suit:

« Hubert Sonnen, obscur soldat de l'armée spirite, a pendant une vie bien courte, si on la mesure à la mode vulgaire, bien longue pour qui a connu sa position, longuement et patiemment

(1) Cette notice a été imprimée avec le mimeographe d'Edison; nous la traduirons. Les photographies ont été plus ou moins détériorées par la poste. N. D. L. R.

(2) Nous croyons que notre estimable correspondant se trompe, des cas pareils ont été constatés fréquemment ici avec le médium Slade. Le *Banner of Light* du 11 avril rapporte précisément un fait analogue. Idem.

souffert, mais il n'est pas à notre connaissance que jamais un murmure se soit échappé de ses lèvres. Dans un corps faible, souffreteux et difforme, il logeait une âme ardente, assoiffée de vérité, remplie de charité et de résignation.

» Instruit depuis de longues années de la vérité spirite, il fut heureux de pratiquer ce que nous enseigne cette divine philosophie, aussi est-ce sans crainte et sans regret qu'il vit s'approcher l'heure terrible selon les chrétiens orthodoxes où son âme allait, libre enfin, s'élancer dans l'espace infini, entrer dans la vie spirituelle. Il a vécu en spirite, il est mort en croyant, donnant ainsi un exemple de fermeté et de fidélité à sa foi à tous ces malheureux qui, se détournant de l'erreur pendant la vie, se laissent cependant vaincre encore à leurs derniers moments et abandonnent la chère doctrine pour, comme le dit l'Ecriture, retourner à leur vomissement. Pauvres malheureux qui abjurent tout ce qui les a consolés, instruits, fortifiés, pour embrasser le cadavre d'une orthodoxie quelconque.

Que l'exemple donné à ceux-là, par le frère Sonnen porte ses fruits et puisse son Esprit, lorsqu'il sera dégagé complètement de la matière, inspirer à ses parents et à ses amis les sentiments dans lesquels il s'est séparé d'eux.

Hubert-Victor Sonnen, reçois en cet instant suprême les félicitations chaleureuses que t'adressent par ma voix tes frères en croyance. »

Réunion du Conseil fédéral

tenue le 22 février 1891, au local de l'Union Spiritualiste de Liége

Présents : Mrs Paulsen, Closset, L. Foccroule, Palmers, Duparque, Barhon, J. Foccroule, Mlle Gaye, Mrs Vanderyst, Martiny, Woos, Hermesse, Vincent, Lamy, Biazot, Leruth et Houart.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et approuvé.

M. Paulsen fait connaître à l'assemblée qu'un dépot des œuvres fondamentales d'Allan Kardec se trouve chez M. D'Heur, ainsi qu'une quantité de volumes du nouvel ouvrage de M. Léon Denis, qui est très demandé ; il recommande la propagande spirite par les livres et imprimés qu'on devrait répandre partout où c'est possible, dans les aubettes et chez les libraires. Mrs Barhon, Paulsen et Houart se chargent de ce placement, chacun en ce qui concerne leur localité.

Mrs Duparque et Paulsen font rapport de leur entrevue avec Mrs Martin et De Seillers, à Bruxelles, en vue de l'organisation du prochain congrès qui doit se tenir en cette ville. Les avis sont partagés quant à la date à fixer et aux questions à porter à l'ordre du jour ; une lettre du comité de propagande de Paris demande l'avis des spirites liégeois, quant à l'époque 1892 ou 1894. Après discussion, la question est mise aux voix et résolue pour 1894, à l'unanimité moins deux voix.

M. Duparque parle de la situation précaire du *Messager* et pose en principe la question de savoir s'il convient ou non d'avoir et de soutenir un organe de la presse spirite.

M. Biazot fait valoir les raisons qui militent pour l'existence du *Messager*.

La question, mise aux voix, est résolue affirmativement à l'unanimité. Comme conséquence, M. Duparque propose d'établir le denier de la presse et M. Paulsen un premier versement de 10 francs. Admis à l'unanimité.

Il est procédé à la distribution proportionnelle de 3000 exemplaires de la brochure de propagande intitulée *Enseignements et Consolations*.

Le groupe *La Concorde*, de Fléron, établi chez M. Demoulin-Piron, près de l'église, demande son affiliation à la Fédération, par l'organe de son président, M. Jean Magis, géomètre à Romsée. — Admis à l'unanimité.

L'assemblée fixe la réunion prochaine du bureau au second dimanche du mois d'avril, et la séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire, O. Houart — *Le Président*, Félix Paulsen.

Réunion du bureau, tenue le 12 avril 1891, au local de l'Union Spiritualiste de Liége

Présents : Mrs Paulsen, L. Foccroule, Closset, J. Foccroule et Houart.

M. Duparque s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil.

Il sera donné notification au groupe de Fléron, de son affiliation à la fédération régionale.

Mrs Paulsen, Duparque et Gustave Gony prendront les mesures nécessaires à l'édition projetée de la brochure destinée à la jeunesse.

Il est proposé de porter à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale annuelle.

1° Rapport du secrétaire sur les travaux accomplis : publication de brochures, conférences données, envoi gratuit de journaux spirites, dépôt de livres spirites, etc.

2° Rapport des sociétés et groupes fédérés.

3° Renouvellement du bureau.

4° Examen d'un projet de constitution d'une société fédérale de secours.

5° Projet de fédération nationale, proposé par MM. Martin de Bruxelles et Duparque de Chênée.

6° Moyens de propagande Spirite.

7° Moyens de perfectionner la marche et la constitution des groupes spirites et d'empêcher les abus ou les écarts de la médiumnité.

Le conseil fédéral se réunira le 3 mai, pour fixer l'ordre du jour et la date de la réunion générale annuelle.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Secrétaire, O. Houart. — *Le Président*, Félix Paulsen.

* * *

Avis. — Le Conseil fédéral se réunira le dimanche 3 mai, à 10 heures du matin, au local habituel rue St-Hubert, 13.

Denier de la propagande

O. Houart	fr.	10.00
René Girard	»	5.00
Un abonné de Braidwood (Etats-Unis)	»	5.00

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 22 Liége, 15 Mai 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»

Pays étrangers faisant partie de l'Union Postale. » 5-»»

En ajoutant fr. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

Par V. Tournier.

(Suite)

Cependant ma faculté de médium typtologue se développa au point que j'arrivai à obtenir tout seul, résultat important, car il me donnait la certitude de ne pouvoir pas être mystifié. Pendant les vingt et une années ininterrompues que je passai à Carcassonne, j'obtins un grand nombre de communications et j'eus affaire à beaucoup d'Esprits très différents entre eux par la nature, la situation, le caractère, la moralité, l'intelligence, le style. L'étude de ces manifestations, en me faisant connaître que l'état de notre âme dans le monde où nous devons tous revenir dépend entièrement de la façon dont nous vivons dans celui-ci, m'a montré la justesse des observations faites par Allan Kardec.

Je me contenterai de dire quelques mots de ces communications dont quelques unes ont déjà paru, soit dans le *Messager*, soit dans d'autres journaux spirites, notamment celles publiées récemment sous le titre : *les Esprits matérialistes*. Pour plus de clarté, je les diviserai en catégories, dont je m'occuperai successivement.

1° Les évocations faites mentalement, par des personnes désireuses de s'assurer de la réalité du phénomène. Quant aux autres, je n'en parlerai qu'au point de vue de leur nature et de leur valeur. Ici, comme toujours, j'ai eu beaucoup d'échecs ; mais j'ai eu aussi quelques réussites bien frappantes. Je n'en citerai qu'une.

Un jour, chez mon ami, le capitaine Azerm, une de nos connaissances nous présente un étranger, récemment arrivé à Carcassonne, et qui, ne croyant pas au phénomène, désirait, comme épreuve, faire une évocation.

Selon mon habitude, je dis à ce monsieur que je ne pouvais répondre de rien, mais qu'il évoquât mentalement quelqu'un et que j'essaierais.

Au bout de quelques instants, le guéridon se mit en mouvement et voici, en substance, ce que nous obtînmes :

L'Esprit, après quelques mots affectueux à l'adresse de l'évocateur, déclara qu'il avait été tué au siége de Belfort, et que la mitraille l'avait broyé.

— C'est bien cela, me dit l'inconnu. C'est mon cousin que j'ai évoqué et qui me répond. Nous savions qu'il avait disparu au siége de Belfort; mais c'était tout. A présent je comprends pourquoi on n'a pas pu constater son identité parmi les morts.

2° Comme je viens de le dire, dans ma longue pratique du phénomène, j'ai eu affaire à des Esprits de diverses natures et de divers degrés d'intelligence et de moralité, et, par conséquent, j'ai dû recevoir des communications bien diverses. Les unes étaient graves, sérieuses, sensées, morales; d'autres, au contraire, et en plus grand nombre que je ne l'aurais désiré, légères, bouffonnes, extravagantes, immorales et même ordurières. Parmi ces dernières, que je n'ai pas conservées, il y en avait d'une réelle valeur littéraire. Au point que pendant que j'en recevais une, non sollicitée, chez M. Jaubert, ce magistrat, très instruit, ne put s'empêcher de s'exclamer :

— Mais c'est du Rabelais tout pur !

Dans cet ordre de communications, j'en ai eu de si extravagantes que je me suis souvent demandé s'il n'y avait pas parmi les Esprits, comme parmi les hommes, des fous et des idiots. A une certaine époque, un de ces Esprits s'était attaché à moi comme une de ces mouches qu'on chasse et qui reviennent toujours. Aussitôt que je me mettais au guéridon, c'était lui qui se présentait. Ses dictées étaient ordinairement en rimes, mais toujours dépourvues de raison. Pourtant il y en avait quelquefois de si drôles qu'on ne pouvait s'empêcher de rire. Il prétendait avoir été une espèce de courtier marron de ma connaissance, vieux bonhomme ridicule et qui visait toujours au bel esprit. S'il disait vrai, il avait singulièrement progressé en extravagance et en galimatias, en mourant. Qu'on en juge plutôt par les six vers suivants qu'il me dicta un jour et qui sont restés dans ma mémoire :

La toute-puissance divine
A fait de ce monde
Le port,
Dans lequel la farine
Est l'onde
Qui donne la mort.

Tout d'abord, je ne m'apercevais pas que c'étaient des rimes.

Je lui demandai ce qu'il entendait dire par là. Il me répondit qu'il voulait montrer la misère de l'humanité.

Mais est-il possible de faire un accouplement d'idées plus extravagant et n'est-on pas autorisé à penser qu'il y a des Esprits fous, quand on reçoit de telles dictées?

De toutes les communications sérieuses, la plus belle, à mon avis, est celle que l'Esprit d'Armand Barbès me donna le 14 novembre 1880 et qui parut dans les colonnes de ce journal. Seulement, les directeurs d'alors crurent devoir supprimer la phrase suivante :

— J'ai bien souffert de l'abaissement de cette chère France que j'adore encore, car, malgré ses défaillances momentanées, c'est toujours la nation élue de Dieu.

Ils pensèrent que cette phrase pourrait blesser les spirites des autres nations et que, d'ailleurs, il n'y avait pas de nation que Dieu préférât aux autres. Mais ils ne savaient pas que cette phrase caractérisait admirablement l'Esprit qui la dictait et n'impliquait pas du tout que Dieu eût des préférences pour tel ou tel peuple, mais qu'il se servait tantôt de l'un et tantôt de l'autre pour l'accomplissement de ses desseins. Il s'était servi autrefois de Rome, d'Athènes, de Jérusalem; il se servait aujourd'hui de la patrie de Jeanne d'Arc, de la France que Shakespeare, du reste, si je ne me trompe, appelait le soldat de Dieu.

Barbès croyait, à tort ou à raison, que la mission actuelle de la France était de conduire les peuples à la terre promise de l'universelle fraternité. Et voilà pourquoi il l'adorait.

Je priai mon ami, le sénateur Marcou, alors député, de montrer cette communication à Louis Blanc qui, après l'avoir lue, dit :

— Ce sont bien là des idées, les sentiments et le style de Barbès.

Or, quand le 14 novembre 1880 j'évoquai l'Esprit d'Armand Barbès, je n'avais qu'un bien faible espoir de réussir, car j'avais déjà fait plusieurs tentatives infructueuses.

Eh bien, je le demande à tout homme non prévenu, est-il possible, sans en avoir la moindre conscience, en posant ses mains sur un guéridon, de composer un écrit où un homme comme Louis Blanc reconnaisse les idées, les sentiments, et surtout le style! de Barbès, qui portait l'empreinte inimitable de son âme héroïque?

(La fin au prochain n°.)

Les miracles inédits de Jésus

Comme je l'ai déjà dit, Jésus avait contre lui tous les gens comme il faut, *tous les gens très bien* et l'esprit d'hostilité de ceux-ci transpire soit dans le Talmud, soit dans les pamphlets du temps. Des écrivains tout à fait inconnus de nos jours, mais en grande réputation alors, se donnent libre carrière, ils débitent sur son compte le sec et le vert, le blanc et le noir. On peut dire que c'est avec une indicible satisfaction qu'ils épuisent sur le fils de Marie appelée par eux Mirjam ou la coiffeuse de femmes, tout leur fiel. Ne pouvant nier sa science thaumaturgique qui éclatait aux yeux de tous, ils s'efforçaient de rabaisser Jésus, qu'ils nomment tour à tour Jeschu ou Jehoscua, au niveau d'un vulgaire magicien, et c'est surtout comme magicien, comme séducteur du peuple, comme propagateur d'un culte profane qu'il fut condamné à un supplice ignominieux « *Pridiè festi Paschatos suspensus fuit Jeschu,* » dit le Talmud folio 43 ...*quia magiam exercuit, at que seduxit, et ad profanos cultus impulet Israelem.* »

Selon les pamphlétaires et les historiens juifs, Jeschu n'a pas eu grande peine à apprendre la science merveilleuse dont il n'a cessé de donner des preuves multipliées dans les trois dernières années de sa courte existence. Il avait l'esprit subtil et était né malin, toujours d'après le récit des mêmes écrivains, et il sut trouver un expé-

dient tout à fait ingénieux et nouveau pour conquérir le pouvoir de produire les miracles indispensables pour la réussite de sa prétendue mission. Profitant d'une nuit profonde, il se glissa sans être vu dans le sanctuaire du Temple et « s'empara, rapporte le *Sepher toldos Jeschu* (livre » des générations de Jésus) du nom ineffable de » Dieu, *Schemhamephoras*, nom que les pontifes » et les docteurs de la loi avaient grand soin de » cacher aux profanes parce qu'il suffisait de le » prononcer pour opérer des miracles et que des » ambitieux ne manqueraient pas d'user de ce » moyen pour dominer la multitude. »

Une fois en possession de ce nom précieux, Jeschu l'inscrivit sur un morceau de parchemin, puis quand il l'eut bien appris par cœur, il se fit une incision dans la cuisse et l'y cacha. Il prononça ensuite le nom ineffable et la plaie se referma, si bien qu'il n'y eut plus aucune trace de l'incision. Fort du pouvoir qu'il avait acquis, grâce à son audace et à son industrie, Jeschu ne douta plus de rien. Il se rendit à Bethléem et prouva par un miracle la mission que Dieu lui avait donnée : « Apportez-moi, dit-il aux habitants de Bethléem qui hésitaient à le croire sur sa seule parole, apportez-moi un mort, et je le ressusciterai. » Le peuple qui voulait le prendre en flagrant délit d'imposture, courut ouvrir un tombeau où on ne trouva que des ossements secs. Ils furent apportés à Jeschu. Jeschu rangea tous les os, et pendant qu'il marmottait *Schemhamephoras*, le peuple stupéfait voyait réapparaître successivement les muscles, les nerfs et la peau. L'homme à qui les os appartenaient reprit complètement vie et se redressa sur ses pieds plus vivant, plus vigoureux qu'il n'avait jamais été.

A propos de ce miracle, je demande la permission de parler un peu de moi. Moi aussi avec le secours de la force psychique projetée par mes sensitifs, j'ai rendu un instant la vie et le mouvement à des tibias de canard et de poulet qui se sont déplacés. Mais c'est tout ce que j'ai obtenu, je n'ai pu voir se garnir de muscles, de nerfs et de peau ces débris desséchés d'un gallinacé et d'un palmipède jadis vivants. Il est évident que Jeschu, pour produire un miracle aussi complet, avait plus de surabondance de force psychique ou de fluide vital que mes sujets.(1) Ce n'est pas au nom mystérieux et sacré de *Schemhamephoras* que j'attribue la puissance de Jeschu, mais à la force psychique ou au fluide magnétique qui débordait en lui. Le peuple de Bethléem qui s'était d'abord refusé à ajouter foi aux prétentions de Jeschu et qui ne lui avait apporté des ossements complètement dénués de chair que pour provoquer un échec qu'il croyait certain, en voyant ces mêmes ossements s'animer et se métamorphoser en un être humain plein de vie, passa subitement de l'incrédulité à l'admiration. « Quoi ! leur dit Jeschu, vous admirez cela ! faites venir un lépreux et je le guérirai. » On lui amena le lépreux et il le guérit sur le champ en prononçant le nom ineffable. Jeschu enivré de ses succès, toujours d'après les pamphlétaires, alla de bourg en bourg, de village en village, de ville en ville, laissant partout où il passait la réputation d'un magicien extraordinaire. Etant dans un bourg de Galilée, il vit des enfants qui faisaient des oiseaux avec de la boue. Par son pouvoir, Jeschu donna la vie à ces oiseaux qui s'envolèrent aussitôt. Les habitants du bourg, témoins de cette merveille, manifestèrent leur admiration. « Qu'on apporte une grande meule, dit alors Jeschu, et qu'on la jette dans la mer. » On apporta la meule et on la lança au milieu des flots. Grâce au magique *Schemhamephoras*, marmotté par Jeschu, la meule nagea sur l'eau. Lui-même s'éleva et se mit à marcher sur la mer comme s'il eut été sur la terre ferme. Amené devant la reine Hélène, contemporaine du roi Hérode, auprès de laquelle il avait été dénoncé comme le plus dangereux des sorciers, Jeschu toujours avec l'aide du fameux nom éleva ses mains comme des aîles et au grand étonnement des personnes présentes et de la reine elle-même, il vola entre ciel et terre, planant dans les airs. Redescendu sur terre, l'étonnant thaumaturge guérit instantanément un autre lépreux et ressuscita aussi un cadavre qu'on lui apporta.

Les écrivains Juifs, tout en ne ménageant pas Jésus, tout en le traînant sur la claie, tout en le couvrant de boue, tout en le diffamant, tout en le

(1) Les journaux spirites et magnétiques ont donné maintes fois la relation des phénomènes extraordinaires obtenus par l'homme de science, le chercheur si érudit, qui nous honore de sa collaboration.

Reprenant une à une toutes les expériences des Fakirs de l'Inde rapportées par Jacolliot et les études de son ami le commandant de Rochas, M. Pelletier ne se perd pas en théories ; il ne s'occupe que d'une chose, *fournir des faits et toujours des faits*, ce qu'on demande aujourd'hui par ce siècle de vapeur, d'électricité et de télégraphie.

Comme lui, nous croyons que sous l'influence de la force psychique, l'expérience faite sur des os d'animaux qui se déplacent sans contact — comme d'autres objets du reste — donne à ce fait curieux un faux air de résurrection partielle de l'animal.

Nous pouvons accepter comme réel le retour à la vie de fakirs desséchés, phénomène attesté par des témoignages irrécusables ; mais avec Allan Kardec nous n'admettons pas la résurrection d'un corps dont les parties vitales essentielles seraient en décomposition. N. d. l. R.

calomniant avec passion, avec rage, ne peuvent s'empêcher de reconnaître en lui un grand thaumaturge et ils mettent sur son compte quantité de miracles qui ne sont pas mentionnés dans les Evangiles. Comme St-Jean l'Apocalypse et les autres évangélistes avouent qu'ils n'ont pas raconté toutes les grandes œuvres de leur Maître, il est vraisemblable que les prodiges racontés par les écrivains Juifs — sources sérieuses où j'ai puisé — n'ont rien d'apocryphe et qu'ils doivent avoir tous les caractères d'authenticité.

Nos ennemis ne nous épargnent guères, ils nous jugent toujours sévèrement par nos mauvais côtés et quand il leur arrive de raconter des faits à notre gloire, il faut bien alors que ces faits soient vrais, très vrais. Il est non moins vrai que les miracles de Jésus ne sont aux yeux des Juifs que de la pure contrebande; ils avaient pour cause le nom mystérieux et sacré, selon eux, de Dieu qu'il avait dérobé, ce qui en diminuait le mérite.

Les païens ne doutent pas non plus des miracles de Jésus, mais, comme les Juifs, ils ne voient dans ces faits extraordinaires, que des opérations magiques ; Jésus avait étudié les sciences secrètes, prétendaient-ils. « Il a volé » dans les sanctuaires des Egyptiens, disent les » philosophes païens dans Arnobe, les noms des » génies puissants, et la doctrine la plus cachée: » *Magus fuit; clandestinis artibus omnia illa per-* » *fecit; ægyptiorum ex adytis angelorum potentium* » *nomina et remotas furatus est disciplinas.* »

HORACE PELLETIER.
Conseiller d'arrondissement,
officier d'Académie.

La religion universelle

Voilà le but, la charité est le moyen d'y parvenir ; qui dit religion, dit charité au moins, entre les adeptes d'un même culte, entre les affiliés à une même croyance. Le temps n'est plus où on peut raisonnablement imposer une foi, un culte, une religion à des enfants au berceau ; dans aucun temps cette manière d'agir ne fut vraiment rationnelle, mais elle a pu passer pour telle aux yeux des hommes qui ont vécu jadis. Elle peut même sembler telle aux yeux d'un grand nombre de personnes vivant en ce moment sur la terre, et cela à cause du respect très explicable qu'elles ont pour les croyances dans lesquelles elles sont nées et les doctrines religieuses qui ont formé la base de leur éducation.

Tout cela est évidemment très respectable, il y a quelque chose de bon et de vraiment attendrissant dans une semblable manière d'agir, lorsque surtout ce mouvement, respectable pour tous, part vraiment du cœur, sans autre intérêt qu'un réel intérêt de sentiment, quelque chose qui n'a rien à voir avec les questions purement matérielles. Dans le monde terrestre ces questions se mêlent toujours plus ou moins à celles qui semblent être de pur sentiment, car la terre est un monde matériel dans un sens assez grossier et, aux choses de sentiment ou aux choses qui touchent à l'idéal, se mêle toujours un alliage assez lourd et grossier qui les empêche de se dissiper complètement dans l'espace.

Il est des idées trop pures, trop subtiles pour se condenser dans le monde terrestre sans être mélangées d'un alliage que mal à propos on traite d'impur, car cet alliage même est destiné à acquérir un degré aussi parfait que possible de pureté. Tout cela est bien vague et bien enchevêtré, mais il est facile de mettre un peu de clarté dans ces ténèbres qui ne sont pas, après tout, aussi obscures qu'elles semblent l'être au premier abord ; l'homme agit en homme avant tout, c'est-à-dire que, quelles que soient ses croyances spiritualistes, quelle que soit la hauteur de son idéal, le plus souvent il agira en homme qui se préoccupe avant tout et pour ainsi dire uniquement du temps qu'il doit passer en homme sur la terre, laissant à la providence ou au hasard le soin de faire le reste.

Jusqu'ici les religions humaines ont été et sont encore des religions matérielles sous beaucoup de rapports ; et c'est pour cela qu'on peut dire que la véritable religion du Christ n'a jamais été pratiquée. Comment aurait-elle pu l'être au milieu des dissensions, des guerres civiles et étrangères, politiques et religieuses auxquelles ses soi-disant ministres prenaient une si large part ! Comment aurait-elle pu être fraternellement pratiquée au milieu des tortures de tout genre, des bûchers, des massacres et de tous les accompagnements obligés de ces sortes de choses fort peu chrétiennes de leur nature !

Le Christianisme vrai n'a jamais pu être et ne sera jamais une religion autoritaire, un culte despotique faisant esclave la conscience humaine et l'écrasant sous le poids d'un bon plaisir plus lourd cent fois que celui des gouvernements purement civils. La tyrannie religieuse est d'un poids beaucoup plus insupportable que tout autre tyrannie ; nous ne disons pas qu'elle n'ait pas eu sa raison d'être, loin de là, mais nous croyons pouvoir prétendre avec raison qu'elle ne l'a plus, du moins en ce qui touche l'ensemble de certains pays civilisés.

Ceux qui laissent aux autres une assez grande

somme de liberté en ce qui touche les choses de la conscience, méritent d'avoir pour eux-mêmes une égale part de cette même liberté, car il est fait à chacun la mesure qu'il fait aux autres ; ce n'est pas une loi de capricieux bon plaisir, c'est une loi éternelle que Jésus n'a pas faite, mais dont il a constaté l'existence dans ce qui a été conservé de son enseignement. Car beaucoup de choses qu'il a dites n'ont pas été conservées pour des raisons diverses qui ont presque toutes pour fondement un intérêt de caste, de secte et de domination ; encore une fois, ces choses quelque blâmables qu'elles paraissent, ont eu leur raison d'être, mais elles ne l'ont plus ; rien ne se perd et les plus précieux enseignements, un temps égarés pour ainsi dire, se retrouvent toujours. Ils se retrouvent à leur heure, car la bouche enseignante n'est jamais close, le verbe n'est jamais muet, et la vérité se fait toujours entendre selon la formule nécessaire du moment, toujours de moins en moins obscure, à mesure que les Esprits incarnés avancent davantage dans la voie de leur perfectionnement moral.

Jésus n'a jamais abdiqué la mission universelle qu'il tenait de son «Père» ; mieux que tout autre il connaissait l'action du monde invisible sur le monde des hommes, mieux que tout autre aussi, il savait combien l'ensemble des hommes de son temps était peu apte à comprendre une foule de choses qu'il aurait eu à leur dire. A ses apôtres même il disait que leur intelligence n'était pas encore assez développée pour porter le poids de certaines révélations, et il ignorait si peu qu'après lui on ferait fausse route, qu'il a promis d'envoyer le « Saint-Esprit » avec mission de rétablir toutes choses. Il prévoyait donc les aberrations sans nombre qui devaient se produire en son nom dans le cours des siècles qui allaient venir.

Jésus voulut-il faire une religion ? Sans doute et une religion véritable, un lien fraternel basé sur des fondements qui ne laissent rien en défaut de ce qui s'y appuie et qui sont cependant assez flexibles pour que chacun puisse y poser le pied et s'y maintenir. Le tout au figuré, le tout par la pensée, car à l'homme corporel il faut des pieds et des mains, des jambes et des bras, des ongles pour s'accrocher à la proie désirée ou au support dans lequel on croit pouvoir trouver une proie nécessaire. L'Esprit, lui, s'appuie avec confiance sur la pensée maîtresse qui le soutient, il est l'être humain par excellence et c'est par la pénétration qu'il agit; il pénètre et il est pénétré, il n'est pas d'union plus parfaite pourrait-on dire, mais mieux, moins imparfaite que celle-là.

La communion selon Jésus est dans l'union des âmes, dans l'union des êtres pensants entre eux, dans la communion véritable de la pensée et de l'intelligence. On a pu faire des emblêmes, très respectables du reste, à cause de la foi désintéressée qui s'y attache de divers côtés. Mais ce n'est pas là que réside la véritable communion du Christ. Celle-ci traverse l'espace, unit les vivants entre eux quelque soit le lieu où ils se trouvent corporellement sur la terre, elle unit les morts entre eux, et les vivants avec les morts. Chaque acte médianimique est une communion de frère à frère, que des chrétiens dévoyés peuvent seuls condamner.

Qu'importe les condamnations des hommes quand elles ne sont pas basées sur une assise vraiment juste ? Qu'importe que le caprice et le mauvais vouloir prennent souvent la place de la sympathie réelle et de la charité fraternelle inscrite dans les enseignements du Christ Nous ne voulons pas dire que ceux qui se parent de son nom et s'attribuent exclusivement le droit ou plutôt la prétention de parler au nom de l'autorité divine, ne possèdent pas en eux cette parcelle de vérité qui est la véritable richesse de chacun. Cette parcelle ils la possèdent, très certainement, mais il n'ont pas toute la vérité, ils n'ont pas cette vérité exclusive qu'ils ont cependant la prétention de posséder ; l'homme n'a que ce qu'il a le droit d'avoir, il n'a de l'universelle vérité que ce qu'il peut en comprendre et en « porter ». Que lui servirait-il d'en avoir davantage ? Ce serait pour lui un poids trop lourd, un voile épais et aveuglant au lieu d'être une lumière.

On n'a pas le droit de s'étonner du reste, que les plus aveugles prétendent surtout faire là loi aux clairvoyants, ceci est dans la nature même des choses humaines, ceci est un fruit naturel de l'orgueil qui joue un si grand rôle dans les affaires humaines. Est-ce là la religion du Christ sous quelle forme qu'elle se présente ? Non, sans doute ; la religion du Christ est une religion sans autre dogme que celui de la vérité, la vérité seule en forme le fondement essentiel, mais la vérité n'est pas la même pour tous ; ce qui semble vrai aux uns paraît faux aux autres et Jésus a voulu une foi universelle, une croyance, une religion divine pour tous.

Le but est visible et tous doivent l'atteindre quand le moment sera venu, le moment qui ne peut manquer de venir, l'heure qui sonnera infailliblement pour tous, mais non pas pour tous, à la fois. La religion universelle, c'est la fraternité universelle ; mais la fraternité est encore un mensonge sous beaucoup de rapports, tendant à devenir cependant chaque jour davantage une vérité. La lumière se fait ; beaucoup la repous-

sent dans un autoritaire aveuglement, mais la lumière est souveraine et force tôt ou tard les yeux à s'ouvrir devant elle. Les derniers venus sont bien souvent les plus clairvoyants, par cela même qu'ils sont les derniers venus : ce sont les ouvriers de la douzième heure.

UN COLLABORATEUR SPIRITUEL.

Bibliographie.

Catholicisme et Spiritisme, par J. Jésupret fils. Joli volume in-12 de 140 pages, édité par la librairie des Sciences psychologiques, 1, rue Chabanais, à Paris. Prix : 1 fr. 50.

Sous ce titre, l'auteur, un ancien spirite, a condensé les arguments qui lui paraissent les plus logiques pour montrer combien est faux l'enseignement religieux qu'on nous donne aujourd'hui sous le nom de catholicisme. En agissant ainsi il a voulu mettre à la portée de tous et principalement pour les classes populaires un modeste livre destiné à ouvrir les yeux de chacun. Il a pris un à un tous les dogmes et les a consciencieusement analysés. Il les a combattus au nom de la raison, de la révélation et de la science. Par la raison, il a démontré qu'ils sont incompatibles avec la bonté et la justice de Dieu. Par la révélation, il a prouvé que l'évangile est leur condamnation la plus formelle. Par la science enfin, il lui a été permis de dire qu'ils sont opposés à toutes les notions positives que nous possédons actuellement sur les lois de la nature. Mais, comme il ne suffit pas toujours de détruire, sans rien construire, il a mis en regard des pratiques surannées d'une religion caduque et glacée, l'enseignement philosophique et scientifique de la doctrine nouvelle qui a nom *spiritisme*.

Voici les titres des chapitres de cet ouvrage qui mérite d'être lu et médité : I. La création du monde. — II. Du péché originel. — III. L'enfer et les peines éternelles. — IV. Les limbes. — V. Le purgatoire. — VI. Le ciel et les anges. — VII. Le Christ est-il Dieu? — VIII. L'immaculée conception. — IX. La sainte Trinité. — X. Les miracles. — XI. Le jugement dernier. — XII. La confession. — XIII. L'infaillibilité papale. — XIV. Le baptème. — XV. La confirmation. — XVI. L'eucharistie. — XVII. La pénitence. — XVIII. L'extrême-onction. — XIX. L'ordre. — XX. Le Mariage. — Conclusion.

* * *

Dans l'*Occultisme scientifique*, une élégante plaquette que M. Georges Vitoux vient de publier à la librairie du *Merveilleux*, 29, rue de Trévise à Paris (envoi franco contre 1 fr. en timbres postes) sont étudiés les rapports de la science occultique avec la science officielle, rapports beaucoup plus étendus et beaucoup plus intimes qu'on ne pourrait croire.

* * *

L'*Erreur Latine*, ses causes, ses effets en France sur l'enseignement, sur les arts et sur l'esprit public, par M. Horace Lefort. Prix : 60 centimes franco par la poste. Cette brochure est une réponse aux articles publiés dernièrement dans la *Revue des Deux Mondes*, sur l'enseignement du latin.

* * *

Le Voile d'Isis, organe hebdomadaire du groupe indépendant des Etudes ésotériques, 29, rue de Trévise à Paris, est une revue intéressante dirigée par M. Papus. Abonnement : 5 francs par an ; le numéro 10 centimes. Nous acceptons volontiers l'échange avec ce journal qui nous est adressé depuis un certain temps.

* * *

Nous apprenons que M. H. Marichal, rue d'Idalie, 15, à Bruxelles, vient d'instituer en faveur des écrivains, des philosophes qui voudront le suivre, des primes s'élevant à ce jour à *trois mille francs* et qu'il majorera si le succès répond à son attente, pour la publication d'études, de questions traitées dans son *Essai de philosophie évolutive* de quelque nature qu'elles soient.

Déjà le Comité chargé de décerner ces primes est en formation. Il se compose d'un magistrat et de trois professeurs éminents de l'Université de Bruxelles.

Ce Comité sera sous peu complété.

* * *

Le Bulletin bibliographique de l'*Office de Publicité* publie ce qui suit :

« DENIS (Léon), vice-président du cercle tourangeau de la Ligue française de l'enseignement. — *Après la mort ;* révélation des mystères d'outre-tombe. Solution scientifique et rationnelle des problèmes de la vie et de la mort : lois supérieures de l'univers; nature et destinées de l'être humain; les vies successives. Gd in-18, 432 pages, fr. 2 50

» Dans le dernier numéro du *Bulletin*, en analysant l'*Essai de philosophie évolutive* de M. Henri Marichal, nous déclarions ne pouvoir suivre jusqu'au bout l'auteur dans ses conclusions. Le livre de M. Léon Denis, un exposé des doctrines spirites, appelle davantage encore nos réserves. Mais

celles-ci faites, nous devons reconnaître tout de suite que le spiritisme n'avait guère jusqu'ici été défendu avec une pareille conviction, avec un semblable talent. M. Denis appelle tour à tour l'histoire, la science, la philosophie à son aide, et son ouvrage, animé d'ailleurs d'un souffle très élevé, offre un intérêt qui ne faiblit pas un seul instant. A notre époque où, en dépit du positivisme de la vie, le merveilleux semble avoir reconquis tout son empire sur une foule d'esprits, nul doute qu'on ne lise avec une vive curiosité ce volume où est mis en pleine lumière le rôle considérable qu'ont joué depuis l'antiquité dans les croyances humaines les manifestations d'outre-tombe, la double vue, la prédiction, etc. B.

» Denis (Léon), vice président du cercle tourangeau de la Ligue française de l'enseignement. — *Pourquoi la vie?* Solution rationnelle du problème de l'existence: ce que nous sommes, d'où nous venons, où nous allons. Petit in-18, 72 pages, fr. 0 20

» Cette brochure résume en quelques pages remarquablement écrites, vraiment éloquentes même parfois, l'ouvrage précédent. Elle a obtenu un très grand succès, suffisamment attesté par une vente de treize mille exemplaires et par quatre traductions. B. »

Nouvelles.

Le Comité de propagande de Paris a décidé, dans sa séance, par 23 voix contre 8, que le prochain Congrès international qui doit être organisé à Bruxelles n'aurait lieu qu'en 1894.

La date de 1894 avait réuni également, comme on sait, la grande majorité à la Fédération régionale de Liége.

* * *

Il y a deux ou trois ans, la *Société des recherches psychiques*, de Londres, qui compte à sa tête les plus illustres savants d'outre-Manche, avait été frappée de la concordance de nombreux récits qui lui avaient été soumis touchant les hallucinations à distance ou hallucinations *télépathiques*. C'est le terme consacré. Deux membres de la société, M[rs] Gurney et Miers, professeurs à l'université de Cambridge, résolurent de faire une enquête sur ce point. Il en est sorti un ouvrage considérable, en deux gros volumes, où sont consignés, avec une précision rigoureuse et avec un contrôle très scientifique, les témoignages recueillis par centaines de cas, dans toute l'Angleterre. L'ouvrage de M[rs] Gurney et Miers, paru il y a deux ans, sous le titre de *Phantasms of the Living*, fit, par delà le détroit, une sensation énorme.

M. Charles Richet, qui va nous donner incessamment une traduction française de l'ouvrage de M[rs] Gurney et Miers, s'est proposé, en outre, de faire, pour la France, une enquête analogue à celle de ces messieurs pour la Grande Bretagne. Il a déjà réuni un certain nombre d'observations qu'il soumettra prochainement à l'attention du monde scientifique ; il a bien voulu, pour mes lecteurs, me donner la primeur de quelques-uns:

En 1862, un capitaine de zouaves du nom de Féret partit pour le Mexique en qualité d'aide-de-camp d'un général trop célèbre depuis.

Sa famille avait pour lui une affection sans bornes et sa mère surtout vivait dans la constante pensée de son enfant, d'autant que, femme d'officier, elle savait déjà par expérience les risques que courait le jeune capitaine. Un jour qu'elle entrait, comme cela lui arrivait souvent, dans la chambre de ce dernier, elle poussa un cri et s'évanouit en s'écriant: « Mon fils est mort! mon pauvre fils! » Elle avait vu sur le portrait de son fils, à l'œil droit, une tache de sang. Comment? Pourquoi? Toujours est-il qu'en effet, à quelques jours de là, on annonça à la malheureuse famille que le capitaine de zouaves Féret avait été tué à l'assaut de Puebla, d'une balle dans l'œil.

Les parents du pauvre officier habitent encore Amiens et son frère est professeur au lycée de Reims.

(*La Dépêche*, de Toulouse, du 23 mars 1891.)

* * *

Le général Liagre, l'ancien ministre de la guerre dont le caractère et la haute intelligence étaient si unanimement appréciés, avait fait un testament dont les passages suivants sont intéressants à signaler :

« ... l'argent qu'un service religieux, chanté en mon honneur, rapporterait au clergé, sera mieux employé si mes héritiers veulent bien donner une somme de 300 francs à une personne indigente et digne d'intérêt, de préférence à une veuve ayant à sa charge de jeunes enfants.

» Dans la salle où sera déposé mon cercueil, je ne veux ni obscurité factice, ni chapelle ardente, ni aucun cierge allumé.

» Ne voulant pas déranger pour moi toute la garnison de Bruxelles, je renonce aux honneurs militaires dus au grade que j'ai occupé dans l'armée.

» Toutefois, je ne vois aucun inconvénient à ce que les élèves de l'Ecole militaire servent d'escorte à l'ancien commandant de l'établissement, et à ce qu'ils reçoivent, à cette occasion, congé pour le reste de la journée.

» Je ne veux pas que mon cercueil soit recou-

vert d'oripeaux, tels qu'uniforme, chapeau, épée, décoration ; c'est un appareil théâtral qui contrasterait avec les goûts que j'ai eus pendant ma vie. »

Ni cérémonies religieuses, ni démonstrations honorifiques, ni rien de ce dont les usages officiels entourent les funérailles des grands.

On reconnait là le penseur austère et le savant habitué à juger de haut ce qu'on appelle les grandeurs humaines. Dans le style même du testament, il semble que perce le sentiment de l'impatience éprouvée pendant une vie qui dut souvent s'astreindre aux cérémonials.

Le général Liagre, de toutes ces grandeurs qu'il avait traversées, ne conserve qu'un seul souvenir attendri, celui de l'Ecole militaire. C'est l'homme de science qui reparaît là, et aussi l'ami de ce qui est jeune, de ce qui est l'avenir.

(La Réforme).

Citations.

L'Esprit peut rester stationnaire, *mais ne rétrograde pas*. C'est la loi du progrès indéfini qu'Origène, malgré tout son génie, n'a pas su découvrir parce qu'il a attribué à l'être le libre arbitre absolu, ce qui, logiquement, à quelque degré de perfection qu'il soit arrivé, le fait retomber jusque dans les bas fonds de l'animalité. La philosophie de Pythagore, comme celle d'Origène, aboutit à la métempsycose dans le sens de la transmigration de l'Esprit humain dans le corps d'un animal, ce que le spiritisme démontre impossible. DUFILHOL.

On dirait qu'après quinze siècles d'union, le monde est las de l'Eglise, l'Eglise lasse du monde et que l'heure approche où l'œuvre qui porte le nom de Constantin disparaîtra dans l'avènement et le règne d'une autre pensée.

LACORDAIRE.

Le vrai rôle de la science est de découvrir la vérité, de la chercher partout où on peut la trouver, de la poursuivre par les chemins de traverse et les grandes routes ; et quand elle l'a rencontrée, de la proclamer complètement et sans crainte sans se préoccuper de ce qui fait autorité de la mode ou des préjugés. W. CROOKES.

Il y a dans les pressentiments quelque chose de surnaturel qui, mieux observé, fournirait la preuve de l'immortalité de l'âme. BOISTE.

* * *

Le grand Dictionnaire Larousse, qui avait nié le spiritisme, se demande aujourd'hui, dans un de ses suppléments, s'il n'y aurait pas quelque chose... car, nous dit-il, le Congrès de 1889 a prouvé que le spiritisme n'était pas ce qu'un vain peuple pense. Un pareil point d'interrogation dans un tel ouvrage, on dit plus que de longues phrases. *(Moniteur spirite.)*

* * *

Paroles pacifiques. — Les hommes inventent et perfectionnent des machines pour leur propre extermination, et croiraient faire beaucoup d'en sacrifier le quart pour soulager leurs semblables, pour les instruire dans l'enfance et leur donner un peu de pain dans la vieillesse. Ah ! ceux qui crient contre la guerre et qui demandent des changements n'ont pas tort.

ERCKMANN-CHATRIAN.

(*Le Blocus*, épisode de la fin de l'Empire).



Nécrologie.

Le mardi 28 avril dernier a eu lieu, à Jemeppe, l'enterrement spirite de Mme Marie-Charlotte Piron.

Le cortège, nombreux et imposant, était précédé de la musique et du drapeau de l'*Union spirite de Seraing*, dont la défunte était membre.

A la maison mortuaire, Mlle Guillemine Gaye a prononcé un discours de condoléance.

Au bord de la tombe, devant l'assistance silencieuse et attentive, M. Gustave Gony a rendu hommage aux convictions et qualités de la défunte.

Fédération régionale.

Dans sa séance du 3 mai, le Conseil fédéral a fixé au 18 mai (lundi de la Pentecôte) la réunion annuelle de la Fédération et arrêté ainsi l'ordre du jour :

1° Rapport du secrétaire sur les travaux accomplis ;
2° Rapport du trésorier ;
3° Rapport des sociétés et groupes fédérés sur la marche et la situation de leur société respective ;
4° Renouvellement du bureau ;
5° Projet de Fédération nationale ;
6° Moyens de propagande ;
7° Moyens de perfectionner la constitution et la marche des groupes spirites, et d'empêcher les écarts de la médiumnité. Proposition de nommer des délégués pour assister et travailler à réformer les séances d'expérimentation dans les groupes et chercher à réorganiser les sociétés et groupes, au besoin, selon les instructions du Conseil fédéral.

Des convocations seront lancées en temps opportun, indiquant le local où aura lieu, à Seraing, l'assemblée générale.

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 C^mes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — N° 23 Liége, 1er Juin 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'Union Postale. » 5-»»

En ajoutant fr. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

SOUVENIRS SPIRITES.

Par V. Tournier.

(Suite)

3° En 1869, dans la maison d'un boulanger, à Malves, village distant de quelques kilomètres de Carcassonne, éclatèrent tout à coup des faits étranges, mystérieux, inexplicables. Les dévots disaient que la jeune fille du boulanger était possédée du démon. Le malin lui apparaissait sous les formes les plus effroyables. Mais il ne s'en tenait pas là : il lui jouait toutes sortes de mauvais tours, et même la maltraitait, la renversant et la frappant. Un jour entre autres, on la trouva dans la gloriette, étendue par terre, râlant, un bâton enfoncé dans le gosier.

Comme d'habitude, les sceptiques se moquaient et les malveillants insinuaient que tout cela n'était qu'un calcul intéressé du boulanger dont les affaires, prétendaient-ils, étaient en mauvais état.

Cependant la chose était vraie ; et comme le bruit s'en répandit dans le département, la presse s'en occupa, je n'ai pas besoin de dire dans quel sens. Je crus devoir intervenir. J'écrivis dans *La Fraternité de l'Aude*, qui venait de reparaître après une éclipse de vingt années, un article où j'expliquais ces faits au point de vue spirite. Cet article me valut la visite du grand'-père maternel de la jeune fille, notre seul abonné dans cette commune. C'était un vieux républicain, libre penseur, mais qui, malheureusement pour lui, avait pu constater la réalité de ces phénomènes fâcheux. Il me remercia chaleureusement et m'exprima la douleur qu'il éprouvait de voir qu'au malheur qui frappait sa famille venaient se joindre les moqueries des uns et les insinuations malveillantes des autres.

La mère pourtant avait eu recours à l'autorité ecclésiastique, qui avait envoyé des capucins exorcistes. Ceux-ci avaient conduit la jeune fille à l'église et l'avaient attachée solidement, avec des cordes, aux balustres de la sainte table, pour que le Diable, en sortant de son corps, ne l'emportât pas avec lui. Mais le Diable n'était pas sorti, probablement parce qu'il n'était pas entré, et continuait de plus belle ses tracasseries désolantes.

Ce fut alors que la mère, accompagnée de sa sœur, qui habitait Carcassonne, amena sa fille chez M. Jaubert, où je m'étais rendu. M. Jaubert évoqua l'Esprit obsesseur, lui fit de la morale, et finit par obtenir de lui la promesse de ne plus tourmenter la jeune fille. L'Esprit tint parole, car dès ce jour tous les phénomènes cessèrent.

Quelques années plus tard, des phénomènes analogues se produisirent sur le territoire de Pezens, autre commune des environs de Carcassonne, au lieu dit : Le Pont d'Alzau, chez un jardinier. Inutile de dire qu'ils excitèrent dans la population le même émoi et provoquèrent les mêmes commentaires.

Des pierres lancées par des mains invisibles cassaient les vitres de la maison ; on déchirait le linge ; on ôtait le douzil du tonneau et le vin se répandait ; on déchirait les habits des visiteurs, sans que jamais ils pussent découvrir le coupable ; enfin on jouait toutes sortes de vilains tours à la malheureuse famille.

L'invisible auteur de tous ces méfaits, dont l'instrument inconscient était une fillette de quatorze ans, ne dédaignait pas quelquefois d'amu-

ser les gens par des tours de passe-passe. Ainsi, un jour, un gendarme, voulant s'assurer de la réalité des faits, demanda à l'Esprit de se manifester devant lui. Aussitôt les bas de la petite fille lui furent enlevés, sans que ses pieds sortissent de ses sabots.

Comme toujours, on s'adressa à l'Eglise, qui, cette fois encore resta impuissante. Bien plus, un jour, le curé causant avec la mère et l'enfant, les jupes de cette dernière se détachèrent tout à coup, et elle serait restée nue devant lui, si la mère ne s'était empressée de les retenir.

Pensant que le changement de lieu pourrait rompre le charme, les parents envoyèrent la fillette chez sa grand'mère, au village voisin de Villegahenc. Mais là les diableries continuèrent de plus belle et un spirite de nos amis, riche propriétaire qui habitait ce village, put les constater.

La grand'mère ne voulut pas garder l'enfant qui dut retourner chez elle.

La chose faisant beaucoup de bruit à Carcassone, mon ami, le capitaine Azerm, me proposa d'aller faire une visite au jardinier, ce que nous fîmes, en compagnie du spirite dont je viens de parler.

Assis devant une longue table rectangulaire, et ayant la petite fille en face de moi, j'évoquai l'Esprit. Il me dit que c'était *à cette coquine* de mon vis à vis qu'il en voulait; que dans une autre existence, elle lui avait joué un *mauvais tour*, et qu'il se vengeait. Et comme je cherchais à lui démontrer ce que la vengeance a de mauvais, même pour celui qui l'exerce, il m'interrompit, en me disant :

— Je te vois venir ; mais je suis un vieux rat... un rat, et tu ne me prendras pas.

Alors s'engagea entre nous un dialogue dans lequel je m'efforçai de le convaincre que c'était autant dans son intérêt que dans celui de sa victime que je lui parlais. J'ajoutai que je savais qu'il souffrait, — ce dont il convint — et que sa souffrance durerait tant qu'il ferait souffrir lui-même. Il finit par me dire que je lui étais sympathique, qu'il avait confiance en moi ; et il me promit de ne pas continuer. Comme l'Esprit de Malves, il tint parole.

Ce succès me valut un échec. Le bruit s'en étant répandu dans le département, deux dames de Castelnaudary, la mère et la fille, vinrent un beau dimanche chez mon ami Azerm, où l'on savait que nous nous réunissions, demander notre aide contre un invisible qui leur causait les plus douloureux ennuis. Il avait commencé par les retenir par leur robe, quand elles montaient un escalier. Ces dames croyaient d'abord que la robe s'était accrochée à un clou ; mais le clou était toujours introuvable. Puis ce fut le lit qu'on agita, des coups qu'on frappa sur le châlit.

C'étaient des marchandes de grains et elles avaient beaucoup de poules. Un beau jour, elles les trouvèrent toutes plumées ; et comme cela se renouvela, elles se résolurent à n'en plus tenir. Dès ce moment, elles furent poursuivies par les gloussements d'une poule et les piaulements de poussins qui se promenaient sur le plafond de leur chambre. Enfin, chose bien plus pénible, la demoiselle sentit, de temps à autre, comme si on lui appliquait des moxas sur les diverses parties de son corps. Et, en effet, elle avait la figure couverte de marques de brûlures.

Nous évoquâmes cet Esprit, qui se montra de très bonne composition et promit facilement de cesser ses poursuites.

Ces dames partirent donc pleines d'espoir. Mais, hélas ! elles revinrent bientôt nous annoncer que tout avait continué comme par le passé.

Nouvelle évocation, nouvelles promesses, qui ne furent pas plus tenues que les premières.

Quand je fus bien convaincu que nous avions affaire à un Esprit qui se moquait de nous et que je dépensais inutilement mon éloquence, j'engageai fortement ces dames à ne pas, de leur côté, dépenser inutilement leur argent en voyages et à chercher un autre moyen de se débarrasser des persécutions de leur invisible ennemi.

Les coquins de l'autre monde sont comme les coquins de celui-ci : il en est qu'on peut amener à de meilleurs sentiments, d'autres sur lesquels notre influence est nulle.

4° Il ne me reste plus qu'à parler de la possession.

L'obsession devient possession et engendre la folie, lorsque un Esprit mauvais parvient à dominer complètement un incarné. Je pourrais, sans trop exagérer, dire que j'ai été à même d'étudier cet état sur ma propre personne. Le lecteur sait, en effet, ce qui m'arriva à Carcassonne d'abord, à Pau ensuite. La seconde fois, je touchai de bien près à la folie : un seul instant de défaillance de ma volonté et j'étais perdu. J'avais eu, je dois l'avouer, la témérité présomptueuse de faire comme le médecin qui s'inocule une maladie pour mieux l'étudier, et la maladie faillit m'emporter.

Mais j'ai eu aussi l'occasion de constater chez d'autres la folie dûe à une semblable cause, et même l'heureuse chance de la guérir, par l'évocation de l'Esprit. Ces cas sont sans doute plus rares qu'on ne le croyait autrefois et que quelques personnes ne le croient encore aujourd'hui ; mais enfin ils existent, et les médecins feraient bien d'en tenir compte.

Ce fut vers le mois de juin 1883 que, pour la

première fois, on me sollicita de m'occuper d'un cas de folie qu'on croyait être une possession. Comme je ne le croyais pas du tout, je fis beaucoup de difficultés d'abord, mais enfin je finis par céder. La folle, bru du solliciteur, était enfermée à l'asile de Limoux. Or, il faut croire que le cas était vrai, puisque, au moment même où l'Esprit évoqué nous promit de cesser son action malfaisante, la folie cessa.

Ce cas de guérison fut rapporté, à l'époque, par le journal *Le Spiritisme*, de Paris. Mais ce qu'on ne pouvait pas dire alors et ce que l'intérêt de la vérité exige que je dise aujourd'hui, c'est que, l'an passé, c'est-à-dire six ans après, le beau-père m'écrivit pour me dire que la malade avait tout à coup rechuté. J'eus la douleur de ne pouvoir lui venir en aide, ma faculté ayant depuis longtemps disparu. Et puis, était-ce bien encore une possesion?

Ce qui m'en ferait douter, c'est la communication suivante que nous donna, le 11 mai 1884, l'Esprit obsesseur évoqué par le beau-père:

« Je ne mérite pas des excuses de la part de celui à qui je dois la lumière.

» Merci, cher B..., de penser à celui qui a donné tant de peine à toute votre famille. J'ai, vous le voyez, tenu ma parole. Maintenant, dites à votre belle-fille de ne pas craindre. La folie est parfois la suite de l'obsession de l'Esprit, mais elle peut provenir d'émotions fortes. Votre belle-fille est d'une constitution délicate. A ce point de vue il faut qu'elle évite toutes les émotions. »

Cette guérison, à laquelle je fus le dernier à croire, fit grand bruit dans le pays et m'amena beaucoup de clients ; beaucoup plus que je n'en aurais voulu. Bien des gens se figurèrent que leurs maladies, celles de leurs parents et amis étaient causées par des Esprits et vinrent me demander de faire des évocations. Et comme je refusais et les renvoyais aux médecins, ils m'accusaient d'y mettre de la mauvaise volonté.

Un jour qu'un paysan insistait fort pour que je vinsse en aide à son enfant malade, qu'il assurait être *poursuivi*, je le fis s'expliquer en détail sur cette maladie et je finis par découvrir que c'était une hernie inguinale! Je crois, Dieu me pardonne, que si j'avais été moins ferme, on serait venu me trouver pour des cors aux pieds ! Qu'on ne dise donc pas que ce sont les prêtres qui font la superstition. Ils en vivent et l'entretiennent, sans doute ; mais c'est la superstition qui les fait, comme la saleté engendre la vermine et la nourrit après.

Tout cela, il est facile de le comprendre, me causait beaucoup d'ennuis. Mais ces ennuis furent largement compensés par la guérison de deux nouveaux cas de folie. Je n'en citerai qu'un, parce que, n'ayant pas gardé de notes, c'est le seul qui, à cause de sa singularité soit resté assez gravé dans mon esprit pour que je puisse en parler, sans crainte de me tromper. Il s'agit d'un enfant d'une douzaine d'années, qui était sujet à des accès de folie intermittente. Dans ces accès, il voyait un vieillard à mine effrayante qui, armé d'un bâton, le menaçait et même le frappait. Alors, il poussait des cris d'effroi et de douleur, se livrait à toutes sortes de contorsions, se renversait la tête en bas et les pieds en l'air. Chose étrange ! c'est le père qui nous l'affirmait, le corps de l'enfant était couvert d'ecchymoses, comme s'il avait réellement reçu les coups de bâton du vieillard.

Nous évoquâmes l'Esprit qui, après beaucoup de difficultés, promit enfin de laisser l'enfant tranquille. Il nous dit qu'il aurait encore une crise, mais que ce serait la dernière.

Le père vint quelque temps après nous annoncer que tout s'était passé comme l'Esprit l'avait dit. Il était apparu encore une fois à l'enfant, l'avait assuré qu'il ne le tourmenterait désormais plus ; et l'enfant était guéri.

Mais je m'aperçois, en finissant, que je n'ai pas parlé de la médiumnité au verre d'eau, médiumnité à la fois très intéressante, très commune, et que nous avons pu tant de fois étudier, soit chez M. Jaubert, soit chez le capitaine Azerm, soit chez mon jeune et malheureux ami, Armand Tiffou, dont les journaux spirites ont parlé, il y a deux ou trois ans.

Ici le contrôle était facile, à cause du nombre des médiums. Il nous arrivait souvent d'en avoir deux ou trois, et parfois même davantage chez mon ami Azerm, où les réunions étaient nombreuses. Alors, après avoir évoqué, nous demandions aux médiums de regarder tous en même temps dans le verre ; ils nous disaient ensuite, chacun en particulier, ce qu'ils avaient vu, et leurs dires concordaient toujours. Le doute ne nous était donc pas possible.

Puisque j'ai nommé Armand Tiffou, je veux dire quelques mots de cet intéressant jeune homme. Il fut enlevé, à la fleur de l'âge, par une terrible maladie. Ses membres, lentement, mais progressivement, se desséchaient et s'enkylosaient. Ami, dès l'enfance, de la famille de sa mère, je m'intéressais vivement à lui, et j'allais le voir presque tous les jours. Je lui parlai du phénomène spirite et de ses conséquences philosophiques. Etant devenu lui-même médium typtologue, il crut. De là, une foi profonde dans l'immortalité de son âme, une résignation plus grande à supporter ses atroces douleurs et, chose

étrange! le développement de la faculté poétique, au point qu'il remporta des prix dans divers concours, notamment aux jeux floraux de Toulouse.

Il s'occupait de typtologie avec les camarades qui venaient le voir. Un jour il me montra une feuille de papier où il y avait toute une ligne de lettres de l'alphabet, et me dit qu'ayant essayé d'avoir une communication, avec un de ses amis, ils avaient cessé, parce que les lettres obtenues ne formaient aucun sens. J'examinai, et, à ma grande surprise, je vis que c'était le commencement d'une communication en anglais, langue qu'ils ignoraient tous les deux. Qui avait dicté ce commencement de communication, ô savants négateurs?

J'ai écrémé mes souvenirs spirites et j'ai offert le produit de cette opération aux lecteurs du *Messager*, dans l'espoir que je pourrais un peu les intéresser, et peut-être même être utile à quelques-uns d'entre eux. Si j'ai réussi, j'en serai très heureux.

V. Tournier.

Tours, 1er décembre 1890.

L'AFFAIRE DES MAGNETISEURS

DE BRAINE-LE-CHATEAU

Examen Critique du Rapport des Médecins experts

Par J. Delboeuf, professeur à l'Université de Liége.

Qu'est-ce que cette affaire? Un rien dont on a fait quelque chose. Un somnambule plus ou moins forain et ses complices attraits avec fracas devant le tribunal de Nivelles et condamnés pour *escroquerie* à pas mal de mois de prison du chef d'exercice illégal et *frauduleux* de l'art de guérir.

En octobre, je fus cité par la défense devant la Cour d'appel. La *Revue de l'hypnotisme* de février dernier m'ayant paru présenter sous un faux jour le rôle que j'avais joué, bien malgré moi, dans le procès, je crus devoir, par une lettre insérée dans le numéro de mars, rétablir l'exactitude des faits.

Cette lettre me valut, en séance publique de l'Académie de médecine, le 28 mars, une réponse de la part de M. Masoin, son secrétaire, professeur à l'université de Louvain, expert dans le procès.

Cette réponse contenait, à ce qu'il paraît, des attaques directes et personnelles contre moi. L'assemblée, après un débat animé, a décidé que les attaques ne figureraient pas au Bulletin, et que la partie scientifique seule serait imprimée.

Elle comprend le rapport des experts et sa justification. M. Masoin n'a pas jugé à propos d'imprimer un premier rapport dû à M. Schoofs, médecin à Nivelles, qui, lorsque la défense eut invoqué comme contre expert le Dr Carlier, trouva prudent de s'adjoindre un illustre confrère.

L'expertise avait conclu que Sylvain Vandevoir, le somnambule, n'était qu'un faux somnambule, qu'il simulait l'hypnose. En quoi un faux somnambule est plus dangereux qu'un vrai somnambule, c'est ce que personne ne parviendra à saisir. Toutefois c'est à établir la simulation que tendait toute l'expertise ; et son système l'avait emporté. De là, le singulier libellé du jugement.

Devant la Cour, la défense produisit des certificats de MM. Liébeault, Liégeois et Bernheim et de moi, corroborés par ma déposition verbale, affirmant la sincérité du sujet. C'est cette déposition que M. Masoin attaque.

Voyons donc les arguments de l'accusation et suivons pas à pas le rapport des experts. (*Bulletin de l'Académie du 28 mars 1891*).

P. 234, *première preuve de simulation :* « S. Vandevoir paraît insensible aux pincements que nous lui pratiquons à la peau des bras, mais *il ne passe pas à l'état cataleptique* quand nous lui relevons les paupières ; des frictions sur le vertex n'amènent pas *l'état somnambulique.*»

P. 238 : « Nous malaxons les muscles fléchisseurs de l'avant-bras et les masséters, mais sans obtenir le phénomène de l'*hyperexcitabilité neuro-musculaire*, ce SYMPTÔME QUASI CONSTANT de *l'état léthargique*, etc. »

Ainsi M. Masoin n'a pas obtenu les fameux trois états, que p. 246 il appelle « les phénomènes classiques et objectifs de l'hypnose. » Or, il y a beau temps que la science a fait justice de ces trois états, qui sont restés le monopole exclusif de la Salpêtrière, et qu'aucun magnétiseur ni de France (Nancy, Marseille, Bordeaux) ni de l'étranger, ni de Paris même en dehors de quelques Salpêtriéristes de plus en plus rares — peut-être n'en reste-t-il qu'un — ne sont jamais arrivés à produire *si ce n'est par suggestion*. Et par suggestion, rien qu'en malaxant l'orteil, M. Masoin aurait pu sans difficulté exciter les muscles de l'avant-bras et les masséters.

Dans toute la suite du mémoire, le rapporteur ne fait que passer de la surprise à l'étonnement et de l'étonnement à la surprise. Ainsi, p. 235, *deuxième preuve de simulation :* « il cherche à pratiquer le réveil par le moyen *ordinaire*, si EFFICACE, *qui consiste à souffler sur la racine du nez* de l'hypnotisé ; ce moyen ne produit ici aucun résultat. » Detrez le réveillant par des passes, le rapporteur « lui fait part de sa surprise devant ce *singulier* procédé de réveil. » Et à ce sujet, M. Masoin traite Detrez d'ignorant.

Or tout hypnotiseur sait — sauf les ignorants comme Detrez — que tous les procédés sont bons pour réveiller comme pour endormir, et que tous reposent sur la suggestion, c'est-à-dire la croyance du sujet.

P. 236 et plus loin p. 243, *troisième preuve:* le rapporteur s'étonne à plusieurs reprises de ce que Vandevoir cause et répond « sans avoir été préalablement mis en communication avec les assistants, et sans qu'aucune délégation leur ait été faite. »

Ici il confond Vandevoir avec Louise Lateau qui, elle, ne répondait qu'à ceux qui avaient reçu une délégation de l'évêque — donnée à haute voix devant elle. Quand il n'y a pas eu défense spéciale, le sujet est en communication avec tout le monde.

P. 243. Il n'y a pas lieu davantage de s'étonner — *quatrième preuve* — que « pendant son sommeil, Vandevoir voit tout ce qui se passe autour de lui ». C'est ce que fait tout somnambule auquel on ne bande pas les yeux — à moins toujours de suggestion contraire.

P. 244, *cinquième preuve* : En présence de certaines difficultés que Vandevoir fait pour s'endormir devant le juge d'instruction, le procureur du roi, le greffier et les deux experts, ceux-ci prétendent que c'est pure comédie de sa part et qu'il doit être arrivé à un tel degré de sensibilité que « son émotion personnelle ni une légère atteinte d'influenza ne seraient capables d'empêcher l'action « du fluide ».

A cela nous répondons : C'est un fait connu dans la science que l'émotion, l'appréhension, la défiance peuvent entraver et même détruire l'hypnose. Ainsi les meilleurs sujets ne s'endormiront point s'ils doivent subir une opération chirurgicale. Et nous connaissons des sujets de Donato et de Léon qui ont su fort bien résister aux injonctions de ces fameux hypnotiseurs quand ils n'eurent plus envie ou que leurs parents leur eurent défendu de s'exhiber en public.

P. 246, *sixième preuve* : Le rapporteur s'étonne de ce que Vandevoir, piqué à la nuque dans la première expertise par le docteur Schoofs, ait senti la piqûre au réveil. « Une telle piqûre, dit-il, *reste indolore par la suite*. La seule interprétation qui reste pour comprendre ses plaintes, c'est d'admettre qu'en réalité il avait senti la piqûre au moment même, loin d'y être insensible, mais que, s'inspirant d'une défiance bien naturelle, il avait su réprimer toute réaction qui l'eût trahi. »

Il est d'abord parfaitement inexact qu'une piqûre reste *indolore* par la suite. La jeune fille que j'ai vu brûler par suggestion à la Salpêtrière, sentait bel et bien sa brûlure le lendemain et s'en plaignait. Tous les jours sur les théâtres, on donne à mâcher quelques grains d'aloès aux sujets, et, réveillés, ils montrent énergiquement qu'ils en goûtent l'amertume. L'absence de douleur est le produit de la suggestion, de même qu'inversement la douleur peut être provoquée sans lésion (ex. : un mal de dents). Ensuite, si Vandevoir savait simuler l'insensibilité quand on le piquait, à plus forte raison lui aurait-il été facile de simuler l'insensibilité quand il simulait le réveil.

Tels sont les arguments, qualifiés de scientifiques, sur lesquels le rapport s'appuie pour affirmer que Vandevoir *simulait* l'hypnose, et le faire condamner, non pour exercice illégal de l'art de guérir, mais pour escroquerie.

Devant la Cour, dans sa lettre à la *Revue de l'hypnotisme*, dans le procès-verbal de la séance du 28 mars, dans sa lecture (notamment, p. 252) le rapporteur formule toujours sa conclusion en ces termes : « Ni au point de vue de la Salpêtrière, ni au point de vue de l'école de Nancy, S. Vandevoir ne présentait les caractères de l'état hypnotique ».

Nous avons essayé, des amis et moi, — mais sans y parvenir — de nous figurer un individu qui serait hypnotisé au point de vue de l'école de Paris et ne le serait pas au point de vue de l'école de Nancy, ou inversement. Nous serions curieux de voir et de toucher un pareil phénomène.

Ceci dit, je ne suspecte en aucune façon la sincérité du rapport; il montre Vandevoir se conduisant dans le cabinet du juge d'instruction comme devant moi, comme devant les savants de Nancy, MM. Liébeault, Liégeois et Bernheim, *qui ont porté le même jugement que moi*. De sorte que M. Masoin est mal venu à laisser entendre que Vandevoir aurait bien pu être hypnotisé par ces savants ou moi sans l'avoir été par ses complices. C'est là un pur argument d'avocat.

Maintenant pourquoi cette grande colère contre moi ? J'en suis encore à m'en demander la cause, car, dans ma déposition devant le juge d'appel, je m'étais attaché à ménager mon contradicteur. La voici : « S. Vandevoir était hypnotisable puisque je l'avais hypnotisé. *Avait-il été hypnotisé chez le juge d'instruction, je ne voulais pas me prononcer sur ce point, puisque je n'assistais pas aux expériences. Toutefois les raisons invoquées par les experts en faveur de la simulation ne paraissaient guère suffire à l'établir.* S. Vandevoir n'était capable ni de découvrir les maladies, ni, à plus forte raison, de prescrire des remèdes appropriés. Dans le sommeil hypnotique, il se conduisait comme un illuminé. Sur la question de sa responsabilité, je m'en rapportais à l'opinion de M. Bernheim, qui le déclarait irresponsable. »

Voilà ce que je dis, rien de plus, rien de moins.

Est-ce le passage souligné, reproduit dans ma lettre à la *Revue de l'hypnotisme*, qui a fâché M. Masoin? J'en suis au regret. Ou bien serait-ce cette phrase finale : « Ici nous voyons un suggestible, un hypnotisable, s'il en fût jamais — il ne faut pas avoir eu en main un hypnotisé pour le nier — déclaré simulateur par des médecins, et cela pourquoi? Qu'on le dise ! »? Je laissais deviner la réponse. On la connaît maintenant : c'est parce que, malgré des efforts louables, M. Masoin est resté malheureusement étranger à la science au nom de laquelle il était appelé à donner son témoignage.

Je disais encore ceci : « La question a une importance beaucoup plus grande qu'elle n'en a l'air. » En effet, le gouvernement, à ce qu'il paraît, poursuit son intention de faire une loi — grosse de dangers et mortelle pour la science et les malades (voir l'*Union libérale* de Verviers du 5 mai) — en vue de réglementer la pratique de l'hypnotisme. Cette loi a été réclamée et inspirée par l'Académie de médecine où, chose inquiétante, M. le Secrétaire passe pour une autorité en science hypnotique. Je redoute le jour — qui n'est peut-être pas éloigné — où les pouvoirs publics et les tribunaux remettront entre les mains de pareilles autorités le sort des savants, des innocents et des coupables.

C'est pourquoi j'ai cru de mon devoir d'écrire ces quelques pages.

La Foi selon l'Académie d'après le clergé catholique, et la Foi selon la raison

« La Foi. — Adhésion aux vérités révélées,

vertu théologale, religion, dogme, probité, fidélité, croyance. »

C'est ainsi que le dictionnaire définit cette manière de penser. Cette explication peu satisfaisante de l'Idée, ne peut laisser dans l'esprit d'un homme cherchant la vraie signification des choses, que trouble et incertitude. En effet, comment adhérer à des vérités dont la révélation n'est affirmée que par ceux dont l'intérêt est d'y faire croire, attendu qu'elles n'ont jamais été faites personnellement à ceux auxquels elles sont imposées! Et qu'est-ce que ce mot: « théologal » exprime? Le dictionnaire répond : « Théologal, qui a Dieu pour objet ».

Donc professer la vertu théologale, *c'est s'occuper de Dieu!* A ce compte, le clergé possède à fond l'art de s'en servir sans en être plus vertueux. Personne ne s'en est plus occupé que lui et n'a égalé les crimes que cette *occupation* lui a fait commettre. Si donc le clergé pour imposer la foi qu'il n'avait pas, a pu sous ce prétexte et *à son unique profit* exterminer et dépouiller ses victimes, c'es qu'il n'avait *ni probité, ni fidélité, ni croyance* à l'enseignement de son dieu auquel il fait dire : « *Ne faites à personne le mal que vous ne voudriez pas pour vous-même!* »

Or nous affirmons, sans craindre un démenti, qu'aucun inquisiteur n'aurait voulu pour lui-même les horribles tortures qu'il imposait à ses dissidents!...

Ceux qui n'ont jamais souffert d'aucune oppression, font en général assez bon marché des souffrances des autres, ne manquent jamais de pallier quand même les actes les plus odieux de la tyrannie. Parmi ces admirateurs du succès, on trouve une foule d'ignorants, niant avec hardiesse *les faits* dont ils n'ont pas connaissance; d'autres, de parti pris, les excusent sur le dévouement à la religion d'une caste aveuglée par le fanatisme etc., mais ce prétendu zèle religieux s'évanouit devant la corruption du clergé prouvée par son *Livre des Taxes* où tous les crimes, même les plus monstrueux se rachètent avec de l'argent.

Contre ceux dont la conduite irréprochable ne laissait aucune prise et dont la fortune était un objet d'envie pour la cupidité insatiable de l'Eglise, le clergé inventait un crime imaginaire sous le nom sinistre d'*hérésie*, le seul qui ne se rachetait point, mais qui lui rapportait bien davantage, en lui servant de prétexte pour s'adjuger non seulement la fortune de sa victime mais encore celle de sa famille enveloppée dans la condamnation et le déshonneur.

Quelle que soit la scélératesse d'un tyran ou d'une secte, rien ne peut se faire sans complices; or, le clergé tout puissant au temporel comme au spirituel, ayant le monopole de l'instruction, ne manquait pas de se faire des auxiliaires dans toutes les classes de la société depuis *le souverain, les magistrats, les chefs militaires*, jusqu'aux plus infimes où il trouvait ses familiers, ses espions, ses pourvoyeurs, ses bourreaux et ses soutiens!... sans parler de *l'ignorance!* le plus puissant de *tous ces leviers occultes*, lequel à un moment donné, soulevait les plus mauvaises passions et déchaînait le fanatisme non seulement contre les êtres les plus inoffensifs et les plus utiles, mais contre les plus vertueux.

Il suffisait de quelques lignes d'un pape pour soulever les nations, bouleverser les empires et raviver les persécutions contre les philosophes, les savants, les penseurs, etc., sous prétexte qu'ils n'avaient pas la *foi orthodoxe*, laquelle consiste à croire à toutes les erreurs, fables et insanités qu'un pape peut inventer.

Quant à l'*orthodoxie des lois naturelles et humaines* la seule vraie, il n'en était question que pour la flétrir et la condamner. Pour ce clergé ignare et cruel, il n'y avait de respectable que la foi dans ce qu'il enseignait au jour le jour, car ses dogmes ont subi de telles modifications de siècle en siècle que les préceptes de Jésus ne sont restés dans ses Evangiles que pour servir *d'enseigne* à des maisons de commerce connues sous le nom d'églises et d'*étiquette* aux erreurs, funestes au progrès, que l'on y débite.

Et c'est ce système anti-humain et anti-social de l'Eglise catholique qui se nomme *la Foi*.

L'Académie nous présente ce mot comme devant signifier : *probité, fidélité, vertu théologale qui a Dieu pour objet!...*

Espérons que la lumière se fera sur les résultats de cette « foi aux vérités révélées » et qu'on arrivera à ne plus croire qu'aux « vérités démontrées » par la science qui, elle, n'a jamais brûlé personne pour s'imposer.

* * *

Il y a deux sortes de foi, d'abord celle qui émane des convictions résultant de l'expérience, appuyée sur des raisons indéniables. Celle-là est la foi des hommes sérieux ayant conscience de leur dignité, de leur libre-arbitre et des droits de l'Etre humain à user de ses facultés morales et intellectuelles, aussi bien que de ses facultés physiques dans un intérêt général ou particulier.

Lorsque cette conviction est unie à la véritable fraternité, cette foi dans la *justice* qui est une nécessité de l'existence terrestre, peut engendrer toutes les vertus, tous les dévouements et tous les héroïsmes.

Quant à la *foi* que le clergé appelle orthodoxe, elle consiste à accepter *ipso facto* tous les mensonges qu'il enseigne comme des *vérités* sans permettre l'examen, ni l'objection ; c'est *cette foi* qui, à un temps donné peut engendrer toutes les aberrations et tous les crimes. Car cette foi déplorable deviendra pernicieuse en proportion de la perversité de ceux qui la préconisent. Et quelle perversité plus grande que celle qui consiste *dans l'intérêt d'une secte* à faire dévier le bon sens et la morale !

. . . .

Pourquoi donc une secte prétendue religieuse, s'arrogerait-elle le droit de dire à l'Etre humain : « Tu penseras comme il me sera avantageux que tu penses. Il m'importe peu que le Créateur des Mondes t'ait donné le libre-arbitre, la raison pour mériter ou démériter. Je t'enseignerai un dieu arbitraire aux vengeances inassouvies qui a ses favoris, et aussi ses réprouvés punis avant la naissance du monde pour des peccadilles. Nous sommes les représentants de Dieu sur la terre ; tu dois rester notre esclave ; tu accepteras la Foi, comme nous l'enseignons. »

Dieu n'a jamais donné à aucun homme le droit d'absoudre son semblable ou de le persécuter sous aucun prétexte. Jésus a dit : « *Il te sera fait tout ce que tu feras !* » Ces paroles confirment la foi essénienne dans la justice et la multiplicité des existences terrestres en vue de l'*expiation des fautes que rien ne peut racheter en dehors de l'équivalence des réparations.*

« Tu souffriras ce que tu as fait souffrir. » Que cette vérité se grave dans l'esprit de chacun et que la paix soit avec tous. UN ESSÉNIEN.

R. G.

Nouvelles.

— *Zamora, le liseur de pensée.* — Encore un liseur de pensée, et plus étonnant que ceux que nous avons déjà vus, — bien qu'à la vérité le peu de mise en scène dont il entoure ses exercices les rende moins frappants peut-être pour la masse du public.

Il opère à l'Alcazar et s'appelle Zamora.

Ce qui le distingue de ses prédécesseurs, c'est qu'il opère absolument *sans contact* — sans jamais toucher celui auquel il se soumet — et qu'il se pique d'obéir à la volonté de n'importe qui. On se rappelle que Pickman récusait certains guides auxquels il ne trouvait pas une volonté assez ferme et s'appliquait assez souvent contre la tempe la main de celui qui le conduisait.

Zamora ne récuse personne et reste complètement isolé de son conducteur. Il se rend dans la coulisse où on lui bande solidement les yeux : pendant ce temps un vol fictif se commet dans la salle ; il rentre lorsque c'est fait ; alors il se soumet à un spectateur quelconque, qui a été témoin du vol, et le prie de penser d'abord au voleur, puis au volé, puis au recéleur de l'objet et il va trouver successivement les trois personnes qui se sont prêtées à la comédie. Ou encore, il exécute, les yeux bandés et sans contact, toujours, ce que lui commande *mentalement* un des spectateurs : par exemple d'aller prendre la lorgnette d'une des personnes présentes et d'aller la porter à une autre.

C'est prodigieux, d'autant plus qu'il opère au milieu d'un public très peu recueilli, très sceptique, dans les conditions les plus défavorables.

Toute idée de compérage paraît devoir être écartée ; — le compérage expliquerait mal, du reste, des phénomènes dont le premier spectateur venu peut contrôler la sincérité, et Zamora, avant de paraître en public, s'était soumis, ici comme à Paris, aux expériences de témoins dignes de foi. Et puis, il ne demande qu'à travailler devant les médecins qui voudraient l'examiner et contrôler ce qu'il fait.

Chose curieuse : il paraît fort peu instruit en matière d'hypnotisme, n'hypnotise pas, n'a même jamais été hypnotisé par personne — que par lui-même... Car l'état particulier dans lequel il se trouve pendant ses expériences, — état dont il ne se rend pas très nettement compte, d'ailleurs, — paraît correspondre à des alternatives très rapides de veille, pendant lesquelles il parle au public, agit comme un homme en pleine possession de lui-même et d'hypnose qu'il produit lui-même par des aspirations d'air profondes — et pendant laquelle il perd conscience et obéit passivement à la volonté de celui auquel il se soumet.

Comment, par quel intermédiaire, perçoit-il cette volonté ? Voilà ce qui semble échapper à toute explication, toute interprétation rationnelles ; voilà ce qui paraît sortir des limites du connu pour entrer dans le domaine troublant de l'inconnaissable pour les uns, — des symboles et du merveilleux pour les autres.

La sensibilité de Zamora est telle qu'il se rend parfaitement compte des distractions, des déraillements de la volonté de celui qui le conduit, et auquel il ne pourrait, assure-t-il, désobéir parce que cela lui fait mal.

N'oublions pas une attestation d'un juge d'instruction de Paimbeuf, qui raconte comment Zamora, de son vrai nom M. Vergoin, découvrit l'endroit où un voleur — un vrai — de cette localité avait caché l'argent qu'il avait dérobé.

J'ai suivi d'assez près ici, depuis une dizaine d'années, ce qu'on pourrait appeler le « mouvement hypnotique » : le travail de Zamora est peut-être, sous son apparente simplicité, ce que j'ai vu de plus curieux dans cet ordre d'idées.

(*La Gazette* de Bruxelles, 19 mai). Edm. C.

* * *

Les dernières expériences de Pickman ont remis à l'ordre du jour la question de l'hypnotisme. Parmi les projets de loi dont la Chambre est saisie, mais qu'elle ne parvient pas à discuter figure, on s'en souvient, un projet ayant pour but de réglementer cette matière d'autant plus délicate qu'elle appartient désormais au domaine de la science. L'article 1er punit d'un emprisonnement et d'une amende quiconque aura donné une séance publique d'hypnotisme.

Il est cependant permis de dire que s'il n'y avait pas eu de séances publiques d'hypnotisme, les médecins ne se seraient pas décidés encore à s'occuper de ce curieux phénomène. Qu'il y ait des abus et qu'il puisse s'en produire de plus graves encore, nous ne le contesterons pas. L'intervention du législateur est nécessaire pour les empêcher. Espérons cependant qu'elle n'aura pas pour effet de détourner de cette grave question l'attention des savants et même du public.

D'après l'article 2, les médecins seuls pourront hypnotiser les personnes âgées de moins de 18 ans — la section centrale propose 21 ans.

On fait très justement remarquer à ce propos qu'il y a des hommes de science autres que des médecins qui ont fait une étude spéciale de l'hypnotisme.

Dans un article très sensé, consacré à la question, l'*Union libérale* de Verviers fait à ce sujet les très justes réflexions que voici :

« La conclusion de ces observations, c'est qu'il faut, tout en instituant l'enseignement de l'hypnotisme dans les universités, agréer comme hypnotiseurs ceux qui pourront passer un examen pratique, en laissant à ces opérateurs la responsabilité de leurs actes, tout comme on la laisse déjà aux pharmaciens.

» Au reste, il n'est pas certain que tous les médecins pourront opérer eux-mêmes convenablement : on se fatigue d'une manière particulière en hypnotisant et les plus forts mêmes, pour résister, doivent réparer leurs forces en conséquence.

» Si l'on ne prend pas les mesures que nous signalons, la loi sera injuste à l'égard de ceux qui ont travaillé envers et contre tous à faire connaître l'hypnotisme ; elle empêchera pendant longtemps encore le public de profiter des bienfaits de cette nouvelle science et, finalement, elle viendra en aide aux personnes qui ne demandent qu'à mettre la lumière sous le boisseau. »

(*Etoile Belge*, 12 mai.)

* * *

L'ancienne société, l'*Union spirite* de Bruxelles, vient de se reconstituer. Les séances d'instructions expérimentales auront lieu tous les vendredis soir à 8 heures, en son nouveau local, rue d'Or, 4. Les spirites connus et nos amis de province et de l'étranger sont autorisés à y conduire des personnes étrangères.

* * *

— *Pour la paix.* — Le comité belge de la Fédération internationale de l'Arbitrage et de la Paix sous la présidence de M. Émile de Laveleye, vient d'adresser aux Chambres législatives une pétition en vue d'obtenir qu'une entente s'établisse entre les divers gouvernements d'Europe, dans le but d'assurer la solution pacifique des conflits qui pourraient surgir entre eux. Cette pétition a été envoyée à tous les sénateurs et députés, afin que chacune des personnes qui concourent dans notre pays à l'exercice du pouvoir législatif puisse user de son influence pour faire prévaloir les mesures éminemment civilisatrices préconisées par les pétitionnaires.

* * *

La maison hantée. — Sous ce titre nous lisons dans le *Figaro* du 17 mai :

Dans un livre bien connu de tous les prestidigitateurs : *les Blagues de l'Univers*, feu Barnum se faisait fort d'expliquer et de reproduire mécaniquement sans en excepter un seul, les phénomènes spirites, auxquels ses contemporains attribuaient une origine surnaturelle.

Moins heureux que le célèbre Américain, M. Leygonie, commissaire de police de la ville de Paris, cherche vainement depuis tantôt un mois, à se rendre compte de faits singuliers qui se passent dans une maison sise au 123 du boulevard Voltaire.

Là, vers six heures du matin de préférence, les lits se mettent à danser tout seuls, des explosions se font entendre dans les murs, les meubles parcourent les chambres sans cause apparente. Des inspecteurs de police, envoyés pour rechercher les origines du mystère, n'ont rien découvert, mais ont été frappés et jetés en avant par des forces invisibles. Tant et si bien que M. Leygonie, persistant à chercher une cause délictueuse à ces étrangetés, vient de se voir, après une inutile enquête personnelle, dans la nécessité de les signaler à la Préfecture de police.

Nota. — L'article, signé Edouard Dubus, est suivi d'une longue dissertation sur le spiritisme et l'occultisme. L'auteur fait remarquer que des savants comme William Crookes et Paul Gibier s'occupent de l'étude de phénomènes analogues ; que l'Eglise catholique reconnait depuis longtemps ces faits, mais les attribue au démon, etc.

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

10 Cmes LE NUMÉRO 19e ANNÉE — No 24 Liége, 15 Juin 1891

Journal bi-mensuel

LE MESSAGER

SPIRITISME QUESTIONS SOCIALES MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Messager* est administré par un Comité et dispose d'une boîte au bureau central des postes ; tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration peut être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager,** à Liége.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de Mr H. SAIVE.

Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la Rédaction.

ABONNEMENTS :

Belgique . . . . fr. 3-»»
Pays étrangers faisant partie de l'Union Postale. » 5-»»

En ajoutant fr. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir, à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner pour la Belgique à tous les bureaux de poste ; pour la France, à la Société scientifique du Spiritisme, rue de Chabanais, 1, à Paris.

SOMMAIRE :

Projet de fédération des Spirites de Belgique.

Le Congrès spirite international de 1889 ayant décidé que le prochain Congrès se tiendrait à Bruxelles en 1892, le comité de propagande après avoir consulté les principaux groupes de France et de Belgique, représentés par ses membres non résidents à Paris, et sollicité leur avis, a décidé, à une forte majorité, que, pour des motifs d'opportunité, le prochain Congrès serait renvoyé à 1894.

La question d'une fédération universelle des spirites eut été agitée et probablement résolue dans le Congrès de 1892. Elle le sera, nous en avons l'espoir, dans celui de 1894. Mais les spirites de Belgique doivent-ils attendre cette longue échéance pour réaliser en ce qui les concerne ce *desideratum* qui est dans le vœu de tous. Telle n'est pas notre pensée.

Nous vivons sans presqu'aucun rapport entre nous, sans lien de cohésion. Dans notre libérale Belgique, les nombreuses sociétés qui pullulent dans son sein, civiles ou religieuses, fidèles à la devise nationale : *L'Union fait la force*, sont toutes liées entr'elles par les liens de la confraternité. Les spirites seuls resteraient-ils isolés ? Plus qu'aucune autre la société spirite a intérêt à se fédérer et à s'unir sous la bannière de la fraternité universelle. Ses membres ont les mêmes aspirations, la même croyance ; ils visent tous au même but : *la charité pour tous et envers tous.* Unissons-nous donc pour ne former qu'une seule famille de frères.

A cet effet, nous proposons une assemblée qui serait tenue à Bruxelles le mois de septembre prochain, à laquelle nous convions tous les spirites de la Belgique. Dans cette réunion, on poserait les bases d'une fédération nationale qui plus tard s'affilierait à la fédération universelle lorsque celle-ci aurait été organisée. Les points principaux seraient :

1° Nomination d'un comité composé d'un nombre à déterminer de membres ;

2° Division de la Belgique en autant de sections qu'il y aurait de membres dans le comité et dont chacun prendrait la direction ;

3° Chaque membre visiterait une fois par mois un des groupes de sa section, y ferait une conférence à laquelle seraient invités tous les groupes qui le composent et correspondrait avec eux ;

4° Aucune cotisation ne serait imposée. Les menus frais de correspondance, etc., seraient couverts par des dons volontaires ;

5° Chaque année, au mois de septembre, aurait lieu une assemblée générale à laquelle seraient conviés tous les spirites de la Belgique et en particulier toutes les sections.

Nous soumettons ce projet à tous nos frères de Belgique sous forme de *referendum* et nous les prions de nous faire parvenir au plus tôt leur avis ou leur adhésion, par carte postale adressée au directeur du *Moniteur spirite et magnétique* à Bruxelles, 100, rue de Mérode, ou à celui du *Messager*, à Liége, case postale 25.

Force psychique

—

Madon, 6 juin 1891.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez mentionné dernièrement que depuis un certain temps une maison sise 23, boulevard Voltaire fait parler d'elle. Il s'y passe des choses étranges. Vers les six heures du matin principalement on voit les lits danser tout seuls, des explosions se font entendre dans les murs, les meubles, sans cause connue, se promènent dans les chambres. Les malheureux locataires sont dans l'effroi, ils se demandent quel est l'auteur de ces farces de mauvais goût qui répandent l'inquiétude dans une maison réputée paisible jusque là. Un certain nombre de personnes religieuses soutiennent que c'est le démon qui fait des siennes, mais la police, légèrement frottée de scepticisme et de Voltairianisme, se garde bien d'accuser le démon, elle soupçonne plutôt un mauvais plaisant — qui se cache bien — d'être la cause du désordre.

Telles sont les deux versions qui circulent et avec le secours desquelles on s'efforce d'expliquer les effets mystérieux dont s'entretient tout Paris et dont s'occupent les journaux. Est-ce bien le démon qui fait tout cela ou bien un simple polisson? Il pourrait se faire que ce ne fut ni l'un ni l'autre, mais bien la force psychique, force mystérieuse et singulière dans ses effets dont la science officielle nie l'existence, et qui n'en existe pas moins. Ce qui se passe 23, boulevard Voltaire, n'est pas nouveau, des faits semblables ont eu lieu en mars 1849 au presbytère de Cideville ; en février 1846, à Paris, rue Neuve de Cluny; en 1849, à Guillonville près de Chartres ; la même année, en décembre à St-Quentin; en janvier 1846 à Bouvigny, département de l'Orne. Les faits dont ces différents endroits furent le théâtre, ressemblent traits pour traits à ceux du n° 23, boulevard Voltaire. Tous ne peuvent être expliqués que par des projections de force psychique, de cette force dont sont douées à leur insu certaines personnes. Je dirai même que tout le monde possède de la force psychique à un degré quelconque et que ceux qui produisent des faits merveilleux sont des personnes qui ont en elles excès de cette force à laquelle on donne aussi les noms de fluide vital, de fluide animique, de magnétisme humain. J'ai des sujets qui ont en eux un faible excès de force psychique qui n'agit que par intermittence, et grâce à cette force je leur fais déplacer à distance et sans contact des objets inanimés d'un volume et d'un poids en proportion avec leur degré de puissance. Il est d'autres personnes qui possèdent une telle somme de force psychique qu'elles déplacent à de grandes distances et sans contact des meubles très lourds, tels que fauteuils, canapés, tables, buffets, lits etc. Il arrive souvent que ceux qui ont en eux cette force en excès n'en ont pas conscience, ils ignorent le pouvoir dont un caprice de la nature les a doués ; en voyant, lorsqu'ils sont seuls dans leur appartement les meubles se déplacer, s'agiter et danser, la peur les saisit et s'ils se trouvent être un tantinet superstitieux, ils croient de bonne foi que c'est le diable (?) qui en est cause. Il en est d'autres aussi qui ont su découvrir le mystère et en tirer parti pour leur gloire et pour leur fortune et ils ont acquis la réputation de thaumaturges. Les Fakirs de l'Indoustan qui, suivant le rapport de tous les voyageurs, accomplissent tant de « miracles » et tant de merveilles ne font que mettre en œuvre l'extraordinaire surabondance de force psychique dont ils sont pourvus. Grâce à elle, non seulement on déplace des objets très lourds, mais on a le pouvoir de s'élever et de se maintenir un certain temps au-dessus du sol, c'est ce pouvoir, dont tant de voyageurs ont été témoins dans l'Inde qu'on appelle Lévitation. C'est encore au moyen de la force psychique, du moins on l'a supposé, que les mêmes fakirs font apparaître des fantômes, ressuscitent, dit-on également, des personnes qui viennent d'expirer. Elle ressemble beaucoup à ce que nous appelons le magnétisme animal et aussi à ce que nous appelons spiritisme, elle tient de l'un et de l'autre, car ce que nous appelons de différents noms, n'est souvent qu'une seule et même chose qui, suivant la façon dont on l'emploie, produit des effets différents. Enfin, pour conclure, je ne serais pas étonné que ce qui se passe à Paris n'aurait pour cause ni le démon, ni un farceur, mais tout bonnement la force psychique qu'une ou deux personnes à leur insu, auraient en excès. Malheureusement on ne croit pas plus à la force psychique qu'au diable.

HORACE PELLETIER.

Nul doute pour les croyants spirites que la force agissante qui produit les phénomènes signalés est maniée par des individualités intelligentes de l'espace et qu'elle ne peut *seule* arriver au but. Les manifestations similaires obtenues par M. Pelletier directement à l'aide de ses sujets sensitifs ne peuvent en rien infirmer les évidences constatées par des milliers d'observateurs sérieux.

Des forces naturelles très peu connues sont mises en action par le *démon!* Ce vocable si souvent employé par les écrivains catholiques qui

ont écrit contre le spiritisme tout en attestant la réalité des phénomènes, doit quelque peu nous occuper ici quoi que nous en ayions dit précédemment.

Démon, disent les dictionnaires, mot qui vient du grec et signifie génie, esprit bon ou mauvais, chez les anciens. La tradition égyptienne connaissait de bons et de mauvais génies, mais le dualisme n'y est pas systématique ; on y reconnait plutôt l'influence de l'Inde que celle de la Chaldée ou de la Perse. De l'Egypte, la démonologie passa en Grèce ; les poètes et les philosophes en marquèrent les traces. « La nature des *démons*, dit Platon, tient le milieu entre les mortels et les dieux ; elle interprète et transmet les choses humaines aux dieux et les choses divines aux hommes. Les démons placés au milieu, *complètent le tout*, et par ce lien, l'univers est uni en un seul faisceau. C'est par la nature démonique que vient toute prophétie, ainsi que l'art des prêtres concernant les sacrifices, les lustrations, les enchantements, la divination et la magie ; car Dieu ne se mêle pas aux hommes, et c'est par cet intermédiaire qu'a lieu tout commerce et tout colloque entre les dieux et les hommes soit que nous veillions, soit que nous soyons endormis. »

Cette théorie de Platon est toute spirite avec cette simple modification du mot *démons* en celui d'esprits.

N. D. L. R.

Jean Gérardy.

—

« Quel génie ! La merveilleuse aptitude d'un jeune garçon de douze ans m'a rendu pensif.

Est-il venu à nous, ce jeune prodige, de quelque passé récent où son âme s'est absorbée dans la musique qu'il produit en ce moment ? Où a-t-il acquis le savoir qu'il possède ? Comment se fait-il, qu'au seuil de la vie, il est comparé par un critique compétent avec Piatti, le plus grand violoncelliste de cette génération ? Pour moi c'est un problème insoluble, si je dois admettre que la vie de ce garçon a commencé ici. Le problème n'est pas si perplexe, s'il m'est permis de croire que l'expérience acquise par son âme n'a pas été attachée à son berceau et ne finira pas avec la tombe. »

Ainsi s'exprime notre confrère, M. Stainton Moses, directeur du journal *Light*, de Londres, à propos des récents succès obtenus à Saint-James Hall par notre jeune concitoyen Jean Gérardy, et ce raisonnement est d'autant plus significatif que M. Stainton Moses, autrement dit « M. A. (Oxon) » n'a jamais été un grand partisan de la réincarnation.

Jean Gérardy est né à Spa et c'est là que nous l'avons entendu faire ses premiers débuts, il provient d'une famille d'artiste ; son père, cornettiste distingué est professeur au Conservatoire de Liége. Pendant l'hiver le jeune garçon fréquentait l'école de musique de Verviers et l'été il recevait les leçons d'un maître, M. Belmann, un artiste aussi brillant que modeste, attaché depuis des années à l'orchestre de la grande symphonie de notre ville de bains, et qui est à juste titre fier de son élève. Cela suffit-il pour expliquer le talent précoce du jeune homme et la réputation qu'il s'est acquise subitement ?

« On parle des pianistes prodiges qui se sont fait entendre ici, dit le *Telegraph* de Londres du 7 mai ; le meilleur d'entre eux n'est rien auprès de cet enfant extraordinaire, qui vous fait oublier son jeune âge pour ne voir en lui que la virilité de l'homme de talent accompli.

» Comme exécution et comme interprétation artistique, il est l'égal des meilleurs d'entre ceux qui ont passé leur vie entière au service de l'art.

» Ceci peut paraître une hyperbole ; cependant il n'en est rien. Son exécution des 4 solos était digne de Piatti, et devant ce tout jeune enfant, on se sent émerveillé ; je dirais plus, on se sent frappé de cet étonnement, de ce respect qu'on éprouve devant le mystérieux. »

La *Saison de Spa* nous apprend que le jeune virtuose vient de contracter un engagement très avantageux pour une tournée, l'hiver prochain, en Allemagne et en Russie.

Nous souhaitons au « petit Jean » autant de succès dans cette excursion qu'il en a eu pour la première en Angleterre. Qu'il ne cesse de travailler sérieusement et que la gloire et les honneurs qui l'attendent ne le rendent ni vain ni orgueilleux.

Ce que pensent de bons auteurs des inconvénients du magnétisme

—

. . . .

...Dans son *Histoire critique*, Deleuze consacre un chapitre aux inconvénients, aux dangers du magnétisme.

Quatorze ans plus tard, c'est-à-dire en 1825, cet auteur publie l'ouvrage important qui a pour titre : *Instruction pratique sur le magnétisme animal*. On y lit un chapitre intéressant : *Des dangers du magnétisme relativement aux bonnes mœurs et des moyens de les prévenir*.

Avec sa sagacité ordinaire, Deleuze se prononce contre les exagérations dans lesquelles

beaucoup de magnétiseurs étaient déjà tombés au sujet de leur influence sur des somnambules. C'est bien avant les prétendues découvertes des hypnotiseurs, bien avant le train fait à Nancy autour de la suggestion, et les paroles de Deleuze restent encore aujourd'hui le dernier mot de la sagesse et de la vérité, telle que le marquis de Puységur l'avait rapidement dégagée, quand, au spectacle de ses premiers somnambules, ses préoccupations se portèrent sur l'état de leur libre arbitre; telle que l'ont affirmée tous nos bons auteurs; telle que la connaissent tous ceux qui ont eu entre les mains des sujets amenés au somnambulisme par le magnétisme.

Les hypnotiseurs ont troublé la conscience publique par de toutes autres affirmations. D'après eux le libre arbitre disparaîtrait chez le sujet soumis à leur action au point que le plus honnête homme, à l'échéance plus ou moins lointaine fixée par eux, viendrait commettre le crime le plus épouvantable s'ils le lui ont suggéré.

Mais Messieurs les hypnotiseurs ont mal observé et autant leurs suggestions produisent d'effet, soit sur les sujets que leur conscience n'arrêterait guère à l'état ordinaire, soit sur les sujets conscients lorsqu'il ne s'agit que d'un crime imaginaire, autant elles échoueraient sur ces derniers pour un crime réel.

En tout cas, s'il était définitivement prouvé que par les procédés hypnotiques on arrive à la suppression du libre arbitre chez les malheureux qui s'y soumettent, ce serait seulement une preuve de plus ajoutée à tant d'autres que cette contrefaçon du magnétisme est aussi malfaisante que celui-ci est bienfaisant, car jamais le somnambulisme survenu au cours d'un traitement magnétique n'a entraîné ni affaiblissement de la raison, ni obscurcissement de la conscience, ni ombre de suppression de la liberté morale. Tous ceux qui ont été à même d'observer ce merveilleux état savent que le contraire a plutôt lieu, car il amène le plus souvent un épanouissement très remarquable des facultés de l'âme.

Aubin-Gauthier dans son *Introduction au Magnétisme*, publiée en 1840, consacre huit pages in-8 au « caractère moral du magnétiseur ». Il développe très longuement la pensée ainsi formulée par lui-même : « Il importe beaucoup que le magnétiseur soit un homme de bonnes mœurs, d'une vie sage et réglée, qu'il ait du respect pour tout ce que la nature et les usages reçus veulent qu'on honore. »

Cinq ans plus tard, en 1845, Aubin-Gauthier publiait son *Traité pratique de magnétisme et de somnambulisme*. Dans la première série de cet excellent ouvrage, le livre III est tout entier consacré à la physiologie du magnétiseur.

Le même livre III se termine par un serment composé par Aubin-Gauthier pour les magnétiseurs sur le modèle de celui d'Hippocrate pour les médecins.

Ces citations suffiraient pour donner la mesure de la pureté de vue, de la prudence, de la chasteté qu'ont toujours apportées nos maîtres dans la pratique du magnétisme. Elles disent assez l'esprit qu'ils se sont efforcés d'inculquer à tous les magnétiseurs; mais il en faut citer une dernière, à raison du caractère de son auteur. Il s'agit d'un prêtre, l'abbé Loubert.

Voici ce qu'on lit au chapitre XV de sa *Défense théologique du Magnétisme humain* (Paris, Poussielgue, 1846) :

« La magnétisation s'exerçant, ordinairement au moins, une fois chaque jour sur le même malade, inspire de justes craintes au même titre que dans les autres circonstances de la vie les rapports fréquents entre personnes de différents sexes. A ces craintes si légitimes, ajoutez encore l'ébranlement général causé par la surprise d'un *soulagement réel*, apporté souvent *en un instant* à des douleurs longtemps rebelles à toutes les médications employées; le merveilleux de la simplicité même de la magnétisation; l'extraordinaire des phénomènes somnambuliques; voilà sans doute de quoi enflammer les imaginations rêveuses et poétiques. Ajoutez encore, nous y consentons, cette communication de fluide, ce sympathisme, cette union si intime, ces harmonies de deux systèmes nerveux à l'unisson. Tout cela peut être un danger pour les enfants déchus d'Adam, nous en convenons, nous qui pourrions invoquer des témoignages plus nombreux que vous ne le supposez ordinairement de magnétiseurs moraux, chrétiens ; nous qui pourrions vous dire encore : Nous avons parcouru pendant plusieurs années ces mers que vous montrez *toujours* semées d'écueils, troublées sans cesse par les orages et notre conscience ne nous rappelle rien d'affligeant... Hommes qui savez craindre avec mesure et prudence, nous redoutons comme vous et avec vous, ce que vous redoutez : la séduction ou la violence. Mais ces dangers, il est aisé de voir qu'on peut les prévenir en prenant des témoins sages, en ayant toujours la précaution de ne magnétiser qu'en présence d'une tierce personne. Allons plus loin : si vous redoutez encore ces vapeurs subtiles, qui sans avoir le geste, le regard, la parole pour auxiliaires, peuvent ternir la pureté de l'âme et du corps, évitez tout rapport

entre personnes de différents sexes. Une femme peut très bien magnétiser une autre femme. Une mère saura bien comprendre qu'elle peut soulager sa fille aux dépens de sa vie. Une fille trouvera dans sa tendresse pour sa mère ces ressources puissantes que la piété filiale inspire et qui resteront toujours inconnues aux savants, etc. »

(*Journal du magnétisme*, du 15 mai 1891).

Bibliographie.

—

Comment je veux mourir, par JEAN FONTAINE, 1 volume in-12 de 308 pages, Liége, G. Bertrand, éditeur, 1891 : Prix 3 fr. 50.

Ce livre est le testament philosophique d'un libre penseur ne professant aucune religion, qui veut clore sa vie avec dignité, c'est-à-dire sans terreur, sans alarmes et sans apostasie.

« Je voudrais mourir, dit-il, en dormant ; entrer dans les froides régions de la tombe par la porte d'ivoire des songes heureux, et loin des regards de ceux qui m'ont aimé : car il me serait trop pénible de laisser mes amis éplorés.

« Je voudrais aussi que ma chambre fût remplie de fleurs, de parfums et de soleil ; choses que j'ai passionnément aimées, et dont j'ai presque toujours été privé. Que je serais content, si, en quittant cette terre, j'entendais les accents d'une touchante symphonie !

« Si je ne sais où ni quand je mourrai, je sais comment je veux et dois mourir. Je mourrai sans Dieu — le Dieu des hommes, bien entendu. L'auteur, l'organisateur des choses, je ne le connais pas — sans prêtre, sans culte, sans sacrements, sans salamalecs, sans toutes ces puériles momeries, ces visibles naïvetés, ces comédies sacerdotales qui me font penser au *Malade imaginaire* de Molière.

« Mais je mourrai, aussi, sans haine, sans fiel, sans terreur, avec le profond regret d'avoir fait tant de sottises... Par légèreté, par passion, par entraînement, par manque de frein et de bon sens, et excité par les aiguillons et les incandescences de ma nature très sensible, très aimante et très fraternelle, mais aussi très exaltée, très fougueuse et très irréfléchie, j'ai commis des actes, et proféré des paroles, dont je serai éternellement confus, et dont la honte et le remords me suivront comme une Euménide, non seulement au-delà de la tombe, mais aussi dans cette *pluralité des mondes* dont parle Fontenelle.

« Je crie, je hurle, je bondis, je tempête, je rugis, et tonitrue facilement, mais ces orages, ces tempêtes et ces délires ne durent jamais que quelques instants... »

Par ces extraits, nos lecteurs peuvent se faire une idée de la personnalité de l'auteur, de l'exubérance de ses sentiments et de son style.

Le livre de M. Jean Fontaine est surtout dirigé contre le cléricalisme. Démocrate et républicain, l'auteur a combattu sans relâche le catholicisme par la parole et la plume, mais dans cette lutte de tous les instants il se flatte de ne jamais s'être départi de la loyauté et de la courtoisie qu'on doit à des adversaires ; ce qu'il combat, dit-il, ce n'est pas le prêtre qui est souvent un homme charmant et bienfaisant mais l'institution qui est contraire à la science, trouble la paix du monde et l'intérieur des familles et retarde la civilisation. Cette distinction est bonne à établir quoique difficile à observer en pratique, le monde ecclésiastique étant forcément intolérant par principe. Nous constatons pourtant que M. Fontaine est resté en bons termes avec l'évêque de Liége avec lequel il a entretenu des relations épistolaires.

Il y a dans ce livre de nombreuses digressions : l'auteur laisse courir sa plume sans plan bien arrêté, selon l'inspiration du moment ; il s'arrête de temps en temps pour transcrire des passages et des articles entiers qui l'ont captivé dans ses lectures.

Tout en accusant des tendances spiritualistes, M. Fontaine ignore encore s'il a une âme et s'il y a une autre vie après celle-ci, du moins il ne se prononce pas sur ces questions qu'il déclare insolubles.

A Napoléon il reproche le concordat qui aurait galvanisé l'Eglise catholique et l'aurait tirée de son abaissement ; aux libéraux de Belgique, le maintien du budget des cultes alors qu'ils étaient au pouvoir. Est-on bien sûr que son abolition porterait un coup mortel au cléricalisme ? Ce qui se passe aux Etats-Unis peut nous servir d'exemple à ce sujet.

L'auteur est plus dans le vrai, nous semble-t-il, quand il dit plus loin que le catholicisme croupit dans l'ignorance tant qu'une secte rivale ou ennemie ne lui donne l'impulsion nécessaire pour étudier, avancer et progresser : « Il a fallu, dit-il, le génie de Calvin, sa profonde érudition des antiquités pour arracher l'Eglise romaine aux plus honteuses inepties ; pour la contraindre à faire une étude attentive de la Bible, le livre sacré qui lui sert de base dogmatique. »

Ce dont l'auteur ne paraît pas s'apercevoir c'est que la science des religions a fait bien des progrès depuis Calvin et que le champ du débat s'est singulièrement élargi ; que de nos jours il existe une nouvelle doctrine philosophique et religieuse qui, s'appuyant sur la révélation, la

raison et la science, est pour le catholicisme un adversaire bien autrement redoutable que le protestantisme : la doctrine spirite en un mot, qui, lorsqu'elle aura conquis droit de cité, forcera l'Eglise romaine à accomplir une évolution plus radicale que celle du passé à moins de disparaître de la scène du monde.

* * *

Promenade à travers les choses, les hommes et les idées, par J. Delbœuf, professeur à l'Université de Liége. 1 volume in-8°. Paris, Félix Alcan ; Liége, Desoer. 1891.

Cet écrit a vu le jour à la suite d'un voyage à Montpellier lors des fêtes du sixième centenaire de l'université de cette ville. M. Delbœuf était parti avec deux de ses collègues : MM. Putzeys et Frédericq, chargés de représenter l'université de Liége à ces fêtes. En passant à Nancy, ces messieurs sont allés voir les représentants de l'école hypnotique : MM. Liebault, Bernheim, Liégeois et Beaunis qui, par une heureuse chance, se trouvaient en ce moment réunis ; de là quelques expériences et discussions courtoises dont il est fait mention au premier chapitre. Sur deux points, comme on le sait, M. Delbœuf ne partage pas les idées de l'école de Nancy. Il ne regarde pas l'oubli au réveil comme étant la caractéristique de l'hypnose profonde ; cet oubli, selon lui, est, la plupart du temps, lui-même suggéré, et quant aux suggestions criminelles elles ne sont pas nécessairement fatales.

Dans les chapitres suivants, l'auteur décrit les fêtes de Montpellier, les cités qu'il a visitées, ses aperçus toujours judicieux et souvent humoristiques sur les hommes, les choses et les idées ; les bêtes même n'y sont pas oubliées et donnent lieu à de curieuses et intéressantes observations. Le savant professeur parle complaisamment de deux lézards qu'il a rapportés de son excursion dans le Midi et dont il est en train maintenant de faire l'éducation.

La présence de M. Delbœuf, venu cependant sans aucune mission officielle, a été très remarquée aux fêtes de Montpellier (1), de solides amitiés ont été scellées là-bas. Parmi les notabilités scientifiques qu'il présente à ses lecteurs, signalons M. Sabatier, professeur de zoologie, qui lui a rendu depuis sa visite. M. Sabatier est chrétien et en même temps transformiste convaincu ; partisan de la liberté il ne craint pas, non plus que M. Delbœuf, d'accorder la liberté non seulement aux animaux supérieurs, non seulement aux animaux inférieurs et aux plantes, mais même à la matière dite inorganique.

M. Delbœuf note encore en une douzaine de pages un de ses correspondants dont il était désireux de faire la connaissance et qui parait un des écrivains les plus féconds et les plus originaux de la France : M. Gabriel Tarde est juge d'instruction à Sarlat et possède des connaissances universelles. Il prépare en ce moment un volume sur *les lois de l'imitation* appelé à faire sensation et qui paraît avoir attiré particulièrement l'attention du professeur liégeois. Comment se constitue la société, quel est le ressort qui la fait mouvoir ? C'est l'imitation — l'imitation de ce qui est inventé et devenu l'objet d'un désir ou d'une croyance.

« Action indéniable, dit M. Delbœuf. N'est-ce » pas une vérité, banale à force d'être vraie, que » la morale par exemple, varie avec les peuples » et les âges et qu'elle est partout le produit de » l'imitation, de l'éducation de la coutume ? Que » de choses réputées crimes, qui, dans un autre » état social, seraient considérées comme indifférentes » ou même vertueuses ! Que d'hypocrisies » dans nos lois et dans nos mœurs ! »

Citons à propos de ce publiciste, les lignes suivantes, relatives à une question qui est à l'ordre du jour plus que jamais dans notre pays : il s'agit du suffrage universel.

« M. Tarde, comme tous les esprits réfléchis, » est convaincu que la foule est parfaitement » inapte à se choisir des représentants intègres, » capables, désintéressés ; elle se laissera toujours » engluer par ceux qui lui feront les plus mirifiques » promesses, ou qui flatteront ses instincts » ou ses passions du moment. Mais que faire ? et » quand un corps électoral est mauvais, de qui » ou de quoi en attendre l'amélioration ou l'épuration ? » Eh bien, à ce sujet, il avait une idée, » c'est d'étendre encore le suffrage universel, de » le rendre vraiment universel. Pourquoi les » femmes et les enfants sont-ils exclus du vote ? » On crie beaucoup chez nous contre cette prétendue » absurdité qui veut que pour un centime » de plus ou de moins, on devienne ou l'on cesse » d'être électeur. Pour la lever, il suffirait de » donner à l'électeur autant de voix qu'il paye » de francs d'impôts. Pourquoi, en France, l'électorat » aux seuls mâles de 21 ans révolus ? Absurdité » du même ordre. On la ferait disparaître en » accordant à tout père de famille autant de voix » qu'il représenterait de personnes, femme, mère, » enfants mineurs ; et à défaut du père, à son

(1) A l'inauguration de la nouvelle université de Lausanne qui a eu lieu le 19 mai dernier, l'université de Liége était représentée par MM. Delbœuf et de Senarclens. M. Delbœuf a prononcé à cette occasion un discours très applaudi.

» représentant légitime. Scrutons l'innovation. » N'est-il pas contraire au bon sens que le vote » d'un voyou, sans foyer, sans famille, sans » charges, sans métier, pèse autant dans l'urne » que celui de l'ouvrier qui, par son travail et » son intelligence, doit nourrir femme et enfants? » J'avoue, ajoute M. Delbœuf, être assez disposé » à me rallier à cette formule, et à voir dans » cette prépondérance donnée à la famille un élé- » ment d'ordre. »

Nécrologie

—

Mercredi 27 mai dernier a eu lieu, à Grivegnée, l'enterrement civil de notre frère en croyance M. Jean-François Poncin, avec le concours des groupes spirites de la région, de deux sociétés ouvrières et de la fanfare locale.

L'assistance, extraordinairement nombreuse, témoignait assez de l'estime et du respect que notre ami inspirait. Les sociétés, drapeau en tête : *les Mineurs d'Angleur* et *les Métallurgistes de Grivegnée*, dont M. Poncin était membre, ouvraient la marche du cortège; venaient ensuite la bannière du groupe de Poulseur et le drapeau de l'Union spirite de Seraing. Au cimetière, un compagnon de travail du défunt a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage à ses qualités de travailleur, d'ami et de penseur. M. J. Leruth a parlé en termes heureux des principes et convictions de notre ami, et M. Paulsen, dans une improvisation chaleureuse qui a produit la meilleure impression, a fait ressortir la portée morale de la doctrine, les enseignements qu'elle apporte et les consolations qu'elle donne à ceux qui veulent se convaincre, par l'étude et les faits, de la réalité des phénomènes spirites.

* * *

Jeudi 28 mai dernier a également eu lieu, à Seraing, l'enterrement civil d'un nouvel adepte, M. Maximilien Quoidt, avec le concours de l'Union spirite locale, dont le défunt était membre aspirant.

Le cortège était précédé de la section musicale de cette société, drapeau en tête. Au cimetière, M. Houart a rendu hommage aux qualités et convictions philosophiques de notre nouvel ami.

* * *

Le mercredi 10 juin dernier a eu lieu, à Sainte-Walburge (Liége), l'enterrement spirite de M. Louis Jacquemotte, membre de l'*Union Spiritualiste*, de Liége.

Au bord de la tombe, devant l'assistance nombreuse et recueillie, deux discours, glorifiant les opinions philosophiques du défunt, ont été prononcés par M. Gustave Gony, au nom de la FÉDÉRATION RÉGIONALE, et par M. Jean Closset, président de l'*Union Spiritualiste*.

Phénomènes physiques.

—

Je veux citer ici quelques expériences personnelles d'écriture directe sur ardoises et dont les écrits me prouvent pleinement provenir d'amis désincarnés.

J'ai assisté ici aux séances du Dr Stanbury, vu les communications et les dessins reçus à ces séances, et qui sont certainement les plus remarquables dont j'aie été témoin ou entendu parler.

Je pris un jour deux ardoises, mis entr'elles un morceau de papier sur lequel *j'écrivis* quatre noms, les liai ensuite et les plaçai devant moi sur la table où je ne les quittai pas un instant de vue. J'entendis bientôt le crayon, ce qui me prouva que les esprits étaient à l'ouvrage. Sans déplacer les ardoises le docteur mit un instant l'une de ses mains dessus et me dit qu'il sentait que j'allais être étonné, puis il reprit : Il y a ici un vieillard du nom de Dana, j'entends aussi celui de Smith.

Oui c'est un nom très commun, répondis-je.

Charlotte Smith et Mary Smith, reprit le docteur.

Ma mère avait deux cousines qui portaient ces noms là : la première épousa Richard H. Dana, le poète, et en parlant de lui je me souvins de ce vieux parent qui mourut dans ma jeunesse, mais je n'attendais pas la visite d'un esprit qui ne m'avait guère connu pendant son existence terrestre.

Pendant que nous attendons que nos amis aient fini d'écrire sur vos ardoises, essayons d'en prendre des miennes et voyons ce que nous en obtiendrons, puis en prenant deux d'une pile qui était près de lui il les posa sur mon épaule après m'avoir fait remarquer qu'elles étaient bien propres. Bientôt après on entendit le bruit du crayon; quand il cessa le médium m'invita à prendre connaissance de ce qui avait été écrit à mon intention et je trouvai sur l'un des côtés d'une ardoise les noms de Wendel, Phillips et Théodore Parker, qui étaient mes amis, et sur l'autre ardoise le message suivant :

« Les esprits désirent vous remercier pour le zèle que vous déployez dans la cause de la vérité et vous engagent à continuer afin de consoler les affligés de la terre en répandant autour d'eux la connaissance de la vérité afin que chacun se réjouisse de ce que les barrières tombent sous les

pas de la lumière. Nous vous bénissons pour votre fidélité à la bonne cause. »

Alice Çarry.
Richard H. Dana.

Après avoir lu ce qui précède, le docteur me dit que mes ardoises devaient être prêtes, nous les déliâmes et nous vîmes bientôt plusieurs écritures différentes et des messages d'amis. Voici d'après leur ordre les noms des signataires. M. V. Lincoln. Edward Weston. Edward et S. Wheeler. A. B. Erspenmuller. Thomas R. Hazard. Jonathan M. Roberts. E. Wilson. Robert Dale Owen. Mary Stears. J. P. Greanleaf. Allen Putnam. Sur l'autre ardoise se trouvaient les messages suivants :

« Nous accourons joyeux répondre à votre appel afin de vous assurer que nous existons encore et vous prouver le pouvoir de l'esprit sur la matière, nous désirons aussi affermir votre foi dans la possibilité du retour de l'esprit et vous prouver notre identité. »

Votre fils affectueux. John Elliot Wetherbee.
Votre beau-frère qui se désincarna en 1883.
Albert T. Elliot.
Votre ami. William Beals.
Et votre petite fille. Hattie Wetherbee. »

Je ne pense pas qu'aucun de ces noms là fût connu du Dr Stanbury ni mes relations avec ceux qui les portaient. Cependant en ma qualité d'écrivain, il est possible que je les aie cités dans mes écrits, quoi qu'il en soit cela ne pourrait faire douter de l'identité de ces esprits. En tout cas, je ne puis avoir mentionné le nom d'Albert T. Elliot qui vécut toujours à Rhode Island, car je n'eus jamais l'occasion de parler de lui. J'avais oublié l'année de sa mort que je croyais être 1880 ou 1881, en sorte que j'eus quelques doutes en lisant 1883. Je consultai mon journal et trouvai en effet cette année là ces mots écrits de ma main : « Mon beau-frère Elliot est mort cet été » ce qui me prouva que l'esprit avait plus de mémoire que moi.

Après ceci venait un message de mon ancien ami et voisin Epes Sargent, dont la jolie petite écriture m'était bien connue. Voici ce qu'il me disait :

Mon cher John,

« J'aimerais bien de temps en temps pouvoir être avec vous en chair et en os comme autrefois, mais j'ai franchi la limite qui nous sépare des mortels ; malgré cela, soyez assuré que je serai avec vous quand vous ouvrirez ces ardoises et lirez ce message. La science va se désespérer de ne pouvoir renverser notre philosophie surtout en constatant qu'elle renferme plus de choses qu'elle n'en a jamais rêvé. Les démonstrations que nous pouvons maintenant donner au monde devraient convaincre les plus incrédules. Je suis comme toujours votre ami et compagnon de travail. »

Epes Sargent.

Boston, 12 octobre 1890.

John Wetherbee.

(*Light*, 1er novembre 1890).

Nouvelles.

La *Revue spirite* de Paris mentionne quatre conférences gratuites données à Bordeaux par M. Léon Denis, le sympathique et éloquent orateur qu'il nous a été si heureux d'entendre à Liége il y a environ deux ans.

Trois conférences ont été données à l'Athénée mis gratuitement à sa disposition par la municipalité. La quatrième a été donnée au local du groupe Girondin.

Les affiches annonçaient que la parole serait accordée aux contradicteurs. Il s'en est présenté, mais leurs arguments étaient faciles à réfuter. Le public nombreux a applaudi aux conclusions du vaillant conférencier de la *Ligue de l'Enseignement* qui met au service de la belle cause spirite son dévouement et ses brillantes qualités oratoires.

* * *

La crémation des restes de Mme H.-P. Blavatsky a eu lieu lundi dernier au Woking crematoriam de Londres. La cérémonie s'est passée le plus simplement possible en présence des principaux membres de la Société théosophique ; aucun des assistants ne portait le deuil pour obéir au désir de la défunte. M. Mead (Cantab), secrétaire privé de Mme Blavatsky, a dit l'adieu suprême au chef de l'école théosophique.

(Tiré du *Light*, 16 mai.)

* * *

Deux articles dus à la plume de M. Alfred R. Wallace ont paru récemment dans la revue *The Arena*; le premier est intitulé : « Y a-t-il des apparitions objectives? » le second : « Que sont les fantômes et pourquoi apparaissent-ils ? » M. Wallace combat surtout la théorie qui est mise en avant par la Société des recherches psychiques, de Londres, d'après laquelle ces phénomènes seraient subjectifs et pourraient s'expliquer par les principes de la télépathie. M. Wallace réunit les preuves de l'objectivité des apparitions en cinq points : 1° Leur perception par deux ou plusieurs personnes. 2° Les relations définies de l'espace des fantômes. 3° Leur effet sur les animaux domestiques. 4° Les effets physiques en connexion avec eux. 5° Le fait qu'ils peuvent être photographiés.

Denier de la propagande

M. Boutet de Monvel, à Orléans. . . . 5.00
H. Garnier, à Flémalle-Grande 5.00

Liége.— Imp. du *Messager*, rue de l'Etuve, 26

TABLE DES MATIÈRES